

*François Lanoue, ptre*

# **UNE NOUVELLE ACADIE**

**SAINT-JACQUES-  
DE-L'ACHIGAN  
1772-1972**







La Société de généalogie de Lanaudière remer-  
cie l'auteur, M. François Lanoue ptre, de lui  
accorder les droits exclusifs de reproduction  
et distribution de son livre intitulé:

UNE NOUVELLE ACADIE  
ST-JACQUES-DE-L'ACHIGAN

Pour informations adressez-vous à:  
Société de généalogie de Lanaudière  
Casier postal 221  
Joliette Qc J6E 3Z6

UNE NOUVELLE ACADIE  
SAINT-JACQUES-DE-L'ACHIGAN

édition mise à jour du volume publié  
en collaboration avec le P. Guy Courteau, S.J. en 1949

*Tous droits réservés*  
*Dépôt légal - 2e trimestre 1972*  
*aux bibliothèques nationales*  
*du Québec et du Canada*



FRANÇOIS LANOUE, ptre

UNE  
NOUVELLE ACADIE



SAINT-JACQUES-  
DE-L'ACHIGAN



1972

**De Compostelle les pèlerins disaient :**  
**AU COEUR AVIONS GRAND DÉSIR D'ALLER À SAINT-JACQUES !**  
**Nous, de la Nouvelle-Acadie, au Seigneur disons**  
**MERCI D'ÊTRE ARRIVÉS À SAINT-JACQUES.**

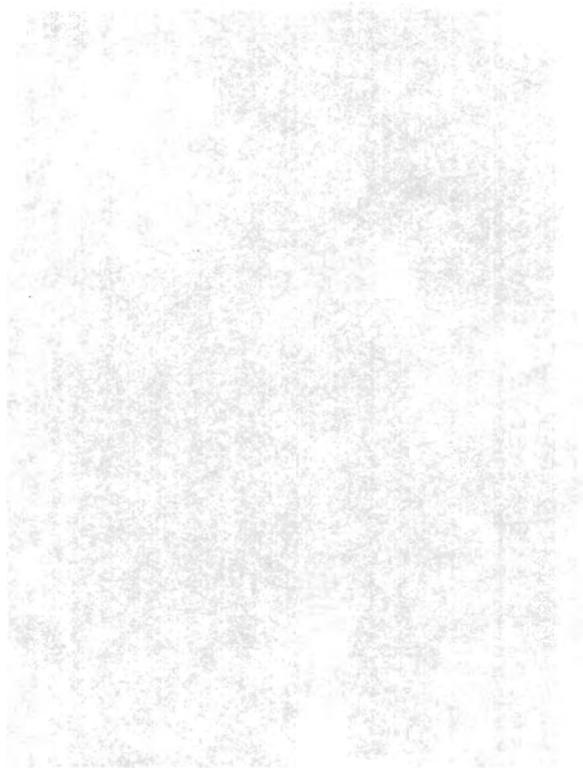
**Imprimatur :**  
Omer VALOIS, v.g.  
25 juillet 1972,  
en la fête de saint Jacques

© *Tous droits réservés*

Dépôt légal — 2<sup>e</sup> trimestre 1972  
aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada  
Imprimé au Canada

Imprimerie Saint-Viateur, c.p. 190, Joliette





## PROLOGUE

*Il y avait une fois deux petits cousins. L'aîné subissait l'influence de son grand-père maternel qu'on appelait « le capitaine » (Euclide Dugas) et l'influence d'un homme passionné de travail et de connaissances historiques (le Dr G.-E. Courteau). Ce dernier dé mêlait en se jouant les généalogies de presque tous les paroissiens. Souvent, il commentait devant son fils ébahi un historique de Saint-Jacques qu'il ne cessait de feuilleter.*

*L'autre, le cadet, n'aimait rien tant que d'entendre causer d'histoire par ses parents ou les voisins (surtout Modeste Melançon). Tous avaient le don de bercer et de promener son enfance aux quatre coins du ciel par des récits idylliques sur l'Acadie.*

*Ces deux petits garçons grandirent, sans se connaître.*

\* \* \*

*Souventes fois, renaissaient en leur mémoire des silhouettes géantes d'hommes et de femmes, d'admirables incarnations de zèle et de dévouement, des récits éblouissants d'amour où s'entremêlaient des merveilles de ferueur et, particulièrement, la physionomie d'un saint curé dont la charité évangélique et le zèle pittoresque demeurent quasi légendaires. . . . Cette reviviscence les grandissait, les passionnait d'une fierté toujours nouvelle. Ils recueillaient des brochures aux pages brunies (Annales religieuses de la paroisse de Saint-Jacques, Vie de Monsieur Paré, ou anciens Bottin de Lovell), des albums de photographies ou des livres de famille. Ils relisaient pieusement ces pages et l'unanimité de leur voeu s'accroissait de plus en plus et s'exprimait en des paroles identiques : « Qui donc écrirait la plus belle des histoires ? »*

*Acadiens, ils comptèrent sur la Providence. Elle les exauça. Voici comment.*

*Un jour, le plus jeune des deux communiquait au plus âgé son projet audacieux. L'aîné promet son entier concours. Il est prêt à tout revoir l'oeuvre. L'idée d'une étroite collaboration était née. Leur rêve deviendrait réalité : l'histoire de leur paroisse serait écrite ! Elle naquit, comme on le voit, de deux volontés et d'un même amour.*

*Une vogue extraordinaire entoure les travaux de la petite histoire. Les sociétés historiques et généalogiques se multiplient à l'envi dans presque tous les centres canadiens-français et franco-américains.*

*Une raison plus profonde que l'engouement justifie l'utilité, voire la nécessité des monographies paroissiales. Sulte l'a signalée, dès 1917, au vaillant chercheur G. Ducharme : « Depuis cinquante années, je prêche en toute occasion l'utilité des histoires de paroisse. Sans elles, ce que l'on nomme la grande histoire n'est qu'une toiture juchée sur des poteaux, et pas de corps de bâtiment.*

« C'est vous qui bâtissez la maison et vous savez comment on s'y prend pour la rendre habitable. Je n'exagère rien en rien de rien. Il nous faut toutes les histoires de paroisse pour arriver à dire que nous avons une histoire du pays » (*Lettre-préface, Histoire de Saint-Gabriel de Brandon, pp. 5-6*).

*Alors, comment concevoir ces monographies ? Comme le dépouillement pur et simple de registres, de livres de comptes de la fabrique ? Excellente idée, si l'on se borne à un historique de l'église, mais conception vraiment trop étriquée, s'il s'agit de l'histoire de la paroisse.*

*Qu'on se garde de trop longues « biographies ou généalogies, très intéressantes pour les parents et amis, mais tendant à détruire l'impression d'unité ou à jeter dans l'ombre le flot lent, mais continu de la vie de l'endroit ». (Voir Adair et Wardleworth, The Parish and Church of l'Acadie. The Progressive printers, Ottawa, 1933, p. 1).*

*Que les phases parfois pénibles de construction d'église et le rôle des curés méritent d'être mis en vedette, d'accord aussi !*

*Qui nierait, cependant, à l'historien, le droit, et bien plus le devoir de consacrer quelques pages à d'autres événements, à d'autres traditions ou personnages chargés, à certaines périodes, de représenter des aspects caractéristiques de notre passé ? Témoins, acteurs d'un drame, c'est-à-dire de la même histoire paroissiale, pourquoi ne pas dégager leur rôle dans l'action commune ?*



*La réputation de notre paroisse, comme sa vitalité, est loin d'être banale. Une chanson a popularisé par toute la Province l'habitant de chez nous et nos familles nombreuses. Le tabac, le sirop d'érable et la ceinture fléchée l'ont à jamais illustrée, à travers le pays. Par-dessus tout, Saint-Jacques préfère d'emblée la gloire d'être un jardin fleuri de vocations. « L'Arbre séculaire de Saint-Jacques-de-l'Achigan ou de la Nouvelle Acadie, planté dans un sol fertile,*

et arrosé par d'habiles jardiniers, avait grandi en puissance et en heureux fruits de salut », *écrivait naguère Mgr Bruchési*<sup>1</sup>.

*Nous chanterons notre sol, nos jardiniers, nos bâtisseurs, bref, nous ferons « l'éloge des hommes illustres et des pères de notre race », comme le recommande l'Écclésiastique (ch. 44, v. 1er).*

*Après de patientes enquêtes à domicile et de nombreuses recherches dans les archives et les bibliothèques, nous espérons, par ce travail, contribuer au magnifique édifice historique de demain.*

\* \* \*

*Cette histoire développera chez nos gens la fierté de leur petite patrie. Elle répondra, sans doute, à de vifs désirs maintes fois exprimés chez nous, et même ailleurs.*

Guy COURTEAU, S.J.,  
*de la Société Historique du Nouvel-Ontario,*

François LANOUE, ptre,  
*de la Société Historique de Joliette.*

\* \* \*

*Or, en 1970, le 7 décembre, l'aîné décédait à Sudbury.\**

*Le cadet, lui, a toujours vécu en pays joliettain, s'intéressant à la géographie humaine, partant, à l'histoire régionale.\*\**

\* \* \*

---

1. Lettre à M. le curé A.-C. Dugas, curé de Saint-Clet. — 1902.

\* Le P. Guy Courteau, S.J., mon précieux collaborateur à la première édition de ce volume était né à Saint-Jacques, en 1897, le 25 juillet. Études classiques au Collège de l'Assomption où il fut président de l'Association des Anciens. Jésuite depuis 1930, il fut prédicateur, recteur du Collège du Sacré-Coeur de Sudbury, professeur et archiviste en même temps que membre-fondateur de la Société historique du Nouvel-Ontario, du Cercle littéraire Léon-Bloy, et numismate à ses heures. Il collabora à divers journaux et revues, publia quelques études dont *La mystérieuse poésie pure* et *Le docteur J.-Raoul Hurtubise*, éd. Bellarmin, 1970. En 1949, nous publions ensemble l'histoire de notre paroisse natale, sous le présent titre ; j'avais accepté l'invitation, qu'en 1943, il m'avait faite, de son lointain Sudbury, de collaborer à ce travail dont j'avais déjà rédigé 275 pages depuis 1942. Le cher Père repose dans le cimetière de sa communauté à Saint-Jérôme.

\*\* Nombreuses excursions géographico-historiques dans la région de Joliette-De Lanaudière, à Montréal, Québec, Ottawa, etc. avec les élèves du Séminaire de Joliette, de l'École Normale de Joliette, de Saint-Jacques etc... En 1955, organisation à Saint-Jacques des Fêtes du Bicentenaire de la Dé-

*Une paroisse, à mon sens, est une cellule vitale d'un pays, d'une nation.*

*Comme dans le corps humain, un échange s'exerce entre les différentes parties de l'organisme. C'est ainsi que le climat social d'un pays influence le métabolisme des régions et des paroisses. Celles-ci réagissent de façons différentes, évidemment.*

*Ces réactions, jugées parfois banales par « l'omnipraticien » ou par un étranger, n'échapperont point au spécialiste, ni au « patient ». C'est pourquoi, j'ai voulu continuer à les consigner comme sur des fiches \*\*\* et parfois les analyser comme dans un dossier d'état de santé. Cela, je le répète, permettra aux historiens de la grande histoire et aux sociologues de dresser un diagnostic plus fidèle de la réalité canadienne, et à la génération actuelle de mes paroissiens de se familiariser davantage avec ce que nos parents ont fait, à Saint-Jacques, depuis 200 ans. L'Histoire ne commence jamais avec telle ou telle génération ; d'autres nous ont précédés et ont voulu, au moins habituellement, faire de leur mieux. Dans combien de nos attitudes ou réactions, ne sommes-nous pas, n'est-ce pas, les contemporains de ces hommes du passé, nos ancêtres ? Et le monde d'aujourd'hui ne cherche-t-il pas ses sources plus que jamais ?*

François LANOUE, ptre

*Saint-Paul de Joliette, 1972.*

---

portation des Acadiens ; en 1970, montage de diapositives sur la géographie physique et humaine de la région de Joliette ; en 1971, publication du guide touristique *JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE*, et avec Me Serge Joyal, d'une carte touristique de la même région ; enfin, collaboration à diverses revues ou journaux de la région, *Le Guide de Joliette*, *Le Monde rural*, *L'Étudiant*, *L'Action Populaire*, *Joliette-Journal* etc... Capsules d'histoire de Joliette-De Lanaudière, à CJLM (1972-1973).

\*\*\* Celà explique l'importance à accorder à la citation de bien des noms de concitoyens, au rôle souvent minime, mais apprécié. L'omission, parfois d'un seul nom, peut créer des malaises. — Auprès de ceux que bien involontairement j'aurais omis de citer, je présente mes excuses. En guise de consolation je ne peux leur présenter que ma propre expérience, dont l'une, toute récente.

*Livre premier*

**L'ANCIENNE ACADIE  
(1632<sup>\*</sup>-1755)**

\* 1632 semble être la date décisive du développement acadien quand Isaac de Razilly et Charles d'Aulnay commencèrent à y établir les 50 familles-souches, après le Traité de Saint-Germain-en-Laye.



*Chapitre unique — Nos ancêtres, les Acadiens*

L'Acadie ! L'Acadie ! Est-ce un film ? une région ou une simple exclamation ?

C'est plus qu'un film <sup>1</sup>. C'est plus qu'une simple exclamation. Pour nous, ce nom évoque à la fois l'harmonie d'un hymne et la mélancolie d'une cantilène : il rappelle le souvenir de la patrie d'autrefois où nos ancêtres ont dû subitement abandonner un bonheur d'une qualité fort appréciable.

L'Acadie, c'est un morceau de pays. Même si les cartes géographiques ne la mentionnent plus, on la trouve pourtant dans nombre de volumes d'histoire. Mais où donc ?

L'Acadie se trouvait — ou se trouve — dans les Provinces Maritimes du Canada : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Autrefois, son peuplement était aggloméré dans la Nouvelle-Écosse, surtout dans la très fertile vallée d'Annapolis entre Port-Royal et Grand-Pré. Aujourd'hui, on le retrouve principalement dans la province du Nouveau-Brunswick.

D'où tire-t-elle son nom ? — C'est aussi imprécis que ses anciennes frontières, qui pourtant étaient considérées comme fort stratégiques. C'est un nom du XVI<sup>e</sup> siècle : ARCADIE ? ACADIE ? LARCADIE ? LA CADIE ? COSTE DE CADIE ? ALGTIG ? QUODDY ? . . . Baptême incertain. Si l'on choisit l'origine indienne, est-ce un lieu de campement ? un endroit fertile ou un merlan ? . . . Si l'on opte pour l'origine française, alors on se retranche dans le camp des littérateurs qui chantaient la beauté idyllique d'une certaine région de la Grèce antique, l'Arcadie. De toute façon, le mot désigne cette région canadienne, depuis Verazzano (1524) qui parie des charmes du pays « que nous nommâmes ARCADIE en raison de la beauté de ses arbres ».

Ce fut un territoire longtemps distinct du Canada, pourtant colonisé par les citoyens de la même France.

Quand les Acadiens arrivèrent-ils en Amérique ? — À peu près en même temps qu'à Québec, deux ans après, en 1610. Surtout

---

1. Allusion au film que l'O.N.F. a présenté à la Télévision canadienne en 1972 et qui a suscité force commentaires . . .

entre 1610 et 1644. On y trouve d'abord une cinquantaine de noms de familles dont la plupart subsistent.

Une prodigieuse démographie multiplie d'abord la population. En 1650, ils sont 400. En 1686, 915. En 1713, 2,528, et en 1755, ils seront environ 15,000. Aujourd'hui, ils sont 300,000 dans les Maritimes ; 75,000 en Nouvelle-Angleterre ; 600,000 en Louisiane, et je dirais, environ 20,000 dans la région de Joliette-De Lanaudière <sup>2</sup>.

### Vertus individuelles et sociales

Hospitaliers, peu ambitieux, industriels, honnêtes, robustes, tels ils apparaissaient. « On ne voit parmi eux ni jurements, ni débauches, ni ivrognerie » (Louis Petit, curé de Port-Royal). Très conscients de leurs devoirs religieux, ils franchissaient de longues distances pour fréquenter les sacrements.

En Acadie, pas de ségrégation sociale, Lawrence même le constate. Tout le monde s'y connaissait par son prénom : « Joseph à Joseph etc . . . » Si quelque difficulté s'élevait, la difficulté était réglée par le curé, et sans appel.

Fermiers pour la plupart, ils ne songeaient pas à se marier avant de savoir faire une paire de roues. Une fille, elle, devait savoir faire des draps. Les femmes cardaient, filaient et tissaient la laine, le chanvre et le lin. Elles n'avaient que le noir et le vert pour confectionner des vêtements ; mais, aimant beaucoup le rouge, elles l'obtenaient en échiffant ou déchiquetant des étoffes rouges anglaises qu'elles cardaient et filaient à nouveau pour obtenir des tissus à carreaux, probablement le fameux droguet de nos grands-mères.

### Agriculture et commerce

Laborieux et habiles, ils asséchèrent des terres basses souvent immergées par la marée, en construisant de solides murs, des « aboi-

---

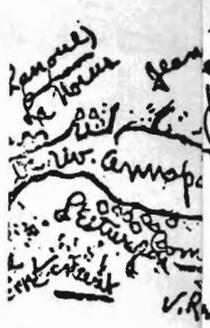
2. Signalons ici et globalement nos références bibliographiques. Langlois Georges, *Histoire de la population canadienne-française*, 2<sup>e</sup> éd. (éd. Albert Lévesque), Montréal 1935 ; Garneau, F.-X., *Histoire du Canada*, 8<sup>e</sup> édition, t. 2 ; Rameau de St-Père, Edme, *Une Colonie féodale en Amérique*, 1877 ; Bernard, Antoine, C.S.V., *Le drame acadien* ; Herbin, J. Frederic, *History of Grand Pré* ; Casgrain, abbé H.-R., *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, 4<sup>e</sup> éd. 1890 ; *Pennsylvania Gazette*, 4 sept. 1755, *Archives Canadiennes*, 1905, vol. II ; Longfellow, *Évangéline* ; Groulx, abbé L., *L'Histoire acadienne*, Éd. Soc. St-Jean-Baptiste, Montréal, 1917 ; Frégault, Guy, (*Conférence*), *Le Devoir*, 21 avril 1955 ; Leblanc, Émery, voir *Québec-Histoire*, vol. 1, n<sup>o</sup> 5-6, 1972 ; *L'Acadie* ; Lauvrière, Émile, *La tragédie d'un peuple*, t. 2, 1924.



Iles  
de  
Cape

ANNAPOLIS

REFAITE EN 1758  
sur un ruisseau.



Le major Forbes  
perdit 50 hommes  
par les Indiens  
d'aut.

V. Ruestre

**COMTE D' EFFINGHAM**  
(TERREBONNE)

CARRICK

DONCASTER

CHILTON

WEXFORD

CHELTSEY

KILKENNY  
RAWDON

R. Ouareau

& Rawdon

**COMTE DE WARRICK**  
(BERTHIER ET JOLIETTE)

& L'Assomption

SEIG<sup>NEUR</sup> DE  
ST-SULDICE

SEIG<sup>NEUR</sup> DE  
L'ASSOMPTION

SEIG<sup>NEUR</sup> DE  
LA CHENAYE

SEIG<sup>NEUR</sup> DE  
L'ASSOMPTION

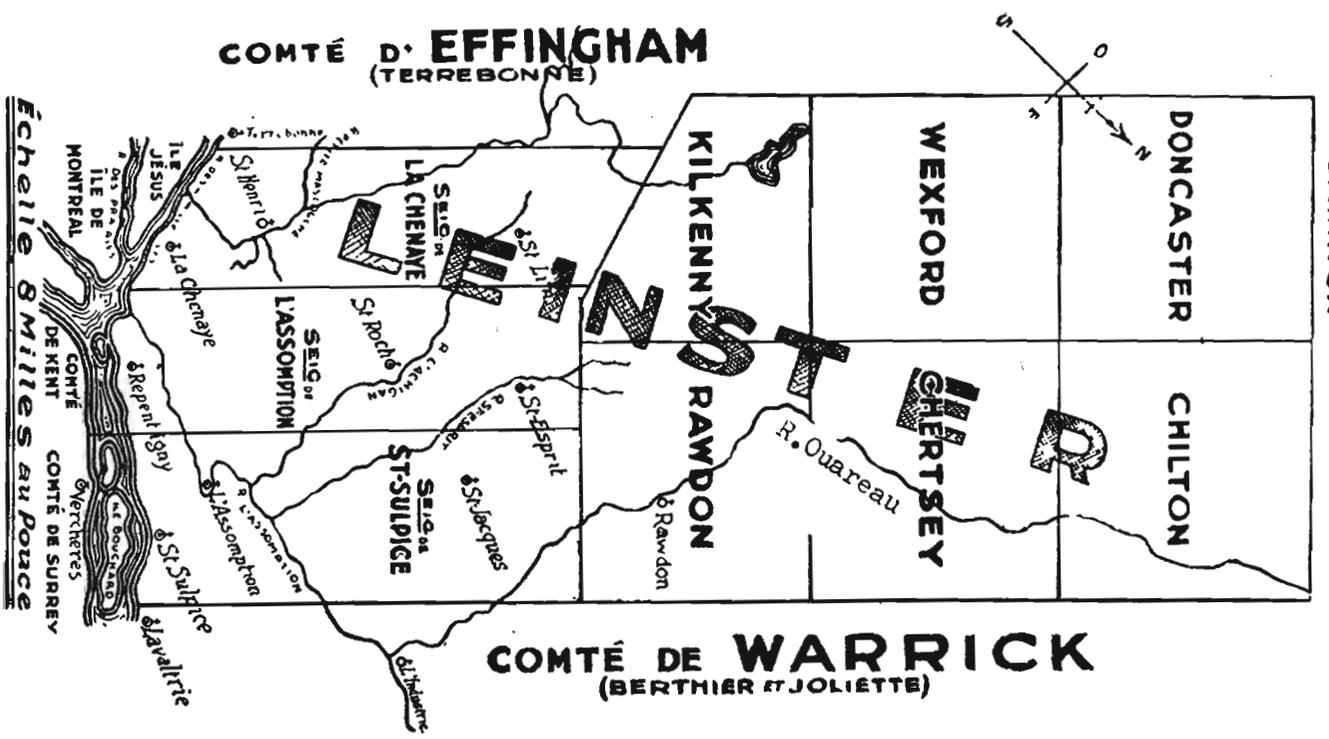
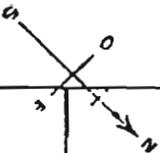
SEIG<sup>NEUR</sup> DE  
LA CHENAYE

LE JESUS  
ILE DE  
MONTREAL

R. Repent (St)  
R. Assomption  
R. L'Assomption

COMTE DE MONTREAL  
COMTE DE SURREY  
VERTICERES

échelle 8 miles au pouce



teaux » pour retenir les eaux. (On retrouve de ces « aboteaux » le long du Fleuve Saint-Laurent dans Kamouraska et furent, dit-on, construits par des Acadiens). Grand-Pré comprenait 2,000 âres de terre enlevée de cette façon héroïque à la mer.

Les prairies étaient magnifiques. Lawrence mentionnera spécialement son désir de s'emparer des 120,000 bêtes à cornes des Acadiens. Chaque habitant du district des Mines possédait, en 1755, environ 15 bêtes à cornes, 30 moutons et 14 porcs.

Les provisions abondaient tellement qu'un boeuf se vendait cinq dollars, un minot de blé, 18 sous. Le commerce se faisait avec Boston. Pour du grain, de la farine, des bestiaux et des légumes, de beaux écus garnissaient la bourse des habitants de Port-Royal, de Grand-Pré, des Mines, de Beaubassin etc. Riches, ceux-ci prêtaient sans intérêt ; leur fortune dépassait celle des Canadiens de l'époque. Les quelques argenteries qu'ils purent sauver et transporter avec eux dans leur exil, prouvent que l'argent n'était pas rare. Et, s'il nous était donné de voir les richesses qu'ils avaient enfouies sous terre, en 1755, dans l'espoir d'un prochain retour, nous serions émerveillés de constater qu'ils jouissaient d'une remarquable aisance.

Dès l'année 1671, les Hébert, Bourgeois, Melançon, Granger, Vincent, Dugas, Leblanc, Thibodeau, Gaudet, possédaient de jolies propriétés et un grand nombre de bêtes, tandis que Joseph Leblanc et Nicolas Gauthier dirigeaient des commerces très lucratifs à Grand-Pré.

Quelques-uns de ces Acadiens avaient obtenu des fiefs considérables et devinrent les fondateurs de paroisses florissantes. Ainsi Jacques Bourgeois colonisa Beaubassin. Pierre Melançon et Pierre Therriau, le Bassin des Mines, c'est-à-dire Grand-Pré. Mathieu Martin obtint le fief de Piguit, parce qu'il était le premier enfant de race blanche né en Acadie. Enfin, Pierre Thibodeau fonda Chipoudy, près de Memramcook.

Dès 1698, on lançait à Beaubassin la culture des pommes, qui s'implanta bientôt dans la vallée d'Annapolis et la transforma en un paradis de verdure et de fleurs que le voyageur admire encore aujourd'hui.

Plusieurs moulins fonctionnaient un peu partout tant pour la mouture du grain que pour le sciage du bois. On en comptait trois dans la seule paroisse de Port-Royal.

Bref, l'Acadie était prospère. « Dans la partie de la Province habitée par ces Français, se trouvent les meilleures terres du mon-

de ». L'incomparable fertilité de ces terres donnait aux habitants, en peu d'années, assez de fortune pour établir leurs enfants autour d'eux et pour jouir d'une heureuse vieillesse.

« Lorsque le beffroi sonnait doucement l'Angelus, on voyait monter au-dessus des toits, des colonnes de pâle fumée, qui, semblables à des nuées d'encens, s'élevaient de cent chaumières, foyers de paix et de contentement. C'est ainsi qu'ils vivaient ensemble, ces modestes fermiers de l'Acadie, unis par une affection mutuelle et pratiquant l'amour de Dieu et des hommes. Ils étaient exempts à la fois de cette crainte qui règne sous la domination des tyrans, et de cette envie qui est le vice des républicains. Il n'y avait pas de serrures à leurs portes, ni de barreaux à leurs fenêtres.

« Leurs demeures étaient toutes grandes ouvertes, comme le jour et le cœur de leurs habitants. Là, les plus riches étaient pauvres, et les plus pauvres vivaient dans l'abondance ». (Longfellow) <sup>3</sup>.

Telle était l'Acadie de 1730, idéalisée par le poète.

### L'Instruction

On a accusé les Acadiens d'ignorance. En fait, ils n'étaient inférieurs sous ce rapport ni aux paysans de la Nouvelle-Angleterre, ni même aux paysans de France. La Bienheureuse Mère Marguerite Bourgeoys, en l'an 1657, fut « envoyée devant lui » par Mgr de Laval pour y instruire les enfants acadiens. Dès 1701, la soeur Chauzon enseignait à Port-Royal.

Les curés eux-mêmes instruisaient plusieurs enfants. Dans les requêtes enfin, près de la moitié des habitants savaient signer leur nom.

L'habitant, grâce au contact quotidien avec des interprètes, des seigneurs et des prêtres instruits, atteignait même un degré plus élevé de culture que son confrère, le paysan français d'alors. Les anciens auteurs et visiteurs, français comme anglais, louent le langage canadien, exempt des patois qui régnaient alors en France, et les moeurs très polies du peuple. (Que dirait-on du « canayen » d'aujourd'hui... ?)

---

3. Un vieux prêtre de chez nous, traduisait à sa manière, en termes expressifs, cette dernière ligne de la citation : « Là, il n'y a pas un riche et c'est pour cela qu'il n'y a pas de pauvres ».

### Situation politique

Le traité d'Utrecht (1713) remettait à l'Angleterre, selon le traditionnel jeu de bascule, — neuf fois en cent ans ! —, l'Acadie désormais Nouvelle-Écosse.

Plus que jamais les Acadiens « neutres » seront bientôt pris entre l'écorce et l'arbre : l'Angleterre et la France.

Mais pourquoi leur refuse-t-on d'émigrer au Cap Breton comme le traité le leur permet ? — Pourquoi veut-on les obliger au serment inconditionnel de l'allégeance (les Acadiens, en effet, demandaient de ne pas être forcés à prendre les armes contre la France) ? Le refus anglais prouve combien leur situation était fautive et dangereuse.

N'en déplaise aux prétentions des gouverneurs, les années 1730-1750 seront tout de même prospères. Dans une page à relire, Longfellow a décrit en style virgilien cette Acadie :

« Le village de la Grand-Prée reposait au milieu des champs en culture, avec ses maisons solides de chêne ou de noyer, comme savaient les bâtir les paysans normands du temps du roi Henri. Des lucarnes s'ouvraient sur leurs toits de chaume, et un pignon protégeait le seuil de la porte. Sous cet abri, par les beaux soirs d'été, à l'heure où le soleil couchant illuminait les rues du village et dorait la girouette des cheminées, matrones et jeunes filles, coiffées de leurs bonnets blancs comme neige, avec leurs jupons verts, rouges ou bleus, aimaient à se retrouver, chacune à son rouet. La quenouille chargée de lin se filait gaiement ; le bruit des navettes venant de l'intérieur se mêlait à la chanson de la fileuse à son rouet. Lorsque apparaissait, grave, le pasteur du village, les enfants, suspendant leurs jeux, venaient baiser la main bénissante, pendant que mères et jeunes filles se levaient et le saluaient avec une respectueuse affection . . . Ainsi vivaient réunis dans l'amour de Dieu et des hommes les simples Acadiens dont les maisons restaient ouvertes comme le coeur de leurs maîtres ».

Durant 30 ans donc, la paix fut relative, comme en Europe. Or, de 1744 à 1748, la guerre éclate en Europe à propos de la Succession d'Autriche. Le contrecoup s'en fait ressentir ici, évidemment. Et l'Angleterre s'aperçoit qu'elle possède en Amérique une colonie non entièrement assimilée, et dont le territoire est un point stratégique. Elle ne peut plus tolérer pareil état de choses. Après le Traité d'Aix-la-Chapelle (1748), ne voilà-t-il pas que les Français récu-

pèrent une partie du Nouveau-Brunswick actuel, la côte est, et renforcissent l'Isthme de Chignectou avec leur fort Beauséjour. Ils deviennent visiblement des voisins trop proches et gênants : une Acadie française menace de résurgir. Ce à quoi s'appliquent d'ailleurs le Chevalier de la Corne, l'abbé Le Loutre et certains missionnaires avec le concours des Indiens. L'Île Royale — le Cap Breton — s'organise dans le même sens.

Le gouverneur Shirley, du Massachusetts, saisit bientôt le danger de ce mouvement de pince : il faut donc établir dans Chignectou des colons de la Nouvelle-Angleterre, à la place des Acadiens qui s'y groupent. À ce dessein Londres préfère plutôt une émigration anglo-germanique sur la côte est de la Nouvelle-Écosse. Et l'on fonde Halifax (1748), puis une série d'agglomérations au sud.

Cinq ans plus tard, la situation s'est aggravée aux dépens des Anglais : les Français — ou Canadiens — ont renforcé l'Acadie française. Mais que deviennent les Acadiens de la Nouvelle-Écosse ? — C'est vraiment à ce moment-là qu'ils se sentent resserrés dans leur étai. « Entre deux pôles d'attraction, un peuple attend, hésite, déchiré entre son bien-être immédiat et la fidélité qu'il conserve à son ancienne Métropole (la France). La vérité est que, conquise depuis 40 ans, l'Acadie n'est pas réellement défaite ». (G. Frégault) Depuis Shirley (1748), l'idée de déporter les Acadiens flotte donc dans l'air.

Que faire, se demande Lawrence, gouverneur de la Nouvelle-Écosse ? — Laisser les Acadiens « jouir de la douceur du gouvernement anglais » ? Ils sont encore pro-Français et ils espionnent en leur faveur ; ils refusent toujours le serment d'allégeance et leur nombre s'accroît... Que faire ? Les noyer dans une immigration massive de Britanniques ? — C'est impossible. Les « envoyer loin d'ici ? je ne peux m'empêcher de penser que ce serait beaucoup mieux » (1<sup>er</sup> août 1754). Considérant tout de même l'atrocité du projet, il avoue ne pas oser le faire sans l'approbation du Board of Trade.

À son tour, ce dernier ne tranche pas le conflit. Que Lawrence le soumette au juge-en-chef de la Nouvelle-Écosse, Belcher qui, lui, décidera des mesures à prendre ! La déportation massive des Acadiens est donc décidée en principe : s'ils ne sont pas en tout sujets britanniques, ils n'ont pas droit aux terres britanniques ; et s'ils n'ont pas droit à leurs terres, qu'est-ce qu'ils font là ? — On peut donc les déloger.

Les événements vont se précipiter. Le Fort Beauséjour tombe aux mains de Shirley le 16 juin 1755 et « toute l'Acadie soi-disant française s'effondre », ce jour-là. Six semaines après, le 28 juillet, le Conseil de la Nouvelle-Écosse approuve le rapport Belcher et ordonne la dispersion de la population française dans les colonies américaines. La déportation, déclare Lawrence, sera la condition sine qua non d'une colonisation efficace de la Nouvelle-Écosse et aussi, la garantie d'une meilleure sécurité pour les intérêts britanniques en cette partie de l'Amérique.

Et la déportation s'effectue. Non pas d'une seule venue. Mais durant huit ans — de 1755 à 1762 —, selon une politique froidement réfléchie. Crime de guerre, comme tant d'autres que l'histoire a depuis hélas ! connue.

Plutôt que par l'assimilation, l'Acadie fut donc vaincue par la dispersion. « Question complexe qui doit être étudiée dans le contexte de la Guerre de la Conquête du Canada. Isolément, elle est presque impossible à comprendre. »<sup>4</sup>

L'occupation de Grand-Pré par les soldats de Winslow durant l'été de 1755, l'enlèvement des armes dans les maisons, l'emprisonnement des abbés Chevreux et Lemaire, curés des Mines et de la Rivière-aux-Canards, tout cela devait aboutir au jour du 5 septembre 1755, jour qui « dépasse les limites de l'odieux ». Pourquoi, oui pourquoi, a-t-on délibérément séparé les familles ?

### 5 septembre 1755

Ce vendredi-là, à 3 heures de l'après-midi, en vertu d'un ordre formel du gouverneur, tous les habitants des Mines sont convoqués dans les églises. On doit leur faire part d'une ordonnance de Sa Majesté britannique.

Ne se doutant pas du piège, les Acadiens emplissent leurs églises. À Pisiquid (Windsor), par exemple, ils sont 183 et à Saint-Charles de la Grand'Prée, 418 hommes, jeunes gens et garçons de plus de dix ans.

Debout dans le chœur, Winslow lut en anglais les instructions de Lawrence. Deschamps, huguenot français au service des Anglais, les traduisit.

---

4. Voir Conférence de Guy Frégault, reproduite dans *Le Devoir*, 21 avril 1955.

« Messieurs, j'ai reçu de Son Excellence le gouverneur Lawrence les instructions du roi, que j'ai entre les mains . . . Vos terres, vos maisons, votre bétail et vos troupeaux de toutes sortes sont confisqués par la Couronne, avec tous vos autres effets, excepté votre argent et vos objets de ménage. Vous-mêmes, vous devez être transportés hors de cette Province . . . Dans quelque partie du monde où le sort va vous jeter, vous serez, j'espère, des sujets fidèles, et un peuple paisible et heureux . . . Vous êtes tous prisonniers du Roi ».

Les braves Acadiens ne peuvent croire à pareille perfidie. Ils essaient de parlementer, de faire appel aux sentiments humains de leurs oppresseurs, tout est vain . . . Ils demeurent prisonniers dans l'église. Seuls vingt d'entre eux peuvent chaque jour aller quêrir des vivres dans les familles. Il est intéressant de noter que l'interprète des Acadiens était François Landry, qui, déporté à la Baie du Massachusetts, s'en vint à l'Assomption en 1766<sup>5</sup>.

### Déportation

Le 10 septembre, 141 jeunes gens, de 10 à 12 ans, et 80 hommes mariés furent embarqués sur des **vaisseaux**. La patience des pauvres Acadiens était à bout : il fallut les **mener** au rivage à la pointe des baïonnettes. Les cris et les lamentations firent mal à Winslow lui-même.

Les mères, les frères et les soeurs de ces infortunés les suivaient, sur un parcours d'un mille et demi. Priant, pleurant, saisissant leurs vêtements, se tordant de douleur, ils s'attachaient à leurs pas et tous s'embrassaient une dernière fois. Des pères s'informaient auprès de leurs femmes où étaient leurs fils, et ils suppliaient les officiers de les réunir. Pour toute réponse, ces soldats, pointant leur baïonnette, les refoulaient dans les chaloupes.

Jusqu'au 8 octobre 1755, les jeunes resteront prisonniers sur les navires, **dans** la rade de Grand-Pré, et les hommes dans l'église. Quand **nos ancêtres** parlaient du Grand Dérangement, cette journée du 8 octobre 1755, (le 27 d'après Bona Arsenault), surgissait dans leur mémoire : en ce jour, l'Acadie française était dépouillée de ses enfants . . .

---

5. Né en 1692, fils d'Antoine Landry et de Marie Thibodeau, épousa à Grand-Pré, le 27 mai 1711, Marie-Joseph Doucet. Enterré à l'Assomption, le 21 avril 1767. — Gaudet, Placide, *Généalogie des familles acadiennes*, p. 79.

Pendant la captivité des hommes, l'ordre avait été donné à tous les habitants sans exception de se préparer à quitter leur pays.

« Dès le matin de ce jour du 8 octobre, des foules de femmes et d'enfants venues de toutes les directions, des vieillards, des malades, des infirmes, traînés dans des charrettes encombrées d'effets de ménage, des mères portant leurs nouveau-nés dans leurs bras, étaient poussés vers la Grand'Prée, par des escouades de soldats sans pitié... Des invalides, de faibles femmes chargées de fardeaux, tombaient de fatigue le long de la route et ne se relevaient que sous les menaces ou devant les baïonnettes. Les uns s'avançaient mornes et silencieux, comme frappés de stupeur, les autres en pleurant et en gémissant, quelques-uns en proférant des malédictions, d'autres enfin, pris d'une exaltation pieuse, murmurant des cantiques à l'exemple des martyrs.

« Les cris des enfants effrayés qu'on entendait de tous côtés se mêlaient aux aboiements d'une multitude de chiens cherchant leurs maîtres.

« Mais ce fut au bord de la grève, à l'heure de l'embarquement, dans une confusion extrême, que se passèrent les scènes les plus désolantes. Tous ces malheureux furent entassés pêle-mêle dans les chaloupes, malgré leurs plaintes. Et l'on ne prit pas plus de soin pour faire monter les membres de chaque famille dans les mêmes transports qu'on en avait mis lors de l'embarquement des jeunes gens.

« Dans les villages silencieux, les portes et les fenêtres des maisons battaient au vent. On n'y entendait plus que les pas des soldats et les mugissements des troupeaux errants, inquiets, autour des étables.

« Et quand ces infortunés jetèrent un regard d'adieu sur leur pays ; quand, du toit des maisons, ils aperçurent des nuages de fumée, un dernier cri de douleur s'échappa de toutes les poitrines »<sup>6</sup>.

Reverraient-ils un jour, leur douce Acadie ?...

De septembre à décembre, les mêmes scènes se multiplieront. Depuis Port-Royal jusqu'au fond de la Baie Française (Baie de

---

6. Casgrain, *Ibid.* — Pour calculer l'étendue des désastres, rappelons qu'il y eut 698 maisons, granges et moulins d'incendiés dans le seul district des Mines. *Archives Canadiennes* 1905. vol. II, p. 93.

Fundy), depuis l'Île Saint-Jean (Île du Prince-Édouard) jusqu'à la Baie des Chaleurs, « sévit pendant dix ans la chasse à l'homme avec tous les accompagnements de la plus froide férocité ».

Mais les succès des machinations de Lawrence seront moins brillants à Beaubassin et à Port-Royal. Les habitants de ces deux villages avaient flairé le piège anglais et s'étaient cachés dans les bois. Le gouverneur organisa alors une féroce battue à l'homme.

Bon nombre d'entre eux succombèrent. En décembre, 1664 de ces Acadiens d'Annapolis gagnaient, à leur tour, la haute mer...

Ces 6,000 captifs de 1755, entassés pêle-mêle sur de petits transports, furent dispersés aux quatre vents du ciel : aux États-Unis, depuis Boston jusqu'en Georgie ; en Angleterre, en France, au Cap Breton etc. Et les 3,000 errants disséminés dans les forêts acadiennes ajoutés aux 5,000 réfugiés de l'Île Saint-Jean (Île du Prince-Édouard), ne constituaient plus que les « débris humains d'un siècle de bonheur champêtre ».

Certains, cependant, purent gagner le Canada. C'est ainsi que le « Pembroke » parti d'Annapolis, tomba aux mains des captifs acadiens dirigés par le pilote Beaulieu (ou Fontaine dit Beaulieu) et le charpentier de marine Charles Belliveau. Celui-ci avait, quelque temps avant la déportation, réparé le mât de ce même sénéau sur lequel on l'exilait.

Avec Charles Dugas, Joseph Guilbeault, Pierre Goudreau et Denis St-Sceine, il avait garrotté l'équipage anglais. Une fois à la barre du navire Belliveau fit virer celui-ci de « vent-arrière à vent debout ». Le capitaine anglais lui crie de faire attention à ne pas briser le grand mât. « T'as menti, lui répond Belliveau, tu sais bien que c'est moi qui l'ai fait et qu'il est bon ».

« On amena le vaisseau à Saint-Jean, N.B., et les 225 Acadiens qu'il contenait se dirigèrent sur Québec, où ils arrivèrent au printemps de 1756. (32 familles, d'après Casgrain, *ibid.*, p. 165). Parmi eux, il y avait 60 épouses séparées de leur mari ».

Voilà comment s'est écrit un des plus tristes récits de l'histoire des Nations, "one of the saddest stories in the History of Nations"<sup>7</sup>.

---

7. Dominion Atlantic Railway, *Old Acadia in Nova Scotia*, p. 8.

### Lamentable exil <sup>8</sup>

« Des vaisseaux, bondés d'êtres humains, étaient partis avec la marée, emportant tout entières en exil, la nation et la patrie acadiennes. Exil sans fin et d'une pitié sans égale dans l'Histoire. Jetés sur des rives lointaines, et séparés les uns des autres, on les vit errer de ville en ville, sans amis, sans demeures, sans espérance humaine, résignés, et ne demandant à la terre qu'un tombeau » (Longfellow).

Ni l'histoire, ni le barde Longfellow n'ont pu dans leurs accents immortels, égaler la lamentable réalité des misères et des souffrances des Acadiens.

Les déportés vers le Massachusetts et le Connecticut méritent une attention spéciale. Beaucoup d'entre eux seront, avec ceux qui s'étaient enfui vers Québec, les pionniers de Saint-Jacques et de ses démembrements, ainsi que de quelques paroisses de Joliette-De Lanaudière.

La ville de Boston reçut, à elle seule, environ 2,000 déportés au cours de l'automne de 1755.

Après une série d'enquêtes, longues et minutieuses sur leur sort, le gouvernement de l'État permit enfin à ces pauvres loques humaines d'atterrir. Dispersés dans les villages et les villes naissantes du Massachusetts, parqués dans les limites assignées, les Acadiens se virent refuser les droits de citoyens. La loi autorisait les commissaires des pauvres à les engager, contre leur gré, chez des Anglais et à mettre leurs enfants en servage.

Séquestrés dans des bâtiments abandonnés, dans des hangars, dans des granges où ils meurent de froid, de misère et de faim, en butte au fanatisme des Puritains ; travaillant sans salaire ; hors la loi, ils ne peuvent s'adresser aux tribunaux, ils sont le rebut de la population.

Il leur est interdit de sortir des endroits qu'on leur a assignés ; la première offense mérite l'emprisonnement ; la seconde, le fouet en public. Ils sont punis, même s'ils prennent la route pour visiter leurs parents ou assister à des funérailles. Douleur suprême,

---

8. Pour le récit de l'exil aux États-Unis et de l'arrivée en Canada, voir Poirier, Pascal. *Des Acadiens déportés à Boston en 1755, Mémoires de la Société Royale du Canada*, section I, vol. II, Ottawa 1909 ; et le « *Moniteur Acadien* », 28 avril 1908.

on leur enlève leurs enfants pour les disséminer au milieu de familles protestantes.

Ils n'ont pas de prêtres catholiques. Les parents baptisent à la maison et les mariages se contractent devant quelque citoyen recommandable. Le dimanche, les réunions sont tolérées dans les granges et les champs. Durant ces « messes blanches », on fait la lecture de textes liturgiques et l'on récite le chapelet.

Hutchison, écrivain anglais et protestant, déclarait qu'il lui était impossible de lire les pétitions des Acadiens au Gouvernement : les larmes l'en empêchaient.

Citons quelques-uns de ces faits navrants : Une nombreuse famille, transportée à Wilmington en hiver, habitait une maison en ruine, sans porte ni fenêtre. La mère, malade, devait changer son lit de place, selon les caprices du vent et de la pluie. Sans bois de chauffage, il leur était défendu d'aller en quérir dans la forêt. On leur avait fourni un peu de provisions, en les avisant de se gagner le reste. Le mari s'était plaint des inondations de son plancher où tout flottait. On lui répond, en ricanant, de se construire un canot . . .

Que cet autre fait est saisissant ! Un nommé Bourgeois, dit-on, séparé de sa femme et de ses enfants à Port-Royal, avait été débarqué à Philadelphie. De là, il commence une campagne de recherches pour retrouver les membres de sa famille. Il utilise la publicité des journaux. N'aboutissant à aucun résultat, et ne sachant pas un mot d'anglais, il quitte Philadelphie. De village en village, il atteint Boston. Partout, il s'informe avec une naïveté un peu bizarre : « Avez-vous vu ma Julie ? » Dix années de perquisitions infructueuses l'amènent à la récente colonie acadienne de Saint-Jacques. Un matin, il frappe à la porte d'une des chaumières de la nouvelle paroisse, et renouvelle son éternel refrain à une dame aux cheveux blancs : « Avez-vous vu ma Julie ? » D'un air étonné, la femme recule. Elle regarde attentivement l'étranger, elle pâlit et perd connaissance. Julie était enfin là devant lui <sup>10</sup>.

---

9. Ainsi, Isabelle Dugas fut placée comme servante dans un hôtel. Quand elle s'aperçut qu'elle travaillait pour des protestants, elle s'enfuit durant la nuit. En 1771, elle épousa à l'Assomption, Charles Forest, chez qui fut dite la première messe à Saint-Jacques, en juin 1772.

10. Casgrain, *Ibid.*, p. 202.

L'odyssée d'Évangéline a donc été vécue, même chez nous, à Saint-Jacques.

Les pauvres Acadiens présentaient aux autorités requête sur requête pour l'amélioration de leur sort.

### Espoir

De 1755 à 1759, date de la prise de Québec, les autorités anglaises empêchèrent les Acadiens de gagner leur patrie d'origine et de grossir les effectifs français.

L'article 39 de la Capitulation de Montréal, en 1760, soumis à la signature du général Amherst dit « aucun Français résidant au Canada ou sur les frontières ne sera déporté ». Le général anglais ajoute en marge : « accordé, excepté à l'égard des Acadiens ». Il oppose le même refus à l'article 55, quand Vaudreuil demande le retour sur leurs terres en faveur des Acadiens, prisonniers en Nouvelle-Angleterre.

En outre, par le traité de Paris en 1763, le Canada était accessible à n'importe quel colon anglais, mais fermé aux Acadiens.

Cependant, en France, le récit de leurs infortunes parvint aux oreilles de Louis XV, qui les réclama comme ses fidèles sujets. La nouvelle de cette prochaine délivrance jeta le délire dans les cœurs des prisonniers de Boston et des alentours : tout le monde s'embrassait dans les rues et l'on comptait sur les vaisseaux du « Bien-Aimé », roi de France...

Les autorités anglaises s'émurent de voir 1179 Acadiens appartenant à 178 familles réunies ainsi sur les côtes de l'Atlantique. C'était le 24 août 1763.

Les difficultés recommencèrent. Si Louis XV les réclamait comme siens, on pouvait donc les traiter comme prisonniers de guerre. Le roi de France reçut donc un compte de 9573 livres sterling, (environ 50,000 dollars), pour frais d'entretien de ses « fidèles sujets ».

Louis XV ne paya pas.

---

11. Le lecteur trouvera des anecdotes identiques au chapitre des débuts de Saint-Jacques. Que de recherches aussi angoissantes, l'on pourrait relater ! N'est-ce pas, avec quelques variantes, l'histoire plus épique encore de cet Étienne Aubin dit Mignault ? Il était l'ancêtre du juriste et juge P.-B. Mignault et par sa mère Anne Dugas apparenté aux Dugas de Saint-Jacques. Voir à ce sujet l'article du R.P. Alexandre Dugré, S.J., *Relations*, nov. 1945, p. 293.

De force, ils regagnent leurs villages. Vers le même temps, un marchand jersiais, Jacques Robin, leur offre des terres dans le Nouveau-Brunswick. Cette fois encore, ils ne peuvent partir.

Dans l'été de 1764, le comte d'Estaing, gouverneur des Antilles françaises, les informe que ses « états » leur sont ouverts. Le gouverneur américain refuse d'accéder à leurs vœux, sous prétexte qu'ils sont sujets anglais. Ainsi, tour à tour, on les déclare sujets anglais ou sujets français. La situation est alors bien noire pour ces pauvres malheureux.

Reverront-ils jamais leurs champs et leurs hameaux ?

En 1765, un édit de Murray permettait à tous les sujets anglais de venir s'établir au Canada.

Le 13 janvier 1766, plusieurs Acadiens exilés s'adressaient de nouveau au gouverneur de Boston lui demandant humblement d'écrire au gouverneur Murray, de Québec, pour l'induire à les recevoir et à leur donner des terrains. Le gouverneur américain voulut bien plaider leur cause et celle de tous les Acadiens réfugiés en la Nouvelle-Angleterre. Sa lettre à Murray est datée du 25 février. Celui-ci accueille favorablement cette demande ainsi que celle des Acadiens eux-mêmes qui décident d'envoyer deux de leurs délégués, chargés de s'entendre avec le gouvernement de Québec. Au Conseil du Château Saint-Louis, ils demandent la permission de s'établir au Canada. Le gouvernement répond qu'il va consulter les différents seigneurs et les solliciter d'offrir des terres, aux meilleures conditions possibles, aux nouveaux colons qui désirent laisser la Nouvelle-Angleterre pour le Canada. D'après Murray, en effet, « il serait avantageux pour l'Empire britannique et surtout pour cette province (Canada) d'établir ici ces Acadiens sur le même pied que les nouveaux sujets de Sa Majesté ».

Enfin on ouvre les portes de leurs prisons !<sup>12</sup>.

Dans les cent vingt-cinq villages que 890 des prisonniers quittent le 13 juin 1766, les scènes d'héroïsme, de générosité, de pleurs et de résignation chrétienne peuvent à peine se concevoir, encore moins se décrire.

Où dirigeront-ils leurs pas ? Plusieurs chemins s'ouvrent devant eux.

---

12. Deux goélettes amèneront 90 Acadiens de Boston et Salem à Québec, au début de septembre 1766. *Gazette de Québec*, 1<sup>er</sup> septembre 1766 : *Archives Canadiennes*, 1905, vol. II, app. E., p. 157.

Les uns n'hésitent pas à franchir à pied près de 600 milles pour regagner l'Acadie.

« Pitoyable anabase qui comptait plus de vieillards, de femmes et d'enfants que d'adultes et ceux-ci même sans armes !<sup>13</sup>.

« On ne rencontre que veufs, veuves ou orphelins ; le nombre de veuves l'emporte sur celui des veufs ; car les femmes avaient, semble-t-il, plus que les hommes la force de supporter tant d'épreuves ». « Aux pierres des tombeaux, leur histoire fut écrite ». (Longfellow).

« Après quatre mois de luttes contre l'épuisement physique et l'abattement moral, ils atteignirent la rivière Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Quelques-uns retrouvèrent des parents, des amis dont les avaient séparés dix années d'exil . . . Une cinquantaine de familles voulurent aller jusqu'au bout, gravir le calvaire jusqu'à la dernière marche, et, de leurs yeux, revoir au moins les ruines de leurs villages, de leurs foyers. Ils allèrent et ne les virent pas ; tout avait disparu : église, fermes et granges ; plus pierre sur pierre. Seuls subsistaient ici le puits, là les digues, çà et là des arbres, surtout les saules, de vieux saules, l'arbre symbolique des Acadiens, dont le pâle feuillage languissant pleure éternellement leurs deuils sans nombre. Mais quoi ? Les noms même des lieux n'existent plus : Beaubassin s'était mué en Amherst, évocation odieuse ; Beauséjour en Sackville ; Cobeguid en Truro ; Pigiguit en Windsor ; Les Mines en Horton ; jusqu'à Port la Joye qui n'était plus que Charlottetown ; jusqu'à la Baie Française qui était devenue Fundy Bay ! On leur adressait des injures dont ils ne comprenaient pas le sens, mais dont ils devinaient toute la malveillance. On traitait en intrus, chez eux, sur leur propre seuil, les légitimes possesseurs qui n'avaient plus même une pierre pour reposer leur tête . . .

« Avoir fait ce cruel pèlerinage pour trouver un tel accueil au pays natal ! . . . Désespérés, ils s'enfuirent jusque vers les mauvaises terres délaissées de l'extrême Baie de Sainte-Marie, au fond même de la péninsule ».

Aujourd'hui, l'Acadie nouvelle compte plus de 300,000 fils, fidèles à leur foi et à leur race. Reconnaissance ! Espoir ! Dieu s'en est mêlé, c'est clair !

---

13. Lauvrière, Émile, *La tragédie d'un peuple*, t. 2, 1924, p. 314.

... Ceux qui ne s'étaient pas senti la force de se diriger vers l'Acadie, optèrent pour la Province du Canada où Murray, avon-nous dit, les recevait. D'aucuns arrivèrent à Québec par bateau, d'autres par terre ou enfin d'autres gagnèrent directement Montréal par le Lac Champlain et le Richelieu <sup>14</sup>.

De ces exilés plusieurs seront nos ancêtres. Nous les retrouverons plus loin, dès leur arrivée à L'Assomption, où ils s'installeront avec ceux qui les y ont précédés depuis sept ou huit ans, attendant ensemble de venir s'implanter à Saint-Jacques.

Ainsi se précise la double provenance de nos ancêtres acadiens ; les uns, des exilés, vinrent des États-Unis ; les autres, des fuyards qui avaient auparavant gagné Québec <sup>15</sup>.

### Conclusion

Pourquoi avon-nous redit les souffrances de nos ancêtres ? Pour plusieurs raisons : ce récit, basé sur l'histoire et les souvenirs de nos pionniers, doit être transmis ; puis, ces souffrances nous aideront à mieux saisir l'âme complexe des premiers colons de notre paroisse et certains atavismes encore vivaces qui ne s'expliqueraient que bien difficilement sans ces rudes coups de burin : mélange de timidité et d'audace, d'individualisme et d'esprit de corps, de gêne avec l'étranger et d'exubérant abandon avec les leurs, de patiente résignation et de soudaine combativité.

Les autres aspects de l'histoire des Acadiens sont plus connus et beaucoup d'auteurs les ont analysés déjà. Les luttes pour la survivance française dans les écoles du Nouveau-Brunswick et des Maritimes en général ont fait le sujet d'études pénétrantes. D'autres ont mis l'accent sur nos motifs d'espérer... Ils ont signalé des représentants de l'Acadie dans tous les domaines : religieux, politique, artistique etc.

Les Acadiens apparaissent aux pages de notre histoire, comme un peuple-frontière, comme des Alsaciens ou des Lorrains...

---

14. En 1767, d'autres familles viendront fonder de nouvelles « Cadies » dans le district de Nicolet ; en 1768, dans celui de Saint-Jean, Québec. — Lauvrière, *Ibid.*, p. 477.

15. Dans les *Annales Religieuses de Saint-Jacques*, Claude Dugas, vieux cultivateur vivant en 1872, signale des premiers colons de chez nous, cachés dans les bois, déportés, passant par Québec, par la Nouvelle-Angleterre, etc.

Des Barrès et des Bazin les auraient depuis longtemps présentés au monde, comme d'irréductibles géants de la douleur encaissée, de la foi, de l'espérance et de la charité.

Henri Martin, rempli d'admiration devant les gestes des Français de la Nouvelle-France, ne pouvait s'empêcher de s'écrier, en parlant de 1763 : « Dans l'Inde, on avait pu admirer quelques grands hommes ; ici, ce fut tout un peuple qui fut grand ». Les Acadiens étaient de même sang. Si les autres Français du Canada furent des cédés, et non des vaincus, c'est encore plus vrai des Acadiens.

Les Acadiens, comme Lévis, n'ont pas perdu la dernière bataille. Ils ne méritaient pas d'être traités en vaincus.

On a voulu les englober sous l'oppression, les priver de leur liberté et de leur fierté française. Ce fut en vain.

De tout temps, les hommes et les historiens honnêtes de toutes races comme de toutes croyances n'exhaleront de leur cœur des hymnes de louange méritée que pour les survivants des justes causes . . . C'est le verdict de tous les lecteurs — fussent-ils américains ou anglais — qui, aujourd'hui, lisent *l'Évangéline* de Longfellow, le *Grand-Pré* de Herbin, ou les ouvrages de Casgrain, de Rameau de Saint-Père, de Lauvrière, du Frère Bernard, C.S.V., de MM. Bona Arsenault ou Guy Frégault. Les Acadiens, dans l'Histoire, n'ont qu'un seul et même nom avec le peuple polonais, celui de peuple-martyr.

Quand, après tant de tortures, un petit peuple a le courage de ne jamais renoncer à vivre sa vie d'autrefois et cela sous tous les cieux . . . ; quand il a l'instinct de se grouper et de ne pas douter de la Providence, de ses prêtres et de sa foi, quand, malgré toutes ces lourdes chaînes de calamités, il ne cesse de se redresser et d'agir en union avec tous les esprits créateurs dans un enthousiasme indéfectible, qui oserait mépriser un tel atout dans l'édification de toute une Patrie ? . . .

« La France est un pays de résurrection », se plaisait à répéter René Bazin. Or l'Acadie n'a jamais renié son caractère français. L'Acadie vivante a fait voeu de ne pas mourir. Il n'y a que Dieu qui annihile les peuples . . . Les Acadiens font partie du peuple de Dieu . . .

C'est pourquoi les Acadiens ont rebâti en maints endroits du Canada et jusqu'en Louisiane de nouvelles *Cadies*, entre autres, Saint-Jacques, toujours le mieux connu sous le nom de Saint-Jacques-de-l'Achigan.



**Evangélines  
de chez nous,  
aux fêtes de 1955.**

## ***Livre second***

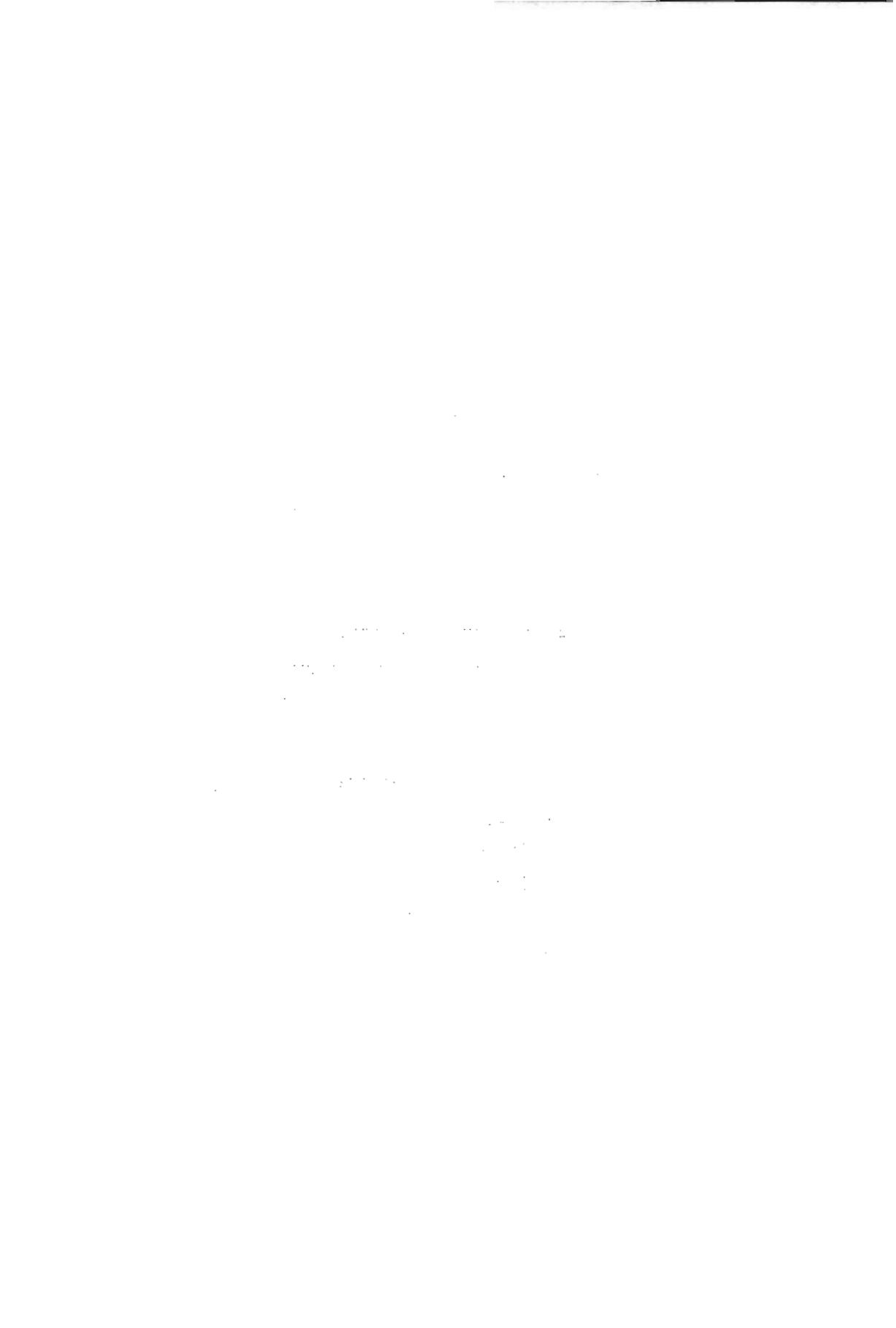
# **UNE NOUVELLE ACADIE, SAINT-JACQUES-DE-L'ACHIGAN**

### **I — LES DÉBUTS (1767-1774)**

- Géographie de Saint-Jacques
- Les Acadiens à Saint-Jacques

### **II — LA VIE (1774-1972)**

- Religieuse et paroissiale
- Civique
- Éducative
- Économique
- Politique et militaire
- Intime



## I — LES DÉBUTS

### *Chapitre premier — Géographie de Saint-Jacques*

Sous le soleil de Québec, la paroisse de Saint-Jacques, située dans le district et dans le diocèse de Joliette, forme un plateau qui s'étend entre le 45° 57' de latitude nord, et le 73° 34' de longitude, à 36 milles au nord de Montréal, à 9 milles au sud-ouest de Joliette, à 12 milles au sud-est de Rawdon et à 15 milles au nord-ouest de l'Assomption. Ce territoire couvre une superficie de 19,356 acres.

#### **Le Paysage**

Chez nous, point de montagne, point de rivière, mais une paroisse isolée, loin des routes fluviales, loin même des voies ferrées, du moins jusqu'à l'aurore du XX<sup>e</sup> siècle, offrant l'aspect d'une immense terre docile.

Chez nous, point de montagne. Mais, encadré d'érablières, un plateau<sup>1</sup> dont un côté légèrement surélevé, attire l'oeil de l'observateur. Que ce dernier, en fait, descende de Rawdon, et qu'il s'arrête sur un des premiers paliers de ce contrefort des Laurentides ! Là, il admirera de chaque côté de la grande artère de Saint-Jacques, des terres de trente arpents, bordées à leurs extrémités de massifs d'arbres, vestiges de la forêt primitive. Ces champs forment des rectangles contigus semblables à des plates-bandes où alternent les fleurs blanches du sarrazin et les fleurs violettes du trèfle, sous l'ombreux panache d'ormes superbes, conservés pour le décor et l'utilité.

Comme tant d'autres, ce même observateur contempera d'humbles coteaux, qui, chaque année, répètent leurs gestes d'offertoire et présentent au Créateur l'or de leur blé, de leur avoine, de leur orge, de leur foin ou bien l'émeraude de leur luzerne, de

---

1. Altitudes : Ruisseau Saint-Georges (savane) : 158 pieds ; Ruisseau Saint-Georges (gare) : 164 pieds ; Chemin du Ruisseau Saint-Georges : 162 pieds ; Bas-du-village (équerre) : 177 pieds ; Église : 192 pieds ; Chemin de Saint-Alexis (côte) : 226 pieds ; Chemin de Saint-Liguori (W. Gaudet) : 243 pieds ; Chemin de Rawdon (Cordon) : 255 pieds ; Bas-des-Continuations : 150 pieds ; Chemin de Joliette (Continuations) : 184 pieds ; Haut-des-Continuations : 235 pieds.

leurs légumes ou de leur tabac. Et ravi, il s'écriera : « Saint-Jacques est une paroisse agricole prospère ! Les terres manifestent partout une merveilleuse fécondité ! »

Chez nous, point de rivière, non plus. Seulement quelques ruisseaux. Au temps du « grand Saint-Jacques », il est vrai, la rivière Ouareau baignait toutes les terres du nord-est de la paroisse et avec les rivières l'Assomption, l'Achigan, la Saint-Esprit, la Rouge et la Blanche, elle fournissait une grande variété de poissons<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, seules quelques terres du rang du Haut-de-l'église (ou Haut-du-ruisseau) s'égouttent dans la rivière Ouareau. Le ruisseau Vacher prend sa source dans les terres du Haut-du-ruisseau, et après avoir conflué avec deux petits cours d'eau du sud-ouest du village (celui de la Source et le ruisseau anonyme situé au-delà de la voie ferrée), il atteint, tout comme le ruisseau Saint-Georges l'Assomption, la rivière Ouareau, près de Saint-Gérard-de-Vaughan.

### La population

Des tribus algonquines (algiques) occupaient notre région. C'était un de leurs territoires de chasse et de pêche, en la partie nord de Montréal. Ces tribus étaient, au dire des Relations des Jésuites, (Thwaites, passim) non des Iroquois, mais des *Iroquets*, peuplade algonquine, plus tard alliée des Français. N'utilisant pas les puits, l'Indien devait suivre les cours d'eau pour étancher sa soif et préparer ses aliments.

Quand ces premiers habitants disparurent-ils complètement de notre région ? — D'après le magistrat L.-U. Fontaine, une famille indienne hivernait à Sainte-Marie vers 1850, exactement à l'endroit où s'élève l'église. À la même date, « Michel, le sauvage » et « Nica, la sauvagesse » venaient à l'église de Saint-Jacques.

Aujourd'hui, les seules traces laissées par ces fils de la forêt sont des noms de rivières. Ils avaient appelé une de ces rivières « Outaragavesipi » ou rivière tortueuse, l'Assomption actuelle ; une autre, rivière l'Achigan, d'un nom indien désignant un poisson bien connu. Enfin, la rivière du Lac Ouareau tirerait son nom de Nanguaro qui signifie « lac lointain ».

---

2. On raconte qu'il y a plus de 100 ans, un seul pêcheur prenait, au dard, à la pêche au flambeau, en une seule nuit, au pied de la chute du Lac Ouareau (probablement à Crabtree), au-delà de cinquante beaux saumons qu'il vendait très cher à Montréal. Les pêcheurs prennent encore dans les alentours, le poisson blanc, l'achigan, le doré, le brochet, la truite, la barbotte, l'anguille, la carpe, le mullet, la brème.

Le nom du ruisseau « Minongon », à Sainte-Marie-Salomé, est indien lui aussi. Dernièrement, M. Pierre Bélanger, indianologue, de Joliette, déclarait qu'il y avait près du Ruisseau-du-nord, à Sainte-Marie, des vestiges d'un campement indien. D'ailleurs, il en existe d'autres dans notre région, à Lanoraie, à Sainte-Emmélie etc . . . <sup>2a</sup>

Nos premiers Acadiens rencontraient sûrement des familles indiennes en route vers les forêts du nord. Durant ses 200 ans, Saint-Jacques, excepté à l'époque où il comprenait Rawdon<sup>3</sup>, est demeuré un centre cent pour cent français et catholique.

### Le sol

L'on aimerait peut-être connaître le passé préhistorique de Saint-Jacques ? Qu'était notre région dans les temps les plus reculés ? C'était le fond d'un océan sur lequel des glaciers ou banquises descendirent très lentement du nord au sud, en nivelant les sommets. Par leur fonte, ils changèrent le pays en une immense pénéplaine où ils creusèrent des lacs et des rivières innombrables. Ils formèrent la mer Champlain, qui comprenait les terres basses ou le bassin du Saint-Laurent.

Quand la mer Champlain se retira, durant les périodes secondaire et tertiaire, elle laissa sur son passage des dépôts résultant de débris morainiques raclés par des banquises. Telle serait l'origine scientifique des terres grises du bassin du Saint-Laurent, notre région géologique ; l'explication de la fertilité de cette zone argileuse et de la quantité considérable de nos pierres des champs, espèces de roches cristallines, pour la plupart granit et gneiss.

Notre sol se divise en six espèces et renferme surtout des terres franches à limon argileux, variant à partir du chemin de Saint-Alexis (la Côte) jusqu'au chemin de Rawdon (le Cordon) ; des terres argileuses, à partir du chemin de Saint-Alexis jusqu'à la croisée des chemins du rang du Ruisseau Saint-Georges et de Sainte-Marie, plus les terres de la partie sud-ouest du Ruisseau Saint-

---

2a. Le Collège de l'Assomption exposait autrefois divers objets indiens provenant de la région, entre autres, une flèche trouvée vers 1900, chez M. Gustave Melançon, à Sainte-Marie-Salomé.

3. *Retours du dénombrement des Habitants du Bas-Canada obtenus durant l'année 1844* : Français, 5,631 ; Britanniques, 11 ; Irlandais, 6 ; Écossais, 2 ; Européens, 4 ; Américains, 2 ; catholiques romains : 5,638 ; Anglicans : 6 ; Méthodistes, 11 ; presbytérien, 1. Avant le démembrement de Rawdon (1837), le nombre des personnes d'origine ou de religion étrangères devait être plus élevé.

Georges ; tandis que celles de la partie sud-est de celui-ci sont de sable moyen à sous-sol argileux. Les terres du rang des Continuations reproduisent, par lisières, les trois mêmes espèces de sol, où apparaissent des flots de sable graveleux, acide ou calcaire <sup>4</sup>.

Les terres franches, à limon argileux, sont assez productives : le foin, le grain, les cultures mixtes à base d'industrie laitière y donnent de bons résultats. Elles sont excellentes pour le tabac à cigare.

Les argiles constituent les meilleures terres de la région. Le foin y pousse dru, de même que le grain. C'est le sol idéal pour les pâturages, l'industrie laitière et pour la culture de la betterave à sucre.

En résumé, notre sol se prête aux cultures spéciales <sup>5</sup>, notamment à celle du tabac, de la betterave à sucre, du sirop, des légumes, ainsi qu'à la grande culture, savoir celle du lin, du blé et des autres grains tels que l'avoine, l'orge, le seigle, le sarrasin, les pois, le maïs etc.

Combien y a-t-il, au village et dans la campagne, de terrains cultivés ou non cultivés, de terrains incultes ou de terres en bois debout ? Les statistiques suivantes — de 1945 — répondent à ces diverses questions.

	<i>Village</i>	<i>Campagne</i>	<i>Total</i>
Terrains cultivés .....	1,185 acres	14,748 acres	15,931 acres
Terrains non cultivés ..	31 "	214 "	245 "
Terrains en forêt .....	148 "	2,820 "	2,968 "
Terrains incultes .....	22 "	190 "	212 "
<b>TOTAL :</b>	<b>1,386 "</b>	<b>17,972 "</b>	<b>19,356 "</b>

#### **Le sous-sol**

Notre sous-sol, même s'il renferme de la pierre à bâtir, n'a pas connu les vastes exploitations. Cette pierre a toutefois servi, sur place, à construire notre première église, le couvent des Dames du

4. *Les sols de la région de Joliette*, publication du Ministère de l'agriculture de Québec, 1940.

5. On appelle culture spéciale, celle des produits cultivés dans les localités qui leur sont le mieux adaptées. Chez nous, la grande culture comprend le blé, puis les autres grains : à savoir l'avoine, l'orge, le seigle, le lin, le sarrasin, les pois, les grains mélangés et le maïs.

Sacré-Coeur, l'église anglicane de Rawdon, ainsi que la plupart des anciennes habitations en pierre dont quelques-unes ont résisté aux rigueurs du temps et du climat.

Un bon nombre de nos clôtures (les autres sont en cèdre ou en fil de fer) témoignent du travail accompli par nos ancêtres pour débarrasser leurs terres de nombreuses pierres calcaires. L'on trouve aussi des roches bleues friables que les enfants s'amuse à briser pour y dégager de minuscules coquillages.

Notre histoire géologique est brève. Elle ne présente ni fossiles, ni roches très variées. Les seules merveilles qui frappent notre curiosité et l'attention des savants sont les *Dalles*, la *Grosse Roche* et le légendaire *Trou de la Zette*.

Demandons à la science des explications sur ces phénomènes. Ce que nous appelons *les Dalles* n'est pas simplement un mot poétique chargé de mystère, un coin pittoresque de la rivière Ouareau sur la route de Joliette, ou un endroit autrefois recherché des pique-niqueurs et des pêcheurs, mais d'après les géologues, sourciers de nos richesses enfouies, la région des Dalles est une entité géologique. Elle appartiendrait à une formation calcaire, nommée *Black River*. La formation du *Black River* est une couche de pierre de cinquante pieds d'épaisseur qui se divise en trois membres distincts : le Pamélie, calcaire dolomitique ; le Lowville et le plus intéressant pour nous, le Leray, calcaire noduleux, de couleur sombre qui prend à l'air des teintes bleuâtres. Il se présente en lits très épais qui résistent bien à l'érosion. Ses affleurements, plats ou inclinés, peuvent dépasser quelques centaines de pieds carrés en superficie. On leur donne, en plusieurs endroits, le nom de *dalles*. Sur ces affleurements, les joints et les cassures ont, la plupart du temps, été élargis par le travail de dissolution, très efficace dans ces calcaires. Ces pierres bleuâtres, de calcaire noduleux, servaient dès les débuts de la paroisse, comme matériaux de construction.

Puisque, dans nos esprits, la rivière des *dalles* est presque inséparable de la *rivière Rouge*, pourquoi ne pas tirer au clair son origine en consultant les mêmes savants ? — Ils notent le travail géologique des eaux courantes et signalent des phénomènes d'ablation et de creusement. Ainsi les eaux usent ordinairement les bords des rivières. Elles liment facilement les roches tendres, comme les schistes, mais se brisent contre les roches dures. Alors, les pentes demeurent abruptes et la rivière coule souvent dans des gorges profondes ou des canons (canions). C'est le cas de la rivière Rouge entre Saint-Jacques et Joliette.

La *grosse roche* est un bloc erratique de 15 à 20 pieds de diamètre, un de ces blocs rocheux abandonnés par les glaciers.

Le *trou de la Zette* est un trou de fées... D'après les légendes, des fées auraient habité nos parages... En réalité, « ces trous de fées » sont des effets des eaux d'infiltration. Ces eaux finissent par dissoudre les calcaires. À la longue, il restera au sein des roches, des vides appréciables qui formeront les grottes ou les cavernes... C'est l'assèchement de ces rivières souterraines qui occasionne les « trous de fées », que l'on rencontre dans les terrains calcaires, notamment à Crabtree, (exactement, dans le rang du Grand-Lac-Ouareau détaché de Saint-Jacques au démembrement de Crabtree, en 1921) <sup>6</sup>.

#### Le climat

Jacques Cartier, en écrivant au roi de France, parlait ainsi des Indiens : « ils sont tant hommes, femmes qu'enfants, plus durs que bêtes au froid ». Le climat actuel n'a pas sensiblement changé. Notre climat est caractérisé par l'abondance des précipitations, par l'influence de la couche de neige hivernale et par un grand écart des températures extrêmes. Aussi, est-il très froid en hiver et très chaud en été. La température oscille entre 60° et 90° F., en été ; durant l'hiver, elle varie entre 30° au-dessus et 30° au-dessous de zéro. La température moyenne de l'année s'établit à 40° F. au-dessus de zéro. Les fluctuations de température satisfont les plus exigeants. L'expérience annuelle de la fonte des neiges nous permet de constater qu'il fait un peu plus froid chez nous qu'à Joliette ou à l'Épiphanie. Le « temps des sucres » est ainsi plus prolongé qu'ailleurs. La neige repose nos terres et le dégel tardif leur assure une fécondité plus grande. Ce climat rude est tonifiant : il n'est pas humide.

La précipitation atmosphérique est de 35", répartie assez uniformément sur toute l'année <sup>7</sup>.

6. Ces renseignements géologiques sont presque littéralement tirés de Laverdière, U.-W. et Morin, Léo, dans *Initiation à la Géologie*, Fides 1941, pp. 102, sqq. Voir aussi *Les Carnets Pédagogiques, C.S.V.*, Cercle Champagneur, Joliette, Février 1949, n° 76 : *Excursions scientifiques au « Trou de fée »*.

7. Chacun aime enregistrer des records de température. En voici quelques-uns. En 1932, la première neige de l'hiver ne tomba que le 18 janvier ; ce qui avait permis à Jos. Marion de labourer, le 12 précédent. — Le 25 octobre 1933, il tomba 14 pouces de neige qui demeura. — Le 1<sup>er</sup> juin 1943, tempête de neige. — Le 27 octobre 1962, 12 pouces de neige, mais elle dis-

La période moyenne de végétation est de 118 jours, allant de la mi-mai à la mi-septembre.

Nos habitants ont tenu compte de l'intensité des vagues de froid ou de chaleur dans la façon de construire leurs maisons et leurs bâtiments.

Jusqu'aux grands feux de 1890 ou de 1914, un bon nombre de maisons du village étaient en pierres des champs, à deux étages et à larges cheminées<sup>8</sup>. C'étaient des maisons confortables, spacieuses, accueillantes aux enfants, aux pauvres et aux visiteurs.

### Flore et faune

Un terrain aussi fertile produit naturellement des essences forestières diverses que Joseph Bouchette énumérait déjà, en partie, dans sa description topographique de la seigneurie de Saint-Sulpice.

Nos terres élevées sont couvertes de forêts de bois durs que nos gens appellent de préférence « bois franc ». Nommons l'érable à sucre « d'une grande perfection » (Bouchette), la plaine ou érable argenté, le hêtre à grandes feuilles avec ses délicieuses fâines, le chêne aux glands doux ou amers, le noyer cendré et ses noix longues, le caryer blanc (noix amère) et le caryer dur et leurs noix douces ou amères, le noisetier à long bec ou coudrier rostré, le marronnier, l'ostryer de Virgine, le bouleau, le merisier et l'orme. Tous ces arbres à feuilles caduques, avant de servir d'excellent bois de chauffage, étalent leur futaie surtout aux limites de nos champs<sup>9</sup>.

---

parut en novembre. — En 1963, les quinze derniers jours d'octobre, la température se maintint à 75° F ; même chose en 1968. — En 1970, du milieu de juillet à la fin d'août, la moyenne fut de 85° à 90°. Enfin, record du siècle, le nombre des tempêtes et les quelque 150 pouces de neige, durant l'hiver de 1970-1971.

8. Voir Morrisset, Gérard, *Le Devoir*, 29 nov. 1943. Ce qu'il dit des maisons de Varennes s'applique à la lettre aux nombreuses *maisons de pierre* de chez nous. Subsistent les maisons de René Marsolais (1806), Honorius Locat (1807), Georges Soulières (1822), Lucienne Marsolais (1825), Louis Lévesque, Jean Caris (Les Ruines), Jean-Paul Lapointe, Adrien Gagnon, Clément Brisson, Édouard Mercier, Réal Michaud, Jean-Paul Clermont, Gérard Archambault et quelques autres qui datent pour la plupart, des environs de 1825, plutôt avant qu'après. Il en existe une dizaine dans Saint-Alexis.

9. Les amateurs de sciences naturelles trouveront en appendice une nomenclature plus complète de la flore de Saint-Jacques et une étude sur notre ail des bois, à la page 374.

Dans les terres basses, croissent en abondance les bois mous, tels que le pin « d'une belle venue » (Bouchette), le cèdre, le sapin, l'épinette rouge (ou mélèze), l'épinette blanche qui fournit la plus ancienne des gommés à mâcher, la pruche, le bois blanc (ou tilleul), le liard, le peuplier de Lombardie, le tremble et le saule. En septembre et en octobre, les magiques couchers de soleil embrasent ces forêts de fantaisistes incendies où flamboient le pourpre et l'or, le carmin et le rose, l'argenté des bouleaux et le vert foncé des conifères. Apothéose des essences d'ombre et de lumière qu'un instant plus tard le crépuscule ensevelit dans ses tentures macabres de violet et de noir.

En plus des arbres, notre flore comprend des arbustes et des arbrisseaux. L'on a réussi à acclimater des pommiers, des pruniers, des pimbinas ou viornes d'Amérique et des lilas qui ombragent ou encerclent nos jardins. Dans nos sous-bois ou le long des clôtures et des fossés abondent les fraises, les framboises, les catherinettes (framboises noires ou sauvages), les gadelles, les groseilles et sou-vent, au-dessus des harts rouges (cornouillers) et de l'herbe Saint-Jean, des aulnes, des cerisiers, des cenelliers s'entremêlent pour former des taillis, rendez-vous de la menue gent ailée.

Pour le commun des mortels, la flore c'est avant tout, les plantes et les fleurs. Dans nos sous-bois qui scintillent de lucioles, le soir, poussent au printemps les trilles, la smilacine, les fougères, le ginseng, la maïanthème, le petit thé (Gaulthérie), les actées rouges et blanches, le muguet des bois, (ou pyrole), les sabots de la Vierge (ou cypripède), les violettes jaunes, l'ail doux, le carcajou (dentaria diphylla) ou snicroûte) — marinade recherchée ! — les rognons de coq, enfin le sang-dragon (la sanguinaire canadienne) dont un de nos députés, le Dr J.-B. Meilleur décrivait, dès 1826, les propriétés médicinales au savant docteur Stephenson du McGill.

En été, les teintes multicolores des plantes et des fleurs de chez nous émaillent de leur sourire innombrable le tapis vert de nos prés. S'enivrant à la rosée matinale et aux frais arômes de la brunante, sous les caresses du vent et du soleil, au rythme du balancement des folles avoines, ondulent « le peuple étoilé des marguerites » (F. Victorin), des lis jaunes et des stellaires, l'éclatante floraison des verges d'or et des pissenlits, des gentianes et de la chirorée, des myosotis (forget-me-not) et des anémones, des marguerites rouges (ou épervières orangées), des violettes et des immortelles, les cardères etc . . .

Dans les baissières, la quenouille, flambeau des réjouissances populaires d'autrefois, côtoie le trèfle d'eau (ményanthe). Au cœur

de nos forêts et de nos savanes, sur les versants des fossés ou au ras des clôtures, que de plantes, des simples que vendent nos herboristes, — les pharmaciens —, fournissaient à nos grand-mères d'infailibles tisanes contre tous nos malaises d'enfants. Citons la camomille, le baume, l'anis, la savoyane, l'herbe à dinde, le sureau blanc etc . . .

D'autres plantes de chez nous figurent avec honneur, même dans la grande histoire ! Il s'agit de la lobélie, du ginseng et du grémil officinal.

La lobélie (*lobelia inflata*) aurait été découverte par le docteur Meilleur à Saint-Jacques, en 1831. Le ginseng trouva chez nous un fervent propagateur. N'est-ce pas le docteur L. Genand qui lançait cette culture ici, en 1851 ? Enfin le grémil officinal (appelé vulgairement herbes aux perles ou graines de lutin) est mentionné dans l'encyclopédie qu'est la *Flore Laurentienne* du Frère Marie-Victorin, É.C., (p. 460). Le docte botaniste canadien, après avoir expliqué d'où viennent les noms donnés à cette plante, ajoute : « Dans le district de Saint-Jacques de l'Achigan on se sert du grémil comme succédané à la digitale. On en fait prendre aux chevaux pour leur donner du tonus avant de les vendre ».

Nos forêts et nos prés abritaient et abritent encore aujourd'hui une modeste faune, qui comprend, outre de nombreux écureuils, « suisses », lièvres, siffleux (marmottes), des renards, des rats musqués, des bêtes puantes (mouffettes), des blaireaux et des belettes. Presque chaque année, à la saison des fruits sauvages ou des « fruitages », apparaissent à l'orée des bois, le chevreuil et l'ours noir.

Notre faune ornithologique n'est pas beaucoup plus prétentieuse . . . Nos chasseurs abattaient, autrefois plus qu'aujourd'hui, maintes outardes, tourtres ou perdrix, des butors et des oiseaux de proie tels que l'émérillon, l'épervier, la buse, la chouette et le hibou. D'autres volatiles, moins rapaces, plus apprivoisés et aux chants plus harmonieux, égalaient nos prairies, nos érablières et les bords de nos ruisseaux. Rappelons les principaux : les pigeons, les hirondelles, les goglus, les grimpereaux, les passereaux (moineaux), les merles, les étourneaux, les « récollets », (jaseurs du cèdre), les grives, les pinsons ou rossignols, les fauvettes, les chardonnerets, les troglodytes et les oiseaux-mouches (colibris), les loriots, les geais, les pique-bois (pics), les piverts, les batailleurs de corneille, les moucherolles, les chauves-souris, les ramoneurs de cheminée (martinets), les engoulevants etc . . . Enfin, signalons l'arrivée des perdrix hongroises depuis environ 1967.

## Chapitre deuxième — Les Acadiens à Saint-Jacques

### Vers L'Assomption

Au moment de la Déportation, certaines familles, avons-nous dit, étaient parvenues à s'enfuir et à se diriger vers Québec. C'est ainsi qu'au printemps de 1756, 225 Acadiens y parvinrent par bateau<sup>1</sup>.

De 1756 à 1760, la ville de Québec et les environs continuèrent à en héberger quelques milliers. Ainsi, en 1758, les registres de la paroisse Saint-Charles de Bellechasse (Rivière Boyer) accusent « une mortalité s'élevant au chiffre énorme de 90 victimes. L'arrivée du grand nombre de familles acadiennes en est la cause ».

D'autres iront par groupes dispersés, chercher refuge à Trois-Rivières, à Saint-Grégoire de Nicolet, à Yamachiche, à Saint-Sulpice, dans la région du Richelieu et au Portage de l'Assomption. Ces derniers sont les nôtres. Ils viendront fonder Saint-Jacques, Saint-Alexis, Saint-Liguori, Sainte-Marie-Salomé, une partie de Sainte-Julienne et de Crabtree, et plus tard Saint-Alphonse, Saint-Côme et Chertsey. Ils commenceront par s'établir sur les bords de l'Assomption et de l'Achigan, comme colons, engagés de ferme ou petits fermiers à bail<sup>2</sup>. L'accueil peu ordinaire du curé Jacques DeGeay (DeJeay, Degeay)<sup>3</sup>, et l'hospitalité sans pareille de ses ouailles ranimeront en eux l'espoir de refaire leur vie.

Vers 1759-1760, parmi ces « errants et fugitifs », comme les appellera le notaire J.-B. Daguilhe, de l'Assomption, il y avait Denis Petitot Sincenne, 47 ans, et son épouse Marie-Josephte Granger,

---

1. Il s'agissait du « Pembroke ». À l'instigation de Charles Béliveau, Charles Dugas, Joseph Guilbeault, Pierre Goudreau et Denis Petitot-St-Sceine, on avait garrotté l'équipage. D'après Casgrain, *ibid.*, p. 165, il y avait 32 familles ; 60 épouses avaient perdu leur mari.

2. La majeure partie des détails qui suivent — pour ne pas dire tous —, je les ai puisés dans *Histoire de l'Assomption*, 1967, de Me Christian Roy, p.c.s. à Joliette, ainsi que dans ses imposantes notes généalogiques manuscrites des familles acadiennes de la région de l'Assomption-Joliette. De vrais travaux de bénédictin ! Aussi, suis-je heureux de le remercier de m'avoir permis de les consulter.

3. L'abbé Jacques Degeay était né dans le diocèse de Lyon, France, en 1717. Entré chez les Sulpiciens, il fut ordonné prêtre en 1740. Arrivé au Canada, le 21 juillet 1741, il devint deuxième curé de l'Assomption de 1742 à 1774. (Henri Gauthier, P.S.S. *Sulpitiana*, 2<sup>e</sup> éd. 1926, p. 194)

de Grand-Pré, avec au moins neuf grands enfants (sa veuve s'établira à Saint-Jacques) ; Pierre Girouard, 39 ans, et son épouse Anne-Madeleine Doucet, de Port-Royal, avec trois enfants (ils avaient été déportés à Portsmouth « en l'ancienne Angleterre ») ; François Girouard, 45 ans, et son épouse Marie Poirier, de Beaubassin, et un enfant (s'établira à Saint-Sulpice) ; Jacques Doucet et son épouse Anne Landry, de Port-Royal (s'établira à Saint-Jacques) ; Pierre Martin-Barnabé, 58 ans, et son épouse Marie-Anne Granger, de Port-Royal, avec quatre enfants (s'établira à Saint-Jacques) ; Pierre Doucet, 29 ans, et son épouse Marie Arsenault, de Port-Royal (s'établira à Saint-Jacques) ; Simon Savoie, de Beaubassin, et sa fille Anastasie (s'établira à Lachenaie, et ses frères, à Louiseville) ; François Cormier, de Beaubassin (s'établira à l'Assomption).

En 1761, Pierre Landry, 63 ans, et sa femme Euphrosine Doucet, de Port-Royal (s'établira à Maskinongé) ; Paul et Michel Bourgeois (s'établiront à Saint-Jacques). En 1762, Pierre Forest, 24 ans, et son épouse Élisabeth Vincent, « de la paroisse de Ménéodi de l'Acadie » (Menoudy) et sa soeur, Catherine Forest ; Joseph Girouard et son épouse Marie Arsenault, de Port-Royal (s'établira à Saint-Jacques).

Entre 1760 et 1763, François Bernard, 23 ans, de Beaubassin ; François Poirier et son épouse Madeleine Arsenault, de Beaubassin, et leur fille Madeleine (s'établira à Saint-Jacques) ; son frère, Jean Poirier et son épouse Rosalie Martin (s'établira à Saint-Jacques) ; Marguerite Martin, veuve de Claude Doucet, de Port-Royal.

En 1764-1765, Isabelle Comeau, veuve de Jean Vincent, avec sept de ses enfants (s'établira à Saint-Jacques après avoir été en captivité à Halifax) ; Jean Arsenault, 61 ans, et son épouse Mad.-Marguerite Hébert et leurs trois enfants, de Beaubassin (s'établira à Saint-Jacques) ; Armand Cyr, « garçon volontaire » (s'établira à Verchères). Enfin, la veuve Jean Daigle, (Marie-Joseph Thériault) et ses deux enfants (s'établira à Saint-Jacques), et Jean-Baptiste Thibodeau, 28 ans, avec son épouse Marguerite Dugas (s'établira à l'Assomption).

À mesure qu'elles arrivent, ces quelque vingt familles s'installent donc d'abord à l'Assomption et dans les environs. On l'imagine facilement, ils sont aux aguets des moindres renseignements, au sujet de leurs compatriotes.

Combien devait être précieux ce qu'on appellera plus tard le « téléphone arabe », c'est-à-dire, la transmission orale de la moindre nouvelle de parents ou d'amis.

Enfin, en septembre 1766, une Proclamation royale adressée à tous les seigneurs, concernait les réfugiés acadiens et recommandait les points suivants : « prendre soin des Acadiens, les établir sur les terres non concédées de leur seigneurie, aux meilleures conditions possibles, et leur fournir pour l'espace d'un mois les provisions à même les magasins du Roi »<sup>4</sup>.

### Seigneurie de Saint-Sulpice

Grands seigneurs et magnanimes bienfaiteurs, les Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice s'intéresseront au sort des infortunés Acadiens exilés en Nouvelle-Angleterre ou déjà arrivés dans l'Assomption. Dès avril 1766, avant la Proclamation Royale, ils ont fait arpenter les terres du Ruisseau Saint-Georges, pour les y établir.

En octobre, ils recevront encore une quinzaine de familles, puis, en 1767, une cinquantaine. Ils les orienteront vers les terres du nord de leur seigneurie de Saint-Sulpice, « vers ces belles plaines toutes couvertes d'érables »<sup>5</sup>.

Qu'est-ce donc que cette seigneurie ?

« Cette seigneurie de Saint-Sulpice, au nord du Saint-Laurent, dans le comté de Leinster, est bornée en front par la rivière (le Saint-Laurent), au fond par le township de Rawdon (Cordon de la Seigneurie), au nord-ouest par la Seigneurie de la Valtrie (rivière Ouareau), et au sud-ouest par celle de l'Assomption (Grand-Ligne de Saint-Alexis) ; elle a deux lieues de front sur six de profondeur »<sup>6</sup>.

« Il y avait déjà plus d'un siècle (1640) que ce territoire qu'occupent aujourd'hui les paroisses de Repentigny, Saint-Sulpice, L'Assomption, Saint-Paul-l'Ermitte, Charlemagne, L'Épiphanie, Saint-Gérard, Saint-Jacques, Saint-Roch et Sainte-Marie, avait été cédé à Messieurs les Associés de Notre-Dame de Montréal, et aucun colon ne s'était encore fixé au-delà de Saint-Sulpice et de Repen-

4. *Gazette de Québec*, 15 sept. 1766, Arch. Can. 1905, vol. II, p. 157.

5. Partout, à l'exception de Sainte-Marie-Salomé.

6. Bouchette, Joseph, *Description topographique du Bas-Canada etc...* 1815, pp. 234-237.

tigny. Ville-Marie, et les établissements voisins avaient absorbé toutes les ressources dont on avait disposé. C'est au prix des plus grandes difficultés que jusque-là s'était opéré le défrichement. Seuls, pendant les rares années d'apaisement, les explorateurs et les coupeurs de bois avaient osé remonter le cours des affluents du grand fleuve, pour s'enfoncer dans les solitudes mystérieuses de la forêt. Mais dès que s'ouvrit la dernière période de paix avant la conquête du pays, la colonisation et le commerce prirent un nouvel essor » <sup>7</sup>.

La place la plus importante de la Seigneurie de Saint-Sulpice était L'Assomption qui s'appelait alors Saint-Pierre du Portage ou Le Portage, tout simplement. Ce bourg, fondé en 1717, quand les deux frères Charles et Thomas Goulet <sup>8</sup> y construisirent la première hutte, fut érigé en paroisse en 1724, sur requête de Messire Pierre Le Sueur, prêtre-missionnaire, et de quelques autres citoyens. Les Sulpiciens, seigneurs de toute cette étendue de terre, desservait la cure de l'endroit.

#### Groupe de 1766

C'est M. Étienne de Montgolfier, alors supérieur des Messieurs et vicaire général de l'évêque de Québec pour la région de Montréal, qui accueille les exilés dans sa seigneurie.

« La paroisse de M. Degeay <sup>9</sup>, curé de l'Assomption », écrit-il, le 16 octobre 1766, à Mgr Briand, évêque de Québec, vient d'augmenter tout à coup d'environ quatre-vingts personnes par l'établissement de douze ou treize familles acadiennes arrivées nouvellement dans ce pays, que j'ai accueillies dans cette paroisse, et à qui j'ai donné des terres dans ses profondeurs.

---

7. En 1861, la valeur des cens et rentes sera évaluée à \$48,562.00 et celle des lods et vente, à \$64,430.46 (ou 966 louis, 9 chelins et 1¼ denier courants) : \$112,992.46. La seigneurie voisine, de Lavaltrie vaudra \$88,138.98, et celle de Lanoraie, plus grande, aura une valeur de \$110,960.38. Voir : *Cadastres abrégés des seigneuries du district de Montréal*, Gouvernement de Québec, 1864.

8. Au sujet des premières familles de l'Assomption, voir le *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. XLI, n° 11, 1935, p. 700; article de Mme Thérèse Archambault-Lessard, et l'inépuisable *Histoire de l'Assomption* de Me Christian Roy, p.c.s.

9. Forget, Mgr Anastase, *Histoire du Collège de l'Assomption*, p. 10. L'abbé Jacques Degeay était né dans le diocèse de Lyon, France, en 1717. Entré chez les Sulpiciens, il fut ordonné prêtre en 1740. Arrivé au Canada, le 21 juillet 1741, il devint deuxième curé de l'Assomption de 1742 à 1774. (Henri Gauthier, P.S.S. *Sulpitiana*, 2<sup>e</sup> éd. 1926, p. 194)

« Je leur ai envoyé un prêtre pendant environ trois semaines pour pourvoir à leurs besoins spirituels les plus pressants : c'est M. Brassier, (Gabriel-Jean) il en est de retour, et me paraît fort édifié de sa mission »<sup>10</sup>.

En octobre, l'abbé Degeay, semble-t-il, était allé à Québec au-devant de ces douze-treize familles. Il les amène à l'Assomption qui mettra à leur usage divers « centres d'accueil » de fortune, entre autres, une immense bâtisse, en arrière de l'église actuelle, l'entrepôt « Leroux ». Le curé dira qu'ils sont « cabanés tout autour du Portage ». Ils sont environ 80 personnes, attendant « le jour pas trop lointain, que sur ces terres boisées qui leur étaient concédées dans les profondeurs de la seigneurie, des maisons bien à eux abriteraient leurs misères, leurs amours et leurs espoirs. Quelques-uns d'entre-eux, surtout parmi les vieux, (comme François Landry, 75 ans, et son épouse, Marie Doucet) sont morts à l'Assomption, bien près du but rêvé. Ils ne virent jamais cette « Nouvelle Acadie » que pour eux, Messire Degeay s'efforçait de bâtir ».

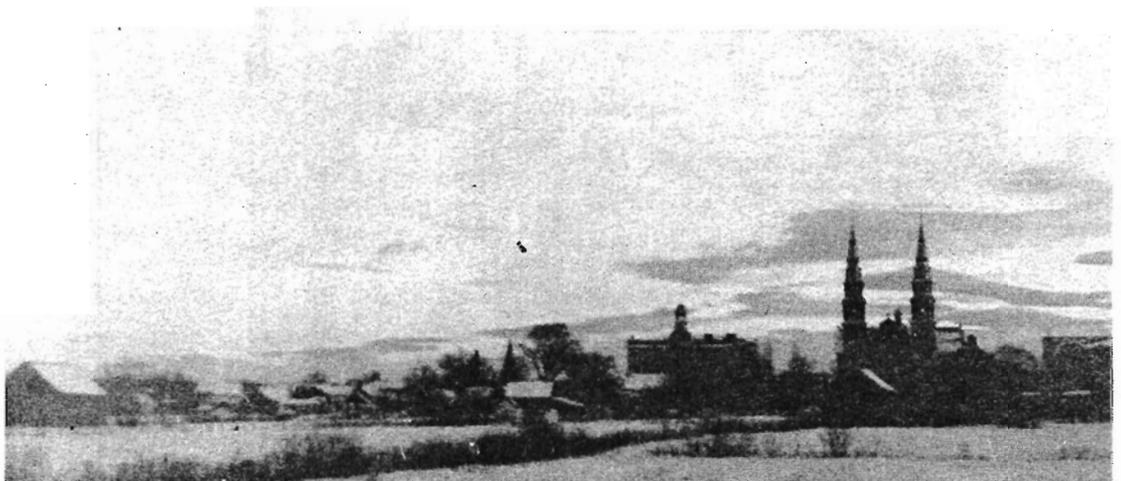
En octobre, le curé revalide les baptêmes et les mariages contractés civilement en Nouvelle-Angleterre, durant l'exil.

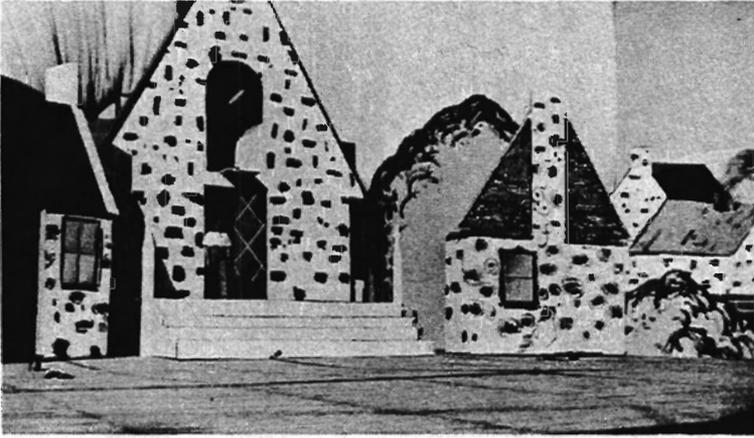
Voici les noms de ces familles : la plupart s'établissent à Saint-Jacques.

Blanchard Jean-Baptiste	52 ans	Élisabeth Thériault de Port-Royal	6 enfants
Breault Joseph	23 ans	Anastasia Benoit de Grand-Pré	1 enfant
Forest Joseph	61 ans	Anne Girouard de Beaubassin	4 enfants
Guildry-Labine Jean	41 ans	Marguerite Piquotte de Port-Royal	4 enfants
Hébert Charles	41 ans	Marguerite Landry de Port-Royal	2 enfants

10. Lettres de M. de Montgolfier à l'évêque de Québec, *Archives de l'Archevêché de Montréal*. Dans une lettre du 3 novembre 1766, le grand vicaire parle d'une correspondance entre M. Degeay et le Gouverneur au sujet de soldats déserteurs. M. de Montgolfier juge sévèrement ses subordonnés : le curé de l'Assomption n'échappe pas à ses reproches. Dans la lettre précitée, il le traite de « caractère bouillant ». (Voir *Vie religieuse*, note I). Après la mort de M. Degeay, il lui reconnaîtra de grandes qualités. Et Mgr Briand dira qu'il était « un saint édifiant ».

**Notre village (1945).**





Dans la cour de l'Académie, village de Grand-Pré (Décor du P. W. Corbeil, C.S.V.).

Fêtes de 1955. — Mgr Omer Bonin, curé, célèbre la messe chez Rodolphe Dugas, le 26 juin, à l'endroit où fut célébrée la 1<sup>re</sup> messe en 1772. Sous-diacre : M. Maurice Contant. À gauche : le F. Félix Forest, O.F.M.





### MAISONS DE STYLE CANADIEN

— En bois ou de pierre, la maison « canadienne » manifeste un souci constant d'adaptation au climat (et souvent à l'environnement). En effet, l'hiver draine vers lui les esprits comme les énergies.

Maison Hubert Bourgeois, Sainte-Marie-Salomé. — Contemporaine de l'autre, elle se fait remarquer, elle aussi par ses murs « en pièce sur pièce », par l'angle aigu de son pignon, la longueur de son toit, ses cheminées de pierre et « en chicane » (1946)

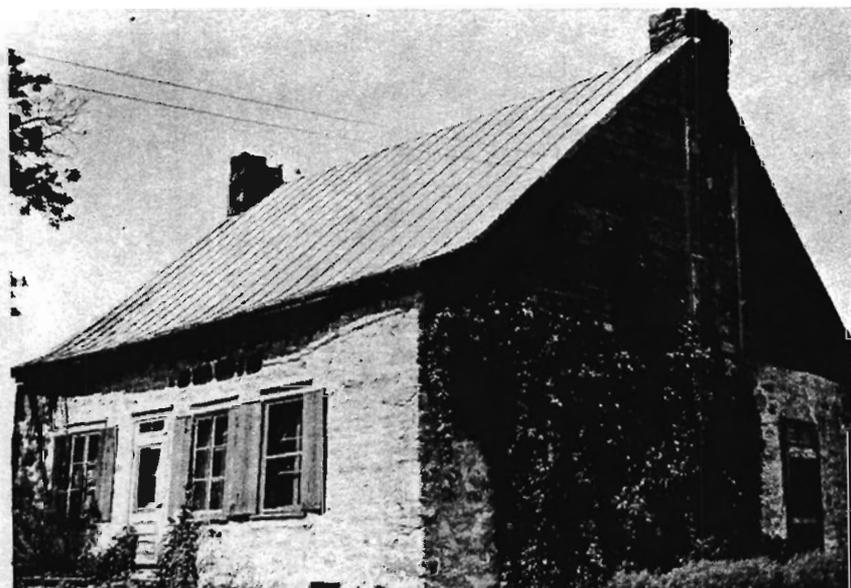
Maison Pierre-Michel Marsolais. — En 1790, Joseph Leblanc l'habite. Par la suite, Joseph Leblanc, Narcisse Leblanc, Médéric Leblanc (1880-1919); Sinaï Sincerny (1919-1937); Adalbert Sincerny (1919-1955); Pierre-Michel Marsolais (1955- ). (1970)





Cette maison (haut) s'élevait (vers 1918) près de chez M. Bernard Brisson, « par En-Haut ». La maison Melançon existe toujours chez M. Clément Brisson, dans le « Bas-des-Continuations ». Forme carrée, murs de pierre au rez-de-chaussée, et en bois à l'étage, cheminées « en chicane. »

Ces deux maisons doivent dater du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle.



Landry Amand <sup>11</sup>		Madeleine Landry de Grand-Pré	4 enfants
Landry François	75 ans	Marie Doucet de Grand-Pré	4 enfants
Landry Germain	32 ans	Marguerite Benoit de Pisiguit	?
Landry Jean-Baptiste	50 ans	Marie Hébert de Grand-Pré	?
Landry Jean-Baptiste <sup>12</sup>	50 ans	Marguerite Daigle de Grand-Pré	4 enfants
Landry Paul	41 ans	Anastasie Leblanc de Port-Royal	4 enfants
Leblanc François <sup>13</sup>	54 ans	Élisabeth Dugas de Grand-Pré	2 enfants
Leblanc Joseph <sup>14</sup>	34 ans	Marguerite Landry de Grand-Pré	1 enfant
Leblanc Paul	60 ans	Madeleine Forest de Grand-Pré	6 enfants
Leblanc Simon	44 ans	Marguerite Thériault de Grand-Pré	3 enfants

(Ces 4 Leblanc étaient avec leur mère Mme Antoine Leblanc)

11. Se serait établi à L'Acadie en 1767.

12. S'est établi à l'Assomption.

13. Eut une terre au Ruisseau Saint-Georges ; 1<sup>er</sup> Acadien de ce groupe dont la résidence en cette « Nouvelle-Acadie » sera officiellement confirmée. Aujourd'hui, chez M. Gérard Lescarbeau (n° 19, R. Saint-Georges, sud). Cette terre a toujours appartenu aux Leblanc dont Mme Lescarbeau (Victoire Jetté) est descendante par sa mère.

Quelques terres appartiennent encore à la même famille depuis avant 1800 : celles d'Arthur Leblanc, Jean Forest, Denis et Ernest Lanoue, Roméo Brisson, Marcel Mercure, et probablement quelques autres.

À Sainte-Marie, celles d'Engelbert Lord, Antonin Gaudet, Octave Richard, Gérard Martin, Charlemagne Mireault, Charlemagne Fontaine, Fernand Lord, Gustave Melançon (1790), Claude Melançon (à Ovide), Adalbert Brien (1816) et celles du côté des épouses des propriétaires de Henri Mireault, Oscar Jetté, Ludovic Ancil, et Philippe Bourgeois (liste fournie par M. Marc Brien).

À Saint-Alexis, celles de Pierre Forest, Gilles Ricard, Dominique Dupuis (la maison la plus ancienne de cette paroisse) ; à partir de vers 1820, celles de Rosaire Aumont, Guy Robert, Florent Riopel, Pierre Roy, Damien Bertrand, Paul Mailhot, Maurice Thériault, Pierre Perreault (notes fournies par M. Ange-Albert Payette).

14. S'établira « à l'équerre », au n° 2, Bas-de-l'église, sud, chez M. J.-M. Venne.

## Groupe de 1767

Ce groupe vient lui aussi, comme celui de 1766, des environs de Boston, comme Salem, Waltham, et du Connecticut, comme Pomfret Center, Norwich, New London. Les pourparlers de transport ont été longs. Il y a longtemps qu'on multipliait les pétitions pour revenir au Canada.

En mai 1767, un nouveau contingent « d'Acadiens de nation » vint de « Canaticotte » (Connecticut), ou de la « province de Boston » — rejoindre les frères acadiens déjà rendus à l'Assomption.

Toujours est-il que le 3 octobre 1766, à Norwich, Joseph Granger, François Simon, René Martin, Anne Granger, Marie Brun, René Babinot, Pierre Préjean, Alexandre Hébert, Jean Forêt, Dominique Robichaud, Pierre Miro, Tadée Fontaine, Louis Fontaine, Charles Gaudet, Julien ?, Jean Richard, Pierre Mireault, Jacques Michel, Charles Brun, Pierre Lord, Jean Brun, Michel Daigle, Guillaume Bourgeois, Simon Forest, François Forest, Daniel Granger etc... demandent à l'Honorable Assemblée de la Colonie de Connecticut qui doit se réunir à New Haven, le 2<sup>e</sup> jeudi d'octobre, de l'aide pour être transportés au Canada « où on leur offre des terres ». Ils sont 147 et ils sont trop pauvres pour assumer les frais de transport<sup>15</sup>.

Leur a-t-on accordé le secours requis ? Il semble que oui. En effet, en 1767, « certaines personnes, d'influence et d'autorité évidentes, ont réuni les vestiges épars de ces exilés acadiens à Norwich, d'où le capitaine Leffingwell en transporta 240 à Québec sur le brick « Pitt »<sup>16</sup>.

D'autres partirent aussi, mais du centre et du nord-ouest du Connecticut ; ils semblent être venus à pied et ensuite par bateau via Albany, le Lac Champlain et le Richelieu où d'aucuns s'établirent dans la région de Saint-Jean — à L'Acadie —, et d'autres, dans celle de l'Assomption, chez nous<sup>17</sup>.

C'est l'été. On imagine la joie des retrouvailles. De ce groupe d'environ 240 personnes MM. Degeay et Brassier rebaptisent plusieurs dizaines d'enfants et revalident 25 mariages.

---

15. *Connecticut State Archives.*

16. *Catholic Church in New England* — Diocese of Hartford, 1900, p. 72, James O'Donnell.

17. Selon le P. Hector-J. Hébert, s.j. (Lettre à F.L., le 15 sept. 1955)

Ils forment un total de 50 familles environ, avec quelques jeunes gens, quelques veufs et quelques célibataires. Les voici :

	<i>Âge</i>	<i>Épouse</i>	
	<i>Provenance</i>	<i>Enfants</i>	<i>Établissement</i>
Béliveau Charles	32	Osite Dugas	
	Port-Royal	5	Saint-Jacques
Bourgeois Amand	32	Marguerite Dugas	
	Port-Royal	1	Saint-Jacques
Bourgeois Guillaume	50	Anne Hébert	
	Port-Royal	4	Saint-Jacques
Bourque Joseph	49	Marguerite Mireault	
	Port-Royal	3	L'Épiphanie
Brault Alexis	45	Marguerite Béliveau	
	Grand-Pré	4	?
Brault Joseph	38	M.-Anne Piquotte	
	Grand-Pré	2	
Brault Paul	27	M. Joseph Landry	
	Grand-Pré		Saint-Jacques
Brault Pierre	25	M. Joseph Dupuis	
	Grand-Pré	6+	
Comeau Joseph		Mad. Girouard	
	Grand-Pré	1	
Dugas Joseph	63	veuf	
	Port-Royal	1+	L'Épiphanie
Dugas Claude	57	Marie Melançon	
	Port-Royal	5+	L'Épiphanie
Dupuis François	35	Marguerite Préjean	
	Grand-Pré	4	Contrecoeur
Dupuis Sylvain	46	Françoise Leblanc	
	Grand-Pré	6	Saint-Jacques
Dupuis Jean-Baptiste	44	M. Joseph Thibodeau	
	Grand-Pré	3	Saint-Jacques
Dupuis Amand	38	M. Blanche Landry	
	Grand-Pré	5	Saint-Jacques
Dupuis Pierre	54	Anastasia Bourgeois	
	Grand-Pré	2	Saint-Jacques
Fontaine Louis-Thadée	64	Thérèse Robichaud	
	Port-Royal	3+	Saint-Jacques

Forest Charles	34	Isabelle Dugas	
	Port-Royal		Saint-Jacques
Forest François	66	Jeanne Girouard	
		(retrouvée après exil)	
	Port-Royal	4+	Saint-Jacques
Forest Jean-Baptiste	31	Marie Hébert	
	Port-Royal	1	L'Assomption
Forest Simon	39	Rosalie Richard	
	Port-Royal	2	Saint-Jacques
Gaudet Charles	41	Anastasia Robichaud	
	Beaubassin	6	Saint-Jacques
Gaudet Bonaventure	25	M. Modeste Bourgeois	
	Port-Royal	1	Saint-Jacques
Gaudet Pierre	51	Marie Arseneault	
	Beaubassin	3	Saint-Jacques
Hébert Alexandre	54	M. Joseph Mireault	
	Port-Royal	3+	L'Assomption
Janson Jean-Baptiste	52	M. Josephte Lord	
	Port-Royal	5	Saint-Jacques
Janson Jean-Baptiste	23	Marguerite Mireault	
	Port-Royal		Saint-Jacques
Janson Thomas	48	M. Josephte Girouard	
	Port-Royal	8	Saint-Jacques
Janson Louis		Marie Guilbault	
	?	?	Saint-Jacques
Landry Germain	71	veuf	
	Pisiguit		Saint-Jacques
Landry François	35	Marie Hébert	
	Grand-Pré		Saint-Jacques
Lanoue Pierre	61	veuf	
	Port-Royal	6+	Saint-Jacques
Lanoue Pierre	29	M. Joseph Dugas	
	Port-Royal	2	Saint-Jacques
Lanoue Jean-Baptiste fils de Pierre	27	Théotiste Bourgeois	
	Port-Royal	2	Saint-Jacques
Lanoue Pierre, neveu	34	Ursule Brun	
	Port-Royal	1	(plus tard à L'Acadie)
Leblanc Joseph	26 ans	Maleleine Dugas	
	de Grand-Pré		Saint-Jacques

Lord Louis	45 ans	Luce Fontaine	
	de Port-Royal	6	Saint-Jacques
Melançon Charles	55 ans	Anne Granger	
	de Port-Royal	3	Saint-Jacques
Mireault Joseph	78 ans	Marguerite Lord	
	de Grand-Pré	1+	Saint-Jacques
Mireault Jean-Baptiste	39 ans		
	de Grand-Pré		Saint-Jacques
Mireault Louis	33 ans	Marie Richard	
	de Grand-Pré	3	Saint-Jacques
Mireault Pierre	35 ans	Anne Robichaud	
dit le Rouge, frère de Louis			
	de Cap de Sable	5	Saint-Jacques
Mireault Charles	27 ans	Élisabeth Robichaud	
	de Grand-Pré		Saint-Jacques
Mireault Joseph	26 ans	Félélicité Forest	
	de Grand-Pré	1	L'Épiphanie
Michel Joseph			
	de Port-Royal		Saint-Jacques
Pellerin Jean-Baptiste	49 ans	Marie-Joseph Bourque	
	de Port-Royal	8	Saint-Jacques
Richard Jean-Baptiste	51 ans	M.-Joseph Hébert	
	de Port-Royal	2+	Saint-Jacques
Robichaud Dominique	44 ans	Marguerite Forest	
	de Port-Royal	5	Saint-Jacques
Robichaud Étienne	41 ans	M.-Modeste Béliveau	
	de Port-Royal	5	Saint-Jacques
Robichaud Jean-Baptiste	23 ans	Marie Landry	
	de Port-Royal	2	Saint-Jacques
Robichaud Polycarpe	32 ans	Élisabeth Bourgeois	
	de Port-Royal	4	Saint-Jacques
Robichaud Joseph	73 ans	Marie Forest	
(père d'Étienne, Polycarpe, Michel)	de Port-Royal	+	Saint-Jacques
Robichaud Michel	30 ans	Marguerite Landry	
	de Port-Royal	10	Saint-Jacques
Thibodeau Jean	43 ans	Anne Pellerin	
dit La Croix	de Port-Royal	6	Saint-Jacques
Thibodeau Dominique	39 ans	M.-Anne Dupuis	
	de Port-Royal	1+	Saint-Jacques

+ indique des petits-enfants

Il y en a davantage de Port-Royal que de Grand-Pré.

M. Degeay munit à ses frais chaque famille d'abondantes provisions de bouche, de quelques quintaux de farine, d'une certaine pesée de lard, d'instruments aratoires, d'une vache et de quelques articles indispensables.

Dans une lettre du 31 décembre 1767 à son évêque, à Québec, Mgr Jean-Olivier Briand, le curé de l'Assomption décrit ses sentiments vis-à-vis de ses nouvelles ouailles.

*« J'ai reçu avec beaucoup de joye et plaisir toutes les familles acadiennes que vous m'avez adressées. La majeure partie fut cabanée tout autour du Portage, en attendant qu'ils (les Acadiens) puissent aller s'établir sur les terres qui leur ont été concédées ; je voudrais pour le bien de leurs âmes, qu'il y fussent déjà et je suis dans la disposition de tout sacrifier pour les y suivre. J'en ai aux environs de cinquante familles dont je suis fort content. Je n'ai rien négligé jusqu'à présent pour leur procurer les faveurs spirituelles qu'ils pourraient attendre de moy ; j'ai fait faire ces jours derniers, la première communion à vingt-cinq ; rien n'a été plus édifiant ni plus touchant. Je m'attache tellement à eux que je commence à me détacher de ma paroisse, vu l'ingratitude dont ils (les paroissiens) me paient tous les jours. Il est vrai que je ne dois pas attendre de récompense en ce monde . . .*

*« Pour ce qui est du temporel, conjointement, avec M. Brasier, nous leur procurons toutes les faveurs qu'il nous est possible, mais avec tout cela, quelques vieillards, quelques familles très nombreuses et très pauvres . . . auraient encore besoin d'un secours étranger . . . C'est ce que je compte faire lorsque M. le général (Carleton) sera à Montréal, avec un peu d'aide de votre part »<sup>18</sup>.*

#### Distribution des lots

Certains de ces exilés opteront pour l'Assomption, terre si hospitalière ; d'autres, pour Saint-Sulpice où le Saint-Laurent rappellera la mer de la Baie française ou celle du Bassin des Mines, en Acadie ; d'autres iront se fixer à l'Achigan (L'Épiphanie)<sup>19</sup>. La

18. Lettre de M. Degeay à l'évêque de Québec, *Archives de l'Archevêché de Montréal*. En 1768, M. Degeay mettra son projet à exécution et s'adressera au gouverneur Carleton au sujet de ses Acadiens.

19. Ainsi désigné, à partir de 1854, parce que, dit-on, le jour de l'Épiphanie, beau temps, mauvais temps, le procureur des Sulpiciens était assidu pour y recevoir les redevances des censitaires.

majeure partie cependant, s'en viendra à Saint-Jacques et dans les environs immédiats. Mais il faudra attendre deux, trois ans.

En effet, à la fin de 1767, le défrichement est à peine commencé au Ruisseau Saint-Georges, et encore moins au Ruisseau d'abord appelé Saint-Jacques puis Vaché<sup>20</sup>, ou Vacher.

Depuis avril 1766, l'arpenteur Péladeau avait dressé les procès-verbaux d'arpentage d'un bon nombre de terres de chaque côté du Ruisseau Saint-Georges. Plusieurs Canadiens viendront de l'Assomption surtout, de Repentigny ou de Saint-Sulpice se joindre aux Acadiens pour y recevoir une terre. Parmi ceux-là, notons les Quesnel dit Lajoie, Desrosiers, Racette, Ricard, Pariseau, Marion, Ratelle, Liard, Gauthier, Roy, Rivest, Desmarais, Ménard, Plouffe, Piquette, Mainville, Laporte, Moisan, Croze, Jetté, et quelques autres qui ne semblent pas avoir fait souche.

Comment procède-t-on pour distribuer les lots ? — Ces terres étaient attribuées terre après terre, dans l'ordre, et souvent, les parents ensemble<sup>21</sup>.

L'un des premiers procès-verbaux porte la date du 2 avril 1766 et concerne Jacques Gibeau, de l'Assomption ; l'année suivante, il la vend à un Acadien, Jean Guildry dit Labine (Daguilhe, 1767). Cette terre se trouve dans le Bas de la Grand-Ligne de Saint-Alexis, aux environs de chez MM. Rémi Mireault et Pierre Forest.

On dresse donc un procès-verbal d'arpentage. On concède le lot. On en défriche une partie et, environ un an plus tard, on la cultive. Entre-temps, on voyage de l'Achigan ou de l'Assomption aux lots en friche. Puis, modestement on élève un abri plutôt qu'une maison. On le comprend facilement, cela prend des mois et des mois, voire des années. Ainsi, au Ruisseau Vaché, Joseph Leblanc eut sa

---

20. Très difficile de découvrir l'origine exacte de ces deux cours d'eau. Il s'agirait, selon moi, de deux personnages en relation avec le territoire, comme par exemple, deux ouvriers de l'arpenteur Jean Peladeau : un nommé Vaché dit Saint-Antoine, et un certain Saint-Georges, dit Laporte. Ces deux noms sont de la région.

21. C'est ainsi, par exemple, que quatre beaux-frères seront voisins : Joseph à Claude Dugas, Joseph Leblanc, Charles Béliveau et Amand Bourgeois (aux nos 31 S, 3 N et 9 N, Bas-de-l'église, chez Arthur Leblanc, Pierre-Michel Marsolais, Georges Soulières et Julien Lépine). Il en sera quelquefois de même au Ruisseau Saint-Georges.

Ce Joseph à Claude Dugas déclare en 1776, que sur sa terre, 16 arpents sont « en culture à la charrue ». On commence donc à utiliser cet instrument, pourtant vieux comme le monde.

terre vers 1770, (à l'équerre du village, chez M. Jean-Marie Venne) ; or, en 1773, « il n'y avait qu'un demy-arpent de terre en culture à la pioche, en superficie, et deux arpents en superficie de bois abattus, et le reste en bois debout et en fredoché » (Loisel, Ls-R., N.P., 26 juillet 1773). Dans le « Bas de Saint-Alexis, » Germain Landry (chez M. Paul-Émile Perreault, aujourd'hui), déclare qu'il y a, dans son année, défriché « trois arpents de culture à la pioche... cinq minots de blé ensemencés... et une grange en bois de vingt-cinq pieds en carré » (Daguilhe, N.P., 26 juillet 1774). En 1773, Thomas Janson, du voisinage, déclare qu'il a une terre « en valeur à la pioche la quantité de six arpents et de terre en abattis deux arpents et demi en superficie et le reste en bois debout et fredoché... et sur icelle de construit une grange de bois sur bois couverte en écorce de la contenance de 20 pieds de long sur 18 de large estimée à la somme de 28 livres » (Loisel, N.P., 17 mars 1773).

Sept procès-verbaux de concession par les Sulpiciens datent de 1773 : les nos 539 et 538 à Pierre Laporte, de l'Assomption et à Joseph Thibodeau (Grand Rang, aux nos 8 et 10, chez MM. Réal Lapalme et Raoul Lajeunesse) ; le n° 526, à Basile Leblanc (au n° 16, rue Saint-Jacques, chez M. Charles Racette) ; le n° 497 à Thomas Janson (au n° 822, rue Saint-Jean, à Sainte-Marie, chez M. Rosaire Léveillé) ; les nos 319 et 320 à Armand Dupuis et Charles Hébert (aux environs de chez M. P.-Émile Perreault, Saint-Alexis, Bas-de-la-Grand-Ligne) ; le n° 322 à Pierre Doucet (au n° 52, Ruisseau Saint-Georges sud, près de chez M. Réjean Allard.

En 1774, au Ruisseau Saint-Georges, 11 terres seront enregistrées ; dans le rang de l'église, 28 sur le côté sud et 29 sur le côté nord ; sur le Ruisseau Vaché, côté sud, 9 et sur le côté nord, 12. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on ne chôme pas, malgré la pauvreté des instruments dont on dispose pour défricher. On doit, j'imagine, se trouver si chanceux d'obtenir, pour si peu, des terres qu'on pressent déjà d'une inépuisable fertilité.

Notons que l'acte de Québec (1774) permet un climat politique plus serein : il donne un gouvernement plus équitable et supprime le fameux « serment du test » qui a été surtout la cause des malheurs des Acadiens. On doit aussi ignorer l'invasion américaine sur Québec.

Après avoir obtenu un lot, les nouveaux fermiers signaient un contrat devant notaire, quand ils avaient fourni la preuve qu'ils étaient capables de tenir le coup. En 1774, le 3 octobre, on retrace les premiers de ces contrats, devant le notaire J.-B. Duguilhe :

ceux de Jean Pellerin, Jean Lord, Louis Lord, Jean-B. Janson, Laurent Olivier, François Leblanc, Louis Racette, J.B. Élie Jannot, Pierre Mireault, Joseph Parisot, Alexandre Hébert, Amable Préjean, Nicolas ?, Joseph Parisot, Léonard Jannot, François Dubreuil, J.-B. Janson, Paul Langlois, Germain Landry, Charles Forêt, J.-B. Forêt, Joseph Desrosiers. Certains recevront même deux terres.

Les clauses des contrats stipulent que les colons paieront une redevance annuelle en retour de leur lot, à savoir « dix deniers tournois et un demi-minot de bled froment, sec, net, loyal et marchand mesure de Paris, pour chaque vingt arpents en superficie, à moins qu'il n'y ait mention contraire dans les contrats ». Ces actes de concession sont signés par Joseph Papineau, écuyer, arpenteur et notaire <sup>22</sup>.

Les lots comprennent presque tous 3 arpents de front sur 30 de profondeur. Ayant pour base les ruisseaux Saint-Georges et Vacher, cela explique les angles aigus que forme la jonction des terres du Bas-du-Ruisseau Vaché sud et celles de Saint-Alexis, et la forme triangulaire de certaines d'entre elles. Toutes les autres fermes seront de parfaits rectangles appuyés sur le « Grand Rang » et plus tard — vers 1790 — sur celui des « Continuations de la Seigneurie ».

Les contrats sont tous signés par Messire Étienne de Montgolfier, supérieur des Sulpiciens et vicaire-général du diocèse de Québec pour la partie de Montréal, ainsi que par le procureur, M. Gabriel-Jean Brassier.

Phénomène rare dans la fondation des paroisses qui habituellement, commencent par graviter autour d'un moulin, comme Joliette et Crabtree par exemple, pour ensuite s'étendre en zones circulaires, à Saint-Jacques, on constate qu'il y eut envahissement soudain de tout le territoire, à partir de Sainte-Marie et du Ruisseau Saint-Georges, jusqu'à la hauteur de chez M. Jean-Paul Mailhot (au n° 56, Grand Rang) et aux environs de chez M. Jean-Charles Perreault, à Saint-Alexis. Cette occupation simultanée s'explique, on le sait, par l'arrivée massive d'environ 500 personnes.

En 1775, quand il sera question de construire l'église, on décidera spontanément de l'élever au centre des terres défrichées : sur son site actuel, soit sur le lot 529 de l'ancien cadastre.

Par la suite, les terres seront presque toutes divisées en deux parties, d'un arpent et demi de largeur. La mécanisation de l'agri-

---

22. On trouvera plus loin la liste des premiers *concessionnaires*.

culture qui permet la production massive, et plusieurs autres facteurs sociaux, ont, depuis 1960, obligé plusieurs cultivateurs à revenir — et même à les dépasser — aux limites des premières terres de 1774 : certains achèteront autant que possible les terres voisines des leurs ; il n'est pas rare de trouver aujourd'hui un cultivateur propriétaire de 3 et même 5 fermes.

\* \* \*

### PREMIÈRES CONCESSIONS

« Livre terrier de toute la Seigneurie de Saint-Sulpice concernant les terres et emplacements détachés qui payent toutes à raison de 10 deniers tournois et d'un demi minot de bled mesure de Paris pour chaque vingt arpents en superficie ; à moins qu'il n'y ait mention contraire dans les contrats de concession, par M. Joseph Papi-neau, écuyer, arpenteur et notaire. »

#### *Ruisseau Saint-Georges, côté sud*

N° du terrier	Année de la concession		N° du terrier	Année de la concession	
288	1775	Antoine Ternier dit Sans Regret	301	1794	J.-Baptiste Leblanc (terre triangulaire aujourd'hui n° 77)
289	1775	Eustache Prévost			
290	1776	Eustache Prévost	302	1774	Jean Pellerin
291	1782	Joseph Pelletier	303	1774	Noël Quesnel dit Lajoie
292	1782	Joseph Drouin dit Lamarche	304	1781	François Poirier
293	1799	François Morin	305	1774	Jean-Baptiste Pellerin
294	1782	Jean-Baptiste Daveluy	306	1774	Joseph Bourgeois
295	1783	Joseph Prévost	307	1774	Sylvain Dupuis
296	1783	Urbain Jetté	308	1774	Noël Charland
297	1788	Joseph Pelletier	309	1774	Joseph Desrosiers
298	1787	Pierre Malouin	310	1774	Louis Racette
299	1783	Jean Baptiste Mignerou	311	1774	François Leblanc (premières habitations)
300	1819	J.-B. Gaudreau			

- |   |   |
|---|---|
| 312 1781 François ?<br>(premières habitations)                                      | 478 1781 Joseph Girouard                                      |
| 313 1781 François Poirier<br>(premières habitations)                                | 479 1781 Joseph Martin  |
| 314 1775 Pierre Doucet<br>(l'un des premiers à s'établir au Ruisseau Saint-Georges) | 480 1781 Pierre Gaudet  |
|   | 481 1780 Germain Landry                                       |
|   | 482 1773 Charles Hébert                                       |
|   | 483 1773 Armand Dupuis<br>(aujourd'hui n° 215 à Saint-Alexis) |

*Ruisseau Saint-Georges, côté nord*

- |   |  |
|---|--|
| 321 1775 Joseph Racette<br>(près de la savanne)   | 484 1781 François Martin   |
| 322 1773 Pierre Doucet  | 485 1774 Amable Martin   |
| 323-324 1793 Pierre Doucet  | 486 1781 Jean Guildry<br>dit Labine                                      |
| 325 1774 Pierre Petiteau  | 487 1774 Germain Landry  |
| 326 1803 Joseph Godreau   | 488 1774 Jean-Baptiste Dugas   |
| 328 Antoine Vincent   | 489 1781 François Landry   |
| 329 Paul Bro. En 1836 :<br>Alexis Lépine. (Chemin Lépine reliant les deux ruisseaux. 1776, 24 pi. de largeur) | 490 1781 Charles Hébert  |
| 340 1782 Charles Vincent  | 491 1777 le curé Bro   |
| 341 1777 Antoine Vincent  | 492 1776 Joseph Pariseau   |
| 342 1774 Joseph Vincent   | 493 1776 Antoine Marion  |
| 343 1775 Jean Blanchard   | 494 1774 Joseph Pariseau   |
| 344 1781 Joseph Blanchard<br>dit Grandpré<br>(Chemin Plouffe tout près)                                       | 495 1781 Jean-Baptiste Payet   |
| 345 1775 Jean-Baptiste Ricard   | 496 1781 Jean-Baptiste Payet   |
| 346 1774 Pierre Gaudet, fils  | 497 1774 François Dubreuil   |
| 347 1774 Pierre Gaudet, père  | 498 1774 Antoine Marion<br>(terre triangulaire aujourd'hui n° 256)       |
| 348 1781 François Brousseau   | 499 1797 Louis Toussaint<br>Durand                                       |
| 349 1781 Jean-Baptiste Leblanc  | 500 1796 Pierre Riopelle   |
| 350 1781 Jean-Baptiste<br>Sainsaine   | 501 1795 Étienne Content<br>(chemin entre Saint-Jacques et Saint-Alexis) |
| 351 1781 Jean Poirier   | 502 1792 Étienne Content   |
| 352 1781 Cyprien Arsenault<br>(limites de Saint-Alexis tout près)   | 503 1776 François Laperche   |
|   | 504 1781 Pierre Brien  |
|   | 505 1788 Alexis M. Rivet   |
|   | 506 1776 Pierre Liard (?)  |
|   | 507 1776 Joseph Gauthier   |

377	1776	Pierre Gauthier	395	1774	J.-B. Belhumeur
378	1795	Pierre Brien	396	1774	Léonard Belhumeur
379	1776	Joseph ?	397	1800	J.-B. Renaud
380	1796	Louis Leblanc	398	1800	J.-B. Renaud
381	1791	Joseph Foisy	399		François Pigeon
382		Joseph Truteau	400	1794	Louis Dandurand
383	1793	Bonaventure Jean Veine	401	1804	Alexis Roy
384	1793	J.-B. Lépine	402	1782	J.-B. Lépine
385	1788	Pierre Brien	403	1792	Pierre Brien
386	1793	Louis Léveillé	404	1792	J.-B. Lépine
387	1783	Jean Brien	405	1798	J.-H. Gauthier
388	1788	Paul Posé	406	1798	Édouard Robichaud
389	1786	Jean Brien	407	1798	Édouard Robichaud
390	1779	Jacques Ranaud dit Blanchard	408	1798	Abraham Bourque
391	1776	Joseph Truteau	409	1798	Gervais Archambault
392	1776	Laurent Truteau	410	1798	J.-B. Migneron
393	1774	Nicolas Chaussé	411	1798	Michel Gareau
394	1774	Léonard Belhumeur	412	1798	Jacques Gibau
			413	1808	J.-B. Lépine

*Cordon de la Seigneurie  
Saint-Jacques, Haut du Ruisseau, côté sud-ouest*

414	1794	Michel Thibodeau	430	1778	Alexandre Dugas
415	1794	Noël Ratel	431	1778	Joseph Brassard
416	1793	Augustin Cantin	432	1774	François Guernon dit Belle-ville
417	1793	Denis Cantin, père	433	1774	François Guernon
418	1781	Joseph Béliveau	434	1775	Jean-B. Thibodeau
419	1781	Joseph Dugas	435	1781	?, plus tard, James Finlay
420	1777	François Lamotte Cochon	436	1774	François Forest
421	1781	Jean Mireau	437	1774	Daniel Dugas
422	1776	Antoine Troye dit Lafranchise	438	1774	Pierre Dupuis
423	1776	Joseph Robichaud	439	1774	Germain Dupuis
424	1776	Édouard Robichaud	440	1778	Alexis Roy
425	1776	Charles Gaudet	441	1781	J.-B. Richard
426	1776	Charles Gaudet	442	1781	Amable Bourgeois
427	1781	François ?, plus tard, Joseph Richard	443	1781	Antoine Langlois
428	1778	Jacques ?, plus tard, Joseph Richard	444	1774	Félix Geoffroy
429	1796	Joseph Richard	447	1774	Thomas Barbeau
			448	1781	Jos. Marion
			449	1774	Pierre Louvneau

450	1781	Jean-B. Girouard	462	1775	Jean Thibodeau dit Lacroix
451	1774	Jean-B. Rivest	463	1775	Jean Thibodeau dit Legros
452	1774	Joseph Desmarais	464	En 1770 cette terre avait été conçédée au Dr Paul Lan- dry de l'Assomption décédé à 35 ans le 4 mars 1770. 18 mars 1774, à Charles Ratelle . . .	
453		Joseph Desmarais	465	1774	Joseph Brau
454	1774	François Marion	466	1774	Jean Brau
455	1774	Jacques Ménard	467	1774	François Forest
456	1774	Jean-B. Duprat	468	1774	Simon Forest
457	1774	Joseph Leblanc, fils de Simon	469	1774	François Bélinge
458	1774	Germain Bourgeois	470	1774	Joseph Dugas dit josine
459	1774	Joseph Leblanc à Baptiste			
460	1774	Pierre Landry dit pérote			
461	1781	Joseph Leblanc, gendre de René Landry			

*Ruisseau Vacher, côté sud (Sainte-Marie-Salomé)*

471	1775	David Lord			Robichaud
472	1782	Pierre Picotte	481		Pierre Dupuis en 1795
473	1774	Alexandre Hébert	482	1774	Claude Melanson
474	1774	Jean Richard	483	1774	Poncy Melanson
475	1775	Joseph Richard dit janisse ou « jonas »	484	1774	Pierre Melanson
476	1775	Joseph Bourgeois	485	1779	Joseph Michel
477	1774	Bonaventure Gaudet	486		Jean Lord
478	1777	<i>Jean-Baptiste Lanoue</i>	487		Joseph Panneton
479	1774	Charles Gaudet	488	1774	Jean Lord
480	1774	Dominique	489	1793	Pierre Picotte

*Ruisseau Vacher, côté nord Sainte-Marie-Salomé  
(en remontant)*

490	1788	Joseph Lanoue	500	1774	François Mirau
491D	1791	Pierre Grangé	501	1774	Charles Mirau
492D	1781	Joseph Grangé, arrivé du Connecticut en 1772	501C	1774	J.-B. Janssonne
493	1781	Jean Lefebvre	502	1775	Guillaume Bourgeois
494	1774	Louis Lord	503	1774	J.-B. Jeanson le jeune
495	1774	Thaddée Fontaine	497	1773	Thomas Jeanson
496	1775	Pierre Lanoue	498	1774	Benjamin Martin
			499	1774	Pierre Mireault
			504	1774	J.-B. Jeanson, le père

- |                                |                              |
|--------------------------------|------------------------------|
| 505 1774 Louis Mirau           | 508 1774 Polycarpe Robichaud |
| 506 1774 Pierre Mirau le rouge | 509 1774 Dominique Robichaud |
| 507 1774 Joseph Desmarais      |                              |

*Rang de l'église, côté nord*

- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| 510 1774 Amable Préjean<br>(moulin) chez<br>Gérard Gauthier  | 534 1782 Bernard Gareau              |
| 511 1774 Paul Bro  | 535 1774 Amborise Mainville          |
| 512 1781 Victor Richard  | 536 1776 Pierre Thibodeau            |
| 513 1774 Jean-Baptiste Forest<br>n'y habite pas. Son<br>fils Jean-Baptiste y<br>viendra (1795).          | 537 1781 Jean Thibodeau              |
| 514 1774 3 x 36, Charles Fo-<br>rest (1 <sup>re</sup> messe à<br>Saint-Jacques)                          | 538 1773 Joseph Thibodeau            |
| 515 1774 Joseph Dupuis   | 539 1773 Pierre Laporte              |
| 516 1774 Germain Dupuis  | 540 1774 Isidore Pellerin            |
| 517 1774 Michel Dupuis   | 541 1774 Isidore Pellerin            |
| 518 1774 Dominique<br>Thibodeau  | 542 1774 François Mirau              |
| 519 1774 J.-B. Lachapelle<br>dit curé, fils  | 543 1774 Joseph Bourg                |
| 520 1774 Pierre Dupuis   | 544 1774 Antoine Moisan              |
| 521 1774 Joseph Dugas  | 545 1774 David Thibodeau,<br>à Miton |
| 522 1774 Armand Bourgeois  | 546 1774 David Thibodeau             |
| 523 1775 Charles Béliveau  | 547 1775 Jean-Baptiste Landry        |
| 524 1774 Joseph Leblanc  | 548 1781 François Duchereau          |
| 525 1774 Amable Piquette,<br>Daniel Dugas puis<br>Claude Dugas 1776                                      | 549 1774 Jean-Baptiste<br>Gouvion    |
| 526 1773 Basile Leblanc  | 550 1781 Pierre Melanson             |
| 527 1774 Joseph Thibodeau  | 551 1781 Ovide Richard               |
| 528 1774 Honoré Thériault  | 552 1781 Timothée Bourgeois          |
| 529 est une terre de 3 arpents<br>sur 30, concédée par les Sei-<br>gneurs, pour construire l'é-<br>glise | 553 1776 Joseph Dupuis               |
| 530 1774 Anselme Leblanc   | 554 1781 Antoine Bonneau             |
| 531 1774 Jean-Baptiste Leblanc   | 555 1776 Laurent Croze               |
| 532 1774 Paul Langlois   | 556 1787 Ambroise Brisson            |
| 533 1774 Jean-Baptiste Dupras  | 557 1775 Jean-Baptiste<br>Thériault  |
|  | 558 1775 Romain Fortier<br>ou Fortin |
|  | 559 1782 Germain Dupuis              |
|  | 560 1774 Joseph Blanchard            |
|  | 561 1777 Paul Dupuis                 |
|  | 562 1781 David Richard               |
|  | 563 1777 Jean Bourgeois              |
|  | 564 1777 Joseph Brun                 |
|  | 565 1777 Charles Brun                |
|  | 566 1777 Blanchard                   |
|  | 567 1777 Jean-Baptiste Bro           |

568	1781	Honoré Thériault	571	1787	Pierre Cayer
569	1788	Jean-B. Ratel			dit La couture
570	1786	Charles ?	572	1787	Joseph Desrosiers
		dit Latulipe	573	1787	Joseph Langlois

*Continuations de la Seigneurie (nord)*

681	1803	Jean-Baptiste Chevaudier	702	1796	Jean-Baptiste Ricard (Bois franc)
682	1803	Joseph Goulet			(Bois franc)
683	1803	Joseph Charland			(route 41)
684	1796	Antoine Cassé	703	1802	Joseph Ignace Beaupré
685	1796	Antoine Cassé			
686	1796	Jean Mirau	704	1802	Joseph Brau
687	1800	David Pellerin	705	1803	François Prévost
688	1800	Louis Lévesque	706	1800	Joseph Forest
689	1796	Ovide Richard	707	1806	Pierre Monarque, père
690	1796	Marie Landry			
690A	1805	Benjamin Mercure	708	1806	Pierre Monarque père
691	1796	Jean-Baptiste Pellerin	709	1806	Pierre Monarque, père
692	1796	Isidore Pellerin			
694	1796	François Dugas	710-711	1806	Pierre Monarque
695	1801	Clément Landry	712	1805	Jacques Leblanc
696	1796	Pierre Perreault	713	1805	Louis Leblanc
697	1797	Antoine Robinet	714	1806	Jean-Baptiste Bourgeois
698	1796	Joseph Bouvier			
699	1796	Joseph Richard dit Victor (Bois franc)	715	1806	Jean Daigle
			716	1806	Pierre Dupuis
			717	1806	Louis Majeau
700	1796	Daniel Dugas (Bois franc)	718	1806	Michel Thibodeau
			719	1806	Joseph Janssonne
701	1796	Jean-Baptiste Ricard	720	1806	François Desrochers

**Cent ans après : 1861**

Le lecteur sera sûrement fort intéressé de savoir qui demeurerait à tel endroit, cent ans plus tard, soit en 1861. Voici donc les noms des propriétaires des terres d'une partie de la Seigneurie de Saint-Sulpice, à savoir Saint-Alexis, Saint-Jacques, Sainte-Marie-Salomé et Saint-Liguori, tels que consignés dans le *Cadastre abrégé* de la dite Seigneurie fait par Norbert Dumas, écuyer, commissaire, le 24 août 1861. (*N° 115, Canada, B.C. Procédés sous l'Acte Seigneurial de 1854 et ses amendements*).

Je ne peux évidemment que donner certains points de repère : par exemple, le n° 529 désigne l'emplacement de l'église de Saint-Jacques ; entre le n° 556-557, passe le chemin Gaudet ; le 524, c'est chez M. Pierre-Michel Marsolais (Bas-de-l'église nord) ; le 311, chez M. Gérard Lescarbeau, 19, Ruisseau Saint-Georges sud ; le 459, Chemin Allard ; le 690A, chez M. Marcel Mercure ; le n° 437, chez Mlle Lucienne Marsolais.

De toute façon, je laisse aux intéressés le soin de poursuivre cette étude qui sera facilitée par l'indication de la largeur des terres et aussi par l'orientation des terres ou encore par le tracé des cours d'eau.

*Cadastre abrégé de la Seigneurie de Saint-Sulpice*  
fait le 24 août 1861 par Norbert Dumas, écuyer commissaire

N° du terrier	Noms des censitaires	Front		N° du terrier	Noms des censitaires	Front	
		Arpents	Perches			Arpents	Perches
294	Ignace Aumond	3		299	Olivier Leblanc	2	
295	Michel Thibodeau	5			Joseph Goudreau	2	
	Joseph Henri	5			Frs Beaupré	1	
	Narcisse Ritchot	3	13½		Stanislas Mazurette	1	5
	Joseph Riopel	5			Ignace Aumond	1	5
	Isaïe Ritchot, fils	1			Charles Martin		
296	Antoine Contant	1	5	300	Odilon Chevaudier	1	5
	Joseph Laporte				Olivier Leblanc		
	Norbert Laporte				Veuve Jos. Bleau	1	5
	Joseph Goudreau	1	5	301	David Chevaudier	1	5
279	Joseph Forest	7			Joseph Gaudreau		
296	François Éthier	7			Isaïe Chevaudier	1	5
	Félix Renaud	7			"		
279	"			302	"		
296	Charles Renaud	2			"		
297	Antoine Gaudet	1	5		Héritiers Jean Pellerin		
	Jos.-Isaïe Forest	1	5		Charles Hébert		
	Isaïe Chevaudier	1	5	303	Gabriel Rhéaume	2	
	Joseph Dugas	1	5		Olivier Pellerin		5
298	Ls-Misael Laporte	3			"		
					"		

303 Basile Brien	1	311 Jules Leblanc	2
"	1	312 Luc Laporte	1 5
304 Charles Hébert	1 5	Maxime Leblanc	1 5
Édouard Mazurette	1 5	313 François Cadieux	1 5
305 Prospère Pellerin	1 5	Pierre Leblanc, père	1 5
Salomon Bélanger		314 "	1 5
Léon Morin	1 5	Pierre Leblanc,	
306 Olivier Landry	2	fils de Pierre	2
J.-Bpte Landry	¼	315 Jules Leblanc,	
306 Michel Venne	1 5	fils de Charles	1 5
307 Salomon Bélanger	7	Antoine Jetté	1 5
"	7	316 "	1 5
307 Léon Charland		Alexis Chaillé	
307-8 Daniel Miraud	2	317 F. Landry, fils de J.-B.	3
Louis Sincennes	2	318 Jean-Baptiste Beaudry	3 4
308 "	2	Leon Forest	1 7
Jacques Beaudoin		"	8
Nicolas Dussault	2	Ambroise Majeau	8
Veuve Jos. Royal		319 Olivier Leblanc	4 3
309 Jos Brien à Michel	3	Ignace Aumond	
310 Gilbert Gaudet	2	320 "	
310-311 Olivier Leblanc	2	Louis Dupuis	

*Ruisseau Saint-Georges, côté nord*

321 Frs-X. Archambault	1 5	328 Bonaventure Gaudet	
Frs Dupuis	1 5	Isaac Chevaudier	2
322 Joseph Dugas	1 5	Joseph Goudreau	
Aimé Dugas	1 5	329 J.-B. Landry	2
323 Frs Beaupré		Salomon Bélanger	
Urgèle Hébert		J.-B. Landry	
Prosper Hébert, père		Léon Morin	
Pierre Leblanc,		302 "	
fils de Pierre	7	340 Joseph Payette	2
324 "	1 5	341 Antoine Vincent, fils	3
Veuve Ch. Leblanc	1 5	342 Urgèle Hébert	1 5
Jules Leblanc	1	Prospère Hébert	1 5
Antoine Gaudet	5	343 Salomon Bélanger	3
325 Thophile Mazurette	1 5	344 "	5
Olivier Goudreau	1 5	Joseph Dugas	
326 F.-Xavier Goudreau	3	F.-X. Varin	
327 André Goudreau	3	J.-B. Landry	
"		J.-B. Miraud	2 5
328 Charles Hébert	2	Édouard Dugas	

344	Urgèle Hébert	2	363	"	1 5
	Bonaventure Gaudet			François Majeau, fils	1 5
	Urgèle Hébert	2	364	Jules Bourg	2
	"			Ignace Aumond	1
345	"		365	Jules Varin	1
	Antoine Gaudet, fils			Jean-Baptiste Miraud	2
	Édouard Dugas		366	Édouard Miraud	
	Gilbert Dupuis			Les Commissaires	
	Pierre Prévost			d'École	4
	J.-Ls Leblanc	½	367	Édouard Miraud, fils	1
	Louis Sincennes			Israël Beaudry	1
346	Gilbert Gaudet	2		Alexis Dupuis	1
346-7	"	2		Jules Varin	1
	Jules et F.-X. Gaudet	6		Charles-B. Magnan	
347	Israël Sincennes	2	368	Odilon Poirier	2 5
348	"	1		Gédéon Poirier	2 5
348	Isaïe Chevaudier		369	Ignace Aumond	1 5
348	Antoine Gaudet, fils	1 5		Damase Poirier	1 5
349	"	1 1		Clément Landry	
	Maxime Leblanc	2	370	Pierre Archambault	2
350	"	1	370,371	François Janson	1
	Pierre Leblanc	2		"	1
351	Veuve Charles Leblanc		371	Odilon Poirier	2
	Antoine Jetté	1 5	372	Moïse Bélègue	2
352	"	3		Louis Sincère	
353	Joseph Racette	3	372,373	Joseph Beaudry	2
354	Daniel Miraud	3		Philippe Leblanc	4
355	"	1	373	Zéphirin Miraud	2
	Modeste Guildry	2		"	
356	Jean-Baptiste Coïtoux	3		Fabien Miraud	2
357	Joseph Beaudry, fils	1 5	374	"	2
	"	1 5		Joseph Beaudry, fils	
358	"	1 5		Joseph Dufresne, N.P.	1
	Joseph Landry	1 5		"	1
359	Alexis Dupuis	1 5		Olivier Leblanc,	
	Ignace Aumond	1 5		(emplacement)	
360	Firmin Dupuis	1		François Dupuis	½
	"	2	375	Joseph Dufresne, N.P.	1
361	Léon Forest	1 7		Joseph Beaudry	
361,362	Simon Forest,			Olivier Charest	
	fils de Charles	1 7		Fabien Miraud	3
362	Louis Riopel	2 5		Jacques Beaudoin	3
	François Majeau, fils	1 2		Jean-Damase Charette	½
	Ambroise Majeau	1 2		Benjamin Marsolais	

375 Ludger Piquette		393 Louis de Marbre	3
Fabien Miraud, fils		394 Prudent de Marbre	3
Cléophas Thériault		395 Jean-Baptiste Brouillet	3
Jacques Renaud	3	396 Olivier Trépanier	3
Auguste Beaudry		397 F.-Benjamin Perrault	3
374 Veuve Louis Racette		398 Ant. Leblanc,	
Jean-Baptiste Brault	½	fils de Michel	3
Solomon Pauzé	½	400 F.-Benjamin Perrault	1 5
F.-Xavier Dupuis		Louis Beaudry	1 5
376 Joseph Beaudry	2	401 Odilon Trudeau	2
Léon Magnan	1	401,402 Urgèle Poirier	2
Pierre Bougrette	3	402 Joseph Beaudoin	2
377 "	5	François Ratelle	
Maxime Bougrette	1	403 André-Joseph Leblanc	3
"	1	404 Joseph Beaudoin	2
Ignace Maumet	2	404,405 Clément Jetté	2
Joseph Guimond		405 "	1
378 Ignace Maumet	2	Aimé Ratelle	2 5
378,379 Louis Maumet	2	F.-Jenjamin Perrault	2
379 Joseph Maumet	2	F.-Xavier Sullières	1
380 J.-Bte Archambault	1 2	406 Joseph Beauchamp	3
"	2	407 "	1 5
Jean-Baptiste Charest	1 5	407,408 F.-Xavier Payette	2 2
381 Narcisse Poirier	1 5	408 Louis Beaudoin	2 2
Ildège Bolduc	1 5	409 Jean-Baptiste Léonard	1 5
382 Joseph Pauzé	2	Jean-Baptiste Roy	1 5
382,383 Joseph Mercure	1	410 "	1 5
"	1	Damase Poirier	1 5
383 "		411 Joseph Maumet	1
Joseph Gagnon	2	Odilon Landry	
384 Joseph Pauzé	2	Jos. et Benjamin	
384,385 Louis Riopel	2	Marsolais	1
385 Noël Jannot,		François Landry	
dit Lachapelle	2	Ignace Aumond	1
386 "	7	412 "	1
Michel Jetté	2 2	François Landry	1
387 Clément Lacas	3	Félix Thouin	1
388 Louis Turgeon	3	413 Charles Crépeau	2
389 F.-Xavier Payette	3	Alexis Varin	2
390 Félix Payette	1 5	Cyrille Guernon	2
390,391 Olivier Beaudry	3	Joseph Légaré	2
391 J.-Baptiste Rocheleau	1 5	Joseph Gosselin	
392 Pierre Raymond	3		

*Bas du Ruisseau Vacher*

721 Jules et F.-X. Gaudet	7	734 Charles Douvier	2
"	1 5	Michel Beaudoin	2
Ulric Dupuis	7	François Racette	2
Simon Forest	1	J.-Baptiste Laporte	2
Ambroise Magnan	5	F.-Xavier Magnan	2
Frs-Xavier Miraud		735 Urgèle Devaux	1 5
722 Pierre Leblanc	1 5	Bénoni et Joseph Brien	1 5
Maxime Leblanc	1 5	736 Basile Papin	1
723 "		Stanislas Tellier	2
J.-Baptiste Sincennes	5	Pierre Chevaudier	5
Jules et F.-X. Gaudet	1	André Racette	2
"	5	Louis Chevaudier	2
Aimé Dugas	1 5	Toussaint Brouillet	5
Gilbert Dupuis	5	"	2
724 Héritiers		737 F.-Xavier Brien	5
Pierre Désilets	1	Joseph Corry	1 5
Solomon Bélanger	5	François Majeau	5
Joseph Racette	1 5	Toussaint Brouillet	5
Maxime Leblanc		738 Louis Raymond Brien	1 7
725 J.-L. Brousseau	1 5	"	1 2
Pierre Duprat	1 5	François Chevaudier	2
726 Ludger Richard	3	Joseph Éthier	5
Joseph Richard		738 Stanislas Gauthier	1
727 Olivier Leblanc	1 5	739 Henri Martineau	5
"		Joseph Devaux	2
Édouard Dugas	1 5	Joseph Dalpé	5
728 Pascal-Éméry Codère	1 5	740 François Alette	5
728 Jos.-Octave Magnan	1 5	Prudent Jobin	5
729 Pascal-Éméry Codère	3	Bénoni Payette	5
730 Toussaint Turcot, père	3	Joseph Corry	5
731 Toussaint Turcot, fils		"	5
Jean-Baptiste Tellier		Charles Perrault	1
732 Jean-Baptiste Racette	5	Michel Perrault	5
Veuve J.-B. Bougrette	5	Basile Brien	5
Félix Renaud	5	Thomas Corry	5
François Miraud	5	Laurent Renaud	
Adolphe Chalifoux	5	Toussaint Brouillet	5
"	5	471 Veuve Joseph Payette	2
733 Alexis Miraud, père	1 5	François Beaupré	1
Joseph Miraud,		Clément Landry	
fils de Fréd.	1	Bonaventure Gaudet	
Alexis Miraud, fils	5	F.-Xavier Robichaud	1 5

472	Narcisse Dalpé	1	5	479	François Gaudet		5
	Joseph St-Jean			480	"		1
	François Beaupré	3			Séraphin Robichaud		1
473	Narcisse Dalpé	2			Élie Robichaud		1
	Jean Richard	1		481	"	1	5
474	"	1		481	"	1	5
	Joseph Richard	2			Séraphin Robichaud		1
475	Ludger Richard	3		482	David Melançon		2
476	Bonaventure Gaudet				Joseph Gaudet		1
	J.-Baptiste Langlois	2		483	Veuve Jules Gaudet		2
	Pierre Lajeunesse				Veuve Moïse		
476-477	Pierre Duprat	1	3		Thibodeau		1
477	Joseph Gaudet, fils	1	3	484	Élie Thibodeau		1
	Jules Gaudet	1	3		Pierre-R. Fauteux		2
478	Abraham Lord	2		485	Jean-Louis Légaré		3
478	Adélaïde Lanoue	5		486	Jean-Louis Gaudet	1	5
	Charles Gaudet	5			Narcisse Légaré		
	"	1			Joseph Gaudet,		
479	Jean-Gédéon Gaudet	1	5		fils de Chs	1	2

*Haut du Ruisseau Vacher*

486	Joseph Gaudet,			747	J.-Baptiste Gagnin		
	fils de Chs	5			Abraham Lord		1
487	Louis Gagnon	2			Adélaïde Lanoue		2
	Alexis Lord	1			Pierre Payette		1
488	Ignace Gagnon	3			Joseph Lanoue		2
489	Abraham et David Lord	2			Simon-M. Miraud		
	Joseph Gaudet,			748	Pierre Miraud		1
	fils de Chs	2			Simon-M. Miraud		1
	Alexis Lord	1		749	Stanislas Miraud		1
	Jean Fontaine				Narcisse et		
	François Fontaine				J.-L. Miraud		1
744	Pierre-R. Fauteux	3			"		
	Simon Chamberlan	1		750	Charles Gaudet		7
745	Jean Melançon	1	5		Jean-Louis Gaudet		7
	Antoine Turcot	1	5		Séraphin Robichaud		7
745	Pierre Miraud				Élie Robichaud		7
746	J.-Baptiste Gagnon	2		751	Isaac Miraud		3
	"	1		752	Magloire Lord		1
	Charles Bourgeois				Jules Miraud		7
	Alexis Gaudet				Joseph Miraud,		
747	J.-Baptiste Gagnon	1			fils de P.		7
	Régis Brouillet	5		753	Charles Bourgeois		

753	Joseph Beaudoin	7	491	Élie Crépeau	1 7
	François Gourre	2		"	2
	Mérard Brouillet	5		Joseph Crépeau	
	J.-Baptiste Payette, fils	5			
754	Dominique Venne	3	491	Bénoni Dalpé	1 7
755	Philippe de Néri			"	2
	Thouin	2 5		François Moreau	
		2		"	
	Stanislas Christin	1 5		Roch Melançon	1 7
755	Ignace Gagnon			Élie Thibodeau	1 7
	et St. Lord			Jean Fontaine	1 7
	"		492	Veuve Magloire	
756	J.-Baptiste Brien	3		Granger	1 5
757	Joseph Duprat	2		"	1 5
757-8	Jos.-Saül Bourgeois			Édouard Perrault	1 5
758	Médard Guilbault	1 2	493	Joseph Guilbeau	
	"	1 2		Eusèbe Lanoue	1 9
	Magloire Lord	1 2	494	Magloire Lord	3
759	David Lord,			Abraham et David Lord	
	fils d'Alexis	1 5	495	Jean Fontaine	1 5
	Solomon Lord	2		"	1 5
759-760	Joseph Lord	1 2		François Fontaine	1 5
		1		"	1 5
760	Solomon Lord		496	Joseph Fontaine	1 5
	Joseph Duprat	1 1		"	1 5
761	Narcisse Bourgeois			Eusèbe Lanoue	7
	Joseph Thibodeau			"	7
490A	David Melançon	2 1		Isaac Miraud	1 5
490	Louis-Émery Codère			Magloire Fontaine	1 5
	Pierre Gagnon			"	1 5
	Joachim Moreau	2	497	Isaac Miraud	1 5
	Veuve Claude Melançon	1		"	1 5
490A	Narcisse Melançon	2 1		"	7
490	Noël Gagnon	5		"	1 5
	Isaac Miraud	1 5		Charles-Jos. Granger	2 2
	"	7		"	1 5
	"	7	498	Charles Martin	3
	Louis Gaudet	1 5	499	Stanislas Miraud	2
	"	1 5		Jules Miraud	1
	Bénoni Dalpé	1 5		"	1
	"	1 5		Joseph Miraud	5
	"			Narcisse et Jos. Miraud	2 8
	Joseph Miraud,		499,500	Joseph Miraud,	
	fils de Joseph			fils de P.	1

500	"	1 2	505	Jean Richard	
	Jules Miraud	1		"	5
	Charles Bourgeois	1 4		Joseph Richard	7
	Alexis Bourgeois	1 4		Ludger Richard	1
	Jos.-Saül Bourgeois	2		"	3
501	Pierre Miraud	1 5		Jean-Louis Richard	3
	Simon-Moïse Miraud	1 5	506	Ludger et Simon Plouffe	
	Jules Gaudet	1 2		Alexis Bourgeois	1 5
	Louis-Thadée Lord	1 2		Narcisse Crépeau	1 5
	Narcisse Bourgeois	5		Alexandre Bourgeois	1 5
502	Joseph Bourgeois	1 5		"	1 5
	Stanislas Christin	2	507	"	5
	Jules Gaudet	2		Charles Bourgeois	3
	Joseph Gaudet	1 5		Alexandre Bourgeois	3
502,503	Alex. Bourgeois	2		Jean Richard,	
503	J.-Baptiste Janson	1		fils de Janisse	
	Sifroy Janson	1		François Brien	1
	"	1	508	Pierre Légaré	1 5
	Joseph Janson	1		Gédéon Légaré	1 5
	"	1		Honoré Légaré	
	Joseph Gaudet	2		Pierre Légaré, fils	1 5
	"	1		Elzéar Dupuis	
	Joseph Gaudet	2		J.-Baptiste Dalpé	1 5
	"	1		Héritiers	
504	Joseph Légaré	1 5		Charles Martin	1 5
	"	1 5		Saül Fontaine	
	Pierre Léagré	1 5	509	Honoré Légaré	2
	Édouard Perrault	1 5		"	3
	Stanislas Christin	1 5		Pierre Légaré	2
				Édouard Dugas	1

*Bas du Lac Ouareau*

615,616	Godfroi Poirier	2 2	618,619	Frs Chevalier, père	2 7
	Hercule Poirier	2 2	619	"	7
615	Placide-O. Morin	$\frac{3}{4}$	620	"	3
616,617	Alexis Rivet	3	621	Narcisse Dugas	3
617	Joseph Beauregard,		622	François Langlois	3
	(commué)			Frs Chevalier, père	1 2
617,618	Urgèle Bazinet	1 5	623	Joseph Dugas	3
	"	5	624	Charles Froment	3
	Octave et		625	Ls et Frs Langlois	3
	Aristide Brien	2 5	626	Ludger et S. Plouffe	1 5
618	Louis Froment	5	627	Jean Richard,	
	"	1 5			

627	fils de Janisse Stanislas Maumet		635	Charles Martin Élie Thibodeau	
628	Médarl Turcot	1 5		Veuve Moïse Thibodeau	
629	Joseph Légaré	7	636	Alexis Gaudet	7
	Narcisse Maumet			Narcisse Melançon	3
630	Élie Richard			Charles et Jos. Granger	3
631	Stanislas Christin		637	"	
	Chrysostôme Gagnon			"	3
632	Raymond-Saül			"	
	Fontaine			Veuve Magloire Granger	7
	Joseph Langlois			Jos. Gaudet, fils de Chs	3
	Jean-Louis Légaré		638	"	3
	Jules Gaudet			David Melançon	1 5
633	Héritiers			Jean-Louis Gaudet,	
	Charles Martin			fils de Joseph	3
	Sévère Dugas		639	Raymond-Saül Fontaine	7
634	Charles Martin			Magloire Fontaine	7
	David Melançon		640	Joseph Miraud	1 1
				François Tellier	1 1

*Ruisseau Vacher, côté sud*

414	Ignace Guernon	1 5	421	"	1
	Médard Harbour			Charles Racette	2
	Urgèle and Jacob			Les Commissaires	
	Ratelle	1 5		d'École	
	Élie Gaudet	5	422	Aimé et Joseph Gaudet	3
	Charles Venne, fils	1 5	423	Olivier Prévost	1 5
	Charles Venne, père	1		Jos.-Eusèbe Marion	1 5
	Dosité Lemire	2	424	"	1
	"	1		Édouard Chalifoux	2
	Eusèbe Lepage	1 5	425	Charles Munn	2
415	"	5		Régis Bourgeois	
	Elzéar Houle	1		Louis Piquette	1
415,416	François Brisson	1		Olivier Thibodeau	1
416	Dosité Lemire	2		"	1
417	Luc Arpin	1		Jacob Ratelle	1
	Bonaventure		426	Louis Piquette	1 2
	Robichaud	2		"	1 2
418	François Roy	3		Félix Lepage	1
419	F.-Xavier Mercure	1 5		"	1 5
419,420	François Leblanc,			"	1
	fils de Michel	2 5	427	Régis Venne	2
420	Luc Arpin	2		Antoine Chartier	1

428	"	1	448	Veuve Louis Belouin	3
	Joseph Richard,		449	Alexandre Dugas	1
	fils de George	2		Jean-Louis Riopel	2
429	Daniel Venne	1	450	Sevère Dugas	2
	Pierre Morache	2		"	1
430	Jacques Langlois	3		Louis Marion	1
431	Antoine Bonneau	1 5	450,451	Euphémin Forest	
	Urgèle Grignon			Joseph Marion	2
	Louis Pauzé	1 5	451	Hilaire Éthier	
432	J.-Baptiste Germain	2		"	
	Veuve J.-M.		452	Joseph Brien	1
	Archambault			François Normand	1
432,433	Edmond Marion	2		François Foucher	1
433	Joseph Marion, fils	2	453	"	3
434	Damase Marion	1 5		Veuve Frs Mercier	
	Prudent Piquette	1 5	454	Louis Lemay	2 5
435	Damase Marion	7		Jérémie Dumont	
	Joseph Marion, fils	7		Antoine Vincent	5
435,436	Barthélémi		455	"	2
	Lévesque	2 5	455,456	Philippe Leblanc	2
436	Ignace Aumond	2	456	Édouard Leblanc	
437	Simon Lesage	3		Pierre Bénoni Brien	1
438	Isaac Dugas	3		"	
	Wilfred Dugas			"	2
439	Élie Payette	3		"	
	Pierre Duberdeau			"	1
440	Mathias Gareau	1 5		Louis Dupuis	
	Joseph Gareau			Olivier Prudhomme	1
	"	1 5		Jacques Roy	
441	Gédéon Goulet	1 5		dit Desjardins	
	Louis Coitoux	1 5		"	
442	Jean-Baptiste			Théodore Rivière	
	et Edmond Dupuis	3		Louis Lévesque	¾
443	"	1	457	Joseph Marion	1 5
	Ovide Marion	2		Joseph Leblanc	1 5
	Nicolas Caron			Cléophas Dupuis	
	Ovide Marion	1		et D. Forest	
444	François Landry	1 5		J.-E. Ecrement	½
	Pierre Dupuis	1 5		Louis Belouin	
445	François Lanoue	1		John Healy	
	Jacques Morache	2		Louis Marion	
446	Isaïe et			Aristide Cloutier	
	Jean-Louis Marion	3		Joseph Dupuis, fils	¼
447	Séraphin Morin	3		"	1

458	Joseph-Eucher Cloutier	1	François Dugas,	
	Clément Landry	2	fils de François	
	"	3	Abraham Dugas	
	Médéric Dorval		462 Adolphe Gaudet	1 5
	Joseph-Eucher Cloutier		Blaise Dugas	1 5
	Antoine Vincent		463 François Dugas	1 5
	Aristide Cloutier		Aristide Cloutier	8
	Antoine Gagnon		463,464 "	
459	Clément Landry		464 Pierre Venne	1 5
	Héritiers		"	5
	Julien Poirier	½	465 Ignace Aumond	1 5
	Théophile Dugas	¼	Joseph Forest,	
	Jean Riopel		fils de J.-Baptiste	1 5
	Simon Forest		465,466 Joseph Forest	2
	Pierre Venne	1 5	466 Joseph Forest,	
	Louis-Thadée Lord		fils de Louis	
460	François Forest		Simon Forest	3
	Jean Riopel (le Rouge)		467 François Forest,	
	Joseph Légaré		fils de Louis	3
	Simon Forest		468 Ulric Dupuis	1 5
	Joseph Forest		Adolphe Gaudet	1 5
461	Gédéon Légaré	1 5	469 Jules et	
	Olivier Rivière		F.-Xavier Gaudet	2 5
	François Prudhomme		Elzéar Dupuis	1 5
	Jean Miraud		470 Max. et Fabien Gaudet	3 5
	Ludger Mercier	7	Prospère Gaudet	
	"	1 5	Jules et	
	François Mercier		F.-Xavier Gaudet	
			Pierre Leblanc	

*Ruisseau Vacher, côté nord*

510	Édouard Dugas		514 Joseph Gaudet	1
	Michel Prévost		Émélie Gaudet	2
	Édouard Dugas	2	F.-Xavier Sullières	2
511	"	1 5	John Healy	1 5
	Joseph Riopel	5	515 Elzéar Dupuis	1 5
512	"		"	1 5
	Olivier Prudhomme		516 Esdras Contant	3
	Héritiers Frs Majeau		517 Frs Forest, fils de Ls	3
	Joseph Sullières		518 Jos. Forest, fils de Ls	1 5
511,512	Paul Boisleduc		Veuve Michel Thibodeau	
512	Léandre Riopel	1	Aimé Dugas et	
513	Prospère-Frs Gaudet	3	Ls-T. Lord ( <i>commué</i> )	

519	Roch Richard	2 2	"	1/4
520	"		"	
	Joseph Forest	1 5	Les Commissaires	
	"	1 5	d'École	1
	Jos.-Eucher Cloutier	3	Jules Poirier ou	
521	"	1 5	Moïse Thériault	
	"	1 5	Ulric Dupuis	
	Joseph Forest	1 5	529 La Fabrique	
	John Healy	1 5	de St-Jacques	2
522	Les Soeurs de Ste-Anne	2 5	"	
	"	1 5	Les Soeurs de Ste-Anne	
	F.-Xavier Bricault	1 5	530 Jacques Leblanc	1 1
	Joseph Payette		Séraphin Piquette	2
	Frédéric Richard		"	9
	Édouard Dugas	5	Blaise Dugas	2
523	"	1 2	Jacques Leblanc	
	"	2	Régis Piquette	
	Édouard Béliveau	1 5	Flavie Rivière	3/4
524	Narcisse Leblanc,		Roch Richard	
	fils de Joseph	1 5	"	
	Israël Leblanc,		Joachim Moreau	
	fils de Joseph	1 5	530 Olivier Thibodeau	
	Charles Racette		David Martin	
	Antoine Leblanc,		Magloire Marion	
	fils d'Ant.	3	Domithilde Leblanc	
525	Daniel Dugas	1 5	Jacques Leblanc, fils	
	Charles Martin	3	Jacques Lblanc	
	Sévère Dugas	1 5	Célestin Codère	
526	Séraphin Leblanc		J.-Btpiste Laliberté	
	Alphonse Leblanc		Gédéon Codère	3/4
527	Abraham Brien	3	Louis Gagnon	
	François Forest	3	Joseph Beaupré	
	"	1 5	Laurent Miron	3/4
	Louis-Thadée Lord	1/2	Ignace Aumond	
528	Abraham Brien	1 5	François Archambault	
	"	1 5	Alexis Héney	1
	Aimé Dugas		"	2
527	François Prudhomme	3/4	Joseph Bourgeois	
	François Forest	1/2	Séraphin Viger	
	Joseph Légaré		Michel Roy	
	Théodore Dusablé		François Melançon	
528	Aimé Dugas		Olivier Thibodeau	
	"		François Archambault, fils	

	Laurent Miron		536	Louis Belouin	3
	Ludger Marion		537	Louis Goulet	2
531	Les Commissaires d'École	$\frac{3}{4}$		Alexandre Dugas	1
	Dame Joseph Riopel	$\frac{1}{4}$		Olivier Thibodeau	
	Antoine Langlois	1 5	538	Charles Thibodeau	
	Pierre Bénoni Brien	1 5		Joseph Bolduc	2
	Zoël Riopel		539	Alexandre Dugas	1
	Olivier Prudhomme			"	1 5
532	Éphrem Dugas		540	Joseph Belouin	1 5
	Marie L. et			"	1 5
	Théotiste Thériault			Joseph Morin	1 5
	Dr Frs-Louis Génand		541	Olympe Larrivé	
	Dr J.-Baptiste Gauthier			Léon Morin	1 5
	Jos.-Eucher Cloutier	2 2		Isaïe et Jean-	
532,533	André Christin	1 7		Louis Marion	1 5
533	François Houle	2	542	"	1 5
534	Philippe Leblanc	1 5		Joseph Maumet	2
	Octave Gagnon	1 5	542,543	François Lanoue	2
	Léon Piquette	3	543	Hocase Richard	2
	"		544	Pierre Dupuis	1 5
	Louis Gagnon	$\frac{3}{4}$		Hocase Richard	1 5
	Joseph Magnan	$\frac{1}{4}$	545	Pierre Dupuis	3
	Narcisse Rémi	$\frac{1}{4}$	546	Joseph Marion	1 5
	Martin Doyle	$\frac{1}{4}$		Ovide Marion	1 5
	Olivier Thibodeau		547	François Landry,	
535	Eusèbe Dupuis			petit fils de Jean	2
	"		547,548	J.-Baptiste Landry,	
	Pierre Légaré	1 5		fil de François	2
	Gédéon Légaré	1 5	548	François Landry,	
	David Donge			petit fils de Jean	2
	dit Popilus	1 5		Urgèle Ratelle	2
	Louis-Thadée Lord	1 5	549	Jean Richard	1 5
	Pierre-Amable	1 5		Louis Bricault	1 5
	Archambault	1 5	550	Pierre Morache	3
	"		551	Jacob Ratelle	
	Joseph Beauchamp			Succession S. Lesage	1 5
	François Normand			François Richard	1 5
	Alexis Raymond			Les Commissaires	
	Louis Goudreau			d'École	$\frac{3}{4}$
	Joseph Boulard		552	Charles Brisson	1 5
	Pierre Lebeau			Joseph Gareau	1 5
	Narcisse Mageron		553	Prudent Piquette	1 5
	Félix Mageron			Louis Désaultels	1 5

554	Louis Gagnon	2	564,565	Aimé et Jos. Gaudet	5
	Edmond Marion	1		"	1
555	Damase Marion	1	565	F.-Xavier Miraud	1 5
	François Perrault	2	565,566	F.-Xavier Tellier	2
556	François Brisson,		566	F.-Xavier Miraud	1 5
	fils de Louis	1 5	566,567	F.-Xavier Tellier	2
	François Brisson	1 5	567	"	5
556,557	Veuve			J.-Baptiste Piquette	2 5
	André Gariépy	1		"	1 5
557	Pierre Houle	1 5		François Richard	1
	Louis Houle	1 5		"	2 5
	George Houle		567C	"	2 5
558	Narcisse Piquette	1 5	568	Théophile Richard	3
	David Venne	1 5	569	George Irwin	1 5
559	Joseph Brisson	2		"	2
559,560	Nicolas Chartier	2	569,570	Antoine Garand	3
560	"	1		"	3
	Eusèbe Marion	5	570	"	2
	Joseph Venne	5		Aimé et Jos. Gaudet	1
	Charles Lepage	1		Élie Gaudet	5
	"	5	571	"	1 5
561	Régis Venne	5		Moïse Grenier	
	François Jeannotte	1 5		Joseph Dupuis	1 5
	Élie Dupuis	1	572	"	1 5
562	"	1 5		Michel Fréchette	
	Olivier Prévost	1 5		Élie Gaudet	1 5
563	"	1		Venant Piquette	2 5
	Fabien Prévost			Luc Arpin	1 5
	Joseph Payette		573	Salomon Gareau	2 5
	Louis Morache, fils			Octave Venne	2 5
	Louis Moison	2		Théophile Brault	
564	Jean Richard	2 5			

*Continuation du Ruisseau Vacher*

741	Hilaire Ethier	3	681A	Joseph Maumet	1 5
742	Succ. Simon Lesage	3	681B	Gilbert et	
				Venant Piquette	
743	Octave Gagnon	7	681A	Pierre Moison	3
	Succ. Simon Lesage	1 5	682	Joseph Jetté	3
	"	7		Les Commissaires	
	François Brien			d'École	½
743A,743B	Joseph Nadeau		683	Joseph Cassé	1 5
743A	Joseph Venne			Léon Morin	1 5
681B	Fabien Gagnon	1 5			

685	Louis Maumet, fils	1	5	699	Abel et Bruno Dugas	1	5
	Joseph Cassé	1	5		Joseph Dugas,		
	Jean Richard,				fils de Claude	1	5
	fils de Major	1	4		Sévère Dugas,		
686	Louis-Ovide Richard	1	4		fils de Claude	1	5
686,687	Veuve				François Faucher	1	5
	Alexis Melançon	500		700	Israël Leblanc	5	
687	Jean Richard,	1			Narcisse Leblanc	5	
	fils de Major	2			François Leblanc	1	5
	Joseph Tellier	1			Veuve Alexis Melançon	5	
	Jean Richard,			701	"	1	5
	fils de Major	1			Olivier Béliveau		
688	Louis-Aurèle Lévesque	2	9		Octave Mercier	1	5
689	Joseph Tellier	2			Daniel Béliveau		
	Gilbert et			702	Veuve Alexis Melançon	1	
	Venant Piquette	1			Jacques Leblanc	2	
690	"	3		703	Sévère Dugas	2	
690A	Louis-Benjamin			703,704	Abraham Brien	2	
	Mercure	3		704	Antoine-Damase		
691	Jos.-Isaïe Pellerin	1	5		Marion	2	
	Bazile Pellerin,			705	Pierre Bélouin	3	
	fils d'Isaïe	1	5	706	J.-Baptiste Enese	1	5
692	Joseph Maumet,				Alexis Forest	1	5
	fils d'André	3		707	Alexis Brien	2	5
	Aimé Dugas			707,708	"	1	
693	"	3		708,709	Léon Piquette	2	
694	Julien Bourg	1	5	708	"	1	
	Fulgence Riopel	1	5	709	Oct.-et Aristide Brien		
695	Alexandre Dugas	1	5	710	Alexis Melançon		
	John Healy	1	5	710,711	Abel et		
	Alexis Melançon	1	5		Bruno Dugas	1	5
	Pierre Venne	1	5	712	Charles Racette	2	
696	Clément Landry	1	5		"	1	
	Jos-Eucher Cloutier	7		713	François Forest	2	
	Aristide Cloutier	7		713,714	Olivier Leblanc,		
697	Abraham Brien	1	5		fils d'Ant.	2	
	"	1	5	714	F.-Xavier Bricault	2	
	Charles Racette	1	5	715	Joseph Venne,		
	A.-D. Marion	1	5		fils de Pierre	1	5
	Régis Piquette	3			"	1	5
698	Frs Forest, fils de Ls	1		716	Magloire Venne	1	5
	Simon Forest	1	5		Joseph Venne	1	5
	Olivier Leblanc	1	5		Pierre Bricault	1	5
	Joseph Forest	7					

717	Roch Richard	5	Ludger Richard	1
	Simon Forest	5	Jean-Louis Richard	1
	Joseph Dupuis	1 1	719 Olivier Leblanc	1 7
718	Joseph Bricault	2 5	"	1
	Joseph Dupuis	5	Frs Forest, fils de Ls	1
	Joseph Richard	1	720 Olivier Leblanc	
			François Dupuis	

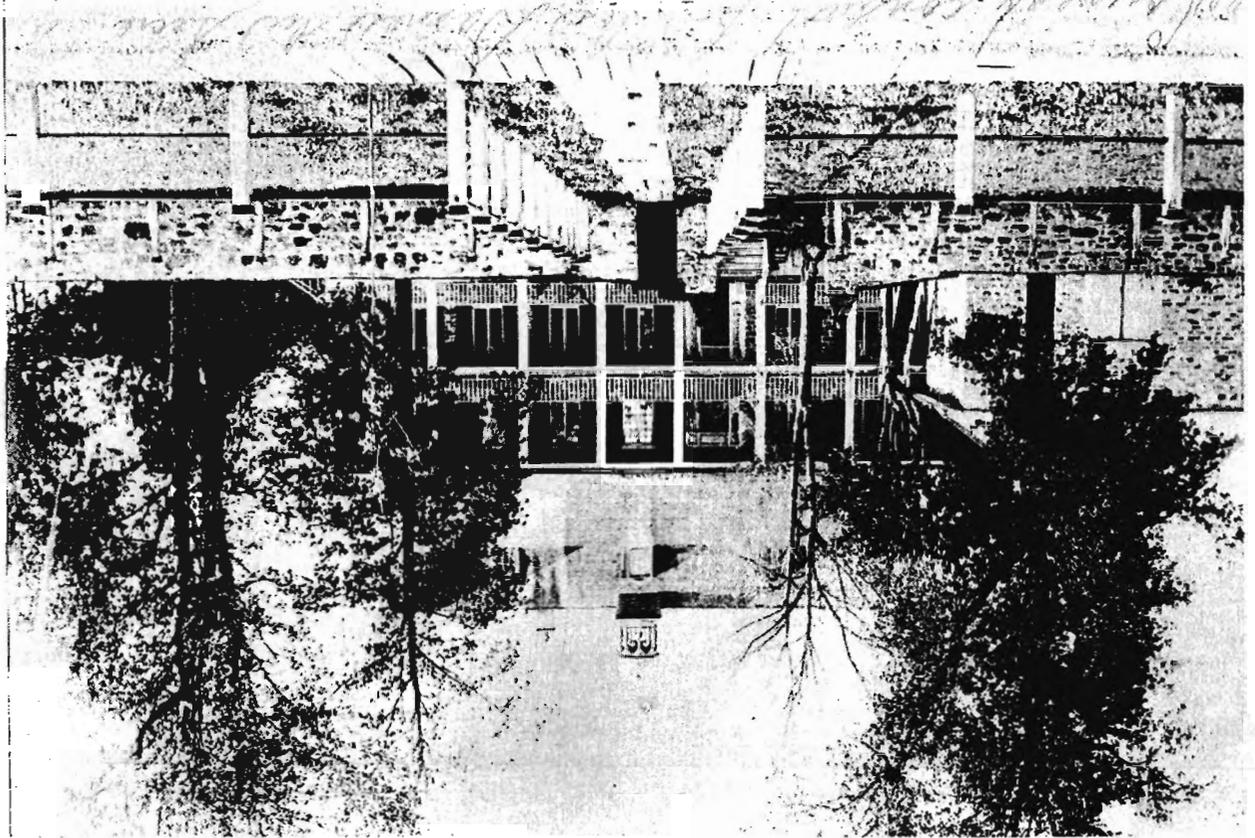
*Lac Ouareau, côté sud-ouest*

574	Antoine Gareau	1 7	582 "	1
	Venant Piquette	3 2	Charles Guernon	2
	J.-H. Dorwin, ( <i>commué</i> )		Joseph Caisse	1
575	Narcisse Chevaudier	1 5	582,583 Henri Fleury	2
	Charles Chevaudier	1 5	Élie Dupuis	2
576	Antoine Bôle	5	583 Joseph Caisse	1
	Joseph Bôle	1 5	F.-Xavier Vigneux	2
576,577	Abraham Brien	2	584 Nazaire Ratelle	3
577	Joseph Guibord	2	"	1 5
578	Gilbert Hervieux	1 5	Joseph Ratelle	3
578C	Édouard Brien	3	"	1 5
578D	Michel Desautels	1 5	585 Paul Germain	3
579	"	1 5	586 "	3
	F.-Xavier Chevaudier	1 5	Jean-Baptiste Germain	3
580	Joseph Perrault	1 5	Louis Bolduc	3
	Bazile Guernon	1 5	587 George Gilmour	
	Abraham Brien	1 5	François Brien	2 5
581	Olivier Brault	1 5	"	3
	Pierre Caillé	1 5	Joseph Brien	3
	"	3	588 George Gilmour	3

*P paroisse de Saint-Liguori — Lac Ouareau, côté sud-ouest*

588	Janvier- Domtail		591 Joseph Ratelle	
	Germain	1 5	La Fabrique	
	Jean Miraud	1 5	de St-Liguori	
589	Octave-Germain		Sévère Dugas	1
	Belisle	3	"	1
590	"		" ( <i>Pointe</i> )	
	Samuel Anderson	1 5	Joseph Neveau	
	Russell Twiss	1 5	Benjamin Sourdif	
	George Gilmour,		Toussaint Prudhomme	
	( <i>commué</i> )	1	Gilbert Marion	
591	Samuel Anderson		Veuve Élie Thibodeau	

391	Syfroy Hébert		598	Pierre-Venant Landry	1 6
590	Simon Dulong			Clément Landry	
	Théophile Guernon			Paul Sourdif	1 4
	Médard Marion			Louis Sourdif	1 4
	Théophile Bourgeois			"	3
	Nazaire Guernon		599	Louis Trudeau	1 5
	Mathias Thibodeau			Joseph Gagnon	1 5
	Narcisse Goulet,		600	La Fabrique	
	(2 moulins)			de St-Jacques	3
	Joseph Jarret		601	Élie Brien Durocher	2
	dit Beauregard			Narcisse Leblanc	1
589	"			Israël Leblanc	1 2
	Théophile Beauregard		602	Narcisse Leblanc	2
	Narcisse Goulet			Antoine Forget	1 5
	Ludger Jarret		603	Thomas Parent	3
	dit Beauregard			Alexis Brien	3
	Narcisse Goulet		604	Les Soeurs	
592	Sévère Dugas	2		de Ste-Anne	3
	Joseph Dugas,		605	Édouard et	
	fils de Claude	1		Joseph-L. Brien	2
	Pierre-Octave Morin	5	605,606	Jean-Baptiste	
593	François Houle	3		Langlois	1 5
	Messire Barette, ptre,		606	"	5
	(commué)	3	606,605	Jean Riopel	2
594	Russell Twiss,	" 2		André Jodoin	2
	Paul Brisson,	" 2	607	Simon Dupuis	1 5
	"	2		Narcisse Gaudet	1 5
	Joseph Morin	2		"	7
594,595	Russell Twiss,			Alexis Forest	1 5
	(commué)	2	608	Pierre Guibord	2
	Paul Brisson	2		Jean-Baptiste Langlois	1
	Léon Morin	2	609	"	1 5
595	François Landry	2		Simon Dupuis	1 5
596	Antoine Lanoue	3	610	Narcisse Gaudet	2 5
597	François Landry,			Honoré Déziel	5
	fils de Petit Jean	1 5	611	"	1 5
	François Landry	1 5	610,611	Pierre Guibord	2
	"		610	Théophile Langlois	1
	Charles Bricault	1 5	611	Simon Dupuis	1 5
	"	1 5	612	"	5
	"			Médard Marion	2 5
	Joseph Gareau		613	Venant Landry	3
598	François Landry,		614	Pierre-Octave Morin	3
	fils de Petit Jean	8			



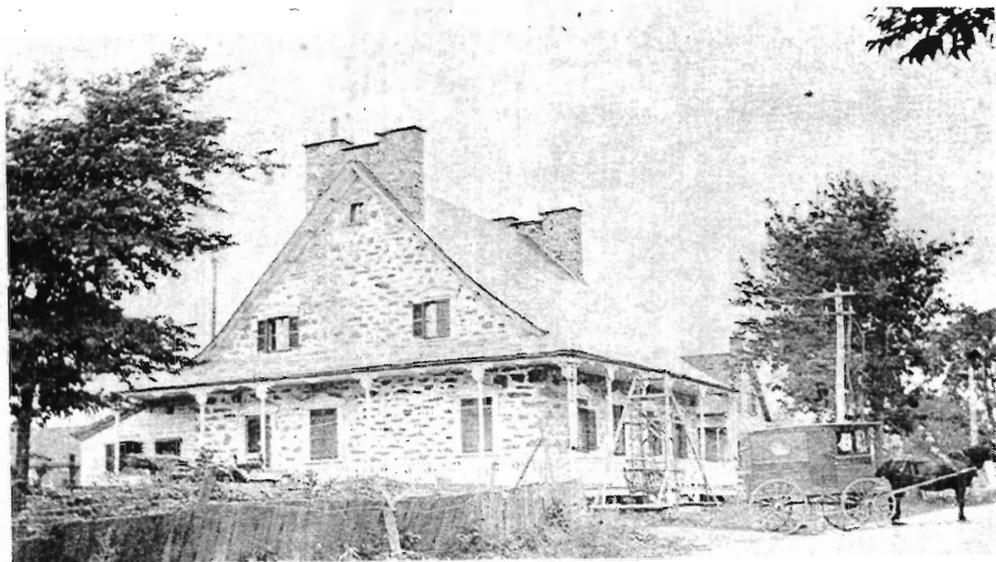
Premier couvent des Dames du Sacré-Coeur et de Mère Marie-Anne, S.S.A. — Imagine-t-on le bel équilibre que devait présenter, il y a cent ans, cet ensemble du couvent, de l'église et du presbytère, face aux solides maisons de pierre du centre du village ? — C'était de l'authentique urbanisme-maison.

Maison Poirier à Saint-Alexis (1807). — Aujourd'hui, M. Honorius Locat. Chez nous aussi, les « pierres poussent » et on sait les utiliser pour construire maisons et clôtures. — Toit galbé et vaste, pignons pointus, galerie et rez-de-chaussée élevés : c'était une innovation. — Et que dire de son site ?



#### DEUX NOBLES DEMEURES

Maison Ludger Marion, autrefois. Aujourd'hui, « Les ruines », propriété de M. Jean Caris, antiquaire dans le « Haut-du-Ruisseau ». — Vers 1825, le toit des maisons tend à s'aplatir en accent circonflexe, et les versants légèrement galbés prolongent le larmier jusqu'aux poteaux de la galerie qui court autour de deux murs. Les persiennes retiennent la lumière et la fraîcheur, l'été. — A remarquer la pittoresque voiture du boulanger.



*Pâroisse de Saint-Liguori — côté sud-ouest*

641 Théophile Brault	3	646 Joseph Boucher	
Joseph Venne	1 5	dit Barbelle	3
Joseph Dufresne	1 5	Nazaire Ratelle	1 5
"	1 5	Jean-Baptiste Leblanc	1 5
Joseph Gougé	3	Joseph Marion	3
Cyrille Ayotte	1 5	Chemin de Fer	
Jean-Louis Gaudet		de Rawdon	
Chemin de Fer		647 Narcisse Laverdure	1 5
de Rawdon		647D C Narcisse Grenier	1 5
642 Joseph Marion	3	647 Chemin de Fer	
Narcisse Piquette	1 5	de Rawdon	
Joseph Venne	1 5	646 Joseph Boucher	
Pierre Laneuville	1 5	dit Barbelle	
Charles Miraud	1 5	Narcisse Grenier	3
Chemin de Fer		648 Jules Dulong	1 5
de Rawdon		Lambert Dulong	7
641 Théophile Brault		"	1 5
642 Narcisse Beaubien-		Simon Dulong	7
Bourguignon		Chemin de Fer	
Jacques Cantin		de Rawdon	
Jacques Leblanc		649 Pierre Guernon	1 5
Veuve Joseph Bastien		Joseph Janson	1 5
Narcisse Beaubien-		Chemin de Fer	
Bourguignon	4	de Rawdon	
Bénoni Beauregard	3	650,651 J.-Baptiste Grenier	2 5
François Brouillet		"	1 5
Joseph Gougé	3	Chemin de Fer	
643 Joseph Jarret dit		de Rawdon	
Beauregard ( <i>moulin</i> )		Jean-Baptiste Grenier	1 5
643,644 L'Hon. Peter		Joseph Grenier	5
McGill ( <i>commué</i> )	6	"	1
645 T. H. Dormin	"	651 Pierre Personne	1
Chemin de Fer		652 "	2
de Rawdon,	1 5	651 Chemin de Fer	
Frs Boucher-Tremblay		de Rawdon	
Joseph Boucher		651,652 J.-Baptiste Brisson	1 5
dit Barbelle	3	Urgèle Marion	1 5
Antoine Mousseau	3	652 Gédéon Grenier, père	1 7
Firmin Moineau	1 5	Chemin de Fer	
"	3	de Rawdon	
Chemin de Fer		652,653 Gédéon Grenier,	3 5
de Rawdon		père	1 1
		"	1

653	Médard Melançon	1 5	Léon Mercure	
	Chemin de Fer		Simon Richard	
	de Rawdon		Chemin de Fer	
	François Chevalier	3	de Rawdon	
	"	1 5	Onézime Rivet	
	Léon Mercure	1 5	659 Moïse Bourgeois	4
	Benjamin Brisson		Les Commissaires	
654	Léon Mercure	1 5	d'École	
654D	Urgèle Marion	2	Chemin de Fer	
654	André Charland	1 5	de Rawdon	
	"	1 5	Louis Piquette	
	J.-Baptiste Charland	½	660 Jean-Baptiste Piquette	2
	Joseph Moisan	1 5	Chemin de Fer	
	"	1 5	de Rawdon	
	"	1 5	661 Jean-Baptiste Piquette	3
	Jérôme Cantin	1 5	Frs Chevalier, père	3
	Léon Mercure		Chemin de Fer	
	Chemin de Fer		de Rawdon	
	de Rawdon		662 François Jarret	
655	Joseph Moisan	1 6	dit Beauregard	3
	André Charland	3	Chemin de Fer	
	"	1 6	de Rawdon	
	François Raymond	1 6	663 Louis Rivet	3
	François Bonin		Chemin de Fer	
	Chemin de Fer		de Rawdon	
	de Rawdon		664 Paul Rivet, fils de Frs	1 5
655,656	Joseph Desroches	9	Jean-Baptiste Parent	1 5
656	François Raymond	1	Toussaint Dumas	
	Édouard Arsenault	1	Chemin de Fer	
	"	1	de Rawdon	
	Guillaume Houle	7	665 Louis Sourdif, fils	3
	"	1 1	Chemin de Fer	
	Jean-Baptiste Magneron	4	de Rawdon	
	Chemin de Fer		666 François Parent	1 5
	de Rawdon		Isaïe Forest	1 5
657	Alexandre Godreau	1 5	667 "	1 5
	"	1 7	666 Chemin de Fer	
	Chemin de Fer		de Rawdon	
	de Rawdon		667 François Mongin	
658	Gilbert Brisson	1 6	dit Léveillé	1 5
	"	1 5	Chemin de Fer	
	Louis Langlois	1 5	de Rawdon	
	Narcisse Goulet		668 Léon Beaudry	3

669 François Parent	2 5	Chemin de Fer	
Joseph Chevalier	5	de Rawdon	
Chemin de Fer		675 Bernard Fausque	2
de Rawdon		Chemin de Fer	
670 Joseph Chevalier	1 5	de Rawdon	
Thomas Parent	1 5	Jean-Baptiste	1
Chemin de Fer		Desautels, fils	2 6
de Rawdon		676 "	2
671 Louis Sourdif	1	Onézime Chevalier	2
François Mongin		Chemin de Fer	
dit Léveillé	2	de Rawdon	
Chemin de Fer		677 Louis Brunel	3
de Rawdon		Chemin de Fer	
672,673 Elzéar Parent	1	de Rawdon	
"	1	Onézime Chevalier	1
672 Jean-Baptiste Parent	2	678 François Rivet	2
Chemin de Fer		"	2
de Rawdon		Chemin de Fer	
673 Léon Beaudry	2	de Rawdon	
Chemin de Fer		679 Louis Guilbault	2
de Rawdon		Chemin de Fer	
674 Paul Rivet	3	de Rawdon	
		Alexis Perrault	2

#### Jusqu'en 1780

D'autres familles viendront au cours des années rejoindre des parents ou des amis que l'exil avait séparés, et dont on avait sans doute des nouvelles par oui-dire. C'est ainsi qu'arrivèrent :

en 1767, Jean Petitot, de L'Islet à l'Assomption. En 1769, Joseph Bourque.

En 1770, Joseph Thibodeau 18 ans, du Mass. ; Paul Landry, 34 ans, chirurgien, (Rosalie Benoît) et 3 enfants.

En 1771, Basile Leblanc (Anne Richard) originaire de Port-Royal, avec 3 enfants.

En 1772 : Mme Séraphin Bro, veuve de 55 ans, originaire de Grand-Pré, mère du curé de Saint-Jacques, Jean Bro, et parente de quelques familles. Elle arrive avec son gendre, Jean-Baptiste Dugas, 30 ans, de Port-Royal, époux de Marie Bro. Après avoir été déportés en Virginie, puis en Angleterre et à Saint-Malo (France) ils sont revenus avec 3 enfants, et se sont établis sur la terre 357 à Saint-Jacques ;

Joseph Granger, 74 ans, de Port-Royal, époux d'Anastasie Doucet, avec 5 enfants ;

Paul Leblanc, 24 ans, qui s'en ira à Saint-Grégoire de Nicolet ;

Jean-Baptiste Lord, (frère de Louis), 52 ans, de Port-Royal, époux de Madeleine Dugas, avec ses 8 enfants ;

Amable Préjean, 46 ans, de Chipoudy, époux de Jeanne Landry.

En 1774, Ambroise Dupuis, 56 ans, de Grand-Pré, époux de Jeanne Aucoin et un enfant et son frère Germain Dupuis 52 ans, de Grand-Pré, époux d'Angélique Leblanc et leur onze enfants, (aura la terre 516) ;

Amable Bourgeois, 37 ans, de Port-Royal, époux de Marie-Louise Richard, et frère d'Amand ;

Mme Jean-Baptiste Richard, 68 ans, de Port-Royal, avec deux enfants et plusieurs petits-enfants ;

Honoré Thériault, 44 ans, de Grand-Pré (?), époux de Marie Fouquet s'établit à Saint-Jacques (terre 528), arrivant, semble-t-il, de France.

En 1775, Mme Joseph Hébert et ses deux fils ;

Charles Boudreau et son épouse Marie-Joseph Doucet, de Pisiguit (s'établiront à l'Assomption).

En 1776, Germain Bourgeois, 27 ans, époux de Ludivine Béliveau, de Port-Royal et frère d'Amand.

En 1780, Pierre Melanson, 52 ans, de Port-Royal, avec son épouse Marguerite Michel et leurs cinq enfants.

D'autres viendront plus tard, par exemple, de Carleton (Baie-des-Chaleurs), comme Mme Bénoni Alain (Marthe Poirier) rejoindre son père Hilaire, en 1803 ; son père et ses 3 frères l'avaient précédée en 1802. En 1811, la nostalgie de la mer les reprenant, Joseph et Fidèle Poirier, « capitaine de bâtiment » achetèrent un petit lopin de terre à Carleton.

Certains, comme Joseph et Firmin Dugas vinrent de Boston s'établir à Saint-Jacques vers 1810. Le premier était veuf d'une américaine, et le second avait épousé Martha (Patty) Edwards. Joseph parlant très mal le français, eut recours à un interprète quand il acheta une auberge à Saint-Jacques (chez M. Rémi Thériault, au n° 88, rue Saint-Jacques).

## Premiers chemins

Les grandes artères actuelles furent tracées dès les débuts : celles du Ruisseau Saint-Georges, en 1767-1768 ; le « Grand Rang » de Saint-Jacques et la « Grand-Ligne » de Saint-Alexis, aboutissant, les deux, au « Cordon » de la Seigneurie ainsi que les deux chemins du Ruisseau Vaché furent ouverts en 1769<sup>23</sup> ; vers 1790, « un nouveau chemin d'environ 40 arpents » fut aménagé : les « Continuations de la Seigneurie ».

Auparavant, en 1776, sur une terre de Paul Bro, au Ruisseau Saint-Georges, on taillera une lisière de 24 pieds de largeur pour un chemin entre les deux ruisseaux. C'est le chemin Lépine, de la Savane.

En 1814, le curé Bro donnera au curé de Saint-Roch une tranche de sa terre pour ouvrir un chemin vers Saint-Roch et le « Grand Saint-Esprit ». C'est la route 33 entre le Ruisseau Saint-Georges et le « Bas-du-Saint-Esprit ».

En 1819 il est question d'un chemin vers le Moulin « banal » de Saint-Liguori. Cette route s'appellera chemin Gaudet et Foucher. Ce dernier, cependant, passait plus à l'ouest et ne prit son tracé actuel que vers 1915.

Quand les deux routes reliant Saint-Alexis et Saint-Jacques seront-elles ouvertes ? Celle de « la Côte », le fut probablement dès les débuts ; elle sera verbalisée en 1808. Le chemin Allard date de 1921<sup>24</sup>.

Inutile de décrire ici les titanesques efforts déployés autant par les humains que par les chevaux dans ces routes que l'on pouvait dire carrossables, environ quatre mois par année. Combien de personnes ne racontent-elles pas encore de ces récits épiques d'aventures rocambolesques survenues au cours des tempêtes toutes plus terribles les unes que les autres, d'où sortaient d'innombrables héros, vainqueurs de la pluie, de la neige, de la poudrière, des bancs de neige, des fossés, des « grignons », des ventres-de-boeuf et de tout ce que la nature peut déchaîner en pareille circonstance ?

---

23. Jusque vers 1875, le chemin vers Sainte-Marie ne suivait pas son tracé actuel ; partant de chez Narcisse Robichaud, (n° 88, Bas-de-l'église N) il rejoignait directement le Chemin Saint-Jean à Sainte-Marie. On le détourna de son tracé initial à cause de la crue des eaux du Ruisseau Vaché, en automne et au printemps.

24. Le nouveau tracé de la route 41 fut ouvert récemment, en 1969, jusqu'aux Continuations.

Ajoutons que l'état des routes de notre région a, plus longtemps qu'ailleurs, permis pareilles tragi-comédies... Les routes de Montcalm sont connues...!

Quand les routes vers Rawdon, Joliette s'ouvrent-elles? Il est difficile de le préciser. Vers Rawdon, ce doit sûrement être avant 1800. Vers Joliette, ou plus précisément vers Saint-Paul de Joliette, ce doit être vers le même temps; dans un procès-verbal de route, daté de 1835, l'on mentionne le Pont des Dalles.

### Moulins

Une oeuvre de colonisation ne se pouvait concevoir sans la présence d'un moulin, soit à scie, soit à farine, soit, plus tard, à carde. C'est ainsi que sur le Ruisseau Vaché, à l'équerre du chemin de ligne qui conduit au Ruisseau Saint-Georges, les Sulpiciens firent défricher un domaine, le « quatrième de la seigneurie, pour y construire, vers 1770, un moulin à scie destiné à « scier de long » le bois des défricheurs; et un peu plus tard, à quelques arpents de là, au confluent des ruisseaux Vaché et « de la source », un moulin à farine<sup>25</sup>.

Le meunier du moulin à scie était l'acadien Amable Préjean. Le procès-verbal de bornage, en date du 28 août 1767, (Daguilhe, 10 octobre 1774) dit ceci: « terre bornant par devant au Ruisseau Vaché et par derrière au flanc de la seizième terre joignant d'un côté à la quatorzième terre et d'autre côté au dit Ruisseau Vaché... sur laquelle dite terre Mesdits Sieurs Seigneurs se sont réservés environ quatre arpents en superficie « où est bâti un moulin à scie... » et dont il (Préjean) dit être content et satisfait même en étant en possession depuis long temps... »

Les Sulpiciens vendirent leur moulin à scie, vers 1840, à Jean-Michel Provost. Il eut dans la suite différents propriétaires: de 1840 à 1842, Louis-André Brien dit Desrochers; de 1842 à 1859, Antoine Gaudet; et, de 1859 à 1862, Édouard Dugas. Enfin, Jean-Baptiste Gauthier l'acheta de ce dernier, et le fit marcher jusque vers 1890. En 1900, on le démolit, excepté le corps principal de la bâtisse, qui constitue une partie des granges de M. Gérard Gauthier (n° 3, Chemin Gauthier). Tous les chevrons, les clous et les joints sont en bois.

Tous les habitants ou censitaires étaient obligés à « porter moudre leur grain au moulin des dits seigneurs sous peine de con-

---

25. Chez Gilles Bolduc, aujourd'hui, n° 86, Bas-de-l'église S.

fiscation et d'amende », et d'en verser une certaine partie au propriétaire. Cette clause était commune à toutes les seigneuries.

Après 1819, l'on put aller aussi au moulin des Sulpiciens à Saint-Liguori pour y faire moudre son grain et carder sa laine <sup>26</sup>.

Il y eut certainement d'autres petits moulins à farine, ici ou là dans le « haut de la Grand-Ligne » ou ailleurs. Nous ne pouvons pas les indiquer, sinon, celui qui s'élevait chez M. Joseph Marsolais, dans le Grand Rang (n° 53) ; la roue ou pierre à moudre en était encore visible, vers 1925.

### Premières habitations

Habitée à voir passer les Indiens dans ses sentiers, la forêt étonnée cède la place. Elle fournit gîte et chaleur à ces pionniers emballés d'espérance. Les premières habitations durent commencer à s'élever vers 1768.

Quel genre de maisons les Acadiens se construisent-ils ? — Comme celles d'Acadie ? — On ne l'a jamais su. — Des premières demeures subsistent celles de M. Pierre-Michel Marsolais (n° 3, Bas-de-l'église N.) ; de M. Gervais Dalpé (n° 900, rue Saint-Jean, à Sainte-Marie) ; de Joseph Lord (autrefois) et Jean-Louis Thibodeau (autrefois) à Sainte-Marie ; de M. Gérard Lescarbeau (n° 19, Ruisseau Saint-Georges S.) ; de M. Claude Archambault (Bas-de-la-Grand-Ligne) et sûrement quelques autres, dans Sainte-Marie ou au Ruisseau Saint-Georges.

Elles se présentent ainsi : forme carrée plutôt que rectangulaire ; immense toit à angle aigu de 45-50° et à « deux eaux » ou versants, parfois incurvé — oh ! très légèrement —, sans lucarne, sans « solage » et sans larmier. De bois, bien entendu. Mais on ne tardera pas, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, à construire en pierre : on en a de nombreux et si beaux modèles à l'Assomption. Et de pierres, nos champs regorgent. « Les pierres poussent ! » <sup>27</sup>

Les premières maisons furent construites au Ruisseau Saint-Georges, premier centre du défrichement. Dès 1769, de nous dire Me Christian Roy, p.c.s. on y en trouvait déjà quelques-unes dont

---

26. Ses activités cessèrent vers 1920. On voit encore ses belles ruines.

27. Signalons ici la présence plus forte en notre région que n'importe où ailleurs de clôtures en pierres des champs, Voir note 8, p. 39.

Pour plus amples détails concernant nos maisons, voir notre guide touristique, *Joliette De Lanaudière*, 1971.

celles de Pierre Doucet, de François Poirier, beau-frère du précédent, et de son frère Jean Poirier, de François Leblanc et de Jean Guildry dit Labine. Cette dernière, on l'a dit, se trouvait aux environs de chez MM. Rémi Mireault et Pierre Forest, à Saint-Alexis, tandis que celles des Poirier étaient dans le voisinage de chez M. Gérard Lescarbeau, au Ruisseau Saint-Georges.

Les premières maisons du Ruisseau Vaché ne furent pas construites avant 1770. Cependant l'ouverture dans les parages d'un moulin à scie, vers le printemps de 1770, activa la construction des maisons et des granges. Combien y en avait-il par exemple, lors de la célébration de la première messe en 1772 ? On ne saurait l'établir, mais à coup sûr, il y en avait une dizaine, dont celle de Paul Bro (chez Narcisse Robichaud, n° 88, Bas-de-l'église N.) (Daguilhe, 18 janvier 1771) ; de Beanjamin Martin (aux environs de l'église de Sainte-Marie) (Loisel, 18 janvier 1772), de Jean Thibodeau dit Lacroix (chez M. Lucien Bolduc, n° 43, Bas-de-l'église S.) (Loisel, 13 février 1772), et sûrement, celle, toute neuve, de Charles Forêt (chez M. Fabien Robichaud, n° 84, Bas-de-l'église N.)<sup>28</sup> où fut célébrée la première messe.

#### « J'irai dire la messe chez Charles Forest »

Une émouvante tradition s'est toujours plu à confondre la date de la première messe célébrée chez nous avec celle de la naissance de notre paroisse.

En fin de juin 1772 — « Rien n'est plus beau, dit Dieu, comme un beau matin de juin », et celui-là devait l'être plus que d'autres —, Messire Degeay, du Portage, arrive en charrette et en sabots, avec les objets du culte, dans la maison encore en bois vert de Charles Forest (chez M. Fabien Robichaud, aujourd'hui) qu'il étreignait peut-être.

Hommes, femmes, enfants, heureux comme des premiers communicants, exultent d'allégresse. Enfin, dix-sept ans après le Grand Jour, on va pouvoir revivre, et encore plus en paix, qu'en Acadie ! La fumée des abatis se mêle à l'arôme vierge de ces terres à qui pour la première fois depuis la création, l'homme confie l'espérance de son pain quotidien.

---

28. À cause du poids des ans, cette demeure de Charles Forêt a été démolie en 1946, alors qu'elle était la propriété de Rodolphe Dugas. Avec quelques notables, dont le curé, Mgr Alphonse Piette, nous avions demandé, pour la réparer, une subvention à la Commission des Monuments historiques, mais, en vain.

Cette maison avait 175 ans d'existence et mesurait 30 pieds par 42.

Heure primordiale. Heure de l'essentielle soudure entre le ciel et l'homme que la douleur a habité. Heure de la triomphante espérance. Heure qui, à jamais, scellera dans l'âme acadienne de chez-nous, les dévotions-clefs de toute vie chrétienne : l'eucharistique et la mariale.

Avec plus de ferveur que jamais, une huche à pain servant d'autel, le saint curé fait descendre le Christ sur cette nouvelle patrie. Le Christ vient. Avec des grâces de choix. N'y a-t-il pas, mêlé au sien, dans ce calice, un peu du sang de ces valeureux Acadiens ? — Par la bouche de son ministre il les remercie d'abord de leur fidélité et les reconforte :

« Vous avez mangé le pain de l'exil plutôt que d'abandonner votre foi. Dieu qui récompense un verre d'eau donné en son nom, vous bénira dans vos enfants. »

Puis, il leur dévoile l'avenir :

« Cette table où je viens de dire la messe se transformera en un magnifique autel où vos fils viendront faire descendre le Dieu qui console les affligés ».

Cent ans plus tôt à Ville-Marie, le P. Barthélemy Vimont, S.J. avait prononcé de semblables paroles d'espoir. Paroles hautement prophétiques, point de départ l'une splendide résurrection chrétienne.

« Enflammés par cette nouvelle espérance, il faudra voir de quel coeur ils travailleront,

Avec quelle foi, ils prieront Celui qu'ils venaient de retrouver, grâce à Marie,

Avec quel soin aussi, ils élèveront leurs enfants, dans le culte des ancêtres martyrs,

Dans l'imitation de leur patience, de leur générosité et de leur abnégation.

Car chacun nourrira l'espoir que l'un des siens réalise un jour la prophétie.

De son côté, le Pasteur veillera avec sollicitude sur ce troupeau de prédilection.

Car il saura bien qu'il y a là une semence rare qui ne pourra tarder à lever,

La semence féconde du pur sacrifice unanimement consenti par tout un peuple.

Effectivement la pauvre table de la première messe se transformera peu à peu en un vaste autel.

Et Dieu descendra de plus en plus souvent à la parole des fils acadiens de Saint-Jacques.

D'année en année, on pourra entendre la voix de l'évêque appelant de nouveaux élus à l'onction sacrée.

Et les martyrs tressailleront de joie dans leurs tombeaux.

Car tous leurs vieux noms seront prononcés, l'un après l'autre »<sup>29</sup>.

De fait, de 1772 à 1972, Saint-Jacques sera une des paroisses les plus fertiles qui soient en vocations sacerdotales et religieuses : 133 prêtres, 324 religieuses et 37 religieux-frères<sup>30</sup>.

#### Une maison jusque vers 1900 \*

Comme dans la plupart des foyers ruraux du XIX<sup>e</sup> siècle, on vivra jusqu'à la limite de leur sens l'austérité et la frugalité. Pour vivre, on devra se contenter du strict minimum. On pratiquera l'économie domestique la plus fermée qui soit, comme celle du haut Moyen Âge. Sur place on devra trouver abri, nourriture, vêtement, luminaire et médicaments.

La forêt toute proche verra son beau « bois franc » se muer en billots équarris à la hache, ou en planches, avec quoi on bâtitra maisons, étables, poulaillers, porcheries, bergeries. On en fera même des charrues, des tables, des chaises ou des manches d'outils. Le « bois mou » — le pin blanc surtout —, deviendra armoires, bahuts, bols et sabots.

La maison prend en général la forme carrée que surmonte un immense toit à la française dont les versants rigides se joignent en un angle aigu de 45 à 50°, et sans larmier avant 1825 (environ), de bois et bientôt en pierre, selon le modèle de celles de l'Assomp-

---

29. Antonin Lamarche, c.s.v., dans *Le Jeu de l'Ave Maris Stella*, lors des Fêtes du deuxième centenaire de la Déportation, Saint-Jacques, juillet 1955.

30. Il faudrait presque doubler ce nombre si l'on comptait tous les prêtres canadiens-français dont les ancêtres viennent du « Grand Saint-Jacques » d'autrefois.

\* Pour une étude plus précise sur ce sujet, le lecteur consultera Lessard Michel et Marquis Huguette, dans *Encyclopédie de la maison québécoise*, Éd. de l'homme, Montréal, 1972 ou la revue *Forces*, n° 17, 1971.

tion. Elle sera construite « pièce sur pièce », couverte de planches, parfois de chaume (herbe-à-liens qu'on ira cueillir sur les bords du Fleuve). Les murs seront faits de planches brutes d'épinette rouge dont quelques-unes atteindront une largeur de 22 pouces. Sur le seuil, une coche ou entaille indique qu'il est midi quand le soleil l'atteint. Un escalier abrupt, et sans garde, permettra d'accéder à l'étage des pignons. On n'y trouvera que les meubles indispensables : tables, chaises, lits-baudets : (« bodettes », i.e. lits avec sangles), bancs-lits, ber, armoires, bahuts, huche. Aux murs, des crucifix et quelques images pieuses ou statues de la Sainte Vierge et de Sainte Anne.

On s'abreuvera avec un gobelet d'étain à même un seau de bois qui aura servi à puiser l'eau dans un puits creusé à l'extérieur ou parfois, dans la cave (comme dans la maison de pierre chez Clément Brisson).

Les jouets seront rares et de fabrication domestique. Les grands joueront surtout à des « jeux de société » et aux cartes.

Chaque mère de famille devra s'improviser couturière, et les habits, habituellement de couleur sombre, seront loin d'avoir la coupe dite impeccable. D'ailleurs, je crois que les Acadiens étaient moins soucieux de la mode que les Canadiens.

La nourriture, comme le vêtement, viendra du sol, de ce sol d'une fertilité incroyable qui comblera animaux et humains. Avec un ou deux chevaux, on nettoiera les abatis et on se servira des roches (érocher) pour en faire des clôtures, encore si nombreuses dans notre région. Foin, avoine, blé, légumes — surtout les fèves et les pois, et plus tard (1820), les patates — pousseront comme par enchantement. Ces terres de Saint-Jacques et de Saint-Alexis seront bientôt classées parmi les plus propices à toutes sortes de cultures : leurs équivalentes ne doivent pas être nombreuses au Canada.

Les animaux, presque uniquement des vaches (sept ou huit), des cochons et des moutons (une dizaine), et des poules (une vingtaine) fourniront une nourriture solide sinon abondante. En décembre, on tuera un porc dont on salera le lard, et on fera geler les viandes maigres avec le boeuf, les poules etc. qu'on enterrera dans le « carré d'avoine ». Peu à peu, au cours de l'hiver, on les fera cuire dans une marmite suspendue à la crémaillère du foyer, car, dans toute maison, il y aura, au moins, un foyer. Tout de même les poêles à un ou deux ponts commenceront à apparaître avant 1800, dans les magasins de l'Assomption.

Le lait des vaches sera confié à la fraîcheur de la « laiterie » : on en fera du beurre et du fromage qu'on conservera avec les confitures de fraises des champs, de framboises sauvages, de groseilles, de gadelles etc... Plus tard, on y remettra les conserves de cornichons, de betteraves etc... Les carottes, le céleri, les patates passeront l'hiver dans la cave, mais seulement après 1800, car auparavant, les maisons n'avaient qu'un « solage » de quelques pouces. Chez M. Antonin Gaudet de Sainte-Marie, il existe, dit-on, une cave à vin de cette époque

Chaque ménagère cuira son pain au four, habituellement situé près de la maison à l'abri du vent.

L'éventail des recettes de cuisine n'était pas bien élaboré, mais les mets étaient fortifiants et peu compliqués.

On ne disposait que de très peu d'ustensiles de cuisine ; les couteaux étaient rares. Les « vaisseaux » étaient de bois ou d'étain.

Les animaux fournissaient aussi le savon et le vêtement. Les peaux de mouton servaient de tapis ou de couverture de lit. Le cuir des vaches servira à fabriquer des souliers, plus ou moins précisément appelés « souliers de boeuf ». La laine des moutons, on la cardera, on la filera puis on la tissera pour en faire des couvertures, ou des tissus de flanelle pour vêtements d'hommes, avec des « aigrettes » dedans. Jusque vers 1900, chaque foyer aura un ou plusieurs rouets et métiers à tisser, comme aussi un métier pour piquer des couvre-pieds, avec un ourdissoir, un dévidoir et un travail.

Des plantes, on tirait aussi les médicaments — tisanes, cataplasmes, onguents ainsi que les vêtements : chaque cultivateur récoltait du chanvre et surtout du lin dont on faisait de l'étope et des filasses, après avoir dû les rouir, les brayer et les « passer » au peigne à filasse. Ensuite on en tissait des serviettes, des essuie-mains, des draps, des nappes, le tout « en toile » (prononcé « touèle »).

Des moutons et des vaches proviendra aussi le rudimentaire luminaire. Comme dans l'Antiquité, on fera brûler du suif de lard dans des écuelles ou coquilles qui ne pouvait retenir un arôme fort incommode. On coulait aussi des chandelles de suif de mouton (qui servait aussi d'onguent). Mais, étant donné qu'on se levait et qu'on se couchait avec le soleil, on n'en faisait pas grande consommation : le plus tard possible, on s'éclairait de la flamme du foyer ou à la lumière du jour. (La panne d'électricité du 23 au 27 mars dernier nous a quelque peu fait revivre cette atmosphère).

Avant le repos de la nuit, toute la famille s'agenouillait pour la prière du soir. La dévotion mariale, étant encore bien vivante chez nous, on peut supposer combien le recours à Marie, qui les avait soutenus dans tant de difficultés, devait être fréquent et pétri de la plus filiale simplicité et confiance.

Le dimanche, il fallait une tempête plus forte que la moyenne pour les empêcher de se rendre à l'église, à jeun et à pied la plupart du temps, à cause du mauvais état habituel des routes. Ce n'était pas, non plus, quelque huit, voire dix milles à franchir, qui leur faisaient peur. Ceux qui « gardaient la maison », s'unissaient par la récitation du chapelet, aux « gens de la messe ». Ce rendez-vous dominical, autour de l'autel et sur le perron de l'église, a forgé le plus fort ferment culturel de notre société canadienne-française. Souvent, on retournait à l'église pour les Vêpres, l'après-midi.

On a quelquefois qualifié cette religion de folklore. Qu'en sait-on ? surtout si, comme le dit notre éminent folkloriste, Luc Lacoursière, « lorsqu'on taxe de folklore une coutume religieuse, c'est qu'on la considère comme un adversaire ».

Dans une telle atmosphère domestique où l'apport de chacun était requis et apprécié, où, chaque occupation dépendait du « temps qu'il faisait », comment donc ne pas développer une intense vie familiale et un accord profond avec notre mère-nature ? Parce qu'on était croyant-chrétien-pratiquant jusqu'aux dernières fibres de l'être, comment ne pas entretenir avec la Providence qu'on savait intéresser par des prières quotidiennes, et souvent par des neuvaines à la croix du chemin, une intimité qui, sans trop de heurts ni de crises, sut atteindre un degré dont l'équivalence ne se retrouve qu'aux hautes époques de la Grande Lumière du Moyen Âge, au XII et XIII<sup>e</sup> siècles ?

**Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie**

**Saint-Jacques-de-l'Achigan**

**Saint-Jacques-L'Achigan**

**Saint-Jacques**

C'est en 1772 qu'on commença d'appeler « Nouvelle-Acadie » ce territoire en voie de défrichement, qui faisait partie de Saint-Pierre du Portage ou L'Assomption. C'est là qu'on devait se rendre pour les mariages, les inhumations et les baptêmes.

Nos pères ont voulu témoigner leur gratitude profonde au curé de l'Assomption, Jacques Degeay, cet apôtre si généreux dans leurs malheurs. Sensibles à ses bontés, ils voulurent immortaliser

sa mémoire en appelant leur nouvelle paroisse « Saint-Jacques », et en souvenir de l'ancienne patrie, ils ajoutèrent « de la Nouvelle-Acadie ».

En 1832, sous quelle influence — nul ne le sait — (probablement de Canadiens contestataires) à moins que ce ne soit pour éviter la confusion avec Saint-Jacques-de-l'Acadie, près de Saint-Jean, on substitua « de-l'Achigan » ou simplement « l'Achigan » à « Nouvelle-Acadie », sans doute à cause de cette unique route qui, de l'Assomption, conduisait à Saint-Jacques, et qui, aujourd'hui, s'appelle encore « rang de L'Achigan », à l'Assomption. Ceci se passait lors de l'érection civile de la paroisse.

Saint-Jacques fut désormais connu sous ce nom, avec ou sans trait d'union, et même sans la particule « de ». (Pourtant, les traits d'union auraient bien signifié qu'il n'est pas sur la rivière L'Achigan, comme, par exemple, dans École Saint-Louis-de-France, les traits d'union indiquent que cette école n'est pas en France. Saint-Roch de l'Achigan ne prend pas de trait d'union parce que « L'Achigan » indique la position géographique, la rivière de ce nom passant dans cette paroisse (Voir : Léandre Poirier, O.F.M. *Au service de nos écrivains*, Québec, 1943 : « On met un trait d'union entre les diverses parties d'un nom de lieu (rue, place, ville), mais non entre les mots indiquant la position géographique ou l'appartenance ; ex : école Saint-Louis-de-France, Sainte-Anne de Beaupré).

Or, il arriva qu'une chanson du terroir faisait rimer « Achigan » avec « habitant ». Ce fut la catastrophe... Et le porte-parole de ceux qui se sentaient sinistrés ne fut nul autre que Mgr Marcel Dugas, P.A., ancien curé de Cohoes, N.Y., qui avait toujours éprouvé un solide attachement à son foyer natal, où il revint en 1913, prendre sa retraite. En 1917, il convainc le Conseil municipal du village que Saint-Jacques n'a pas plus de raison de s'appeler Saint-Jacques-de-l'Achigan que Saint-Jacques-de-la-morue... Il gagne sa cause. Et la *Gazette officielle*, (vol. 49, p. 638) publie l'arrêté du Conseil du 1<sup>er</sup> mars 1917 : de tous les « Saint-Jacques » du Canada, le seul à être désigné uniquement par ce vocable, sera le nôtre.

Trois ans plus tard, le Conseil de la paroisse adoptait la même dénomination. (Arrêté du Conseil, 8 septembre 1920, *Gazette officielle*, vol. 52, p. 2086).

Malgré ces décrets, les « nouveaux jacobins » commencèrent à y ajouter : « de Montcalm », personne ne pouvant identifier la

place : en effet, les étrangers continuaient et continuent encore — j'en ai été des centaines de fois témoin — à désigner notre paroisse par le titre qu'elle a le plus longtemps porté et sous lequel elle a connu ses jours les plus prestigieux.

Le titre du présent ouvrage évoque les deux premières appellations historiques de Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie et de Saint-Jacques-de-l'Achigan. Et cela, à la demande expresse de notre historien national, le chanoine Lionel Groulx nous suppliant de « faire revivre le beau vieux nom »<sup>31</sup>.

### Atmosphère des débuts

Ces pauvres enfants de l'Acadie rencontrèrent, certes, chez les Canadiens, des frères capables de comprendre l'étendue de leurs malheurs. Mais rien ne pouvait remplacer le village natal, les champs qu'ils avaient cultivés, le clocher de leur église et la patrie de là-bas qui, jalousement, gardait les ossements de leurs morts !

De cette Acadie bien-aimée, ils n'ont conservé, en plus de leurs souvenirs, que de petites croix suspendues à leur cou, quelques hardes et quelques livres de piété<sup>32</sup>. Que de fois, ils se sur-

---

31. N'est-il pas étrange de constater que ceux qui ont le plus combattu « l'Achigan » étaient pourtant ceux qui ont été les plus fervents admirateurs de notre histoire ? comme par exemple, Mgr Omer Bonin, notre ancien curé ; il le faisait, pour des raisons d'ordre géographique : cette rivière n'a jamais passé dans Saint-Jacques, disait-il. Que faisait-il de la tradition... et des traits-d'union ?...

À ce sujet, Marcel Dugas, « le plus brillant des poètes en prose », écrivait ceci dans *Approches* : « Je n'ai aucun préjugé à l'endroit des villages et villes où les hommes naissent. Et pour vous en convaincre, je dirai que je suis né, moi, à Saint-Jacques-de-l'Achigan, que j'aime beaucoup le lieu de ma naissance et que je trouverais sot qui voudrait me le reprocher ou en rire. J'ai déjà surpris un tel rire sur les lèvres d'un homme paraît-il supérieur ». (S'agissait-il de son oncle, Mgr Marcel Dugas ou de Léo-Pol Morin ?)

Les habitants de Saint-Cirq-la-Popie, Montredon-Labessonnière, Saint-Amant-Soult et de Saint-Chinian, en France, n'ont jamais, que je sache, essayé de renier le nom de leur petite patrie, sous le prétexte qu'il était étrange...

32. Quelques privilégiés de Sainte-Marie possèdent de précieux trésors de cette époque. Marc Brien garde un peigne à filasse, apporté par les Fontaine, (les cent dents de ce peigne valaient 1 franc la dent) ; Henri Lord a conservé 2 verres qui, une fois remplis d'eau, ont cette particularité de « chanter », quand on les presse de la main ; Henri Mireault a recueilli de ses ancêtres, un petit pot à crème, et Mme Henri Gaudet (Ernestine Jean-sonne) m'a remis une petite croix d'argent apportée d'Acadie par Mme Bonaventure Gaudet.

prirent à pleurer les trésors de ce passé à jamais disparus avec leur bonheur d'autrefois !

Ces larmes, versées sur le nouveau sol acadien, ont ancré nos ancêtres à leur patrie d'adoption. Après l'agonie, après la croix, la joie, l'espoir ! Oui, ils se cramponnaient de toute la force des coeurs meurtris, à cette terre hospitalière qui leur promettait, en retour, le pain quotidien, le chanvre et le lin, et surtout, la paix.

Au milieu de tous ces malheurs, nos pères se résignaient avec une grandeur d'âme étonnante. Armés de leur foi, ils demeurèrent constamment attachés à leurs devoirs religieux. Ainsi, de 1767 à 1772, ils partaient à deux heures du matin, à pied et en sabots — la tradition le rapporte, — et se rendaient jusqu'à l'Assomption pour remplir leur devoir dominical.

« Les jours où ils devaient communier, confirme Mgr J.-A. Richard, curé-fondateur de Verdun, ils s'emportaient un morceau de pain qu'ils mangeaient au sortir de l'église et revenaient joyeux, réconfortés, à leurs modestes demeures, prendre vers le soir, l'unique repas de la journée. Le lendemain, on reprenait le dur labeur de la semaine. On raconte que deux amis acadiens, du ruisseau Vacher, partirent, un dimanche de la « Grande Procession » (Fête-Dieu), de grand matin pour aller entendre la messe à l'Assomption. Rendus là, comme il était encore de bonne heure, ils se dirent : « Allons à la messe à Saint-Sulpice », à une lieue de là. — « Allons-y ! Peut-être y rencontrerons-nous des nôtres » ! — Ils s'y rendirent et pendant la procession du Saint-Sacrement, l'un dit à son copain en désignant une personne : « Vois-tu celle-ci ? C'est ma femme ». — « Tu n'y penses pas ». — « C'est ma femme », te dis-je ». — « La reconnais-tu ? » — « Oui, c'est elle ». De fait, c'était elle. Il la retrouvait après quinze ans de séparation<sup>34</sup>.

Dans les veines des Acadiens, coulait le plus pur sang français. Sobres, se contentant de peu, capables de supporter les plus

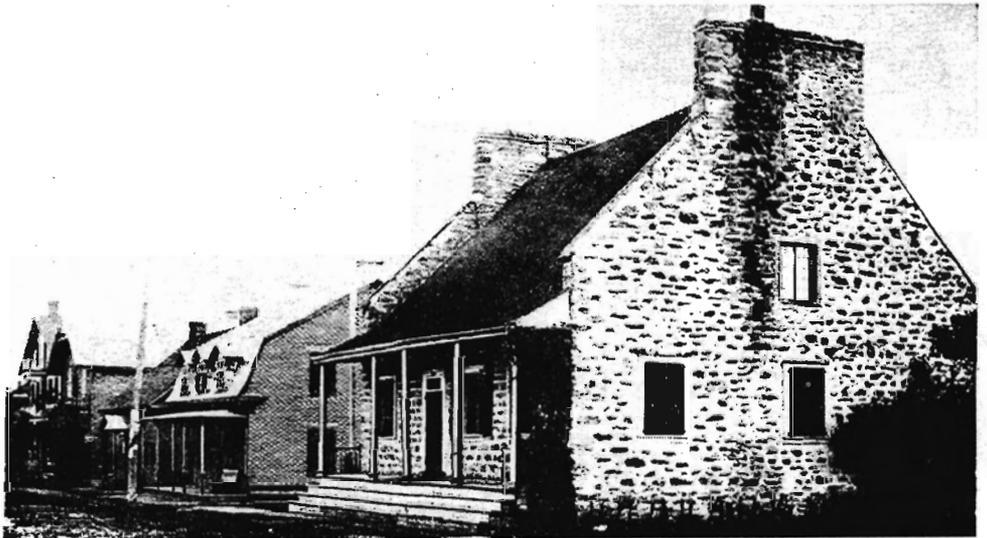
---

34. « Un nommé Doucet retrouva sa femme à Saint-Jacques après 40 ans de séparation. On a vu des Acadiens chercher toute leur vie leur famille sans pouvoir la retracer. Combien ne retrouvèrent qu'une tombe !... » Extraits du merveilleux livre de famille de 450 pages dressé par l'ardent patriote, Mgr J.-Arsène Richard, curé-fondateur de Verdun, 1899-1945. Fils de Simon Richard et d'Éléonore Forest, nés tous deux à Saint-Jacques, Mgr Richard, à la visite des Acadiens de Louisiane chez nous en 1930, se réclamait de notre paroisse.

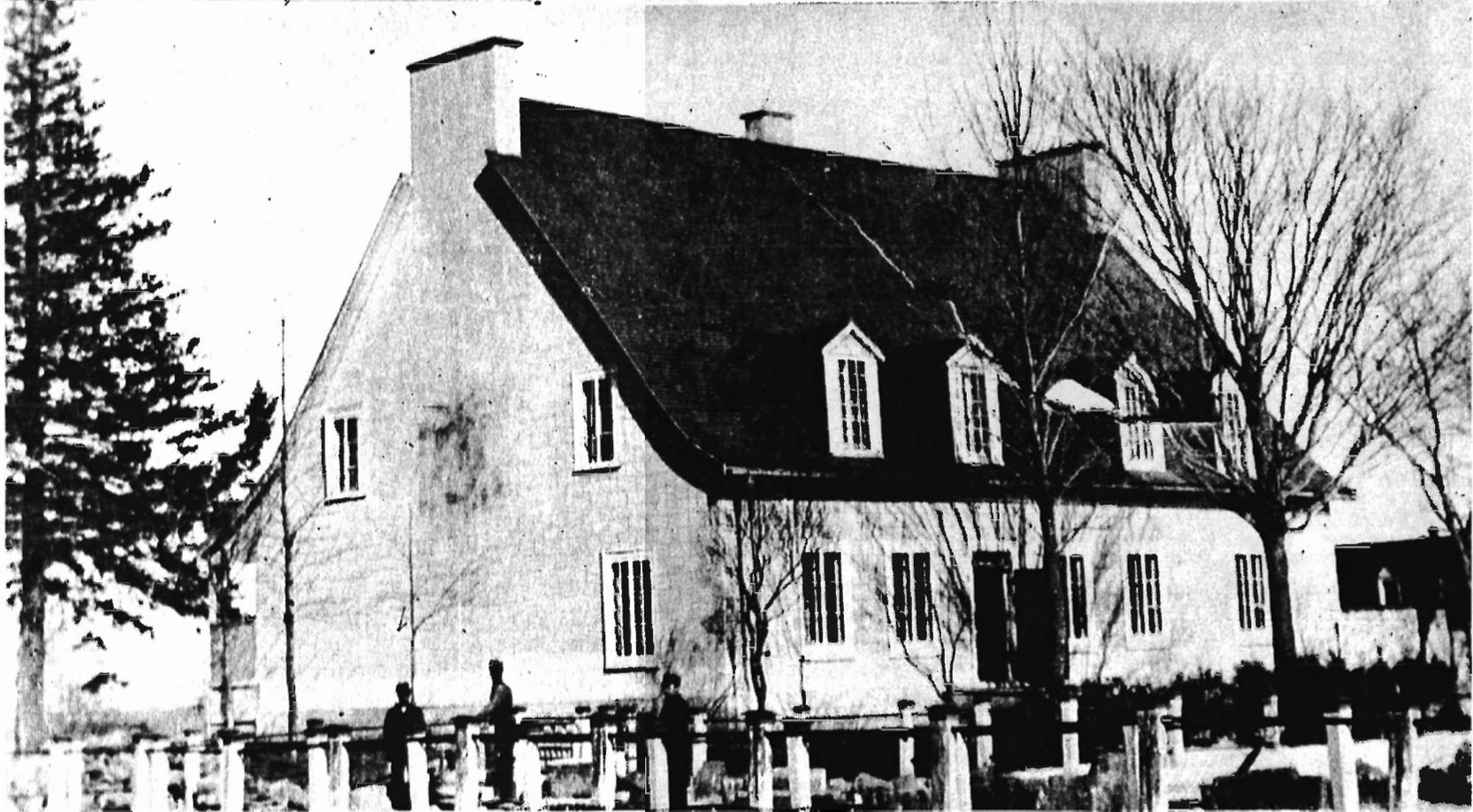


Maison Lévesque. — Depuis environ 1825, elle fait corps avec le paysage. Douceur, équilibre, harmonie.

Jusqu'à une date récente (1958) il y avait encore une maison « bretonne » dans le village (emplacement de la Caisse Populaire). Ici, maison « Damase Marion » qui s'élevait sur le site du Bureau de poste. Larges cheminées, toit ample et rigide, coupe-feu. Entre elle et la maison voisine (à mansardes) (actuellement n° 3, rue Marion), s'élevait le mai du capitaine Marion.



Premier presbytère. Durant près de 30 ans, (à partir de 1774), l'étage servait de chapelle. Architecture imposante quand, par l'imagination, on décape des murs de ce faux revêtement de ciment qu'on a dû lui imposer vers 1890.



grandes privations; ils étaient des gens doués de ténacité et de persévérance que l'adversité ne pouvait réduire. Bons, affables, hospitaliers, d'une grande vigueur musculaire, leur probité et la simplicité de leurs moeurs étaient proverbiales. S'ils étaient soumis aux ordres de leurs chefs spirituels et temporels, ils n'en étaient pas moins courageux et opiniâtres dans leurs entreprises; au point qu'on leur applique cette expression presque passée en dicton : tête de fer, mais coeur d'or.

Ces premières heures de la fondation ont donc marqué d'une empreinte profonde l'âme de nos ancêtres. Heures entremêlées de larmes et d'espoir ! Nos pères avaient perdu l'Acadie ; ils trouvaient en retour les plus riches terres du Bas-Canada. Le succès leur souriait enfin ! Tout présageait un avenir meilleur. De toute façon, ils ne tarderont pas à s'apercevoir qu'ils jouissent ici d'une plus grande paix qu'en Acadie, et ils en remercieront le Seigneur.

« Tombons à genoux, écrivait Mgr A. Richard, dans ses *mémoires*, et remercions Dieu de nous avoir donné de tels aïeux, aussi extraordinaires par leurs vertus que par leurs malheurs. Glorieux ancêtres, ... vous avez fidèlement servi Dieu et votre pays. Vous qui avez préféré l'exil à l'abandon de Dieu et de la France, vous avez été l'honneur de la famille ».

« La fondation de la paroisse de Saint-Jacques est un fait bien émouvant, digne de la grande histoire et très caractéristique de cet esprit de charité et de solidarité chrétienne qui animait nos pieux ancêtres » (Mgr A. Forget).

#### L'âme acadienne de chez nous

De ces premières heures héroïques provient notre intense amour paroissial. Les anciens de Saint-Jacques et de Sainte-Marie-Salomé, c'est un fait typique, sont ravis de se rencontrer et de s'informer des « gens de la paroisse ».

Parmi des dizaines d'exemples citons seulement celui de M. Camille Forest, de Holyoke, Mass., qui, à 89 ans, écrit près d'une centaine de longues lettres chaque année, à ses parents et amis de la région qu'il a pourtant quittée vers 1920.

Comment aussi ne pas signaler le fait suivant ? — Mme Camille Jeanson (Lida Lanoue) installée à Lorette, Manitoba, depuis la fin du siècle dernier, revenait fréquemment à Saint-Jacques. À son dernier voyage, vers 1940, elle avait près de 80 ans. La veille

de son retour vers l'Ouest, elle se fit conduire dans le Chemin de Saint-Alexis. Soudain, elle dit à son neveu, Eugène Lanoue, de s'arrêter **un instant**. Elle se leva dans la voiture et regardant les clochers, **elle fit une prière**. Après quoi, elle dit : « Partons ! c'est fini ! ». Ce geste résumait bien toute la nostalgie qu'elle avait traînée avec elle toute sa vie de sa paroisse natale.

Que de fois donc, durant les soirées, celles d'hiver surtout, n'a-t-on pas dû autrefois rappeler une aventure heureuse ou malheureuse des terribles années ! Sans garder de rancune, on aimait sûrement resasser les maladies et les malheurs : on s'y adonne encore !

Que de fois aussi, n'a-t-on pas dû s'esquinter — on le fait encore et avec quelle saveur ! — à retracer les liens de parenté entre les familles, ou encore à chercher à en avoir des nouvelles ! Avec quelle émotion, ne chantons-nous pas encore la chanson d'Évangéline qui nous reporte vers la patrie de jadis !

Le Centre culturel Nouvelle-Acadie (1967) ; la Commission scolaire Nouvelle-Acadie (1967-1972) ; le Parc Grand-Pré (1970) ; l'école Grand-Pré (1970) ; le Restaurant Acadia (1951-1961) et l'ancien cinéma Acadia (1950-1962) ; le restaurant « Évangéline » (1959-1961) ; les Loisirs Nouvelle-Acadie, les Chemins Gabriel et Évangéline à Sainte-Marie, voilà autant de faits ou preuves de notre attachement à nos origines acadiennes <sup>33</sup>.

De tous les Acadiens de notre région, les plus conscients et fiers de leurs origines sont, sans doute aucun, ceux de Saint-Jacques et de Sainte-Marie. Chez ces derniers, on constate un phénomène bien pittoresque qui, jusqu'à présent, semble avoir échappé à l'attention des linguistes : ils prononcent les « r » d'une façon unique ainsi que certains vocables comme, par exemple, je « crès » (crois), et « touais » et « mouais » (toi et moi) au lieu de « toé » et « moé » comme ailleurs, au Canada.

---

33. Je dois dire que j'ai été étranger à tous ces « baptêmes », excepté à celui de la Commission scolaire qui, d'ailleurs, disparaît en 1972.

En 1965, à veille du Centenaire de la Confédération canadienne, j'avais fait plusieurs suggestions à nos deux Conseils municipaux : entr'autres, celui d'élever, avec l'aide d'Ottawa, un édifice qui aurait servi de Salle de Conseil, en pierre, et du style de nos anciennes maisons, avec un musée de nos « antiquités », à l'étage. Cet édifice aurait été situé sur l'emplacement de l'ancienne Salle paroissiale. — Je suggérais aussi de donner à une rue nouvelle le nom de « juin 1767 » pour rappeler l'arrivée des Acadiens à Saint-Jacques. Enfin, je demandais qu'aux différentes entrées de la paroisse, apparaissent nos armoiries... Nous eûmes le Centre culturel.

Il n'y a guère si longtemps, d'aucuns ouvraient les « o » dans dehors (dehòrs), taure (tòre) ; d'autres employaient davantage le « point » que le « pas », v.g. « je n'en ai point ».

Pour obvier à la multiplicité des noms et prénoms identiques, on a fréquemment eu recours, surtout à Sainte-Marie, à la « filiation », v.g. Marcel-à-Jules-à-Flavie-à-Poncy, Narcisse-à-François-Jean, ou encore à des surnoms dont l'origine est indéchiffrable. C'est ainsi qu'à Sainte-Marie on trouve des « Bitons », des « D'Jos-Ménand », des « Portusses », des « Jarmines », des « Chiclennes », des « Maskas », des « Guimmis », des « Moufflets », des « Fanfans », des « Fourreaux », des « Yanis », des « Jonas », des « Culs-d'État », des « Salomon-à-Cadet », des « ... à carosse », des « ... à bouleau », des « ... à-Céleste », des « Alexis-à-Poulin », des « Jean-Louis à Yo », des « David à poucet » ...

Autrefois les noms de Marie-Josephte, Marie-Madeleine, Marie-Marguerite et de Charles (Saint Charles de la Grand-Pré) revenaient à chaque génération dans chaque famille. On avait surtout une prédilection pour les noms d'histoire sainte : Abraham, Salomon, Siméon, Sinaï, David, Moïse, Jean-Baptiste, Anne, Élisabéth : probablement parce que du haut de la chaire ou a souvent comparé leur sort à celui des Juifs déportés à Babylone.

Parmi les fervents de l'histoire locale acadienne, un nom surgit entre tous : celui de M. Marc Brien, acadien par les Mireault, Fontaine etc... Il connaît l'histoire de chaque famille de Sainte-Marie-Salomé aussi bien qu'il chante n'importe laquelle des 300 chansons de son répertoire en partie retenu de son père « M. Octave ».

Dans le glossaire acadien dressé par Geneviève Massignon<sup>34</sup> on retrouve quelques mots ou expressions conservées chez nous, comme « clayon » (prononcé « clion » : petite barrière) ; « grâler » (griller, v.g. des patates grâlées) ; « fredoches » (broussailles) ; « branchailles » (branchages) ; « gouderelle ou goutterelle » (lame utilisée comme gouttière pour recueillir la sève des érables) ; « houillé » (repu, v.g. « Je suis houillé d'avoir mangé des framboises ») ; « à blanc-d'eau » (inondé : v.g. « les champs sont à blanc-d'eau »).

---

34. Massignon, Geneviève, *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*, Paris, Klincksieck, 1962, 2 vol. 980 pp. (Enquête à Sainte-Marie-Salomé)

Voir également : Charbonneau, René, ptre, *La spirantisation du /Z/*, Revue, A.C.L. (tiré à part), Université de Montréal, pp. 1-13.

Que de fois ne nous taquine-t-on pas au sujet de notre façon de prononcer le « G » et le « J », surtout dans « Saint-Jacques » ! ... Saint-Hâques ... Cette spirantisation du « J » ne nous est certes pas particulière, mais le fait d'ajouter un accent circonflexe au « a » de « Saint-Jacques » nous rend évidemment vulnérables ... ou pittoresques.

Quant aux particularités culinaires, signalons seulement celle de manger des pâtés à la viande — « tourtières », avec du sirop d'érable (délicieux ! qu'on qu'en disent certains gourmets). Et que dire des tartes au lard que M. Jean-Marc Marion, maître queux hors pair, a appris à faire de sa mère, Mme Jos. Marion ?

Ainsi donc, chez nous, comme ailleurs sans doute, a éclos une sagesse paysanne qui s'est accordée au terroir en même temps qu'à l'évolution des us et coutumes. De ces sages je ne citerai que Éphrem Lachapelle (décédé en 1972). S'intéressant au moindre détail des choses contemporaines, comme par exemple, celle de savoir le chemin suivi par un télégramme ou une lettre qu'il envoyait au Japon, à son neveu, l'abbé André, P.M.É., il restait fidèle à la tradition de « l'eau de Pâques », à celle de crocheter ou natter des tapis, de faire des sièges en « babiche » ou des blagues à tabac avec des vessies de cochon, de coudre des courtpointes ou encore de manier le métier à tisser. Il savait même comment doser une bonne recette de « caribou ». Nombreux dans sa parenté étaient ceux qui venaient chercher auprès de lui le sens de l'attachement à la terre ou respirer des moments de calme et de sérénité.

### L'Assomption et Saint-Jacques

L'Assomption sera le centre économique et religieux de nos ancêtres durant de nombreuses années. Jusqu'à la construction du presbytère-chapelle à Saint-Jacques, en 1774, c'est le curé de l'Assomption qui assurera le ministère religieux, soit environ sept ans.

Un transept de l'église s'appellerait même « Chapelle des Acadiens ».

Durant plus d'un siècle, l'Assomption assurera tous les besoins économiques des **défricheurs**. N'y aura-t-il pas, dans ce bourg, vers 1800, des artisans, des professionnels et des marchands dont le nombre atteint les quatre-vingt ?

On y travaille surtout le cuir ; on y fait le commerce du bois, du blé, de la bière, de la potasse, des chapeaux, de la poterie, du charbon de bois, des ceintures fléchées. On y trouve plusieurs

notaires, comme les Daguilhe, les Loisel, les Raymond et quelques médecins.

Ces relations Saint-Jacques-l'Assomption ne seront atténuées que vers 1860 quand le village de L'Industrie deviendra ville de Joliette. Si Saint-Jacques se tourne vers Joliette, la cause en sera due à une plus grande facilité de communications<sup>35</sup>. L'Assomption est bien notre PAROISSE-MÈRE et il est regrettable qu'on ne l'ait souligné davantage et plus souvent.

\* \* \*

Après avoir ressuscité la patrie de nos ancêtres, l'ancienne Acadie (livre 1<sup>er</sup>), et avoir assisté aux débuts d'une *Nouvelle-Acadie*, pénétrons plus avant, au coeur même de notre sujet. Rappelons les gestes de ceux qui ont continué l'oeuvre des pionniers.

---

35. En terminant cette tranche de notre histoire, je me dois de redire à Me Christian Roy, p.c.s. à Joliette, mon admiration et ma vive reconnaissance pour avoir, de main de maître, tracé une si large éclaircie dans le labyrinthe de nos familles acadiennes aux noms si souvent identiques.

Pour de plus amples détails à ce sujet, que le lecteur aille puiser dans la vivante et encyclopédique *Histoire de l'Assomption*, 1967, de Me Roy.

## II — LA VIE (1774-1972)

### VIE RELIGIEUSE ET PAROISSIALE

En guise d'introduction, énumérons les Souverains Pontifes et les Évêques qui, depuis 1772, ont présidé aux destinées de l'Église, tant à Rome que dans notre Province.

Depuis cette date, 14 papes se sont succédé sur le trône de Pierre : Clément XIV (1769-1774) ; Pie VI (1775-1799) ; Pie VII (1800-1823) ; Léon XII (1823-1829) ; Pie VIII (1829-1830) ; Grégoire XVI (1831-1846) ; Pie IX (1846-1878) ; Léon XIII (1878-1903) ; Pie X (1903-1914) ; Benoît XV (1914-1922) ; Pie XI (1922-1939) ; Pie XII (1939-1958) ; Jean XXIII (1958-1962) ; Paul VI (1962-

Avant de faire partie du diocèse de Joliette, Saint-Jacques a successivement appartenu aux diocèses de Québec et de Montréal.

À Québec, nous avons eu comme évêques :

NN. SS. Jean-Olivier Briand (1766-1784) ; Ls-Philippe Mariauchau d'Esgris (1784-1788) (1<sup>er</sup> évêque canadien) ; Jean-François Hubert (1788-1797) ; François Bailly de Messein (1789-1794), coadjuteur ; Pierre Denaut (1797-1806) ; Joseph-Octave Plessis, 1<sup>er</sup> archevêque (1806-1825) ; Bernard-Claude Panet (1825-1833) ; Joseph Signay (1833-1850), (1<sup>er</sup> archevêque reconnu officiellement).

En mai 1836, Saint-Jacques passait au nouveau diocèse de Montréal, érigé par Grégoire XVI. (Voir carte dans Pouliot, R.P. Léon, S.J., *Trois grands artisans du diocèse de Montréal*, 1936). Nos évêques furent :

NN. SS. Jean-Jacques Lartigue (1836-1840) ; Ignace Bourget (1840-1876) ; Édouard-Charles Fabre, 1<sup>er</sup> archevêque (1876-1896) ; Paul Bruchési (1896-1939).

Le 27 janvier 1904, Pie X créait le diocèse de Joliette auquel nous appartenons aujourd'hui, et qui connut à sa tête :

NN. SS. Joseph-Alfred Archambault (1904-1913) ; Guillaume Forbes (1913-1928) ; Joseph-Arthur Papineau (1928-1968) ; Édouard Jetté, adm. ap. (1962-1968) ; René Audet (1968- ).

Dans ce cadre précis, insérons ces chefs que la Providence a préposés à la garde spirituelle de notre paroisse, nos curés. Car, si l'église a été le foyer de la vie paroissiale, la paroisse, à son tour, au dire d'historiens et d'économistes, tels que les Le Play, les Salome, les Siegfried etc. est demeurée à travers notre histoire la cellule vitale incomparable du Canada français.

## Chapitre premier — Les curés

### Article I — LES PRÉCURSEURS DE M. PARÉ

Une rude épreuve frappait les colons de Saint-Jacques, le 6 août 1774<sup>1</sup>. Ce fut un jour de grand deuil pour toute la paroisse. M. Degeay, leur curé, qui exerçait son ministère avec tant de dévouement, malgré une santé chancelante depuis sept ans, mourait doucement dans la paix du Seigneur, à l'âge de 57 ans et six mois.

On devine à quel point cette perte fut douloureuse pour ces Acadiens en exil qui avaient trouvé dans le zèle ardent de leur pasteur, — dont on ne comptait plus les largesses et les marques de sollicitude, — un protecteur et un bienfaiteur insigne.

« Trente-deux ans auparavant, ce jeune curé imberbe aux airs de collégien très digne avait commencé son ministère parmi un peuple de défricheurs. Il le terminait physiquement ruiné, mais enrichi d'une longue expérience des problèmes les plus complexes, grandi par l'épreuve et ennobli par l'exercice exemplaire d'un sacerdoce irréprochable. Placé au carrefour, au point de rencontre des deux grandes civilisations de notre histoire, l'abbé Jacques DeGeay... le fondateur de Saint-Jacques, celui que Montgolfier reconnaîtra comme le « curé le plus remarquable de son temps », laissait derrière lui une époque fertile en événements des plus graves, des oeuvres personnelles extrêmement fécondes, une seigneurie presque entièrement colonisée, et une paroisse probablement unique en son genre, contenant la promesse d'une riche floraison de paroisses futures, une paroisse... manifestement démesurée qu'il do-

---

1. Gauthier, Henri, P.S.S. *Ibid.*, p. 194. D'autres mettent le 8. M. Degeay, s'était retiré depuis quelque temps à l'Hôtel-Dieu de Montréal. M. de Montgolfier s'en montra mécontent... « Ce sera, écrit-il à l'évêque, une mauvaise planche pour d'autres prêtres canadiens à qui on n'aura point de raison de refuser de les traiter comme celui-ci, dans une chambre particulière, ce qui demande une fatigue considérable et peut être une occasion de dissipation et de dérangement pour la communauté... » Il parle de l'imagination de M. Degeay qui « est des plus vives et des plus susceptibles... Sa santé dépérit tous les jours et il y a lieu de craindre que dans peu il ne sera plus ». Lettre à Mgr Briand, 3 août 1774.

Après la mort de M. Degeay, M. Huet de la Valinière devint curé de l'Assomption. « M. Bro se confina à l'Acadie » (sic). — (Lettre de M. de Montgolfier à l'évêque de Québec, 12 nov. 1774; Cf. Lejeune, O.M.I. *Dictionnaire Général du Canada*).

mina fort élégamment, pas toujours avec des gants de soie (lyonnaise), mais très certainement avec une âme d'apôtre et un coeur d'or. » Voilà en quels termes le salue l'historien de l'Assomption, Me Christian Roy, p.c.s. et auxquels nous souscrivons bien volontiers, en le vénérant, nous aussi, du titre de FONDATEUR DE SAINT-JACQUES.

**MESSIRE JEAN-BAPTISTE BRO,  
PREMIER CURÉ (1774-1814)**

Par une heureuse permission de la Providence, le 8 novembre de la même année, M. Bro, déjà auxiliaire à l'Assomption et desservant à l'occasion les pionniers de la *Nouvelle Acadie*, devenait d'office curé de ses compatriotes et le demeura 40 ans, jusqu'en 1814.

Jean-Baptiste Bro est né le 20 avril 1743, à Saint-Joseph de la Rivière-aux-Canards, en Acadie, dans les environs de Grand-Pré. Sa famille était pauvre et comptait douze enfants. Sa mère, Brigitte Martin, veuve de Séraphin Bro, avait par la suite épousé Michel Bourg, notaire royal aux Mines, et père de l'abbé Joseph-Mathurin Bourg<sup>2</sup>, premier prêtre acadien et curé-fondateur de Carleton, en Gaspésie.

Les premières années de M. Bro se passèrent aux travaux des champs. Déporté en Angleterre en 1755, nous le retrouvons sur la frégate du roi, « la Dorothée », qui le débarque en France, le 21 mars 1763. Il a alors vingt ans. Sa famille s'installe à Saint-Servan, en Bretagne, tout près de Saint-Malo. En 1767, il apprend la philosophie, et dès 1768, il « étudie pour être prestre ».

L'abbé de l'Isle-Dieu<sup>3</sup>, vicaire général de Québec, à Paris, fit instruire M. Bro et M. Bourg au Collège de Saint-Servan, diocèse de Saint-Malo, puis au Séminaire du Saint-Esprit, à Paris<sup>4</sup>.

Revenu au Canada en 1772, M. Bro fut reçu sous-diacre à Québec le 13 juin de la même année, par Mgr Jean-Olivier Briand, et diacre, le 29 octobre suivant. Enfin le 15 novembre, Mgr Louis-

---

2. Ce nom de Bourg est l'équivalent de Bourque. (Chouinard, abbé E.-P., *Bulletin des Recherches historiques*, vol. VI, pp. 8-20, 1900).

3. Lejeune, O.M.I., *Ibid.*

4. Gosselin, abbé Auguste, *L'Église du Canada, Après la Conquête*, deuxième partie, (1775-1789), pp. 155 sqq.; Chouinard, abbé E.-P., *Bulletin des R.H.*, vol. VI, pp. 8-20, (1900); Allaire, J.-B., *Dictionnaire*, vol. VI, pp. 144-5.

Philippe Mariauchau d'Esglis, coadjuteur de l'évêque de Québec, lui conféra le sacerdoce dans la chapelle du Séminaire diocésain <sup>5</sup>.

Il demeura un an au Séminaire de Québec, et en octobre 1773, Mgr Briand l'envoya à Saint-Pierre du Portage (L'Assomption), aider M. Jacques Degeay. Il desservait outre le poste éloigné de la Longue-Pointe (du 24 octobre 1773 au 18 juin 1774), les deux missions de Saint-Roch et de Saint-Jacques. Jusqu'en 1775, il venait alternativement tous les quinze jours, à chacun des deux derniers endroits.

« Depuis environ quinze jours, (26 octobre 1773) écrit M. de Mongolfier, vicaire général, M. Breau (sic) est dans notre maison à Montréal ; il y est venu, malade, peu de jours après son arrivée à l'Assomption. Il a d'abord demeuré ici sept à huit jours dans les remèdes ; mais sa santé paraît aujourd'hui suffisamment rétablie. M. Degeais (sic) est bien aise d'avoir cet homme à sa disposition pour s'en servir dans toutes les solennités et autres cas de besoin, en attendant que le presbiteraire (sic) de la Nouvelle-Acadie dans l'Assomption puisse être logeable ; ma joie est grande de le voir se retirer au séminaire, pour le former de plus en plus aux fonctions du ministère. En attendant, je me sers de M. Breau pour desservir presque en tout la paroisse, de la Longue-Pointe ; j'y fais donner la messe tous les dimanches et fêtes, et rendre à tous ces habitants dans leur propre église tous les services ordinaires du ministère, quoi qu'il n'y ait pas de prêtre résidant habituellement dans le presbytère, n'ayant celui-ci qu'en passant ».

Tout de même, on l'a vu, quand M. Degeay mourut, M. Bro devint curé de Saint-Jacques.

#### 1774 : Nos registres s'ouvrent

Il est très intéressant de consulter les vieux registres que nous avons le bonheur de posséder au complet. Qu'on nous permette d'en citer les premières pages.

Voici le premier acte signé par M. Bro : « L'an mil sept cens (sic) soixante-quatorze, le vingt-sept novembre, a été baptisé par moi, soussigné, Pierre, ney (sic), fils légitime de François Martin et de Marie-Magdeleine Poirier, mariés ensemble. Le parrain a été

---

5. *Archives du Canada* 1905, *Ibid.*

Pierre Martin, et la marraine, Magdeleine Arsenaux, qui ont déclaré ne savoir signé (sic) de ce enquis suivant l'ordre ».

Bro, ptre.

Un peu plus d'un mois après, première inhumation dans le cimetière, situé près de l'église, côté nord-ouest.

« L'an mil sept cens (sic) soixante et quinze, six janvier, a été inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps de Pierre-Basile Dugas, décédé hier, âgé d'environ trois ans, enfant légitime de Jean-Baptiste Dugas et de Marie Bro. Ont été présents (sic), le père et Germain Dupuis qui n'ont pu signer de ce enquis suivant l'ordonnance »<sup>6</sup>.

Bro, ptre.

Les premières noces à Saint-Jacques eurent lieu en hiver. « L'an mil sept cent soixante-et-quinze, six février, après la publication de trois bans, faite au prône des messes paroissiales pendant trois dimanches consécutifs entre Antoine Vincent, enfant légitime de feu Jean Vincent et Élisabeth Commo, les père et mère d'une part, et Élisabeth Marsolais, veuve de Jean Laroche de l'Assomption, d'autre part, sans qu'il y ait aucun empêchement de mariage, je soussigné, curé de cette paroisse, ai reçu leur mutuel consentement de mariage, et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Sainte Église en présence de Jean Blanchard, J.-Baptiste Dumond, J.-M. Pellerin, François Morin, François Lamothe et de Joseph Marsolet, père de la fille qui a signé avec moi ; les autres ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis suivant l'ordonnance.

(signé) Joseph Marsolet,  
Bro, ptre.

Où ces cérémonies se déroulaient-elles ? Dans la maison « accoutumée » de Charles Forest.

Pendant cette année 1775, depuis le 27 novembre 1774, il y eut 28 baptêmes, 5 sépultures et 5 mariages. Voici les noms que

---

6. Ce Pierre Dugas était le fils de la soeur de M. Bro et était né en France, selon Placide Gaudet, *Le Moniteur Acadien*, 22 octobre 1903. En plus de cette soeur, la mère de M. Bro vint, en 1772, le rejoindre à Saint-Jacques où elle mourut le 9 avril 1779, à l'âge de 64 ans. De même, en 1767, son oncle René Martin, de Port-Royal, était du nombre de ceux qui, de la Nouvelle-Angleterre, avaient opté pour l'Assomption et, par la suite, pour Saint-Jacques.

portent ces actes : ils donnent une juste idée des origines acadiennes de la paroisse <sup>7</sup>. B : Pierre Martin ; S : Basile Dugas ; B : Charles *Ratel* ; B : Charles-Honoré Vincent ; M : Antoine Vincent et Élisabeth *Marsolet* ; B : Marie-Reine *Barbeau* ; B : Angélique Dumond ; B : Paul Thibodo ; B : Scholastique Martin ; S : Victor *Gagnon* ; M : Jean Thibodo et Marie Terriot ; B : Dominique Thibodo ; B : Joseph Landry ; B : Augustin Guildry ; S : Magdeleine *Beaudry* ; B : Charles Terrio ; B : Benjamin Martin ; M : Jean *Lefèvre* et Anne Fontaine ; S : *Monique Péloquin* ; B. Azilda *Gérard* ; B : Joseph Bourgeois ; B : Louis Morain (sic) ; B : Isidore Cadot ; B : Michel Hébert ; M : Jean Dupuis et Marie Hébert ; M : Joseph Marsolet et Anne Richard ; B : Moïse-Noël Richard.

La nouvelle paroisse croissait très rapidement : en 1775, tout au plus huit ans après l'arrivée des premiers colons, elle comptait environ 75 familles, (une augmentation de vingt-cinq) et plus de 500 âmes. Elle avait son chef spirituel, son cimetière, ses registres.

Elle était dédiée à saint Jacques le Majeur. La protection et les exemples de ce saint patron étaient bien propres à stimuler le zèle du nouveau pasteur, de ce jeune prêtre acadien chargé de tout le succès, même matériel, de cette mission de compatriotes. À quelle date précise cette mission fut-elle érigée sous le vocable de Saint-Jacques ? Ce fut probablement en 1768 ou en 1773 à l'occasion d'une des deux visites pastorales de Mgr Briand, faites à l'Assomption. M. de Montgolfier ne dut certainement pas être étranger à ce choix.

Les colons travaillaient avec une ardeur sans égale à ouvrir, à la pioche, les terres qui semblaient être d'une fertilité extraordinaire. Très robustes et très endurcis à la fatigue, ils supportaient gaiement ces premiers travaux de défrichement toujours si pénibles ; en retour, ils se virent, chaque année, largement rémunérés de leurs efforts.

#### Presbytère-chapelle

Le nouveau curé décida sur-le-champ de construire. Il semble que tous les paroissiens furent d'accord, car, nulle part, on ne trouve de trace de discussion ou de chicane à ce sujet. La petite colonie, à l'unanimité, voulut marquer l'emplacement où s'élèverait l'église

<sup>7</sup> : Dans cette liste, le lecteur saisira que B signifie baptême ; S, sépulture ; M, mariage. Les noms en italique indiquent une origine canadienne.

(à l'endroit actuel du monument du Sacré-Coeur), en y plantant une croix haute de vingt-cinq pieds. Cette croix ne disparut qu'en 1830.

Cette chapelle occupait l'étage du presbytère ; le rez-de-chaussée servirait de demeure au curé. Dès 1775, les travaux de construction commencèrent.

L'édifice, mesurant 80 pieds de longueur sur 50 de largeur, comportait une grosse charpente. Les murs, épais, en pierre grise, donnaient à la maison une solidité à toute épreuve. Le bois employé à la construction provenait de la forêt voisine, située « à cinq arpents du lieu », (Chagnon) et la pierre, d'un champ dans le haut du rang des Continuations. Les colons s'étaient engagés à fournir gratuitement leur temps et les matériaux disponibles. Cependant M. Degeay, un peu avant sa mort, y était allé d'une généreuse contribution : dans une lettre adressée à Mgr Plessis, trente-huit ans plus tard (1812), deux paroissiens déclarèrent que M. Degeay avait fait tous les déboursés, inévitables on le conçoit, même dans les entreprises soi-disant gratuites.

Ce presbytère-chapelle s'élevait sur l'emplacement du presbytère actuel et s'ouvrit en 1776. Le premier janvier de cette année, le curé, enfin logé dans sa résidence, présidait une deuxième assemblée de marguilliers<sup>8</sup> au cours de laquelle fut élu François Poirier, Pierre Doucet étant déchargé.

### Bataille de cloche

De son vivant, M. Degeay avait promis une cloche pour la future église de Saint-Jacques. Quand la mort le surprit, cette cloche servait encore à l'église de Saint-Pierre du Portage.

Le testament de M. Degeay n'en soufflait mot. Il s'éleva à ce sujet une âpre contestation entre le nouveau curé du Portage,

---

8. Bien que Saint-Jacques ne fût pas érigé civilement en paroisse, les syndics, auxquels celle-ci avait droit, portaient quand même le nom de marguilliers. (Pagnuelo S., *Études historiques et légales sur la liberté religieuse au Canada*, pp. 381, sqq.)

Démoli en 1898, les « pièces de ce presbytère serviront à la construction de la maison portant actuellement le n° 7, rue Marion (chez M. Roger Leblanc),

M. Pierre Huet de la Valinière, P.S.S.<sup>9</sup> et ses paroissiens. La fabrique de l'Assomption comptait la garder. M. de la Valinière, caractère tranchant, ne l'entendait pas ainsi : la cloche, appartenant à la fabrique de Saint-Jacques, devait être remise aux Acadiens.

Pour couper court aux difficultés, le curé de Saint-Pierre du Portage informa ces derniers, qu'il leur concédait la cloche en litige, à la seule condition de venir au plus tôt la descendre eux-mêmes du clocher. La tradition a conservé le souvenir de cette fameuse descente qui prit tout juste un petit quart d'heure à ces vigoureux Acadiens. Ils déployèrent une force musculaire si étonnante que tous les spectateurs en furent stupéfaits.

Une deuxième cloche, d'environ huit cents livres, devait garnir le clocher, trente ans après, vers 1804.

#### Familles canadiennes

Les années suivantes offrent peu de faits à signaler. Le taux de la population est nettement progressif, comme la chose est habituelle chez les peuples où la vie familiale est intense. En 1778, les registres rapportent vingt-six baptêmes, dix sépultures et treize mariages. En seize ans, la paroisse comptera 597 âmes de plus.

Quelques familles canadiennes des environs, à savoir de l'Assomption ou de Repentigny, continuèrent à s'unir aux Acadiens.

Avec l'accroissement de la population, le territoire de Saint-Jacques s'étendait aussi de plus en plus. En 1794, la concession de nouvelles terres par Messieurs les Seigneurs de Saint-Sulpice, dans cette région connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Liguori, amplifiait le fief de ces expatriés<sup>10</sup>. On note déjà, même à cette époque, le départ de quelques habitants pour le Nord-Ouest.

#### Première visite pastorale

En 1788, le vingt-neuf juin, la paroisse recevait pour la première fois l'évêque de Québec, Mgr François Hubert.

---

9. Gauthier, *Ibid.*, (1926, p. 219). Voir notamment dans le *B.R.H.*, vol. VII, 96, 178 ; vol. X, 129, 161, des articles de Mgr Henri Têtu, montrant que cet excellent prêtre était « absolument volontaire » (Montgolfier), plaignard, d'un tempérament ardent, remuant et irréfléchi. (Cf. Lettre de Mgr Hubert, 6 oct. 1788).

10. Les premières terres furent concédées à Jos. Langlois, Jos. Leblanc, Jos. Ratel et Claude Bourgeois.

Sa Grandeur « alloue » les comptes et trouve « au coffre », c'est-à-dire en caisse, la somme de 920 livres<sup>11</sup>. Mgr ordonne judicieusement de n'effectuer aucune dépense sans l'approbation de l'assemblée des marguilliers.

Le même évêque reviendra quatre ans plus tard faire la visite pastorale. On n'enregistrait pas à cette époque le nom des confirmés.

#### Qui sera bedeau ?

La chose est importante. Son choix se confirme devant le notaire. C'est ainsi que le 28 juin 1801, devant Me Raymond de l'Assomption, « en vue de mettre un bedeau stable, on engagera à l'unanimité Jean Bro, habitant de la paroisse, pour le service du dedans et du dehors de l'église ». Il sonnera toutes (sic) les offices publiques, même les basses messes de monsieur le curé ; il précédera le clergé et portera la baignière (sic). Il recevra 50 livres ou schellings de 20 coppres, plus des honoraires pour les grand'messes recommandées (environ 18¢), pour les « grands enterrements », pour le creusage des fosses (tarif variant, l'hiver) ; « La robe de la quête lui appartiendra après trois ans de service », mais non le « sceptre » (?). « Il aura la liberté de faire tous les ans le tour de la paroisse pour avoir des étrennes de ceux qui voudront bien lui donner ».

---

11. Dans la Province du Canada, comme on disait avant 1841, les marguilliers n'ont jamais — leurs livres de comptes en font foi — adopté la monnaie anglaise, c'est-à-dire les livres sterling, les schellings et les deux sous (penny-pence), mais conservèrent le sou français et la livre française, qui valait un franc-or (entre 16 et 20 sous, ou coppres). Il en fut ainsi jusqu'en 1872, alors que l'État adoptait les dollars et les cents, comme nous les avons actuellement.

Les milieux officiels imposèrent, (1853) comme unité monétaire, le dollar, équivalent de l'américain ; on proclama le cours forcé de la livre sterling à \$4.86 et deux tiers. Lejeune, P., O.M.I., *Dictionnaire général du Canada*, art. Monnaie. Moreau, abbé S.-A., *Histoire de l'Acadie*. Montréal, 1908. Adair and Wardleworth, E.-S. — *The Parish and Church of L'Acadie*, The Progressive Printers, Ottawa, 1933. Courteau, Dr E.-G. — *The Canadian Bouquet, sous*, Saint-Jacques, 1908, pp. 3-4. Voir aussi « *Le vieux Montréal* » présenté par la Brasserie Molson, 1936.

Que signifie le \$ ? — Ce signe apparaissait sur les piastres espagnoles et désignaient, paraît-il, les colonnes d'Hercule ou les portes de Gibraltar qui, après la découverte de l'Amérique, symbolisaient la route vers les richesses. Par la suite, ce signe aurait fini par identifier le dollar. — M. Gabriel Dupuis, de Saint-Jacques, a trouvé dans son jardin, une de ces pièces de monnaie espagnole qui porte la date de 1732, et une autre de 1813.

Et le contrat est signé « en la salle presbytérale de Saint-Jacques ».

### Une église s'impose, mais les procès ?

Le quatorze janvier 1783, les Messieurs de Saint-Sulpice avaient enregistré la concession d'un terrain de trois arpents sur trente pour y construire l'église<sup>12</sup>. Depuis 1776, les offices se célébraient au premier étage du presbytère-chapelle.

En 1800, Mgr Pierre Denaut, faisait la troisième visite pastorale. La caisse de la fabrique contenait 8464 livres, ancien cours. Mgr conseilla alors de bâtir une église proportionnée à l'accroissement de la population, et, en 1801, il chargeait M. Jean-Joseph Roy, curé de l'Assomption, (1799-1824) d'en désigner l'endroit. Celui-ci décida que l'église ne s'élèverait ni au Ruisseau Saint-Georges, ni sur la Côte, près du chemin gagnant Saint-Alexis, mais sur le terrain avoisinant le presbytère-chapelle, où elle se trouve située actuellement.

Insérons tout de suite la cause des événements malheureux qui vont se produire.

M. Bro avait établi le bon ordre dans sa paroisse. Le diable ne pouvait pas ne pas semer l'ivraie. Certaines « personnes étranges à la paroisse » soudoyèrent quelques têtes chaudes, deux seulement, pour jurer la perte du curé, probablement à cause de son refus d'accorder une licence pour la vente des boissons alcooliques. En 1788, ces deux paroissiens adressèrent à Mgr Hubert, coadjuteur de Québec, une diatribe cousue de mensonges contre M. Bro.

L'évêque est en visite à Montréal. Aussitôt que cette calomnie est connue à Saint-Jacques, cent quatre paroissiens rencontrent Mgr Hubert et réfutent l'une après l'autre les accusations portées.

L'incident ne se clôt pas là. Un instant apaisée, la clique infime des turbulents se remettra à l'oeuvre et profitera des difficultés de la construction de l'église pour dénigrer de nouveau leur curé auprès de l'autorité diocésaine. Voici les faits.

Le 6 juin 1801, les paroissiens choisirent huit syndics pour la construction projetée : Joseph Bourgeois, Louis Gaudet, Joseph Dupuis, François Provost, Pierre Richard, Antoine Marion, Lau-

---

12. Dans l'église, Messieurs les Seigneurs auront-ils leur banc seigneurial ? Il semble que non. Mais le capitaine de milice aura le sien. En 1841, il y aura contestation à ce sujet.

rent Trudeau, de Saint-Jacques et Joseph Peltier, de Saint-Pierre de l'Assomption, tous cultivateurs.

« Le 30, les commissaires civils, James McGill et Louis Chaboillez, confirmèrent leur nomination et les autorisèrent à dresser un état de dépenses que la construction de l'église pourrait occasionner, ainsi que la répartition de ce que chaque tenancier serait appelé à payer ou à contribuer »<sup>13</sup>.

« Les paroissiens étaient tenus, en outre de payer en argent, de fournir deux barriques de chaux et quatre de sable ; un étamperche par chaque deux habitants, suivant la proportion donnée par le maçon ; un boulin, proportion comme dessus ; trois quart de toise de pierre, chaque ; une lambourde de vingt-cinq pieds de long, sur les proportions du charpentier par chaque habitant ; six planches de dix pieds ; deux madriers aussi de dix pieds par deux pouces et demi d'épais ; chacun six pieds et demi de bois de charpente, sur les proportions du charpentier ; huit jours de corvée chacun, dont deux avec harnais ». Comment ne pas admirer pareil esprit paroissial ! Nous sommes réellement en présence d'une oeuvre commune du peuple de Dieu. Devant pareil chantier, à l'esprit tout médiéval, comment se surprendre que le diable n'ait pu rester tranquille ?

Commissaires et paroissiens entérinent cet acte de répartition proposé par leurs syndics.

Et de gré à gré, ceux-ci donnent, le 19 octobre 1801, le contrat de maçonnerie à Michel Peltier de l'Assomption, pour une somme globale de 8500 livres, de la charpente entière de l'église ; de la sacristie et du clocher, à Michel Laporte, de Rivière des Prairies — « le clocher sera à deux lanternes, et conformément à celui de l'Assomption », que Laporte a d'ailleurs construit. « Le dit Laporte fournira tout le fer blanc qui faudra (sic) depuis la chouche (sic) jusqu'au globe » ainsi que « la croix en fer qui sera peinte et dorée aux endroits nécessaires ainsi que le coq qui sera aussi en fer ». Quant aux dimensions, il les sait, « la grandeur de laquelle église et sacristie le dit Laporte a dit bien savoir ». Le tout coûtera 7500 livres.

Joseph et Baptiste Lépine « s'obligent à fournir les manoeuvres nécessaires pour servir six à sept maçons, à la demande

---

13. Voir Me Maréchal Nantel, C.R., dans *Le Cahier des Dix*, n° 13, « Une querelle de paroisse en 1805 », Les passages entre guillemets sont de lui. A cette date, la livre française valait \$0.16 2/3.

de l'entrepreneur, les nourrir et loger à raison de trois cents livres par mois ».

« Le 14 décembre, la couverture et la menuiserie sont criées au rabais et adjudées, la première à Laurent Trudeau, au prix de 1878 livres ; la seconde à Louis Piquet, pour 3215 livres (\$525). Le marché stipule entre autres clauses, que la grande porte sera semblable à celle de l'église de La Chesnaie et les marches du sanctuaire comme celles de l'Assomption ».

« Le 13 février 1803, Louis Marion, forgeron, obtient le marché de la ferrure pour 770 livres. Enfin, le 8 mai, Pierre et Germain Bourgeois s'engagent à fournir d'autres manoeuvres à raison de 72 piastres d'Espagne par mois, soit l'équivalent de 432 livres ».

Leur estimé de la superficie des 487 terres de la paroisse donnait 46,045 arpents répartis entre les districts de Laurent Trudeau (79 terres), de Théophile Dupuy (34), de Th. Bourgeois (38), de Jos. Peltier (50), d'Antoine Marion (54), de Pierre Richard (59) et de François Provost (115 terres).

« En attendant la rentrée des côtisations, les syndics empruntent de la fabrique 2400 livres, pour parer aux dépenses les plus urgentes ».

Tout va bien jusqu'au moment, où, au printemps de 1804, les syndics arrêtent brusquement l'ouvrage : la caisse est vide. On retourne aux commissaires pour se faire autoriser une nouvelle répartition. Ceux-ci consultent les paroissiens. Quatre-vingt-quatre de ceux-ci s'opposent. On propose des délais : leurs comptes ne sont pas clairs . . . En juillet, les syndics déposent leurs comptes « corrigés ». Les opposants n'en sont pas satisfaits. Finalement, le 26 septembre, « les commissaires se déclarent incompetents à juger le fond du débat et autorisent la répartition demandée, en réservant aux opposants tous les recours de droit qu'ils peuvent avoir contre les syndics. Cette décision inattendue bouleverse les esprits. Il reste à ce moment pour compléter l'église, à faire les planchers et la voûte, à refaire les enduits, à boucher les ravalements, à poser les portes et les châssis, et à finir le clocher ».

La discorde est bel et bien prise : marguilliers, curé, évêque interviennent, mais sans succès. « Les syndics, inébranlables, restent sur leurs positions » : leurs comptes sont véridiques ! Finalement, le 10 mars 1805 — ça fait, tout de même, près d'un an qu'on s'invective ! —, assemblée extraordinaire des anciens et nouveaux marguilliers : on prie Joseph Bourgeois et Joseph Dupuis.

deux des syndics, de bien vouloir se retirer, « parce qu'étant personnellement intéressés, ils ne peuvent être admis aux délibérations ». « Non ! nous restons », déclarent-ils. On peut imaginer la tension de l'assemblée. Le curé Bro déplore la situation pénible, et l'assemblée désigne Daniel Dugas, Jean Mireault et Clément Landry, procureurs spéciaux afin de poursuivre les syndics au nom de la paroisse et de la fabrique. Savait-on dans quelle galère on allait s'engouffrer ? Les procès dureront 8 ans . . . Et avec quel résultat ! . . .

L'avocat Joseph Bédard, de Montréal, envoie donc aux syndics, au nom des paroissiens, une action où il leur reproche plusieurs griefs : 1° celui d'avoir conclu « pour l'entreprise de la maçonnerie, menuiserie, charpente et couverture de l'église et les ferrures nécessaires, plusieurs marchés dont les plus considérables n'ont pas été adjugés à rabais, au grand dommage de la paroisse ; 2° chaque propriétaire ayant fourni la quote-part demandée, tant en argent qu'en matériaux, c'est plutôt eux autres, les syndics, qui devront 13,000 livres à la fabrique, quand l'église sera terminée ; 3° ils ont eu tort d'arrêter les travaux, et d'imposer une seconde répartition. « Qu'ils soient donc condamnés solidairement à parachever ou faire parachever l'église, de ce jour au premier jour de mai prochain (1806) ; en outre à rendre compte de la gestion et administration qu'ils ont eue du profit de la répartition de 1801 et enfin, à payer aux demandeurs le reliquat de leur compte, avec intérêt et dépens ».

L'avocat des syndics, Stephen Sewell — avec David Ross comme conseil —, « plaide uniquement des moyens de droit à l'encontre de l'action », contestant le mandat des demandeurs, alléguant que la paroisse de Saint-Jacques n'a pas d'existence légale, et donc pas de marguilliers en titre ; que ceux qui occupent ces fonctions ne peuvent poursuivre ou faire poursuivre qui que ce soit, et partant, n'ayant pas le droit de déléguer des procureurs spéciaux, ne peuvent demander aux syndics de parachever l'église et de rendre compte. C'est plutôt le marguillier en charge qui aurait le droit de poursuivre. On nage donc, de dire Sewell, en pleine illégalité : « le mandat des demandeurs est vicié à sa source ».

La paroisse de Saint-Jacques-de-l'Achigan existe en fait, sinon de droit, rétorque Bédard. « Qui donc a élu les syndics ? » Les marguilliers, anciens et nouveaux, peuvent agir au nom de la fabrique, et nommer des procureurs pour agir en justice au nom des paroissiens, — c'est même plus indiqué !

On est en avril 1805. Le procès tient la paroisse en haleine, on le suppose bien. Et quand les quelques-uns qui y assistent, re-

viennent, de Montréal où il se déroule, les versions doivent être plus ou moins conformes à la vérité ... et pas mal variées ... D'autant plus que les points de droit soulevés sont nouveaux dans la jurisprudence du pays.

Toujours est-il que les juges James Monk, Pierre-Louis Panet, Isaac Ogden et Arthur Davidson, de la Cour du banc du roi, donnent raison à Bédard « sur toute la ligne, par un jugement qui déboute les syndics de leurs exceptions ». « Jugement inédit qui va arrêter des principes importants de droit paroissial ».

La cour condamne donc les syndics « à rendre compte de la gestion et administration de leur charge et du produit de la répartition du 8 septembre 1801 » ; elle ordonne la nomination de deux experts pour estimer les dépenses exactes et les travaux requis au parachèvement de l'église, qui feront rapport au greffe de la Cour, tout comme les syndics.

Antoine Janson dit Lapalme, de Montréal, sera l'expert des syndics, et Michel Gausselin père, de Saint-Jacques, celui de la fabrique. En mai, ils remettent leur rapport. Les syndics n'en font rien.

Bédard réclame la contrainte par emprisonnement. Sewell implore un ajournement ... Finalement, la Cour ordonne l'emprisonnement ... « Ça devait barder fort dans la paroisse ... » Les huit syndics passeront 42 jours en prison.

Toujours est-il que le 25 juillet suivant, « en la chambre du géôlier, ès prison de cette ville », devant les juges Monk et Davidson et devant le notaire Louis Guy, ils affirment leurs comptes : « les dépenses encourues pour la construction de l'église excèdent de 7,070 livres les recettes en argent et en matériaux, qu'ils ont pu toucher à cette fin ».

En 1801, déclarent-ils, ils avaient fixé le coût de la construction de l'église à 29,929 livres (\$5000), somme qui serait payée d'après la répartition faite sur les terres de la paroisse, dont la superficie totale était, d'après leur estimé, de 46,045 arpents. Selon ces chiffres, la cotisation montait à 13 sols par arpent. Mais, d'après leurs nouveaux calculs, ils constatent que la paroisse ne s'étendait en réalité que sur une superficie de 37,394 arpents dont 32,924 de terres imposables. Bien plus, ils avaient oublié d'inclure dans leur premier état de compte, certains matériaux que les paroissiens étaient censés fournir, comme les madriers pour les échafaudages et les madriers pour la couverture, — ce que les paroissiens avaient quand même volontairement fourni, en grande partie. S'ils n'avaient

pas procédé par soumission — « à rabais » —, c'était par crainte « qu'il n'en résultât des dommages pour la paroisse, en ce que de mauvais ouvriers pouvaient se rendre adjudicataires ».

Ils ajoutent aussi que plusieurs paroissiens, pauvres, insolubles, ou « absents dans les pays d'en haut » n'ont pu acquitter leur cotisation, ni fournir leur quote-part de matériaux.

Et voilà pourquoi ils avaient demandé une nouvelle répartition pour couvrir la somme de 7,070 livres qui leur manquait. Le montant global ne correspondant donc plus aux prévisions, ils avaient arrêté les travaux.

Les avocats reprennent leurs dossiers et les gens de Saint-Jacques, le chemin de Montréal. En 1806, en hiver, le procès s'engage alors sur le fond. C'est la seconde phase de ce procès pour le moins retentissant longtemps . . .

Primo, Bédard demande d'imputer sur le chapitre des recettes les dommages que les intempéries auraient causés au bâtiment après la cessation des travaux ; Secundo : il reproche aux syndics de ne pas avoir tout inscrit : journées de corvée ou matériaux fournis par les paroissiens ; Tertio : il les tient responsables des cotisations impayées, qu'ils auraient pu toucher en faisant diligence auprès des insolubles. « Et, ajoute-t-il, ce qu'il y a de plus étonnant c'est que les rendants eux-mêmes sont mis au rang de ces prétendus insolubles ; et que plusieurs terres appartenaient, lors de la répartition, à des propriétaires riches ou aisés qui les ont vendues à de pauvres gens en vue de se décharger de leur quote-part » ; Quarto : il affirme que les syndics ont accepté des matériaux de qualité et de dimensions inférieures, tels les madriers, alors qu'ils auraient dû s'en tenir strictement aux termes de la répartition : les contrats de maçonnerie et de charpente ont été accordés à des prix exagérés ; les murs de la sacristie sont trop bas ; un peu partout, il y a malfaçons ; certaines dépenses sont injustifiées. À cause de tout cela, il devrait y avoir un excédent près de 15,000 livres dont les syndics sont comptables envers la paroisse. « Qu'ils soient donc tenus de parachever l'église et la sacristie . . . et à payer la somme de 14,588 livres dont ils se trouvent les reliquataires ».

Que va répliquer Sewell ? — D'abord que tout cela est faux. Les intentions de ses clients sont pures et dénuées de toute tentation de corruption. Il n'en peut dire autant des représentants de la fabrique dont les procédures odieuses ont répandu la calomnie dans la paroisse. « Si certains matériaux ou autres transactions im-

portantes ont été substituées, c'est avec l'assentiment des paroissiens ou sur les instances du curé, M. Bro ». « Que le tribunal agrée donc les comptes des syndics ou rejette l'action ! ».

La question des comptes est bien complexe — on agissait pas mal à la bonne franquette, semble-t-il. Les débats traînent donc en longueur. « Par mesure de précaution », on va jusqu'à fermer l'église. En juin 1806, la Cour nomme deux arbitres ou praticiens pour s'enquérir des faits et des mesures indiquées dans les contrats : Joseph Papineau et Louis Huguet-Latour, notaires de Montréal. Bédard s'oppose au choix de Papineau que la Cour finit par maintenir dans ses fonctions, en octobre : ce qui retarde l'enquête jusqu'à la fin de l'année, soit le 9 décembre, au presbytère de Saint-Jacques. « Pendant treize jours, les arbitres y entendent les parties et leurs témoins. Ceux-ci, de même que les praticiens sont logés, nourris, fournis de boisson et de papier, aux frais de Daniel Dugas, l'un des demandeurs ».

Rarement avait-on vu autant de visiteurs de marque dans la place : Jean Vienne, seigneur du fief Martel ; J.-E. Faribault, procureur de l'Hon. Paul-Roch de Saint-Ours, seigneur du fief et seigneurie de l'Assomption ; Antoine Janson-Lapalme, Pierre Latour, charpentier de Lavaltrie et Messire Joseph Borneuf, p.s.s., procureur des Sulpiciens, seigneurs de Saint-Sulpice et autres lieux. L'enquête se poursuivra de Montréal, et le rapport sera remis le 15 avril 1807. Papineau et Latour en arrivent aux conclusions suivantes :

« 1° - la superficie des terres imposables n'est que de 32,924 arpents au lieu de 46,045 ainsi que le portait l'acte de répartition de 1801 ; 2° - 73 tenanciers doivent être éliminés parce que absents, morts ou insolubles ; 3° - la recette doit être estimée à 29,572 livres et la dépense à 36,015 livres, laissant un passif d'un peu plus de 6,443 livres, auquel il est nécessaire d'ajouter 4,492 livres représentant la valeur des ouvrages et des matériaux requis pour parachever l'église ; 4° - les syndics avaient raison d'arrêter les travaux parce qu'ils n'avaient pas de fonds disponibles ; 5° - ils ont eu tort, cependant, de modifier les termes de la répartition concernant certains matériaux etc . . . »

On s'aperçut même que l'église n'était pas selon les dimensions indiquées au contrat : « Et le 18 décembre 1806, conformément à l'ajournement d'hier, avons procédé à faire mesurer l'église et avons trouvé qu'elle a 128 pieds 3 pouces de longueur de de-

hors en dehors, et 50 pieds de largeur de dehors en dehors ; que le retour des chapelles en dehors est de 11 pieds 1 pouce pour le petit côté et 13 pieds moins 1 pouce pour le grand côté ; la sacristie a 12 pieds 8 pouces de hauteur depuis la retraite qui est dite être à 5 pieds du bas des fouilles jusqu'au dessous de la sablière ; le pignon a 24 pieds 2 pouces de largeur de dehors en dehors et les longpans 27 pieds 11 pouces de longueur ; le quarré de l'église a 25 pieds  $\frac{1}{2}$  (ou 21 ?) du dessus des lambourdes au dessous de la sablière ; l'appui des fenêtres est à 6 pieds 9 pouces de dessus (des lambourdes) ; dans le corps de l'église les murs des longpans ont 3 pieds d'épaisseur, le pignon, 4 pieds ; il paraît que les fouilles ont 6 pieds de hauteur à venir au-dessous des lambourdes ; il y a dans l'église 2 murs de refend de 84 pieds  $\frac{1}{2}$  chacun de long sur 2 pieds 8 pouces hors de terre (bis) et environ 16 pieds en terre, avec un ajouté de 5 pieds 10 pouces de longueur qui est surhaussé de 16 pouces ; dans le sanctuaire, un mur de refend de 18 pieds  $\frac{1}{2}$  de longueur et 4 pieds 8 pouces de hauteur hors de terre et environ 16 pouces en terre ; la masse de l'autel a 5 pieds de largeur, 8 pieds de longueur et ? pieds de hauteur d'une pierre à l'autre : une sur épaisseur sous les deux pilastres de la porte, chacun de 22 pouces d'épaisseur sur 4 pieds 1 pouce  $\frac{1}{2}$  de largeur et environ 6 pieds 7 pouces de bas ». (Cour du Banc du roi, terme d'avril 1806).

Or, elle devait mesurer en charpenterie 126 pieds de longueur, 50 de largeur et 27 de hauteur. Elle avait 14 fenêtres, 3 portes, dont l'une plus grande que les autres et qui devait avoir 8 pieds de largeur. La sacristie devait mesurer 24 pieds par 27 avec 4 ouvertures.

Pour expliquer les différences entre les mesures désirées et celles réalisées, Michel Peltier arguera que le curé ne lui avait remis les plans qu'un mois après le début des travaux, au moment où les fondations étaient déjà rendues au niveau du sol. Ne lui aurait-il pas été aussi facile de faire une chapelle de  $16 \times 16$  que de  $13 \times 13$  ? — Pourtant, il avait bien dit savoir toutes les mesures au moment de signer le contrat. Défaut de mémoire chez l'un ? Lenteur chez l'autre ? on ne sait pas. De toute façon, on aura une église de deux pieds plus longue et plus basse que celle demandée. (Cour du Banc du roi, terme d'avril 1806)

Dans la troisième et dernière phase de cette cause, Bédard contestera les conclusions du rapport.

Ce rapport des arbitres déconcerta sans doute la fabrique, puisque les procédures resteront stagnantes pendant près de deux ans, malgré les efforts de Bédard pour en finir avec cette cause.

La paix va-t-elle finir par revenir, durant ce répit ? Pas du tout. Ne voilà-t-il pas que, par deux fois, en 1807 et en 1809, trois syndics incriminés et sept de leurs partisans vont porter devant Mgr Plessis, de Québec, de violentes accusations contre le curé Bro, l'accusant, non pas de malversation, mais de négligence à secourir les malades et à célébrer régulièrement la liturgie.

Tout de suite, 203 chefs de famille démentent ces accusations et écrivent à l'évêque que « la majorité des voix est une confession sacrée de son mérite » (11 juillet 1807).

En février 1810, les juges finissent par entendre les plaidoiries de Bédard et de Sewell, celui-là contestant le rapport de l'enquête, celui-ci l'exploitant au maximum.

Et voilà que le dossier retourne à la poussière des archives pour deux autres années...

Enfin ! Enfin ! le 20 octobre 1812, les juges James Monk, Pierre-Louis Panet, Isaac Ogden et James Reid prononcent le jugement.

« Ils y admettent en leur entier les conclusions des arbitres, (Papineau et Latour) et ordonnent de rembourser aux syndics les dépenses encourues pour la construction de l'église, jusqu'à concurrence de 5,727 livres et 6 sols (la livre de vingt coppres) ; de leur allouer pour parachever l'église, en la manière indiquée au rapport des arbitres, une somme additionnelle de 5,400 livres, plus 2,400 livres pour défrayer les déboursés occasionnés par la reddition des comptes et le procès. Ces trois montants forment un total de 13,527 et 6 sols que les défenseurs, en leur qualité de syndics, sont autorisés à prélever au moyen d'une nouvelle répartition. Mais la Cour ajoute « que les défendeurs n'ont point procédé dans les devoirs de leur charge de syndics ainsi qu'ils y étaient tenus » et elle les condamne aux dépens de l'action, sur lesquels elle accorde les 2,400 livres comprises dans la répartition autorisée par le jugement ».

Les syndics incriminés sortaient donc du procès ni trop blancs ni trop noirs, mais par un tour de force judiciaire, si, d'un côté la Cour les obligeait à payer une partie des frais du procès, c'était aux dépens de la fabrique ou des paroissiens qui condamnaient leur conduite. Les procureurs spéciaux qui avaient sacrifié leur temps et leur argent, pour obtenir justice, en étaient quittes pour leur peine... et une sorte d'équité pour le moins étrange.

Les paroissiens de Saint-Jacques, qui avaient combattu ces syndics avec tant d'âpreté depuis 1805,

« se trouvaient donc, après sept ans, sans église et contraints à une deuxième répartition majorée du double de ce qu'elle aurait été sans les procédures. L'aventure, pour eux, tournait au désastre, et si le procès avait semé la discorde dans la paroisse, le jugement ne pouvait qu'attiser la dissension ».

C'est surtout après ce verdict de 1812 que le désaccord s'accroît et engendra un malaise irrémédiable. En conséquence, au mois de février 1813, l'évêque crut-il de son devoir de recourir à un moyen extrême : l'interdit du presbytère-chapelle. Pendant trois mois, les paroissiens durent se rendre à Saint-Esprit pour les offices religieux. Cette sanction accabla le dévoué pasteur d'une douleur indicible. Il implora miséricorde pour ses paroissiens et pour lui. « J'ose vous prier, Mgr, de suspendre le poids de vos coups, pour adoucir mes peines, » écrit-il le 22 mars suivant. Constatant l'affaiblissement de ses forces, M. Bro charge M. Joseph-Jérôme Raizenne, curé de Saint-Roch (1796-1831), d'agir comme procureur à sa place. L'évêque consent. En effet, la mémoire affaiblie et l'âge avancé de M. Bro (il avait 70 ans) ne lui permettaient plus de s'acquitter parfaitement des fonctions de son ministère. Aussi songeait-il à se plonger dans la solitude pour s'entretenir avec son Dieu.

Mgr Plessis écouta la voix suppliante du pasteur à laquelle s'adjoignit celle de M. Raizenne. Au mois de juin 1813, il levait l'interdit et, pour consoler M. Bro, lui laissait espérer sa retraite à l'automne. Si cette mesure rigoureuse avait fort attristé le curé, elle eut du moins ce consolant résultat d'apaiser passablement les animosités.

Enfin, en juin 1813, après annonce faite à Saint-Roch, à Saint-Ours (Saint-Esprit) et l'Assomption, « notice n'ayant pas été donnée à Saint-Jacques, vu qu'il n'y a pas actuellement d'office divin dans cette paroisse », les huit syndics signent, devant Me J.-E. Faribault, et son associé, Barthélemy Joliette, deux contrats en la maison de Louis Marion, forgeron à Saint-Jacques. Ces contrats ont trait à la maçonnerie, à la charpenterie et à la menuiserie de l'église inachevée.

Le premier est encore confié à Michel Peltier, maître-maçon de l'Assomption. Il construira deux piliers « pour recevoir une galerie de 4' x 2' à la porte de la sacristie » ; il remplira et maçonniera les ravalements de l'église et de la sacristie ; il fera deux mar-

ches pour les autels des chapelles et deux murs dans ces chapelles pour l'appui des lambourdes ; il scellera les lambourdes et les arasera ; il refera les enduits de l'église et les enduira de plusieurs couches de chaux. Au devant de la façade de l'église, il fera un mur de la longueur du portail et qui « aura deux retours pour rejoindre la dite église, de 20 pieds, lequel mur aura deux pieds d'épaisseur et sera de hauteur convenable pour le niveau des portes ». Le tout coûtera 589 livres de 20 coppres.

Le second contrat concerne les « solivaux en queue d'aronde dans les sablières », les « abouts du plancher » qu'il faudra cacher et une galerie de 8' × 4' avec escalier pour « passer de dehors dans la sacristie ; un perron de 12' × 6' et d'une marche devant la grande porte de l'église, et deux autres pour les petites portes. Alexis Guyon dit Lemoine, fils, maître-menuisier de Saint-Jacques, s'engage à faire ce travail, ainsi que celui de « peindre les chassis de l'église et de la sacristie, en peinture blanche en leur donnant deux couches avec de bonne huile de lin, les 'éventailles' des portes et l'oeil de bouc ; les ornements des portes en jaune fin (trois couches), les contrevents et la galerie en gros rouge ; les cadres des ouvertures de la sacristie et les trois chassis du portail en couleur ardoise ».

Cette première église était de la lignée des églises canadiennes du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle appartenait à un style architectural créé par le curé de Boucherville, Pierre Conefroy, et s'apparentait de façon singulière à celles de Saint-Paul et de Saint-Roch, ses jumelles contemporaines (1803-1804). Le 10 août 1813, le curé de Saint-Roch la bénissait. Elle était à peu près terminée. Enfin !

« Mais l'orage qui avait passé sur Saint-Jacques ne s'était pas dissipé sans un dernier écho ». Les procureurs spéciaux, ceux qui avaient mené le procès contre les premiers syndics, réclamèrent le remboursement des frais par eux encourus. Car ces dépenses — \$800 — ne figuraient pas dans les dédommagements accordés par le juge, et la fabrique refusait de rembourser. Daniel Dugas, Jean Mireault et Clément Landry, choisissant encore Bédard comme avocat, intentèrent un deuxième procès, cette fois contre la fabrique, défendue par Me Jean-Roch Roland.

Suivant la coutume et l'ordre enjoint par la Cour, deux arbitres examinèrent la situation. La fabrique n'ayant pas cru à propos de contester, jugement fut rendu contre elle le 19 octobre 1813, en faveur de Dugas et de ses compagnons, pour un peu plus de \$700. « Un bref d'exécution fut émis à la demande des demandeurs et, en décembre 1813, le shérif faisait rapport qu'il n'avait pu trouver en possession de Joseph Fontaine, en sa qualité de marguillier

en charge, aucuns biens lui permettant de réaliser le montant de la condamnation ». L'évêque dut encore intervenir. Finalement, la fabrique paya en janvier 1814.

Quelques jours après, M. Raizenne fit la quête de l'Enfant-Jésus. Cette visite ramena au bercail tous les récalcitrants, à part dix.

Que penser de cette longue querelle ? Écoutons d'abord deux contemporains : les deux curés voisins mêlés à l'affaire assez étroitement.

L'archiprêtre Jean-Joseph Roy, curé de l'Assomption, écrivait en ces termes à l'évêque : « Vous dire le sujet du procès, ils l'ont ignoré longtemps eux-mêmes, et peut-être l'ignorent-ils encore un peu. Vous connaissez la tête des Acadiens, ils reviendront difficilement. Je crains même que M. Bro ne soit trop vieux pour pouvoir éteindre les dissensions qui règnent — je dirais par des gaucheries — dans la paroisse. »

N'est-ce pas bien humain de braire, sans trop savoir pourquoi, avec ceux qui crient le plus fort ? Et notre atavisme normand ne trouvait-il pas dans ces procès un domaine de choix où s'exercer ?

Le curé de Saint-Roch de l'Achigan, M. Raizenne, dans ses lettres datées du 18 novembre et du 10 décembre 1813 à l'évêque de Québec, relate fidèlement la complexité de la situation. Ainsi, comme en témoigne le *Livre des délibérations de la fabrique*, il relève l'opposition du curé Bro au dédommagement de Daniel Dugas, procureur syndic, et l'humiliation infligée par le même curé au marguillier en charge, Joseph Fontaine.

Sans prétendre absoudre les fauteurs de désordre, nous rappellerons toutefois, que ces querelles de marguilliers avec leur curé ou entre eux, était chose courante dans le Bas-Canada, quand il s'agissait de construction d'église. Ces chicanes, en plusieurs endroits, s'envenimèrent même au point de dégénérer en schisme. Grâce à Dieu, notre paroisse fut préservée d'une telle calamité, probablement à cause de la mansuétude du premier curé de Saint-Jacques de la Nouvelle-Acadie, M. Bro.

Le vieux curé acadien, si longtemps privé d'église, lui qui avait admiré tant de cathédrales en France, entre enfin dans une véritable maison de Dieu, passablement nue, c'est vrai, mais qu'il avait l'intention de décorer, un jour, de riches parures.

L'automne arriva. M. le curé Bro était toujours à son poste. Au jour de l'an suivant, il présida, pour la dernière fois, l'élection

du marguillier Joseph Forêt. La recette de l'année s'élevait à 306 livres, ancien cours. La paroisse comptait 2,007 communicants, et il s'y était célébré 118 baptêmes, 69 sépultures et 19 mariages.

#### Au seuil de l'éternité

Les facultés intellectuelles du curé Bro avaient sensiblement baissé depuis quelque temps ; il vivait plongé dans une distraction continuelle. Aussi en juin 1814, Mgr Panet, (coadjuteur de Mgr Plessis jusqu'en 1825) lors de sa visite pastorale à Saint-Jacques, s'engagea à désigner un nouveau curé et ordonna de construire deux confessionnaux et de consigner les actes de vente des bancs ainsi que les procès-verbaux des assemblées de fabrique.

Au mois d'octobre, M. Bro, tout à fait incapable de resservir la paroisse, abandonna sa cure, avec droit au tiers du revenu de son successeur<sup>14</sup>. Il se retira chez sa cousine, Élisabeth Bro, qui demeurerait à l'endroit où s'élève aujourd'hui le couvent.

Ainsi prit fin l'administration du premier curé de *Saint-Jacques de la Nouvelle-Acadie*, désignation courante à cette époque. Un peu plus d'un an missionnaire, quarante ans curé, M. Bro avait consacré quarante-deux ans de sa carrière sacerdotale à ses compatriotes acadiens.

Il vécut dix années dans la retraite. Après une maladie de quelques jours, il mourut le 12 janvier 1824, à l'âge de quatre-vingts ans et quelques mois. Les funérailles eurent lieu deux jours après son décès, dans l'église de Saint-Jacques, où ses restes mortels furent déposés dans les caveaux du choeur, du côté de l'évangile. Voici l'acte de sépulture :

« Le quatorze janvier, mil huit cent vingt-quatre, nous, prêtre soussigné, avons inhumé dans l'église de cette paroisse, le corps de Messire Jean Bro, ancien et premier curé de Saint-Jacques, décédé avant-hier, âgé de quatre-vingts ans. Présents : A. Arsenault, ptre, J.-B. Morier, ptre, J.-R. Paré, ptre, Raizenne, ptre ».

M. le curé Paré raconte ainsi les funérailles à l'évêque : « L'église était remplie de ses chers paroissiens qui luttèrent à l'envi contre le gros temps (sic) du jour pour s'y transporter de bien loin. Je vis bien des « mea culpa » parmi ceux-mêmes qui lui firent per-

---

14. 267 livres, 10 sols. Cette clause surprend quiconque méconnaît l'exacte condition de vie du clergé séculier du temps. En fait, elle est une mesure de justice. Simples missionnaires, les prêtres dépendaient, au temporel comme au spirituel, du Séminaire de Québec.

dre la tête à coup de têtes d'Acadiens... Le cher vieux reçut le Saint-Viatique le jour des Saints-Innocents et l'Extrême-Onction avec toute la piété et l'attention qu'on avait droit d'attendre de lui pour le moment. On le faisait ordinairement communier tous les mois ; toujours il le fit en édifiant les assistants ».

### Physionomie de précurseur

De stature moyenne, il avait les cheveux châains, un front large et découvert, un nez long et aquilin ; des yeux gris, petits, ronds et fort vifs. Son teint était d'un brun pâle ; son corps, droit ; ses épaules larges annonçaient une force musculaire peu commune ; son agilité était remarquable. En voici une preuve frappante : à l'âge avancé de 75 ans, quand l'affaiblissement de son intelligence<sup>15</sup> l'inclinait vers les amusements des jeunes, il ne lui en coûtait guère de parier quelques sous qu'il triompherait de n'importe qui, dans une course de plusieurs arpents.

M. Bro, dans sa jeunesse, avait été témoin des guerres barbares dont l'Acadie fut le théâtre. Jamais il n'oublia les épisodes douloureux de cette cruelle persécution. Malgré la douceur de son caractère, il n'arrivait pas toujours à dissimuler la profonde antipathie qu'il éprouvait pour la race anglaise. Cependant, nul prêtre ne fut plus loyal sujet anglais, quand le devoir lui commandait de pratiquer et d'enseigner la soumission à l'autorité légitime.

Ami de la paix, jovial et d'un abord facile, une fois engagé dans la lutte, son naturel d'Acadien le poussait cependant à soutenir son droit avec une ténacité invincible.

Toute sa vie, il aima ses Acadiens avec une tendresse vraiment paternelle. Combien l'affligèrent ces difficultés survenues entre lui et ses paroissiens !

Prêtre irréprochable, le second prêtre acadien fut toujours un véritable ministre de Dieu. Il avait un talent assez remarquable pour la prédication. Ce don oratoire s'affirmait dans les grandes occasions, en particulier à la première communion des enfants. Ses lettres, dont quelques-unes sont conservées aux *Archives de Joliette*, révèlent un coeur noble et zélé.

Patient, dévoué, très compatissant pour toute espèce d'infortunes, il aimait les pauvres, autant par instinct que par charité chrétienne ; sa bourse était ouverte à tous les indigents.

---

15. Les chevaux et les chats étaient, paraît-il, son faible au déclin de ses jours.

Il pleurait aussi facilement avec les désolés qu'il s'amusait avec les joyeux.

Les quelques économies qu'il avait pu amasser, il les légua à sa cousine Élisabeth Bro, à ses beau-frères Pierre Landry (Magdeleine Bro) et Étienne Martineau (Marie Bro) et à son engagé Louis Dupuis. Le tout s'élevait à environ \$500. Quant à sa terre (site du couvent actuel et du Foyer), il la légua à l'évêque de Québec, Mgr Plessis. Cependant, Élisabeth et Louis Dupuis devaient léguer ce qu'il leur resterait de leur héritage, à Mgr Plessis, pour qu'il élève une maison d'éducation sur la dite terre. Cette intention était extraordinaire de songer à élever une école. Ajoutons qu'il se faisait célébrer 1000 messes.

Messire Jean-Baptiste Bro a été une sorte de précurseur. N'a-t-il pas tracé la voie à un curé dont les vertus et la réputation de sainteté seraient universellement connues dans tout le district de Montréal, au curé Paré ?

#### **MESSIRE JEAN-MARIE MADRAN, DEUXIÈME CURÉ DE SAINT-JACQUES (1814-1819)**

Jean-Marie Madran, né à Saint-Ours, comté de Richelieu, le 13 février 1783, de Jean-Baptiste Madran et de Josephte Gamarre, appartenait à une famille pauvre et vertueuse.

Il perdit son père dès son enfance. Sa mère, femme forte, vigilante, travailla pour subvenir aux besoins de ses dix enfants et pour les élever convenablement. Pieuse mère chrétienne, elle leur apprit à aimer et servir Dieu fidèlement.

Le jeune Jean-Marie, doué d'un caractère docile et d'un cœur tendre, profita admirablement de ces premières leçons de vertus, reçues sur les genoux de sa mère.

Une grande timidité naturelle voilait les qualités d'un esprit assez pénétrant, mais peu vif. Une mémoire heureuse et un goût prononcé pour les études expliquent comment, à dix ans, il excellait à lire, écrire, et servir la messe de son curé<sup>16</sup>. N'oublions pas que nous sommes à l'époque des maîtres ambulants. Quand M. Pierre Fréchette, curé de Beloeil, (1796-1816) et de Saint-Hilaire (1808-1816), prit sous sa protection, probablement sur la recommandation du curé de Saint-Ours, le jeune Madran, il avait sans doute constaté chez l'enfant, une prédisposition pour le sa-

---

16. M. l'abbé Jean-François Hébert, curé de Saint-Ours (1792-1831).

cerdoce. Aussi le plaçait-il à ses frais au Séminaire de Québec. Jean-Marie y brilla par ses succès tout le long de ses études.

Ordonné prêtre le 13 juin 1813, vicaire à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans (1813-1814) et à Cap Santé (1814), il fut le 15 octobre 1814, nommé curé de Saint-Jacques. Il devint par la suite, missionnaire aux Îles de la Madeleine (1819-1822) ; curé de Châteauguay (1822-1825), de Fraserville ou Rivière-du-Loup (1825) ; de Cacouna (1825-1832) ; de Berthier-en-Bas (Bellechasse) (1832-1834) ; de Saint-François de la Rivière-Sud (1834-1835) ; missionnaire de Nipissiguit (1835) ; curé de Caraquet avec desserte de Tracadie au Nouveau-Brunswick (1838-1849) ; curé de Grande Digue (1848-1854) ; de Shédiac (1854) ; de Richibouctou (1854-1857). À l'âge de 74 ans, il mourut à Petit Rocher, N.B. le 2 juin 1857<sup>17</sup>.

### Le pacificateur

Le souvenir de son trop court ministère chez nous resta profondément gravé dans l'esprit de ses paroissiens. M. Madran était d'un naturel un peu faible (Chagnon, p. 28), paisible et de manières affables.

À son arrivée, en 1814, de nombreuses dissensions, occasionnées par la construction de l'église, assombrissaient encore la vie paroissiale.

Le nouveau pasteur, âgé de 32 ans, en était à sa première cure. Sa soeur, Geneviève, l'accompagne ; elle y épousera Antoine Bonneau en 1816. Les ressources d'un caractère doux et souple, il les utilisa pour pacifier les esprits. Son zèle le poussa tout d'abord à apaiser les plus récalcitrants qui, depuis peu, désertaient l'Église. Il réussit parfaitement dans cette tâche délicate. Les réfractaires, même les plus obstinés dans leurs ressentiments et leur rancune, se trouvèrent complètement désarmés en présence de cette douce pression surnaturelle de leur curé. En peu de semaines, tout le monde revivait en paix dans Saint-Jacques de la Nouvelle-Acadie.

Le premier acte, consigné dans les registres par M. Madran, porte la date du 18 octobre 1814.

Il présida la première assemblée des marguilliers, sous son administration, le 25 décembre 1814, pour l'élection de Joseph Dupuis, à la place de Julien Poirier, sortant de charge.

---

17. Tanguay, Mgr Cyprien, *Le Répertoire général du Clergé canadien ; B.R.H.*, vol. III, p. 177. — Allaire, *op. cit.*, le met à Cacouna de 1830 à 1832.

### Un partisan de la « finition »

Le nouveau curé pressa l'exécution des travaux commencés avant son arrivée. Il restait à finir l'intérieur et la décoration de l'église.

La paroisse souffre de la crise économique de cette époque. Une lettre de M. Madran déclare que sur 600 familles, 60 n'ont pas de quoi vivre ; il leur fournit du grain et vit comme le moins fortuné d'entre eux. Pour comble de malheur, en août 1816, une gelée dévasta les récoltes dans presque toute la Province. Mgr Plessis, dans un mandement<sup>18</sup>, mentionne 27 paroisses dont Saint-Jacques, parmi les plus « dénuées de toute ressource pour leur subsistance et sans espoir de se procurer les moyens de semer au printemps ». L'évêque de Québec réclame du secours auprès des paroisses non éprouvées et même du gouverneur.

Dans une assemblée de juillet 1816, les marguilliers votèrent les fonds nécessaires pour l'achèvement de la voûte. Ils confièrent à un ex-apprenti du maître-sculpteur Philippe Liébert, au Sieur Joseph Pépin<sup>19</sup>, de Saint-Vincent-de-Paul, le contrat des travaux

18. Têtu, Mgr, *Mandements des Evêques de Québec*, III pp. 130-131.

19. Naquit au Sault-au-Récollet en 1770. Épousa, à Lavaltrie, Charlotte Stubinger. Père de 19 enfants dont sept moururent jeunes. Major de milice à Saint-Vincent-de-Paul où, maître-sculpteur, il fut d'abord associé avec Louis Quevillon, dont il était le disciple favori, puis, en 1817, avec Paul Rollin. Décédé en 1841.

De 1816 à 1839, il travaille à Saint-Jacques ; il y réside même assez souvent, avec son parent et associé, François Pépin — surtout après 1824 ; les dernières années, de 1834 à 1839, ils travailleront le ou les jubés de l'église. En 1837, avec son fils Zéphirin, est accusé de haute trahison.

En 1808, avec Quevillon, il avait décoré Boucherville. De 1808 à 1832, Saint-Roch de l'Achigan, son principal monument, incendié en 1958. De 1811 à 1815, il avait exécuté certains travaux à Saint-Joseph de Soulanges.

Ramsay Traquair, dans *The Old Architecture of Quebec*, Montréal, 1947, le salue comme un décorateur de grand mérite et d'originalité. Gérard Morisset dans *Philippe Liébert, Québec*, 1943, (p. 16) le reconnaît comme disciple « dévoué et soigneux » de ce grand artiste.

Un de ses fils, Henry, demeurera à Saint-Jacques en 1841, probablement pour finir les travaux laissés inachevés au décès de son père. Il est le père de l'abbé Édouard-Émile Pépin. Son épouse s'appelait Exupère Gratton.

(Notes puisées dans Vaillancourt, Émile, *Une maîtrise d'art en Canada*, Montréal 1920.)

Des oeuvres de Pépin, nous avons encore le chandelier pascal (en consignation au Musée d'art de Joliette, depuis mars 1972), quelques chandeliers et porte-bouquets, des tabourets, deux crédences.

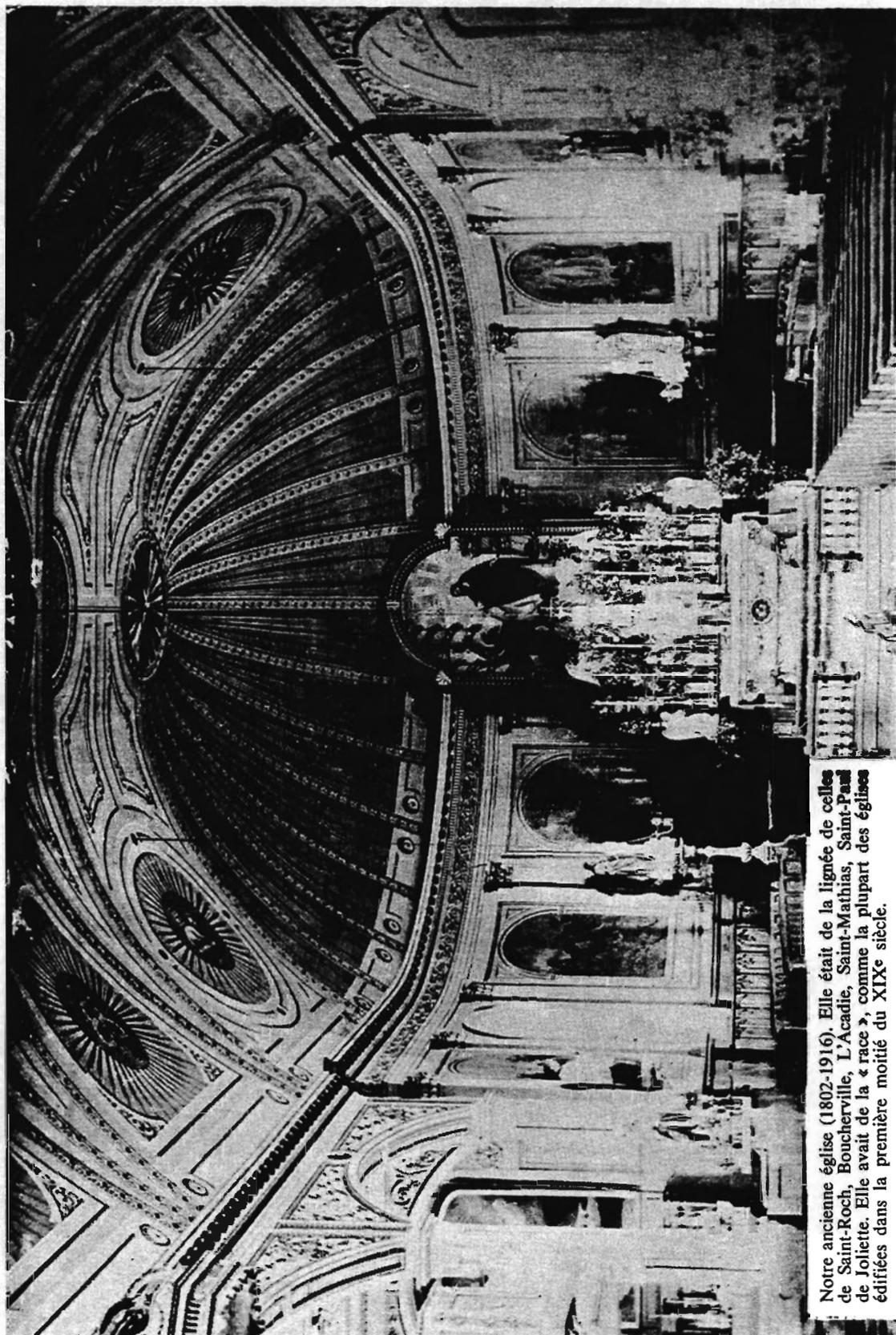
En 1968, (treize de ces chandeliers nous étaient volés). Quant aux deux autels sauvés de l'incendie de 1916, on les donna à la paroisse de Notre-



Maison Charles Forest où fut célébrée la première messe en 1772. Démolie en 1946.

Moulin des Seigneurs Sulpiciens à Saint-Liguori (1819). Longtemps désigné sous le nom de moulin Richard.





Notre ancienne église (1802-1916). Elle était de la lignée de celles de Saint-Roch, Boucherville, L'Acadie, Saint-Mathias, Saint-Paul de Joliette. Elle avait de la « race », comme la plupart des églises édifiées dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

de menuiserie et de sculpture. Le montant des dépenses était excessif (28,548 livres). Pour mieux faire accepter le vote de cette forte somme, M. le curé offrit trois mille livres de son revenu personnel, qu'acceptèrent avec reconnaissance les sieurs Clément Landry, Joseph Desmarais, François Dupuis, Joseph Serret et Louis Marion, signataires du contrat.

Ce contrat comprenait la « finition » de la voûte, l'achat de 600 livrets de feuilles d'or, (au prix de 3 livres, 6 sols, ancien cours le livret) la construction de deux autels, d'un banc d'oeuvre, d'une chaire, de balustres, de corniches, d'une garniture de chandeliers pour les deux autels, deux pour le banc d'oeuvre, avec trois croix, de trois cadres sculptés, de deux pupitres tournants, de deux trônes dans le chœur avec « des dais semblables à celui du banc-d'oeuvre de Saint-Roch », et de neuf tabourets ; « le tout en style corinthien », note le devis.

Les travaux, commencés au mois d'août suivant (1816), sous la surveillance du curé, ne finiront qu'en juillet 1819, au départ de M. Madran. Pépin exécuta ces ouvrages divers, avec une rare maîtrise, au dire des connaisseurs (Chagnon, *op cit.* p. 19).

À cette date, l'église ainsi enrichie avait deux autels latéraux, celui de droite dédié à la sainte Famille, et celui de gauche à saint François de Sales ; un jubé au portail et une voûte sculptée. Une fois le tout terminé, il restait encore 325 livres en caisse.

### Algonquins et Anglophones

On sait que les Indiens ou Amérindiens fréquentaient notre région, autrefois. Certains noms de rivières et de ruisseaux attestent encore leur présence.

Dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, il y en a d'établis à demeure, comme, par exemple, Pierre Tapetsache, « sauvage algonquin » dont l'épouse s'appelle simplement Marie-Joseph, « son nom de famille n'est pas connu et ils se disent de cette paroisse depuis plusieurs années ». Au baptême de leur fille Marie, en 1814, Joseph Préjean et Félicité Dupuy sont parrain et marraine.

En 1824, Marie-Suzanne Nanteskau, « sauvagesse naturelle de cette paroisse », épouse J.-Ls ? dont la mère est une « sauvagesse de Terrebonne ».

---

Dame-de-la-Merci qui, en 1972, en a vendu un à la paroisse de Berthier, moins le retable qui lui aussi, se trouve au Musée de Joliette, avec nos deux beaux lustres de cristal qui datent de la fin du siècle dernier.

Au même temps, — 1817 —, on signale aussi l'arrivée d'Irlandais dont la plupart iront s'établir dans le township de Rawdon (« Rodonne »). C'est ainsi que le curé Madran baptise, un jour, Dorothee Gibles, âgée de 25 ans dont les père et mère, Josué Gibles et Anne Clark sont « de Salisbury des États-Unis ». Le lendemain, il légitime son union avec Patrice Molailles (Molloy ?) dont les parents (Thimothée et Thadée Molaille et défunte Marguerite McDermot) sont de la « paroisse de Connaught d'Irlande ».

Le 2 juillet 1818, le curé baptise Marie Brousse (Bruce ?), 21 ans, 4 mois, fille de Samuel Brousse et de Marie Gasby (?) « des États-Unis et protestants ». François ? Piquette et Apolline Gariépy seront ses témoins.

Jusqu'à la **fondation** de la paroisse de Rawdon (1837), nombreux seront les **baptêmes** ou mariages des anglophones en l'église de Saint-Jacques.

#### Départ de M. Madran

Quand le père Bruce apprit l'entrée de sa fille dans l'Église catholique, il ne l'entendit pas de la même manière. Il semble être venu à Saint-Jacques, puisqu'il y fit un tapage de tous les diables, non seulement à Saint-Jacques mais au dehors.

Le curé se rendit bientôt compte de l'agitation causée autour de cette adjuration pourtant inattaquable au point de vue légal : Marie Bruce était majeure, elle était parfaitement libre de choisir sa religion.

Cependant, le pasteur de la Nouvelle Acadie, — constatant que la querelle s'envenimait, au point de dégénérer en une sorte de petite guerre religieuse, — préféra se retirer pour apaiser les esprits dans Saint-Jacques. Il demanda et obtint de son évêque un changement de poste. C'est alors qu'il fut nommé prêtre-missionnaire des Îles de la Madeleine, chez d'autres Acadiens !

Avant le départ du curé, au cours d'une assemblée tenue le 7 juillet 1819, le sieur Jos. Dupuis faisait état des deniers de la fabrique. Les recettes se montaient à 5,953 livres et les dépenses à 5,628 livres. M. Madran, étant pauvre, réclama les trois mille livres mentionnées plus haut. Tous les paroissiens s'accordèrent avec les fabriciens pour lui remettre cet argent. Toutefois, M. l'abbé Madran, donnant une nouvelle preuve de son grand cœur, se contenta de la moitié de la somme convenue.

Notre deuxième curé n'a fait que passer parmi nous ; néanmoins son administration a été sage, pacifique et remarquable par l'esprit d'économie dont il fit toujours preuve.

Des terres s'ouvraient chaque année en un mouvement concentrique autour de l'église. Cette année 1819, la paroisse s'étendait sur une longueur de trois lieues et demie, soit de Sainte-Marie-Salomé et de la Savane jusqu'aux « profondeurs » de Rawdon et sur une largeur de deux lieues, soit de la Petite Ligne de Saint-Alexis jusqu'à la rivière Ouareau de Saint-Liguori.

Il se faisait alors près de 175 baptêmes par année, 62 mariages et 60 sépultures. Ces chiffres témoignent d'une démographie « gallopanse ». Il y avait alors 2,500 communiants près.

M. Madran, dans la suite, desservit d'autres paroisses acadiennes du diocèse de Québec.

Continuellement en butte, semble-t-il, aux morsures cruelles d'amères calomnies, ce digne prêtre finit ses jours en 1857, à la mission de Petit Rocher, près de Bathurst, dans le diocèse de ce nom, au Nouveau-Brunswick <sup>20</sup>.

Le règne du deuxième curé de Saint-Jacques contraste avec celui du premier : M. Bro demeura chef spirituel de ses ouailles durant quarante ans, — M. Madran cinq ans à peine ; le premier eut une administration troublée vers la fin par des dissensions, le second, dès le début apaise les flots de la tempête. Tous deux, chacun à sa façon, ont noblement porté les livrées du Christ : les épines de la calomnie ont couronné leur tête et ensanglanté leur front.

Les deux préparent les avenues du plan divin, l'arrivée d'un saint <sup>21</sup>. Saluons en eux les dignes précurseurs de M. Jean-Romuald Paré.

## Article II — LE « SAINT » CURÉ PARÉ

Une ère remarquable s'ouvre pour la paroisse de Saint-Jacques. L'évêque de Québec, Mgr Plessis, nommait pour remplacer M. Madran, l'abbé Jean-Romuald Paré. Après avoir surmonté mille

---

20. Sa photo se trouve dans la sacristie de l'église de Cacouna où il fut curé de 1825 à 1832, (Photog. J.-C. Doyon, Québec). Il porte le rabat, comme les curés du temps. Il est maigre et semble de petite taille.

21. Quand nous qualifions M. Paré de saint, ou quand nous lui attribuons des faits surnaturels, nous entendons nous soumettre à l'autorité de l'Église, et, d'avance, nous adhérons au jugement de l'unique règle de foi, au Christ visible, à N.S. Père le Pape.

obstacles, ce dernier devait trente-neuf ans durant, diriger la paroisse et se tailler une réputation de saint.

### **JEAN-ROMUALD PARÉ, ARCHIPRÊTRE (1819-1858)**

Jean-Romuald naquit le 7 février 1779, à Saint-François de la Rivière-du-Sud, diocèse de Québec, (aujourd'hui Saint-François de Montmagny), sept ans avant saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars. « Dès l'âge de cinq ans, affirmait-il, une voix intérieure me prédisait que je serais prêtre un jour ». Il confia aussitôt cette prédiction à sa mère, qui « était bonne comme la vie ».

Angélique Fortier et Louis Paré, ses parents, étaient d'excellentes gens.

Jean-Romuald reçut le baptême de son curé, Pierre-Laurent Bédard. Sa mère entourait le troisième de ses six enfants d'une affection particulière. C'était Jean-Romuald qui, dès sa plus tendre jeunesse, avait une frimousse plaisante et attirante. Plein de santé, il avait de beaux yeux bleus, sa chevelure d'un blond argenté s'épanouissait légère et soyeuse. Les traits de sa figure étaient fort réguliers, son corps droit, et ses épaules larges. Il joignait à l'endurance et à la vivacité de son père, l'extrême bonté de sa mère. Compatissant en face de la douleur, il pleurait à chaudes larmes quand il voyait souffrir quelqu'un. Toutefois, comment expliquer chez lui de fréquents éclats d'humeur violente durant sa jeunesse ? — Aux psychologues de sonder ces mystères de l'âge ingrat. Cependant, il réparait promptement ces saillies de caractère.

#### **La montée d'obstacles**

« À l'âge de sept ou huit ans, disait-il, je m'étais mis en tête d'aller au collège, pour faire un prêtre, lorsque j'eus vu M. Bédard pour la première fois. Je ne saurais dire d'où me venait cette pensée. S'il m'arrivait de m'éveiller la nuit, j'appelais ma mère, je lui demandais s'il était possible que je fasse *mon cours*. Comme sa réponse était toujours : « c'est impossible », alors je me chagrinais, je la suppliais de vouloir convaincre mon père. Et puis maman, qui était *bonne comme la vie*, finissait par dire comme moi, puis elle me laissait consolé en me remettant son chapelet entre les mains, en me recommandant de **prier** la Sainte Vierge. Mais cette idée était si ancrée dans **mon esprit** qu'il m'arrivait parfois de croire apercevoir le diable sous la forme d'un énorme chien. Il

voulait m'empêcher d'être prêtre, et je l'ai bien attrapé aussi. » ajoutait-il en plaisantant.

En 1791, âgé de douze ans, il fit sa première communion. Trois années après, en dépit de vives instances auprès de son père, rien ne faisait présager son départ pour le collège. À seize ans, il se livrait aux travaux des champs et ne savait ni lire ni écrire ; il vivait paisiblement dans sa famille, loin de tous les amusements du monde <sup>22</sup>.

Vers le même temps, de pénibles malheurs s'abattaient sur lui. D'abord, en 1794, sa chère et bonne maman perdait la raison. De plus en plus, ses espérances de sacerdoce menaçaient de sombrer.

Mais la Providence veillait. Une dame lui enseignera gratuitement la lecture et l'écriture. Son père l'autorisa à suivre ces leçons, à condition que l'étude ne dérangeât en rien les travaux de la ferme. Le jeune Paré imagina un moyen ingénieux, mais incommode. Il fixa ses heures de classe pendant le dîner. Pour suppléer à ce repas, il se contenait de dévorer, en se rendant aux champs, une tranche de lard sur un morceau de pain.

La mémoire assez ingrate du retardataire explique la lenteur de ses progrès et aurait rebuté bien d'autres jeunes. Il n'en persista pas moins dans sa résolution de devenir prêtre. À l'âge d'environ dix-huit ans, ce tenace quittait la maison paternelle et s'offrait comme domestique au curé Bédard qui l'accueillit avec charité, reconnaissant dans cette démarche le signe d'une vocation solide. Il lui permit d'étudier au presbytère pendant trois ans.

Là encore, pas de succès fulgurants dans ses études, mais quelle ténacité ! « C'était un bon garçon, disait une vieille cousine peu prétentieuse, mais il avait peu de talent ».

En 1800, M. le curé Bédard envoyait son protégé au Petit Séminaire de Québec. Là, timide, rude dans ses manières, arriéré en classe, il fut loin de gagner l'admiration de ses confrères. Il acceptait toutefois ces humiliations avec une indifférence qui surprenait son entourage. Rarement en récréation, presque continuel-

---

22. « N'envoyez pas vos enfants trop tôt aux travaux des champs, conseillait Pie XII, en novembre 1946, aux cultivateurs italiens réunis en Congrès à Rome, en négligeant de les envoyer à l'école et de les instruire dans la foi catholique. Cette instruction est de la plus extrême nécessité ». (Cité dans *Relations*, déc. 1946, p. 371).

lement à la chapelle, il chérissait notamment l'exercice du chemin de croix.

Une nouvelle épreuve l'attendait. En 1803, deux de ses frères moururent de la fièvre typhoïde. Cette perte atterra son père. Vieilli, secouru uniquement par un jeune enfant, il se vit dans l'obligation de rappeler Romuald.

Cette décision **navrante** était un nouvel obstacle dans la rude montée du futur lévite. Celui-ci, néanmoins, n'hésite pas un instant à revenir au foyer. Il le retrouve plongé dans la plus profonde détresse. Il se **résolut** alors à quêter de porte en porte la somme de quarante dollars. Il **procure** ainsi un aide-fermier à son père, puis, plein de courage, il retourne au collège. Aux vacances suivantes, il renouvelle le même geste.

Malgré de médiocres talents et certaines préventions, on l'admit au Grand Séminaire à l'été de 1805. Il avait alors vingt-six ans.

Une troisième épreuve l'y attendait. Entraverait-elle cette fois, son **rêve et son élan** ? — Voyons. Un jour, son cousin Xavier Paré, étudiant sous le même toit, est puni **sévèrement**. Romuald, maîtrisant mal la vivacité de son caractère, blâme M. Lahaille, le supérieur. Ce dernier le dénonça à Mgr Plessis qui **décida** de le congédier. Le coupable s'agenouillant aux pieds du prélat, gémissait : « Je n'ai plus de chez nous, je vous appartiens, où irais-je ? » — Sa Grandeur, **touchée**, changea de résolution et l'envoya expier sa faute au faubourg Saint-Roch de Québec, où il demeura comme instituteur pendant deux ans.

Ayant appris ce renvoi du Séminaire, son protecteur, le curé Bédard, l'exhortait ainsi à la résignation :

« **Mon cher Paré,**

« Confie-toi dans ta retraite ; ne montre au dehors aucun chagrin ; parais content. Je dois t'avoir fait remarquer qu'après l'année passée, tu rentreras au Séminaire. Ton père est convenu avec moi pour ta pension. Monseigneur m'a écrit qu'il ne s'y opposerait point. Ainsi, sois tranquille. J'ai travaillé pour **cela** ; j'y travaillerai encore ; j'espère que tout ira bien. Il faut **ten** tenir à ce que je te marque. Bene valeat . . . Vale . . . »

Le professeur **Paré** tint compte de ces conseils et manifesta une conduite pleine de zèle et de dévouement envers ses élèves. Il apprit à les attirer à lui et à Dieu par une tendresse vraiment

maternelle. Au témoignage de Madame Hormisdas Jetté (Marie Moisan), qui avait bien connu M. Paré, on ne pouvait trouver prêtre plus doux, plus aimant, ou plus habile à former le coeur des enfants.

Cette incartade contribua beaucoup à dépouiller le jeune séminariste de sa volonté propre. De ce jour, il devint un sujet humble et soumis avec ses supérieurs ecclésiastiques. Sa correspondance avec l'évêque le prouve<sup>23</sup>. D'irascible qu'il était, Monsieur Paré se fit le plus doux des prêtres. Il imitait en cela saint François de Sales, (dont il fera peindre en 1832 un portrait qu'on voit encore dans l'église de Saint-Jacques). « *L'Esprit de Saint François de Sales* », par Camus ou Collot, était d'ailleurs sa lecture spirituelle préférée.

Mgr Plessis, s'il n'accorda d'abord que peu de confiance à cet ecclésiastique dévot, timide et peu doué intellectuellement, décida toutefois, après ces deux années de châtement bien accepté, de le réadmettre au Grand Séminaire.

À l'automne de 1807, il retourna donc au Grand Séminaire pour y achever sa théologie et s'y préparer au sacerdoce. Il priait constamment et étudiait rudement sans beaucoup de succès. Mais cette âme humble et confiante en Dieu apprenait davantage au pied de son crucifix que dans les livres.

L'abbé Paré reçut la tonsure et les premiers ordres mineurs, et, le 19 décembre 1807, le sous-diaconat de Mgr Plessis.

« On avait grand besoin de prêtres à cette époque, disait-il ; j'étais très ignorant ; cependant, Mgr crut que je pourrais bien dire la messe et confesser ».

Enfin, le 25 février 1809, ses vœux étaient comblés : Mgr Plessis lui conférait l'ordination sacerdotale, dans la chapelle du Séminaire de Québec.

Âgé de trente ans, il avait dépensé dix-huit ans à cultiver la terre ; puis, étudié trois ans chez son bienfaiteur, le curé de Saint-François et cinq ans au Petit Séminaire de Québec ; professeur deux ans au faubourg Saint-Roch, il avait consacré l'autre année et demie au Grand Séminaire.

---

23. Il commençait ses lettres par « mon cher évêque », et il les terminait quelquefois par « ter quaterque valeat pastor pastorum », expression latine qui se rendrait assez bien en français par « trois et même quatre fois bonne santé et bonjour au Pasteur des pasteurs. » Mgr Bourget avouait qu'il parcourait toujours avec bonheur les lettres de M. Paré.

À l'exemple de saint François Xavier, qui s'imposa le cruel sacrifice, après sa conversion de passer près du château de sa famille, sans s'y arrêter, Monsieur Paré se refusa-t-il la consolation d'aller bénir sa famille après son ordination ? . . . Il semblerait que oui : une seule fois, à notre connaissance, il retourna dans sa paroisse. Ce fut le 11 mars 1810, à l'occasion de la mort de son protecteur, le curé Bédard, pasteur de Saint-François de la Rivière-du-Sud, depuis 58 ans.

Presque tous les jours de ces trente années avaient été semés d'épreuves. Le reste de sa vie il se consumera au salut des âmes.

#### **Au service de tous**

Le futur pasteur de Saint-Jacques ne s'improvisa pas. Vicaire à Boucherville, auprès de l'intelligent mais rude curé Conefroy, il y subit l'humiliation d'un stage prolongé de neuf ans, événement insolite à cette époque où les nouveaux prêtres étaient hâtivement nommés curés.

En 1816, à la mort de M. Pierre Conefroy, Mgr Plessis lui offrit la mission des Îles de la Madeleine. M. Paré objecta que voyager par eau était pratiquement incompatible avec son naturel craintif. Mgr crut-il voir, dans cette observation, de la mauvaise volonté ? Il le chargea de la cure de la Longue-Pointe, à Montréal, avec obligation, tous les dimanches, de traverser le fleuve pour desservir Boucherville, jusqu'à l'arrivée du nouveau curé. M. Paré disait plus tard, en badinant :

« C'était une grande affaire pour moi que cette traversée ! Je faisais ma préparation à la mort, chaque fois, tout en conservant l'espérance de me sauver, que je mettais dans un énorme sac de sel qui servait de lest au fond de la barque ». Il demeura vingt-deux mois à la cure de la Longue-Pointe.

Après que M. Madran eut quitté Saint-Jacques, Mgr Plessis assignait à M. Paré la cure vacante. L'acceptation officielle du nouveau curé se lit comme suit :

« Nous soussigné, par l'ordre de Mgr de Québec, avons pris la desserte de la cure de Saint-Jacques, le vingt-quatre de juillet 1819 ». J.-R. Paré, ptre.

Des difficultés suscitées lors de la construction de l'église et quelques autres éléments de discorde persistaient dans la paroisse, même après la pacification apportée par M. Madran. Quelques chefs de famille ne s'approchaient pas des sacrements. On consta-

tait également beaucoup de désordre provenant du trop grand nombre d'hôtels, (on en comptait neuf).

Le nouveau curé, bien rodé par les difficultés, était prêt à travailler comme un géant au bien spirituel de Saint-Jacques.

M. Paré atteignait alors quarante ans. Taille élevée, corps droit et replet, épaules carrées et démarche lente : sa chevelure restait blonde, assez fournie, son teint rose, ses yeux bleus, minuscules ; il tenait les lèvres pincées et l'inférieure en saillie. Il avait le nez court. Doué d'une voix agréable, mais peu forte, il cultivait avec succès le plain-chant. Par-dessus tout, une suave bonhomie ensoleillait sa figure et le constituait le père de tous ses paroissiens.

Pour ne pas briser le fil des événements, présentons l'administrateur, puis l'homme de Dieu.

Borromée Richard, fils d'Abraham Richard et de Julie Sénécal, figure en tête de la longue liste d'enfants admis dans l'Église du Christ par M. Paré. Ce premier baptême date du 25 juillet 1819.

On ne signale pas d'élection de marguillier, cette année-là. Chagnon note que l'élection change de mode. Probablement que la loi de 1818 (*58 Geo. III*, ch. 16) sur la police de certains bourgs et villages entraînait en vigueur. (cf. Pagnuelo, *op. cit.* p. 189). On a retardé cette élection au premier juillet 1820, Le 27 du même mois, une assemblée de fabrique décide de faire agrandir le jubé du portail. On conclut le marché avec le sieur Pépin, moyennant 5,000 livres payées par la vente annuelle des bancs.

Plus tard le 26 mars 1821, les paroissiens s'assemblent afin de prendre les mesures nécessaires pour la fermeture de plusieurs hôtels mal tenus. Le salut des âmes et l'honneur de la paroisse réclamaient une réforme urgente. À la suite de cette assemblée, on chargea les trois marguilliers du banc d'avertir cinq de ces hôteliers d'avoir à cesser immédiatement tout débit de liqueurs enivrantes, sous peine de poursuites. Le nouveau curé eut le bonheur de voir ses efforts couronnés de succès. Seules les auberges de Louis Piquet, Joseph Dupuis et Louis Marion et une autre « que le marguillier Poirier surveillera puisqu'elle est dans les environs de chez lui », pourront continuer leur commerce.

Du 10 au 14 juillet 1821, Mgr Lartigue, évêque de Tennesse, et coadjuteur de l'évêque de Québec pour la division ecclésiastique de Montréal, visitait Saint-Jacques pour la première fois depuis sept ans. Le futur Mgr Ignace Bourget, alors sous-diacre, agissait comme secrétaire.

Le prélat vérifia les comptes de la fabrique pour les années 1813-1819. Il découvrit un énorme défaut de calcul, une erreur de 2,899 livres. Entre autres ordonnances pour le bon ordre de la paroisse, Mgr défendit à la fabrique d'effectuer « des remises de deniers à des particuliers, telles que celle faite à M. Madran ».

Par un règlement du 7 août 1821, l'on exigeait deux conditions pour la concession d'un banc d'église : 1 - que l'acquéreur fût franc-tenancier ; 2 - qu'il ait versé le prix du banc à l'avance.

Le 11 août 1822, l'on décida de faire réparer les murs de l'église et le clocher. Décidément, cette église n'a pas fini de canaliser les énergies !

En 1823, à la veille de l'établissement des écoles de fabrique, la population comprenait 570 familles avec 3,070 âmes, dont 1,020 enfants au-dessous de seize ans <sup>24</sup>.

Deux ans plus tard (1825), M. Paré, seul, écrasé par le fardeau trop lourd de son ministère obtenait l'autorisation de prolonger le temps pascal jusqu'à la mi-juin. Lorsqu'on le plaignait de son travail écrasant il répondait : « Vous souffrez plus que moi à vos travaux et je suis votre curé. Ne serait-il pas honteux de me laisser surpasser par ceux à qui je dois donner l'exemple ? » Il le donnait en effet : il confessait régulièrement plusieurs heures par jour. En carême, il célébrait le sacrement du pardon jusqu'à trois ou quatre heures de l'après-midi, et, le soir, il sortait souvent du confessionnal à dix ou onze heures. Il se couchait très tard, — il cite souvent l'heure de minuit dans ses lettres. Debout de grand matin, à l'aube bien souvent, après trois heures de sommeil, il portait parfois la communion à une dizaine de malades. Jamais ses dévotions personnelles ne souffraient d'un tel débordement d'activités. Il exerçait son ministère même en dehors de sa paroisse <sup>25</sup>.

Les paroissiens « par pitié pour leur saint pasteur et par charité pour eux », réclamèrent de Mgr Lartigue <sup>26</sup> l'assistance d'un

---

24. Pour la même époque, le *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*, (en abrégé : RAPQ) fournit d'autres chiffres : 3,848 âmes dont 1,527 enfants au-dessous de seize ans.

25. La paroisse du Saint-Esprit en sait quelque chose : il s'y rendait tous les quinze jours pour y faire sa confession et entendre celle des autres, le reste de la journée.

26. La correspondance de Mgr Lartigue conservée aux Archives de l'Archevêché de Montréal a été inventoriée dans le RAPQ (Voir les années 1941-1942-1943-1944). Les lettres adressées à l'évêque et écrites de Saint-Jacques sont conservées à l'évêché de Joliette.

vicaire. Les termes mêmes de la supplique prouvent de quelle sympathique vénération l'on entourait « le bon Monsieur Paré ». « Toute la paroisse, lit-on dans la requête, parle de lui avec admiration et considère comme un miracle le soutien de sa santé. Pendant trois mois consécutifs, il ne consacra jamais moins de seize heures par jour au confessionnal. Malgré cette tâche surhumaine, il demeure toujours alerte et bien portant ».

### Desserte de Rawdon

Mgr Lartigue, pour obvier à cette situation, voulut enlever au vaillant curé une partie de ses ouailles, celles du « township » de Rawdon. Le remède apporté ne semblera pas très efficace.

Les fidèles de Rawdon étaient vraiment trop éloignés de l'église de Saint-Jacques. En mars 1825, Mgr avertit M. Joseph-Marie Bélanger, curé de Saint-Paul de Joliette, que les catholiques de Rawdon relevaient aussi de sa cure. Le prélat lui donnait sur eux les pouvoirs ordinaires aux archiprêtres du diocèse<sup>27</sup>.

M. l'abbé Michel Morin, premier vicaire résident, arrivait à Saint-Jacques, en juillet 1825. Il cédera sa place, après quelques mois seulement, c'est-à-dire en novembre de la même année, à M. l'abbé Jacques-Janvier Vinet (le futur Mgr Vinet, C.S.).

L'accroissement régulier de la population entraînerait tôt ou tard les futurs détachements de la paroisse-mère. En effet, en janvier 1826, Mgr Lartigue manda au même curé Bélanger de désigner à Rawdon, l'emplacement d'une chapelle temporaire en bois et d'une sacristie, laquelle servirait de logement au missionnaire chargé des catholiques de l'endroit. Il y devait planter une grande croix là où s'élèverait l'autel<sup>28</sup>.

Du quatorze au dix-sept juin 1826, Mgr Lartigue visitait de nouveau la paroisse de Saint-Jacques. Elle comptait déjà 4,023 âmes. Au cours de l'année, il espérait envoyer de l'aide à M. Paré. L'abbé J.-B. MacMahon sera désigné. Tout en demeurant vicaire à Saint-Jacques de Montréal, il desservirait la mission de Rawdon, où une colonie d'Irlandais s'était déjà installée, depuis 5, 6 ans.

---

27. L'archiprêtre était l'équivalent de l'animateur de zone. M. Paré le devint, le 21 nov. 1839.

28. Cette chapelle devait être située sur un terrain de 3 arpents, le lot 23 (du côté du Lac Morgan) appartenant à Peter Green. La chapelle mesurerait trente pieds par vingt, et la sacristie dix-huit pieds carrés. (*Registre des Lettres de Mgr Lartigue*, vol. IV, p. 49. RAPQ : 1941-1942, p. 476).

Les fidèles catholiques de Rawdon hésitaient à se séparer de M. Paré, si l'on en juge par deux lettres de Mgr Lartigue écrites le dix-sept octobre 1825, au curé de Saint-Jacques et à celui de Saint-Paul. L'évêque tenait à laisser Rawdon au curé de Saint-Paul, parce que M. Paré ignorait l'anglais et était déjà surchargé de besogne à Saint-Jacques.

En septembre 1829, nouveau changement de vicaire. M. Louis Naud remplace M. Vinet, nommé à Longueuil<sup>29</sup>. Il a juridiction sur Rawdon. M. Paré demande aussitôt à son évêque « ce qui en est de la sienne ». Il déclare « s'être mêlé un peu de cette affaire de Rawdon », et, « sans contrition », en demande pardon à son évêque.

Mgr l'assure par le retour du courrier du maintien de ses pouvoirs comme curé de Rawdon. M. Naud n'est que vicaire. De temps à autre cependant, M. James Moore, de Montréal, ira exercer le ministère chez les Irlandais.

Le manque de prêtres, ou de desservants pour Rawdon, semble avoir causé beaucoup de soucis à l'évêque de Montréal, comme au curé de Saint-Jacques. Le 30 novembre de la même année, ne voilà-t-il pas que l'évêque nommait M. Naud à la fois vicaire de Rawdon et de l'Assomption, avec pied-à-terre en ce dernier endroit. Cette situation ne pouvait durer : M. Paré était écrasé par la tâche et M. Naud, trop loin de Rawdon. Mgr revient sur sa décision. En janvier suivant, il autorise M. Paré à demander l'aide de MM. Naud et Bellefeuille, ce dernier curé de Saint-Paul, pour desservir Rawdon, dont le curé de Saint-Jacques demeurait le titulaire. M. Paré devait hâter l'érection de la chapelle, au centre de Rawdon et non pas près de la ligne de Kildare, où n'habitait qu'un Irlandais.

Le dix-huit février 1830, Monsieur Paré déclare par écrit à l'évêque qu'il a pris deux jours à visiter la moitié des familles de Rawdon. Il a obtenu leur consentement pour la construction d'une église et d'un presbytère : « J'ai eu de ces pauvres gens toute l'attention qu'on peut désirer ».

#### Nouvelles paroissiales

À sa visite de 1830, Mgr Lartigue blâme sévèrement la paroisse, au sujet des désordres produits à la Messe de minuit, à la suite de la vente de boissons enivrantes, et il supprime cette cérémonie jusqu'à nouvel ordre.

---

29. Monsieur Vinet reviendra comme vicaire à Saint-Jacques en 1830-1831.

La même année, on décide d'allonger le nouveau jubé de l'église. Moyennant mille livres, Pépin se chargera de l'entreprise.

De cette époque (1832), datent les deux tableaux de la sainte Famille et de saint François de Sales que nous avons dans l'église. Un troisième, disparu, représentait saint Jacques, en costume de pèlerin. Ces peintures sont l'oeuvre d'Yves Tessier, de Montréal. Les deux premières toiles coûtaient 600 livres, la troisième, 1,200. Pépin en a fabriqué les cadres.

En novembre, il est question d'une terre concédée à l'église de Saint-Jacques. Mgr Lartigue, dans une lettre au pasteur, écrit que cette terre ayant été donnée par indivis au curé et à la fabrique, M. Paré pourra la partager avec les paroissiens, pourvu qu'il ne perde rien de sa part. Si le partage, consenti par les marguilliers, est ratifié par une assemblée de paroisse, tout sera approuvé.

### Érection Canonique

L'année 1831 fut très fertile en événements<sup>30</sup>. Parmi les plus importants, signalons le projet d'une école supérieure (Voir *Vie éducative*) et le décret d'érection canonique de la paroisse. Pourquoi ce décret ne fut-il pas promulgué plus tôt? Probablement à cause de l'impossibilité pratique pour l'évêque de Québec de poser des actes officiels de cette nature. Lord Dalhousie n'affirmait-il pas que la prérogative du roi, en qualité de chef de l'Église, devait être exercée dans notre province sur l'Église catholique comme sur l'Église protestante, notamment au sujet de la formation des paroisses<sup>31</sup>.

Depuis le 21 juin 1829, les habitants de Saint-Jacques avaient présenté une requête à cette fin à Mgr Panet, évêque de Québec. Sa Grandeur chargea Messire François Gagnon, curé de Saint-Antoine de Lavaltrie, de se rendre sur les lieux et de lui faire rapport à ce sujet. Le curé Gagnon rendit compte de sa mission, trois mois après, en constatant l'unanimité des Acadiens de Saint-Jacques concernant l'érection projetée. Ce document assigne à la paroisse

---

30. Le 3 octobre 1831, M. Félix Perreault est nommé vicaire à Saint-Jacques, et l'évêque lui recommande ceux qui parlent anglais dans Rawdon, où il devra hâter l'achèvement de la chapelle. M. Perreault demeurera en fonction jusqu'en octobre suivant. (*Reg. Lettres de Mgr Lartigue*, vol. VI, p. 99. RAPQ : 1942-1943, p. 118).

31. Perreault, Me Antonio, *Religion, culte et liberté au Canada*, E.S.P. 1946, pp. 15, 16, 19.

une étendue de quatre lieues de longueur sur deux et demie de largeur.

Voici la teneur de ce décret :

« En conséquence, Nous avons érigé et érigeons par les présentes en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de Saint-Jacques le Majeur, Apôtre, dont la fête se célèbre le vingt-cinq juillet, la sus-dite partie de la Seigneurie de Saint-Sulpice et les dits fiels Bailldul et Martel ci-après désignés, comprenant une étendue de territoire de figure irrégulière d'environ sept milles de front sur environ douze milles de profondeur, bornée vers le nord-ouest, à la ligne seigneuriale de Lavaltrie ; vers le sud-est, partie à la terre du Sieur Laurent Riopelle, inclusivement, et partie à la profondeur des terres de la seconde concession au nord de la rivière l'Assomption ; vers le sud-ouest à la ligne paroissiale de Saint-Ours du Saint-Esprit, telle que décrite dans notre décret d'érection de cette paroisse, en date du trente et un juillet mil huit cent trente ; vers le nord-ouest, au township de Rawdon. »

Bernard-Claude, évêque de Québec  
2 août 1831.

#### Reconnaissance civile

La paroisse de Saint-Jacques, comté de Leinster, obtiendra sa reconnaissance civile, quatre ans après l'érection canonique, le 17 août 1835, selon une proclamation de Lord Aylmer, gouverneur en chef du Haut et du Bas-Canada<sup>32</sup>. Le texte en est exactement le même que celui de l'érection canonique.

#### 1837 : état de la paroisse

Rien de meilleur qu'un rapport de visite pastorale pour juger de l'état d'une paroisse. Voici celui de Mgr Ignace Bourget, de Montréal.

Peu de paroisses, dans son immense diocèse, attirera autant Mgr Bourget que Saint-Jacques. Durant son épiscopat, il y viendra presque tous les ans.

---

32. Le rapport en avait été dressé par Michael O'Sullivan, Pierre de Rocheblave et Paul-Joseph Lacroix, *Subdivision du Bas-Canada en paroisses et townships, 1853*.

Sa première visite officielle eut lieu le 11 septembre 1837<sup>33</sup>, Mgr Lartigue étant malade, le rapport nous donnant un bon aperçu de l'état de la paroisse, citons-en de larges extraits.

Les marguilliers, anciens et nouveaux, supplient l'évêque de donner à « leur estimable curé actuel » pour qui la tâche est vraiment accablante, un vicaire en permanence, outre Messire McReavy, qui a déjà assez d'occupation dans les townships qui sont *avoisines* (sic)<sup>34</sup>. Les Pâques ont duré depuis le commencement du carême jusqu'au début de juillet.

Les mêmes marguilliers prétendent que « les revenus de la Fabrique doivent être *assez suffisants* (acadianisme) pour payer un maître-chantre, ce à quoi s'oppose notre aimable curé ». Ils demandent que soit à nouveau célébrée la Messe de minuit. « Nous ne nous croyons pas plus indignes de ce bienfait que nos voisins des paroisses d'alentour », écrivent-ils.

Mgr Bourget examine sur-le-champ leurs requêtes diverses : M. Paré aura de l'aide ; « Il est beaucoup mieux de ne pas payer de chantres, puisque l'on peut s'en procurer gratis ». « La Messe de minuit est permise, mais on n'y vendra point de liqueurs fortes, et ceux qui ont de l'autorité dans la paroisse promettent de veiller au bon ordre ».

Puis l'évêque constate que les gens abusent de la bonté de leur curé ; qu'ils ne payent pas ou retardent trop de payer leurs bancs ou leur dîme. Il y a 900 terres susceptibles de fournir 2,000 minots de blé (comme paiement de la dîme), et le curé n'en reçoit que 600. Un tiers des paroissiens prête de l'argent à intérêt et les familles ne soutiennent que deux écoles, tandis que le curé en a quatre à sa charge. Donc aucun motif n'excuse les paroissiens. C'est leur devoir de payer leur dû au curé.

Dans ce mandement de 1837 à ses diocésains de Saint-Jacques, Mgr Bourget leur conseille d'établir la dévotion de la « Voie de la Croix » ; il demande au curé de signer tous ses actes, et de faire l'achat d'un baptistère, d'un calice, d'une croix de pro-

---

33. Mgr Ignace Bourget fut nommé évêque-coadjuteur de Mgr Lartigue, le 10 ars 1837. Sacré durant l'été suivant, en juillet, il obtint des pouvoirs spéciaux qui lui permirent souvent d'agir de son propre chef.

34. Rawdon, Glasgow (depuis 1835) et Chertsey, M. McReavy était le vicaire depuis un an et succédait à M. Rodrick Ryder (1834-1835). De 1851 à 1853, M. Paré sera, en plus, chargé de la desserte de Saint-Calixte de Kilkenny.

cession, d'un encensoir, de burettes ; Sa Grandeur recommande, en outre, d'enlever, à cause de leur difformité, les statues de saint Jacques et de saint Jean qui se trouvent sur l'autel<sup>35</sup>. Il signale au pasteur des Acadiens le danger des fréquentations entre jeunes gens et jeunes filles, la grande misère morale des chantiers qui sont devenus un véritable foyer de corruption. La chapelle des Processions<sup>36</sup> est en ordre ainsi que les croix de chemin.

La paroisse mesure quatre lieues de longueur sur deux lieues et demie de largeur : on peut la diviser en deux. Les fidèles de la Grande Ligne (plus tard Saint-Alexis) demandent à leurs co-paroissiens de les aider à se constituer en paroisse : « ce serait un malheur s'il n'y avait point de séparation ».

« Le curé succombe sous le fardeau, malgré son zèle infatigable ». Les fidèles de New-Paisley, de New-Glasgow, de Saint-Philippe de Kildare et de Rawdon ne devraient plus être desservis par le curé et le vicaire de Saint-Jacques. Une fois déchargé de ce ministère, M. Paré, aidé d'un nouveau vicaire, (M. Ls-M. Archambault) aurait encore une besogne énorme à accomplir. La paroisse compte 5,000 âmes, dont 3,400 communicants et 872 confirmés. Il n'y a qu'une seule famille protestante.

Parmi les marguilliers, il y a des « têtes chaudes, des cabaleurs »<sup>37</sup>.

Le rapport traite aussi des écoles. Un maître enseigne le catéchisme à la Savane, aux garçons et aux filles.

Cette même année 1837, Mgr crée la desserte de Saint-Grégoire de Rawdon.

### Consécration de l'autel

Le 24 septembre 1839, Mgr Bourget revient à Saint-Jacques. Après une messe pontificale, il y consacre le maître-autel de l'église

---

35. Ces statues sont conservées au Musée de Joliette. En 1830, Mgr Lartigue avait fait les mêmes observations.

36. Vers 1870, il y avait deux chapelles de procession pour la Fête-Dieu, l'une près de « l'équerre », côté nord-est, l'autre, « par en-haut » un peu avant la route 41, sur la rue principale, côté sud-ouest. Ici, il s'agit de cette dernière. — Le curé Paré avait, sans doute voulu ces édifices, en souvenir de sa région natale de Québec, où leur pittoresque suscite toujours l'admiration.

37. Les troubles de 1837-1838 battent leur plein et auront des répercussions sur notre histoire politique et militaire. Voir : Vie militaire.



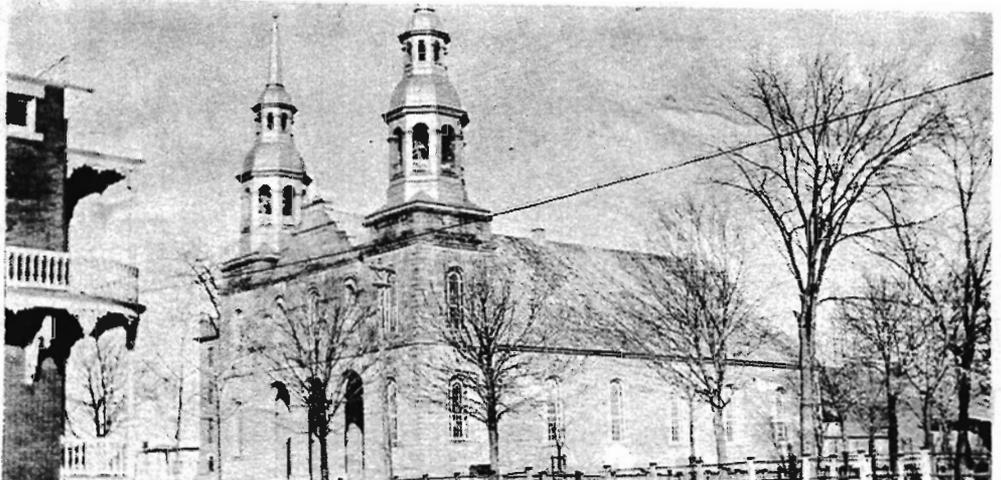
Joseph Pepin, né au Sault-au-Récollet en 1770, mourut en 1841. — Père de 19 enfants dont 7 morts en bas âge. En 1812, capitaine de milice et major. Après la mort de Ls-A. Quevillon, associé de René Saint-James. Cinq de ses fils furent maîtres-sculpteurs. En 1837, accusé de haute trahison puis relâché. Mourut pauvre en 1841 : la sculpture sur plâtre lui causa une diminution de commandes. Engagea (1805) un parent, François Pepin, de la Longue-Pointe, qui travailla avec lui à Saint-Jacques (Photo extraite de *Une maîtrise d'art au Canada*, (E. Vaillancourt).

### JOSEPH PEPIN

écuier, major de milice et maître-sculpteur.

*(Dessin de Jean Massicotte d'après un tableau de François Maleport de Beaucour).*

### LA VIEILLE ÉGLISE, ET SON DÉCORATEUR, JOSEPH PEPIN.





Le curé J.-R. Paré — Les « trois Maréchal » : Ls-Adolphe, Théophile et Napoléon.



en y déposant les reliques des saints Martyrs Clément et Quirin. Sont présents les abbés Charles-Léon Vinet, André-Toussaint Lagarde, Henri-Liboire Girouard, J.-Édouard Morrisset, Joseph-Octave Paré, L.-M. Archambault et le curé Paré. L'autel jouit de la faveur d'être privilégié. En même temps, Mgr érige le chemin de croix.

### Nouvelles réparations à l'église

Le 10 janvier 1840, l'on projette d'agrandir la sacristie et de construire un corridor recouvert (appelé chez nous *chemin couvert*) pour la relier à l'église. Mgr, en juillet suivant, accorde la permission d'exécuter ces travaux.

En même temps, il permet d'agrandir l'église. L'accroissement de la population et la venue prochaine des religieuses du couvent nécessitaient l'aménagement de galeries latérales dans l'église. Le marguillier Jean Fontaine conclut le marché, avec le Sieur Henry Pépin, maître-sculpteur de Saint-Jacques. Ces réparations firent disparaître le banc du capitaine de milice.

L'affaire marchait à grands pas. La sacristie fut agrandie de 40 pieds par 36. En même temps, l'on construisait le couvent.

Survint une difficulté : sur demande de la fabrique, Mgr de Montréal ordonna d'enlever les bancs de Zachée et de François Dugas : ces bancs nuisaient à la construction du chemin couvert et de l'escalier de la chaire qu'on avait déplacée, lors de l'aménagement des galeries. Les propriétaires s'opposèrent au projet. Par sa fermeté, l'autorité épiscopale obtint gain de cause (1845).

### Première retraite paroissiale

Depuis 1842, les Dames du Sacré-Coeur enseignaient au Couvent de Saint-Jacques. Des fêtes mémorables avaient marqué leur arrivée. (Cf. p. 265) Les esprits étant bien disposés, M. Paré offrit à ses paroissiens les secours spirituels d'une retraite. Cette « mission » dura du 23 novembre au 20 décembre 1843. Depuis les fameuses retraites de Mgr de Forbin-Janson (1840-1841) toutes les paroisses en réclamaient.

Les prédicateurs, les RR. PP. Jean-Baptiste Honorat, Lucien Lagier, Jean-Marie Beaudrand, J.-C. Léonard et Eusèbe Durocher, de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée récemment arrivée au pays, établirent en même temps la « Société de Tem-

pérance, » recrutant trois mille membres<sup>38</sup>. Ils y fondèrent aussi deux congrégations, l'une pour les jeunes gens et l'autre pour les jeunes filles ; la première comptait 250 membres et la seconde 600.

Pendant cette « mission », le R.P. Pierre Telmon, O.M.I. prêchait aux élèves du couvent<sup>39</sup>.

Cette retraite fut un succès : elle attira même des gens des alentours. L'on voyait avec une certaine curiosité un couple d'Indiens particulièrement choyé par M. Paré : « Michel le sauvage » et « Nica la sauvagesse ». Ils venaient des « profondeurs » de Rawdon.

Comme souvenir de la « mission », les fidèles achetèrent un immense crucifix en bois<sup>40</sup>, au pied duquel nous prions encore dans l'église.

L'année suivante, l'on élevait une sorte de temple, destiné à abriter le crucifix. En forme de rotonde, le « Monument » se dressait entre l'église et le presbytère. D'une hauteur de quarante pieds et d'une circonférence de cinquante pieds, il était l'oeuvre de J.-Ls Martin (futur député).

---

38. Société établie par Mgr Bourget, et à qui, en mai 1843, il avait donné saint Jean-Baptiste comme patron. (Voir Saintonge, Frédéric, S.J., *Témoins de la lumière*, p. 257)

39. (Voir *Codex Historicus* de la Maison Provinciale des Oblats de Marie-Immaculée, à Montréal, vol. I, page 15.) Les Pères Oblats reviendront souvent prêcher des retraites à Saint-Jacques. En 1844, les Pères Léonard et Lagier ; en 1846, les PP. Guigues (plus tard premier évêque d'Ottawa), Léonard, Brunet et Dandurand (le futur centenaire). Ces derniers établissent une nouvelle congrégation pour les hommes mariés, la « Confrérie de la Croix » ; 360 membres s'inscrivent. Cette congrégation est la première au Canada. En même temps, 80 filles s'agrègent à la « Congrégation de l'Immaculée Conception ». En 1847, les PP. Lagier et Chevalier viennent aider le curé « dans ses Pâques » ; en 1851, le P. Léonard prêche aux Enfants de Marie ; en 1852, jubilé à Saint-Jacques par les PP. Beaudrand et Brunet ; en 1854, retraite de tempérance à Saint-Jacques. (Au sujet des PP. Oblats que nous venons de préciser, voir *Rose du Canada* par le R.P. Duchaussois, O.M.I., Granger 1932, pp. 97-116 ; 138-142). (voir son portrait, *Ibid.*, p. 97) et Lagier eurent une grande influence sur la fondatrice des Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie.

40. « Les Missionnaires de France avaient une grande dévotion à la Croix. Quand la chose était possible, ils aimaient à clore leurs missions par l'érection d'un calvaire. Là, le peuple entendait d'abord un éloquent sermon ; puis, participant d'une façon active à la cérémonie, il renouvelait solennellement ses promesses de fidélité au Christ ». (*Rég. des lettres de Mgr Bourget*, t. IV, p. 369, cité par le R.P. Léon Pouliot, S.J. dans *La réaction Catholique de Montréal*, 1840-1841, Montréal 1942. p. 52)

Véritable lieu de dévotion, le « Monument » attirait les fidèles, surtout après la grand-messe.

L'on fit une procession solennelle, lors de la déposition du crucifix dans le « Monument ». De l'église à la « Côte », quelques hommes le portaient sur leurs épaules. Une quarantaine de jeunes filles toutes habillées de blanc, couleur très rare, — même si l'on était à l'âge d'or du tissage à domicile, — jetaient des pétales de fleurs sur le parcours.

Cette cérémonie se déroulait durant l'été de 1844.

En octobre suivant, Monsieur Paré obtint la permission d'y célébrer la messe aux fêtes de la Sainte-Croix et à l'occasion de prières publiques.

Le « Monument » ainsi que la bibliothèque paroissiale qu'il renfermait disparurent avec l'incendie de l'église en 1914.

#### **Première ordination sacerdotale**

Le vingt-neuf août 1847, Mgr Rémi Gaulin, évêque démissionnaire de Kingston et curé de l'Assomption (1845-1849), vint conférer la prêtrise à M. Alfred Dupuis.

L'histoire de la vocation de ce premier lévite mérite d'être rappelée.

En 1837, Alfred Dupuis, l'aîné d'une famille de dix enfants, avait vingt ans révolus. Son père venait de lui concéder une terre et déjà le nouveau propriétaire songeait à fonder un foyer et se préparait à « aller voir les filles ». En ce temps-là, pareille visite exigeait de la part du *cavalier*, non pas cheval et voiture, mais cheval et selle. Son cheval, fort propre, l'attendait à l'écurie, mais la selle réclamait un voyage en ville et un déboursé considérable. Dans ce but, notre amoureux gagne Montréal le 24 juillet en passant par Saint-Sulpice.

Le lendemain, au lieu de conclure le marché et d'acheter la selle, examinée longuement la veille, il suit la foule montréalaise. Avec elle, il se rend à la cathédrale Saint-Jacques, située alors rue Saint-Denis. C'était grand jour de fête pour le diocèse. On y consacrait dans l'éclat des cérémonies pontificales, Mgr Ignace Bourget, le coadjuteur de Mgr Lartigue.

Alfred Dupuis est ému par la splendeur du spectacle : il rêve du sacerdoce. Mais il dépasse l'âge où l'on entreprend un cours

d'étude . . . Qu'importe ! Il quitte Montréal sans avoir acheté de selle. Décidé d'entrer au Collège de l'Assomption à l'ouverture des classes, il raconte ses impressions à ses parents étonnés, puis à son vénérable curé, dont il obtient encouragement et assistance. Dix ans plus tard, ce jeune clerc montait à l'autel ! Et c'est à Saint-Jacques même, que Mgr Bourget le fera ordonner, reconnaissant sans doute en ce nouveau prêtre, les prémices d'une abondante moisson. L'abbé Dupuis devint directeur au Collège de l'Assomption et fut trente-neuf ans curé de Sainte-Élisabeth de Joliette, où il favorisa les vocations.

### Agrandissement de l'église

Malgré les démembrements successifs de la paroisse de Saint-Jacques : démembrements de Rawdon (1837), de Sainte-Julienne (1848), et de Saint-Alexis (1851), et en dépit des saignées de l'émigration vers les États-Unis ou d'autres centres, l'église-mère ne pouvait contenir ses 4,759 paroissiens. Au cours d'une assemblée de paroisse en 1852, on jugea nécessaire d'ériger des bas-côtés, selon les plans de l'architecte Victor Bourgeau, de Montréal. Cette proposition, cependant, n'était pas agréée de tous : s'y opposèrent ceux qui voulaient s'annexer aux nouvelles paroisses et ceux qui désiraient en constituer une nouvelle, en particulier les habitants du rang du « grand Lac Ouareau. »

De nouvelles cultures avaient amélioré la situation financière de nos gens, le trésor de la fabrique s'élevait à 24,000 livres, ancien cours, avec un surplus de 3,000 livres d'arrérages. L'inventaire de tous les biens de la fabrique accusait une somme de 188,159 livres en 1853, date où l'on assura les immeubles à la *Mutuelle des Fabriques des Diocèses de Montréal et de Saint-Hyacinthe* pour une valeur de 3,200 livres.

Pendant les « bouvards »<sup>41</sup> sont nombreux, écrit M. Paré à l'évêque, en traitant des discussions au sujet des réparations de l'église. Les délibérations durent un an. On décide à la fin d'agrandir et la sacristie et l'église. Pour cela, il faudra exhumer les cadavres d'une partie du cimetière.

Après deux ans de travaux, on dut autoriser le marguillier François Fontaine à emprunter 750 dollars pour continuer l'entreprise. Le curé se buta à de nombreuses difficultés. Allait-on les voir s'éterniser comme en 1805-1812 ? On se le demandait.

---

41. Expression dont se sert M. Paré, pour désigner les fauteurs de désordre.

Paul Lefebvre, entrepreneur, refusait de poursuivre l'ouvrage, si la fabrique ne lui fournissait pas les matériaux. Comme aucune copie du contrat n'avait été conservée l'entrepreneur avait beau jeu.

En cette malencontreuse affaire, un goût trop prononcé pour la chicane pousse la fabrique à intenter, en 1856, un procès à Lefebvre. M. Paré l'a très justement observé d'ailleurs, dans une lettre du 12 novembre 1856 à Mgr Bourget : « mes gens aiment à plaider pour peu de chose . . . »

Heureusement, la cause fut abandonnée : on ne pouvait produire les minutes du contrat avec Lefebvre. Tout de même, la fabrique perdit 660 dollars, en frais d'avocats. Très souvent les procès ne règlent rien :

Comptez ce qu'il en reste à beaucoup de familles :  
« Mettez ce qu'il en coûte, à plaider aujourd'hui.  
Vous verrez que Perrin tire l'argent à lui,  
Et ne laisse aux plaideurs que le sac et les quilles. »

(La Fontaine, *Fables*, Livre IX, VIII,  
« *L'Huître et les Plaideurs* ».)

La suspension de ces premiers travaux laissait l'église dans un état de délabrement pitoyable. « Elle a l'air d'une grange », constatait Mgr Bourget.

#### **Dames du Sacré-Coeur et Soeurs de Sainte-Anne**

Sur ces entrefaites, le pasteur qui, en 1842, avait reçu avec tant de joie les Dames du Sacré-Coeur, semblait peiné d'apprendre leur départ. Le bon curé était-il assez mis au courant de leurs méthodes et de leurs manières d'agir ? N'avait-il pas une sorte de paternité sur leur couvent, cette oeuvre qu'il avait fondée ? . . . Les religieuses préféraient, semble-t-il, un autre champ d'action. C'est pourquoi elles quittèrent Saint-Jacques en 1853.

M. Paré s'empressa de poursuivre quand même son oeuvre d'éducation en réclamant des remplaçantes. Mgr Bourget l'exauça en déléguant à Saint-Jacques les Soeurs de Sainte-Anne. (Nous leur consacrons ailleurs une étude plus approfondie). (Voir *Vie éducative*).

#### **Derniers jours**

Les démembrements de sa paroisse (Saint-Alexis et Saint-Liguori) avaient considérablement ébranlé la vigueur de M. Paré.

« Dieu a parlé, disait-il d'un ton résigné, n'y pensons plus : séparons-nous, mais toujours soyons unis par notre amour pour Dieu ».

En 1854, le « saint curé » accueille avec joie de nouveaux maîtres, des religieux Clercs de Saint-Viateur. Ils prodigueront désormais aux garçons l'enseignement primaire et moyen que les Soeurs de Sainte-Anne prodiguaient aux jeunes filles depuis un an.

En 1855, il célèbre l'anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception par un triduum que prêchent les PP. Lagier, A. Palier et Gérin, O.M.I. Le dernier soir, il y eut illumination du village et procession aux flambeaux.

« Tout en remède qu'il est », le Père Paré est affaibli par l'âge. Il ne peut plus se permettre de « vaillantises ». Bientôt, il le sent, il lui faudra « désérer » (quitter) sa chère paroisse. En 1857, il a atteint 78 ans. Tout de même, en bon pasteur de ses ouailles, pour réprimer les abus de quatre « cantines sans règle », il a le courage de supprimer de nouveau la Messe de minuit.

Une de ses dernières joies fut certainement la visite de Mgr Norbert Demers. Il recruta à Saint-Jacques quatre religieuses qui seraient destinées à l'instruction des Indiens de son diocèse de Vancouver. (Voir à ce sujet le discours de Mgr Bruchési, cité dans Auclair, abbé Élie, *Hist. des SS. de Sainte Anne*, p. 329).

Le jour de l'Assomption, en 1858, le curé Paré signait dans le *Livre des délibérations de la fabrique*, l'abandon du procès contre Paul Lefebvre.

Le même jour, se termine l'émouvante correspondance d'un humble curé de campagne avec son prélat vénéré : « Je suis trop faible pour aller en retraite <sup>42</sup>. C'est tout ce que je pourrai faire que de garder la paroisse : dire la basse messe, confesser, baptiser et enterrer, pas beaucoup plus. Les chaleurs m'écrasent. Adieu, cher évêque... » Il terminait ainsi ses lettres avec celui à qui il racontait tout, en détail, comme l'enfant à son père. Les lettres de M. Paré, quels chefs-d'oeuvre d'humilité et de simplicité ! <sup>43</sup>

---

42. Quand il partait en voyage, par exemple, pour sa retraite annuelle, il emportait avec lui sa nourriture. Il prenait son repas sur le bateau de l'Assomption vers Montréal, au milieu des passagers et sans d'autre apprêt que de tirer un morceau de lard et de pain de son sac. Il priaient tout le temps du voyage, et toujours la tête nue.

43. Ainsi dans une lettre de 1841, il déclarait à l'évêque qu'il « était le pauvre curé de Saint-Jacques, original sans copie ».

Le baptême de Placide Mainville, fils de Georges Mainville et de Mélanie Thibodeau, le 23 septembre, fut le dernier acte officiel de son ministère. Notons que c'est sous son « règne », exactement en 1853, que se prit l'habitude de donner le prénom de Joseph aux garçons, et celui de Marie, aux filles.

Il sentait ses forces diminuer tous les jours. Maintes fois, il murmurait cette émouvante prière : « Ce que je vous demande, ô mon Dieu, c'est de mourir en travaillant ». Le Seigneur l'exauça. Quelques jours seulement avant sa mort, il confessait encore à sa chambre et se traînait à l'autel pour y offrir le Saint Sacrifice.

Le 6 octobre 1858, à midi, le Grand Vicaire Antoine Manseau, curé de l'Industrie (Joliette), lui administrait les derniers sacrements : une attaque de paralysie venait de le terrasser.

Une fois administré, il tomba dans le coma. À minuit, le vicaire Adolphe Maréchal récitait les prières des agonisants, et à trois heures et demie du matin, le 7 octobre 1858, un an avant la mort du curé d'Ars (le 6 août 1859), notre vénérable pasteur rendait paisiblement sa belle âme à Dieu, à la veille de ses 50 années de sacerdoce. Il était âgé de 79 ans et 8 mois. « Je viens de lui fermer les yeux, entouré des gens de sa maison, de plusieurs de ses paroissiens et de quelques soeurs de Sainte-Anne qui ne l'ont pas laissé dans ses derniers moments, » écrivait, une heure après, M. Maréchal à Mgr Bourget.

L'on devine la douleur des fidèles, à sa mort. Ils vinrent en foule lui rendre une dernière visite. Mme Hormidas Jetté (Marie Moisan)<sup>44</sup>, alors âgée de treize ans, et Mme Edmond Morin (Azilda Marion)<sup>45</sup>, se souvenaient encore en 1945, d'avoir prié le bon Dieu auprès du corps de M. Paré, exposé sur un lit. Les assistants pleuraient, avouait la première.

Le 9 octobre, l'évêque de Montréal, vingt-six prêtres et une foule immense rendirent leur dernier hommage à ce prêtre vénéré.

Mgr Bourget célébra lui-même la messe des funérailles et prononça l'oraison funèbre<sup>46</sup>, en prenant comme thème cette parole de l'Écriture : « La mémoire du juste sera éternellement bénie ».

---

44. Décédée le 24 juillet 1945, à l'âge de 101 ans.

45. Décédée le 1<sup>er</sup> février 1947, à l'âge de 91 ans.

46. Voir : Appendice B de la 1<sup>re</sup> édition de cet ouvrage.

Nous avons jusqu'ici relevé, en suivant l'ordre chronologique, le rôle prédominant joué par M. le curé Paré, au cours des trente-neuf ans de son administration.

Pour rendre pleine justice à notre troisième curé, il conviendrait sans doute de rééditer sa biographie<sup>47</sup>. Esquissions au moins les traits saillants de sa toute particulière sainteté.

Que de légères ombres ou faiblesses aient pu se glisser à côté d'améliorations notables durant un si long règne, nous l'admettons volontiers. Personne ne s'en formalisera, puisque la perfection humaine n'est pas de ce monde. L'histoire ne gagne rien, d'ailleurs à taire la vérité.

Ainsi, que vers le fin de sa vie, M. le curé Paré, bien involontairement, ait montré moins de vigueur, rien de surprenant chez un vieillard miné par une trop lourde tâche ; qu'en plus, le curé ait eu un attachement excessif envers tous ses fidèles, encore là rien d'anormal. Il les tenait tous tellement en main, après les avoir formés patiemment à la réception régulière des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie et à une piété solide, que très peu s'exemptaient d'assister même aux vêpres. Chagnon cite le cas d'un vieil Acadien de chez nous qui avouait n'avoir jamais manqué les vêpres, malgré les deux lieues qui le séparaient de l'église. Et le même historien ajoute : « Nous savons que ce fait est très commun dans la paroisse ». (Cette coutume des vêpres a cessé vers 1960)

En 1837, quand les villages des alentours se révoltaient, il avait détourné les siens des troubles et cet apôtre développait chez eux une vie surnaturelle fervente. Il introduisait — l'un des premiers — les missions paroissiales justement célèbres des PP. Oblats (Voir à ce sujet : Lalande, S.J., *Une vieille seigneurie* et Duchaussois, O.M.I., *Mère Marie-Rose*) et répandait les plus recommandables d'entre les dévotions, les associations pieuses et par-dessus tout le culte des vocations.

Après cela qu'il n'ait consenti qu'à regret aux divers démenbrements, n'est-ce pas assez facile à comprendre ? Comme saint Paul, n'était-il pas en droit d'appeler de telles ouailles ses « petits enfants » ? (Galat. 4. 19)

---

47. Écrite par l'abbé F.-X. Chagnon, la biographie de M. Paré parut quelques semaines après les « *Annales Religieuses de Saint-Jacques* », en novembre 1872, à l'occasion du centenaire de la paroisse.

Dans l'ensemble, l'administration de M. Paré, même au point de vue temporel, demeure l'une des plus remarquables, tant par sa durée que par ses heureux résultats. Énumérons-les rapidement.

Sous M. Paré, Saint-Jacques prend un essor extraordinaire. Couvent et écoles surgiront, non par enchantement, mais par des merveilles inouïes de zèle et de ténacité. Cet homme de Dieu comprit l'importance exceptionnelle de l'éducation des filles pour former de bonnes mères de famille et par elles de saintes âmes.

En dépit d'innombrables difficultés, où la misère des temps entre pour une large part, en dépit de migrations et de démembrements successifs, il agrandira l'église qui deviendra une fois parachevée magnifique, comme celles qui subsistent de cette époque, par ex : Saint-Alexis, Saint-Félix, Berthier, Saint-Paul, L'Assomption etc. . .

Toujours sous sa vigoureuse impulsion, progresse dans la région du Nord de Montréal, le mouvement colonisateur. Les gouvernants, trop émus par les clameurs des industriels du Haut-Canada, favorisèrent peu la colonisation. Ils ne concédèrent que de parcimonieuses allocations pour l'ouverture de chemins réclamée à grands cris par les missionnaires colonisateurs et par quelques députés. Parmi ces promoteurs de la bonne cause, s'illustrèrent le député Dufresne et le curé Paré qui était l'agent officiel de la colonisation du Nord.

Nos gens, aidés matériellement et spirituellement par cet émule des curés Brassard et Labelle, reculèrent les limites de la forêt et fondèrent d'autres paroisses.

Tout compte fait, M. Paré demeure la figure la plus marquante de l'histoire de Saint-Jacques. Réunissant en lui la dignité des trois curés Maréchal, de Mgr Piette et de Mgr Bonin, la bonhomie de M. Bro, de M. Houle, il conquérait par sa suavité l'affection et la profonde vénération de ses ouailles. Tous comprirent que se dégageait de sa vie comme de son enseignement une évidente leçon d'amour de Dieu et du prochain.

Le « bon Monsieur Paré » ou le « saint curé Paré » étaient les expressions favorites qui revenaient spontanément sur les lèvres pour le désigner. Dans l'esprit des anciens, il est resté la personification du curé idéal, d'un vrai saint.

Il fut reconnu tel de son vivant même, par les fidèles et le clergé de tout le diocèse de Montréal. À l'exemple de son biographe, on lui attribuait peu de temps après sa mort, plusieurs traits com-

muns avec le curé d'Ars, son contemporain. Les saintes âmes se recherchent, et, dès les premières rencontres, se reconnaissent. Mgr Bourget, le saint évêque de Montréal, qui vint en relation avec Mère Sophie Barat, Mgr de Mazenod, Mère Marie-Rose, Mère Gamelin, Mère Marie-Anne etc . . . , ne parlait du curé Paré qu'avec admiration et l'appelait son ami. Le grand évêque n'hésitait pas à publier partout les vertus de l'insigne serviteur de Dieu. Dans un panégyrique touchant, il signalait sa **modestie**, sa simplicité, sa foi, sa charité, son humilité, puis concluait ainsi : M. Paré était un homme juste, un saint, imitez-le.

Notre vénérable curé cultivait ces vertus à une époque tourmentée, où se répandaient même dans les villages le gallicanisme, les écrits des Encyclopédistes, l'esprit de Voltaire et de Rousseau, les idées démagogiques de 1789, le libéralisme catholique et le « rougisme » de Papineau. Le libéralisme doctrinal était en vogue même parmi le clergé et dans les collèges. L'abbé Chagnon dans ses *Annales religieuses de la Paroisse de Saint-Jacques le Majeur*, ornait ses en-tête de chapitres de citations tirées de l'*Essai sur l'indifférence* de Lamennais.

Bien plus, on reprochait couramment à nos curés d'avant 1910 de fortes teintes de jansénisme. À d'autres de vider cette question. Nous limitant à notre sujet, nous examinerons si M. Paré mérite un tel blâme.

Janséniste, ce curé qui n'a jamais marchandé avec Dieu et son amour ? Allons, donc ! Janséniste, ce lecteur assidu de *l'Esprit de saint François de Sales* ? Loin de là ! Janséniste, celui qui, entre 1819 et 1858, prônait les avantages de la communion fréquente et inscrivait le plus d'âmes possible dans la Couronne d'or ? (Sur cette question, voir Mgr Têtu, *Mandements des Évêques de Québec*, t. IV, p. 240, ss.)

Quelques-uns l'ont cru janséniste, parce qu'il était très sévère, notamment à l'égard des mondaines. Certes, du haut de la chaire, M. Paré fustigeait les vices et leurs étalages effrontés, particulièrement l'ivrognerie, les discours licencieux, les danses et les fréquentations déshonnêtes, l'immodestie et le luxe. N'allons pas confondre ce zèle des intérêts divins avec le jansénisme.

Que le monde mesure le degré de sainteté d'un personnage uniquement au nombre et à l'éclat des miracles, c'est normal ! M. Paré, lui, si surnaturel, si complètement étranger aux potins et à l'engouement politique, mettait ailleurs l'essentiel de la sainteté. Il avait raison. La perfection, d'après lui, résidait aussi bien dans

la glorification constante de Dieu le Père par l'imitation de Jésus-Christ que dans la fidélité habituelle à correspondre aux prévenances de la grâce et aux vues de Dieu sur chaque âme. Le saint curé semble avoir deviné que sa mission providentielle était de sanctifier la paroisse de Saint-Jacques, puisqu'il prit des moyens sûrs pour l'accomplir. Ce sage atteignit aux cimes de la perfection par la pratique des vertus solides d'humilité, de pauvreté, de mortification et d'obéissance.

Humble, il conservera toujours une âme d'enfant, dans ses dévotions comme ailleurs. La sainte Vierge sera « ma bonne mère ». Il l'invoquera chaque heure de sa vie en l'appelant la « gardienne de son cœur ». Il ne cessait d'en parler en chaire ou au confessionnal et jeûnait régulièrement en son honneur. *Il établit en 1843 la pratique quotidienne de la récitation du chapelet en famille.* En 1872, notait Chagnon : « Cette pratique est si bien enracinée aujourd'hui que c'est excessivement rare de trouver de la négligence sur ce point ». La plupart des familles passaient la nuit de la Toussaint à réciter le chapelet en faveur des âmes du Purgatoire<sup>48</sup>, dévotion qu'il ne cessait de recommander comme un puissant moyen de salut. S'il recourait à la Vierge, c'était pour atteindre plus humblement son « Grand Dieu » avec lequel il vivait très uni du matin au soir.

Il consacrait ses moments libres à prier devant le Saint Sacrement pour les « vieux pécheurs » qu'il plaçait, selon sa naïve expression, « entre lui et le calice sur sa patène ».

Pour la conversion de ces pauvres égarés, il sacrifiait ses repas, durant des journées entières. Il leur donnait comme pénitence l'accomplissement d'une bonne oeuvre, en ajoutant : « Ces oeuvres, baignées dans le sang de Notre-Seigneur, deviennent d'une richesse incomparable ». Toute sa vie, il a fui jusqu'à l'ombre de l'apparat. Sa première année à Saint-Jacques, le jour de la Saint-Romuald, les religieuses l'invitèrent au couvent. Ne se doutant de rien, il s'y rendit. On lui fit force compliments . . . Les autres années, à la même fête, il déclinait toute invitation sous d'habiles prétextes . . . Plusieurs fois l'an, il demandait pardon du haut de la chaire ou de la balustrade pour tout le mal qu'il aurait pu avoir commis. Puis il exhortait ses fidèles à oublier les injures.

Cet humble fut aussi un vrai pauvre du Christ. Pendant son séjour à Bouchéville, il soutint à ses frais une école pour les in-

---

48. Soeur Marie-Rollande, S.S.A. cite ce fait. (Voir la biographie de *Mère Marie Eulalie* (Domitilde Richard), p. 27)

digents et il était si modestement vêtu qu'il excitait la compassion. Autre saint Vincent de Paul, il était surnommé dans toutes les paroisses du Nord « le curé des pauvres ». Pauvre, il le demeura toujours, malgré des revenus considérables qu'il distribuait aux œuvres d'éducation et de bienfaisance. Par mille bons conseils, il pressait les riches à le subventionner dans ses entreprises charitables. Il avait coutume de dire en parlant de l'opulence : « les biens ne sont pas à nous. C'est le coffre-fort des pauvres ». Aussi, « sa voiture, ses habits, son ameublement, sa table, tout était pauvre »<sup>49</sup>.

Ce volontaire de la pauvreté fut en outre un grand mortifié. Dans les contrariétés, son sourire exprimait sa touchante soumission à la volonté de Dieu. « Si Dieu ne nous envoie pas d'afflictions, disait-il alors, c'est une preuve qu'il nous abandonne. Plus on a de croix, plus Notre-Seigneur nous aime ». Très tard au lit, debout de grand matin, fidèle à son oraison, ce crucifié vivant priait les souffrances, les jeûnes, les macérations par amour pour la Passion du Sauveur qu'il méditait chaque jour dans l'exercice du chemin de croix.

Sacrifiant jusqu'à ses loisirs du dimanche, il convertissait son presbytère en salle paroissiale et s'ingéniait à inventer mille amusements pour distraire les jeunes et leur procurer de saines récréations.

En définitive, le secret de son influence profonde sur les jeunes, les pauvres, les pécheurs et les malades qu'il visitait presque tous les jours, par dizaine, c'était son inaltérable bonté. Cette vertu était d'autant plus méritoire qu'elle était le fruit d'une lutte constante contre la vivacité naturelle de son tempérament. Les jeunes, il les attirait par des douceurs et il parlait leur langage en vue de les mieux orienter vers Dieu. Aussi la plupart des mères abandonnaient-elles à sa vigilance la vocation de leurs rejetons.

Nous avons dit sa sollicitude pour les pauvres, les pécheurs et les malades. « Si le monde a été sauvé une fois par l'amour d'un

---

49. Quand un carrosse magnifique vint le chercher pour administrer les derniers sacrements à l'Honorable Barthélemy Joliette, il ne voulut pas y monter et s'y rendit, comme auprès des autres malades, en charrette. M. Joliette disait de son confesseur et conseiller intime : « M. Paré est un véritable saint ; de tous les prêtres que j'ai connus, c'est le plus humble et le plus attaché à son ministère ». (Bonin, abbé Louis, *Vie de Barthélemy Joliette*, p. 143, cité dans « *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada* » par le frère A. Bernard, C.S.V.)

Signalons que les deux venaient de la même région : M. Joliette, de Montmagny ; M. Paré, de la paroisse voisine, Saint-François. Et Mgr Bourget, de Lévis. Merveilleuse trilogie !

Dieu, répétait-il, ce même amour divin ouvrira aux hommes le chemin du ciel ». Si cette charité le rendit populaire parmi toutes les classes, elle le constitua conseiller, ami et père de tous ses paroissiens qu'il connaissait par leurs noms et prénoms. Il les portait constamment dans son âme pour les enfanter amoureusement au Christ. Il ne fut pas, remarque judicieusement son biographe, « ce mercenaire qui chasse son troupeau au ciel devant lui ; il marchait à sa tête par son dévouement et sa vertu ; il priaït sans cesse pour lui ; il l'invitait à le suivre par ses exhortations ; il le soutenait dans la route en le fortifiant par la réception fréquente des sacrements ». Dieu a exaucé la supplique de ce pasteur dévoué : Il est mort sur la brèche ! Par le seul ascendant de ses vertus et par la soumission à ses chefs spirituels, M. le curé Paré a su tenir tous les siens au large des écueils et les diriger sûrement vers le ciel. Car ce saint pilote devait, dans les plans de Dieu, être aussi un éminent sanctificateur.

Nous touchons, en effet, au miracle par excellence de M. Paré en même temps qu'à son plus grand titre de gloire : la sanctification de toute une paroisse.

Pour amener son peuple à ce degré de ferveur et l'y maintenir, — Mgr Bruchési comparait le Saint-Jacques d'alors à une communauté religieuse ; — quels moyens utilisait-il ? Parmi les moyens ordinaires, outre l'accomplissement parfait de son devoir pastoral, il enseignait aux âmes des pratiques pieuses et d'ingénieuses industries leur permettant soit de repousser les tentations du malin, soit de sanctifier le travail, soit de supporter les injures et les afflictions ; signalons enfin l'établissement de confréries chez les mères de famille ou les jeunes, la solennité des fêtes liturgiques et une façon particulière d'exhorter ses paroissiens. Son genre préféré était l'homélie où alternaient les supplications, les larmes et même les menaces les plus véhémentes.

Émule de son contemporain le curé d'Ars, M. Paré popularisa la confession. Elle devint même, entre ses mains expertes, un moyen extraordinaire de sainteté. Jean-Marie Vianney avait « réhabilité ce sacrement au point de donner le goût et presque la faim de ce pain si amer à la bouche des hommes » (Barbey d'Aurevilly) et d'être justement surnommé le confesseur du XX<sup>e</sup> siècle. Le même surnom, toutes proportions gardées, conviendrait à M. Paré, le confesseur de Barthélemy Joliette, le confesseur des plus petites gens, le confesseur de toute la région du Nord, celui dont la demeure préférée était le confessionnal.

Quand Mgr Plessis nommait curé à Saint-Jacques le desservant de Boucherville en 1819, la paroisse, malgré sa forte population, manquait de cohésion et de caractère. M. Paré affronta l'ampleur de sa mission et bien loin de décevoir son évêque, il dota Saint-Jacques d'une physionomie propre, de ce cachet notoire « de simplicité et de foi ». (Voir en Appendice E de la 1<sup>re</sup> édition le témoignage de Mgr Bourget).

Bref, abstraction faite de ses oeuvres temporelles, ce curé au jugement lent mais pratique, par une volonté hardie, un dévouement intangible et un vif esprit surnaturel, transmettait à toute sa paroisse une ferveur calquée sur sa propre sainteté.

En terminant la biographie du curé Paré, Chagnon exprimait le regret de n'y pouvoir insérer le portrait de son héros. Plus fortunés que notre devancier, nous avons trouvé parmi les curés de Boucherville, ce portrait, le seul vraisemblablement qu'on ait de lui. Le curé Paré, juste avant son arrivée à Saint-Jacques, est dans la quarantaine. Il a une figure replète, mise en relief par le rabat, une forte carrure, des traits puissants qui dénotent l'authentique fils de la terre. Vers la fin de son règne, il a quelque peu changé. Il portait, nous a-t-on dit, une longue chevelure blanche qui flottait sur ses épaules voûtées et encadrait une physionomie douce et pleine de candeur. Son air vénérable inspirait à tous la sympathie et le respect.

C'est avec un soin jaloux que des privilégiés conservent de rares exemplaires de sa biographie et quelques-unes de ses reliques<sup>50</sup>. Les anecdotes sur le bon Monsieur Paré, ses bons mots et le récit de ses « miracles » devraient continuer à se transmettre de famille en famille. Les restes de ce pasteur vénéré reposent dans la crypte depuis 1938 du cimetière et son nom est gravé sur son tombeau.

La parole de l'Écriture Sainte appliquée à M. Paré par Mgr Bourget : « La mémoire du juste sera éternellement en bénédiction » s'est réalisée en plénitude.

---

50. Les Soeurs de Sainte-Anne conservent à Lachine un gobelet d'argent, un goupillon, quelques pièces de vaisselle, des statues en papier mâché qu'il avait fait faire par les Soeurs Grises de Montréal pour l'église, vers 1845.

Je possède moi-même trois assiettes de lui (Ironstone, Udina, J. Clementson), ainsi que son chapeau de paille à la taille énorme. Le notaire G. Beaudry avait de lui, sa tabatière en bois.

En appendice, on trouvera quelques bons mots de lui et le récit de quelques-uns des miracles que la piété populaire lui attribue. — Une rue porte son nom.

À peine quinze ans après son trépas, M. l'abbé F.-X. Chagnon, vicaire à Saint-Jacques, nous traçait nettement nos devoirs envers le *second fondateur de notre paroisse*. « La mémoire de M. Paré vit parmi vous, vous avez retenu ses enseignements, rappelait ce biographe, vous pratiquez ses vertus ; ajoutez un autre témoignage sensible de votre respect . . ., de votre amour et de votre reconnaissance pour celui qui est passé au milieu de vous en faisant le bien. Élevez à sa mémoire, près du lieu où il repose, un monument sur lequel seront gravés les sentiments de vos âmes. Ce monument attestera à vos neveux ce que M. Paré a fait pour vous et ce que vous avez fait pour sa mémoire ».

### Article III — LES CONTINUEURS DE M. PARÉ

#### M. ADOLPHE MARÉCHAL (1858-1882)

Comme successeur de M. Paré, Mgr Bourget désigna l'aumônier du couvent, l'abbé Adolphe Maréchal, déjà vicaire à Saint-Jacques.

Deux communautés partageront principalement l'affection et la vie du quatrième curé : l'Institut des Soeurs de Sainte-Anne et la paroisse de Saint-Jacques.

Né à Saint-Henri des Tanneries des Rolland<sup>51</sup>, à Montréal, le 24 janvier 1824, de Louis Dierre dit Maréchal et de Geneviève St-Denis, l'aîné des Maréchal, après avoir étudié au Collège et au Grand Séminaire de Montréal, devint prêtre le 5 janvier 1848. Vicaire au « grand Saint-Jacques de l'Achigan » (1848-1850), comme il se plaisait à dire, il fut par la suite desservant à Saint-Alphonse Rodriguez de Joliette (1849-1851) en même temps qu'à Saint-Ambroise de Kildare (1851), puis curé à Saint-Cyprien de Napierville (1852). Après la nomination de M. J.-Louis-de-Gonzague Barrette à la tête de Saint-Liguori, il s'offrit à Mgr Bourget comme aumônier à Saint-Jacques chez les Soeurs de Sainte-Anne, charge qu'il occupa de 1852 à 1858.

Trapu, front largement découvert comme ses deux frères Théophile et Napoléon, yeux perçants et inquisiteurs, Adolphe Maréchal avait une démarche énergique.

D'une régularité parfaite, jamais les occupations de sa charge ne le distrairont de ses exercices de piété. Sensible, empressé à

---

51. Faubourg devenue paroisse en 1867.

rendre service, il accueillait ses hôtes de grand coeur. Sa charité était discrète. Homme de décision à la main ferme, s'il fallait reprendre ou corriger, il n'hésitait pas à le faire<sup>52</sup>. Esprit passablement gagné aux idées du libéralisme catholique, mais digne et saint prêtre, avenant, dévoué à ses tâches au point de s'y attacher avec une tendance à l'accaparement, tel apparaît le premier curé Maréchal.

### L'Aumônier

Un incident mémorable se produisit à son arrivée comme aumônier. Le document annonçant sa nomination était rédigé en latin, langue que Mère Marie-Anne ignorait. D'autre part, Mgr Bourget n'avait pas prévenu de ce changement la supérieure déjà aux prises avec une situation fort précaire. L'on devine les inquiétudes de Mère Marie-Anne.

Le jeune abbé Maréchal se présente au couvent où l'aumônier Barrette jouissait de l'estime générale. Mère Marie-Anne hésite à recevoir le nouvel aumônier... Au même moment, naissait entre la fondatrice et le chapelain une série d'incompréhensions que les années entretiendront et qui seront pour Mère Marie-Anne une occasion d'acquérir l'héroïcité de ses vertus. Ces exemples de tension entre les natures d'élite, dévouées aux oeuvres de Dieu, sont fréquents. Mgr Bourget exigeait des fondatrices de communautés une humilité hors pair, afin que leurs congrégations soient bâties sur cette solide vertu. Mère Marie-Anne a eu l'héroïque mérite de le bien comprendre, même si elle dut quitter son supériorat et le second berceau de son Institut.

Directeur spirituel des Soeurs de Sainte-Anne, M. Maréchal s'imposera aussi comme pédagogue. Le couvent sera constamment l'objet de sa sollicitude. Toute sa vie, il veillera aux destinées intellectuelles et morales des Filles de Mère Marie-Anne, avec un zèle jaloux. C'était « sa communauté » ; aussi, n'admettait-il pas d'ingérence en ce domaine. L'abbé C.-A. Ternet, son successeur, dont la façon d'agir ne lui plaisait pas, ne demeura chapelain que peu de temps (1858-1860). Il est fort probable aussi que M. Maréchal dut s'unir au député Dufresne pour obtenir, en 1850, la reconnaissance civile de cet institut, dont il demeure un des bienfaiteurs.

### Le digne curé

Quand il prit possession de la cure de Saint-Jacques (1858), M. Maréchal trouva du « remue-ménage dans la paroisse à cause

---

52. Voir l'article du chanoine Paul Bruchési, *Semaine religieuse de Montréal*, 30 juillet 1892.

de sa nomination ». Homme de Dieu, « il regarda ce tapage comme un bon signe ». Plusieurs fidèles n'avaient jamais changé de confesseur ; si l'on n'avait pas M. Paré, l'on hésitait à se confesser . . . Quel désarroi pour ces âmes !

Dès le début de son administration, le nouveau curé prêcha lui-même, avec son frère Napoléon, une retraite paroissiale, à la grande satisfaction de tous. Son programme était de faire l'union des esprits autour de trois points : fermer les hôtels, rénover l'enseignement dans les écoles, et en finir avec les réparations de l'église.

Au presbytère où il est enfin chez lui, il met la « salle des habitants » à l'usage exclusif du « curé »<sup>53</sup>. Il vend les « vieilleries » de M. Paré. Il se défait de quatre chevaux, respectivement âgés de 8, 13, 20 et 32 ans. (Il se contente de cinq dollars pour ce dernier). Il maintient comme ménagère une vieille cousine de M. Paré, Mlle Constance. Pour perpétuer la mémoire de son saint prédécesseur, il se propose d'élever une plaque commémorative sur les murs de l'église.

#### **Restauration de la maison de Dieu d'abord**

Depuis 1856, les querelles s'éternisaient, les dettes s'accrurent et la restauration de l'église n'avancait pas.

Afin de couper court à ces atermoiements, le curé suggéra de vendre les deux terres de la fabrique, dans le rang du Lac Ouareau, ainsi que la ferme du couvent léguée à la fabrique par M. Paré.

En décembre 1858, Mgr Bourget autorisa ces transactions. Toutefois, le domaine du couvent ne se vendra qu'en 1869. David Melançon, François Foucher, Jules Leblanc, Narcisse Dugas et Joseph Bolduc furent nommés syndics pour effectuer ce marché, et, en vue de la dite finition, conclurent un contrat au montant de

---

53. Cette salle comprenait la cuisine de l'ancien presbytère. C'était le rendez-vous, avant et après les offices, de tous ceux qui venaient de loin. Mlle Constance leur servait à boire, mais après l'institution de la tempérance, elle cessa cette pratique. M. Paré confessait plusieurs heures par jour. En attendant leur tour de se présenter au confessionnal, plusieurs avaient le temps de jouer une partie de dames dans un des magasins du village. Quand venait l'heure de manger, tout naturellement l'on se rendait à la *Salle des habitants*, où la table était toujours dressée. Cette *Salle des Habitants* était une institution du temps. (Voir Moreau, abbé S.-A., *Histoire de l'Acadie*, p. 63). La maison curiale ressemblait plutôt à un hospice qu'à un presbytère. Souvent, on abusait de la bonne foi du curé, mais rien ne le rebutait. La *Salle des femmes* se trouvait dans la maison actuelle destinée au sacristain.

64,000 livres, avec François Archambault, entrepreneur de l'Assomption <sup>54</sup>.

À cause d'une crise économique générale, et faute de plans bien arrêtés, les réparations s'ajournèrent de nouveau. Pour pacifier les esprits, le curé visita les familles. Finalement, le calme revint et l'on opta pour les plans de Victor Bourgeau <sup>55</sup>.

L'église serait agrandie et son portail rehaussé entre les tours. Le presbytère aussi serait réparé, mais plus tard (1864). « Si nous avons un mauvais logement, écrit M. Maréchal, nous aurons une belle église : le Maître passe avant les serviteurs ».

### Consécration

La restauration alla bon train. Le 28 septembre 1859, Mgr Bourget, entouré d'un nombreux clergé, consacra ce temple au Seigneur en l'honneur de saint Jacques le Majeur, ainsi qu'un autel en l'honneur de saint Joseph, où il déposa les reliques des saints martyrs Clément et Quirin.

La dédicace de l'église de Saint-Jacques était célébrée chaque année, le dimanche précédant la solennité de saint Michel Archange. Ce jour-là, quiconque visitait l'église pouvait gagner une indulgence de quarante jours.

Plus tard, en 1867, sur les instances de M. Maréchal, cette solennité était fêtée le dimanche qui suivait le 16 juillet <sup>56</sup>.

---

54. François Archambault était le père du célèbre Francis, chanteur de l'Opéra. Sa demeure, d'après P.-Georges Roy, *Vieux Manoirs, Vieilles Maisons*, p. 51, est la plus ancienne de cette localité. Elle est située sur le Boulevard l'Ange-Gardien, à l'Assomption.

55. Il avait déjà fait ses preuves. D'après Gérard Morisset, dans *Les splendeurs de l'église de Berthier-en-Haut (L'Estudiant, décembre 1944)*, il avait restauré l'église de Varennes, en 1849, et quelques années plus tard, les églises de l'Assomption (1864) et de Sainte-Rose. Il s'agissait d'abattre les murailles de la nef et, pendant qu'on soutenait temporairement toute la charpente au moyen de béquilles, de reporter les murs à l'avancement des tours et des croisillons du transept. (Voir le portrait de Bourgeau dans *Saint-Jacques de Montréal* par Maurault, O., P.S.S. 1923, p. 53). Il travaillera également à Saint-Alexis (1857), à Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Barthélemy (1866), Saint-Cuthbert (1876) etc...

56. La fête de Notre-Dame du Mont-Carmel était autrefois célébrée chez nous presque à l'instar d'une fête d'obligation. Tous les « anciens » de Saint-Jacques profitaient de « la Mont-Carmel » pour rendre visite à leurs parents.

Un mois après la consécration, soit le 13 novembre 1859, l'on érigeait le chemin de croix.

La vieille église, avant d'être anéantie par les flammes en 1914, conservait encore, malgré sa restauration de 1859 et son rajeunissement de 1886, ses caractéristiques de jadis.

### La vieille église

Décrivons-la d'après d'anciennes photographies.

Elle s'approchait plus du trottoir que l'église actuelle. (L'été, à la moindre sécheresse, le gazon du parterre jaunissait encore sur l'emplacement des tours des deux clochers).

À quel style l'apparenter ? — Plutôt au Renaissance baroque italien, dans son extérieur. On venait, au Canada, de donner dans le gothique français et le georgien anglais, on va, à ce moment-là, sous l'influence de Mgr Bourget, se tourner vers le style italien du XVI<sup>e</sup> siècle (Vers 1880, on regardera vers Byzance et vers l'Angleterre de Victoria)<sup>57</sup>.

Le grand architecte du temps, dans la région de Montréal et même dans le Bas-du-Fleuve, Victor Bourgeau, natif de Lavaltrie, essaiera de mettre une touche canadienne à cet esprit italianisant.

Sa façade de 1860, quelque peu écrasée, toute en pierre de taille, était imposante. Ne symbolisait-elle pas le calme méditatif, la ténacité comme la pondération de nos terriens ?

Au-dessus de ces arcades, par un souci d'éclairage ou de symétrie, d'aération ou d'esthétique, une immense baie, haute de douze pieds, et large de quatre, illuminait le jubé aussi bien que tout le milieu de l'église, pendant que deux niches vides trouaient la nudité du mur.

Entre les deux tours, un fronton triangulaire tronqué aux arêtes légèrement ondulées par des consoles brisait avec bonheur la symétrie de cette ensemble. À remarquer qu'un tel fronton semblait très rare au Canada : il fait très italien.

Ces tours supportaient plutôt lourdement deux clochers superposés à lanterne. Celle-ci accuse dans sa flèche une étrange ressemblance avec celle qui termine le Dôme des Invalides à Paris.

---

57. Voir : Bédard, Hélène, *Les maisons et les églises du Québec des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Québec, 1970, ainsi que Lanoue, François, *ptre, Joliette-De Lanaudière, Joliette*, 1971.

Le clocher de Saint-Alexis (1857) et ceux de l'Assomption (1864), ressemblent beaucoup à ceux de notre ancienne église.

Dès l'entrée, un vaste portique souhaitait, par ses trois arcades élégamment cintrées, comme trois fois la bienvenue et invitait au recueillement.

Par trois portes à deux battants, d'une hauteur et d'une largeur moindres que les arcs, les fidèles remplissaient ou vidaient l'église en un instant.

À l'intérieur, quoique l'art roman dominât, plusieurs styles s'entremêlaient : le corinthien, le renaissance, le baroque, et le Louis XV. Les teintes chaudes contribuaient avec les peintures et les statues à favoriser la montée vers Dieu. La partie centrale ou nef, comprenait la grande allée, et deux allées latérales.

Le dimanche, les bancs de la grande allée se remplissaient d'enfants et de pauvres.

Le tiers de la nef, en arrière, était recouvert par un jubé spacieux logeant près de 200 personnes. Au-dessus, la tribune de l'orgue contenait, en plus des chantres, une centaine de paroissiens.

Sur les côtés, à partir de la première colonne située hors du sanctuaire, d'autres tribunes latérales contenaient près de 500 fidèles. Le prédicateur, pour se rendre à la chaire sculptée au couteau et située presque au centre de l'église, devait traverser une de ces tribunes communément appelée le *jubé des Soeurs*.

L'abside, mollement arrondie, transformait ce temple en une sorte de bastion à l'ombre duquel reposaient alors les défunts.

Dans son ensemble, la maison de Dieu s'harmonisait avec les foyers et les champs, répondait aux exigences principales du climat et des âmes. Malgré ses imperfections de détail, elle dépassait en beauté nombre d'églises actuelles, car elle était l'expression même de l'utile et du pratique.

Les statues de l'église actuelle existaient dans l'ancienne église : celles du Sacré-Coeur, de la Sainte Vierge, Sainte Anne, Saint François d'Assise, Saint Antoine, Saint Joseph, Saint Louis de Gonzague, ainsi que le grand crucifix, les tableaux de la Sainte Famille et de Saint François de Sales (Yves Tessier), de Notre-Dame du Mont-Carmel et de la mort de Saint Joseph (abbé Harel ?).

\* \* \*

Une civilisation s'exprime par ses arts.

Parmi ceux-ci, en premier lieu, l'architecture.

Et dans l'architecture, d'abord, les temples.

Foyer spirituel, social, artistique, telle était l'église canadienne durant plus de deux siècles. « C'est pourquoi, rien n'était trop beau pour proclamer le rayonnement de l'Église » (Hélène Bédard).

Construite grâce au labeur et à la générosité des fidèles, ornée par leurs soins amoureux et diligents, l'église demeure, qu'on le veuille ou non, le suprême refuge. C'est là que le Christ-Église nous transmet les paroles de Vie et pose ses gestes sauveurs.

### Crises économiques

Pour les paroisses comme pour les individus, certaines années sont néfastes. Pour Saint-Jacques, les années 1858-1859 apportèrent des jours tristes. D'abord, le décès de M. Paré. Puis la récolte fut excessivement maigre, le beurre manquait et les gens se nourrissaient de galettes d'avoine cuites dans la graisse. Durant le carême de 1859, l'évêque permit aux paroissiens de continuer comme en temps ordinaire cette manière d'apprêter ce mets grossier (avec du saindoux).

La dîme du curé ne rapporte cette année-là que vingt-cinq minots de blé de piètre qualité.

Chiniquy rôdait<sup>58</sup>. Quatre familles étaient allées l'entendre. Le dimanche, 9 février 1859, M. Maréchal mit les fidèles en garde à son sujet et sollicita des prières pour ce prêtre apostat.

Trois maisons vendaient sans permis des boissons enivrantes. Aussi déplorait-on, entre autres conséquences, la pauvreté des familles. Depuis 1840, l'ivrognerie était devenue une plaie générale dans la Province, au dire des historiens comme Chapais, des observateurs comme Joseph-Charles Taché (« *Forestiers et Voyageurs* »), Philippe Aubert de Gaspé, et Gérard Malchelosse. Le commerce anglais, dès 1756, inondait le Canada de boissons alcooliques. Les boissons étaient à bon marché. Pour un schelling ou 25 sous, on avait un pot de rhum. L'usage des liqueurs fortes se généralisait au point que « bien rares étaient ceux qui n'avaient pas l'habitude du « petit coup » et trop nombreux étaient ceux-là qui avaient l'habitude de s'enivrer, ou selon le mot populaire, de « fêter ».

Le diocèse de Montréal ne faisait pas exception. « Il y avait des auberges... sur toutes les routes des campagnes », affirmait Mgr Bourget, dans un mandement du 25 janvier 1842, où il décrit

---

58. Chiniquy avait quitté sa cure de Beauport et prêchait par toute la province. Vers 1850, il était venu parler tempérance à Saint-Jacques.

les ravages de ce fléau social. Pour sauver son peuple, Mgr organisa une grande croisade antialcoolique, de 1842 à 1860. Il chargea les Pères Oblats de prêcher la tempérance dans toutes les paroisses. En 1850, il rendit grâce à Dieu des succès obtenus. Mais dès 1854, ceux qui voulaient la vente libre des liqueurs enivrantes lançaient une puissante contre-offensive qui neutralisa en partie les progrès obtenus par l'évêque<sup>59</sup>.

En 1863, survient une crise sans précédent dans l'histoire de la paroisse. La misère règne dans « nos quartiers », écrit M. Maréchal. Les cultivateurs n'ont pas de foin, ils nourrissent leurs animaux avec les grains de semences et la paille des toits de chaume. Dans un seul rang de Saint-Jacques, trente bêtes sont mortes de faim. Les quêtes pour les pauvres se multiplient. Il est question de recourir aux Chambres pour obtenir du secours, spécialement pour les habitants de **Chertsey** et des « townships ».

Les habitants **chôment**, continue M. Maréchal. On leur fait trop de crédit. À Saint-Jacques, dans un rang, un seul marchand enregistre plus de 100,000 francs de comptes. Presque toutes les terres de la paroisse sont hypothéquées. (En 1872, le dollar remplace la livre)

Les âmes aussi sont en détresse, toujours à cause de l'intempérance. Source de richesses pour les seuls profiteurs, l'ivrognerie laisse de bien tristes ruines, comme le montre l'auteur d'*Un Pionnier de l'abstinence totale*, parlant des années 1840-1860 : « Ruines financières qui obligeaient l'habitant qui avait trop dépensé pour boire, à vendre sa terre ; ruines morales, plus tristes encore. Discorde dans les familles, mariages malheureux, mauvais traitements des femmes et des enfants ; scènes de violence, qui faisaient un enfer conjugal ; tristesses, regrets et larmes. Malheurs de toutes sortes qui s'abattaient sur la maison de l'ivrogne, et qui le poursuivaient, lui, le coupable, dans les misères physiques ou morales qu'il transmettait à ses enfants ».

Aux prises avec ces âpres difficultés morales et les problèmes économiques de la misère, le zélé pasteur, aidé en particulier d'Aimé Dugas, N.P., de Magloire Granger, de Médéric Foucher etc., se montra à la hauteur de sa tâche, spécialement en livrant une guerre sans merci à l'intempérance, en favorisant l'éducation par le retour des Clercs de Saint-Viateur et la colonisation de nouvelles paroisses,

---

59. Levack, R.P. David, C.S.S.R., *Mgr Ignace Bourget, Un pionnier de l'abstinence totale*, passim.

Saint-Alphonse, Saint-Côme, Embrun, Saint-Victor d'Alfred, par des gens de chez nous.

#### Après cent ans : 1872

Mgr Bourget a toujours choyé notre paroisse. N'a-t-il pas été fidèle à sa visite annuelle ? N'est-ce pas lui, qui malgré ses 72 ans et les intempéries de la saison, vint ordonner chez nous M. l'abbé Médéric Lesage, le 5 novembre 1871 ? Dans l'allocution, prononcée en cette circonstance, il déclarait : « Pour cette paroisse si remarquable sur tous les rapports, je ne croirai jamais trop faire ». Enfin, n'est-ce pas lui qui se proclamait même « l'enfant de notre paroisse », tant son affection pour elle était profonde ? »

Saint-Jacques, en retour, l'a vénéré comme un père. En 1870, notre paroisse répondant à ses désirs, était fière de lui fournir deux Zouaves. En 1872, Saint-Jacques n'hésita pas, mû par son amour filial, à reléguer au second plan son centenaire — réjouissance légitime entre toutes — pour mieux rehausser la célébration, en cette même année 1872, des noces d'or sacerdotales de son évêque bien-aimé.

Après cette célébration à Montréal, Mgr se rendant aux Collèges de l'Assomption et de Joliette, passe par Saint-Jacques, les 5 et 6 novembre 1872, pour y bénir les cloches et recevoir les hommages des paroissiens.

Une cavalcade de soixante coursiers et quarante voitures l'escortent du Ruisseau Saint-Georges jusqu'à l'église. Durant la soirée, les maisons de la paroisse sont illuminées ; au village, on lance deux ballons ; la population exulte d'allégresse.

Le lendemain, deux enfants de Saint-Jacques : l'un M. l'abbé Aristide Brien, chapelain des Soeurs de Sainte-Anne à Lachine, célèbre la messe, et l'autre, M. Magloire Légaré, professeur (et futur supérieur) à l'Assomption, prêche le sermon le circonstance. Après la bénédiction des cloches, en cette visite, qui devait être la dernière, Mgr Bourget prononcera des paroles que nous retiendrons comme un suprême témoignage d'affection paternelle : « Vous êtes ma couronne, vous êtes ma gloire, vous êtes ma joie ! »<sup>60</sup>.

---

60. La collecte du jour rapporta \$550.00. Après la cérémonie, un banquet, réunissant 80 convives, fut servi au couvent. Dans l'après-midi, au cours d'une séance, on présenta à l'archevêque un bouquet où sur chaque rose était inscrit le nom des vingt-trois prêtres et des cinquante-six soeurs de Sainte-Anne, natifs de Saint-Jacques. À cette même date, près de quatre-vingt reliquieuses de chez nous s'étaient consacrées au Seigneur.

« Jamais peut-être, écrivait la *Gazette de Joliette* (11 novembre 1872), une campagne éloignée des grands centres n'a offert un coup d'oeil aussi frappant ; jamais paroisse n'a rien fait de plus digne pour célébrer le passage d'un prince de l'Église ».

À l'occasion du centenaire, M. le vicaire F.-X. Chagnon écrit deux brochures : la première *Les Annales Religieuses de la Paroisse de Saint-Jacques le Majeur, vulgo de l'Achigan*, en octobre 1872 ; puis en novembre, paraissait la seconde, intitulée *Vie de Monsieur Jean-Romuald Paré*<sup>61</sup>.

1872 ! Cent ans d'existence ! Les espoirs de 1772 étaient-ils réalisés ?

M. Chagnon l'affirme et le prouve dans ses *Annales religieuses* (p: 61), que nous citerons en les complétant :

« Un siècle d'existence », des origines émouvantes ; comme organisation paroissiale Saint-Jacques possédait : une fabrique qui peut prélever chaque année 5,000 livres de revenus ; neuf écoles sous le contrôle des commissaires, ayant MM. le docteur J.-E. Nolin et Jos. Marion, comme présidents, donnent entière satisfaction ; un couvent, bien pourvu de fonds et dirigé par des religieuses, offre une éducation solide et soignée à plus de cent trente élèves ; une église spacieuse logeant au besoin cinq mille personnes ; des pasteurs, sages, énergiques, zélés, ont fait au cours de ce siècle la grandeur de la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan. Une population de trois milles âmes vit sur de belles terres, n'ayant pas moins de quinze milles de superficie. Plus des deux tiers de cette population sont Acadiens par l'esprit et le coeur ; ils ont conservé soigneusement leurs habitudes patriarcales. Chez eux, si le progrès dans la culture des terres est lent, en revanche, leurs moeurs sont simples, « ils vivent de peu ; ils ont en horreur le fléau du luxe qui menace de perdre tant de paroisses ; ils sont persévérants dans les entreprises » et très habiles dans les arts domestiques. « Avant tout, ils aiment et recherchent la paix et l'union dans leurs foyers, et affectionnent les beautés des cérémonies religieuses ».

Les 525 familles forment une population de 2,720 âmes dont 1,893 communiants. (Voir : *Vie économique : après 100 ans : 1877*)

---

61. Quelques familles conservent ces imprimés très rares aujourd'hui et qui nous ont servi dans la rédaction du présent ouvrage.

### Enrichissements du temple

Le curé Maréchal avait réclamé à Mgr Bourget, comme faveur, des reliques « au nom des 16 prêtres, de plusieurs ecclésiastiques et religieux et des 73 religieuses, originaires de Saint-Jacques, dont 44 filles de Sainte-Anne »

Mgr Bourget l'exauça, et, lors du Concile Oecuménique du Vatican (1869-1870), il lui obtint ces reliques. Quelques années plus tard, en 1880, M. Maréchal reçut de l'abbé Médéric Lesage un corps en cire contenant des reliques de saint Marcel, martyr. Autrefois, on exposait assez souvent ce corps à la vénération des fidèles. Aujourd'hui, il gît sous le maître-autel.

M. Adolphe Maréchal tenait beaucoup à l'embellissement de son église. Il continuera de s'y intéresser même après son départ, en reprochant à son frère Théophile, son successeur, de se négliger sur ce point.

En janvier 1877, autorisé par Mgr Fabre, le curé bénit solennellement deux tableaux, dont l'un représente Notre-Dame-du-Mont-Carmel et l'autre la mort de saint Joseph. (Ces deux tableaux, peints à Paris et payés \$200 chacun ornent encore notre église.)

### Le vicaire général

Un dimanche de juillet 1882, M. Maréchal monte en chaire. Les sanglots étouffent sa voix ; il annonce son départ. Mgr Fabre vient de lui confier le poste de vicaire général.

Déjà en 1867, Mgr Bourget lui avait proposé l'aumônerie des Soeurs de Sainte-Anne à Lachine. Il avait obtenu de demeurer à Saint-Jacques. Quinze ans plus tard, Mgr Fabre lui offrait la charge de vicaire général. La nouvelle que son frère lui succéderait à la cure de Saint-Jacques atténuait la rigueur de ce pénible changement.

Six ans comme chapelain des Soeurs et vicaire, puis vingt-quatre ans comme pasteur de la paroisse : trente ans de dévouement avaient, certes, noué des liens solides entre le curé et ses ouailles.

S'il quitte « son cher Saint-Jacques », toujours il y restera attaché. Son intention est de dormir son dernier sommeil à l'ombre du temple qu'il avait complètement renouvelé.

Vicaire général durant dix ans (1882-1892), à deux reprises administrateur du diocèse de Montréal, chanoine de Chartres (France) (1889) et, en 1891, à la réorganisation du Chapitre de la Cathédrale

de Montréal, créé chanoine doyen, il mourut subitement le 26 juillet 1892, en la fête de sainte Anne <sup>62</sup>.

Si *Monsieur le grand-vicaire* — c'est ainsi qu'on le désigna par la suite — n'a jamais oublié ses paroissiens, ceux-ci lui ont rendu la réciproque. Plusieurs anciens, fidèles à sa mémoire, gardaient son portrait.

Grand seigneur, éducateur de talent, le quatrième curé de Saint-Jacques avait élevé parmi nous, le niveau de l'instruction, de la discipline et de la dignité paroissiale et familiale, ainsi que l'amour de la papauté. Voir *Vie militaire*, les Zouaves pontificaux).

### M. THÉOPHILE MARÉCHAL (1882-1900)

Né le 29 août 1837, à Saint-Henri des Tanneries, Théophile Maréchal, frère du précédent, fit ses études classiques au Collège de Montréal. Après quoi, il passa une dizaine d'années dans la solitude et le silence de la Trappe de Tracadie, en Nouvelle-Écosse, dans un monastère fondé par des moines flamands. Mgr Bourget l'ordonna prêtre, à Montréal, à l'âge de 31 ans, le 20 décembre 1868.

L'insuccès financier du monastère força les sujets flamands à retourner dans leur pays, et les sujets canadiens dans leur diocèse, « Monsieur Théophile », malgré une carrure d'athlète, dut se retirer quelque temps chez son frère Napoléon, curé de Notre-Dame-de-Grâce, pour y refaire une santé qui avait été fortement ébranlée par les rigueurs de la Trappe.

Ses forces rétablies, il succédait à son frère, comme curé de Saint-Jacques, en juillet 1882. Il avait quarante-cinq ans.

À cause de son séjour à la Trappe et aussi par tempérament, M. le curé était plutôt casanier. Il fallait une urgente nécessité pour le faire sortir de sa paroisse ou même de son presbytère. Mais il était loin d'être un égoïste ; son hospitalité et sa générosité étaient proverbiales. Tout le monde reconnaissait en lui un prêtre serviable, un ami du silence et de l'oubli, un homme de Dieu fervent et régulier dans l'accomplissement de ses devoirs. Le curé Maréchal était aimé et respecté de ses confrères et de ses paroissiens. Sa dévotion à la Vierge Marie était profonde : jamais il ne terminait un sermon sans parler en termes émus de la Mère de Dieu. Menant la vie d'un saint, il était le seul à l'ignorer.

---

62. Il ne fut pas inhumé à Saint-Jacques ; son testament ne mentionnait rien sur ce point. Un service solennel avec panégyrique prononcé par Mgr L.-Marcel Dugas, P.A., eut cependant lieu chez nous.

Sous les 18 ans de son règne, la paroisse de Saint-Jacques fut « l'une des plus prospères de la Province de Québec »<sup>63</sup>, grâce à la culture du tabac et au Cercle Agricole et à deux méritantes compagnies d'assurances canadiennes-françaises, les Artisans et l'Alliance Nationale. L'administration du deuxième curé Maréchal sera une ère de tranquillité et de paix.

En 1884, il fera peindre un tableau de saint Jacques (\$72). En 1886, il chargea l'artiste français Beaulac, de Montréal, de décorer l'église. Cette même année, il établit le Tiers-Ordre.

En 1887, il construira un deuxième jubé dans l'église, selon les plans du Père J. Michaud, C.S.V. et répare les clochers (entrepreneur Ed. Meloche) ; il achète 309 crachoirs pour mettre dans l'église (\$56.52). (!)

En 1888, la paroisse de Sainte-Marie Salomé se détachera de Saint-Jacques.

À deux reprises, de terribles incendies apporteront la désolation dans la paroisse : celui de 24 maisons en 1890, et celui du couvent en 1900.

Entre temps, généreux et ami du progrès — il avait appuyé la création de la voie ferrée du Grand Nord en 1894 — le curé savait exiger le même esprit de la part des fabriciens : en 1889, il approuve le don de \$3000 à la nouvelle paroisse de Sainte-Marie ; en 1893, l'achat (\$150) de pompes à incendies. En 1897, il favorise l'emprunt de \$12,000 pour construire un presbytère<sup>64</sup> et agrandir le couvent ; après l'incendie de celui-ci, les paroissiens, sous son impulsion, souscrivirent \$10.000<sup>65</sup>.

Si l'on juge de l'administration d'un curé par le compte rendu des visites pastorales — celle de 1898 est à jamais mémorable —,

---

63. Paroles de l'historien acadien, Édouard Richard, citées par Émile Lauvrière dans *La tragédie d'un peuple*, p. 476.

64. Maintes et maintes fois réparé, le vieux presbytère, bâti en 1774, disparut en 1897. Aussitôt, selon les plans de N. Dugas, entrepreneur-menuisier de Caraquet, N.B., l'on éleva, au prix de \$11,694.00 le presbytère actuel. En 1899, Mgr Bruchési félicita les paroissiens du bel exemple qu'ils avaient donné en votant la somme de \$1800.00 pour l'ameublement du presbytère. En 1964, nouvelles transformations.

65. « En cette circonstance, écrivait Mgr Bruchési, le 8 septembre 1900, les paroissiens ont donné une nouvelle preuve de leur grand coeur et de l'intérêt qu'ils portent à l'éducation de leurs enfants. Ils se sont montrés fidèles à leurs traditions ».

(Voir plus loin : *Une scène émouvante*, p. 213, « M. Théophile » fit preuve d'un grand savoir-faire.

Le curé Théophile Maréchal mourut subitement le 27 octobre 1900, à Notre-Dame-de-Grâce, au cours d'une visite chez son frère, M. le curé Napoléon. Il avait 63 ans. Ses restes reposent dans notre cimetière.

### M. NAPOLÉON MARÉCHAL, CHANOINE (1900-1905)

Comme ses deux frères qui l'ont précédé à la cure de Saint-Jacques, Napoléon Maréchal est né à Saint-Henri, le 22 mars 1834. Il fit ses études classiques et théologiques, au Collège et au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 19 décembre 1857, il fut vicaire à Saint-Lin durant quelques mois, à Saint-Jacques de 1858-1861, puis aumônier des Soeurs de Sainte-Anne à Lachine jusqu'en 1867, et des Soeurs du Précieux-Sang, à Notre-Dame-de-Grâce de 1874-1900, curé de cette paroisse de 1867 à 1900. Il jouissait de la haute estime de son évêque. Le 18 décembre 1872, Mgr Bourget le choisissait avec deux autres délégués (Mgr Louis-François Laflèche et le P. Antoine Braun, S.J.), comme l'un de ses défenseurs à Rome, auprès du cardinal Barnabo, préfet de la Sacré Congrégation de la Propagande. (*Archives du Collège Sainte-Marie*). Dans ce même voyage, il devait présenter à Rome les Constitutions des Soeurs de Sainte-Anne, afin d'obtenir pour elles l'approbation du Saint Siège.

Il quittait Notre-Dame-de-Grâce pour succéder à son frère cadet Théophile, à la cure de Saint-Jacques, après la mort de celui-ci, en octobre 1900.

Depuis quelques années, il était chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal.

Taillé en athlète comme « M. Théophile », robuste et fort, sensiblement plus grand que Monsieur le grand-vicaire, plus imposant aussi et plus distant, de figure austère et sévère, M. le curé Napoléon de prime abord, n'attirait pas la sympathie ; il avait pourtant l'âme délicate et un coeur d'or. Profondément prêtre, il aimait avec tendresse « le cher Jésus », comme il disait. Il en parlait de même. Écrivant un jour à ses filles du Conseil général des Soeurs de Sainte-Anne à Lachine, il leur disait : « Aimez donc Jésus seul ! Le diable parfois soulève des tempêtes pour nous éloigner de Jésus. D'autres fois, il avive nos affections naturelles pour nous lier et nous attacher à ce qui n'est que de la boue . . . Veillons sur nos coeurs ».

Nous pourrions reproduire d'autres lettres du même ton, adressées aux Soeurs du Précieux-Sang.

Curé de Notre-Dame-de-Grâce, il préparait de concert avec les autorités ecclésiastiques de Montréal et de Saint-Hyacinthe, la fondation d'un Monastère du Précieux-Sang dans sa paroisse.

« La question de la formation insuffisante des sujets, écrit l'annaliste de cette communauté, faisait hésiter notre Mère. Elle craignait qu'on ne s'attendît à trouver chez ses filles plus de perfection qu'elles n'en possédaient. Dans sa grande délicatesse, M. Maréchal lui fit cette heureuse réponse : « Je ne demande pas des saintes ; je craindrais de les gâter, mais des imparfaites, qui me procurent le plaisir de les perfectionner »<sup>66</sup>.

Il s'affectionnait aux âmes à lui confiées avec la même recherche d'exclusivité que son frère, M. le grand-vicaire<sup>67</sup>. Ce directeur de religieuses à la foi si robuste et à la piété si tendre, savait être d'autre part un curé exemplaire. Ses paroissiens lui étaient pieusement dévoués et ont gardé fidèlement son souvenir.

Monsieur Napoléon Maréchal administra la paroisse de Saint-Jacques, durant cinq années seulement. Marchant sur la trace de ses deux frères, il avait à coeur le bien temporel et spirituel de ses ouailles.

En 1901, il confia l'école des garçons du village aux Frères de Saint-Gabriel.

Le 25 septembre 1904, année de la création du diocèse de Joliette<sup>68</sup>, il avait l'honneur de recevoir le nouvel évêque, Mgr Joseph-Alfred Archambault<sup>69</sup>. Pour cette visite mémorable, le cha-

---

66. Voir le *Livre d'or de l'Institut du Précieux-Sang* (Histoire abrégée de sa fondation, de ses développements, de son cinquantenaire, 1861-1911, pp. 89 sqq.) — Monastère du Précieux-Sang, Saint-Hyacinthe, 14 septembre 1911.

67. « Hommes de Dieu, certes, dévoués autant que personne et désireux avant tout de faire le bien, les Messieurs Maréchal entendaient le faire, ce bien par leurs moyens propres et non sans une pointe d'exclusivité. » Auclair, abbé Élie, *Mère Catherine-Aurélié*, p. 206.

68. Rome nomma Mgr J.-A. Archambault premier évêque du diocèse. le 27 juin 1904.

69. Le premier enfant à qui le nouvel évêque conféra le sacrement de confirmation fut Oscar Landry, de Saint-Jacques.

noine Maréchal voulut faire les choses royalement. Une imposante cavalcade, sous les ordres des capitaines Euclide Dugas et Médéric Foucher, alla au-devant du nouveau prélat, au chemin de ligne du rang des Continuations. Ces soldats avaient réellement belle présence dans leur costume blanc et noir. Ils escortèrent l'évêque jusqu'au presbytère. Mgr, descendant de son carrosse, passa entre la double haie de ces fiers cavaliers, sabres au clair.

Le lendemain, Sa Grandeur bénissait une croix du chemin dans le rang du Haut-du-Ruisseau, chez Louis Dupuis, aux acclamations de toute la population.

Cette même année, le curé était l'un des promoteurs du projet de chemin de fer reliant l'Épiphanie à Saint-Jacques.

Le 25 octobre 1905, à l'inauguration de la voie ferrée, il ressentait profondément l'honneur de recevoir Sir Wilfrid Laurier.

« Il m'est donné, déclarait-il, je ne crains pas de le dire, d'apprécier, plus que beaucoup d'autres, l'intérêt que l'Honorable Premier porte à cette paroisse de Saint-Jacques et à tout le comté de Montcalm ».

Énumérant ses motifs d'admiration à l'adresse de Sir Wilfrid, il le salue comme le « fils de cette jeune mère, pleine de vigueur, l'Église de Joliette ». Il entrevoit l'essor immense apporté au progrès par le nouveau chemin de fer, et dans une envolée patriotique, il dépose au pied du Premier ministre, l'hommage de gratitude de tous les paroissiens et aussi celui des générations futures :

« si au delà de nos montagnes (à Mont-Laurier ?) dans cinquante ans d'ici, le nom de Laurier y devenait aussi sacré que le nom de Joliette de ce côté-ci des montagnes, comme nous pourrions dire que notre pêche, selon le conseil de notre député, F.-O. Dugas, aura été vraiment miraculeuse » . . .

En 1905 également, M. Maréchal transféra le cimetière à l'endroit actuel. Coïncidence étrange, son corps fut le premier à y être enterré.

En effet, décédé presque subitement comme ses deux frères, le 18 décembre 1905, il fut inhumé le 22 décembre. Ses funérailles furent imposantes. Toute la paroisse y assista, en plus d'une forte délégation de Notre-Dame-de-Grâce. L'évêque de Joliette chanta le service. L'archevêque de Montréal, Mgr Bruchési, prononça l'oraison funèbre avec la délicatesse et l'à-propos qui lui étaient coutumiers. Cette fois, il se surpassa, tant il y mit d'émotion et de sin-

cérité. Il traça du défunt un fidèle portrait et loua hautement ses labeurs et ses mérites.

« Le regretté chanoine-curé, dit-il, en substance, a été un prêtre dans toute la force du mot, par sa générosité dans la souffrance, par sa ferveur dans la prière, par son obéissance respectueusement déférente envers ses supérieurs et par son zèle inlassable dans les communautés et les paroisses dont il eut à s'occuper ».

D'un mot Mgr Bruchési résumait toutes ces qualités éminemment sacerdotales : « Ce vénérable prêtre de 72 ans a été séminariste toute sa vie ».

Autant que ses deux frères, malgré son court passage à la cure de Saint-Jacques, M. Napoléon Maréchal demeure en vénération parmi les anciens <sup>70</sup>.

\* \* \*

De 1858 à 1905, pendant près d'un demi-siècle, les trois frères Maréchal ont successivement guidé les destinées spirituelles de notre paroisse. L'histoire leur décerne une commune louange : LES TROIS MARÉCHAL ONT RENDU À LEUR DIEU UN VIBRANT TÉMOIGNAGE <sup>71</sup>.

#### **M. ARTHUR-OMER HOULE, CHANOINE (1906-1934)**

Quand l'abbé Hildège Dupuis — prêtre né à Saint-Jacques — entreprit d'enseigner le latin au jeune Arthur-Omer Houle (né le 9 septembre 1860 de Joseph Houle et d'Émérence Olivier) se doutait-il que ses leçons et son dévouement préparaient pour sa paroisse natale un des curés les plus marquants ? Comme le curé Paré à

---

70. Le presbytère garde une horloge « grand-père » donnée à M. Napoléon Maréchal, le 19 mars 1901, et portant l'inscription suivante : « À notre Vénéré Curé, le Rév. J.-Nap. Maréchal, chanoine honoraire. Que la voix de cette horloge vous dise toujours notre respect profond, notre entière gratitude et notre sincère attachement pour notre si dévoué pasteur ». — M. Lesage, ch. hon., curé de Chambly ; A. Mousseau, vic., E. Mongeau, vic. ; O. Goulet, Maire, H. Lesage, Dame A. Cloutier, Dame Georges Forest. Dr O. Beaudry, A. Lesage, M. Granger, N.P., E. Marion, N.P., D. Forest, E. Dugas, A. Leblanc, Z. Marsolais, L. Forest, L.-O. Lasalle, S. Venne, L. Béliveau, B. Fontaine, J.-E. Ecrément.

71. Pour ce qui concerne les trois frères Maréchal, nous nous sommes largement inspirés d'un article écrit sur notre demande par M. l'abbé Élie Auclair, M.S.R.C. et publié dans *La Voix Nationale*, juillet 1944.

Saint-François, Arthur-Omer Houle commença ses études classiques chez lui, à Sainte-Élisabeth, sous la direction du vicaire, l'abbé Dupuis.

Ces cours privés devaient le conduire directement en rhétorique au Collège Joliette, en 1876. Trois ans élève, Arthur-Omer Houle se distinguera par son esprit de travail, sa piété et sa dignité, puisque toute sa vie a été remplie de ces qualités. Rares, en effet, sont ceux dont la conduite tenue au collège ne déteint pas sur leur avenir.

Durant ses études secondaires, la tradition nous apprend qu'il se fit aussi remarquer par sa chaude voix de ténor léger et par ses talents de comédien. La chronique du collège a consigné la noyade d'un de ses confrères et l'espèce de miracle qui lui permit d'échapper au même danger, lors d'un pique-nique des élèves finissants au Vieux Moulin (chez Vessot).

Ses études terminées, il prit la soutane, et après avoir obtenu une dispense de quelques mois, M. Houle était ordonné prêtre, le 22 décembre 1883, par Mgr Fabre. Après quoi, il consacrait quatorze années de sa vie à l'enseignement dans les murs de son Alma Mater. Ses anciens élèves ont conservé de lui le souvenir d'un professeur vivant, affable et plein d'initiatives. Il enseignait les Humanités, qu'il renouvela par l'élaboration d'un programme d'explications d'auteurs généralement suivi jusqu'à nos jours.

En 1897, Mgr Bruchési le nommait curé-fondateur de la paroisse de Saint-Cléophas. L'isolement fut pénible à ce prêtre habitué à la vie familiale du Séminaire. Au cours d'une épreuve plus dure que les autres, il se dirigeait vers l'église. « Là, disait-il, je prenais le tabernacle à deux mains et j'y recevais du secours » !

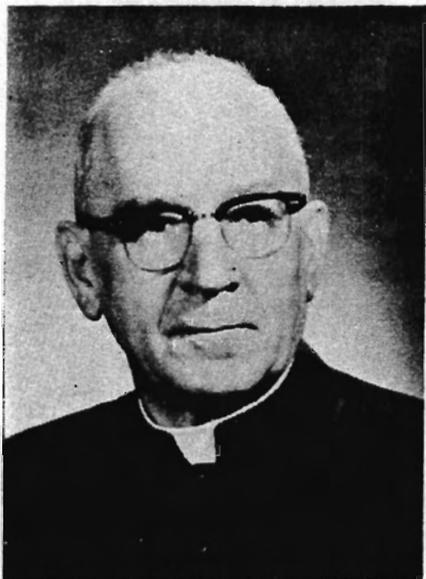
En 1902, son évêque le nommait curé de Saint-Paul de Joliette. Il y rebâtit le presbytère récemment incendié. Les archives étant brûlées, la vente des bancs amenait quelques complications. Par une habileté peu banale d'administrateur, M. Houle réussit à faire remettre tous les bancs à la fabrique. Une nouvelle vente à des prix plus élevés permit d'appliquer les revenus à la construction du presbytère.

À Saint-Paul, quand Mgr Archambault lui proposa par deux fois la cure de la Cathédrale, il déclina l'offre parce que son vieux père demeurait avec lui.

En décembre 1905, après les funérailles du curé Napoléon Maréchal, Mgr Archambault consultait, séance tenante, Mgr Bru-



Le chanoine A.-Omer Houle — Mgr Alphonse Piette, P.D. — Mgr Omer Bonin, P.D.



Nos deux dernier curés : MM. Paul Masse et Rosius Guilbault.

chési, au sujet du futur curé : « Qui vais-je nommer à Saint-Jacques ? », demandait-il. — « Le curé de Saint-Paul », répondait l'Archevêque. Quelques jours après, à la présentation des vœux, l'évêque annonçait la nomination de M. Houle à Saint-Jacques.

Le nouveau curé entra en fonction le 25 janvier 1906. Deux figures domineront désormais dans notre vie paroissiale pendant plus de vingt-cinq ans : le curé Houle et Jos. Marion.

### **Le constructeur**

De nombreuses constructions immortaliseront la mémoire du curé Houle.

Dès 1906, il termine le cimetière ; en 1907, il bâtit la salle publique ; en 1912, le couvent ; en 1913, l'Académie Saint-Louis-de-France, et en 1914, après l'incendie de l'église, il construit l'église ; en 1916 le charnier ; en 1919, le monument du Sacré-Coeur et en 1927, celui de la Sainte Vierge. Je ne connais pas beaucoup d'églises par ici, qui soient ainsi ornées de deux monuments aussi imposants.

À l'occasion de la construction de l'église, il fut encore question de subdiviser la vieille paroisse. Le rang du Ruisseau Saint-Georges et la partie la plus éloignée du Haut-du-Ruisseau voulurent former chacun une nouvelle paroisse. La dette de \$125,000 que les syndics allaient imposer aux francs-tenanciers, la distance éloignée pour se rendre à l'église-mère donnèrent au mouvement séparatiste une ampleur qui alarma le curé Houle. Déjà le Haut-du-Ruisseau, interprétant comme une autorisation la bienveillante réception que ses représentants avaient reçue auprès des autorités diocésaines, acheta un char de bois pour la construction d'une chapelle. Il fallut toute la diplomatie du curé Houle pour enrayer ce mouvement et maintenir l'intégrité de sa paroisse. Saint-Jacques, aujourd'hui, se félicite d'avoir obéi à ses chefs spirituels.

Le 21 mars 1915, la paroisse élit les syndics suivants : Jos. Marion, commissaire-président ; Jos.-A. Dupuis, maire, M.P.P., Aldéric Thériault, Jean-Louis Leblanc, Eugène Labrèche (Eustache Delorme remplaça J.-A. Dupuis, décédé en juin 1917).

Un legs précieux permit à M. Houle de construire grand et beau. Camille Gagnon, natif de Saint-Jacques et demeurant à Keene, New-Hampshire, avait dès 1913, offert au curé une somme de \$30,000 pour restaurer la vieille église. Sur ces entrefaites, la maison de Dieu devint la proie des flammes. Deux ans, plus tard, Camille

Gagnon mourait. Par testament, il légua à sa paroisse natale tous ses biens. Cette donation arrivait opportunément : on l'emploierait pour la construction de la nouvelle église. Une clause spécifiait, en plus de l'achat de deux statues — l'une de saint Jacques, l'autre de saint Louis de France —, la pose d'une plaque commémorative dans l'église <sup>72</sup>, deux médaillons de bronze à l'effigie de M. Gagnon et de son épouse. (Ces médaillons sont appendus, d'après ses dernières volontés, dans le bureau public du presbytère.)

La famille Gagnon suscita de graves embarras à propos de cet héritage. La paroisse de Saint-Jacques eut finalement gain de cause, grâce aux démarches de M. Houle.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1916, Mgr Forbes, assisté du curé et du R.P. Émile Foucher, Provincial des Clercs de Saint-Viateur, bénissait solennellement la pierre angulaire de l'église <sup>73</sup>. Le P. Alphonse De-Grandpré, C.S.V., donna le sermon de circonstance.

Le 12 mai 1918, avait lieu la bénédiction solennelle des cloches et le 25 mai suivant, la nouvelle église était ouverte aux fidèles pour la première cérémonie religieuse : l'exercice du mois de Marie.

Le lendemain, dimanche, un enfant de la paroisse, M. l'abbé Olivier Béliveau, professeur au Collège de l'Assomption, avait l'honneur de dire la première messe dans le nouveau temple.

La grand-messe fut célébrée par M. le curé Houle, assisté de MM. O. Béliveau et Félix Poirier, ex-vicaire.

Pendant la construction, les offices religieux s'étaient faits dans la salle publique.

Le 27 juin suivant, Mgr Forbes venait solennellement bénir le nouveau temple et son orgue.

---

73. Les dimensions de notre église suscitent souvent des discussions. Les voici : longueur, 220 pieds ; largeur, 76 pieds ; hauteur des murs, 57 pieds ; du baldaquin de l'autel, 32 pieds ; de la voûte, 80 pieds ; des clochers, 98 pieds ; des tours, 82 pieds, de la croix, 12 pieds (192 en tout). Le nombre de bancs est de 506. Les plans de l'église ont été tracés par Louis Caron, architecte de Nicolet. Joseph Giroux, de Saint-Casimir, puis son fils Albert, en furent les entrepreneurs. Le coût total s'élevait à \$163,610.00. L'orgue, comprenant une vingtaine de jeux, coûta \$5700.00

Les tableaux au-dessus des confessionnaux sont des copies signées Mme O. Bédard (1921) et achetées chez Bertrand, Foucher (natif de Saint-Jacques) et Bélanger, de Montréal. Les tableaux des Apôtres sont probablement d'elle aussi.

Le zèle de M. Houle ne s'arrêta pas là. Il voulut embellir les avenues de l'édifice.

### **Notre église**

Nos parents ont donc voulu faire grand, accueillant et imposant. Imposant devant qui ? — Devant Dieu, bien sûr, et devant les hommes aussi : l'architecture a, depuis toujours et chez tous les peuples civilisés, été l'instrument premier capable de traduire visuellement les sentiments d'un groupement humain, et le facteur le plus indiqué pour faire éprouver des sentiments collectifs de joie, de repentir, d'espérance et d'action de grâces.

L'extérieur de notre église est froid. L'intérieur, moins. La disparition récente et inutile de la chaire (12 juin 1972) et celle de la sainte table a accru cette froideur (en plus de créer une douleur bien profonde chez tous ceux pour qui ces lieux-témoins de la transmission des valeurs évangéliques revêtaient une importance primordiale).

Ses vastes dimensions nous élèvent. Très peu d'églises dans la Province lui sont comparables : Trois-Pistoles, Normandin, Princeville (même architecte), Varennes et surtout Sainte-Croix de Lotbinière.

Nos parents ont voulu faire grand selon le goût du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Comme tous ceux qui s'honorent de posséder un temple de dimensions imposantes, ne sommes-nous pas contents quand, à l'étranger nous visitons un grand édifice, d'avoir un point de repère pour établir des comparaisons ? Ne disons-nous pas : notre église diffère en ceci, en celà, par tant de pieds, voire par tant de pouces... ? Que nous le voulions ou non, nous véhiculons avec nous l'image de notre église paroissiale, et avec fierté, nous la projetons partout.

Ne serait-ce pas opportun de rappeler ici les paroles de Pie XII prononcées à Lisieux en 1935 : « Les seuls édifices idéologiques que compte le peuple, ce sont ces églises, ces basiliques qui ne sont jamais assez belles, car ce sont ces lieux qui ouvrent le sourire du cœur. Toutes les hérésies, toutes les déviations de l'Église se sont heurtées aux murailles de pierre de nos cathédrales. Elles sont faites de la sueur, de la générosité, de l'amour des chrétiens, elles sont nées de la parole de Jésus : « Tu es Pierre et sur

cette pierre je bâtirai mon Église ». (*Pie XII devant l'Histoire*, Mgr G. Roche et Ph. Saint-Germain, 1972, p. 64)

Signalons ici que l'imposant autel qui, depuis la réforme liturgique de 1965, permet de célébrer la messe face au peuple, est un don et une réalisation de M. Jean-Paul Coderre.

### Réjouissances paroissiales

Que dire de sa prédilection pour les fêtes qu'il aimait voir se dérouler, au rythme de la liturgie et de l'harmonie sacrées ? Ces fêtes furent très nombreuses sous son administration. Rappelons les principales : ses noces d'argent sacerdotales en 1908 ; le dévoilement du monument commémoratif de la première messe, (devant la maison de Charles Plouffe) le 5 septembre 1920) ; le 75<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la communauté des Soeurs de Sainte-Anne, en octobre 1925 ; le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des Frères de Saint-Gabriel, à Saint-Jacques, en juillet 1926 ; ses noces d'or de tertiaire, le 9 septembre 1928. Cette dernière fête coïncidait avec la saint Omer et son 69<sup>e</sup> anniversaire de naissance.

Le 3 juin 1931, toute la paroisse était en liesse à l'occasion des noces d'argent de M. Houle comme curé chez nous. Les drapeaux flottaient sur toutes les demeures, un arc de triomphe, dressé par l'A.C.J.C., s'élevait devant le presbytère. La présence de Mgr l'évêque de Joliette, entouré de soixante prêtres, la présentation par M. le maire Jos. Marion, d'un très riche calice, la célébration de la messe par le jubilaire, tout contribua à faire de cette fête une date dans nos annales.

En cette circonstance, Mgr Papineau, le T.R.P. Ambroise Leblanc, O.F.M., Provincial, et des citoyens distingués soulignèrent les éminentes qualités du dévoué pasteur : sa mansuétude, son esprit de foi, son amour de Dieu, sa grande dévotion à l'Eucharistie et son culte des vocations. « Je tenais de tout mon coeur, à susciter des vocations sacerdotales et religieuses », aimait-il à répéter lui-même. On exalta son oeuvre, plus belle encore que tous les monuments érigés : son zèle pour la sanctification des âmes.

Le 4 novembre 1931, il convoquait tous ses paroissiens pour célébrer, en présence de Mgr Emmanuel Deschamps, évêque-auxiliaire de Montréal, les noces religieuses de diamant de M. le chanoine M. Lesage et de sa soeur Marie-Ernestine, S.S.A.

Le 15 juin 1933, d'autres réjouissances marquaient ses noces d'or sacerdotales. Les fêtes du curé Houle demeurent des moments uniques dans la vie des paroissiens.

### Heures d'épreuve

Il semblait avoir atteint l'apogée de ses succès et prêt à prendre dans le rayonnement d'un passé glorieux, la dernière étape de sa carrière, quand un nuage vint assombrir l'horizon de sa vie. C'était en 1924. Les édifices, d'ordre religieux et éducationnel, étaient au complet, les oeuvres paroissiales allaient bon train, la tempérance était observée, la piété des fidèles s'alimentait aux sources eucharistiques. Dans ce riche champ du Père de famille, l'on viendra semer. l'ivraie.

Pour avoir accordé sa protection à certains employés de son église, M. le curé suscita contre lui de l'opposition ; on tenta de lui enlever le privilège que la loi accorde au curé de nommer lui-même les employés au service du culte. Il y eut destitutions, démissions et procès. Finalement, le bon sens et la piété des paroissiens prirent le dessus, le calme se rétablit. Le curé Houle sortit victorieux de cette lutte de deux ans mais blessé au coeur. Sa nature sensible n'oubliera jamais totalement cette peine. C'était la rançon d'ici-bas pour ses oeuvres ; c'était le creuset qui purifie l'âme au moyen des humiliations, afin de l'acheminer vers une perfection plus grande <sup>74</sup>.

### Quel père !

Administrateur-né, le curé Houle était fréquemment consulté par son évêque. Le 22 avril 1919, Mgr Forbes l'avait créé chanoine titulaire de la Cathédrale. Il affrontait avec succès les problèmes les plus ardues de construction. « Le chanoine Houle fut constamment la consolation de sa famille, la joie de ses maîtres, l'homme de Dieu, tant dans l'enseignement que dans le ministère », comme le proclamait Mgr Papineau, dans son oraison funèbre.

Psychologue, il encourageait, en plus des réjouissances paroissiales qui créent et développent un esprit d'union, d'autres mouvements favorables à tous les progrès, (La Mutuelle de paroisse, l'A.C.J.C., l'Association des planteurs de tabac, l'électrification rurale, les coopératives etc.).

Le digne pasteur de toute la génération actuelle, M. le chanoine O. Houle, était bien connu pour son hospitalité légendaire. Fin

---

74. « Le curé comme curé, plutôt que comme individu, est le guide et l'ami des paroissiens. Pas toujours, car chaque archive paroissiale relate de rudes passes d'armes entre le curé et les paroissiens ; mais elles ne sont, dans l'ensemble, que des bourrasques sur une mer où règnent la confiance et la compréhension mutuelles ». Adair et Wardleworth, *Ibid.*, p. 1.

causeur, il aimait beaucoup les arts, en particulier la musique. Quelques heures seulement avant sa mort, pour une dernière fois, il avait joué sur son violon l'*Ave Maria*, et il avait chanté « C'est le mois de Marie », en s'accompagnant au piano.

S'il déployait **habituellement** une douceur attirante, il ne reculait jamais devant le devoir, car il savait concilier en sa personne deux traits saillants de ses prédécesseurs : la bonté de M. Paré et la fermeté des Maréchal. Il traçait du haut de la chaire, la voie à suivre et dénonçait énergiquement l'erreur.

On se souviendra longtemps de ses exhortations à la communion fréquente : « Chaque communion, répétait-il, doit préparer la suivante » ; de ses sermons sur l'observance du dimanche ; de ses appels véhéments en faveur de la Tempérance. En mai 1913, avec le concours du P. Joachim-Joseph (Monfette), O.F.M., il avait eu la joie d'obtenir par voie de referendum (le vote fut presque unanime, 254 contre 3 voix), l'établissement de la prohibition qui perdura jusqu'à ces dernières années.

On devine avec quelle consternation, les fidèles apprenaient la mort subite de leur curé, dans la soirée du 1<sup>er</sup> mai 1934. Tout un peuple pleura son pasteur qui guidait ses destinés depuis vingt-huit ans. Pendant son stage chez nous, M. Houle avait vu vingt-quatre de ses paroissiens et cinq de ses neveux monter à l'autel.

Une foule immense assista à ses obsèques, le cinq mai. Mgr Papineau officiait, entouré de 160 prêtres ou religieux, d'anciens paroissiens, de parents ou d'amis venus de partout. Témoignage irrécusable d'une vie dépensée au bien des âmes.

« M. Houle avait soif de se mêler à la vie des âmes, soif de souffrir avec elles et pour elles, soif de les consoler, de les aimer » <sup>75</sup>.

#### **MGR ALPHONSE PIETTE, P.D. (1934-1950)**

La paroisse de **Saint-Jacques** a contracté une dette de reconnaissance envers Sainte-Élisabeth de **Joliette** qui lui a fourni une lignée de vaillants vicaires et 4 de **ses curés** les plus dignes.

Mgr **Alphonse Piette**, successeur de M. le chanoine Houle, (le 8 mai 1934) naquit le 7 novembre 1883, à Sainte-Élisabeth de Joliette, renommée par ses vocations sacerdotales et religieuses. Fils

---

<sup>75</sup>. Article de M. le chanoine Georges Robitaille, M.S.R.C., publié dans *L'Action Populaire*, quelques jours après son décès.

de Maxime Piette et de Pulchérie Ferland, le jeune Alphonse appartenait à une famille profondément chrétienne. Sa sainte mère lui apprenait, dès les premiers mois de la vie, le chemin de l'église. Son père, savait imprégner les travaux des champs d'une atmosphère de piété, en rythmant ses labeurs aux heures de la prière officielle de l'église. Ainsi, à l'heure de l'angélus, il prenait le plus jeune des enfants et le tenant au bout de ses bras, il lui faisait réciter cette prière ; tous les autres assistants répondaient avec recueillement.

La famille de Maxime Piette s'honore d'avoir donné trois fils à l'Église : Mgr François-Xavier, P.A. (décédé en 1918), M. l'abbé Mathias, (décédé en 1967), et le huitième curé de Saint-Jacques, ainsi que deux religieuses de la Providence.

Après de brillantes études au Séminaire de Joliette (1896-1903), Alphonse Piette se dirigea vers le Grand Séminaire de Montréal et le premier juillet 1906, Mgr Archambault lui conférait le sacerdoce à Sainte-Élisabeth.

Deux années d'études à Rome lui méritèrent le doctorat en philosophie. De retour au pays en 1908, il enseigna la philosophie au Séminaire de Joliette (1908-1920). Vicaire à la Cathédrale (1920-1921), on lui en confia la cure en septembre 1921.

Mgr Guillaume Forbes, le nommait chanoine titulaire, le 30 septembre 1923, et Pie XI le créait Prélat domestique, le 12 janvier 1930.

Le 8 mai 1934, il est curé de Saint-Jacques. Cette époque est celle de l'Action Catholique sous toutes ses formes : mouvements spécialisés, oeuvres sociales, terrain de jeux etc. Les cercles naissent, grandissent, se développent, jouent leur rôle. Puisque le Souverain Pontife et les Évêques désirent ces mouvements, leurs vœux sont des ordres rigoureusement suivis à Saint-Jacques

Dans le domaine des améliorations paroissiales, Mgr Piette apporta également un soin particulier. Aussi en 1938, par le nivellement de tous les lots, l'érection d'une somptueuse crypte en pierre sous le calvaire rénové et par l'entretien uniforme d'un tapis de pelouse, l'habitat de nos défunts est devenu, grâce à Mgr Piette, comme une invite perpétuelle aux vivants, un rendez-vous sympathique auprès de leurs morts biens-aimés.

En 1941, il aménageait en « salle d'oeuvres » une partie des dépendances du presbytère.

À l'occasion du départ de Mgr Piette de la Cathédrale, M. le chanoine Louis-Philippe Lamarche énumérait ainsi les qualités de son prédécesseur :

« L'abbé Alphonse Piette était brillant de jeunesse, de la passion de servir, de science et d'un dévouement peu ordinaire. Il avait à son actif un usage fréquent et heureux de la parole publique. Ajoutons à cela un caractère qui le portait à se montrer tout à tous, à ne contrister personne, sans de graves raisons, et nous comprendrons l'affection profonde qu'il a suscitée chez ses paroissiens, le soutien qu'il a reçu d'eux dans toutes ses initiatives, le bien qu'il a pu accomplir et les regrets qu'il a laissés en quittant ».

À ces qualités, si l'on joint la parfaite hospitalité d'un bon prince, l'éloge sera complet.

Seize années de dévouement parmi nous ont gravé encore plus fortement les traits attachants de cette distinguée physionomie que la mort nous ravissait subitement le 27 octobre 1950, à l'âge de 66 ans. L'hommage de Mgr O. Valois, dans *l'Action Populaire*, de Joliette, traduit fort bien l'estime que nous lui rendions.

#### **Le diocèse pleure un digne prélat**

La carrière de Mgr Alphonse Piette est terminée. Elle fut bien remplie et très nombreux sont ceux qui s'agenouillèrent près de sa dépouille mortelle dans un geste de gratitude et d'admiration. Car, Mgr Piette fut, durant une douzaine d'années, un éducateur émérite. Professeur au Séminaire de Joliette, sa science, son dévouement et sa grande affabilité le plaçaient en évidence et faisaient même ignorer sa jeunesse. Plus tard, dans le recul des années, ceux qui furent comme moi ses élèves de philosophie, s'aperçurent que ce bon maître à la main expérimentée commençait alors sa carrière. Appelé en 1921 à la cure de la cathédrale, poste que son frère Mgr F.-X. Piette avait illustré au cours d'une très brève mais fort brillante carrière, l'abbé Alphonse Piette ne tarda pas à conquérir l'affection et l'estime de tous ses fièles. La grande distinction qui l'a toujours caractérisé, la grande bonté avec laquelle il traitait tous ceux qui allaient à lui, les instructions et les prênes qu'il faisait pleins de vie, qu'il débitait d'une voix claironnante et si agréable, tout en faisant un pasteur attachant et entraînant. Durant treize années, la cathédrale bénéficia de ses talents et de son zèle.

Lorsque le vénéré M. Omer Houle fut rappelé à Dieu en 1934, Mgr Alphonse Piette fut désigné pour lui succéder à la tête de la

très belle cure de Saint-Jacques. Les fidèles de la paroisse pleuraient un curé qui avait été pour eux un père, mais ils retrouvaient en Mgr Piette, une distinction et une bonté auxquelles ils étaient habitués. Les fidèles de Saint-Jacques aimaient leur curé, le vénéraient, l'admiraient, un peu comme ils avaient aimé, vénéré son prédécesseur. Aussi, leur tristesse est-elle grande et sincère et viennent-ils de vivre des jours de deuil pour toujours gravés dans les mémoires.

La distinction et l'amabilité de Mgr Piette, sa grande indulgence pour tous, son caractère plutôt jovial, sa très grande générosité envers les pauvres et envers les malheureux, son aimable façon de prodiguer les encouragements et les consolations, sont des traits de caractère qui resteront toujours vivaces dans les coeurs et dans les esprits. Il semblait bâti pour vivre plus longtemps, et le sang généreux qui teintait sa figure empreinte de bonté et de distinction, lui donna jusqu'à la fin des apparences de santé et de résistance physique auxquelles on se laisse facilement tromper. Mais, Dieu en avait décidé autrement, et le prélat qui faisait l'orgueil de tout un diocèse, et le curé qui faisait la joie de toute une paroisse n'est plus <sup>76</sup>.

Aux milliers de témoignages de sympathie offerts à la famille et à la paroisse, on nous permettra d'ajouter cet humble tribut de notre admiration et de notre vénération.

Chan. Omer Valois

**Le Père L. Gauthier, c.s.v.**

Le « règne » de Mgr Piette ne serait pas complet si on n'y parlait pas du P. Gauthier.

Qui, dans la Province et surtout dans la région de Joliette, ne se souvient du légendaire P. Lorenzo Gauthier, c.s.v. (1893-1956), le dynamique curé-fondateur de la paroisse du Christ-Roi (1935) (Joliette) et prestigieux prédicateur de retraites à la Maison Querbes, durant plus de quinze ans ?

---

76. Tous célèbrent encore sa généreuse hospitalité. Qu'on me permette des précisions : il servait en moyenne 900 repas par année aux mendiants, ou aux visiteurs. Séminaristes ou prêtres, nous étions chez nous, au presbytère. La moyenne des repas servis aux prêtres « enfants de la paroisse », durant les vacances, était d'une dizaine par matin. Il faut dire que le service domestique de sa maison était assuré d'une façon hors pair par Milles Hélène Lanoue (1927-1942), Bernadette Dugas (1938-1964) et Dorothee Bélair (1939-1964).

Qui ne se souvient des humoristiques billets qu'il signait chaque semaine, durant près de cinq ans, dans les journaux joliettains, en faveur du développement de la rue Papineau et de la démolition de l'hideuse gare des Chemins de fer nationaux ? (qui, d'ailleurs est toujours là !)

Et à Saint-Jacques, qui ne se souvient que de 1939 à 1950 il prêcha retraites, triduums, sermons dominicaux à la douzaine ? L'amitié profonde qui l'unissait à Mgr Piette nous a valu cette grâce de nous nourrir de la doctrine de cet irrésistible apôtre d'une religion vécue dans la joie et l'optimisme. On peut dire que son insistance à ridiculiser certaines de nos habitudes ont profondément modifié notre mentalité. Par exemple, il disait que la joie de chaque dimanche ne devait pas seulement se manifester à l'église, mais aussi dans la liturgie domestique : « Non ! disait-il ; vos salles à manger que vous n'ouvrez que pour les visiteurs, ouvrez-les pour y manger avec vos enfants ; vos salons qui sentent le renfermé, ouvrez-moi ça ; sortez votre plus belle vaisselle, vos plus belles nappes, vos plus belles serviettes (ou bavettes) et si vous n'en avez pas, prenez les couches des petits pour en faire... ! », et ainsi de suite, à travers toutes sortes de farces, passait une doctrine qui a changé notre mentalité.

Et que dire aussi de l'entrain dont il emplissait le presbytère ? — Il est décédé le 1<sup>er</sup> mai 1956, exactement comme il le prédisait de sa voix la plus sonore. Notre paroisse lui doit beaucoup.

#### **MGR OMER BONIN, P.D. (1889-1969)**

Durant près de soixante ans, la paroisse de Sainte-Élisabeth eut pour la diriger des prêtres natifs de chez nous, les trois abbés Brien et l'abbé F. Blouin. Avec la nomination du chanoine Omer Bonin pour succéder à Mgr Piette, avec celle du curé Rosius Guilbault, Saint-Jacques est désormais en dette de reconnaissance envers cette admirable paroisse.

En effet, après le décès de Mgr Piette, l'évêque de Joliette n'eut qu'à confirmer le choix du nom qui courait sur toutes les lèvres : celui du procureur diocésain, le chanoine Omer Bonin, ancien vicaire à Saint-Jacques de 1918 à 1933, et qui, par toutes les fibres de son être, était resté profondément attaché à la plupart de nos familles.

Né à Sainte-Élisabeth, dans le « rang de Lachaloupe », le 26 décembre 1889, Omer Bonin était le fils de Narcisse Bonin, cultivateur, et de Éva Marion. Études classiques au Séminaire de Joliette (1906-1913) et théologiques au Grand Séminaire de Montréal, après un an de professorat à Joliette. Le 15 avril 1917, Mgr G. Forbes lui conférait l'ordination sacerdotale en l'église de Saint-Paul en même qu'au futur évêque de Nicolet, Mgr Albini Lafortune. Vicaire à Saint-Cuthbert quelques mois, puis à Saint-Jacques de 1918 à 1933. Puis, dix-sept ans procureur diocésain de Joliette. Et enfin, curé de Saint-Jacques de 1950 à 1964, alors que la maladie l'obligea à prendre sa retraite à la Maison Champagneur de Joliette, où il décéda le 3 janvier 1969, « immobile devant son clavigraphie. Toute sa vie, il avait affiché un grand calme, une placidité proverbiale : la mort semblait n'y avoir rien changé » (Mgr O. Valois).

Bonne volonté, courage à toute épreuve, beaucoup de jugement, persévérance dans ses idées — parfois contre plusieurs —, voilà les qualités qu'on se plaisait à remémorer, sans oublier son sens des affaires.

En 1964, il remettait donc les destinées de notre paroisse à M. l'abbé Paul Masse. Voici le texte des adieux que de son lit d'hôpital, il écrivait à ses ouailles.

« L'usure de mes forces, accentuée par l'âge et la maladie, m'a rendu incapable de porter plus longtemps le fardeau de la cure, lequel s'alourdit d'année en année par l'évolution actuelle de la société et par la transformation qui s'opère dans la liturgie et dans l'activité pastorale.

Devant ces faits j'ai cru qu'il serait avantageux et pour vous et pour moi de donner ma démission de la cure de votre paroisse. Je l'ai fait bien librement mais non sans sacrifice et non sans un autre choc sur mon coeur déjà plus qu'affecté.

On ne vit pas 29 ans de vie sacerdotale dans votre paroisse sans sentir une déchirure très douloureuse en la quittant. Mais il y a dans toute vie humaine des sacrifices qui s'imposent et que tout chrétien, et le prêtre en particulier, doit être prêt à accepter.

De plus, je croyais pouvoir vous rencontrer, aujourd'hui, une dernière fois dans votre église, témoin de tant de souvenirs consolants... Mais là encore j'ai trop présumé de mes forces, et j'ai dû recourir aux services de mes dévoués vicaires pour vous donner par écrit une partie de ce que j'aurais aimé vous dire.

Ces sacrifices, qui me sont adoucis par votre chaude sympathie et les cadeaux plus que symboliques de votre attachement et de votre reconnaissance, je les accepte volontiers et les offre à Dieu pour votre progrès spirituel, moral, éducationnel, social et économique.

Vous atteindrez ces buts, j'en ai la conviction, en suivant la voie que vous éclaire un passé de brillantes traditions.

Je vous quitte en corps, mais non en esprit. Ma pensée ne pourra se détacher de Saint-Jacques.

Un jour, qu'on ne peut connaître à l'avance, sous votre accueil, je reviendrai, et ce sera alors pour ne plus vous quitter.

Je vous remercie bien sincèrement de tous vos témoignages d'estime et d'affection, comme de vos bonnes prières. »

Mgr O. Bonin, p.d.

Voici ce que j'écrivais, dans *l'Action Populaire* de Joliette du 4 novembre 1964 :

Le neuvième curé de Saint-Jacques vient de remettre son poste qu'il occupait depuis quatorze ans. Son règne complète une troisième trilogie curiale : celle des trois Jean (Jean Bro, Jean Madran et Jean-R. Raré), celle des trois frères Maréchal (Louis-Adolphe, Théophile et Napoléon) et enfin, celle des trois « élisabéthains » (le chanoine Omer Houle, Mgr Alphonse Piette, Mgr Omer Bonin).

En 192 ans, c'est la troisième fois, — un autre trois — que les paroissiens de Saint-Jacques peuvent exprimer de vive voix leurs regrets à leur pasteur, à l'occasion de son départ. M. Madran avait quitté Saint-Jacques pour les Îles de la Madeleine en 1818 ; M. Ls-A. Maréchal, pour le poste de vicaire général du diocèse de Montréal en 1882. Mgr Bonin, lui, résidera tout près, à la Maison Champagneur, de Joliette. Les six autres curés étaient morts en fonction et ils reposent dans le cimetière paroissial.

Mais, au fait, Mgr Bonin quittera-t-il Saint-Jacques avec qui il s'est identifié depuis près d'un demi-siècle : 15 ans comme vicaire (1918-1933), et 14, à titre de curé (1950-1964) ? — Quant aux années 1933-1950, pendant qu'il exerçait la fonction de procureur diocésain, ne participait-il pas à tous les événements paroissiaux et à beaucoup de fêtes familiales ?

Vicaire, il avait formé dans l'A.C.J.C. un beau contingent de jeunes préoccupés de choses sociales. Quand, de 1929 à 1935, vint

l'heure des mouvements coopératifs, comme la Société Coopérative Agricole de tabac du district de Joliette, la Crémierie Coopérative, le Couvoir Coopératif, l'idée trouva des gens tout près à les mettre en marche. D'ailleurs, il était là pour diriger leurs efforts.

Formé à l'école de générosité du chanoine Houle, il a maintenu dans son presbytère une atmosphère familiale et continué une tradition d'hospitalité fort réputée. Et Dieu sait s'il en passe des visiteurs au presbytère de Saint-Jacques au cours d'une année, surtout durant les vacances de Noël et celles d'été. Ainsi, le 4 juillet 1955, après les Fêtes du deuxième centenaire de la Déportation des Acadiens, au cours desquelles six de nos prêtres avaient reçu l'onction sacerdotale, il se célébra 22 messes ; en la seule année 1957, on en a compté 536. Ubi missa, ibi mensa ! Et, en 1958, 576 messes furent uniquement célébrées par des visiteurs.

C'est pourquoi, je voudrais ici, et en particulier au nom de la cinquantaine de prêtres natifs de Saint-Jacques qui, maintes fois par année ont bénéficié de son hospitalité, proclamer bien haut nos plus vifs remerciements.

Sagesse, calme, simplicité, audace, apostolique, oubli des injures, esprit de foi, voilà ce qui caractérise Mgr Bonin, à qui les honneurs ecclésiastiques semblent si étrangers que beaucoup de paroissiens ont toujours continué à l'appeler tout bonnement « Monsieur Bonin ». Comme autrefois.

Dans les adieux qu'il vient de rédiger de son lit d'hôpital, son âme de pasteur brille, limpide comme le cristal. Paroissiens de Saint-Jacques, gardez-en le texte précieusement dans votre mémoire et dans vos papiers de famille. Ils germeront comme le bon froment.

Diverses sont les façons de donner sa vie pour ses brebis. « Pourvu qu'elles aient la vie », voilà ce que M. Bonin a souhaité et cherché dans toute sa vie sacerdotale. La retraite à laquelle il a fini par se résigner a été une croix bien lourde. D'autant plus lourde, à son sens, qu'il était le premier curé de notre histoire à poser ce geste. Le Seigneur l'a sûrement recueilli comme une primeur. Et quand on se rappelle l'estime dont Dieu entoure les prémices, on se doit de nourrir de solides espoirs.

Cher Monseigneur, il est trop tôt pour estimer à sa juste valeur la portée de votre action sur Saint-Jacques. Mais, sachez que l'histoire paroissiale retiendra comme le plus beau des panégyriques, la montée à l'autel de vingt de vos enfants, durant votre pastorat,

ainsi que les paroles que l'écho répète d'un bout de la paroisse à l'autre : « Comme Monsieur Bonin nous aimait ! »

\* \* \*

Après quatre années, vécues dans la tranquillité souvent ponctuée de visites chez les parents et les amis, il décédait subitement le 3 janvier 1969.

Après ses funérailles en la Cathédrale de Joliette, présidées par Mgr René Audet, le 6 janvier suivant, une cérémonie d'adieu eut lieu à l'église de Saint-Jacques. Il repose dans la crypte du cimetière.

À cette occasion, j'écrivais dans les journaux de Joliette le billet suivant :

Mon propos n'est pas de faire son panégyrique. Je l'ai fait quand il a quitté Saint-Jacques en octobre 1964. Et Mgr Desrochers l'a brossé tantôt d'une façon admirable dans l'homélie des funérailles.

Je veux lui dire un merci personnel. Comme sa famille l'a fait d'une façon si touchante. Comme certains de ses anciens paroissiens l'ont manifesté avec tant de cœur.

Merci à mon ancien vicaire de nous avoir célébré les sacrements avec une dignité et une piété qui ne s'oublent pas.

Merci à mon ancien curé de nous avoir à tous les prêtres natifs de Saint-Jacques *servi* l'hospitalité avec une satisfaction visible, et d'avoir *servi* ma paroisse natale avec une fidélité à toute épreuve.

Merci à Mgr Bonin d'avoir honoré ma famille d'une amitié profonde.

Merci à mon confrère dans le sacerdoce d'avoir prié avec tant de ferveur pour le peuple de Dieu.

En marchant vers le cimetière tantôt, à la suite de sa famille, j'étais très ému : des vicaires du temps de mon enfance, c'est le premier qui disparaît. Et je songeais : combien sa mort a été entourée de circonstances significatives !

Il est décédé à son bureau de travail pendant qu'il « mettait au propre » les pensées qu'il proposerait à la méditation de ses confrères de la Maison Champagneur pour la récitation du Rosaire : sa dévotion à la Sainte-Vierge suivait de près en importance celle qu'il nourrissait pour l'Eucharistie.

Il revient à Saint-Jacques le 6 janvier qui, jusqu'à cette année, marquait la fête de l'Épiphanie du Seigneur. Or, quand il était vicaire ici, il soulignait cette célébration de la Lumière, en allant veiller chez un médecin de chez nous dont la mémoire est encore bien vivante, et qui portait le nom d'un Roi Mage, le Dr Gaspard Courteau. Quand il était curé de Saint-Jacques, il recevait chaque année sa famille à table, le 6 janvier.

Aujourd'hui, 6 janvier 1969, ses parents viennent le confier pour l'éternité à cette grande famille de Saint-Jacques à qui, depuis 1918, il a voué le meilleur de son coeur et de son sacerdoce.

« Monsieur Bonin », grand merci d'avoir voulu attendre la résurrection parmi nous.

#### **M. L'ABBÉ PAUL MASSE, 10<sup>e</sup> CURÉ (1964-1969)**

Ce fut encore un ancien vicaire que l'évêque désigna à la cure de Saint-Jacques, l'abbé Paul Masse.

Fils de David Masse et d'Albina Arbour, l'abbé Masse fut baptisé à la Cathédrale de Joliette, le 21 septembre 1909. Ordonné prêtre le 15 juin 1935, après ses études classiques et théologiques à Joliette et à Montréal, il fit du ministère au Séminaire de Joliette, puis au Christ-Roi (1938-1942), Saint-Ambroise, L'Épiphanie (1942-1960), à Saint-Jacques (1946-1957). Puis, de cette date à 1963, il oeuvra comme curé à Godbout et à Raguenaud, dans le diocèse de Hauterive. Un an curé de Saint-Damien, il le fut chez nous de 1964 à 1969. Actuellement, il est aumônier du Foyer Saint-Jacques.

Voici le texte de l'adresse qu'on m'avait demandé de lui composer, à son arrivée comme curé, en novembre 1964, et que M. le maire Georges Beaudry lut au nom des paroissiens, après avoir en lu une au curé partant, Mgr Bonin.

Monsieur le curé,

Il y a sept ans, nous nous disions adieu à l'occasion de votre départ de Saint-Jacques pour le lointain diocèse de Haute-Rive. Cette mission vous grandissait encore à nos yeux et la distance ne faisait que reserrer les liens qui nous unissaient.

Mais Dieu écrit droit avec les lignes courbes. Après ce long détour par les horizons marins et l'altitude des montagnes, voilà qu'Il vous demande de replanter votre tente dans la plaine.

Nous sommes heureux de ce retour. Vous connaissez notre disponibilité. Elle est entière au service de Dieu et de son Église. Nous sommes heureux de vous en assurer, en cette occasion qui vous semble redoutable et spécialement en cette heure où les laïcs sont invités à partager plus complètement la gestion de certains domaines ecclésiiaux. Inutile le vous dire que nous comptons beaucoup sur la lumière de vos conseils et sur la force de votre prière.

#### **M. L'ABBÉ ROSIUS GUILBEAULT (1969- )**

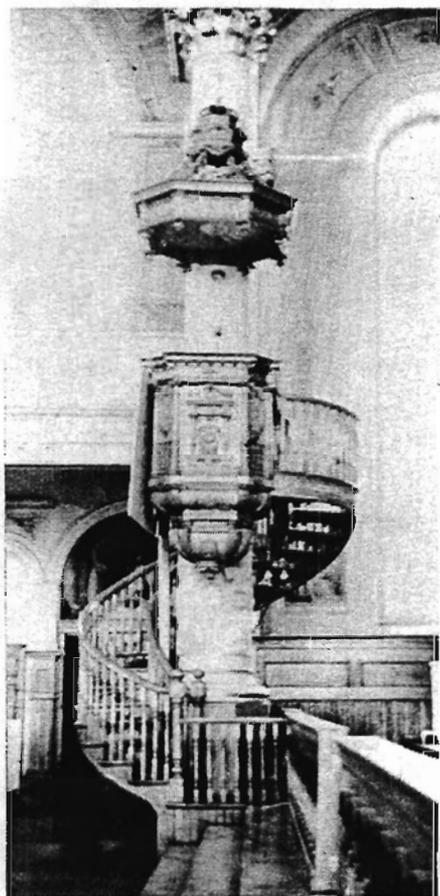
C'est encore la paroisse de Sainte-Élisabeth, actuellement dirigée par l'un des nôtres, M. Fernando Blouin, qui nous fournit un pasteur, l'abbé Rosius Guilbeault dont voici les notes biographiques : Naissance le 11 février 1913 dans la famille d'Adélarde Guilbeault et de R.-de-Lima Desmarais qui a fourni 5 prêtres. Études classiques à Joliette (1927-1932) et au Collège Sainte-Marie de Montréal (1932-1934) ; théologiques à Montréal (1934-1938). Maître de discipline au Séminaire de Joliette (1938-1940) ; vicaire à Saint-Roch (1940-1944) ; à Rawdon (1944-1950) ; à Saint Patrick de Miami (1950-1951) ; à Mascouche (1951-1960) ; aumônier à l'Institut Familial de Saint-Jacques (1960-1962) ; responsable de la pastorale à l'École Saint-Viateur de Joliette (1962-1965) ; curé de Saint-Calixte (1965-1969) et depuis 1969, curé de Saint-Jacques.

Il vient de donner une toilette neuve à l'église, grâce aux dons des paroissiens et aux subventions du Gouvernement fédéral pour les « initiatives locales ». Le contrat en fut confié à la Maison Henrichon de Montréal, au prix de \$24,967. (1972)



**Notre église en impose par ses dimensions. — Sait-on que dans la voûte du sanctuaire, son armature prend la forme d'une élégante et rigide gerbe de fleurs ?**

Le 12 juin 1972, la chaire et la balustrade furent enlevées. — L'élégance de la chaire était le seul élément qui créait de la chaleur dans l'ambiance plutôt froide de notre église. Elle ne servait plus depuis la présence des ambons, (vers 1965), mais ce lieu-témoin continuait à nous rappeler l'enseignement que, durant cinquante ans, nos pasteurs nous ont dispensé, surtout celui d'une rare fidélité à nos valeurs chrétiennes. (Photo : Maurice Thibodeau).



L'église dans ses plus beaux atours d'autrefois.



## Chapitre deuxième — Démembrements

La hantise du défrichement, ancrée au coeur de tout Acadien comme du Canadien français, et la multiplication des berceaux élargirent bien vite les premiers cadres géographiques de Saint-Jacques.

Cinquante ans après les débuts, c'est-à-dire en 1820, à la venue de M. Paré, la paroisse s'étendait déjà jusqu'à Rawdon <sup>76a</sup> et à Sainte-Julienne, à la Savane de l'Épiphanie, à Crabtree et à la Rivière Ouareau de Saint-Liguori. C'était le *Grand-Saint-Jacques*, comme on disait autrefois. Cette agglomération comptait alors 3,000 âmes et à certaines époques, 5,000.

La charge pastorale évidemment était trop lourde pour un seul curé. Les familles, à cause de leur éloignement de l'église, devaient être héroïques pour accomplir leurs devoirs religieux. Aussi, les questions de démembrements se posèrent dès 1825, et presque toujours, se réglèrent sans heurt.

### Rawdon (1837)

Dès 1825, Mgr Lartigue, d'accord avec le curé Paré, s'efforçait de pourvoir au soin des fidèles de Rawdon, — Rodonne, comme l'écrivait le curé Paré —, qu'une distance de plus de douze milles séparait de Saint-Jacques. En 1799, 4 colons anglais y étaient déjà installés. Et en 1819, on signale des Irlandais qui viennent à l'église à Saint-Jacques.

En 1830, Mgr recommanda à M. Vinet, vicaire à Saint-Jacques, « de bien soigner son township de Rawdon », qu'il lui avait confié, et de faire terminer à ces Irlandais leur chapelle et leur école où l'on devrait engager un bon maître catholique <sup>76b</sup>.

L'année suivante, la chapelle n'était pas encore achevée et Mgr pressait le curé de Saint-Jacques de « recevoir ce qu'il pourrait de la part du Gouvernement » <sup>77</sup>. Mais, voici que plus de 200 communicants de Rawdon adressèrent, à Mgr Lartigue, en mai, une requête afin

---

76a. La division des terres en cantons ou « townships » date de 1791.

76b. RAPQ : 1942-1943, p. 92.

77. RAPQ : *Ibid.*, p. 113.

d'ériger, par contributions volontaires, une chapelle ailleurs, la première tentative ayant échoué. La liste des soixante-douze pétitionnaires fut contresignée par M. l'abbé J.-J. Vinet.

Parmi les principaux noms, relevons ceux d'Alexis Beauséjour, Joseph Bro, Jos. Tremblay, Pierre Desrosiers, J.-Baptiste Routhier, Thomas Lane, Arthur Mason, Michael Ryan, James Daly, Bernard, Peter et Thomas Green, Patrick O'Neil, Edward et Richard Corkran, Thomas Kinsella, Michael Connor, Patrick, James et Roderick Carroll etc . . .

Mgr chargea le curé de Saint-Esprit, M. Charles-François Caron, de veiller à la construction de cette chapelle. Elle devait avoir cinquante pieds par trente et s'élever au cinquième rang, sur le lot 17 du cadastre <sup>78</sup>.

Le titulaire en devait être saint Philippe, apôtre <sup>79</sup>.

En octobre, M. Félix Perreault remplaça M. Vinet, à la fois comme vicaire à Saint-Jacques et desservant de Rawdon. Celui-ci demeurera un an et sera remplacé par M. Louis-Olivier Deligny, avec les mêmes pouvoirs.

Mgr chargea le curé de Saint-Jacques de la bénédiction d'une croix, sur le site de la future chapelle de Rawdon <sup>80</sup>.

Irlandais et Canadiens ne se ralliaient pas encore autour du choix de l'emplacement de la chapelle.

En décembre, Mgr fournit de nouvelles instructions à M. Paré à ce sujet. Cette fois, l'évêque semble ennuyé. Il le prévient qu'il ne changera plus l'emplacement de la chapelle déjà fixé deux fois ; on peut préférer, continue-t-il, une situation moins centrale de quelques arpents pour avoir un site plus avantageux <sup>81</sup>.

En janvier 1835, la chapelle était enfin construite, et le vicaire de M. Paré, M. Roderick Ryder, reçoit « mission de curé pour Raw-

---

78. RAPQ : *Ibid.*, p. 113.

79. L'année suivante, le 17 décembre 1832, Mgr substituera saint Grégoire VII à saint Philippe, comme titulaire de la chapelle, « laquelle a toujours tant de difficultés à s'établir ». (*Pièces et Actes de Mgr Lartigue*, v. II, f. 49, v., RAPQ, *Ibid.*, p. 113).

80. RAPQ : *Ibid.*, p. 122.

81. RAPQ : *Ibid.*, p. 127 ; les uns la voulaient, en effet, sur la rive nord de la rivière Ouareau. d'autres, sur l'emplacement du cimetière actuel.

don et les gens de langue anglaise au nord du Saint-Laurent jusqu'à New-Glasgow »<sup>82</sup>.

En 1837, les paroissiens de Saint-Jacques supplièrent Mgr Bourget de libérer leur curé et son vicaire de cette desserte. Sa Grandeur accéda à leur demande et chargea M. Denis McReavy, curé de Saint-Philippe de Kildare, (connu aujourd'hui sous le nom de Saint-Ambroise) de desservir les catholiques de Rawdon.

M. McReavy inaugura le premier registre de Rawdon, le 26 mars 1837. Il administra la paroisse jusqu'au 20 novembre 1840. De cette date à mai 1842, c'est-à-dire durant seize mois, Rawdon n'avait pas de desservant résident et les fidèles continuaient à « faire baptiser » à Saint-Jacques. (36 pour l'année 1841). Comme les registres l'indiquent, ils s'organisaient en groupe et venaient, le même jour, porter parfois dix enfants sur les fonts baptismaux.

Le 3 juin 1838, Rawdon eut comme titulaire l'Immaculée-Conception<sup>83</sup>. En 1841, la paroisse de Saint-Jacques, donna à « la Conception » un ciboire, un ostensor, un confessionnal, un portemissel et des fonts baptismaux. M. Paré, lui, fournissait l'argent pour construire une école catholique<sup>84</sup>.

M. Joseph Vallée sera le premier curé résident en mai 1842. D'après le *Canada Ecclésiastique* de 1917, ce serait Jos-Amable Flavien Cholette, le 1<sup>er</sup> curé (1844-1846).

Voilà l'origine religieuse de Rawdon<sup>85</sup>.

#### **Sainte-Julienne (1848)**

Au moment de sa création, la paroisse de Rawdon comprenait dans ses limites tout le terrain de la paroisse actuelle de Sainte-Julienne.

---

82. RAPQ : 1943-1944, p. 289.

83. *Registres de la Chancellerie de Montréal*, 3 juin 1838. En 1845, Mgr Bourget lui substituera saint Patrice.

84. En 1838, Mgr Lartigue avait écrit à M. McReavy, curé de Kildare : « Quelle honte qu'il n'y ait pas une seule école catholique dans tout le township de Rawdon, tandis qu'il s'y trouve déjà une école protestante de cinquante enfants : (*Reg. des Lettres de Mgr Lartigue*, vol. IX, p. 106)

85. Remarquons ici la préférence marquée chez un grand nombre de Slaves pour cet endroit de villégiature. Les conifères leur rappelleraient-ils leur patrie d'origine ?

Sous-démembrement de Rawdon en 1848, la paroisse de Sainte-Julienne avait donc fait partie de Saint-Jacques jusqu'en 1837. Pourquoi « sainte Julienne » ? — Je risque une hypothèse : Mgr Bourget vient d'approuver la fondation des Soeurs de la Providence où la dévotion est grande envers Notre-Dame des Sept-Douleurs. Or, sainte Julienne Falconieri s'est signalée par cette dévotion.

### **Saint-Alexis (1851)**

Lors de l'érection de la paroisse de Sainte-Julienne en 1848, les nouveaux paroissiens avaient voulu s'adjoindre les habitants du rang de la « Petite ligne ». Ceux-ci avaient refusé, prévoyant que l'on était à la veille de former une nouvelle paroisse qui comprendrait leur rang et celui de la « Grand-Ligne ».

En fait, en 1851, la paroisse de Saint-Alexis était canoniquement érigée. Les archives ne signalent aucune difficulté à ce sujet.

Toutefois, les nouveaux paroissiens s'adressèrent à la paroisse-mère pour obtenir du secours.

À cause des nécessaires et imminentes réparations à l'église, la paroisse de Saint-Jacques ne put verser d'aumône.

M. Paré se rendit à Saint-Alexis bénir la première chapelle et la première cloche le 5 avril 1852. Cette première chapelle avait été construite par Benjamin Lemire-Marsolais, et le presbytère, par Joseph Beauchamp.

Ce démembrement enlevait à M. Paré le soin de 1,250 âmes dont 870 communicants. Le nom de saint Alexis honorait le patron du vicaire-général de Montréal, M. Alexis-Frédéric Truteau<sup>86</sup>.

### **Saint-Alphonse de Liguori (1852)**

Depuis quelques années, la partie nord-est de la paroisse, appelée le « lac Ouareau », formait une mission desservie par un vicaire de Saint-Jacques.

En 1847-1848, s'agita la question d'une nouvelle paroisse. Le onze février de cette année 1848, une requête fut adressée à Mgr

---

86. Le « pauvre sous l'escalier » — tableau d'Oreggia (1868) — dans l'église de Saint-Alexis, représente-t-il le véritable le patron de cette paroisse ? — Mgr Bourget donnait à des paroisses limitrophes des saints patrons de la même famille. Or, une paroisse voisine de Saint-Alexis venait de recevoir comme patronne sainte Julienne Falconieri, nièce de saint Alexis Falconieri, O.S.M.

Bourget, par les habitants du rang Lac Ouareau, au nombre de 900 en cet endroit. La distance, l'état des chemins, la privation de secours spirituels, l'exiguïté de l'église de Saint-Jacques : tels étaient les motifs énumérés dans la requête.

Ils ne reçurent aucune réponse.

Le vingt-neuf septembre 1849, les deux vicaires de M. Paré, MM. Adolphe Maréchal et Joseph Perreault, informèrent Mgr de l'état du Lac Ouareau, et, secrètement, obtinrent de cinq cents citoyens, la signature d'une seconde requête, conforme à la première. Les deux vicaires réclamaient la messe de temps à autre et une « instruction » soit à l'école, soit dans le moulin, car les habitants ne pouvaient bâtir une église, pour le moment.

M. Paré s'était opposé à la première requête. « Ils ont de la misère à nourrir *leurs coqs*, avait-il dit, comment pourront-ils faire vivre un curé ? »

À cette seconde requête, M. Paré répondit que s'ils construisaient une chapelle de trente à quarante pieds, sur le terrain de l'école, ils auraient la messe une fois par mois.

Mécontents de ces conditions, les fidèles revinrent à la charge : « Nous sollicitons encore la messe à l'école ou au moulin : nous pouvons bâtir une église et avoir un prêtre, si Mgr le veut ».

Sur ces entrefaites, en 1851, réussissait le projet de démembrement de Saint-Alexis. Les fidèles du Lac Ouareau redoublèrent de courage. Après d'autres requêtes, ils obtinrent enfin gain de cause. En mai 1852, la paroisse du Lac Ouareau s'élevait sous le vocable de Saint-Alphonse de Liguori. Quand surgit la question du site de l'église, un groupe la voulait à l'endroit où elle s'élève aujourd'hui, un autre tout près de l'ancienne demeure de Delphis Gaudet (1946). M. Paré écrivit à Mgr de la construire en haut de la paroisse : « ceux du bas peuvent facilement venir ici, parce que c'est proche ». Et le mois suivant, quand M. Perrault fut nommé desservant de Saint-Liguori, avec résidence à Saint-Jacques, M. Paré conseilla alors à Mgr de le nommer résident à Saint-Liguori, « même, comme curé, car il en est capable ». Ce qui fut fait.

La séparation des habitants du Lac Ouareau d'avec Saint-Jacques ne s'effectua pas sans causer quelques blessures. M. Paré qui, depuis plus de trente ans, était curé, ayant baptisé et marié une grande partie de la population, s'opposait à toute division dans cette partie de sa paroisse. Comment s'accoutumer à la pensée d'être, un

jour ou l'autre, séparé de ses enfants, surtout des plus pauvres qu'il affectionnait davantage ?

Les dernières requêtes, paraît-il, étaient déposées chez M. Paré avec prière de les transmettre au premier pasteur du diocèse, mais les procédures n'aboutissaient à rien. On confia alors ces commissions délicates à M. Thomas-Léandre Brassard, curé de Saint-Paul (1844-1876).

En octobre 1852, M. Paré bénissait l'église de Saint-Liguori. On imagine facilement combien ses paroles durent être touchantes. Il se présenta là en sabots. On achevait à peine de balayer les copeaux et autres déchets. Après la bénédiction, il célébra la messe <sup>87</sup>.

En 1857, se discute l'annexion du rang du Grand Lac Ouareau <sup>88</sup> à la paroisse de Saint-Liguori. (Ce rang fait aujourd'hui partie de Crabtree). M. Paré écrira à son évêque : « Hier, j'étais dans mon lac Ouareau ; je l'ai trouvé dans la peine ; ils sont encouragés de me laisser pour Saint-Liguori, par les anciens mécréants (*les séparatistes*) : Ah ! je vous en prie, cher évêque, laissez-moi tout mon monde que j'ai élevé et que j'aime. » Après le règlement de cette question, en 1860, s'ouvrira une ère de paix.

#### L'Épiphanie (1854)

Le 8 avril 1854, la Gazette Officielle annonçait l'érection de la paroisse de l'Épiphanie. À cette paroisse, portait le décret, sera rattachée une partie de Saint-Jacques. C'était le rang ou du moins une partie du rang du « Petit Saint-Esprit ».

Telle est notre contribution apportée à la nouvelle paroisse qui s'appelle ainsi parce que, dit-on, c'était ce jour-là, le 6 janvier, qu'autrefois, le procureur des Sulpiciens recevait les redevances des censitaires de ce territoire.

#### Sainte-Marie-Salomé (1888)

Malgré ses amputations antérieures, la population atteignait de nouveau son ancien chiffre de 3,000 habitants. Mais les distances ne variaient pas, les chemins de terre non plus, surtout à l'automne et au printemps.

Les gens du « Bas-du-Ruisseau » devaient franchir au moins cinq milles pour venir au village. En 1887, le temps était donc venu

87. Dugas, abbé A.-C., *Histoire de Saint-Liguori, passim*.

88. Saint-Jacques concéda ce rang à Crabtree, en 1921.

de se constituer en paroisse. Le 1<sup>er</sup> août, environ les trois quarts des habitants de cette partie sud-est de la paroisse de Saint-Jacques signèrent une requête à Mgr Fabre pour obtenir une église et un curé.

Mais les attaches à la vieille paroisse sont très fortes : 27 propriétaires signent une contre-requête, le 26 octobre. Trois jours après, 28 habitants du Ruisseau Saint-Georges, qu'on veut en partie annexer à la nouvelle paroisse, appuient cette contre-requête.

Le 27 octobre, Mgr délègue M. l'abbé Alfred Vaillant, de l'Archevêché de Montréal, pour vérifier les allégations des dites requêtes.

Chose très digne de louanges : pour présenter leurs désirs, les deux parties n'emploient que les moyens légaux. Et le 15 août 1888, quand Mgr Fabre érige la nouvelle paroisse de Sainte-Marie-Salomé, sa proclamation trouvera partout des esprits parfaitement soumis à l'autorité épiscopale. Pourquoi sainte Marie-Salomé ? — Parce qu'elle est la mère de saint Jacques.

Terminons ce bref récit de la naissance de la paroisse de Sainte-Marie en témoignant à nos chers voisins, notre admiration pour la fidélité apportée à la garde de nos traditions acadiennes : amour intense de leur paroisse et de leurs coutumes ; fêtes familiales qui, du même coup, sont paroissiales, car tous sont parents ; transmission fréquente du domaine ancestral, de père en fils ; mais, par-dessus tout enthousiasme presque unique pour notre histoire acadienne.

#### **Rang du Grand Lac Ouareau de Crabtree (1921)**

Quand Mgr Forbes créa la paroisse du Sacré-Coeur de Crabtree en 1921, la vieille paroisse de Saint-Jacques fournit son apport humain en lui cédant une quinzaine de familles demeurant dans le rang du Grand Lac Ouareau.

Avec cette dernière fondation se clôt le chapitre des sept démembrements.

### *Chapitre troisième — Les vicaires*

L'avancement spirituel et matériel d'une paroisse est l'oeuvre de tous. Si les curés y ont joué, sans contredit aucun, un rôle de tout premier plan, les vicaires pour la plupart les ont grandement secondés.

Aussi, après avoir mis en relief les plus marquants des vicaires, nous inscrirons en suivant l'ordre chronologique les noms de tous.

#### **LES PLUS MARQUANTS**

Quelques-uns sont connus même de la grande histoire. Nommons Mgr J.-J. Vinet, C.S., Ls-A. Maréchal, V.G., F.-X. Chagnon, surnommé le « Père des Conventions franco-américaines », Joseph St-Denis, spécialiste en liturgie, Anthime Ducharme, aumônier militaire à l'Hôpital de Sainte-Anne de Bellevue, Joseph Geoffroy, P.M.É., missiologue.

Retenons ici ceux qui demeurèrent le plus longtemps à notre service.

#### **M. Azellus Houle, vicaire (1923-1958)**

Une grande dette de reconnaissance revient à M. l'abbé Azellus, généralement désigné sous le simple nom de « Monsieur Azellus » (pour le distinguer de son oncle, le curé Houle et de son cousin, « Monsieur Alphonse » Houle, vicaire chez nous de 1921 à 1924. Fils de Louis Houle et de Georgiana Ducharme, de Sainte-Élisabeth, M. Azellus Houle naquit le 10 décembre 1896.

Depuis 1909, il demeurera parmi nous, soit comme élève chez les Frères de Saint-Gabriel ou durant ses vacances d'étudiant au Séminaire de Joliette (1912-1919) et au Grand Séminaire de Montréal (1919-1923), soit comme prêtre, depuis son ordination sacerdotale que Mgr Forbes lui conférait à Saint-Jacques même, le 31 mai 1923, en même temps qu'à Mgr Édouard Jetté.

En 1948, il célébrait ses noces d'argent de sacerdoce et de vicariat à Saint-Jacques. L'année suivante, il la passa au nouvel Institut Familial, comme aumônier, puis il revint vicaire jusqu'en décembre 1959 ; c'est alors qu'il fut nommé premier aumônier du nouvel Hôpital Saint-Charles à Joliette, d'où il prit sa retraite, en 1964, pour revenir à Saint-Jacques chez son frère, Wilfrid Houle.

Directeur de la chorale et de la fanfare, aumônier de diverses organisations, guide des jeunes vers les études supérieures, collaborateur assidu de nos curés, vicaire par excellence des pauvres, des malades et des orphelins, tel restera parmi nous le souvenir de « Monsieur l'abbé Houle ». Quand les gens disaient : « On est allé voir Monsieur Azellus », ils pouvaient-être sûrs d'être exaucés.

#### **M. Aimé Piette, vicaire (1926-1950)**

Durant vingt-cinq ans, comme M. l'abbé Houle, M. Aimé Piette s'est dévoué à Saint-Jacques. Il naquit à Berthierville, le 9 octobre 1899, du mariage de Louis-Joseph Piette et d'Eugénie Denis. Après ses études classiques au Séminaire de Joliette (1913-1920) et théologiques au Grand Séminaire de Montréal (1920-1924), Mgr Forbes l'envoyait, après son ordination sacerdotale, le 14 juin 1924, au Séminaire diocésain d'où, après deux ans, soit en 1926, il lui assignait un poste de vicaire à Saint-Jacques.

Rarement prêtre se dépensa-t-il davantage à la cause de la plupart des mouvements d'Action Catholique, chose toute nouvelle à l'époque. De quels soucis, de quelles peines, de quel amour n'a-t-il pas entouré les jeunes, notamment ceux de la classe agricole ?

Par son dévouement exercé à la troupe scout — durant 14 ans —, soit aux Loisirs, soit à l'École d'agriculture qu'il fonda (dans l'actuelle maison des Salons Funéraires), soit à la cause de l'éducation spirituelle ou sociale, il a formé toute une jeunesse qui maintenant oeuvre dans les mouvements sociaux.

De 1950 à 1952 il fut vicaire à l'Épiphanie, puis curé à Notre-Dame de la Merci, de 1952 à 1958, et ensuite, à Saint-Ambroise, d'où il prit sa retraite en 1968.

#### **Vicaires**

MM. Michel Morin (1828-1828), Jacques-Janvier Vinet (1828-1829), Louis Naud (1829-1830), Jacques-Janvier Vinet (1830-1831), Félix Perreault (1831-1832), Louis-Olivier Deligny (1832-1834), Rodrick Ryder (1835-1836), Denis McReavy (1836-1837), Louis-Misaël Archambault (1837-1840), Joseph Stirken-dries (1840-1841), Joseph Vallée (1841-1842), André Lagarde (1842-1844), J.-L. de G. Barrette (chapelain des Dames du S.-C.) (1844-1853), Louis-Adolphe-D. Maréchal (1848-1850), Joseph Perreault (chapelain des Soeurs de Sainte-Anne) (1852-1853), Louis-Adolphe-D. Maréchal (1853-1853), Modeste Foisy (1857-

1858), Napoléon Maréchal (1858-1861), Octave Rémillard (1862-1866), Noël Lussier (1866-1870), Auguste Cauchon Laverdière (1870-1871), F.-X. Chagnon (1871-1872), Norbert Valois (1872-1873), J.-Baptiste-A. Cousineau (1873-1874), N.-E. Demers (1874-1875), J.-C. Séguin (1875-1881), C.-A. Brisebois (1881-1886), Georges Charrette (1886-1887), Joseph Robillard (1887-1887), Fabien Pariseau (1888-1889), Pierre-Alfred Desnoyers (1889-1890), Joseph St-Denis (1890-1897), Édouard Leblanc (1897-1899), Élie Mongeau (1899-1903), Ovide Mousseau (1899-1901), E.-Théophile Maréchal (1901-1906), J.-Sinaï Barrette (1903-1907), Félix Poirier (1907-1909), Donat Bordeleau (1907-1911), Léopold Olivier (1909-1911), Félix Poirier (1910-1911), Anthime Ducharme (1911-1917), Joseph Geoffroy (1911-1914)<sup>89</sup>, Mathias Piette (1914-1918), Albert Chevalier (1917-1921), Omer Bonin (1918-1933), Alphonse Houle (1921-1924), Azellus Houle (1923-1949, 1950-1959), Aimé Piette (1926-1950), Damien Ricard (1933-1937), Jean-C. Chaussé (1937-1939), Yves Laporte (1939-1946), Paul Masse (1946-1957), Albert Lefebvre (1949-1951), Antonio Riopel (1951-1959), Omer Lane (1957-1961), Robert Crépeau (1959-1963), Antonio Ricard (1959-1963), Bernard Lefebvre (1962-1965), André Henri (1963-1972), Normand Beaudoin (1963-1965), Pierre Houle (1965-1969), Réjean Majeau (1972- ), (59 en tout).

Les changements liturgiques et sociaux expliquent qu'il n'y ait plus qu'un seul vicaire, alors que, depuis 1910 nous en avons deux et même trois, de 1923 à 1961. Les prêtres ayant la faculté de célébrer plus d'une messe, — celle du samedi soir, étant celle du dimanche —, les laïcs pouvant distribuer la communion<sup>90</sup>, les aumôniers étant en charge de la pastorale à l'école, et aussi le nombre décroissant des prêtres, voilà qui explique la diminution du nombre des vicaires dans chaque paroisse.

89. À la Société des Missions Étrangères de Québec, M. l'abbé Geoffroy seconda M. le chanoine Avila Roch, de 1923 à 1938. En 1930, il s'illustrait comme président et organisateur de la Semaine Missionnaire de Montréal. En 1938, il devenait supérieur de Davao (Philippines), où il construisit un pensionnat pour la préparation des jeunes Philippinos à la prêtrise. Il subit les privations du camp de concentration de Los Panos, près de Manille. Nous lui devons beaucoup. Durant son séjour à Saint-Jacques, il a recueilli et classifié, dans les registres, nombre de documents très utiles.

90. M. Gervais Marion, sacristain, en fut le premier, en 1970.

#### *Chapitre quatrième — Foyers de vie surnaturelle*

L'Église a toujours cru en la valeur éducative des associations pour canaliser et développer l'une ou l'autre des vertus chrétiennes.

À Saint-Jacques, depuis plus de cent ans, ces clubs chrétiens ont stimulé la vie intérieure. Autrefois, il y avait la Société de Tempérance (1844), les Associations de la Couronne d'or et de l'Immaculée Conception, de la Voie de la Croix (1844), de N.-D. de la Bonne Mort, de N.-D. du Rosaire, de la Sainte Famille, de N.-D. du Mont-Carmel, les ligues du Sacré-Coeur, les Enfants de Marie, la Croisade Eucharistique.

Aujourd'hui encore persistent le Tiers-Ordre (1886), les Dames de Sainte-Anne, l'Union de prières, et quelques autres, dont la Congrégation mariale.

Depuis la révolution tranquille de 1960, depuis la réorganisation scolaire et depuis Vatican II, les associations de piété et les mouvements d'Action Catholique, à l'exception du scoutisme peut-être, ont plus ou moins changé de formule et ont donné naissance aux Équipes de foyers, au Service d'orientation des Foyers, aux Jeunesses Dynamiques, aux Jeunes du monde, aux 15-20, aux équipes de liturgie. Actuellement, on assiste à la formation des Conseils de Pastorale <sup>91</sup>.

#### **Changements dans la vie liturgique**

Après Vatican II, on a assisté un peu partout dans le monde, à ce qu'on a pu appeler « une révolution de pratiquants » (J. Loew).

Depuis 1965, la messe se célèbre face au peuple et en langue vernaculaire. Au Québec, certains se sont empressés avec une fer-

---

91. Dans la 1<sup>re</sup> édition de cet ouvrage, nous avons donné plus de détails sur nos différents mouvements d'Action Catholique, spécialisée ou non. Nous y renvoyons le lecteur, qui y trouvera également les noms des vaillants fondateurs ou présidents de ces mouvements.

Célébrons dès ici le zèle de l'évêque de Joliette Mgr J.-A. Papineau, pour animer ces mouvements : retraites fermées, récollections, grandioses démonstrations diocésaines, semaines consacrées à tel ou tel idéal d'un groupe etc . . .

Au sujet de Mgr Papineau, le lecteur trouvera en Appendice son curriculum vitae.

veur digne des plus ardents iconoclastes de l'Histoire universelle d'enlever toute statue des églises (Convenons qu'en certains endroits un choix s'imposait) et tout chandelier des autels, leur donnant ainsi la funèbre allure d'un catafalque, d'ailleurs disparu lui aussi. On couvre maintenant le cercueil d'un beau linceul qui, avec le cierge pascal et quelques fleurs, confère plus d'espérance à la célébration qui peut se dérouler en vêtements sacerdotaux de couleur blanche ou violette. Les tentures noires sont disparues.

Notre église n'a malheureusement pas échappé à quelque dévastation : le 12 juin 1972, on enlevait la chaire et la sainte table. Pourquoi ? je ne l'ai jamais su. Mais ce que je sais, c'est la douleur vive que beaucoup en ont ressentie.

On peut communier debout et recevoir l'hostie dans la main. Certains laïcs peuvent distribuer la sainte communion, même à domicile et lire l'épître à l'ambon. À ce propos, disons que dans notre Province, on a pas mal galvaudé les règles romaines, pourtant précises.

Au n° 116 de la Constitution sur la Liturgie de Vatican II, on spécifie que le chant grégorien doit encore occuper la première place, eh bien, sans broncher et avec un zèle parfois farouche, on l'a simplement relégué aux oubliettes pour introduire certaines oeuvres de qualité, heureusement, mais plus souvent de la musiquette accompagnée d'instruments qui provoquent bien plus des déhanchements que l'élévation des coeurs. En certaines églises on a simplement mis la clef à l'orgue traditionnel pour le remplacer par des guitares, des tambours etc . . . au point, que parfois le Christ pourrait nous demander si nous n'avons pas transformé l'église, non pas en caverne de voleurs, mais en discothèques. Pour avoir ainsi banni le grégorien, les générations futures qui le retrouveront avec ébahissement, nous pardonneront-elles notre ignorance et notre fatuité ?

Dans la période post-conciliaire, l'Église a permis des expériences. On en a vu de toutes les couleurs. On a pu, avec raison, parler de désacralisation et de dégradation de l'art sacré.

Un aggiornamento paisible et sans histoires est impossible. On le voit depuis la réforme de Josias dans la Bible . . . Mais que c'est fastidieux ! Il faut probablement cela pour que l'humanité accède au vrai niveau où se jouent son drame et sa grandeur.

## **MONUMENTS RELIGIEUX**

Notre paroisse s'enorgueillit de quelques monuments religieux. Mentionnons entre autres, ainsi qu'on l'a vu dans la biographie de M. Paré, le « Monument » élevé en 1844, entre l'église et le presbytère, et incendié en 1914.

Depuis plus de cent ans, douze croix de chemins ont été érigées ; elles rappellent constamment à nos braves terriens leur origine chrétienne. Nous ne connaissons pas de spectacle plus édifiant que ces neuvaines faites, l'été, au pied de la croix du rang, quand, après une journée de labeur, tous venaient y déposer leurs prières, leurs espoirs et actions de grâces. Il faut noter ici une baisse de cette marque de piété. L'irrigation artificielle aurait-elle remplacé les « Rogations » ?

### **Devant l'église**

Depuis 1919, le Monument du Sacré-Coeur, et depuis 1927, le Monument de la Sainte Vierge (dont la statue fut donnée par Odilon Goulet), décorent les avenues de notre église.

### **Cimetière**

Le culte de nos chers disparus tient une place à part dans notre histoire.

Depuis les débuts de la paroisse, nos défunts dormaient leur dernier sommeil à l'ombre des murs de la vieille église, du côté du couvent. Si, chaque année, la population augmentait, les dimensions du cimetière demeuraient cependant toujours les mêmes. En 1901, l'on obtint de l'évêque la permission d'agrandir le cimetière en « prenant au besoin sur le terrain du curé, jusqu'en arrière de la salle publique ».

Ce projet ne s'avérait pas pratique, parce que les lois de l'hygiène commandaient certaines précautions et nécessitaient un déménagement.

Aussi, en août 1905, tous se ralliaient à la décision de transférer le cimetière à l'endroit actuel, dans un domaine de 10 arpents de superficie appartenant aux religieuses.

Le mois suivant, les travaux commençaient sous la direction de M. le vicaire Théophile Maréchal.

En 1907, M. Houle fit élever au centre du nouveau cimetière un imposant calvaire, comprenant trois croix avec statues, qui fut béni solennellement ainsi que le cimetière, le 18 août de la même année, par Mgr Archambault.

En 1912, on y installait les stations du chemin de croix ; en 1916, l'on construisait le charnier ; en 1938, Mgr Alphonse Piette, curé, remplaçait le calvaire par une riche crypte de pierre et de marbre, surmontée d'un calvaire en bronze, oeuvre de l'architecte Dominique Cogné, de Montréal. Mgr Papineau bénit solennellement cette crypte le 25 septembre 1938. Grâce au nivellement de ses lots, notre cimetière présente l'aspect d'un véritable champ de repos, de verdure et de fleurs.

Durant la belle saison, beaucoup de *gens du village* gardent la pieuse coutume d'aller y réciter la prière du soir. Le pèlerinage annuel de septembre ramène fidèlement sur la tombe de nos parents nombre d'anciens de Saint-Jacques qui tiennent à se joindre à la grande famille paroissiale pour cette cérémonie.

Notre cimetière conserve les dépouilles de 13,000 fidèles.

### Les marguilliers

Ceux que les paroissiens ont choisis pour coopérer avec le pasteur à l'administration des biens ecclésiastiques ont droit à une place d'honneur dans les annales paroissiales. En premier lieu figurent les marguilliers.

1775 Les trois premiers :	1785 Jean Pellerin
Guillaume Bourgeois	1786 Pierre Cassé
Victor Richard	1787 Joseph Bourgeois
Pierre Doucet	1788 Louis Racette
1776 François Poirier	1789 Joseph Dupuis
1777 Germain Dupuis	1790 Charles Mireault
1778 Jean Richard	1791 Louis Gaudet
1779 Pierre Gaudet	1792 Joseph Thibodeau
1780 Charles Forest	1793 Jean Lanoue
1781 Charles Gaudet	1794 Jean-Baptiste Picard
1782 Jean Blanchard	1795 Clément Landry
1783 Armand Bourgeois	1796 Joseph Richard
1784 Bonaventure Gaudet	1797 Cyprien Arsenault

- |      |   |      |  |
|------|---|------|--|
| 1798 | Louis Piquette  | 1833 | Joseph Beaudry                                       |
| 1799 | Antoine Gaudet, élu tout de suite en charge : aussi Claude Melançon, Cyprien Arsenault ayant quitté la place. | 1834 | Alexis Melançon                                      |
| 1800 | Charles Hébert<br>Bernard Gareau  | 1835 | David Gosselin                                       |
| 1801 | Chs Langlois-Lachapelle   | 1836 | Joseph Beaudry                                       |
| 1802 | Jean Mireault   | 1837 | Joseph Jaret-Beauregard                              |
| 1803 | Michel Brien-Desrochers   | 1838 | Charles Forest                                       |
| 1804 | Joseph Desmarais  | 1839 | Jean Fontaine  |
| 1805 | David Granger   | 1840 | Fabien Mireault                                      |
| 1806 | Noël Mireault   | 1841 | Joseph Brien-Desrochers                              |
| 1807 | Louis Moisan  | 1842 | Charles Leblanc                                      |
| 1808 | Joseph Robichaud  | 1843 | P.-David Mireault                                    |
| 1809 | Pierre Leblanc  | 1844 | Louis Perreault                                      |
| 1810 | Louis Blouin  | 1845 | Thomas Gareau  |
| 1811 | Joseph Fontaine   | 1846 | Salomon Bélanger                                     |
| 1812 | Pas d'élection, sans doute à cause des troubles qui agitaient tout le pays. — F.-X. C., ptre                  | 1847 | Claude Dugas   |
| 1813 | Étienne Marion  | 1848 | Benjamin Lemire-Marsolais                            |
| 1814 | Joseph Forest   | 1849 | Siméon Lesage  |
| 1815 | Joseph Dupuis<br>François Dupuis  | 1850 | David Mireault                                       |
| 1816 | Louis Forest  | 1851 | David Granger  |
| 1817 | Pierre Leblanc, fils  | 1852 | Charles Hébert                                       |
| 1818 | François Dugas  | 1853 | François Fontaine                                    |
| 1819 | L'élection change de mode   | 1854 | Jos. Langlois-Lachapelle                             |
| 1820 | Bonaventure Gaudet  | 1855 | Pierre Brien-Desrochers                              |
| 1821 | Isiodre Pellerin  | 1856 | Louis Saint-Cerny                                    |
| 1822 | Abraham Bourgeois   | 1857 | Antoine Leblanc                                      |
| 1823 | Charles Martin  | 1858 | François Foucher                                     |
| 1824 | Jacques Gibeault  | 1859 | Abraham Brien-Desrochers                             |
| 1825 | Basile Pellerin   | 1860 | Joseph-Jonas Gaudet                                  |
| 1826 | Lazare Poirier  | 1861 | Jean-Baptiste Piquette                               |
| 1827 | Charles Lemarble  | 1862 | François Forest                                      |
| 1828 | Pierre Gaudet   | 1863 | Joseph Lacasse-Cassé                                 |
| 1829 | Pierre Leblanc  | 1864 | Alexis Gaudet  |
| 1830 | Pas d'élection  | 1865 | Louis Lapointe                                       |
| 1831 | Jacques Chaput  | 1866 | Jules Leblanc  |
| 1832 | Charles Venne   | 1867 | Alexis Brien-Desrochers                              |
|      |   | 1868 | François Lanoue<br>(décédé le 17 mai)<br>Élie Gaudet |
|      |   | 1869 | Joseph Gaudet, fils                                  |
|      |   | 1870 | François Langlois-Lachapelle                         |
|      |   | 1871 | François Landry                                      |

- |                               |                         |
|-------------------------------|-------------------------|
| 1872 Alexandre Bourgeois      | 1910 Blaise Dugas       |
| 1873 Jean-Louis Melançon      | 1911 Léon Richard       |
| 1874 Joseph Bolduc            | 1912 Alfred Lesage      |
| 1875 Saül Fontaine            | 1913 Ovide Forest       |
| 1876 Joseph Morin             | 1914 Napoléon Marion    |
| Moïse Melançon                | 1915 Joseph Chevalier   |
| 1877 Olivier Landry           | 1916 Sinaï Leblanc      |
| 1878 Frs-Xavier Mireault      | 1917 Philippe Richard   |
| 1879 Jean-Louis Richard       | 1918 Médéric Perreault  |
| 1880 David Melançon           | 1919 Placide Migué      |
| 1881 Edmond Marion            | 1920 Arsène Marion      |
| 1882 Aristide Cloutier        | 1921 Joseph Marion      |
| 1883 Jean-Louis Richard, fils | (fils de Damase)        |
| 1884 Élie Dupuis              | 1922 Émile Racette      |
| 1885 Édouard Desrochers       | 1923 Eugène Labrèche    |
| 1886 Pierre Leblanc           | 1924 J.-E. Marion, N.P. |
| 1887 Ovide Marion             | 1925 Jules Leblanc      |
| 1888 Ludger Forest            | Athanase Desrochers     |
| 1889 Séraphin Granger         | 1926 Napoléon Leblanc   |
| (Sainte-Marie)                | Antonio Desrochers      |
| Odilon Richard                | 1927 Napoléon Lévesque  |
| 1890 Stanislas Gareau         | 1928 Wellie Munn        |
| 1891 Joseph Richard           | 1929 Arthur Forest      |
| 1892 Jean-Baptiste Chevalier  | (fils de Siméon)        |
| Médard Turcot                 | 1930 Henri Chalifoux    |
| 1893 Ulric Granger            | 1931 Louis Roy          |
| 1894 Zéphirin Marsolais       | 1932 Damien Lévesque    |
| 1895 Joseph Desrochers        | 1933 Joseph Marsolais   |
| (fils d'Alexis)               | 1934 Jules Goulet       |
| 1896 Joseph Leblanc           | 1935 Adrien Foucher     |
| 1897 Jules Blouin             | 1936 Cléophas Dupuis    |
| 1898 Damase Forest            | 1937 Ildas Goulet       |
| 1899 Odilon Forest            | 1938 Wilfrid Lapierre   |
| 1900 Théophile Gaudet         | 1939 Wilfrid Marion     |
| 1901 Ludger Froment           | (fils de Napoléon)      |
| 1902 Maxime Mireault          | 1940 Joseph Racette     |
| 1903 Hormisdas Lesage         | 1941 Alfred Gaudet      |
| 1904 Théophile Lévesque       | Armand Richard          |
| 1905 Médéric Venne            | 1942 Adolphe Gagnon     |
| Edmond Aumont                 | 1943 Georges Marsolais  |
| 1906 Odilon Goulet            | 1944 Léopold Éthier     |
| 1907 Hormisdas Landry         | 1945 Wilfrid Gaudet     |
| 1908 Ildas Lanoue             | 1946 Napoléon Jetté     |
| 1909 Amédée Dugas             | 1947 Ovide Coderre      |

1948 Ferdinand Contant	Fernand Jetté,
1949 Yves Goulet	Émilien Roy,
1950 Rosario Venne	Réginald Lachapelle,
1951 Lucien Racette	Mme Luc Goulet,
1952 Alfred Migué	Mme Madeleine Fonfaine-
1953 Ovila Brisson	Lafortune
1954 Paul Roy	1966 Yvette Sincerny,
1955 Arthur Jetté	Mme Adonias Laurin
1956 Rosaire Robert	1967 Gaétan Payette,
1957 Antonio Brisson	Rémi Brisson
1958 Arthur Leblanc	1968 Marcel Beauséjour,
1959 Henri Dupuis	Jean-Claude Forest
1960 Alfred Venne	1969 Mme Georges Melançon,
1961 Eugène Dupuis	Denise Lévesque
1962 Philiias Gagnon	1970 René Gaudet,
1963 Laurier Migué	René Mailhot
1964 Fernand Jetté	1971 Léo Mireault,
1965 : modification de la loi qui	Mme M.-Flore Fréchette
porte leur nombre à six et	1972 Mme Bernard Landry,
y admet des dames :	André Lachapelle, N.P.
Laurier Migué,	

### Sacristains

Dans la plupart des paroisses, un seul employé veille à entretenir sacristie, église et cimetière puis à sonner les cloches : c'est le sacristain, le *bedeau*. Tâche obscure, il est vrai, mais communautaire et qui suppose un dévouement assez marqué.

Dans Saint-Jacques, en 200 ans, 8 sacristains, dont trois en particulier, établirent de véritables records pour la durée de leurs services : André Christin, dit Saint-Amour, bedeau durant 52 ans, Oliva Landry (de 1872 à 1901), mais qui en fait, ne cessa de l'être que vers 1920 ; enfin Léopold Éthier, en fonction 42 ans.

Voici la liste de ces bons et fidèles serviteurs de l'église : Jean-Alexis Bro, de 1801 à 1814 ; François Laberge, de 1814 à 1820 ; André Christin dit Saint-Amour, de 1820 à 1872 ; Oliva Landry, de 1872 à 1901 ; Léopold Éthier, de 1901 à 1943 ; Florent Mireault, de 1943 à 1951 ; Norbert Jetté, de 1951 à 1957 ; Gervais Marion, depuis 1957.

Quelques statistiques mettront plus en relief les états de service de M. Éthier décédé le 4 décembre 1959, et qui, par sa piété exemplaire, sa ponctualité, sa garde vigilante du temple sacré a con-

tribué à entretenir la ferveur spirituelle à un haut degré. M. Éthier, en 42 ans, a sonné 58,400 messes ; 43,800 angélus ; 12,480 grand-messes et vêpres ; 5,200 saluts ; 3,962 baptêmes ; 1,750 funérailles.

### Orgues et organistes

Les cérémonies liturgiques étaient très fréquentes, quand M. Adolphe Maréchal devint curé. Car les paroissiens, dès 1859, avaient le privilège d'assister, dans leur église, à toutes les professions religieuses des Soeurs de Sainte-Anne, que d'habitude Mgr Bourget rehaussait de sa présence. En 1864, lorsque ces religieuses transféreront leur maison-mère à Lachine, le vénérable évêque de Montréal fut très peiné de n'avoir plus l'occasion de venir à Saint-Jacques pour ces cérémonies.

Avant 1866 toutefois, notre église ne possédait qu'un harmonium. Le curé Adolphe Maréchal jugea plus convenable et plus digne de l'église, fraîchement restaurée, d'y installer un orgue.

Dès janvier de la même année, grâce aux générosités de certains particuliers et à la souscription de la fabrique, notre église fut enfin dotée d'un orgue « Mitchell & Forte ».

Quelque cinquante ans plus tard, après la reconstruction de l'église, détruite dans l'incendie de 1914, la fabrique acquérait des orgues très perfectionnées (24 jeux), manufacturées par la Maison Casavant.

En 1866, une religieuse touchait l'orgue. Il semble en avoir été ainsi jusqu'en 1887, au moment où Ernest Gaudet la remplaça. Il n'y fut que jusqu'en 1889, quand Marie-Louise Vincent s'y installa jusqu'en 1918. Son morceau favori était « la marche les prêtres » qu'elle attaquait immanquablement en toutes circonstances.

Lui succéda Mme Arthur Payette, soit de 1918 à 1936. Puis, jusqu'en 1959, Rose-Alma Beaudry, et depuis, Mlle Lucielle Guilbault.

Il y a cent ans, et même jusque vers 1900, le salaire de l'organiste s'élevait (!) à \$80 par année, celui du bedeau, à \$100 (logé), et celui du connétable à \$18 (Désiré Thibodeau et Médéric Boulard) ; le souffleur de l'orgue recevait \$18 par année ; les religieuses, pour l'entretien de la sacristie, \$100. C'était vraiment le temps du bénévolat au service de l'Église.

### Maîtres-chantres et maîtres de chapelle

Cette fonction de maître de chapelle est une institution assez récente. Depuis trente ans, nous y avons connu : Joseph Lévesque, Charles-Émile Pariseau, Eustache Sincerny et MM. les abbé Azellus Houle, Robert Crépeau et Bernard Lefebvre. Auparavant, la chorale était dirigée par l'un des chantres des messes quotidiennes. On le désignait sous le nom de maître-chantre. Ainsi l'on rappelle comme une autre leçon de stabilité, le souvenir de Narcisse Marion (vers 1840), Camille Dugas (pendant près d'un demi-siècle), J.-E.-E. Marion, N.P., Eusèbe Coderre, Joseph (Jack) Dugas etc . . .

Sous la direction de l'abbé Houle, notre chorale méritait, en 1939, un premier prix dans un concours diocésain de chant grégorien.

Dressons ici un tableau d'honneur à ceux que, depuis une cinquantaine d'années nous pourrions qualifier de « piliers » de la chorale des hommes : Georges Beaudry, N.P. ; Alain Beaudry ; Léo Gaudet ; Louis-Marcel Dugas ; Bernard Landry ; Pierre-Michel Marsolais ; Louis Marion ; Ls-Ph. Pariseau, N.P. ; Adalbert, Eugène, Eustache, Jean et Martin Sincerny, Roland Varin, La plupart d'entre eux ont servi au moins durant 20 ans, mais le champion en est, sans contredit, Eustache Sincerny, de 1911 à 1971.

### La criée

À la porte de l'église, le dimanche et les fêtes d'obligation, les gens, venant de tous les coins de la paroisse, aiment à se rencontrer pour causer un brin. On s'informe de la parenté, des absents, puis la conversation tombe infailliblement sur le seul sujet d'intérêt général : la TERRE. Suivant la saison, on fait des pronostics sur les semailles ou la récolte.

Jadis, à Saint-Jacques, la grand-messe terminée, les paroissiens se dirigeaient instinctivement vers la *tribune du crieur public*. Pendant, de longues années, un petit homme trapu, Daniel Dugas, fut le type, par excellence, du crieur public et de l'*encanteur*. Au dire de tous ceux qui l'ont connu, entre 1865 et 1908, par sa jovialité, ses à-propos et sa voix de stentor, il était devenu populaire, dix lieues à la ronde . . .

### LES CLOCHES

Dans la vie paroissiale, la voix grave ou argentine de nos cloches annonce et ponctue les événements de famille, tristes ou

joyeux : baptêmes ou premières communions, confirmations ou mariages, deuils et funérailles.

De plus, à chaque moment du jour, la cloche de l'église nous rappelait nos devoirs religieux : messes, **vêpres**, heures d'adoration, récitation de l'angélus, mois de Marie, du **Sacré-Coeur** et du **Saint Rosaire**. Durant la semaine sainte, quand les cloches « s'en allaient à Rome, » . . . il semblait que toute la paroisse s'attristait.

Dans les circonstances tragiques, le tocsin avertissait jadis la population du danger menaçant : incendie, invasion ou guerre civile.

Pourquoi faut-il que dans la Province, leur voix se taise de plus en plus ? alors qu'en Europe et aux États-Unis, elles continuent à assainir le bruit des villes.

#### Les anciennes cloches

Racontons l'histoire de nos cloches. À Saint-Jacques, autrefois, l'église ne possédait que deux cloches — les anciennes — : l'une datait de 1774 ; la seconde, de 1804. La paroisse, tout comme le curé d'ailleurs, trouvait cette sonnerie insuffisante. C'est pourquoi, en 1872, la fabrique et les paroissiens souscrivirent mille dollars destinés à l'achat de trois autres cloches pour former un vibrant carillon. (L'une d'entre elles se retrouva dans le clocher tout neuf de Sainte-Emmélie-de-l'Énergie).

Le 6 novembre 1872, Mgr Bourget qu'on fêtait à l'occasion de ses noces d'or, baptisa ces cloches : **Jésus-Marie-Joseph**<sup>92</sup>, **Jean-Marie-Pie**<sup>93</sup> et **Jacques-Ignace**<sup>94</sup>. Vingt prêtres environ, natifs de Saint-Jacques et plus de cinquante paroissiens servirent de parrains et marraines.

En 1880, comme l'une de ces cloches était fêlée, on dut la refondre et la rebaptiser sous le nom de **Édouard-Charles** en l'honneur de Mgr Fabre, archevêque de Montréal. Ces anciennes cloches furent détruites dans la conflagration de l'église en 1914.

---

92. Ainsi dénommée en souvenir du 1<sup>er</sup> Concile du Vatican. (Elle pesait 1,800 livres).

93. Ainsi dénommée en l'honneur de Pie IX. (Elle pesait 1,397 livres).

94. Ainsi dénommée en l'honneur de Mgr Bourget. (Elle pesait 1.039 livres).

## Les nouvelles cloches

Après la reconstruction et l'ouverture de l'église, Mgr Forbes baptisa les nouvelles cloches le 12 mai 1918. Revêtues de leurs ornements, elles étaient placées sous le portique du temple, en présence des paroissiens, tous parrains ou marraines des « nouvelles baptisées ». Elles portent, en plus de leurs noms, gravés dans le bronze : JEAN-ROMUALD, JACQUES-BENOÎT-GUILLAUME, NAPOLÉON-JOSEPH-SINAI, ARTHUR-OMER, ANTHIME-MATHIAS-PHILIPPE, d'autres noms d'honneur, des textes bibliques, des indications variées en style lapidaire. (Nous les reproduisons en Appendice).

Parmi ces cinq cloches, la première (Jean-Romuald) sert de bourdon, la deuxième (Jacques-Benoît-Guillaume) sonne l'angélus et la cinquième (Anthime-Mathias-Philippe), le tinton.

Ces cloches sortent des ateliers de la *Fonderie MacShane*, de Baltimore, Maryland. Elles pèsent en tout 8,900 livres et coûtent \$5,500.

Qu'on nous permette de clore ce chapitre par une prière :

« Ô cloches, baptisées par la vertu du prêtre, et consacrées par l'huile sainte, sanctifiez les joies familiales, bercez les nombreux rejetons de nos foyers, apportez un baume à nos chagrins et nos deuils, attendrissez, au besoin, les coeurs, afin que jamais aucun de nous ne reste sourd à votre appel, surtout lorsque vous annoncerez la messe du dimanche ».

Que cette touchante prière demeure la nôtre aussi longtemps que notre paroisse existera !<sup>95</sup>. Depuis quelque 5 ans, elles ne sonnent que rarement . . .

## VOCATIONS SACERDOTALES ET RELIGIEUSES

### Une scène émouvante

Le sept juillet 1898, le nouvel archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, lors de sa première visite pastorale chez nous, écrivait dans nos registres : « Cette visite laisse en notre âme de pasteur les plus douces impressions ». Saint-Jacques l'avait reçu princièrement.

---

95. Nous avons puisé ces détails sur nos cloches, dans un *livre de famille*, tenu avec l'aide de MM. Oliva Landry et Léopold Éthier par feu Henri Cloutier. Quel filon de renseignements et de notes généalogiques ! Puisse, à l'exemple de M. Cloutier et de ses collaborateurs, chaque chef de famille noter ainsi dans un cahier les faits marquants de notre histoire locale !

Une escorte de 96 cavaliers l'attendait aux limites de Sainte-Marie-Salomé, puis l'accompagnait triomphalement jusqu'au village. Le soir même, en l'honneur du distingué prélat, un comité ayant en tête M. le Dr O. Beaudry, avait organisé une fête populaire : il y eut procession aux flambeaux suivie d'un feu d'artifice, dernier cri des réjouissances d'alors.

Le lendemain, dans l'église, la fête se termina en véritable apothéose. Mgr Bruchési, touché profondément à la vue de tant de foi, conquit d'emblée le coeur et l'âme de tous, quand, à la manière des grands orateurs sacrés, il s'écriait : « Qu'ils se lèvent donc ceux qui parmi vous ont donné à Dieu des prêtres, des religieux ou des religieuses ! » Toute l'assistance, électrisée, se leva, fière de prouver que Saint-Jacques est une terre fertile entre toutes, en vocations.

Cette apostrophe comme l'enthousiaste réponse des paroissiens est désormais célèbre. Mgr Bruchési redira cette scène par tout le Canada, puis à Londres, à Paris et en Europe. S.S. Léon XIII eut connaissance de la chose. Les journaux de l'époque appelèrent Saint-Jacques : « la fille aînée de l'Église de Montréal ».

Mgr Bruchési, dans l'oraison funèbre de M. Napoléon Marchal le 22 décembre 1905 rappelait l'événement : « L'Église de Montréal et même l'étranger doivent tant à votre vieille paroisse pour cette légion de prêtres, de religieux et de religieuses sortis de vos rangs. Sous ce rapport, aucune paroisse ne lui est comparable dans le diocèse, dans le pays, j'ose même ajouter, dans le monde entier. C'est ainsi que Dieu vous a aimés, qu'il a béni votre paroisse : il est entré dans vos demeures pour marquer les berceaux de vos enfants du signe des prédestinés ! »

Nous insérons dans le texte, à cause de son exceptionnelle valeur documentaire, la liste de nos vocations.

### LES PRÊTRES

	Ordination		Ordination
Alfred Dupuis .....	1847	Félix Wood .....	1861
Joseph Perreault .....	1848	Georges Dugas .....	1802
Louis Brunelle .....	1850	Ernest Viger, P.S.S. ....	1862
Stanislas Rivest .....	1856	Trefflé Gaudet .....	1862
André Brien .....	1856	Maxime Leblanc, chan. ....	1862
Fabien Perreault .....	1857	Magloire Légaré .....	1864
Théophile Thibodeau .....	1857	Joseph Gaudet .....	1867
Marcel Mireault .....	1858	Aristide Brien, chan. ....	1867
Hildège Dupuis .....	1860	Euclide Dugas .....	1868

Médéric Thibodeau .....	1868	Jacques Dugas, S.J. ....	1898
Mgr MARCEL DUGAS, P.A. ....	1868	Jacques Brien .....	1898
Urgel Gaudet .....	1868	Mgr EUSTACHE DU- GAS, P.A., V.G. ....	1900
Joseph Brien .....	1870	Napoléon Aumont, chan. ....	1901
Mgr MÉDÉRIC LESA- GE, P.D. ....	1871	Lucien Landreville .....	1901
J.-Émile Dugas, O.M.I. ...	1872	Albert Granger, O.P. ....	1903
Zacharie Lacasse, O.M.I. ...	1873	Eugène Cloutier .....	1903
Médéric Prévost, O.M.I. ...	1873	Amédée Forest .....	1906
Jean-Louis Gaudet .....	1873	Alcide Forest .....	1906
Tancrede Viger .....	1875	Alphonse Dugas, O.M.I. ...	1906
F.-X. Ecrément .....	1876	Joseph Cloutier .....	1907
Tancrede Archambault ...	1876	Olipier Béliveau .....	1909
Émile Pépin .....	1877	Médéric Payette, chan. ....	1909
Mgr F.-AZARIE DU- GAS, P.A., V.G. ....	1878	Jacques Piquette .....	1909
N.-Azarie Dugas .....	1880	Jean-Louis Martin .....	1910
Auguste Picotte .....	1880	Rodolphe Marion .....	1910
Joseph Coderre .....	1880	Mgr AMBROISE LE- BLANC (Adolphe O.F.M.) .....	1911
Ernest Desjardins, S.J. * ..	1881	Rosario Forest .....	1912
Gilbert Moreau .....	1881	Marcel Cloutier .....	1912
Arthur Morin .....	1884	Arthur Richard .....	1913
Napoléon Morin, chan. ....	1884	Eugène Martin .....	1917
Édouard Contant .....	1885	Mgr NAPOLÉON LÉ- VESQUE, P.D. ....	1921
Alphonse Dugas .....	1886	Achille Lachapelle .....	1922
Émile Foucher, C.S.V. ....	1886	S. Exc. Mgr ÉDOUARD JETTÉ, V.G., év. de Tabé	
Tancrede Dugas, C.S.V. ...	1887	..... 31 mai	1923
Mgr ATHANASE DES- ROCHERS, P.D. ....	1887	J.-Armand Aumont, Trappiste .....	1925
Euclide Forest, Trappiste ..	1889	Alphonse Neveu, chan. ....	1929
Pierre Labrèche, chan. ....	1890	Guy Courteau, S.J. ....	1930
Camille Desrochers .....	1890	Henri Marsolais .....	1930
Euclide Brien .....	1890	S. Exc. Mgr GÉRARD CODERRE, év. de	
Albert Marsolais .....	1891	Saint-Jean .....	30 mai 1931
Joseph Thibodeau .....	1893	Eugène Desrochers .....	1931
Armand Foucher .....	1893	Étienne Marion, C.S.V. ...	1934
Édouard Leblanc .....	1893	Yvan Forest, S.J. ....	1934
Gustave Melançon .....	1894	Arthur Forest, C.S.V. ....	1935
Alphonse Bourgeois .....	1894		
Rémi Contant .....	1895		
Napoléon Dugas, S.J. ....	1896		

\* Auteur des paroles de « Notre Dame du Canada ».

Fernando Blouin .....	1935	Roger Coderre, M.S.C. ....	1953
Laurent Dupuis, O.M.I. ..	1936	Fernand Dupuis, O.S.M. ..	1954
Gérard Aumont, P.S.S. ....	1937	Jacques Leblanc, S.A. ....	1955
Donatien Bertrand, O.S.M	1939	Maurice Contant .....	1955
Gaston Venne, O.S.M. ....	1939	Georges Forest, P.M.É. ..	1955
Adjutor Desrosiers (Stolan) O.F.M. ....	1940	Éloi Venne .....	1955
Ciément Latendresse .....	1941	Jean Lajeunesse, O.S.M. ..	1955
Gaétan Coderre, O.S.M. ..	1941	Alban Sincerny, O.S.M. ..	1955
Gérard Léveillé, O.S.M. ..	1941	Pierre Gaudet .....	1956
Étienne Gareau, O.M.I. ..	1941	Yvan Desrochers .....	1956
Laurent Lévesque, C.S.S.R.	1942	André Sincerny, O.S.M. ..	1956
François Lanoue .....	1943	Claude Coderre .....	1957
Jean-Paul Forest, C.S.V. ..	1945	Gilles Aumont .....	1958
Robert Gaudet .....	1946	Gilles Sylvestre .....	1959
Philippe Lépine, S.S.S. ....	1946	André Lachapelle, P.M.É.	1960
Joseph Gagnon, O.S.M. ..	1947	Luc Marsolais, O.S.M. ....	1962
Évariste Leblanc .....	1948	Camillien Brisson, S.S.S. ..	1962
Mathias Gareau, O.M.I. ..	1948	André Venne, C.S.V. ....	1967
René-M. Coderre .....	1951	Pierre Lachapelle .....	1967
Gilles Contant .....	1953	Jean Leblanc, S.S.S. ....	1969
		Réal Coderre, S.G. ....	1972

\* \* \*

Clergé séculier .....	: 86	Missions Étrangères .....	: 2
Servites de Marie : .....	: 10	Trappistes .....	: 2
Oblats de Marie Immaculée :	7	Dominicain .....	: 1
Clercs de Saint-Viateur .... :	6	Rédemptoriste .....	: 1
Jésuites .....	: 5	Saints-Apôtres .....	: 1
Pères du T.S. Sacrement .. :	3	Missionnaires du S.-Coeur :	1
Franciscains .....	: 2	Saint-Gabriel .....	: 1
Sulpiciens .....	: 2		

TOTAL : 130

\* D'accord avec Rome, trois des nôtres ont, ces dernières années, renoncé à l'exercice de leur sacerdoce.

Décédés séminaristes : Georges Pellerin, Alcide Dugas, Anatole Ecrément.

P. S. — Cette liste serait, sans doute incomplète, si on n'y ajoutait pas le P. Émilien Dupuis, O.M.I. et l'abbé Omer Lane (décédé en 1972), qui sont bien de chez nous, eux aussi, pour y avoir vécu leur enfance.

Plusieurs familles ont fourni plus d'un prêtre :

Édouard Dugas (Edwidge Lagarde), parents de Georges Dugas, Euclide Dugas, Alcide Dugas (décédé séminariste), Émile Dugas, O.M.I., Tancrède Dugas, C.S.V.

Jean-Baptiste Brien (Marie-Louise Bourgeois), parents d'André Brien, Aristide Brien et Joseph Brien.

Joseph Dugas (Adélaïde Lanoue), parents de Mgr Marcel Dugas, N.-Azarie Dugas et Alphonse Dugas.

Zacharie Cloutier (Valérie Lanoue), parents d'Eugène Cloutier, Joseph Cloutier et Marcel Cloutier.

Éphrem Dupuis (Emmérie Sénécal), parents d'Alfred et d'Hildège Dupuis.

Louis Perreault (Élisabeth Forest), parents de Joseph et de Fabien Perreault.

Alexis Gaudet (Marcelline Robichaud), parents de Jean-Louis et d'Urgel Gaudet.

Esdras Contant (Eulalie Chaput), parents d'Édouard et de Rémi Contant.

Médéric Foucher (Exérine Lesage), parents d'Émile Foucher, C.S.V. et d'Armand Foucher.

Aimé Dugas (Sophie Poirier), parents de Napoléon Dugas, S.J. et de Jacques Dugas, S.J.

Edmond Aumont (Marie-Louise Venne), parents de Napoléon et du P. Joseph-Armand, trappiste.

Ovide Coderre (Marie-Louise Béliveau), parents de S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre et de l'abbé René-M. Coderre.

Philius Coderre (Alma Ratelle), parents du P. Gaétan, O.S.M. de l'abbé Claude Coderre et du P. Réal Coderre, S.G.

Hector Gareau (Camilla Martineau), parents des PP. Étienne et Mathias Gareau, O.M.I.

Adalbert Sincerny (Marie-Denise Venne), parents des PP. Alban et André Sincerny, O.S.M.

Napoléon Leblanc (Léontine Contant), parents de M. Évariste Leblanc et du P. Jacques Leblanc, S.A.

Ferdinand Contant (Théodora Landry), parents de MM. les abbés Gilles et Maurice Contant.

Wilfrid Gaudet (Ida Robert), parents de MM. les abbés Robert et Pierre Gaudet.

Ernest Lachapelle (Philomène Gaudet), parents de MM. les abbés André, P.M.É. et Pierre Lachapelle.

Autres détails intéressants : le village a fourni environ 38 prêtres ; le rang du Bas-de-l'église : 28 ; celui d'en Haut-du-Ruisseau : 15 ; celui du Ruisseau Saint-Georges : 9 ; celui du Haut-des-Continuations : 7 ; celui du Bas-des-Continuations : 9. Nos autres prêtres venaient des rangs appartenant aujourd'hui à Saint-Alexis ou à Sainte-Marie. Je le répète ici : si, dans le clergé séculier canadien, l'on comptait tous ceux dont les parents viennent du Grand Saint-Jacques d'autrefois, il faudrait presque doubler ce nombre. La prophétie de M. Degeay s'est donc avérée vraie, surtout dans les environs de l'endroit où elle fut prononcée : presque chaque foyer a été béni d'une vocation sacerdotale.

On se demande aussi comment il se fait que l'Ordre des Servites de Marie ait ainsi attiré tant de nos jeunes (près d'une centaine des nôtres sont passés chez eux). Voici : M. le vicaire Azellus Houle y comptait un de ses confrères, le P. Reeves-Gravel, O.S.M. Aussi, en 1929, commençait-il à diriger certains élèves vers leur Juvénat Saint-Alexis à Ottawa. Par la suite, ce fut vers Ayers Cliff. On pourrait en dire autant du P. Ls-Ph. Lépine en faveur des Pères du T.S. Sacrement.

Et voilà comment la Vierge des Acadiens sut répondre à notre traditionnelle dévotion envers elle.

## RELIGIEUSES

### SOEURS DE SAINTE-ANNE

Profession Décès		Profession Décès	
Sr M.-de-l'Ange-Gardien (Caroline Lamarche)	1856-1866	Sr M.-du-Saint-Sacrement (Louise Mireault)	1858-1928
Sr M. Luména (Vitaline Desrochers)	1856-1866	Sr M.-Florentine (Joséphine Perreault)	1858-1870
Sr M.-Joséphine (Julie Dupuis)	1856-1904	Sr M.-Eulalie (Domitille Richard)	1859-1914
Sr M.-Agnès (Elmire Dugas)	1856-1859	Sr M.-Louise (Henriette Clément)	1859-1918
Sr M.-de-l'Enfant-Jésus (Ursule Lamarche)	1856-1870	Sr M.-Justine (Octave Granger)	1859-1890
Sr M.-Bernard (Marie-Louise Desrochers)	1856-1882	Sr M.-Anastasie (Modeste Lesage)	1859-1913
Sr M.-Euphrosine (Marguerite Marion)	1856-1890	Sr M.-Julie (Céline Richard)	1859-1907
Sr M.-Alphonsine (Élisabeth Forest)	1858-1873	Sr M.-François-d'Assise (M.-Louise Brien)	1860-1913
Sr M.-Eugénie (Julienne Dupuis)	1858-1904	Sr M.-Euphrasie (Élodie Marion)	1860-1912

Sr M.-Agnès (Mathilde Dugas)	1860-1869	Sr M.-Joachim (Arméline Archambault)	1868-1907
Sr M.-Julienne (Arméline Dupuis)	1860-1906	Sr M.-Perpétue (Marie Thériault)	1869- ?
Sr M.-Romuald (Élodie Fontaine)	1861-1875	Sr M.-Christine (Julienne Fontaine)	1869-1919
Sr M.-Wenceslas (Céline Beaudry)	1861-1899	Sr M.-Éphrem (Julienne Mireault)	1869-1925
Sr M.-Claire (Philomène Lacasse)	1861-1927	Sr M.-Séraphie (Stéphanie Fontaine)	1870-1876
Sr M.-Euphémie (Virginie Richard)	1861-1916	Sr M.-Anne-de-la-Croix (Élodie Moisan)	1870-1931
Sr M.-Léocadie (Julie Gaudette)	1861-1872	Sr M.-François-de-Borgia (Exérine Brien)	1871-1917
Sr M.-Prudentienne (Alphonsine Gibeault)	1861-1895	Sr M.-Martin (M.-Louise Martin)	1871-1922
Sr M.-Clémentine (Eugénie Dupuis)	1892-1922	Sr M.-Aristide (Delphine Brien)	1871-1906
Sr M.-Mélanie (Alphonsine Dugas)	1862-1924	Sr M.-Zénon (Emma Fontaine)	1871-1932
Sr M.-de-la-Croix (Céline Perreault)	1862-1882	Sr M.-Alfred (Julienne Dupuis)	1871-1897
Sr M.-Léonide (Julienne Bourque)	1862-1871	Sr M.-Florentine (Caroline Foucher)	1871-1946
Sr M.-Madeleine (Eugénie Richard)	1862-1908	Sr M.-Ernestine (Élodie Lesage)	1871-1933
Sr M.-Scholastique (Modeste Fontaine)	1862-1907	Sr M.-Placide (Théophanie Morin)	1872-1915
Sr M.-Alexis (Justine Beaudry)	1864-1874	Sr M.-Adolphe (Alphonsine Majeau)	1872-1890
Sr M.-Michel-des-Saints (Mélina Desrosiers)	1864-1894	Sr M.-Adélaïde (Césarine Bourgeois)	1873-1924
Sr M.-Frs-de-St-Michel (Domitille Lacasse)	1864-1908	Sr M.-Élise (Délina Thibodeau)	1873-1874
Sr M.-Gertrude (Domitille Desrochers)	1864-1865	Sr M.-Antoinette (Élodie Vincent)	1874-1945
Sr M.-Martine (Justine Gaudet)	1864-1893	Sr M.-Azarie (Ozine Dugas)	1874-1875
Sr M.-Victoire (Octavie Mireault)	1864-1898	Sr M.-Célestine (Julie Fontaine)	1874-1897
Sr M.-Émérentienne (Mary-Jane Goulet)	1866-1923	Sr M.-Pierre (Philomène Dupras)	1874-1880
Sr M.-Thérèse-de-Jésus (Guildée Foucher)	1866-1894	Sr M.-Alphonsine (Justine Granger)	1876-1881
Sr M.-Émélie (Julie Richard)	1866-1904	Sr M.-Berchmans (Georgiana Marion)	1876-1945
Sr M.-Gertrude (Azilda Foucher)	1876-1875	Sr M.-Anthime (Alix Moisan)	1876-1941
Sr M.-Paul-de-la-Croix (Célina Thibodeau)	1867-1922	Sr M.-Bonaventure (Julie Robichaud)	1876-1901
Sr M.-Jacques (Philomène Fontaine)	1868-1908	Sr M.-Bruno (Philomène Fontaine)	1876-1918

Sr M.-Prosper (Marie Thériault)	1877-1889	Sr M.-Ida-de-Jésus (Rose-Ida Piquette)	1889-1945
Sr M.-Aglaré (Rose-de-Lima Moisan)	1877-1916	Sr M.-Dieudonné (M.-Anna Mireault)	1890-1955
Sr M.-Siméon (Marie-Louise Marion)	1878-1942	Sr M.-Agathange (Virginie Lamarche)	1891-1941
Sr M.-Élise (Évelina Thibodeau)	1879-1933	Sr M.-Dinach (Marie-Anne Forest)	1892-1957
Sr M.-Cyrille (Justine Morin)	1879-1956	Sr M.-Élisabeth-de-Hongrie (Élisabeth Racette)	1892-1950
Sr M.-Eustache (Hélène Fontaine)	1879-1927	Sr M.-Camille (Louisa Desrochers)	1892-1893
Sr M.-Clémentienne (Alix Mireault)	1879-1882	Sr M.-Joseph-Aristide (Maria Cloutier)	1893-1953
Sr M.-Solange (Julie Morin)	1880-1928	Sr M.-Jules-du-Sacré-Coeur (Eugénie Bleau)	1894-1952
Sr M.-Médéric (M.-Émélie Payette)	1882-1886	Sr M.-Marguerite-de-la-Croix (Régina Richard)	1894-1958
Sr M.-Céline (Marie Lacasse)	1883-1924	Sr M.-de-l'Assomption (Élisabeth Marion)	1895-1923
Sr M.-Wilfrid (Indiana Gareau)	1883-1943	Sr M.-Thérèse-de-Jésus (Élodie Marsolais)	1896-1955
Sr M.-Adélar (Augustine Ecrément)	1883-1956	Sr M.-Rosine (Élodie Lépine)	1896-1953
Sr M.-Prudence (Luména Riopel)	1883-1938	Sr M.-Claudia (Louisa Aumond)	1896-1956
Sr M.-Gertrude (Rose-de-Lima Marsolais)	1884-1931	Sr M.-Zacharie (Régina Gareau)	1896-1966
Sr M.-Damase (Rose-de-Lima Marion)	1884-1938	Sr M.-Prudentienne (Augustine Granger)	1896-1964
Sr M.-Bernadette (Clara Granger)	1884-1943	Sr M.-de-Lourdes (Élisabeth Granger)	1898-1940
Sr M.-Joseph-d'Arimatee (Élisabeth Morin)	1885-1951	Sr M.-Aimé-du-Sacré-Coeur (Luména Dugas)	
Sr M.-Félicienne (Azilda Fontaine)	1885-1942	Sr M.-Bernardine (Anna Marsolais)	1901-1949
Sr M.-Hélène-de-la-Croix (Élisabeth Martin)	1886-1956	S.-M.-Raphaëla (Maria Mireault)	1901-1967
Sr M.-Aimé (Louisa Dugas)	1886-1954	Sr M.-Angèle (Rose Marion)	1901
Sr M.-Eusèbe (Élodie Marion)	1887-1924	Sr M.-Ubalde (Évelina Perreault)	1902-1919
Sr M.-Léonie (Georgine Desrochers)	1887-1908	Sr M.-Odilon-de-Jésus (Mary Goulet)	1902-1957
Sr G.-Grégoire-de-Nazianze (Élodie Brien)	1887-1935	Sr M.-Jeanne-Marguerite (Ida Blouin)	1902-1940
Sr M.-Alphonse-du-Sacré-Coeur (Lydia Dugas)	1888-1913	Sr M.-Camille-de-Jésus (Maria Houde)	1903-1967
Sr M.-Adéline (Adine Marsolais)	1888-1942	Sr M.-Ludger (Élisabeth Desrochers)	1904-1912
Sr M.-Lucien (Emma Melançon)	1889-1909	Sr M.-Azéline (M.-Anne Mercure)	1905-1954

Sr M.-Lucia (Clara Mercure)	1907-1923	Sr M.-Serge (Françoise Labelle)	1916-1926
Sr M.-de-Jésus-Agonisant (Louisa Brien)	1907-1966	Sr M.-Gaston Sr M.-des-Lys (Antoinette Forest)	1916-1925 1916-1965
Sr M.-Simon-de-Cyrène (Maria Thibodeau)	1908	(Berthe Morin)	
Sr M.-Louis-Adolphe (Brigitte Morin)	1908	Sr M.-Rose-Éveline (Aurore Marion)	1917-1956
Sr M.-Odilon (Sara Forest)	1908-1967	Sr M.-Séraphine (Cécile Forest)	1917
Sr M.-du-Saint-Enfant-Jésus (Maria Desrosiers)	1909-1969	Sr M.-Maximilien (Albina Venne)	1917-1968
Sr M.-Joseph-Omer (Claudia Mainville)	1909-1961	Sr M.-Ambroise-de-Milan (Marguerite Leblanc)	1917
Sr M.-Jeanne-d'Aza (Ida Desjardins)	1909-1937	Sr M.-Clément (Léontine Leblanc)	1918
Sr M.-Émérentienne (Emma Béliste)	1909-1970	Sr M.-Lucien (Rosa Desrochers)	1918
Sr M.-Anne-Alice (Alice Marsolais)	1910-1965	Sr M.-Joseph-de-Nazareth (Marie-Joséph Léveillé)	1920
Sr M.-Antonio (Diana Brisson)	1910-1944	Sr M.-Camille (Sarah Desrochers)	1921-1968
Fondatrice des missions de Haïti, en 1944, où elle mourut deux mois après son arrivée.		Sr M.-Henri-de-Suède (Germaine Riopel)	1923
Sr M.-Tharcisius (Corinne Robert)	1910-1966	Sr M.-Denis (Anna Desrochers)	1923
Sr M.-Jeanne-Mance (Rosa Blouin)	1911	Sr M.-Léonidas (Lydia Gibeault)	1923
Sr M.-Rose-Élise (M.-Joseph Marion)	1911-1958	Sr M.-Antolien (Germaine Leblanc)	1923
Sr M.-Jeanne-de-France (Corona Coderre)	1911	Sr M.-du-Sauveur (Pauline Forest)	1924
Sr Jeanne-Marie (Élodie Blouin)	1912	Sr M.-Eudoxie (Albina Mercier)	1925
Sr M.-Claire-Eugénie (Anna Morin)	1912	Sr M.-Bellarmin (Rachel Desrochers)	1926
Sr M.-Jacqueline (Eugénie Leblanc)	1912-1937	Sr M.-Joseph-Émile (Estelle Delorme)	1926-1968
Sr M.-Zélie (Agnès Dugas)	1913	Sr M.-Lucia (Marguerite Mercure)	1927
Sr M.-Claire-du-Sacré-Coeur (Sarah Venne)	1913-1956	Sr M.-Clémentine (Corona Migué)	1928-1936
Sr M.-Rosa (Rosa Venne)	1914-1942	Sr M.-Léon-d'Assise (Maria Coderre)	1928
Sr M.-Léonie (Cécile Desrochers)	1914-1931	Sr M.-de-l'Assomption (M.-Thérèse Marion)	1928
Sr M.-Anne-Lucie (Régina Leblanc)	1916-1942	Sr M.-Louis-Albert (Armandine Plouffe)	1928
Sr M.-Azarias (Flora Desjardins)	1916	Sr M.-Hildège (Berthe Lanoue)	1929
Sr M.-Joseph-Aldéric (Alma Thériault)	1916-1922	Sr Armand-Marie (Françoise Blouin)	1929

Sr M.-Raymonde (Gabrielle Perreault)	1929	Sr M.-Jeanne-Marguerite (M.-Marthe Blouin)	1942
Sr M.-Charles-Hector (Gertrude Marsolais)	1930	Sr M.-Jacques-Henri (Yvette Coderre)	1942
Sr M.-Léontine (Anna Marsolais)	1931	Sr M.-Étienne-de-Rome (Angéline Gareau)	1944
Sr M.-Gaston (Pauline Forest)	1931	Sr M.-Paul-Germain (Marguerite Brisson)	1944-1963
Sr Alfred-Marie (Marguerite Marsolais)	1932	Sr M.-Paul-Euclide (Marielle Melançon)	1944
Sr M.-Berthe-de-Jésus (Jeanne Goulet)	1932-1944	Sr M.-Jeanne-Pauline (Fernande Beaudoin)	1945
Sr Aimé-de-Marie (Thérèse Dugas)	1934	Sr M.-Jeanne-du-Portugal (Pauline Blouin)	1945
Sr M.-Jean-Denis (Zoé Chalifoux)	1934	Sr M.-Élisabeth-du-Sacré-Coeur (Raymonde Beaudoin)	1946
Sr M.-Reine-du-Sacré-Coeur (Rachel Gareau)	1935	Sr M.-Claire-Éloïse (Clarisse Boivin)	1947
Sr M.-Lucie-du-Carmel (Paulette Melançon)	1935	Sr M.-Jeanne-Monique (Monique Desrochers)	1947
Sr M.-Thérèse-Jacqueline (Suzanne Dugas)	1936-1966	Sr M.-Reine-Françoise (Jeanne Gareau)	1949
Sr M.-Blandine-de-Jésus (Blandine Lévesque)	1936	Sr M.-Carmen-de-Jésus (Carmen Forest)	1949
Sr M.-Thérèse-de-Florence (Thérèse Gareau)	1936	Sr M.-Claude-Albert (Louise Gaudet)	1949
Sr M.-Denise-Laurette (Laurence Marion)	1936	Sr M.-Imelda-de-l'Eucharistie (Charlotte Desrochers)	
Sr M.-Léonie (Marcelle Desrochers)	1941	Sr M.-Antoinette (Jacqueline Migué)	1952
Sr M.-Denise-Cécile (Denise Racette)	1937-1968	Sr M.-Reine-de-la-Salette (Pauline Gaudet)	1952
Sr M.-Allyre (Lucie Parizeau)	1942	Sr M.-Bernadette (Cécile Dugas)	1959
Sr M.-Paul-Olivier (Thérèse Desrochers)	1942	Sr M.-François-de-Saint-Michel (Françoise Dupuis)	1959
Sr M.-Jeanne-de-la-Visitation (Jeanne Forest)	1942	Sr M.-Jacqueline-des-Anges (Jacqueline Lafontaine)	1965

TOTAL : 212

### SOEURS DE CHARITÉ DE LA PROVIDENCE

Sr Vincent (Madeleine Durand) *	1844-1851	Sr Vitaline (Valérie-Olivine Pellerin)	1886
Sr M.-de-la-Conception (Thibodeau)		Sr Françoise (Emma Robichaud)	1889-1937
Sr Providence-des-Sept-Douleurs (Éloïse Trudeau) **	1859-1913	Sr Cassien (M.-Louise Mélançon)	1893-1910
Sr Antoine-de-Padoue (Julie-Élise Pellerin)	1885	Sr Agricola (M.-Alma Aumont)	1900-1968
Sr Lucius (Albina Mireault)	1886	Sr Jacques-le-Majeur (Florentine Sincerny)	1910

Sr Césarine (M.-Emma Gagnon)	1911-1931	Sr Charles-Armand (Isabelle Plouffe)	1932-1937
Sr Françoise-M. (Rose-Anna Richard)	1915	Sr Ancilla-de-Jésus (Victoire Forest)	1933-1962
Sr Lucilien (Isola-L. Gauthier)	1916	Sr Pauline-du-Carmel (Laurette Forest)	1934
Sr Georges-Euclide (Bernadette Dupuis)	1918	Sr Bernadette-de-Nevers (Juliette Plouffe)	1934
Sr Romaine (Adéline Morin)	1919	Sr Charles-Étienne (Lina Forest)	1935
Sr Marcionille (Marie Desjardins)	1920-1941	Sr Marguerite-du-Sauveur (Solange Forest)	1935
Sr Marie-Céphas (Rose-Alma Robert)	1921	Sr Claude-Joseph (Armandine Racette)	1936
Sr Augustin-de-Cantorbery (Irène Forest)	1921	Sr Élise-Madeleine (M.-Jeanne Forest)	1936
Sr Agnès-des-Anges (Berthe Dupuis)	1922	Sr Louis-Denis (Corinne Venne)	1939
Sr Jacques-Marcellin (Fernande Coderre)	1932	Sr Élise (Rita Dupuis)	1941

TOTAL : 30

\* Soeur Madeleine Durand fut baptisée à Saint-Jacques le 29 janvier 1809 et fut la première assistante de la fondatrice des Soeurs de la Providence, Mère Gamelin.

\*\* Soeur Éloïse Trudeau fit partie du groupe des fondatrices de la mission du Chili. Elle fit profession à Santiago en 1859.

N. B. — Plusieurs religieuses demeuraient à Saint-Jacques, lors de leur entrée en religion :

Sr Priscilla (Eugénie Gauthier)	1910	Sr Jean-du-Bon-Pasteur (Anne-Marie Houle)	1917
Sr Amanda (Lucille Gauthier)	1914	Sr Donat-Alphonse (Élodie Houle)	1926
Sr Reine (Laurence Latulipe)	1915	Sr Joseph-Eugène (Rachel Granger)	1942

#### DAMES RELIGIEUSES DU SACRÉ-COEUR

Sr Agnès Lafond	Sr Rosalie Martin
Sr Exéphire Vincent	Sr Adéline Champoux
Sr Marie Mercure	Sr Odile Champoux
Sr Philomène Mercure	Sr Dina Champoux
Sr Dina Dupuis	Sr Céline Champoux
Sr Phélonise Richard	Sr Justine Champoux
Sr Marie-Louise Goulet	Sr Marguerite Martin
Sr Célestine Lévesque	Sr Arméline Morin
Sr Marie Thibodeau	Sr Philomène Champoux
Sr Domithilde Thibodeau	Sr Élodie Champoux

TOTAL : 20

N. B. — La perte des archives de la communauté ne nous permet pas d'indiquer les dates de profession et de décès.

### SOEURS DE MISÉRICORDE

Sr Saint-Jean-l'Évangéliste (M.-E.-Angélique Lévesque)	1849-1867	Sr Marie-de-l'Espérance (Clarisse Venne)	1939
Sr Saint-Michel-Archange (M.-J.-Élodie Marion)	1893-1867	Sr Sainte-Benoîte (Marie-Claudia Dupuis)	1942
Sr Sainte-Élisabeth-de-Hongrie (M.-Eulalie Brien)	1904-1967	Sr Saint-Jean-de-la-Lande (Annette Desrochers)	1942
Sr Saint-Lucien (Marie-Blanche Brien)	1925	Sr Saint-Fernand (M.-Y.-Claire Desrochers)	1942
Sr Saint-Anatole (Anna Venne)	1926	Sr Marie-du-Rosaire (Isabelle Venne)	1947
Sr Saint-Octave (Marie-A.-Madeleine Roy)	1936		
			TOTAL : 11

### SOEURS DE SAINTE-CROIX ET DES SEPT-DOULEURS

Sr Marie-de-Sainte-Adèle (Mélina Laliberté)	1877-1885	Sr Marie-de-Sainte-Justina (Marie-Rose Nepveu)	1920-1930
Sr Marie-de-Saint-Simon (Marie-Louise Richard)	1878-1940	Sr Marie-de-Sainte-Joanna (Maria Landry)	1925
Sr Marie-de-la-Visitation (Sara Morache)	1899	Sr Marie-de-Ste-Élisabeth-du-S.-C. (Antoinette Froment)	1926
Sr Marie-de-Sainte-Agnès-de-Jésus (Rose-de-Lima Gaudet)	1904-1969	Sr Marie-de-Saint-Joseph (Élisabeth Landry)	1937
Sr Marie-de-Sainte-Ernestine (Marie Morache)	1905		
			TOTAL : 9

### SOEURS GRISES DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL

Sr Constance O'Donoghue		Mère Marie-Louise-Octave Dugas	
Sr Perpétue Thériault	1848-1882		1879-1933
Sr Zoé Leblanc-Émery	1851-1885	Sr Yvonne Dugas	1920-1924
Sr Octavie Chartier	1868-1917	Sr Antoinette Dugas	1925
			TOTAL : 7

### SOEURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE

Sr Marie-Gaspard (Mélina Leblanc)	1876-1918	Sr Marie-Laurence-Émilie (Lucrèce Couture)	1929
Sr Marie-Zénobie (Alodie Beauchamp)	1876-1935	Sr Marie-Eustache ( <del>Anna</del> Dupuis) <i>Thérèse</i>	1930
Sr Marie-Denis (Marie Leblanc)	1882	Sr Maryse Goulet	1964
Sr Marie-Édouardina (Justine Contant)	1914		
			TOTAL : 7



Le village en 1958 (Photo Guy Lanoue).



### SOEURS DU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS

Sr Eugène-Marie (M.-Florence Desrochers)	1929	Sr Aline-de-Jésus (M.-Albertine-F. Desrochers)	1935
Sr M.-Émilien (M.-Aline Desrochers)	1929	Sr M.-Françoise-du-Carmel (M.-A.-Louise Desrochers)	
Sr Marie-Madeleine-du-Calvaire (M.-Jeanne Desrochers)	1935		1936
			<b>TOTAL : 5</b>

N. B. — Ces cinq religieuses sont les filles de feu Alcide Desrochers et de Zéphyrina Sicard.

### CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

Sr Saint-Ulric (Mathilde O'Donoghue)	1863-1905	Sr Marie-Victoire (Victoire Roy)	1936
Sr Barlaty (Exilda Barlaty)	1911		
			<b>TOTAL : 3</b>

N. B. — Sr Flore-de-Sicile (Flore Latendresse) était de Saint-Jacques, lors de son entrée (profession 1943).

### FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE

Mère Marie-Archangela-du-S.-C. (Flora Dorval)	1896	Mère M.-Pancrace-de-l'Immaculée (Rosa Aumont)	1904
Mère Marie-N.-D.-de-la-Consolation (Odila Aumont)	1904		
			<b>TOTAL : 3</b>

### RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME DE CHARITÉ DU BON PASTEUR

Sr Marie-de-Sainte-Émélie (Marie-Aurélie Pauzé)	1866-1891	Sr M.-de-Saint-Edmond (Henriette Aumont)	1914-1944
Sr Marie-de-Saint-Hyacinthe (Delphine Guildy dit Labine)	1867-1906		
			<b>TOTAL : 3</b>

N. B. — Sr Claire-du-Sacré-Coeur (Thérèse Hébert) élevée chez Médéric Leblanc.

### SOEURS DES SAINT COEURS DE JÉSUS ET DE MARIE

Sr Marie-de-la-Trinité (Flora Jetté)	1911-1912	Sr Gertrude-du-Sacré-Coeur (Gertrude Forest)	1915
Sr Marie-Albertine (Fortunate Landry)	1914		
			<b>TOTAL : 3</b>

N. B. — Sr Marie-de-Saint-Georges (Louisée Riopel) et Sr Louise-des-Anges (Clémence Lachapelle) étaient de Saint-Jacques lors de leur entrée.

## RELIGIEUSES DE MARIE-RÉPARATRICE

Mère Marie-de-Sainte-Marguerite- de-Cortonne (Exérine Desrosiers)	1934	Sr Marie-de-Saint-Andéol (Lucienne Lépine)	1937	TOTAL : 2
---	------	---	------	-----------

## PETITES FILLES DE SAINT-JOSEPH

Sr Marie-Daniel (Eugénie Brien)	1877-1931	Sr M.-Bernadette (Augustine Piquette)	1903-1911	TOTAL : 2
------------------------------------	-----------	--	-----------	-----------

## SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Sr Saint-Jacques-le-Majeur 1926  
(Emma Labrèche)

## SOEURS DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC

Sr Élodie O'Donoghue

## SOEURS HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH

Sr Colette Gareau 1938

## TRAPPISTINE

Sr Thérèse Sincerny 1949

## RECLUSE DE JÉSUS

Sr Alice Migué 1956

## SERVITES DE MARIE

Sr Marie-Pierre 1961  
(Ginette Gagnon)

## SOEUR ADORATRICE DU PRÉCIEUX-SANG

Sr M.-du-Rosaire 1932  
(Marthe Beaudoin)

N. B. — Sr Marie-du-Cénacle (Marie-Esther Lessard) (profession 1936) demeurait à Saint-Jacques quand elle entra au cloître, ainsi que Sr Aimé-du-Sacré-Coeur (Marguerite Beaudoin) (profession 1937) et Sr M.-Gemma-de-Jésus (Béatrice Brisson) des Soeurs de Notre-Dame-Auxiliatrice (profession 1945).

TOTAL : 324 religieuses natives de Saint-Jacques

## RELIGIEUX FRÈRES

### FRÈRES DE SAINT-GABRIEL

F. Rosaire Melançon	1905-1970	F. Gilles Desrochers *	1930
F. Armand Venne	1915	F. Paul Blouin	1931
F. Joseph Forest	1916	F. Pierre Desrochers	1932
F. Irénée Forest	1925	F. Hector Desrochers	1934
F. Eugène Venne	1926	F. Raymond Gaudet *	1940
F. Charles-Auguste Desrochers	1926	F. Dieudonné Robert	1943
		F. André Contant *	1955
F. Gérard Mireault	1926-1971	F. Gaston Forest *	1954
F. Armel Dupuis	1927	F. Roger Gagnon	1964
F. Guy Beaudoin	1927		
F. Alban Forest	1927		
		TOTAL :	19

\* Missionnaire au Pérou.

### CLERCS DE SAINT-VIATEUR

F. Prosper Thériault	1852-1913	F. Wellie Gagnon	1944
F. Ludger Pauzé	1855-1875	F. Laurent Lepage	1950
F. Alexis Desrochers	1884-1945	F. Jean-Marie Forest	1955
F. Charles Marion	1916-1965		
F. Gérald Tremblay	1936-1941		
		TOTAL :	8

### OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

F. Albert Desrochers	1913	F. Hubert Brisson	1945
F. Edmond Desrochers	1936		
		TOTAL :	3

### MARISTES

F. Victor-Gustave (J.-V.-Marcel Lamarche)	1904	F. Henri-Désiré (G.-Jacques Desjardins)	1927
F. Émile-Albert (J.-Ernest Lamarche)	1911		
		TOTAL :	3

### JÉSUITES

F. Alexis Dugas	1895	F. Lucien Lamarche	1921
		TOTAL :	2

### FRANCISCAINS

F. Félix-Joseph	1899	(Marie-François-Eugène Forest)	
-----------------	------	--------------------------------	--

## DOMINICAIN

F. Marie-Joseph                      1907-1940      (Joseph-Alexis-Wilfrid Béliveau)

TOTAL des religieux frères : 37

GRAND TOTAL des vocations sacerdotales et religieuses : 494

Prêtres, religieux et religieuses, « Louons notre Dieu, proclamons-le notre Maître et Seigneur ! » *Te Deum laudamus !*

Que tous les parents, qui ont dirigé leurs enfants vers le service du peuple de Dieu, exultent de joie avec la Mère de l'unique Prêtre, et chantent : « Mon âme magnifie le Seigneur ! » *Magnificat !*

\* \* \*

Pourquoi avoir tant appuyé sur la vie religieuse et paroissiale au cours de cette monographie ? Nous répondrons que cette vie relie entre eux tous les événements et leur imprime un cachet surnaturel. L'église et le curé cimentent et sauvegardent toute la vie paroissiale au Canada français, si bien qu'à l'instar des personnages de premier plan, ils apparaissent dans l'histoire régionale comme de véritables *points de mire*, selon le mot de Adair, historien protestant

## VIE CIVIQUE

### Chapitre premier — La municipalité

La Colonie, sous la domination française, était divisée au point de vue civil, judiciaire et militaire en trois gouvernements (plus tard districts). Les nouveaux maîtres anglais de 1760 les conserveront sous le nom de districts de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal adoptés d'ailleurs, même au point de vue spirituel, par l'évêque de Québec qui les avait placés sous la juridiction de trois Vicaires Généraux.

Saint-Jacques, à tout point de vue, dépendait du district de Montréal. Notre paroisse, fondée en 1767, connut, comme tout le reste du pays, divers régimes anglais, depuis le Gouvernement militaire (1763-1773), l'Acte de Québec (1774-1791), le Gouvernement constitutionnel (1791-1837), le règne de la Terreur (1838-1840), l'Union des deux Canada (1840-1867), l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ou Confédération (depuis 1867) jusqu'au Statut de Westminster (1931). Toutefois, Saint-Jacques, isolé des grands centres, pendant près de cent ans (1767-1863), subira plus fortement l'influence française (coutumes de Paris et d'ailleurs, tenure seigneuriale etc). Le véritable pouvoir public, à toutes fins pratiques, se réduisait à trois rouages distincts : la paroisse catholique, la paroisse civile ou corporation municipale, la commission ou corporation scolaire.

Nous avons déjà parlé de la paroisse catholique (Voir *Vie Religieuse et Paroissiale*), nous traiterons plus loin de la corporation scolaire (Voir *Vie Éducative*). Il nous reste donc à déterminer le rôle du régime seigneurial et de la corporation municipale en vue de nous former une idée passablement complète de notre armature sociale.

#### **Le pouvoir public local**

Le régime seigneurial canadien, maintes fois confondu à tort avec la féodalité, fut créé par le génie de Colbert et de Jean Talon, en vue d'implanter une France nouvelle sur les bords du Saint-Laurent. Le roi récompensait les vaillants militaires du Canada en leur concédant des domaines (fiefs, arrière-fiefs) et les obligeait

à défricher ces concessions. Afin d'obvier à la fâcheuse éventualité de la confiscation de ses fiefs, le seigneur, c'est-à-dire l'officier promu propriétaire terrien, sous-louait des terres ou parties de son domaine, généralement à ses anciens compagnons d'armes. C'était le fermage. Ce louage de la ferme (ou droit de cens et rentes ou censive) n'était pas exorbitant, à peine quelques sous par arpent ou, en nature, quelques boisseaux de blé, quelques chapons et quelques jours de corvées, comme en font foi les cadastres des seigneuries.

Le seigneur, de son côté, garantissait au fermier un droit de propriété en quelque sorte « conjointe »<sup>1</sup>. Ce droit perpétuel d'occupation (ou tenure) passait à l'héritier avec les mêmes obligations. L'habitant pouvait donc disposer de sa terre à son gré. Néanmoins, voulait-il la vendre, il devait payer au seigneur le douzième du prix d'achat (droit le *lods et ventes*). Ce droit vraiment excessif restreignait tout de même le transfert des terres et cramponnait au sol les cultivateurs, les vrais « habitants ».

L'institution seigneuriale, tous les historiens sérieux en conviennent aujourd'hui, fut paternelle et très favorable à l'établissement des colons pauvres, et au défrichement rapide des terres, de même qu'à l'épanouissement des vertus familiales et des qualités françaises, de gaieté, de politesse, et de bon voisinage.

Sous ce régime, l'harmonie régnait non seulement entre censitaire et seigneur, mais aussi entre seigneur et curé. Très souvent même, le chef spirituel logeait à l'ombre du manoir qui devenait ainsi le centre des initiatives civiles et religieuses. C'était au sortir de la messe qu'on proclamait les annonces d'intérêt général et qu'on les discutait. Le seigneur était parrain dans beaucoup de familles. À l'église paroissiale, le seigneur avait banc réservé et préséance. À sa mort, il jouissait du privilège d'être inhumé près du curé, dans le sous-sol de l'église. Cette union de la paroisse et de la seigneurie était si complète qu'*habituellement* leurs bornes étaient les mêmes.

Nos seigneurs ne résidaient pas à Saint-Jacques, mais à Montréal. Ils n'étaient pas des capitaines, mais des prêtres : les « Messieurs » de Saint-Sulpice. Le Roi concéda des domaines à des communautés aussi bien qu'à des soldats, toujours dans le but de promouvoir la colonisation. Par lettres patentes du Roi, l'île de Montréal et la seigneurie de Saint-Sulpice avaient été concédées à M. Jérôme

---

1. Voir Séguin, Maurice, *Le Régime Seigneurial au pays du Québec : 1760-1854*, dans *Revue d'Histoire d'Amérique française*, vol. I, 3 déc. 1947, pp. 382-402.

Le Royer de la Dauversière et à Messire Pierre Cherrier, baron de Fancamp. À la dissolution de cette société, l'île avait été vendue au Séminaire de Saint-Sulpice, le 9 mars 1663 de même que la seigneurie de Saint-Sulpice. D'après Léon Gérin (*Le type économique et social des Canadiens*, pp. 86-87), il y eut au pays quatre types de seigneurs : le gentilhomme militaire ou fonctionnaire français, l'ancien négociant ou habitant enrichi devenu propriétaire de seigneuries, le seigneur militaire anglais, écossais ou mercenaire d'origine suisse allemande, enfin la communauté religieuse. Les Sulpiciens — nos Seigneurs — entraient dans cette dernière classe qui se distinguait surtout des précédentes par sa relative stabilité. Ainsi la seigneurie des « Messieurs » n'a pas changé de maître depuis 1663.

Cependant, les Sulpiciens, pas plus que les autres catégories de seigneurs, n'exerçaient la fonction de patrons agricoles. Jusqu'en 1940, ils percevaient eux-mêmes ou par l'entremise d'un notaire (MM. V.-A. Bonin et U. Bussières), leurs rentes ou droits et redevances, à raison de 3 sous et un tiers l'arpent. Ce taux très modique, surtout après l'Union, s'explique par le fait que nous habitions une partie de la seigneurie éloignée de la route commerciale du Saint-Laurent, du port et du marché de la métropole. Depuis 1970, cette rente seigneuriale est abolie.

Après 1760, les vainqueurs anglais comprirent la valeur exceptionnelle de ce rôle des seigneurs et du clergé. Aussi, c'est par l'intermédiaire soit de l'évêque, soit du seigneur, soit du curé, qu'ils s'efforcèrent de gagner la sympathie de la population, ou du moins son obéissance aux lois. Les gouverneurs, Murray et Carleton, malgré l'opposition de Londres, se prononcèrent pour le maintien du régime seigneurial, des lois civiles et des coutumes françaises surtout la coutume du Vexin et de Paris. Ils concédèrent à leurs amis britanniques ou canadiens, des seigneuries laissées vacantes par le départ des gentilshommes français.

Sous la pression des éléments fanatiques, marchands anglais et autres, qui réclamaient des positions lucratives, les gouvernements créèrent de nouvelles fonctions par voie d'ordonnances. Nous eûmes, comme en Angleterre, des *baillis* et des *sous-baillis* (1766), le *grand Voyer* (1777) et un député dans chaque district ; plus tard, on nomma plusieurs sous-voyers et un inspecteur dans chaque paroisse, seigneurie ou *township* (1796) (canton ou domaine concédé ou vendu « en franc et commun soccage » et peuplé d'abord exclusivement d'Anglais) ; enfin des capitaines de milice et des juges de paix. Le *capitaine de milice*, sur l'ordre du grand-Voyer ou de son député, assemblait encore les habitants de la paroisse, township ou

seigneurie, pour l'élection des sous-voyers. En 1799, les *Juges de paix* administraient les districts de Québec, Trois-Rivières et Montréal. De 1818 à 1824, des villages de 30 maisons pouvaient élire cinq *syndics* ou personnes responsables et aptes à passer des règlements sur un grand nombre de sujets... « pour pourvoir à la police ». En 1832, la loi remplaça les grands voyers par des *Commissaires des chemins* établis dans chaque comté. Il devait y avoir un commissaire dans chaque paroisse.

Enfin, au-dessus de tous, il y avait un *préfet ou gardien de district* (warden). Jusqu'en 1839, l'administration temporelle était laissée aux *syndics* ou représentants du peuple. Ces *syndics* avaient certains pouvoirs, mais relevaient des autorités énumérées plus haut, notamment des *juges de paix* et des *capitaines de milice*.

Avant et sous l'Union des deux Canadas, (de 1822 à 1863), pour uniformiser tout l'organisme administratif, libéraux et réformistes s'unirent aux bourgeois. (Voir Séguin, *Ibid.*) pour réclamer l'abolition de la tenure seigneuriale.

En 1854, après plusieurs projets et enquêtes, le gouvernement McNab-Morin supprima le *moulin* banal et autres privilèges et racheta aux seigneurs leurs droits de lods et ventes sur les mutations de biens. En même temps, le censitaire fut admis à se libérer des cens et rentes (ou droit de louage de sa ferme), moyennant le versement au seigneur du capital représenté par ces droits. Toutefois, ce fut vers 1863 seulement qu'eut lieu l'abolition de cette tenure dans notre seigneurie de Saint-Sulpice. Notre fief jouissait de lois particulières de commutation et avait été exempté avec les autres domaines des Sulpiciens (Seigneuries du Lac des Deux-Montagnes et de Montréal) de la loi de 1854. Fait significatif, peu de censitaires se sont prévalus de cet *article* de loi leur permettant de se libérer des droits de cens et rentes. Ainsi, sur 4,000 censitaires à Saint-Jacques, 30 personnes seulement profitèrent de l'avantage offert par le Séminaire de Saint-Sulpice pour commuer. Papineau, à la Chambre d'Assemblée, servit cet argument aux ministériels dans son plaidoyer en faveur du régime. Il ajoutait à bon droit. « C'est une preuve que le peuple du Bas-Canada ne désire pas l'abolition de la tenure seigneuriale ». (Turcotte t. II, p. 160)<sup>2</sup> (Séguin, *loc. cit.*) apporte d'autres preuves à l'appui de cette assertion.)

---

2. Turcotte, L.-P. *Le Canada sous l'Union*, t. II, pp. 159, 210-214, 233-249.

Le régime seigneurial a donc eu une influence énorme sur la nation canadienne : il l'a protégée contre les envahissements du conquérant, il l'a groupée sur « un territoire parfaitement déterminé », et il l'a aidée même au point de vue économique ; enfin, il l'a policée. (Voir Séguin, *ibid*, p. 521). Cette influence a été tout particulièrement bienfaisante aux Acadiens de Saint-Jacques que ce régime a largement secourus dans leur détresse.

### **Le régime municipal**

À la demande des Chambres, sous l'Union, le pays fut doté du régime municipal. Par diverses ordonnances, au cours des années 1839, 1840, 1841, 1842, 1849 et 1855, ce nouveau mode d'administration prenait sa forme définitive actuelle.

En quoi consiste-t-il ? En un conseil, composé d'un maire ou chef du conseil et de six conseillers, choisis par les électeurs de la municipalité. Le conseil municipal tient douze sessions régulières par année, et, à partir de 1849, il est un petit état indépendant, libre de se gouverner à sa guise. Autrement dit, la municipalité jouit d'une large mesure d'autonomie, puisque le conseil a le droit de légiférer sur une foule de questions d'intérêt local dans les limites fixées par les lois fédérales et provinciales. Le conseil est au premier chef chargé d'assurer le maintien de la paix publique.

Le maire est le premier citoyen, le gardien et le protecteur de ces intérêts locaux. Il est, de par sa fonction même, revêtu des attributions d'un juge de paix, ce qui l'autorise à régler les plus simples des affaires de police et des affaires civiles. Il y a, en outre, dans chaque paroisse, quelques juges de paix nommés par le gouvernement.

Les conseillers sont des propriétaires élus pour trois ans, le lundi qui suit le dernier mercredi de janvier, de mai ou de juillet.

Le territoire de la municipalité se confond d'ordinaire avec les limites de la paroisse catholique.

Une corporation municipale peut être : rurale, de village, de ville ou de cité. Ces deux dernières sont régies par le code des cités et villes et par une loi spéciale qui porte le nom de charte.

Au-dessus de la municipalité ou du conseil municipal de paroisse, les municipalités d'un même comté, depuis la loi de 1845, s'unissent à leur tour en une corporation municipale de comté. Celle-ci devient un centre administratif, formé d'un conseil groupant tous

les maires des paroisses du comté sous la présidence d'un préfet (autrefois gardien).

Le conseil de notre comté, siège quatre fois l'an à Sainte-Julienne, chef-lieu de Montcalm, depuis 1854 dans l'ancien manoir Beaupré construit en 1833. Autrefois, le chef-lieu du comté de Leinster était l'Assomption. Saint-Jacques aurait eu ce privilège aux environs de 1835-1836, pendant près de deux ans. Le bureau d'enregistrement se trouvait chez Zacharie Cloutier.

Saint-Jacques-de-l'Achigan fut érigé en paroisse civile ou corporation municipale le 1<sup>er</sup> juillet 1855, en vertu de l'Acte V. Victoria, ch. 40.

Le 30 juillet 1855, « les Sieurs Joseph Marion, Isaac Ami-reau, David Grenache, Louis Gaudet, Joseph Dupuis, Abraham Brien dit Desrochers, Édouard Dugas, tous membres du dit conseil municipal, étaient réunis en assemblée générale en la salle publique de la paroisse de Saint-Jacques. » Joseph Marion, en vertu de la nouvelle constitution, est élu premier maire et Aimé Dugas, N.P., est choisi comme secrétaire-trésorier.

Dorénavant, le conseil municipal aura parmi ses principales attributions : la nomination des inspecteurs de la voirie chargés de la surveillance et de l'entretien des fossés, des ponts, des clôtures et des trottoirs<sup>3</sup> ; l'évaluation des propriétés ; l'octroi des licences d'auberges<sup>4</sup> ; la construction ou l'entretien de l'aqueduc et des voies ferrées ; l'ouverture des rues : l'achat des pompes à incendie et l'installation de l'éclairage ; la construction et l'entretien de salles publiques ; l'obligation de faire observer les lois de l'hygiène etc . . .

### Salles de Conseil

Le conseil municipal tint ses assemblées dans la maison du bedeau, de 1855 à 1913 ; ensuite, on traversa dans la maison d'en face, au bureau de poste tenu par M. J.-O.-E. Forest, et même quand le bureau de poste démanagea chez Denis Forest (Caisse Populaire, aujourd'hui), les assemblées se faisaient en arrière du magasin d'Engelbert Forest ; de 1958 à 1968, la Caisse Populaire louait un local, et quand le Centre Culturel fut ouvert, c'est là qu'on transporta

---

3. Les premiers trottoirs furent construits en 1889. En 1899, il y en avait un peu partout. Ils furent, sur la grand-rue, refaits en 1969.

4. Vers 1875, Joseph Majeau et Ulric Granger tenaient hôtel. En 1888, Léon Béliveau ; en 1895, Delphis Laliberté dit Chaillé. De 1895 à 1935 (?) Euclide Marion était l'unique hôtelier, au coin des rues Saint-Jacques et Venne.

documents, filières etc... et qu'on y installa l'affiche « hôtel de ville », avec les armoiries de la paroisse.

#### Après 100 ans : 1877

Décrivons l'état matériel de Saint Jacques quelques années après l'établissement du régime municipal, et environ 100 ans après la fondation de la paroisse, soit 1877.

Le *Directoire de Joliette, Saint-Jacques, Saint-Lin, Terrebonne* etc... nous fournit une description en termes aguichants.

*« On récolte à Saint-Jacques, en abondance, les céréales, les légumes et autres produits de la Province de Québec ; le foin y est très beau et de qualité supérieure. Les cultivateurs ici, produisent des quantités considérables de graine de mil qu'ils vendent avantageusement sur les marchés de Montréal et ailleurs. L'élevage du bétail est bien soigné et les produits de la laiterie sont considérables.*

*« Les cultivateurs de Saint-Jacques sont renommés pour la fabrication de leur sucre d'érable ; ils ont obtenu souvent les premiers prix aux concours provinciaux et de comté.*

*« Depuis trois ou quatre ans (1872), quelques cultivateurs intelligents ont établi ici des vergers de pommiers et autres arbres fruitiers qui promettent beaucoup pour l'avenir. Les industries domestiques et la manufacture des laines et des toiles sont sur un bon pied dans cette paroisse ainsi que dans le reste du comté.*

*« Saint-Jacques possède d'inépuisables carrières de pierre propre à faire de la chaux, ou de la pierre de taille, pour la construction des ponts et des édifices publics ou privés ; l'Église de Saint-Jacques, le couvent, l'église anglicane de Rawdon et autres édifices ont été extraits de ces carrières. Saint-Jacques compte six bons magasins de détail et en outre deux ou trois établissements de moindre importance pour le détail d'épicerie.*

*« Une industrie unique dans son genre dans toute la Province de Québec s'exerce ici ; nous voulons parler de la fabrication des ceintures, dites ceintures fléchées, dont M. Joseph Dugas, successeur de feu M. Solomon Bélanger, fait un commerce considérable. C'est lui qui fournit la Compagnie de la Baie d'Hudson de ces ceintures ; et il les fabrique ici.*

*« Il y a à Saint-Jacques pour la fabrication de la bière et du « porter » une Brasserie appartenant à une Compagnie*

dont la plupart des membres résident à Joliette. Malheureusement cette Compagnie en vue de la crise financière a cru devoir discontinuer ses opérations depuis une année. Il est à espérer cependant que cette Compagnie reprendra bientôt et continuera cette industrie.

« Il n'y a qu'un hôtel à Saint-Jacques ; il est spacieux et suffisant pour les besoins du moment, mais il est à présumer que lorsque le chemin à barrières de Terrebonne à Joliette et les chemins de fer de la Rive Nord et des Laurentides traverseront cette localité, il s'ouvrira d'autres maisons pour héberger les étrangers. Saint-Jacques reçoit la malle tous les jours et possède depuis 4 ans un Bureau de la Compagnie du Télégraphe de Montréal.

« La rivière du Lac Ouareau descend tous les ans une quantité considérable de billots et autres bois. Ce bois est pour la plus grande partie converti en bois de construction et sert à alimenter le moulin à scie de M. Antoine Gaudette dans Saint-Jacques, et celui de la Compagnie à bois de l'Assomption au village de Charlemagne. M. A. Gaudette fournit à lui seul presque tout le bois de construction nécessaire à la ville de Joliette.

« La rivière du Lac Ouareau possède de magnifiques pouvoirs d'eau qui ne demandent que le capital et l'énergie pour être exploités. Outre le moulin à scie de M. Gaudette, il y a encore à Saint-Jacques sur la rivière du Lac Ouareau un moulin pour faire de la farine d'avoine et un moulin à scie de moindre importance sur le Ruisseau Vacher<sup>4</sup>. Saint-Jacques possède un aqueduc qui parcourt le rang principal de cette paroisse sur un espace d'environ 5 milles, approvisionnant d'eau un rang double dont les propriétés sont bâties sur les deux côtés de la voie publique. En 1874, la Compagnie du chemin à barrières de Terrebonne a obtenu de la Législature locale une charte pour prolonger un chemin macadamisé depuis la ville de Terrebonne jusqu'à celle de Joliette. La Compagnie a dix ans pour exécuter ces travaux. Le chemin est déjà ouvert de Terrebonne à Saint-Roch de l'Achigan, et nul

---

4a. Il doit s'agir du moulin Fisk, au Pont des Dalles, et de celui qui s'élevait sur le ruisseau Vacher, près du chemin vers le Ruisseau Saint-Georges (chemin Plouffe).

douté qu'avant deux ans<sup>5</sup> il sera ouvert jusqu'à Saint-Jacques ; il est localisé à 3 arpents le l'église (Saint-Roch ?)

« La paroisse de Saint-Jacques a toujours manqué de voies de communications faciles, ce qui a beaucoup nui à son avancement matériel. Espérons que le chemin à barrière de Terrebonne à Joliette, (demandé depuis 50 ans) le chemin de fer de la Rive Nord passant par l'intérieur et celui des Laurentides en voie de construction relieront avant peu d'années cette importante localité à tous les grands centres commerciaux de la Puissance et permettront à ses habitants de se lancer plus hardiment encore dans la voie du progrès. »

### Village et Paroisse

Le 30 décembre 1912, une loi de la Législature divisait la municipalité en deux corps distincts : le Village et la Paroisse (campagne). Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur, séparait leurs territoires respectifs, afin de donner une meilleure administration. (G.O. 1912, vol. 45, p. 27, 1913, p. 26).

Le *Village* serait borné au sud-ouest par les terres de Saint-Alexis ; au nord-ouest, par le chemin de ligne de Saint-Alexis (à la Côte) ; au nord-ouest, par la base des terres du rang des Continuations ; au sud-est, par le chemin dit *l'Équerre*. Le reste du territoire serait administré par le Conseil de la Municipalité de la *Paroisse* de Saint-Jacques.

Voici, par ordre chronologique, la liste des maires de Saint Jacques :

#### Maires de la première municipalité :

MM. Joseph Marion .....	1855	J.-Aristide Cloutier .....	1879
Jean-Louis Martin .....	1858	Alfred Lesage .....	1889
Médéric Dorval .....	1860	Odilon Beaudry, M.D. ....	1898
Narcisse Dugas .....	1862	Odilon Goulet .....	1901
F.-A.-Médéric Foucher ....	1870	Eugène Labrèche .....	1909
Narcisse Forest .....	1872	Salomon Venne .....	1910

#### Maires du Village :

MM. Odilon Goulet .....	1913	J.-Alcide Dupuis, M.P.P.	1916
Joseph Marion .....	1914	L.-Oscar Lasalle .....	1917
Alphonse Fontaine .....	1914	J.-Wellie Munn .....	1919
Abraham Dupuis .....	1915	Joseph Marion .....	1929

5. L'asphalte fut posé vers ... 1940 entre Saint-Jacques et Joliette.

Arthur Morin .....	1940	Émilien Roy .....	1953
Henri Dupuis .....	1944	Georges Beaudry, N.P. ..	1963
Georges Beaudry, N.P. ....	1947	Marcel Lépine .....	1967

Maires de la Paroisse :

MM. Henri Marsolais ....	1913	Ferdinand Contant .....	1939
Ludger Marion .....	1915	Wilfrid Gagnon .....	1944
Jules Leblanc .....	1917	Lucien Venne .....	1947
Olivier Desrochers .....	1926	Gérard Gauthier .....	1958
Wilfrid Gaudet .....	1933	Raynald Dupuis .....	1965

Secrétaires-trésoriers :

MM. Aimé Dugas, N.P. ...	1855	J.-E. Marion, N.P. ....	1909
Antoine Vincent .....	1858	J.-O.E. Forest .....	1910
Pierre Blouin, N.P. ....	1868	Rodolphe Lesage .....	1946
Magloire Granger, N.P. ...	1872	Gilles Sincerny .....	1962

**Valeur immobilière**

La valeur immobilière d'une paroisse est basée sur l'évaluation faite par les estimateurs officiels. Nous nous bornerons à comparer l'évaluation de 1911 avec celle de 1947 et celle de 1971.

En 1911, Saint-Jacques possédait en propriétés imposables : \$1,075,630., et en propriété non imposables : \$98,550. Sa valeur immobilière s'élevait donc à \$1,174,180.

En 1947, dans la *Municipalité du Village*, la valeur réelle du terrain s'élevait à \$192,010 et la valeur réelle des bâtisses à \$499,535. Le village possédait donc en propriétés imposables : \$691,545 ; tandis que la valeur des propriétés non imposables se montait à \$473,300. La valeur immobilière de la municipalité du village dépassait donc le million, exactement \$1,164,845.

Pour la *Municipalité de la Paroisse*, la valeur réelle du terrain s'élevait à \$579,140 ; la valeur réelle des bâtisses à \$217,085. La *Campagne* ou Paroisse possédait donc en propriétés imposables : \$796,225 ; tandis que la valeur de ses propriétés non imposables se chiffrait à \$22,720. La valeur immobilière de la Municipalité de la Paroisse atteignait ainsi \$818,945.

En 1947, la valeur immobilière totale des deux *Municipalités* était de \$1,983,790, tandis que les syndics évaluaient nos biens à \$1,947,208.

En 1971, l'évaluation imposable du Village s'élevait à \$2,683,160 et la non imposable, à \$2,586,270 ; celle de la Campagne, à \$2,088,563 et à \$800.

Ces dernières évaluations n'indiquent que 60 % de leur valeur réelle.

### Statistiques démographiques

Le capital humain s'accroît en suivant une progression géométrique, enseignent les sociologues. Ainsi, les paroisses agricoles en pleine vitalité doublent leur population à tous les vingt-cinq ans.

Est en passe de vieillissement, au contraire, toute paroisse qui déroge à cette loi biologique. C'est le cas, paraît-il, de la plupart des anciennes paroisses du Québec. Ne serait-ce pas le nôtre ?

Les statistiques décennales, à partir de 1774, que nous consignons ci-dessous, démontreront quel est le taux d'accroissement naturel de Saint-Jacques. Ce taux est dit normal, au Canada, si les naissances excèdent sur les décès de 15 par 1,000 habitants. Autrement, il sera ou dégressif ou progressif.

Au cours de son histoire, notre paroisse, particulièrement aux périodes des démembrements, à savoir : en 1810-1840 ; en 1840-1860 et en 1860-1890, a atteint son apogée au point de vue capital humain. Elle enregistrait un taux de survie ou d'accroissement naturel bien au-dessus de l'état normal, puisque ce taux oscillait entre 30 et 40 par 1,000 de population.

Aujourd'hui, nous n'avons pas à nous enorgueillir. Saint-Jacques atteint juste le taux de survie normal, c'est-à-dire un excédent de 15 naissances sur les décès par 1,000 habitants. Sans transplantations ou établissements de jeunes couples chez nous à brève échéance, Saint-Jacques demeurera en passe de vieillissement et sera menacé de décroître.

Que notre paroisse maintienne presque constamment le chiffre de sa population à 3,000 âmes environ, cela peut masquer provisoirement la gravité du problème, mais ne le règle en rien. En 1950, la population était de 3,123 ; en 1960, de 3,504 ; en 1965, de 3,350 ; en 1970, de 3,454.

Il convient de citer les statistiques décennales de Saint-Jacques depuis 1774. Nous les ferons suivre d'un tableau détaillé de notre population (1971).

	Naissances	Mariages	Décès
1774-1800	1,242	165	426
1800-1810	1,028	155	376
1810-1820	1,402	321	588

1820-1830	2,177	313	779	
1830-1940	2,974	453	1,309	(démembrement de Rawdon)
1840-1850	3,057	499	1,288	
1850-1860	1,873	259	832	(dém. de St-Alexis, St-Liguori, l'Épiphanie)
1860-1870	1,271	159	663	
1870-1880	1,158	177	642	
1880-1890	1,272	227	854	(dém. de Ste-Marie)
1890-1900	1,062	172	762	
1900-1910	1,199	185	759	
1910-1920	1,128	189	745	
1920-1930	981	181	645	
1930-1940	830	151	465	
1940-1950	969	255	557	
1950-1960	964	275	351	
1960-1970	592	275	421	

À cause des divers démembrements, il est difficile d'établir avec exactitude la moyenne des fluctuations démographiques.

En 173 ans, il y eu 25,000 (et quelques unités) baptêmes à Saint-Jacques. Les 50 familles-souches acadiennes ont donc gardé intact un de leurs traits distinctifs, l'insigne fécondité de leur race. En sera-t-il encore ainsi ?

Voici le tableau des taux d'accroissement naturel depuis 1880, à Saint-Jacques. Ce tableau est dressé par M. Claude Archambault, élève au CEGEP de Joliette (automne de 1971).

1880-1890 : 20.9%	1930-1940 : 13.0%
1890-1900 : 8.6%	1940-1950 : 13.7%
1900-1910 : 15.7%	1950-1960 : 18.1%
1910-1920 : 13.6%	1960-1970 : 4.6%
1920-1930 : 12.5%	

Du même, voici le tableau de la densité de la population au mille carré :

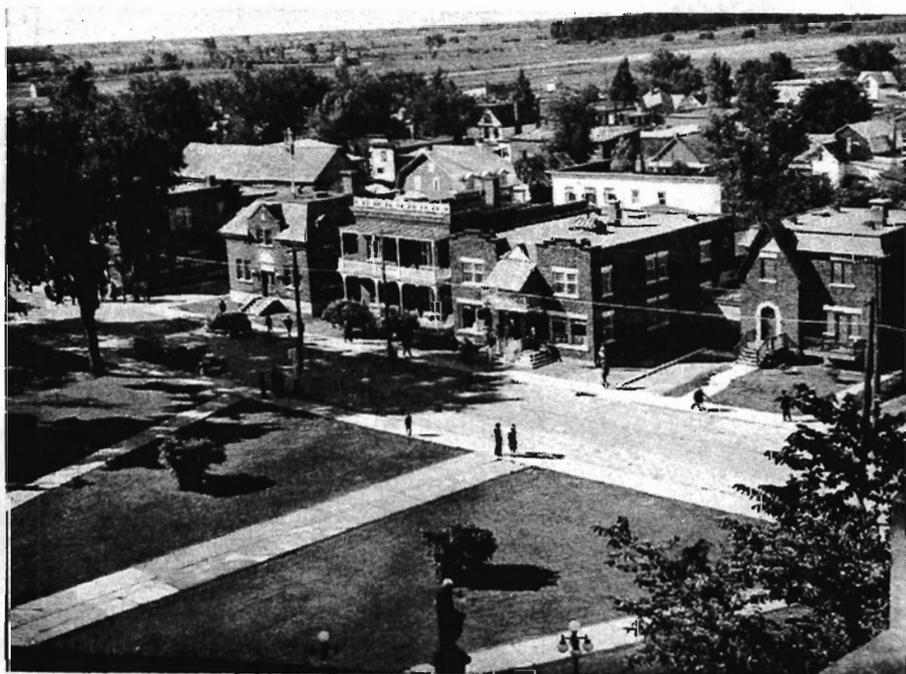
1890 : 6.75
1900 : 11.66
1910 : 9.33
1920 : 9.33
1930 : 9.15
1940 : 9.62
1950 : 10.41
1960 : 11.68
1970 : 11.51

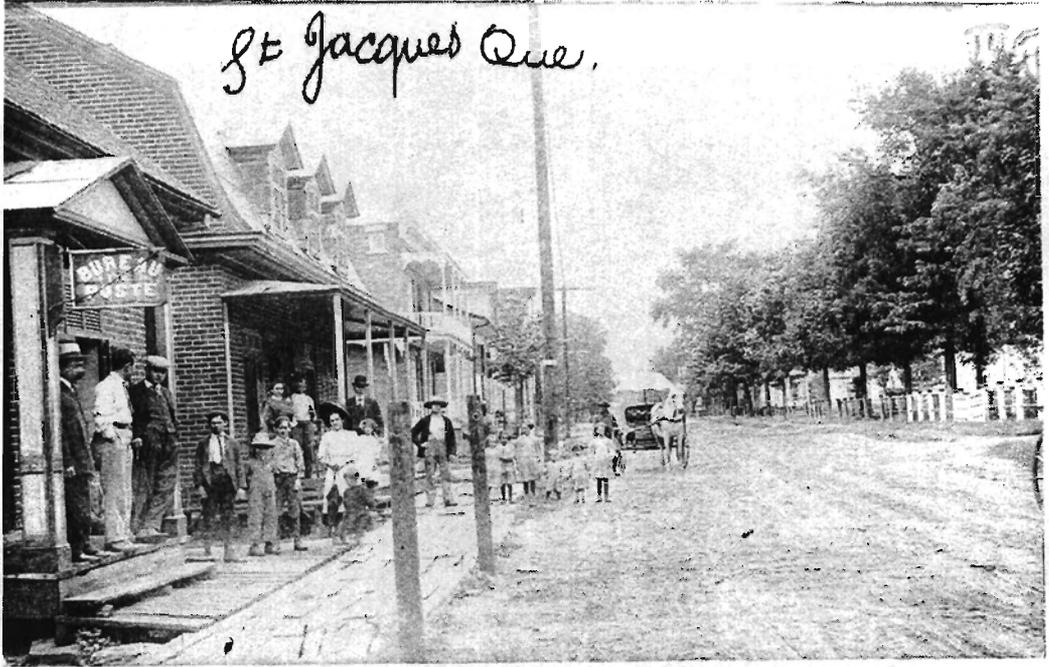
On peut donc en conclure que de 1900 à 1960, il y eut remarquable stabilité du taux de la population. L'année 1963 marque une baisse prodigieuse.



1890

Le centre du village, ~~1910~~ et 1945.





Saint-Jacques. — Centre du village : « Par-en-Haut » et « Par-en-Bas ». Sur le perron : J.-O.-Émile Forest, Marcel Cloutier (futur curé), Engelbert Forest, M. et Mme Euclide Marion. Rose-Ida Cloutier, Engelbert et Charles Marion.

Dans le groupe : J.-O.-E. Forest, Engelbert Forest, Charles Marion, Éphrem Forest, et à l'extrême droite, Thérèse Forest (Mme Jos. Lanoue).



Voici maintenant le nombre des familles à diverses époques :

1774 : 75

1824 : 570

1837 : 580

1929 : 600 (après tous les démembrements)

1947 : 665 (population totale : 3,087)

1965 : 703 ( " " 3,350)

1969 : 757 ( " " 3,400)

1971 : 740 familles : (450 au village ; 290 en campagne)

3,394 personnes : (1,919 " 1,475 " )

Ici encore on peut conclure à une remarquable stabilité, cependant maintenue, non plus par les naissances mais par l'apport de nouveaux venus ; la période de 1960-1970 accuse une diminution de 372 naissances par rapport à la précédente, alors que la population atteint sensiblement le même nombre.

## SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

### Chemins de fer

Vers la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (1850-1861), et le début du XX<sup>e</sup> — entre 1880 et 1910, — nos gouvernements, répondant à d'incessantes réclamations, consacrèrent leur énergie à favoriser la construction de quelques réseaux ferroviaires, à travers le pays. Et ce n'était pas sans raison. Car, en 1861, le Canada malgré son étendue, n'avait que 1,876 milles de voies ferrées (Voir Turcotte *ibid.*, page 440). Dans notre province, cette pénurie de chemins de fer fut longtemps le « cheval de bataille » de tous les politiciens, à la veille des élections.

Saint-Jacques, comme tant d'autres régions éloignées des grands centres, manquait de moyens de transport rapides et faciles. Pour écouler leurs produits à Montréal, nos cultivateurs devaient parcourir 12 lieues en voiture, ce qui les forçait à partir bien avant le lever du soleil, pour trouver une place au marché Bonsecours. Même si, le lendemain, ils étaient déjà au travail, dès quatre heures du matin, ces voyages vers le grand Montréal les incommodaient fort.

Dans le but d'améliorer une situation si désavantageuse, dès 1822, le Conseil municipal pressait le gouvernement de terminer sans retard la route Terrebonne — Saint-Jacques — Joliette, appelée *chemin à barrières*, et de construire deux lignes de voies ferrées. L'une serait un embranchement du chemin de fer de la « Rive

Nord », et l'autre, plus à l'intérieur des terres, desservirait les Laurentides. Ainsi, nos populations progresseraient plus rapidement <sup>6</sup>.

C'était au moment où le gouvernement se préparait à mettre à exécution le projet d'un chemin de fer reliant Québec à Ottawa. Toute la région du Nord « s'ébranlait ». Saint-Lin, avec le curé Proulx en tête (dont l'influence et la popularité étaient grandes à cette époque), de même que les paroisses de Saint-Esprit, de Saint-Jacques, de Joliette, et de Sainte-Élisabeth, s'unissaient pour députer à Ottawa une imposante délégation <sup>7</sup> et réclamer le passage sur leurs territoires respectifs du chemin de fer Ottawa-Québec.

Les conseils municipaux intéressés offraient des subventions — Saint-Jacques, \$10,000 — pourvu que la voie ferrée passât en deça de dix arpents de l'église, soit donc dans les villages. Or, le député du comté avait, paraît-il, dit que « de son lit, il pourrait sauter dans le train ». Celui-ci passa donc près de chez lui, à trois ou même quatre milles des villages concernés.

Et, en 1899, le « Grand Nord » ou « chars-d'en-Haut » passant par la gare Dugas, reliait enfin Joliette à Saint-Jérôme, et cela jusque vers 1946.

Mécontents, plusieurs citoyens exploitèrent l'éloignement de la gare pour fins électorales. Wilfrid Laurier, chef du parti libéral, vint même à Saint-Jacques à cet effet, en 1897.

Les **politiciens** du temps escomptaient beaucoup l'avenir prometteur de **Rawdon**, de **Saint-Donat** et de tout le Nord. Pour favoriser l'essor de ces endroits de **tourisme**, il était urgent, disait-on, d'y construire une voie ferrée. Cependant, les gens du Nord durent attendre jusqu'en 1904, et encore cette voie se terminait-elle à Saint-Jacques.

Après la construction du chemin de fer Montréal-Québec, Sir Wilfrid Laurier, accompagné de sénateurs, le ministre et de députés, inaugurait le 25 octobre 1905, dans notre paroisse, cet embranchement du **Châteauguay Nord** qui reliait l'Épiphanie à Saint-Jacques.

Deux milles personnes reçurent Laurier à la gare, et lui firent un accueil triomphal suivi d'une réception splendide. On avait élevé une estrade, près du presbytère ; le maire Odilon Goulet, le curé

---

6. Voir *Directoire de Joliette, Saint-Jacques etc.*, 1877, p. 75.

7. Sir Mathias Tellier, de Joliette, faisait partie de cette délégation.

N. Maréchal et plusieurs notables y prirent place, autour du Premier ministre et de sa suite. Il y eut présentation d'adresses etc...<sup>8</sup>

En 1910, la voie ferrée fut prolongée jusqu'à Rawdon, et fut bientôt la propriété du *Canadien National*.

Après 66 ans d'activités assez remarquables puisque des environs de 1920 jusqu'en 1940 (?), il y avait quatre trains quotidiens, la Compagnie cessa tout service à Saint-Jacques (1971, décembre), le camion remplaçant le chemin de fer un peu partout.

Furent chefs de gare : Elzéar Paradis (1905-1917) ; Raoul Doyer (1917-1925) ; Arthur Dugré (1925-1929) ; Patrick Mondor (1929-1938) ; J.-Albert Morneau (1938-1958) ; A. Gourd (1962-1965) ; Georges Lavoie (1965-1968).

Ajoutons que depuis une douzaine d'années, il n'y avait plus de services pour les voyageurs : quelques fois par mois, un fret venait porter quelques marchandises.

Au Ruisseau Saint-Georges, les préposés à la « station » furent Ernest Dupuis et Zénon Leblanc.

#### Voies et autres moyens de transport

Les routes — ou chemins du Roi — des environs de Saint-Jacques suivent, en gros, le tracé de 1769. Un chemin, cependant, fut délaissé vers 1875 ; celui qui, à travers le *Bois franc*, reliait Saint-Liguori à Saint-Jacques et aboutissait au village (au n° 254, rue Saint-Jacques).

Nos routes furent autrefois condamnées par le grand-voyer Pierre-Louis Panet, de Montréal. Par verbalisation, il ordonnait de remplacer les anciens sentiers par des routes et indiquait qui aurait charge de leur entretien. Le chemin allant de Crabtree aux Continuations de Sainte-Marie-Salomé (rang du Petit Lac-Ouareau) fut

---

8. (Voir Rumilly, Robert, *Histoire de la Province de Québec*, t. XII, p. 863). M. le curé Maréchal reçut Laurier en « bienfaiteur » de l'Église... « L'histoire accolera le nom de Sir Wilfrid Laurier au nom de ces grands hommes aux vues larges, au patriotisme éclairé... C'est ma conviction profonde qu'un jour l'histoire dira que la direction que vous avez prise ou donnée dans bien des questions aura été la plus sage ». (Extrait de l'adresse de bienvenue). M. Médard Landry, curé de Rawdon, profita de cette occasion pour lire au Premier Ministre une adresse. Il suppliait Laurier de prolonger le chemin de fer au moins jusqu'à Rawdon. Un bambin, Yves Goulet, offrit une gerbe de fleurs à Sir Wilfrid. Un banquet fut servi à l'Hôtel d'Euclide Marion. Le Premier Ministre rendit visite à M. le curé, aux religieuses et à M. le maire. Il passa de nouveau à Saint-Jacques en 1910, à l'inauguration de la ligne de Rawdon.

ouvert en 1838. Nos routes couvrent un parcours de 22 milles  $\frac{1}{2}$  en campagne, et de 6 dans le village.

Depuis la première Grande Guerre, notre paroisse a été atteinte comme partout ailleurs, de la fièvre de la vitesse. Le chemin de fer ne suffisait plus à satisfaire tout le monde, car les besoins de transport se multipliaient. Les autobus firent leur apparition. De 1922 à 1925, Auguste Marion conduisait les voyageurs de Saint-Jacques à Montréal. Vers 1925, P.-A. Savignac de Joliette, exploita un service d'autobus entre Joliette et Montréal. En 1929, la Compagnie de Transport Provincial lui succédait. Il existe aussi un service entre Joliette et Saint-Jérôme depuis 1945 environ.

De 1937 à 1948, Armand Desrochers, natif de Saint-Jacques et demeurant à Crabtree, desservait par autobus Rawdon et Joliette en passant par Saint-Jacques<sup>9</sup>. En 1948, M. Desrochers discontinuait ce service que la Compagnie de Transport Provincial engloba.

Les modes de locomotion se sont simultanément perfectionnés, depuis un demi-siècle, pour la commodité des voyageurs, comme aussi pour la rapidité de déplacement. Ceux qui, autrefois, le dimanche, pour se « dégourdir », allaient se promener paisiblement à pied, montent maintenant la bicyclette ou la motocyclette. De même, l'antique « bogie », tiré par un cheval fringant, bien étrillé que nos gars de campagne étaient fiers de montrer à leurs « blondes », est aujourd'hui remplacé par l'automobile. Jadis, nos cultivateurs et bourgeois, pour distraire leurs familles, utilisaient, le dimanche, une spacieuse voiture aux ressorts plus ou moins moelleux, et aux sièges capitonnés. De nos jours, l'on préfère l'automobile<sup>10</sup>. Le sport de l'équitation reprend cependant.

Depuis 1938, nos automobilistes ne sont plus forcés de remiser leurs voitures durant l'hiver, car les chemins sont bien entretenus, même dans les pires tempêtes de neige. Il faut cependant admettre que l'âge moderne n'a pas tout amélioré. Ainsi, les Noël's d'autrefois respiraient une atmosphère de piété et de ferveur. Nos anciennes Messes de Minuit si poétiques avec leur ribambelle de « berlots », de « carrioles », de « sainte-Catherine » et de grelots, ont perdu beaucoup de leur charme<sup>11</sup>. Le cortège des débordantes

---

9. Clément Coderre (fils de Donat), conducteur depuis plus de 30 ans, demeurera certainement légendaire par sa bonhomie et sa serviabilité.

10. Arthur Forest, (fils de Damase) eut la première automobile en 1910. Aujourd'hui, environ les  $\frac{4}{5}$  des familles de la paroisse en possèdent une, même plus, parfois.

11. C'est en 1930 que les automobiles ont remplacé les voitures à la nuit de Noël.

voiturées d'enfants ajoutait une note joyeuse au cachet déjà si pittoresque de nos dimanches d'autrefois.

### Bureau de poste

Avant la construction du chemin de fer, c'est-à-dire avant 1905, le courrier de Saint-Jacques (« la malle ») nous parvenait par l'Épiphanie et Sainte-Marie<sup>12</sup>.

Le premier bureau de poste local date de 1875 environ. Le notaire M. Granger en avait la charge. Les maîtres de poste qui lui succédèrent furent : Zacharie Cloutier ; Albert Dugas (1896-1897) ; J.-O.-Émile Forest<sup>13</sup> (1897-1912) ; Denis Forest (1912-1927).

Dès 1908, le Conseil s'adressait au Gouvernement fédéral pour qu'il fit construire un *Bureau de Poste*. L'année après, en avril 1909, Ottawa achetait la maison de Damase Marion<sup>14</sup>, coin des rues Marion et Saint-Jacques. Mais le bureau de poste si désiré ne fut ouvert qu'en 1927, quand le ministre Arthur Cardin vint l'inaugurer.

Depuis 1927, les maîtres de poste furent : Mme Denis Forest (1927-1930) ; Mlle Évangéline Marion (1930-1935) ; Jos. Lévesque (1935-1953) ;<sup>15</sup> ; J.-Albert Leblanc (1953-1969) ; J.-François Charbonneau (1969- ) .

Avant l'établissement de la malle rurale, des sous-bureaux de poste, établis chez Ulric Munn (aujourd'hui chez Jean-Paul Gaudet), et chez Johnny Gaudet (aujourd'hui, chez Albert Lépine), distribuaient le courrier aux gens du Haut-du-Ruisseau et du Ruisseau Saint-Georges.

### Aqueduc

La première entreprise importante soumise au Conseil Municipal fut la construction d'un aqueduc. En décembre 1873, Pierre

---

12. Parmi les postillons de cette époque, l'on rappelle Léon Beliveau et Georges Forest. Ce dernier était assisté du populaire John Robichaud, et de Jos. Leblanc. De 1915 à 1950 (?) Wilfrid Marion a rempli cette fonction.

13. C'est ce qui explique pourquoi, on a, par la suite, longtemps désigné le magasin de J.-O.-É. Forest sous le nom d'« ancienne malle ».

14. La maison datait de 1807. Elle était en pierre et on l'a démolie !

15. Les concierges en furent Ludger Coderre, Marcel Dugas, René Monette et Roland Lépine.

Blouin, N.P., Euclide Dugas, Georges et Isidore Beaudoin en conçoivent le plan. Deux semaines plus tard, Cléophas Dupuis s'offre à exécuter le projet et en détermine le parcours. L'aqueduc aura pour point de départ les premières montagnes de Rawdon, traversera le territoire de Sainte-Julienne et desservira le Haut-du-Ruisseau et le village de Saint-Jacques.

Ce plan de construction d'un aqueduc suscita de vives rivalités. Finalement, le Conseil décida d'accorder le contrat à l'entrepreneur qui offrirait les meilleures garanties. Le 5 janvier 1874, J.-E. Ecrément, Louis Piquette, Jos. Majeau, Euclide Dugas, Pierre Blouin forment la « Compagnie de l'aqueduc de Saint-Jacques », avec un capital de cinq mille dollars. Ce contrat leur assurerait l'exclusivité de l'exploitation pour une période de vingt ans, mais à condition que le service de l'eau commence dans les dix-huit mois.

L'entreprise s'annonçait bien, mais elle échoua : après quinze mois, les travaux n'étaient même pas commencés. Le contrat inexécuté fut accordé en vain à un autre compétiteur, James Payton, marchand de bois de Saint-Laurent. Cette même année 1875, Saint-Jacques trouvait enfin l'homme qui réussirait à construire, à ses frais, notre système d'aqueduc : William Pope. Ce dernier en fera l'exploitation exclusive pendant 30 ans, de 1877 à 1907. Cette année-là, il vendra l'entreprise à William Lord, père. En 1917, celui-ci la laissait à ses deux fils, Alonzo et William qui la vendirent au Conseil municipal en 1956.

L'eau nous vient de quatre sources situées dans le 3<sup>e</sup> rang de Rawdon. Divisées en deux groupes, ces sources sont respectivement à 265 et 200 pieds au-dessus du niveau de l'église de Saint-Jacques. Le premier groupe fournit 155 gallons  $\frac{1}{2}$  impérial à la minute et l'autre 360.

Des moteurs aident à la propulsion naturelle de l'eau que l'aqueduc distribue sur un parcours de 15 milles. Au village, un immense réservoir de 75,000 gallons, « la tonne », a remplacé en 1915, l'ancien réservoir plus petit, qui se trouvait près de la demeure de Gédéon Forest. Et celle-ci fut remplacée par une autre en métal en 1957.

Actuellement, la consommation quotidienne d'eau au village, s'élève à environ 200,000 gallons. Dans la campagne, dont une partie seulement est desservie par l'aqueduc, la consommation s'élève à 75,000 gallons par jour.

En 1969, on procéda à l'aménagement du service des égouts, pour une partie du village, et l'on construisit une usine d'épuration des eaux.

### **Service d'incendie**

Les premières pompes à incendie furent achetées en 1893, et remplacées en 1915, par une pompe mobile « Waterous » d'une capacité de 350 gallons (m.i.), montée sur une voiture à traction animale.

Notre service d'incendie possède 2,500 pieds de boyaux, 14 bassins dans la campagne et 25, au village.

Un poste de pompiers a été construit en 1915, au centre du village. Auparavant, tout le matériel du service d'incendie était remis dans trois hangars situés l'un au centre, et les autres à chaque extrémité du village <sup>16</sup>.

Notre brigade comprend 15 pompiers volontaires. Émery Riopel, Auguste Marion, Arthur Thériault et Léo Leblanc furent nos chefs de pompiers.

En 1963, un poste nouveau a été élevé sur l'emplacement de l'ancien magasin Monahan et Morin, (puis Restaurant Acadia).

### **Électricité**

Au début du siècle, les richesses naturelles de Rawdon, notamment ses cinq chutes d'eau, intéressaient fort les hommes d'affaires et les politiciens. Mais Rawdon avait une rivale : la ville naissante de Shawinigan Falls, dont les forces hydrauliques étaient supérieures.

Tout de même, la houille blanche de Rawdon fut exploitée et Saint-Jacques bénéficia de l'électricité fournie par « la chute à Magnan ».

Dès 1907, le problème de l'électrification s'était posé au Conseil. En mars de cette année-là, F.-H. Rhéaume et Edmond Morin vinrent de Rawdon, faire à notre Conseil les premières soumissions à cet effet. En novembre suivant, Amédée et Théodore Bélanger, de Montréal, posaient le même geste. Mais les soumissions ne ralliaient pas tous les suffrages. Il en fut de même des

---

16. Remplirent la fonction de mécaniciens-pompiers Ernest Boivin (1915-1923) et Émile Rondeau, Roger Venne remplacé en 1972 par Pierre Leblanc puis Robert Thériault.

propositions offertes, en novembre 1909, par J.-U. Foucher & Cie, de Montréal. En janvier 1912, A. Audet, hôtelier de Joliette, se présentait à son tour devant le Conseil, mais sans plus de succès.

Finalement, le Conseil accepta le contrat de la Compagnie Électrique des Laurentides. Celle-ci fournit, depuis le 4 mai 1913, l'éclairage dans nos maisons, et depuis 1915, dans nos rues. Maintenant, c'est l'Hydro-Québec, depuis environ 1962.

### Rues

La plupart des villages de notre Province ne comptent guère qu'une rue principale. À Saint-Jacques, en plus de la grande artère centrale ou rue Saint-Jacques, sur laquelle sont bâties la plupart des maisons du village, nous avons plusieurs autres rues : 14 en tout.

La *rue du Couvent*, s'appelait vers 1860, la rue Viger, du nom d'un des médecins les plus populaires de la région : le docteur Séraphin Viger<sup>17</sup>. Avec le temps et après le départ du dit médecin, les gens l'ont toujours désignée sous le nom de rue du Couvent, malgré son nom officiel de *rue Sainte-Anne*. Avec la grand'rue, elle fut « macadamisée » en 1913<sup>17a</sup>.

Nos autres rues ont de même été baptisées et rebaptisées plusieurs fois. Ainsi, la *rue Saint-Joseph* s'appelait souvent la *rue du notaire* (en l'honneur du notaire J.-E.-E. Marion).

La *rue Marion* (en mémoire de Damase Marion, donateur du terrain), souvent désignée sous le nom de la *rue du bureau de poste*, s'est appelée, en un temps, *rue Saint-Antoine*.

La *rue Venne* (en souvenir de Salomon Venne<sup>18</sup>, donateur du terrain), ouverte en 1910, est souvent appelée *rue des chars*.

---

17. Il est né à Saint-Jacques en 1831. En 1877, son nom figure parmi les résidents de l'Assomption, où cette famille avait encore des descendants en 1916.

17a. Aujourd'hui ce nom s'emploie couramment. MacAdam a popularisé le procédé du revêtement des routes qui porte son nom. Dès 1816, Québec publiait une brochure sur ce sujet. Elle se trouve parmi les incunables canadiens de la Bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal.

18. **Fils de Pierre**, Solomon Venne mourut, en septembre 1921, à l'âge de 76 ans. Occupant de nombreuses charges, il fut maire de Saint-Jacques, juge de paix, membre du Conseil de l'agriculture, président de la Compagnie de tabac de Saint-Jacques. Grand propriétaire foncier de la paroisse et du village, à la tête de tous les mouvements il contribua au développement de la culture du tabac. (*L'Action Populaire*, Joliette, 1<sup>er</sup> septembre 1921.)

La *rue Dupuis*, donnée par J.-A. Dupuis, M.P.P., ainsi que les rues *Paré* et *Maréchal* furent ouvertes en 1914.

La *rue Bro* qui, depuis 1910 était chemin privé, devint voie publique en 1937, et, en 1954, elle rejoignait la *rue Beaudry*, ouverte depuis 1950. (en mémoire du Dr J.-O. Beaudry, m.d. et ancien maire qui demeurait à l'emplacement actuel du Parc Grand-Pré). Elle était la propriété des Soeurs de Sainte-Anne qui, un moment, avaient songé y élever l'Institut Familial.

En 1958 s'ouvrit la *rue Forest* (propriété de M. Roland Forest) ; en 1962, celle du *Collège* ; en 1970, les rues *Goulet* et *Laurin* (Yves Goulet et Adonias Laurin), ainsi que la *Terrasse Migué* (François Migué).

Enfin, un tout petit bout de rue, la *rue des médecins* (Drs Nolin et Gêmand) a disparu (dans la cour de l'ancien magasin O. Goulet et Fils, actuellement occupé par le Bureau des agronomes).

#### Télégraphe

En 1873, Olivier Bonin, M.D., dirigeait la station du télégraphe. Par la suite, Euclide Leblanc en fut chargé. Et de 1905 à 1955 (?) les dépêches nous étaient transmises par le bureau télégraphique du Canadien National. Maintenant, elles le sont via Joliette.

#### Téléphone

En 1888, J.-A. Martin, de la Compagnie de tabac canadien, demandait à la Compagnie Bell d'installer le téléphone à Saint-Jacques<sup>19</sup>. Au bout de cinq ans, la centrale de Joliette pouvait atteindre une première succursale établie dans la magasin général d'Euclide Dugas (Caisse Populaire et rue Beaudry aujourd'hui). De 7 h du matin à 9 h du soir, les jours ouvrables, et, deux heures seulement les dimanches et fêtes, le « central » était ouvert. Les appels interurbains rapportaient \$15 par mois à la Compagnie. Le tarif pour le service de messagerie était de cinq et dix sous, selon le message.

En 1908, 12 clients s'abonnèrent : la Banque d'Hochelega ; Beaudry, J.-O., méd. ; Canadian Northern Railway, E. Paradis ; Dugas Euclide, marchand, (Bell Tel. Co., bureau public) ; Dupuis, J.-A., commerçant de tabac ; Fontaine, L.-Beaulieu, agent d'assu-

19. Le téléphone fut conçu par A. Graham-Bell en 1874. La première communication inter-urbaine avait lieu, en 1876, entre Brantford et Paris, Ont.

rances et photographe ; Forest, Eugène-D., manufacturier de tabac ; Forest, J.-H.-Arthur, courtier ; Goulet, Jules, commerçant de tabac ; Goulet, Odilon, marchand ; Houle, Rév. A.-O., curé ; Lasalle, Ls-O., marchand.

En attendant la construction d'une centrale à Saint-Jacques, Joliette desservait ces abonnés. Celle-ci fut établie en 1909, avec 30 clients et desservait Saint-Alexis et Sainte-Marie, avec téléphones publics en ces endroits (chez C. Bourgeois à Saint-Alexis, et chez J.-E. Gaudet, à la gare de Sainte-Marie, et Azarie Mireault). Plus tard, Sainte-Julienne et Saint-Liguori firent partie de ce réseau.

À Saint-Jacques, le tableau de distribution se trouvait chez M. Jules Goulet, (au n° 76, rue Saint-Jacques) où Mme Goulet avec ses enfants, Eugène, Alma et Alice tâchèrent à assurer un service de nuit comme de jour.

En 1919, on comptait 117 téléphones ; en 1929, 150 ; en 1939, 185 ; en 1949, 617 ; en 1960, 1,400. Aujourd'hui ? presque partout . . .

Du temps de la famille Goulet, c'était le « bon temps » où l'on n'avait pas besoin de savoir les numéros par coeur. On n'avait qu'à demander « Passez-moi donc M. un tel . . . » et, après quelques tours de manivelle, Monsieur un tel nous parlait . . . ou parfois nous défonçait le tympan . . .

Après Mlle Alice Goulet, Mlles M. Madon (1952) et Berthe Sylvestre (1953) devinrent les représentantes locales.

En 1953, on construisit un poste-échangeur sur la rue Bro ; et, en 1960, le cadran automatique mit fin à ce caractère plutôt intime des conversations téléphoniques qui devaient passer par le « central ».

### Salles paroissiales

Depuis 1905, on réclamait de la fabrique une salle paroissiale qui ne fut construite que l'année suivante. Auparavant, on utilisait une grande pièce de la maison du bedeau.

Il y eut aussi la *salle des oeuvres* où divers groupements tenaient leurs réunions. Elle était aménagée dans les dépendances du presbytère.

Les deux salles furent démolies en 1968, pour faire place aux terrains de stationnement.

À propos de la Salle publique, le lecteur est prié d'aller voir en *Appendice* : il y trouvera toute son histoire.

\* \* \*

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Tel est le cas de nos deux conseils municipaux. Exceptionnels furent les litiges tranchés par recours aux procès.

Nos conseils n'ont pas semblé marcher à pas de géant dans la voie du progrès. Tout de même, qui les accuserait de l'avoir boudé ? La prudence acadienne, naturellement temporisatrice, a guidé nos conseillers. Les archives municipales, parfaitement rédigées et classées, témoignent de la paix et de la concorde qui ont toujours présidé à la conduite temporelle de notre paroisse.

## Chapitre deuxième — Serviteurs insignes

Parmi les serviteurs insignes de nos paroisses de campagne, viennent immédiatement après le curé deux familles de professionnels tenues en haute estime : les médecins et les notaires ! Autrefois, pour vivre et faire honneur à leur rang, ils devaient en dehors de leur profession, cumuler quelques fonctions lucratives ou quelques à-côtés rémunérateurs et même cultiver un lopin de terre ou au moins un jardin.

### Notaires

Le premier qui semble s'être installé chez nous serait le notaire Louis-J. Saupin en 1809 ; puis, de 1814-1825, Pierre Mercier ; de 1815-1828, François Allard ; de 1816 - 1820, Thomas Bédard ; de 1826-1832, Antoine Menier dit Lagacé ; en 1830, il y avait aussi Autoine-Eusèbe Bardy qui succédait à François Allard qui y avait exercé de 1815 à 1828 au moment où il devenait protonotaire à Joliette. Le notaire Saupin a-t-il demeuré longtemps chez nous ? — difficile à préciser, même s'il y fait baptiser un enfant, et qu'il achète l'emplacement 470 (chez Éphrem Lachapelle) ; en 1836, ils sont deux associés, J. Dufresne et J.-A. Thérien ; de 1844-1871, Marcel Poirier ; en 1872, nous en avons trois : Aimé Dugas (1841-1869) (emplacement de l'ancienne station de pompes), J.-Eugène Ecrément (1845-1894) (emplacement des bureaux de l'U.C.C.), Pierre Blouin (ancienne résidence des Miles Beaudry, Parc Grand-Pré 1970).

Puis, ce furent Magloire Granger (1867-1916) ; J.-E.-Eugène Marion (angle Saint-Jacques et Saint-Joseph — « rue du notaire ») (1882-1943) ; Louis-Philippe Pariseau (1917-1963) ; Roland Guilbault (1928-1931) ; Georges Beaudry (1934- ) ; Réjean Perreault (1969-1972) ; Jacques Roy (1971) ; André Lachapelle (1971- ).

Quelques avocats : Talbot (1929-1931 ?) ; André Fontaine (1970- ).

### Médecins

Le médecin, « homme très digne, au langage soigné » (Gérin, Léon, *op. cit.* pp. 100-101) veille sur la santé de tous, depuis le nourrisson au berceau jusqu'au vieillard. Toutefois, les familles ne recourent à ses soins que dans les cas graves et après avoir « tout »

essayé, souvent le « remancheur ». La profession médicale, dans notre pays, se lègue bien souvent de père en fils, un peu comme un héritage.

Depuis plus de cent ans, mentionnons les médecins qui « *pratiquèrent* » à Saint-Jacques : les docteurs Martin S. Parker (1818-1820) ; Séraphin Viger, F.-X. Patoël, (sa résidence se trouvait à l'endroit du bureau de Poste) ; Eugène Nolin ; F.-L. Genand, Adhémar Gibeault, Olivier Bonin, Henri Hall (habitant l'ancienne demeure de Denis Forest) ; enfin, depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les docteurs Élie Laferrière, Odilon Beaudry<sup>20</sup>, Gaspard Courteau (+ 1934), Zéphirin Dupuis (+ 1947) ; J.-Arthur Melançon (+ 1959) ; Raymond Lecours<sup>21</sup> (1931-1948) ; Roger Gagnon (1951) ; Fernand Goulet (1949-1965) ; Marcel Lafortune (1951- ) ; Zotique Bergeron (1969- ).

Mentionnons aussi les dentistes Roland Raymond (1929-1946) ; Pierre Marsolais (1949-1964) ; Yves Delorme (1970- ) et deux médecins vétérinaires : René Forest (1952- ) et Jean-Luc Goulet (1967-1970).

À toutes les étapes de son histoire deux fois centenaire, Saint-Jacques a toujours eu un personnage de marque dont la vie a été intimement liée au développement et au bien-être de la paroisse. À certaines époques, ce fut le curé qui joua ce rôle de premier plan, comme M. Paré, par exemple, au cours de ses trente-neuf ans de ministère (1819-1858). En d'autres temps, ce furent des hommes d'affaires ou des professionnels qui exercèrent cette influence prépondérante, tels que Séraphin Viger, M.D., Aimé Dugas, N.P., Magloire Granger, N.P., Médéric Foucher, Alfred Lesage, Odilon Beaudry, M.D., Salomon Venne, Jos. Marion, Wellie Munn<sup>22</sup> et J.-O.-Émile Forest.

---

20. Après ses études classiques au Collège de l'Assomption (1866-1874) et ses études universitaires, il s'établissait à Saint-Jacques. Il demeurera dans toutes les mémoires comme un gentilhomme-médecin très charitable. Maire et président-fondateur de la première Succursale de la Société des Artisans à Saint-Jacques, il mourut en juin 1932.

21. En janvier 1947, M. Lecours mérita le prix Ciba, de la Société Médicale de Montréal, pour ses recherches sur la mesure des pressions abdominales.

22. Époux d'Aurélié Leblanc, M. Wellie Munn est décédé le 2 juin 1942. « Citoyen très estimé, homme d'affaires d'une grande dignité, père de famille modèle, grand chrétien, M. Munn fut, au cours de sa carrière, mêlé aux organisations paroissiales ; il devint tour à tour maire, marguillier, commissaire d'école, officier actif du Comité d'Action Catholique » (*L'Action Populaire*, 4 juin 1942).

Parmi ces citoyens éminents qui se sont signalés par leurs vertus civiques et les services remarquables qu'ils ont rendus à leurs concitoyens, nous rendrons ici un hommage spécial à deux d'entre eux, grands entre tous : Jos. Marion et J.-O.-Émile Forest, nés tous deux, la même année 1872, et décédés à trois ans d'intervalle : l'un, en 1943 et l'autre, en 1946, après avoir donné près de cinquante ans de leur vie, à leur petite patrie de Saint-Jacques.

#### Joseph Marion (1872-1943)

Rarement un homme a possédé une telle popularité durant les 71 ans qu'il a vécu et même après sa mort. Jos. Marion fut le type par excellence du seigneur terrien. Il a rempli dans notre région le rôle de patron agricole. Au physique, c'était un homme de belle mine ; il portait avec élégance canne et lorgnon. Sa mise était soignée et ses habits toujours de bonne coupe. M. Marion n'avait rien de campagnard ; son chic ne lui enlevait ni sa cordialité, ni ses manières affables, bref, rien de son entregent.

Son père, Damase, et sa mère Élise Perreault lui donnèrent une éducation soignée et quatre ans d'études au Collège Joliette (1886-1889), où il acquit un fonds d'instruction qui devait lui servir beaucoup dans sa carrière d'homme d'action et de catholique militant.

À 22 ans, Jos. Marion se lançait dans le commerce. Le 19 février 1895, il épousait Mlle Albina Lachapelle. D'une inlassable activité, nous le voyons, dès le début du siècle à la tête de tous les mouvements. Rien ne se fait à Saint-Jacques pour l'avancement de l'agriculture, de l'industrie laitière ou avicole, sans que Jos. Marion ne soit là pour diriger, stimuler ou conseiller les paroissiens : président-fondateur de la Coopérative de beurre, président du Cercle Avicole du district de Joliette, président du Cercle Agricole de Saint-Jacques et du Couvoir-Coopératif, il mérite la médaille de lauréat du Mérite agricole et devient président diocésain de l'U.C.C.

La confiance absolue que lui témoignèrent ses concitoyens prouve son intégrité et son dévouement. Aussi occupe-t-il les postes les plus en vue dans l'administration de la paroisse ou du comté : maire de Saint-Jacques, de 1929 à 1940 ; président de la Commission scolaire du village, de 1910 à 1937 ; préfet du comté de Montcalm, deux fois marguillier, président des syndics à la construction de l'église ; commissaire régional du Tiers-Ordre ; président de la Caisse Populaire, . . . bref, on ne compte plus les fonctions importantes qu'il a remplies avec dignité.

L'affection profonde qu'il éprouvait envers sa paroisse et ses concitoyens était l'un des côtés les plus attachants de son caractère. Jos. Marion aura été l'animateur de toutes les oeuvres paroissiales, et comme tel, il prit la haute direction dans la plupart des mouvements sociaux ou philanthropiques : président de la Succursale n° 43 de la Société Mutuelle des Artisans ; président d'honneur de l'Amicale de l'Académie Saint-Louis-de-France ; président de la Chambre de commerce de Saint-Jacques ; président du Club du Lac-aux-Huards ; président de trois élections comme chef conservateur, Jos. Marion avait le don de se multiplier et il se donnait sans compter, à tous ceux qui faisaient appel à ses connaissances pratiques, à sa charité ou à son influence indéniable dans le monde de la politique et des affaires.

À l'énumération des fonctions variées qu'il a exercées, l'on pourrait croire que M. Marion n'a été qu'un homme d'extérieur. Loin de là ! C'était un catholique convaincu, un militant toujours aux avant-postes et qui prêchait d'exemple.

D'abord et avant tout, au foyer où il fut un époux modèle, un bon père de famille : ses onze enfants — dont le docteur Donatien, et le R.P. Étienne, C.S.V., fervent des beaux-arts — sont là pour l'attester. Il ne craignait pas, non plus, de proclamer sa foi, car il ignorait le respect humain. Tous les dimanches, avant la grand-messe, il dirigeait, à titre de président des Anciens Retraitants l'exercice du chemin de croix. Et, à chaque enterrement, c'était encore Jos. Marion qui récitait d'une voix émue la belle prière : « Donnez, Seigneur, à ce fidèle défunt, le repos et la lumière éternelle ».

Ses largesses et ses dons, à l'église, aux oeuvres et aux pauvres, prouvaient bien sa grande libéralité.

Jos. Marion, dont la robuste santé avait défié la mort si longtemps, dut, à son tour, l'envisager. Le 8 août 1943, il assistait pour la dernière fois à la grand-messe paroissiale qu'il aimait tant. Deux jours plus tard, on le transportait à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, où, après deux mois de vives souffrances endurées avec résignation, il expirait chrétiennement. C'était le 28 octobre.

Les regrets du peuple sont le plus beau panégyrique. Ce proverbe s'est vérifié, le samedi suivant sa mort. Rarement laïc ne fut favorisé d'obsèques si imposantes : elles prirent l'allure d'un triomphe. Sur toutes les lèvres, la même phrase revenait : « M. Marion a eu les funérailles qu'il méritait ». Toute la population lui rendait ses derniers devoirs. L'évêque de Joliette, Mgr Papineau assistait au service funèbre, entouré de soixante prêtres du diocèse ou de

l'extérieur. De nombreux religieux et religieuses étaient venus de partout témoigner leur vive sympathie à la famille éprouvée.

Avec Jos. Marion disparaissait un géant de l'action, un citoyen éminent, et, jusqu'à la mort, l'apôtre de toutes les bonnes causes !

#### J.-O.-Émile Forest (1872-1946)

Si, pendant sa carrière mouvementée, Jos. Marion a été l'un des citoyens les plus en vue de Saint-Jacques, Émile Forest, pour sa part, en fut certainement l'un de ses serviteurs les plus dévoués, les plus consciencieux, dont toute la vie a été consacrée aux affaires municipales. Il était le cerveau qui conçoit et l'homme de volonté qui exécute. Son existence entière n'a eu qu'un but : servir.

Émile Forest, de pure souche acadienne, naquit en 1872, la même année que M. Marion qu'il eut comme confrère de classe au Collège Joliette (1887-1891). Il avait pour parents : Narcisse Forest, ex-maire de Saint-Jacques, et Caroline Dupuis, une maman accomplie. Elle sut inculquer à son enfant les principes de vie chrétienne qui l'ont guidé et inspiré sans cesse : sous des dehors modestes, Émile Forest possédait une formation et une culture remarquables.

Avant d'obtenir les emplois de confiance dans l'administration de la municipalité et du comté, Émile Forest fit ses débuts d'homme d'affaires dans le commerce de la papeterie et des objets de luxe.

À peine âgé de 25 ans, Émile Forest affirmait déjà sa supériorité : il était désigné comme maître de poste et il le restera de 1897 à 1912. La paroisse, reconnaissant et appréciant en lui le désintéressement, la rectitude du jugement et la précoce maturité, ne tarda pas à lui confier de hautes charges. Aussi sont-ils peu nombreux les hommes publics qui, comme Émile Forest, ont travaillé, près d'un demi-siècle durant, dans le silence et l'humilité, au progrès et à la prospérité de leur *patelin*, et qui ont donné des preuves d'un tel dévouement à la chose publique.

Secrétaire-trésorier des deux commissions scolaires, quarante-quatre ans (1902-1946) ; de la Paroisse, trente-six ans (1910-1946) ; du Village, trente-trois ans (1913-1946) ; des Syndics et Marguilliers de la fabrique, vingt-six ans (1919-1945) ; *registrateur* du Comté de Montcalm, trente-et-un ans (1914-1945) ; secrétaire du Cercle Agricole de Saint-Jacques, une trentaine d'années : ces divers postes de confiance et ces stages prolongés donnent une idée de l'estime singulière qu'on avait pour ses vastes connaissances et sa compétence. Aussi joua-t-il un rôle de conseiller et de médiateur

hors pair. Sa maîtrise des problèmes municipaux, son sens légal, ses aptitudes pour la comptabilité en faisaient un homme précieux, indispensable. Il a d'ailleurs doté notre municipalité de livres excellentement tenus.

S'agissait-il de régler un cas embarrassant et ennuyeux, ce bon serviteur ne manifestait aucune contrariété. Toujours d'humeur égale, toujours souriant, affable et optimiste, Émile Forest n'hésitait jamais à payer de sa personne et parfois même de ses deniers.

Que dire maintenant du diplomate et du médiateur-né qu'il était ? Combien de procès n'a-t-il pas évités au Conseil ? — S'appuyant sur son principe favori : « la force des municipalités, c'est leur lenteur », il pratiquait avec succès l'art des attermoissements. Observateur sagace, il n'ignorait pas que les chicanes de paroisse s'apaisent d'elles-mêmes avec le temps, et que les contestations ou disputes légales parviennent rarement à calmer les esprits. Cette connaissance profonde des hommes valut à Émile Forest d'être, durant toute sa carrière d'administrateur et de fonctionnaire, un pacificateur émérite. Ses grands yeux bruns foncés à la fois sympathiques et scrutateurs et son calme à rechercher, à peser le pour et le contre d'un problème, enseignaient la prudence et la réflexion.

D'une assiduité exemplaire aux séances des divers comités dont il faisait partie, sa sérénité répandait une atmosphère de paix, de sérieux et de charité : M. Émile Forest était, en effet, animé d'un esprit surnaturel profond qui inspirait toute sa conduite. La récitation d'une prière spéciale, avant chaque séance du Conseil, montre sa vive croyance au Médiateur suprême. Que de fois, par toute la Province, on lui demanda des copies de cette parfaite prière, qu'il avait lui-même composée. En voici le texte :

« Dieu éternel et tout-puissant, de qui vient tout pouvoir et procède toute sagesse, par qui les rois règnent et font les lois justes, nous voici assemblés, en votre présence pour délibérer sur des questions qui feront le bien et la prospérité de notre municipalité. Accordez-nous, nous vous en supplions, Dieu de miséricorde, de ne désirer que ce qui est conforme à Votre Volonté, de la rechercher avec prudence, de la connaître avec certitude, et de l'accomplir parfaitement pour l'honneur et la gloire de Votre Nom, et le bonheur de notre patrie. Ainsi-soit-il ».

Membre de la Société Historique de Joliette, Émile Forest avait un amour inné de l'histoire paroissiale. Il lui consacrait ses loisirs. Il pouvait, de mémoire, déchiffrer en un rien de temps, les

lignées de famille, aussi bien que les différents possesseurs des terres de la paroisse.

Saint-Jacques lui accorda des funérailles civiles, lors de son décès, survenu subitement, le 5 juillet 1946. C'était là rendre le meilleur tribut de reconnaissance qui, avec la prière, revenait en toute justice à cet humble et digne serviteur de tous.

\* \* \*

À ces deux noms, il faut en ajouter plusieurs autres comme, par exemple, ceux de Ferdinand Contant (1892-1971), Gérard Gauthier, ardents promoteurs des mouvements coopératifs dans la région de Joliette ; Rodolphe Lesage (+ 1972), Émilien Roy, Lucien Archambault (1906-1967), Georges-Étienne Turcotte, Alfred Morin, Anatole Forest, **Paul Lachapelle** (+ 1968), Édouard Leblanc, Viateur Cadieux, **Marcel Mercure**, Philius Gagnon, Maurice Gagnon, Olivier Coderre, **Jean-Paul Coderre**, Guy Lanoue, Rosaire Roy, Guy Gaudet, **Loïs Lachapelle**, Marc-André Goulet, Jean Forest et celui de plusieurs dames dont les noms apparaissent dans l'histoire du mouvement où elles se sont dévouées. Ici, il s'agit de promoteurs discrets et tenaces de toute une série de mouvements civiques ou gestes sociaux.

Dans ce palmarès dressé après une sérieuse consultation, s'il en manque, je suis le premier à le regretter. Cependant, je ne peux pas ne pas signaler le record détenu par ma soeur, Hélène Lanoue, qui durant 33 ans (1928-1963 avec un arrêt de deux ans), fut courriériste hebdomadaire, fidèle et bénévole à *L'Action Populaire* de Joliette. Chaque semaine, elle apportait donc des éléments à l'histoire de notre paroisse.

## VIE ÉDUCATIVE

L'influence du clergé sur la vie intellectuelle des Canadiens, en particulier, sur l'éducation, est un fait indéniable.

À Saint-Jacques, tant que son influence fut prépondérante en ce domaine, notre clergé s'est magnifiquement — dans le véritable sens de munificence — occupé de la chose. Fonder des écoles, — voire même un collège classique ! —, fut toujours à l'ordre du jour. Le premier curé, M. Bro, n'a-t-il pas, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, légué une partie de ses biens dans le but de construire une école ? La Fabrique n'a-t-elle pas construit le premier couvent et les écoles de rang ? Vers 1940, M. l'abbé A. Piette n'a-t-il pas fondé une École d'agriculture ? N'est-ce pas, jusqu'à ces dernières années, nos prêtres qui s'occupaient de nous diriger vers les études classiques ? et souvent en défrayaient une partie du coût ?

Grâce à ces vaillants curés, notre paroisse a rivalisé de zèle avec les centres les plus renommés sous ce rapport, s'il faut en croire les éloges répétés de Mgr I. Bourget, archevêque de Montréal, et du premier historien de Saint-Jacques, l'abbé F.-X. Chagnon en 1972, ainsi que ceux des périodiques du XIX<sup>e</sup> siècle.

On s'occupera aussi d'oeuvres de formation extra-ordinaire.

Des journalistes de toute dénomination religieuse, des agronomes iront même jusqu'à nous citer parmi les paroisses-modèles d'organisation scolaire, rurales et autres.

## VERS LE RÉGIME SCOLAIRE ACTUEL

Pour mieux apprécier l'effort louable du clergé et des paroissiens on nous permettra de rappeler les dates importantes qui ont marqué l'élaboration lente et pénible du régime scolaire actuel. Qu'on tienne compte de l'état intellectuel lamentable de la Province, après la Conquête (Voir Groulx — *L'enseignement du français* et le R.P. Duchaussois, O.M.I. — *Rose du Canada*, pp. 108-113). À l'époque des défrichements à Saint-Jacques — entre 1767 et 1815 — le pays, entendez les districts de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal, est presque continuellement envahi. Puis, à partir de 1801, au moyen de l'Institution Royale — le seul régime scolaire officiel — le *parti anglais* tente un suprême effort pour angliciser les Canadiens. Ceux-ci, menacés même dans leur foi, se cabrent et fondent d'autres écoles, indépendantes de l'État. Plusieurs durent recourir à l'enseignement privé.

En 1824, la loi autorisait les fabriques de paroisse à effectuer le quart de leurs revenus à la fondation d'écoles paroissiales catholiques. Ces fabriques avaient à peu près les mêmes attributions que les commissions scolaires actuelles. Ce régime fut connu sous le nom *d'écoles de fabrique*. Première victoire du clergé et des députés sur l'oligarchie protestante fanatique.

En 1829 et en 1835, les députés se chargèrent de surveiller les écoles ; et, grâce aux octrois du gouvernement, elles se multiplièrent rapidement. Ce système fit surgir des écoles, mais non des maîtres. Pour favoriser le recrutement de ces derniers, on ouvrit une école normale neutre, qui fut rejetée par les catholiques ; par ailleurs, des salaires trop modiques et la pénurie de manuels paralysaient les meilleures volontés.

La rébellion de « 37 » faillit compromettre l'avenir fort aléatoire de ces écoles autonomes rudimentaires.

L'Union, en 1841, privait les Canadiens de l'usage légal de leur langue et voulait accaparer l'instruction publique, en créant un surintendant général pour les deux Canadas avec deux subalternes, un pour chaque province. L'instruction tombant sous la régie des syndic de paroisses, menaçait de devenir un simple rouage de l'administration civile ou le jouet des politiciens. Tel était l'esprit de la loi de 1841.

La Providence veillait : le Dr Meilleur fut nommé au poste de surintendant pour le Bas-Canada. Croyant sincère et convaincu, Meilleur comprit le danger. Il résolut de conquérir l'autonomie et du surintendant et du régime scolaire de sa province. Il y réussit pleinement. Profitant de l'établissement d'un conseil strictement chargé des affaires municipales dans chaque paroisse, il obtint la création de commissions spéciales élues par le peuple dont la fonction serait de veiller à l'instruction publique. Les commissions scolaires étaient nées. Cette fois, la victoire était décisive. Les Canadiens triomphaient enfin du projet d'enseignement neutre et centralisateur de Durham et obtenaient la reconnaissance officielle du droit des parents sur l'éducation de leurs enfants. En effet, la législation de 1846 consacra le principe de l'autonomie provinciale et de l'école confessionnelle (école où l'enseignement de la religion est permis).

Commença alors la « guerre des éteignoirs », ainsi dénommée parce que le peuple canadien-français, déjà surtaxé, se rebiffait, même quand il était question de développer l'instruction.

En dépit de cette opposition, le Dr Meilleur, aidé du clergé, fit accomplir à l'enseignement primaire de réels progrès. En 1853, un comité d'enquête suggérait la création d'un Conseil de l'Instruction publique.

En 1867, à la Confédération, le Conseil de l'Instruction Publique devint Ministère.

Puis, en 1875, Charles Boucher de Boucherville faisait adopter une loi qui supprimait ce ministère de création récente pour ne conserver qu'un surintendant de l'Instruction Publique. Cette même loi réorganisait le Conseil qui devait comprendre deux organismes indépendants : « le Comité Catholique et le Comité Protestant »<sup>1</sup>.

Depuis 1960, le ministère de l'éducation a remplacé Conseil et Comités. Le Rapport Parent (1964) a été appliqué en toute vapeur comme si le feu était aux portes. Et l'on sait le chambardement qui en a suivi.

### Écoles de fabrique

La création des écoles de fabrique secoua l'apathie populaire du Bas-Canada : il était temps, un enfant sur quinze fréquentait l'école. Les maîtres ambulants étaient à la mode. À Saint-Jacques,

---

1. Voir Turcotte, Chapais, Groulx etc.

en 1824, Antoine Sénécal<sup>2</sup>, de même que William Gourd, Valentin Barrette et Pierre O'Donoghue, donnaient des leçons pour 10 sous.

Le curé Paré appuie sans réserve ce mouvement. Il écrit à ce sujet en son style pittoresque à Mgr Lartigue, le 23 février 1830 : « J'ai dans ma paroisse une école gratifiée par le gouvernement. Nous avons reçu 50 livres sterling<sup>3</sup>, c'est-à-dire la moitié de sa valeur, ce qui a émoussé le courage de la paroisse, de sorte qu'on travaille rigoureusement à avoir quatre autres écoles. Est-ce que le Gouvernement garderait les mêmes obligations ? — Ces écoles sont distantes, l'une de l'autre, d'une lieue, dans les rangs doubles ».

Détail intéressant : une école coûtait \$450 et le gouvernement en payait parfois la moitié.

Augustin Vervais, Charles Poirier enseignaient au Ruisseau Saint-Georges ; Charles Bourgeois, et plus tard (1845), David Martin, à Sainte-Marie<sup>4</sup>, Joseph Mercure (de Saint-Barthélemy).

L'instruction et l'éducation de la jeunesse passionnèrent tellement M. Paré qu'il y a consacré toutes ses activités et même ses loisirs. À Boucherville, où il exerça le ministère durant huit ans (1809-1817), un historien a noté cet apostolat auprès des jeunes, comme le trait caractéristique du dix-neuvième curé de la place. « Il était surtout le guide et l'ami des jeunes gens, à qui, il sut inspirer l'amour de l'étude et surtout, de la religion<sup>5</sup>. . . Une fois curé de Saint-Jacques, son délassement favori était d'amuser les enfants. Il les attirait facilement, surtout à l'époque du catéchisme, par de délicieux bonbons et du sucre du pays.

### École supérieure

En 1831, le Comité permanent de l'Instruction proposait la fondation d'une école supérieure dans chaque comté.

L'on saisit tout de suite l'importance, pour la paroisse, de réaliser pareil projet. Le 24 octobre, quelques paroissiens suggèrent même à M. Paré l'établissement d'un collège classique.

2. Le nom de Sénécal est disparu présentement de Saint-Jacques, où il était fréquent.

3. Environ \$225.

4. La plupart de nos écoles des rangs dataient de cette époque (1835), excepté l'école n° 7 élevée en 1931, dans le rang du Bas-de-l'église, et celle du Ruisseau Saint-Georges, côté ouest, en 1918. Depuis 1960, elles furent vendues à l'enchère.

5. Huguet-Latour, L.-A., *Histoire de Boucherville*, (*Annuaire de Ville-Marie*), 1878, p. 315.

Le curé endosse le projet ; mais, au préalable, il consulte l'évêque et lui confie qu'il redoute à ce sujet l'attitude des législateurs de Québec. Pour ne pas effrayer le gouvernement par les dépenses, il consent à offrir le terrain du cimetière actuel.

Trois jours après la réception de la demande du curé, Mgr Lartigue répondait : « Je trouve, en effet, que le projet d'un nouveau collège chez vous, serait mal vu à la Chambre, car il y a déjà plus qu'il n'en faut, de collèges proprement dits dans ce district »<sup>6</sup>. En effet, à part le collège Saint-Raphaël (1767), devenu collège Saint-Sulpice, puis collège de Montréal, il y avait le petit séminaire de Sainte-Thérèse (1825) et le collège de Chambly (1825). Mgr Lartigue songeait d'autant moins à fonder un collège à Saint-Jacques, que le projet d'une maison d'enseignement de ce genre était sur le point de se réaliser à L'Assomption même, à quelques lieues de Saint-Jacques. Cependant pour ne pas décourager le bon M. Paré, l'évêque de Montréal semblait consentir à l'établissement dans notre village d'une sorte de collège, sous la direction du curé. Cette institution, en plus du cours élémentaire, comprendrait les trois premières classes du cours classique : Éléments latins, Syntaxe et Méthode. Cette « école de latinité » serait une pépinière d'élèves qualifiés pour les collèges classiques (« Collèges majeurs »). Malheureusement, l'entreprise n'aboutit pas, probablement parce que M. Paré lui-même s'en désintéressa, lorsqu'il fut mis au courant des intentions de Mgr Lartigue concernant le futur collège de l'Assomption<sup>7</sup>.

### Commission scolaire

En 1845, le 18 juin, le Gouverneur Général du Canada, Sir Charles Metcalfe, érigeait notre première commission scolaire, dont le territoire s'identifiait avec celui de la paroisse canonique.

Plus tard, le 24 octobre 1862, nous aurons deux commissions scolaires : celle de « Saint-Jacques n° 1 ou du Village » et celle de « Saint-Jacques n° 2 » ou de la Campagne. La première allait de l'Équerre à chez Laurier Migué, et la seconde comprenait les écoles de la campagne.

---

6. Le collège de l'Assomption ouvrit ses portes en 1832 ; ce qui veut dire qu'il en avait les autorisations antérieurement à 1831. Le collège de Chambly, incorporé en 1835, devait, dans l'idée du fondateur, M. l'abbé Pierre-Marie Mignault, combattre l'Institution Royale, système anglicisateur et protestantisant. (Voir, Bernard, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, p. 114 et sqq.)

7. RAPQ : 1942-1943, p. 122.

En cette année 1862, la commission scolaire du Village possédait deux bonnes écoles ; l'une, pour les garçons, était dirigée par des laïcs ; l'autre, pour les filles, était sous la direction des religieuses de Sainte-Anne. Ces deux écoles étaient fréquentées par environ deux cents enfants. L'autre commission comprenait huit arrondissements scolaires possédant chacun une maison d'école.

Présentement, la population scolaire s'élève à environ 800 enfants.

La commission scolaire de la Campagne entretenait sept écoles et celle du Village dirigeait l'Académie Saint-Louis-de-France et l'Externat du couvent.

Furent présidents de la commission scolaire du *Village*<sup>8</sup> :

MM. Léon Bélivieu .....	1894	J.-A. Dupuis .....	1910
Jos. Mélançon .....	1897	Jos. Marion .....	1913
Alfred Lesage .....	1898	L.-J. Sylvestre .....	1940
Alphonse Leblanc .....	1902	Art. Thériault .....	1945
H. Coderre .....	1903	Euclide Forest .....	1946-1961
J.-E. Ecrement .....	1907		

Furent présidents pour la *Campagne* :

MM. Jean-Louis Gaudet ..	1865	Ludger Marion .....	1905
Séraphin Granger .....	1870	Léopold Desrochers .....	1912
Joseph Marion .....	1871	Alcide Desrochers .....	1913
Roch Gaudet .....	1872	Lactance Marsolais .....	1914
Gilbert Piquette .....	1874	Joseph Chevalier .....	1915
Louis Brien .....	1875	Adrien Foucher .....	1916
Joseph Bourgeois .....	1878	Napoléon Lévesque .....	1917
Prosper Hébert .....	1880	Joseph Venne .....	1919
Magloire Amireau .....	1881	Henri Marsolais .....	1920
Amédée Dugas .....	1882	Elzéar Léveillé .....	1921
Moïse Richard .....	1884	Georges Marsolais .....	1922
Delphin Morin .....	1885	Edmond Venne .....	1926
Zéphirin Lemire-Marsolais	1886	Albert Perreault .....	1927
Jean-Louis Fontaine .....	1888	Antonio Desrochers .....	1928
Joseph Lanoue .....	1890	Marcel Perreault .....	1934
Alexis Richard .....	1891	Ferdinand Contant .....	1936
Denis Brien dit Desrochers	1895	Wilfrid Gagnon .....	1938
Joseph Dugas .....	1896	Antonio Brisson .....	1942
Alcide Gaudet .....	1897	Donat Beaudoin .....	1946
Jean-Louis Jetté .....	1903	Anatole Forest .....	1948

8. Les premiers livres des minutes de nos deux commissions scolaires ont été détruits ou perdus.

Adonias Laurin ..... 1953    Guy Dupuis ..... 1958  
Robert Marsolais ..... 1956    J.-Édouard Leblanc ..... 1960

Avec la création du ministère de l'éducation en 1960, nos commissions scolaires furent regroupées en une seule. MM. G.-Ét. Turcotte (1961-1963) et J.-Édouard Leblanc (1963- ) en furent les présidents.

En 1969, nouveaux remembrements. Saint-Jacques, Saint-Alexis, Sainte-Marie, Saint-Gérard et Saint-Liguori font partie de la Commission scolaire Nouvelle-Acadie, dont M. J.-Édouard Leblanc est le président.

En 1972, cette dernière sera à son tour englobée dans un plus vaste secteur désigné sous le nom de l'Industrie.

Toutes ces commissions scolaires font à leur tour partie d'un plus grand secteur, la Régionale de Lanaudière.

De tous ces remaniements conçus selon les aspects économiques, éducatifs, sociologiques etc . . . (humains ?), comment l'élève va-t-il en sortir ? « Sera-t-il dieu, table ou cuvette ? »

## COUVENT

« Faire des heureux », telle fut la préoccupation de M. Paré. Comme le plus cher de ses désirs était avant tout de travailler au bonheur surnaturel des siens, il voulut le réaliser par la formation religieuse de bonnes mères de famille. Il souhaitait vivement de leur voir acquérir, dans un couvent, une règle de vie profondément chrétienne, à base de modestie<sup>9</sup>.

« Avant de mourir, » comme il disait, il voulait fonder ce couvent qui compléterait l'instruction donnée dans les écoles, à Saint-Jacques, et sans délai, il se mit à l'oeuvre. « La pierre est presque toute rendue ainsi que les deux tiers du mortier », écrivait-il à Mgr,

---

9. Il avait une horreur extrême pour les manques de modestie. Quand, à la grand-messe du dimanche, il « faisait l'Asperges » tout autour de l'église, apercevait-il des personnes qu'il jugeait immodestes, il leur remettait une des épingles de sûreté accrochées à sa chape. Parlait-il des « grandes vaniteuses » de Montréal, il en était tout animé. « Je revenais de la ville dans ma charette, disait-il un jour, je voyais ces grandes orgueilleuses dans leurs carrosses, me regardant d'un air méprisant, et je me disais : tout de même, je me trouve très bien de votre mépris, »

le 9 mai 1838. « J'entends dire que l'Assomption et Saint-Roch <sup>10</sup>, veulent me devancer... Vous savez que toutes mes terres sont ménagées comme mes yeux pour fonder un couvent et une école de garçons, contre l'église, et trois ou quatre autres dans la paroisse, où j'ai des terres, presque toutes acquittées... Il faut vous rappeler que la paroisse de Saint-Jacques est la plus centrale pour un couvent... Combien de jeunes filles protestantes se feraient catholiques, si cet établissement avait lieu ».

Mgr Bourget permet la construction du couvent. Le 16 août 1840, il autorise la fabrique à « appliquer sur ses deniers douze mille francs à la bâtisse d'une maison d'École pour les Soeurs de la Congrégation ». M. Paré et la fabrique fournissent le terrain compris entre la rue Principale, la rue Sainte-Anne, le ruisseau Vacher et le domaine de l'église, le 24 juin 1841. La fabrique veut encore y contribuer de ses deniers et sollicite le droit de disposer de 2,000 livres sterling pour parachever cet édifice « destiné aux religieuses enseignantes, que Mgr voudrait bien envoyer ».

Mgr Bourget approuvait ces dépenses deux jours plus tard. Promptitude peu surprenante : l'éducation de la jeunesse, n'était-elle pas au premier rang des soucis du second évêque de Montréal ?

Le premier bienfaiteur de cette oeuvre reste cependant M. Jean-Baptiste Bro, premier curé. En mourant, n'avait-il pas laissé une somme rondelette qui devait servir à l'instruction et l'éducation des filles de Saint-Jacques ?

Cette bâtisse en pierre des champs, terminée en 1841, avait deux étages et mesurait 60 pieds de longueur sur 40 de largeur. Par la suite, on ajouta une chapelle de 50 pieds sur 26, et une aile de 60 pieds sur 26.

Quelle noble émulation entre pasteurs et fidèles au sujet de l'enseignement ! *Les Mélanges Religieux*, périodique du temps, ne manquèrent pas de la souligner dès que le couvent fut confié aux Dames du Sacré-Coeur.

« On ne saurait assez admirer le zèle et le dévouement de M. le Curé de Saint-Jacques et de ses paroissiens qui ont conçu et exécuté l'établissement qui va recevoir les Dames

---

10. Saint-Roch de l'Achigan, au témoignage d'un chercheur généralement bien informé, Hugué-Latour, tranchait sur beaucoup d'autres paroisses au sujet de l'instruction. « Les familles Rocher, d'Orsonnens, Archambault, Courteau, Mercier surent seconder les efforts de leur curé et faire donner une instruction assez relevée pour l'époque »...

du Sacré-Coeur, dans des temps où les moindres sacrifices paraissent impossibles. Non seulement leur charité ne s'est pas effrayée des obstacles, mais elle a su les vaincre et en triompher avec un éclat inaccoutumé.

« Un couvent magnifique s'est élevé comme par enchantement dans cette partie reculée du diocèse. Il s'est élevé sans bruit, sans prétention, modeste comme ses auteurs, ignoré à quelques lieues de là. En sorte qu'on n'apprit son existence, qu'en le voyant tout à coup ouvert à des religieuses auxquelles on offrirait de l'or et des palais en Europe, pour jouir de la faveur qu'elles nous accordent . . . etc. ». (*Mélanges Religieux*, 20 décembre 1842).

L'ouverture de ce couvent stimulera les paroisses des alentours pour confier l'éducation de la jeunesse féminine à des religieuses enseignantes. En quinze ans, s'ouvriront cinq autres couvents dans le voisinage : en 1847, les Dames de la Congrégation fondent à l'Assomption ; en 1848, les SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, à Saint-Lin et à Saint-Roch, en 1857 ; en 1849, les SS. de la Providence, à Sainte-Élisabeth, et en 1853, à Saint-Paul de Joliette, sans compter les hospices qu'on leur confie à l'Industrie (Joliette), en 1855.

De l'éducation des garçons se chargent le Collège de l'Assomption, depuis 1832. Celui de M. Joliette, ouvrira en 1846.

Toute la vie paroissiale se ressentira de la présence d'éducatrices qualifiées. Les retraites, les associations spirituelles sont à l'honneur. L'église, chaque année, sera témoin des impressionnantes cérémonies de profession religieuse que Mgr Bourget viendra présider — de 1853 à 1864, — parfois deux fois l'an.

La vie intellectuelle s'enorgueillira d'une richesse rare à l'époque : deux communautés religieuses dans une paroisse rurale ; 1854, les Clercs de Saint-Viateur tiendront l'école des garçons.

Jusqu'à la prospérité matérielle qui se ressentira de ce courant : dans la vie agricole, des cultures nouvelles, comme celles du tabac, apparaîtront bientôt ; ce sera aussi l'âge d'or de l'artisanat et surtout du tissage de la ceinture fléchée. Bref, il semble qu'il faisait bon vivre à Saint-Jacques-de-l'Achigan !

#### **Dames du Sacré-Coeur**

Au cours de 1841, le couvent était prêt à recevoir des religieuses. M. Paré en avait averti Mgr Bourget qui avait déjà invité, mais en vain, les Dames de la Congrégation.

Sur les entrefaites, l'évêque de Montréal partit pour Rome. Le 15 août 1841, pendant son séjour à Paris, il rendit visite à la Mère Barat, aujourd'hui sainte Sophie Barat, et prit les dispositions nécessaires pour établir les Religieuses ou Dames du Sacré-Coeur dans le diocèse de Montréal, comme en témoigne sa *relation* de voyage <sup>11</sup>. La Mère Barat s'objectait aux propositions de Mgr Bourget, prétextant le coût trop élevé d'une telle entreprise. L'évêque aplanit la difficulté en lui offrant de payer les frais de déplacement et en lui cédant le couvent de Saint-Jacques déjà tout construit.

Malgré ses appréhensions, la Mère Barat décida, sur les instances de Mgr Bourget, que la Mère Galitzin, supérieure provinciale à New-York, irait à Saint-Jacques visiter l'établissement.

En octobre suivant, d'après les *Mélanges Religieux* du 1<sup>er</sup> octobre 1841, deux Dames du Sacré-Coeur, firent après inspection, un rapport favorable au sujet de leur venue à Saint-Jacques.

La fondation était décidée, mais les premières religieuses n'arriveront qu'en décembre 1842. Ce retard contrecarrait quelque peu les plans de M. Paré ; sa soumission, toutefois, fut comme toujours, prompte et même joyeuse <sup>12</sup>.

Le pieux curé et toute la paroisse les accueillirent avec une joie inexprimable.

« Ce fut une ovation, écrit Mme de Kersaint (première supérieure à Saint-Jacques). Les quatre premières religieuses du Sacré-Coeur arrivées au Canada, débarquèrent à Montréal, le dix-sept décembre 1842. On nous conduisit à l'évêché où nous fûmes reçues avec une bonté sans égale. Le vingt-six, nous partîmes pour notre destination, accompagnées des quatre marguilliers de Saint-Jacques que le bon curé avait envoyés nous chercher. Presque tout le trajet se fit en traîneaux

---

11. *Reg. des Lettres de Mgr Bourget*, t. IX, pp. 502-503, cité par le P. Léon Pouliot, S.J. dans *La Réaction catholique de Montréal, 1840-1841*, éd. du Messager, 1942, p. 102. Relevons les expressions remarquables dont se sert Mgr Bourget en parlant de M. Paré à la Mère Sophie Barat. « Le bon M. Paré », « ce digne curé de Saint-Jacques », « ce saint homme », « son extrême modestie ».

12. « Si Dieu ne nous envoie pas d'affliction, disait-il souvent, c'est une preuve de son abandon ; plus on a de croix, plus Notre-Seigneur nous aime ». N'est-ce pas là un écho des paroles mêmes du saint curé d'Ars : « Les épreuves pour ceux que Dieu aime ne sont pas des châtements, ce sont des grâces. » (Ray, Chan. dans *Un Surhomme, le Saint Curé d'Ars*, Vitte, 1946, p. 118).

sur le fleuve Saint-Laurent que la glace avait rendue aussi solide qu'un chemin de fer. L'excellent Père Paré vint nous recevoir à l'église, d'où, après une courte adoration, il nous conduisit à notre nouvelle demeure... Ce bon vieillard avait pensé à tout... Le lendemain, vingt-sept décembre, une messe solennelle fut célébrée par le Révérend Père Paré. Le secrétaire de Mgr monta en chaire, et lut une lettre<sup>13</sup>, où ce digne prélat nous recommandait aux soins des paroissiens.

« Le bon Père Paré avait eu la délicatesse de commander, en notre honneur, un superbe pain bénit, et l'on voulut bien nous porter à chacune une très belle fleur de lys, qui en faisait l'ornement ».

Voici l'acte d'installation de ces religieuses à Saint-Jacques :

« L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-sept décembre, Mesdames Bathilde de Sallion, Henriette de Kersaint, Éveline Lévêque, Soeur Anne de Battandier, Soeurs religieuses du Sacré-Coeur de Jésus, venues de France, ont été mises en possession du couvent, bâti en la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan, par les soins de Messire Paré, curé de la dite paroisse.

« Une messe solennelle, précédée du « Veni Creator », fut chantée par M. le Curé. Le R.P. Chazel (sic), supérieur des Jésuites<sup>14</sup>, prononça un excellent sermon sur les avantages de l'éducation chrétienne, et fit, à la fin de la messe, la bénédiction de la maison, au milieu d'un grand concours de peuple. Un bon nombre de prêtres y assistaient : entre autres, M. le Curé, les Révérends PP. Chazel, Bélanger, Boué, Trudeau, Ginguet, Marchand, Vallée et Lagarde.

« Cet acte doit être conservé dans les archives de la fabrique, pour servir de monument à la postérité ».

Signé : L.-A. Lagarde, ptre  
Jos. Vallée, ptre  
J.-R. Paré, curé

Cette cérémonie fut un événement mémorable.

L'oeuvre sera visiblement bénie du bon Dieu : en plus de cent ans, il viendra s'y choisir un nombre considérable d'élues dont

---

13. Voir la 1<sup>re</sup> édition.

14. Voir Desjardins, S.J. Paul, *Le Collège Sainte-Marie*, t. I, chap. 1<sup>er</sup>.

plus de 300 nées à Saint-Jacques, ainsi qu'une belle élite de mères de familles pieuses et dévouées.

Ce récit dévoile quels sacrifices la paroisse s'imposait pour encourager la haute éducation de la jeunesse.

Durant dix ans, les jeunes filles apprendront, chez ces savantes religieuses, pour la somme de cinquante dollars par an, l'écriture, la lecture, la grammaire anglaise et française, l'histoire ancienne et moderne, la chronologie, la mythologie, la littérature, un petit cours de logique et de rhétorique, la géographie, la sphère, les éléments d'astronomie, de physique, de chimie et de botanique, l'économie domestique, la couture et la broderie en tous genres. L'allemand, l'italien et l'espagnol ainsi que la musique, le dessin, la peinture etc . . . étaient enseignés comme matières facultatives <sup>15</sup>.

Outre le pensionnat, les soeurs tenaient aussi une école paroissiale gratuite, destinée aux externes. La fabrique l'avait construite au coût de 4,000 livres, avec l'autorisation de M. A. Manseau, V.G., administrateur du diocèse.

« Depuis le moment de notre arrivée, écrit dans son mémoire Mme de Kersaint, ce Vénéral Monsieur Paré n'a pas cessé de nous combler de bienfaits, nous donnant même beaucoup plus d'arpents de terre que ceux qui d'abord nous avaient été promis ».

Cependant, les lettres de M. Paré nous apprennent que le transfert du noviciat des Dames du Sacré-Coeur, de Saint-Jacques à Saint-Vincent-de-Paul en 1846, marque le début de certaines mécontentes entre les religieuses, les paroissiens et le curé.

Elles dirigeaient chez nous trente pensionnaires et quatre-vingts externes. De leurs anciennes élèves, quarante-six (dont vingt natives de Saint-Jacques) étaient entrées dans leur communauté. Cependant, les Dames conseillaient aux gens qui se présentaient, d'envoyer leurs enfants à Saint-Vincent-de-Paul, et elles se refusaient à publier un prospectus de leur couvent, selon le désir de M. Paré et des notables du village. Elles désiraient quitter Saint-Jacques, prétextant que le nouvel endroit serait plus avantageux au recrutement de la communauté.

Le 22 juin 1853, à sa visite pastorale, Mgr Bourget attristé, consentit à leur départ, qui eut lieu, le 25 juillet suivant, sous le supérieurat de Mme Brangier.

---

15. *Mélanges Religieux*, 10 janvier 1843.

Un tel dénouement fut, croyons-nous, principalement occasionné par le but même de la congrégation : l'éducation et l'instruction de la haute classe de la société, but plus facile à réaliser dans les grandes villes. On s'amusait un brin, à Saint-Jacques, d'un certain esprit trop maniéré, affiché jusque dans les moindres entreprises de la communauté.

Quoi qu'il en soit, les Dames du Sacré-Coeur laissèrent des regrets. Leurs dix années de séjour parmi nous avaient causé du bonheur à nos familles acadiennes.

### Soeurs de Sainte-Anne

Ce départ des Dames du Sacré-Coeur contribua à introduire une autre communauté que Dieu tenait en réserve pour fournir à notre paroisse un de ses plus purs sujets de fierté.

Mgr Bourget avait constaté avec peine le déplacement des Dames du Sacré-Coeur. Il couronna alors ses libéralités envers Saint-Jacques en l'honorant d'une nouvelle famille religieuse : celle des Soeurs de Sainte-Anne, récemment fondée à Vaudreuil en 1850. De toutes les faveurs que nous devons à l'évêque de Montréal, c'est peut-être la plus insigne.

Le 4 août 1853, il est déjà décidé que les Soeurs de Sainte-Anne remplaceront les Dames du Sacré-Coeur. M. Paré écrit à Mgr : « Comme le temps presse, j'ose appeler à Saint-Jacques par le « Jacques Cartier »<sup>16</sup>, Madame la supérieure de Vaudreuil avec sa communauté, à Saint-Sulpice ». Le curé demandait en même temps à l'évêque la permission de prendre les quarante-sept piastres qui restent de l'argent destiné à secourir les incendiés de Montréal. Cet argent servirait au transport des soeurs et à l'achat de certains articles de ménage que le « Sacré-Coeur » (entendez les Dames du Sacré-Coeur) voulait leur vendre avec d'autres effets.

Avant de partir de Vaudreuil, la supérieure, Mère Marie-Anne, avait encouragé les voyageuses en leur disant : « Vous trouverez Dieu partout. Et puis, aux Laurentides, vous connaîtrez un peuple de croyants en esprit et en vérité ; tout d'abord, un grand ami de Dieu, le légendaire abbé Romuald Paré, curé de Saint-Jacques et des *Continuations* »<sup>17</sup>.

16. Bateau de ce temps-là faisant le service entre Montréal et certaines localités fluviales.

17. Gervais. Émile, S.J. *Mère Marie-Anne*, p. 16, *Collection Ville-Marie*.

« M. le Curé, dit un mémoire du temps, fit les honneurs de la plus cordiale réception, le 23 août 1853 ».

Les Soeurs de Sainte-Anne, peinées d'avoir dû quitter Vaudreuil, remercièrent plus tard la divine Providence, qui les conduisit dans un établissement aussi bien fondé. La maison, par suite d'aménagements qu'elles exécutèrent elles-mêmes, devint assez spacieuse pour abriter le noviciat et le corps enseignant. Des terrains considérables leur revenaient aussi, et ils leur appartiennent encore.

La paroisse ne tarda pas à se réjouir avec son vénérable pasteur de la venue des nouvelles religieuses, comme l'écrivait M. Paré à Mgr Bourget en 1855.

Les Soeurs de Sainte-Anne avaient l'usufruit des terrains de M. Paré, tout comme les Dames du Sacré-Coeur. Mais par testament, à la mort du curé, l'évêché de Montréal héritait du couvent de Saint-Jacques. En 1869 seulement, les religieuses devinrent propriétaires du couvent, des dépendances et de 50 arpents de terre. En 1872, les Soeurs acquéraient une autre terre, dont une partie constitue depuis 1905 le cimetière actuel. Enfin en 1884, Mme veuve Salomon Bélanger légua aux soeurs une terre, dans le rang du Bas-de-l'église.

Le premier couvent fut démoli et remplacé par une construction de pierre en 1900. Il devint la proie des flammes à peine un mois après son ouverture, le 4 avril 1900.

Tout aussitôt, avec l'aide de la fabrique, on éleva un nouveau pensionnat qui fut rasé de fond en comble lui aussi en 1912. Sans hésitation, la communauté, secourue par les paroissiens qui fournirent une somme de \$10,000, rebâtit en 1913.

Le Pensionnat de (1929-1949) recevait ordinairement 150 élèves. Avec l'École Ménagère dans ses murs, il n'en comptait plus que 60. L'Externat acceptait 160 élèves.

Avec les chambardements des dernières années, le Couvent n'est plus réservé aux demoiselles. La commission scolaire y loue des locaux que fréquentent garçons et filles à qui enseignent professeurs laïcs et religieux. Certaines élèves de l'Institut Familial s'y logent également depuis 1970.

#### **Mère Marie-Anne**

La Providence, en plus du saint curé Paré, nous a gratifiés d'Esther Sureau Blondin, plus connue sous le nom de Mère Marie-Anne.



Grands-mères de chez-nous, il y a cent ans.  
Une seule peut-être identifiée : Mme Edmond  
Dugas (celle qui porte un droguet).

PHOTOS DE CIRCONSTANCES

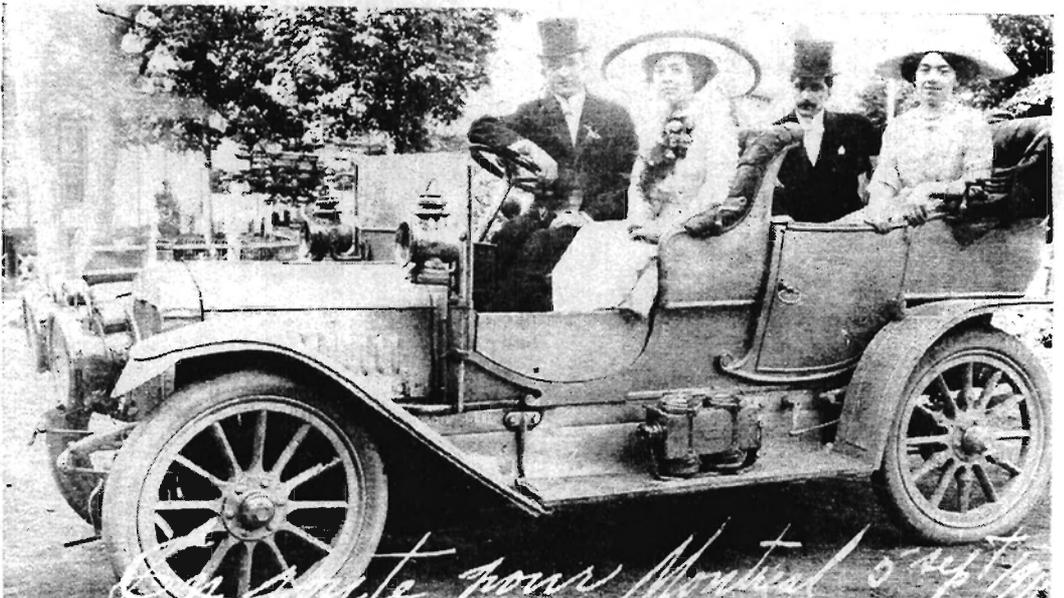
Première communion : Engelbert Forest (1898)



Noces : Hildège Lanoue et Marie Galipeau (1899)



Premières noces en automobile : Antoinette Piquette et Horace Jasmin, M.D. (1911). Garçon d'honneur : Égide Rolland ; fille d'honneur : Hildegarde Piquette.



L'esprit de foi, de travail et de mortification de cette « résolue martyre de la franchise, de cet athlète du renoncement, ennemie de la souplesse et de la ruse » de cette « princesse des humbles » (Marie-Claire Daveluy), s'épanouirait durant 7 ans (1853-1854) (1858-1864) dans les murs du couvent de Saint-Jacques et susciterait une prodigieuse floraison de vocations. Par centaines, des jeunes filles de presque chaque famille laisseront le pensionnat pour le cloître.

« Mère Marie-Anne possédait une culture générale satisfaisante pour l'époque . . . Ses premières compagnes, égales en dévouement, ne jouissaient pas d'un savoir égal. Déficience de très courte durée. Le courage allait triompher des obstacles et des retards. Pour leur formation pédagogique, les religieuses trouvaient en M. Adolphe Maréchal, leur aumônier, un professeur intéressant, à la fois, et un guide sûr »<sup>18</sup>.

#### Maison-Mère

Maison générale de 1853 à 1864, notre couvent connut des heures glorieuses pour l'histoire de la communauté. De Saint-Jacques, partirent les fondatrices des couvents de Saint-Ambroise en 1855, de Saint-Cyprien de Napierville en 1857, de Victoria en 1858, de Rigaud en 1859, de Lachine en 1861, de Saint-Jérôme en 1864. Depuis l'arrivée des Soeurs de Sainte-Anne, le couvent avait progressé continuellement ; six fois, il avait essaimé.

Cependant, la maison devenait trop étroite. « Nous sommes rendus au bout », écrit M. Maréchal à l'évêque, en 1861. « Il est question d'acheter l'édifice Simpson à Lachine, et de le transformer en noviciat. Le couvent de Saint-Jacques suffirait encore pour quelques années. D'autre part, on ne peut songer à agrandir, les dettes seraient trop onéreuses ».

De son côté, Mgr Bourget désirait rapprocher de Montréal les Soeurs de Sainte-Anne.

Elles achetèrent la maison Simpson de Lachine, cette même année 1861. Les événements firent vite prévoir un prochain déplacement de la maison-mère.

En juillet et août 1864, les rumeurs de changement étaient de plus en plus fondées. Les paroissiens, par l'entremise des citoyens les plus marquants, comme Ulric Foucher, Aimé Dugas, Léon Mo-

---

18. Gervais, Émile, S.J., *Ibid.*, pp. 18-19.

rin, Eucher Cloutier, Antoine Vincent, Saül Fontaine, Séraphin Morin, Narcisse Dugas, Joseph Mireau etc . . . supplièrent l'évêque de ne pas laisser transférer la maison-mère de « cette communauté qu'ils chérissent à juste titre ».

Tout de même, le 17 octobre 1864, le titre de maison-mère passait de Saint-Jacques à Lachine. Les onze années précédentes avaient été très fécondes pour l'Institut. Quatre-vingt onze religieuses avaient fait profession chez nous. Elles étaient 22 à leur arrivée en 1853, et maintenant en 1864, cent treize, dont trente-huit originaires de Saint-Jacques.

À cause d'avantages marqués, Mgr Bourget, après avoir soigneusement réfléchi et prié, avait décidé que Lachine deviendrait maison-mère et noviciat. Cette décision affligea beaucoup les paroissiens qui, à l'avenir, seraient privés de la splendeur liturgique des professions religieuses annuelles.

Au premier aumônier, l'abbé J.-Louis-de-Gonzague Barrette, succéda M. Adolphe Maréchal (1853-1858), puis un vieux prêtre français, l'abbé Claude-Antoine Ternet<sup>19</sup>, ex-sulpicien, (1859-1860).

Une fois curé, et après le départ de M. Ternet, M. Maréchal reprit cette fonction et soutint de ses conseils et de ses sages directions le personnel du couvent. En 1867, son frère Napoléon, curé de Notre-Dame-de-Grâce, assumait le même poste, mais à Lachine, cette fois.

#### Maison Provinciale

De 1896 à 1964, notre couvent était aussi la résidence de la Supérieure de la Province du Sacré-Coeur, qui s'étendait jusqu'en Abitibi. De 1964 à 1969, cette résidence se trouvait à Saint-Jérôme. Maintenant, elle est à Joliette (1972) après un séjour de 3 ans à Montréal.

#### ÉDUCATION DES GARÇONS

M. Paré veilla toujours à l'éducation des jeunes gens. De tout son crédit moral et pécuniaire, il dirigera nombre d'élèves vers les collèges de l'Assomption et de Joliette. Sous son administration, 25 jeunes gens se donneront à Dieu comme prêtres.

19. Il était originaire du diocèse de Besançon ; ordonné prêtre le 16 mai 1818, entré chez les Sulpiciens en 1845, il arrivait à la Paroisse de Notre-Dame de Montréal, le 14 novembre de la même année. Il quitta les Messieurs en septembre 1847. — Gauthier, *Ibid.*, p. 268.

Le vaillant curé désirait pour les garçons de sa paroisse une sorte d'académie, aussi convenable que le couvent. En 1846, il sollicite cette faveur de Mgr Bourget.

« J'ai deux bonnes maisons sur mon coteau. Voilà bien de l'ouvrage de taillé, mais je n'ai pas de ressources. M. Meilleur, l'inspecteur, ne veut pas en accorder, parce qu'elle ne serait pas sous le contrôle des commissaires. Je ne consentirai jamais à cette clause. Pourquoi ne pas prendre l'argent amassé avec les dispenses si nombreuses à Saint-Jacques ? »<sup>20</sup>.

### Clercs de Saint-Viateur

L'évêque ne jugea pas opportun de se rendre aux vœux du bon curé. Ce dernier ne perdit pas courage. Il s'adressa à une communauté de frères récemment arrivée au pays, aux Clercs de Saint-Viateur. En mai 1849, le R.P. Taraise Lahaye, Provincial de ces religieux, écrit à Mgr Bourget que le curé de Saint-Jacques a construit une école et qu'il lui demande des sujets.

Pour précipiter l'accomplissement de son projet, M. Paré donne pour fins d'éducation sa terre du coteau, en 1851.

Malgré cela, la question reste pendante : les Clercs ne disposent pas d'un nombre suffisant de frères. Dans une lettre du onze avril 1854, Mgr Bourget règle ce point.

Les religieux, nommés à Saint-Jacques le 20 juillet 1854, arrivèrent au mois de septembre, au nombre de trois : les FF. Pierre Pelletier, directeur, Louis Deragon et Alfred Martel. Ils avaient la jouissance de la terre du coteau, (cimetière actuel), d'une maison meublée et d'une chapelle. MM. les commissaires leur donnaient soixante livres sterling (\$300), par année.

« Le « saint » curé Paré à Saint-Jacques de l'Achigan, accueillit avec bonheur ces nouveaux maîtres religieux, » note le F. Bernard, C.S.V. (p. 194).

Peu après, des paroissiens proposèrent de transporter cette maison au village. Cette proposition engendra des dissensions malheureuses. Elles obligèrent même le supérieur à retirer ses instituteurs, l'été suivant, malgré la requête du curé et des principaux citoyens de la paroisse. Dans cette requête du 5 septembre 1855,

---

20. Les Acadiens d'autrefois, en règle générale, se mariaient strictement entre eux et d'ordinaire entre parents.

les paroissiens « regrettent de ne pas voir ouvrir, à l'automne, une école indépendante dans les maisons de Messire Paré. » Ils font valoir auprès du supérieur provincial, la pacification des esprits, puisque ceux qui voulaient l'école au village ont changé d'idée. Les soussignés offraient même leur cotisation personnelle, pour augmenter le salaire des religieux : François Dugas, Blaise Dugas, Médéric Dorval, Euchèr Cloutier, M. Poirier, J.-E. Ecrément, N.P., François Foucher, Louis Archambault, Jacques Leblanc, fils, Charles Magnan, Louis Gagnon, Urbain Bolduc, Louis Bolduc, John Haly, Isaïe Melançon, Jean Riopelle, J.-R. Paré, curé, Joseph Dupuis, F.-L. Genand, M.D., Clément Landry, Louis Lévesque, Théodore Rivière. Le Père Étienne Champagneur, supérieur des Clercs, n'acquiesça pas à leur désir <sup>21</sup>.

Le 14 septembre 1858, la fabrique remettait par contrat à M. Paré le terrain dont il lui avait donné l'usufruit. Ce terrain s'étendait du ruisseau Vacher jusqu'au rang des Continuations et devait servir encore pour une école. Car on n'avait pas abandonné l'idée de s'assurer le concours de religieux enseignants.

M. Paré mourut quelques semaines après. Il légua à l'évêque de Montréal ses terres situées derrière l'église.

M. A. Maréchal, son successeur, entreprit, dès le 30 novembre 1858, de faire revenir les Clercs de Saint-Viateur. Il écrit à Mgr Bourget et l'avertit de l'état des écoles, « en général très mauvais ».

L'inspecteur M. A.-D. Dorval, demeurant à l'Assomption, corrobore le témoignage du curé :

« Tel maître, telle école, mais aussi : tels commissaires, telles écoles, puisque les commissaires seuls engagent les maîtres. Un enfant sur dix fréquente assidûment l'école... La municipalité de Saint-Jacques entretient sept écoles, deux instituteurs, cinq institutrices laïques et cinq soeurs de Sainte-Anne. L'académie, tenue par ces dernières, est très bien dirigée. Parmi les autres écoles, celle de l'arrondissement n° 5 est excellente, deux sont passables, et les deux autres sont très mal et très irrégulièrement tenues. L'école primaire supérieure est

---

21. En 1856, d'après le R.P. Louis Lalande, S.J., *loc. cit.* (pp. 170-180) : « les clercs paroissiaux de Saint-Viateur prennent en mains l'instruction dans l'école du village » (de Boucherville). On comprend la situation embarrassante du R.P. Provincial des Clercs de Saint-Viateur. Il était fort à court de sujets et on les désirait en beaucoup d'endroits.

aussi très mal tenue. Le Secrétaire-trésorier me paraît faire son possible : mais sa tâche est difficile » <sup>22</sup>.

Les commissaires, à l'instigation de l'inspecteur Dorval, veulent incorporer en académie l'école du village. Cet inspecteur, n'est pas trop favorable au retour des Frères, et préférerait avoir des laïcs comme instituteurs. M. Maréchal, lui, opte pour les religieux. Mais le Père Champagneur ne peut lui en fournir, à cause de l'ouverture récente d'une maison à Vancouver.

« Cependant, écrit M. Maréchal, si Mgr s'en mêlait, il pourrait presser le Père Provincial d'envoyer au moins un de ses religieux à Saint-Jacques. Pour les entretenir, on pourrait peut-être vendre les deux terres de la fabrique au lac Ouareau : on pensionnerait les religieux au presbytère pour 30 livres sterling, par année. Les Frères, aidés d'un ecclésiastique, feraient la classe aux grands ; les soeurs seraient chargées de l'instruction des petits ».

« L'inspecteur cabale (sic) contre le projet, » insinue le curé. Dans une lettre du 14 mai 1859, Mgr répond au curé au sujet de cette difficulté avec l'inspecteur. « Elle sera comme tout le reste dans l'ordre de la Providence. Demeurez calme et en paix. Votre beau et bon mois de Marie, au milieu du mortier et de la pierre, vous portera bonheur. » (Les réparations à l'église se poursuivaient) <sup>23</sup>.

Finalement en 1860, le F. Antoine Rivest, et plus tard les FF. Laferrière et Roy arrivèrent à Saint-Jacques. Ils logeaient au presbytère.

M. Maréchal ne tarda pas à trouver insuffisante cette pension de 30 livres, puisque le 30 juin 1863, il se plaignait de sa pauvreté à son évêque. Payer pour l'instruction des enfants ; solder son *cathédromaticum* (sa dîme) à l'évêque, tandis que plus du tiers de ses paroissiens ne s'acquittent pas de leur dîme, lui semble outré. (On lit dans les procès-verbaux des assemblées des évêques de la Province ecclésiastique de Québec, (1871-1872), la recommandation aux curés d'exiger la dîme régulièrement de tous les fidèles. (*Arch.*

---

22. *Rapport du Surintendant de l'éducation*, 1858, p. 131. En 1856, à Saint-Jacques, sur 432 garçons de cinq à seize ans qui devraient fréquenter l'école, 255 la fréquentent régulièrement. Sur 425 filles de cinq à seize ans, 243 la fréquentent régulièrement. Donc, à Saint-Jacques, sur 857 enfants d'âge scolaire, 498 vont à l'école.

23. Les copies de ces pièces sont conservées à l'Évêché de Joliette et aux archives du Noviciat des C.S.V. de Joliette.

du Collège Sainte-Marie). Cette négligence de la dîme était donc répandue à cette époque). Que faire ? — Choisir entre le paiement de sa dîme à l'évêque ou celui de l'instruction des enfants . . . en logeant les religieux chez lui ? On ignore la réponse de l'évêque . . .

En dépit de cette situation pénible, les frères poursuivent leur enseignement, au contentement de tous, durant 10 ans, jusqu'en 1871. Les Clercs quittèrent alors la paroisse : la municipalité déclarait ne pouvoir défrayer les dépenses nécessaires pour agrandir l'école et acheter un ameublement complet réclamé par les religieux. D'autre part, le curé ne pouvait plus les pensionner, parce que le personnel du presbytère était accablé du surcroît d'ouvrage. Les commissaires, de leur côté, avaient décidé de loger les religieux à l'école <sup>24</sup>.

Ce fut vraiment une faute de la part des paroissiens de laisser partir ces frères enseignants ; durant 30 ans, ils seront privés de religieux.

#### Maîtres laïques

De 1871 à 1901, l'instruction des garçons du village sera entre les mains des laïques. Les anciens rappellent les noms de (?) Gauthier, Séraphin Morin, Prosper Marcoux, Joseph Archambault, Magloire Lanoue, Alexis Desrochers, (plus tard C.S.V.), ? Morel, qui fut le dernier

La maison d'école, construite probablement quelques années après le départ des religieux, s'élevait à l'endroit de notre Académie Saint-Louis-de-France. C'était une maison en pierre, d'un étage.

#### Frères de Saint-Gabriel <sup>25</sup>

En 1888, quelques frères de Saint-Gabriel quittaient leur maison-mère de Saint-Laurent-sur-Sèvre (France) et leur beau pays de Vendée. Ils venaient se consacrer à l'éducation de la jeunesse à Montréal.

---

24. « Lorsque des commissaires d'école refusaient de s'en tenir à un engagement, rognaien sur un traitement déjà trop faible, ou tout simplement ne payaient pas leurs instituteurs religieux, aucune hésitation possible : les religieux se retiraient et recommençaient ailleurs. C'est ainsi que nous quittâmes Saint-Jacques de l'Achigan en 1871 ». (Bernard, Antoine, C.S.V., *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, Montréal, 1947, p. 344).

25. Voir *Album-Souvenir du Cinquantenaire de l'arrivée de la Communauté au Canada*, passim.

À leur arrivée, ces religieux devaient prendre la direction de l'Orphelinat Saint-François-Xavier. Les travaux d'aménagement n'étant pas terminés, le supérieur, le Frère Louis Bertrand, délégua deux frères au Collège de l'Assomption comme professeurs du cours commercial. C'est là qu'ils débutèrent.

En 1901, sur la demande de M. Napoléon Maréchal, curé, les frères s'installèrent dans l'école des garçons du village de Saint-Jacques et pendant six ans, ils enseignèrent dans des classes exigües. Une modeste école en brique fut alors érigée, (magasin de Cham Forest) (autrefois au n° 62, rue Saint-Jacques) mais cinq ans plus tard, elle était trop petite pour abriter les deux cents élèves.

Dès le 9 mai 1909, par une résolution de la fabrique, Saint-Jacques avait décidé la construction d'une école modèle ou académie, au village. En août 1910, on recueillait \$7,000 en dons, plus une contribution de \$3,000 versée par les fabriciens.

En 1912, grâce à l'initiative des Commissaires, on élevait un édifice spacieux. Cet immeuble à trois étages est en pierre de taille. C'est une construction moderne et hygiénique. En plus des classes, de la chapelle et des salles réservées aux religieux, un dortoir y était aménagé afin de permettre d'y recevoir des « couchants ».

Plusieurs enfants venaient même de la campagne et des paroisses environnantes y poursuivre leurs études jusqu'à la fin du cours complémentaire.

En juillet 1926, l'on célébrait magnifiquement les noces d'argent de l'arrivée des Frères de Saint-Gabriel à Saint-Jacques. Sous la direction du F. Théophile, ces réjouissances réunirent plus de 400 anciens. À cette occasion, Mgr Forbes bénit une statue de saint Louis de France, don de M. Jos. Marion. L'amicale des Anciens, fondée la même année, a eu comme présidents : MM. les abbés Azellus Houle, Gérard Coderre, François Lanoue, MM Alain Beaudry, Jos. Lévesque et quelques autres.

En juin 1938, d'autres fêtes marquaient le cinquantenaire des Frères de Saint-Gabriel en Amérique. Un album-souvenir a recueilli les témoignages les plus flatteurs.

L'Académie Saint-Louis-de-France, a formé plusieurs professionnels et industriels. Elle se glorifie à juste titre d'avoir contribué à former une vingtaine de religieux-frères et une quarantaine de prêtres.

## Directeurs

R.F. Savin (Jean Dupouet) (1901) ; Alexis-Marie (René Raimbault) (1904) ; Francis (Théophile Guibert) (1910) ; Elzéar (Avila Dufresne) (1916) ; Adolphe (Joseph-Marie Stéphano) (1919) ; Théophile (Avila Chartrand) (1925) ; Séverin (Wilfrid Gagné) (1931) ; Philippe (Ernest Bigras) (1932) ; Louis-de-la-Croix (J.-Irénée Prévost) (1934) ; Paul-Émile (Benoît Trépanier) (1940) ; Oscar (Édouard-Charles Vermette) (1946-1952) ; Sylvain (Georges Dutrisac) (1952-1953) ; Frumence (Jules Beaudoin) (1953-1955) ; Georges-Émile (Barnabé Allaire) (1955-1957) ; Irénée (Paul Brien) (1957-1960) ; Herman-Joseph (Eugène Venne) (1960-1964) ; Gaspard (Albert Guimont) (1964-1965) ; Augustin (André Forget) (1965-1968).

La reconnaissance nous presse de mentionner spécialement deux religieux : les RR. FF. Francis et Théophile, nos anciens maîtres.

Petit de taille, yeux perçants, front découvert, le frère Francis s'est imposé à l'attention de tous par un jugement sûr, une intelligence vive, des directives éclairées et un talent pédagogique transcendant. Ce professeur dans l'âme avait l'art de tout mener avec vigueur et joie. Le plus beau cours d'Histoire du Canada, il le donnait chaque matin : ses élèves devaient réciter leur leçon à l'entrée de la classe, et malheur à qui ne la savait pas, car le directeur, sans manuel, continuait le texte ! Français de Nantes, il avait adopté comme nouvelle patrie, le Canada qu'il servait de toute son âme. Même si ces religieux ne nous parlaient jamais de leur patrie, ils nous en communiquaient un amour profond en même temps qu'un patriotisme éclairé pour la nôtre, un amour raisonné de l'apostolat et de dévouement à la cause sociale.

Comme directeur, le frère Théophile savait créer un climat de joie chez les élèves, par sa bonhomie, son enthousiasme, ses talents d'organisateur et de musicien, son patriotisme, ses talents oratoires et poétiques remarquables. Sa cantate « *Enfants de l'Acadie* » a longtemps été fredonnée chez nous. Il décédait, à Champlain, en 1962, à l'âge de 79 ans.

## École Esther-Blondin

En 1953, les Soeurs de Sainte-Anne prenaient la direction d'une nouvelle école élémentaire, dans la nouvelle rue Beaudry. Jusqu'en 1970, elle portait le nom d'Esther-Blondin, fondatrice de

la communauté. Quand on ouvrit le Parc Grand-Pré (1970), ce nom fut transféré à l'Institut Familial, et l'école s'appela Grand-Pré, elle aussi. Religieuses et laïcs y enseignent.

### **Académie — École secondaire Saint-Louis-de-France**

En 1961, dans la cours de l'Académie, s'élevait une école du cours secondaire et élémentaire gardant le même patronyme et quelques religieux de Saint-Gabriel. Cette école est fréquentée par les élèves des paroisses environnantes.

Quant à la « vieille école » (1912 !), d'heureuses initiatives l'ont préservée de la démolition. (En ce pays, ce que les incendies épargnent, d'autres s'en chargent...) Tous les groupements sociaux y trouvent, depuis 1971, des locaux fort commodes et accueillants : l'Académie vibre donc encore au rythme de la vie de chez-nous.

Toutes ces démarches faites pour la conserver sont dues aux Chevaliers de Colomb qui avaient chargé un comité de s'occuper de la chose : MM. Jean-Paul Coderre, Guy Lanoue, André Labrèche, Pierre Mercier et René Sylvestre.

Les principaux de l'école secondaire furent les frères Eugène Venne, André Forget et Albert Guimont, s.g., et M. Jean-Marie Allard. En même temps, à l'élémentaire, ce furent MM. Florian Champagne, Roland Généreux, Mme Alban Forest. Depuis 1971, on n'y donne que le cours élémentaire, le secondaire allant au Couvent ou à l'École Fayard, à Joliette.

### **ÉCOLES COMPLÉMENTAIRES**

Nous rattachons enfin à ce chapitre nos écoles complémentaires : école maternelle, école rurale spécialisée, école supérieure d'enseignement ménager.

#### **École maternelle**

L'école maternelle fut établie en 1939, par Mlle Odile Goulet, B.A.<sup>26</sup>. Elle la dirigea trois années durant. Par son système de première éducation, inspirée de la méthode Montessori, Mlle Goulet prodiguait, sous forme de jeux, à ses quelque dix élèves, âgés de trois à sept ans, les premiers germes de formation religieuse, intellectuelle et sociale, avec d'inoubliables rayons de soleil et de bonté !

---

26. Décédée le 29 janvier 1947.

Faute de local, l'institutrice dut, à regret, abandonner cette initiative.

### **École rurale spécialisée**

« Saint-Jacques, écrit Louis-Philippe Poulin, agronome, dans la *Terre de Chez Nous* du 3 juillet 1946, est une paroisse qui fait du bien à ceux qui s'occupent des questions agricoles... Il y a peu de village d'une importance aussi considérable, dans Québec, dont le sort ne soit aussi intimement lié à la prospérité de l'agriculture ».

Énumérant nos institutions agricoles, l'auteur s'arrête à notre École rurale spécialisée de morte saison, préconisée par l'hon. Laurent Barré, ministre de l'agriculture, au Provincial.

L'idée d'une pareille institution, germée dans l'esprit entreprenant de Ferdinand Contant, ancien président diocésain de l'U.C.C. (1938-1947), a été généreusement encouragée et fortifiée par le zèle de l'abbé Aimé Piette. Le concours simultané de l'U.C.C., de la J.A.C. et de nos deux commissions scolaires, l'a admirablement réalisée. Le dévouement de Gérard Gauthier, président diocésain de l'U.C.C., et de Jacques Leblanc, ancien président de la J.A.C., ainsi que l'abnégation de leurs groupes ont mené à bien une telle entreprise. Fait rare à souligner, ces deux associations se sont presque *saignées à blanc* pour mettre l'oeuvre sur pied.

En 1944, grâce aux subventions de la Commission Scolaire (\$10,000) et du Gouvernement provincial, l'école ouvrit ses portes au n° 13, de la rue Venne, à une dizaine d'élèves, — bientôt 20, — sous la direction de l'agronome Gustave Ouellet. Le professeur dispensait les principales notions de science et de comptabilité agricoles durant la morte saison, c'est-à-dire, de novembre à avril.

Une bibliothèque et un atelier de menuiserie étaient à la disposition des élèves. Elle ferma en 1951 avec le départ de l'abbé Piette pour l'Épiphanie.

### **École supérieure d'Enseignement Ménager**

Il y a un sain régionalisme. Il s'ingénie à développer et perpétuer nos meilleures qualités de race. Parmi les régionalistes les plus méritants, citons Paul Gouin, l'abbé Anselme Bois, l'abbé Albert Tessier et un animateur tenace, toujours aux aguets, l'infatigable Omer Héroux. Ils ont semé l'idée.

En 1928, Mère Marie-Aimé, S.S.A., provinciale, fondait chez nous une École Ménagère et l'affiliait à l'Université de Montréal en 1929. L'année de la fondation, le Département de l'Instruction Publique avait décerné à cette même institution, le titre d'École Ménagère Régionale, et, en juin 1948, celui d'École Supérieure.

De 1930 à 1948, sous la direction de Sr Marie-Jeanne-de-France (Corona Coderre, de Saint-Jacques), Commandeur de l'Ordre du mérite scolaire (1957), récipiendaire de la médaille Bene Merenti offerte par Pie XII en 1955 et remise par le cardinal P.-É. Léger, à Saint-Jacques même ; de la médaille dite « de la reine d'Angleterre » ; de la médaille de la Ville de Paris (1963) et d'une autre d'appréciation remise par l'Ambassadeur de France au Canada ; présidente de l'Association des Instituts Familiaux (1944-1963) ; membre de la Commission d'Éducation au Comité de l'Instruction publique ; déléguée à différents congrès nationaux et internationaux . . . , sous sa direction, disons-nous, notre Institut Familial Bilingue a connu une renommée fort enviable. Elle vient d'en publier l'histoire (« *Route de vie* », Lachine, 1972).

En 1946, notre École prenant des proportions plus vastes on décida d'élever une immense bâtisse, (sur le coteau d'Eugène Brién), pour développer, en plus de deux cents élèves, le goût d'une vie vraiment fructueuse. À cette oeuvre éminemment éducatrice, les paroissiens ont encore contribué de leurs deniers. L'École Ménagère entretenait une ferme modèle comprenant 200 arpents de terre cultivée et 67 de terre à bois <sup>27</sup>.

Le livre d'or regorge de témoignages d'autorités pédagogiques, en faveur de notre École. Citons celui de l'abbé Albert Tessier, visiteur-propagandiste :

« Depuis 1937 (l'article est daté de 1946), l'École de Saint-Jacques-de-Montcalm a tenu nettement la tête dans le réveil ménager qui a soulevé la Province. Le mérite en revient aux SS. de Sainte-Anne et surtout à l'Évêque de Joliette, Mgr J.-A. Papineau, qui s'est fait le champion de l'Enseignement ménager au Comité catholique de l'Instruction Publique et à la Commission de l'Enseignement ménager ».

---

27. Depuis 1915, jusqu'en 1966, Jos. Leblanc et ses fils avaient dirigé cette ferme. En 1943, Sr Marie-Aimée-du-Sauveur, directrice de la ferme, méritait la cravate de Commandeur du Mérite Agricole, dans la section des cultivateurs-amateurs. Cette ferme fut démolie en 1967, pour laisser place au Foyer Saint-Jacques.

En 1968, après toutes sortes de tracasseries et d'hésitations bien compréhensibles dans le climat où se débattait le système éducatif, l'Institut Familial ou « école ménagère spécialisée » devenait institut privé, bientôt affilié à la Régionale de Lanaudière, et dispensant le cours secondaire à 420 élèves dont plus de 300 pensionnaires.

En 1970, il prenait le nom d'Esther-Blondin, dont la statue orne les parterres de la façade.

Tous ces changements, on le sait, firent suite à la publication du Rapport Parent, dans les années 1964-1965, et que le nouveau ministère de l'éducation s'empessa d'appliquer, du jour au lendemain, comme si le feu avait été aux portes.

### VERS LES COLLÈGES CLASSIQUES

Dès l'ouverture des Collèges de l'Assomption en 1832 et de Joliette en 1846, M. Paré encourageait et dirigeait les garçons de sa paroisse vers ces institutions, comme nous l'avons signalé plus haut.

« En 1872, écrit l'abbé F.-X. Chagnon, dans ses *Annales religieuses*, l'estime et les sacrifices faits par les paroissiens de Saint-Jacques pour l'éducation primaire et classique, les caractérisent honorablement, et nous défions n'importe quelle paroisse canadienne de montrer des résultats plus remarquables. » (p. 78)

Depuis, notre paroisse s'est constamment appliquée à rester digne du même éloge. Chaque année, jusqu'à la réorganisation des écoles (1964), une trentaine de nos jeunes se dirigeaient vers les collèges classiques et les juvénats.

En 1872, 108 avaient déjà fréquenté le Collège de l'Assomption, et 18, Joliette.

En 1947, ces chiffres étaient de 275 à l'Assomption et de 222 à Joliette.

Depuis 1930, une centaine de jeunes ont étudié chez les Servites de Marie ; — nous avons dit pourquoi, ailleurs, — et aussi chez les Pères du Très-Saint-Sacrement, à Terrebonne, grâce à l'influence du P. Ls-Ph. Lépine, s.s.s.

Nos cultivateurs les plus humbles admiraient cette éducation classique et ils désiraient en doter leurs fils<sup>28</sup>.

« Se jeter dans l'action, écrit Madeleine Daniélou, sans une formation longue et précise, ou encore s'enfermer dans l'étude d'une technique, c'est exactement renoncer à exercer une véritable influence »<sup>29</sup>. Aux élèves non réfractaires, les collègues classiques, dans l'ensemble, et de leur mieux, et à des salaires dont le bas niveau fait sourire, ont toujours eu comme idéal d'enseigner les meilleurs moyens pour réaliser, avec une matière souvent informe et revêche, de beaux types d'hommes et de chrétiens.

L'Histoire sera bientôt en mesure de dresser des comparaisons entre le régime « classique » et les programmes contemporains.

---

28. Camille Bertrand, dans son *Histoire de Montréal*, (2 vol.), déplorait notre infériorité sur l'élément anglais de Ville-Marie au sujet de l'enseignement primaire, vers le début du 19<sup>e</sup> siècle. Notre supériorité dans l'enseignement secondaire, qui nous a forgé d'excellents chefs ecclésiastiques et laïcs, le consolait.

29. Daniélou, Madeleine, *L'éducation selon l'esprit*, p. 91, et suivantes.

## *Chapitre deuxième — Formation extra-scolaire*

L'Église s'intéresse à la formation non seulement scolaire mais extra-scolaire, comme préparation à la vie sociale.

À Saint-Jacques, diverses organisations, telles que les Amicales du Couvent et de l'Académie Saint-Louis-de-France poursuivaient sur le plan social la formation scolaire.

Arrêtons-nous plus longuement à l'historique de nos principaux mouvements.

### **L'A.C.J.C.**

Sur les conseils du R.P. Jacques Dugas, S.J., propagandiste de l'A.C.J.C. et aumônier du Cercle Pie X de Montréal, Léopold Éthier, soumettait à M. le curé Omer Houle, dès 1909, le projet de fonder une section de l'A.C.J.C.

La réponse définitive se faisait attendre, quand un jour M. Éthier, durant sa visite au Saint-Sacrement, somma le Sacré-Coeur de manifester enfin sa volonté. À peine sortait-il de l'église que M. Houle, à brûle-pourpoint, le pressait d'organiser une section acéjiste. La partie était gagnée et M. Éthier en restera toujours le principal animateur.

Le 21 avril 1910, avait lieu la première séance du « Cercle Saint-Jacques ». Les membres fondateurs d'une association « destinée à former leur intelligence et leur coeur », sont au nombre de sept : Émile Boulard, Louis Thériault, Albert Perreault, Osias Mercier, Albert Landry, Marcel Perreault, Léopold Éthier.

L'aumônier, M. le curé Houle, présidait à l'inauguration du Cercle. Le P. Jacques Dugas en fit connaître les avantages et ajouta : « La grosse pierre à rouler ne réclame que le concours généreux de notre volonté ».

Les premiers officiers élus furent : Léopold Éthier, prés. ; Albert Perreault, vice-prés. ; Lucien Racette, sec. ; Émile Boulard, trés. ; Louis Thériault, Arthur Marion, Adalbert Sincerny, conseillers.

Les nouveaux membres se recruteront aux quatre coins de la paroisse. Ils seront habituellement cinquante.

Les conférences porteront sur divers sujets : religion, patriotisme, langue française, liturgie, École Sociale Populaire, caisses

populaires, copératives. Bien souvent, M. Éthier rappellera les origines de la paroisse, et Rodolphe Lesage mettra ses connaissances scientifiques et sociales au service de tous.

Durant les vacances, le cercle accueillait, soit comme délégués, soit comme conférenciers, les acéjistes des Collèges de Joliette et de l'Assomption.

Souvent des visiteurs encourageront ces bonnes volontés. Les procès-verbaux rapportent les visites et les causeries du P. Jacques Dugas, S.J., du légendaire P. Zacharie Lacasse, O.M.I., de NN. SS. Marcel Dugas, P.A., Azarie Dugas, P.A., Eustache Dugas, P.A., V.G., de M. Joseph Cloutier, ptre, de M. Cusson, industriel de Saint-Jacques, des vicaires de la paroisse.

Chaque année, les membres du cercle présentaient une séance dramatique et musicale, fêtaient la Sainte-Catherine, organisaient des « parties de sucre » et des pique-niques.

À partir de 1914, au temps des Fêtes, la guignolée recueillait plus de cent dollars, plus de cinquante minots de patates, des centaines de livres de viande et beaucoup de vêtements.

La dévotion au Sacré-Coeur, manifestée par la communion générale, le premier dimanche du mois, était à l'honneur.

Parmi les gestes les plus admirables du Cercle, soulignons l'érection du Monument du Sacré-Coeur, dans les parterres de l'église. C'était en 1917, au temps où la conscription menaçait. Le dimanche, 29 octobre, après la grand'messe, les jeunes gens de la paroisse se consacraient au Sacré-Coeur et promettaient de lui élever un monument, s'il éloignait d'eux le fléau de l'enrôlement forcé.

En mai 1918, une quête à domicile rapportait mille dollars pour l'érection du monument. Commencé en mai de l'année suivante, il fut solennellement béni en juin 1919, par Mgr Forbes. Dans le sermon, le Père Jacques Dugas, S.J., déversa tout ce que son coeur contenait de foi profonde en Dieu et en son Église, et d'affection pour sa paroisse natale.

Vers 1917 également, les acéjistes de Saint-Jacques firent signer des protestations contre l'inique règlement XVII qui proscrivait le français des écoles de l'Ontario.

Une autre louable initiative de l'A.C.J.C. fut la coutume des retraites fermées à la maison Querbes de Joliette. Le 20 février 1931, un groupe de 28 membres répondait à l'appel de Mgr l'évêque de Joliette, en faveur de ces haltes spirituelles.

Les acéjistés traitaient beaucoup des questions sociales. De la théorie, ils passèrent aux actes. Le Cercle ouvrit un terrain de tennis, au coin des rues Saint-Jacques et Dupuis, qui fut témoin de beaux tournois avec les visiteurs des paroisses voisines de 1931 à 1940. Un local de jeux, « La Palestre », attira les jeunes de 1932 à 1939.

L'institution d'une Avant-Garde à l'Académie en 1932 revient aussi à l'A.C.J.C. Elle fut sous la direction de l'abbé A. Piette.

Le premier aumônier de l'A.C.J.C., M. le curé Houle, remplit cette fonction de 1910 à 1912 ; puis se succédèrent à ce poste MM. les vicaires : Anthime Ducharme, de 1912 à 1917 ; Albert Chevalier, de 1917 à 1921 ; Omer Bonin, de 1921 à 1928 ; et Aimé Piette, de 1928 jusqu'au moment où, en 1936, NN. SS. les évêques transformèrent l'A.C.J.C. en mouvements spécialisés d'action catholique. Alors, le cercle de Saint-Jacques, perdant sa constitution première, se transforma en section jiciste dont les premiers dirigeants furent : Maxime Lafortune, Pierre-Paul Riopel et Roger Venne. Cette section comprenait 27 membres et était réservée aux jeunes du village, puisque la J.A.C. groupait les jeunes de la campagne.

À cause de la période de tâtonnements des débuts de ces mouvements spécialisés, la J.I.C. ne connut pas les beaux jours de l'A.C.J.C., et trois ans après sa fondation, elle s'incorporait pour fins d'adaptation à la J.O.C.

Durant 26 ans, l'A.C.J.C. n'eut que sept présidents : Léopold Éthier, (1910-1921) ; Ferdinand Contant, (1921-1923) ; Paul Lachapelle, (1923-1924, et 1926-1927) ; Eugène Sincerny, (1924-1925) ; Rosaire Mercure, (1925-1926) ; Damase Marion, (1928-1929) ; Martin Forest, (1929-1936).

Tous nos jeunes, qui se sont enrôlés dans les rangs de l'A.C.J.C., ont reçu une solide formation catholique, patriotique et sociale. La plupart ont bien servi leur milieu.

### **Cercle d'études des Dames**

Le cercle d'études de l'Amicale du Couvent existe dans la paroisse, depuis 1925. Orienté vers la culture littéraire et se recrutant de préférence parmi les jeunes filles désireuses de compléter leur formation intellectuelle, il s'accrut bientôt d'éléments divers : institutrices, jeunes mamans, voire même anciennes élèves à cheveux blancs.



Au temps ou le débrailé était honni !  
Ci-contre, le bedeau André Christin dit  
Saint-Amour, en fonction de 1820 à  
1872. Il devait porter « la robe et son  
sceptre ».



Le Docteur Patoël (prononcé Patoelle)  
et son épouse, médecin à Saint-Jacques,  
puis à Joliette. (Photo 1873)



Chaque matin, les charrettes se dirigeaient vers la beurrerie et le soir, le tricotage meublait les loisirs. (Chez Joseph Lanoue, au 24, Grand Rang; Hélène Lanoue et Mme Joseph Lanoue (Laura Piquette).



En 1936, sous la direction de Mgr Piette, le cercle se réadaptait au milieu et s'efforçait de rechristianiser les foyers. Plus de quatre-vingts membres firent partie de ce mouvement d'Action Catholique.

Il serait difficile d'énumérer les multiples entreprises poursuivies par ces infatigables apôtres. Chaque mois, et souvent deux fois le mois, les assemblées se tenaient au parloir du couvent. Une religieuse avait tracé le programme du jour et les dames discutaient ferme. L'enquête était le grand moyen d'apostolat et elle portait sur les exercices de piété, les lectures, l'aide aux pauvres, le respect des autorités civiles et religieuses, les loisirs, le travail aux usines de guerre.

À la suite de ces constatations, germaient des mots d'ordre et des oeuvres de perfectionnement : organisation des retraites fermées, protestations contre la mauvaise presse et la radio déformante, chaînes de messes et de rosaires, adoration nocturne au foyer, confection de vêtements pour les nécessiteux, établissement de la fête des mères, glorification des familles nombreuses etc . . .

Une part incontestable de mérite revient à Mme Hilaire B.-Courchesne, première présidente, inspiratrice et animatrice enthousiaste de tous ces dévouements : tout spécialement, des heures d'adoration au foyer. Lui succédèrent, avec non moins de ferveur, dames Philippe Morin et Lucien Archambault, Mlles Lucienne Forest et Rose-de-Lima Marion.

Finalement le cercle d'étude fut intégré dans le comité paroissial d'Action catholique.

### **Ouvroir**

À la réunion de l'Amicale du couvent en 1934, les amicalistes proposaient d'organiser un ouvroir en faveur des pauvres.

Les religieuses offrirent le parloir du couvent comme local, où, chaque semaine, dix, douze et même quinze dames travaillaient avec adresse et entrain à distribuer des secours aux familles indigentes visitées.

Dames Iidas Goulet et Joseph Marion ont occupé la présidence de cette oeuvre de charité. Mlles Rose-de-Lima Marion et Anna

Éthier en furent les secrétaires, et Mlle Modeste Melançon se signala par son dévouement <sup>30</sup>.

Mgr Piette se rendait à chaque séance encourager les bonnes volontés.

Quand survint la guerre de 1939, les usines offrirent travail et gros salaires, et partant, les familles nécessiteuses diminuèrent au point que l'ouvroir n'avait plus sa raison d'être. D'ailleurs le Service Social de Joliette venait d'être fondé. L'ouvroir se changea en une Conférence Saint-Vincent-de-Paul (1942). S'y dévouèrent Mlles Alice Goulet, Anna Morache, Évangéline Marion et Mme Anselme Contant.

#### **Union Catholique des Fermières**

Le 15 octobre 1942, sur la demande de plusieurs dames, Mlle Champoux, visiteuse officielle des Cercles des Fermières de la Province, venait à Saint-Jacques organiser un cercle de ce genre, comprenant trente-six dames et jeunes filles.

Les premières élections confièrent la direction à Mme Ubald Auger, assistée de Mme Eugène Dupuis, comme vice-présidente ; de Mmes Damien Lapalme, Lucien Venne, Robert Marsolais, Mlle Anna Morache, comme conseillères locales et de Mme Lucien Archambault, comme sec.-trésorier. M. l'abbé Azellus Houle en était l'aumônier.

Le programme de 1942-1943 traitait de couture et d'art culinaire. En 1944, l'on s'adonna surtout au tissage.

En septembre 1944, pour répondre au désir de Mgr Papineau, le Cercle des Fermières quittait la fédération agronomique pour se former en association professionnelle, sous le nom d'U.C.F.

Actuellement, sous le nom d'A.F.É.A.S., plus de cent dames s'adonnent à des ouvrages domestiques et illustrent la traditionnelle habileté de nos mères.

---

30. Un hiver durant, Mlle Rose-de-Lima Marion organisa des corvées de couture dans son école du Bas-des-Continuations. Formule heureuse de pratiquer la charité !

## U.C.F.R. et A.F.É.A.S. \*

Sous ces différents noms, mais toujours dans le but d'acquérir une formation sociale plus approfondie, les dames de nos paroisses et même de nos villes de province, se sont groupées elles aussi, et ont déployé une activité que beaucoup de clubs sociaux huppés pourraient leur envier.

À la tête de ces groupes, nous trouvons les noms de Mmes Robert Marsolais, Ubald Auger, Arthur Leblanc, Alonzo Lord, Eugène Dupuis, Georges Soulières, Gérard Moulin, Mlle Angéline Labrèche, auxquels il faut absolument ajouter ceux des secrétaires qui furent toutes émérites, m'assure-t-on : Mmes Lucien Archambault, Mastai Dupuis, Mlle Dorothée Bélair, Mme Robert Perreault.

Parmi ces noms, il faut absolument signaler Mmes Robert Marsolais et Lucien Archambault dont les services se sont déployés avec un zèle peu commun dans de nombreux domaines sociaux et diocésains.

## Cours post-scolaire

Enfin, signalons l'engouement extraordinaire qui s'empare des adultes pour les cours de toutes sortes que les Commissions scolaires régionales dispensent, depuis le Rapport Parent (1964), utilisant au maximum — le soir comme le jour, — les salles des classes. Cours dits de rattrapage, de recyclage, de perfectionnement etc... tout y passe : l'éventail en est fort varié. C'est ainsi que notre École secondaire Saint-Louis-de-France bourdonne d'activité à longueur de semaines, puisque, les jours de congé, ses salles s'ouvrent pour des réceptions sociales de toutes sortes.

## Loisirs organisés

Quand les jeunes découvriront travail et joie dans leur milieu, ils l'aimeront davantage et ne penseront même pas à l'abandonner. Pourquoi tant de jeunes quittent-ils la campagne, quand les travaux des champs leur laissent quelques heures de répit ? Pourquoi préfèrent-ils se diriger vers la ville et ses distractions ?

Un apôtre des jeunes, l'abbé Aimé Piette, s'était posé ces questions et avait vite trouvé une réponse au problème ! Organiser au plus tôt les loisirs.

---

\* (U.C.F. : Union catholique des fermières ; U.C.F.R., Union catholique des femmes rurales ; A.F.É.A.S. : association féminine d'éducation et d'action sociale).

À force de sacrifices, de hardiesse et d'esprit d'initiative, avec des secours puisés au sein des autres associations, soutenu par un comité directeur composé de MM. Rodolphe Lesage, Roméo Gagné, Ls-Joseph Ferland, Lucien Archambault, Alcide Génier et des têtes dirigeantes des mouvements d'Action Catholique, telles que Mlles Odile Goulet, Yolande Marchand, Lucy Lord, MM. Jean-Théo. Picard, Luc Forest, Jean Goulet, Pierre Venne, M. l'abbé Piette a créé l'oeuvre qui manquait : l'organisation des loisirs de la jeunesse.

Chaque semaine, l'on présentait à la salle paroissiale un programme de vues animées. En 1941, un magnifique terrain de jeux est revenu l'endroit tout désigné de promenades reposantes et de célébrations de fêtes, en un mot, un vrai centre récréatif en plein air. Dans le rang du Haut-du-Ruisseau, au ruisseau Saint-Georges, et dans le rang du Bas-de-l'église, il y eut des jeux de croquet, de badmington, de ping-pong, des patinoires etc., feux de camp périodiques et parties régulières de gouret et de balle-au-camp.

Actuellement, les clubs de balle et de hockey connaissent une popularité sans précédent. (environ une trentaine), sous le nom de « *Loisirs Nouvelle-Acadie* »

Il importe de signaler ici l'encouragement hors pair d'un mécène de notre paroisse, M. Réal Michaud, qui, de toutes sortes de façons, encourage les sports et diverses activités sociales.

### **Bibliothèque**

À l'incendie de l'église et du « Monument » en 1914, disparut aussi une bibliothèque paroissiale établie, croyons-nous, vers 1866, puisqu'un Clerc de Saint-Viateur (de 1860 à 1871) en était le gardien. Cette bibliothèque faisait partie du « Monument ».

En 1927, M. le chanoine Houle érigeait une autre bibliothèque paroissiale dans le soubassement de l'église (800 volumes).

Vers 1955, grâce à Mlle Dorothee Bélair et Mme Réjeanne Coderre-Archambault, cette bibliothèque a connu un grand renouveau, malgré l'exiguité de son réduit (dans les dépendances du presbytère).

Depuis l'ouverture du Centre culturel Nouvelle-Acadie (1967), cette bibliothèque fonctionne sur une haute échelle sous la direction de Mme Madeleine Fontaine-Lafortune, grâce aux subventions des Conseils municipaux et du Ministère des Affaires Culturelles. L'on y trouve quelque 5,500 volumes et 950 lecteurs, avec 10,500 prêts par année.

## VIE ÉCONOMIQUE

La vie économique dépend de plusieurs facteurs dont les principaux sont la nature, le travail humain et le capital.

La nature fournit à l'homme ses innombrables ressources qui, transformées par son génie, deviendront utiles ; mais, pour se les procurer, il faut de l'argent !

D'où la triple division de la vie économique : l'agriculture, l'industrie et le commerce.

« Le milieu influence l'homme et celui-ci maîtrise le milieu. Le milieu naturel, géographique, provoque un milieu économique, et par une conséquence extrême, le milieu social. » (Montpetit É.)

Le milieu naturel, nous l'avons décrit, en présentant la Nouvelle Acadie. Du milieu social, nous énumérerons plus loin la liste des types les plus marquants. Abordons le milieu économique.

## Chapitre premier — L'agriculture

« L'habitant n'a pas souvent l'honneur de la première vedette, dans les tableaux consacrés à la glorification de nos grands ancêtres. Plus que tout autre, il mérite le titre de principal bâtisseur de notre pays. Habitant est un titre de noblesse chez nous ; il évoque l'idée de permanence, de durée, d'enracinement . . . Dans le désarroi actuel, c'est encore à la sagesse paysanne qu'il faut recourir pour retrouver son équilibre. »<sup>1</sup>

« Dans les pays plus anciens, écrit Romier, c'est l'agriculteur qui résiste aux envahisseurs par sa fidélité ». Il cite des peuples en exemple.

Montpetit ajoute : « Que n'a-t-il mentionné les Canadiens français, littéralement agrippés à la terre sous la tourmente, et l'immortelle ténacité des Acadiens ? Le sol est donc le signe de la fidélité »<sup>2</sup>.

Certes, Saint-Jacques, comme toutes les autres campagnes, a été attiré vers la ville.

Tout de même, la vie de notre paroisse demeure essentiellement liée à la vie de la glèbe. Rappelons-nous comment jadis nos Acadiens ont transformé leurs terres, par leur travail.

Au temps des Seigneurs sulpiciens, nos cultivateurs payaient « pour chaque terrain un sol et une pinte de blé par arpent »<sup>3</sup>

Maintenant, la plupart des cultivateurs, de chez nous sont propriétaires de leur ferme. Autrefois, grâce à de petites économies longtemps accumulées dans le bas de laine ou la longue bourse en peau de chat, et maintenant, avec le Crédit agricole, ils jouissent, en général, d'une honnête aisance, même si plusieurs incendies leur ont fait subir de lourdes pertes. Si les richards sont exceptionnels, tous sont riches de leur générosité. C'est là leur force !

---

1. Tessier, abbé Albert, *Pèlerinage dans le Passé*, Fides, p. 162.

2. Montpetit, Édouard, *Notre Milieu*, vol. I de la Coll. « Études sur notre milieu » dirigée par Esdras Minville, p. 29.

3. *Retours du dénombrement des Habitants du Bas-Canada obtenus durant l'année 1844*.

## EXPLOITATIONS AGRICOLES

Que cultivaient nos premiers colons, vers 1800, par exemple ? Le strict nécessaire à leur subsistance et à celle de leurs troupeaux : du froment, des pois, du chanvre et du lin. Voir : *Une maison jusqu'en 1900*, (p. 90).

Mais le progrès du commerce et les vibrants appels de Ls-Joseph Papineau <sup>4</sup>, dès 1834, en faveur « de la variation de la culture » introduiront chez nous, comme dans tout l'est du Canada d'ailleurs, la culture mixte ou variée. Ainsi, sur la même ferme, l'on unira la production animale principale à la production végétale générale.

Les divers recensements nous fournissent de précises statistiques à ce sujet. En 1844, à Saint-Jacques, 4,632 arpents de terre sont occupés (espace pris par les édifices) et 40,727 autres sont cultivés ; l'on y récolte :

115,784 boisseaux d'avoine ; 92,963 boisseaux de patates ; 43,981 livres de sucre d'érable ; 18,525 boisseaux d'orge ; 12,918 boisseaux de pois ; 5,681 boisseaux de blé froment ; 2,500 boisseaux de seigle ; 1,540 boisseaux de blé sarrazin ; 55 boisseaux de blé d'Inde.

Les cultivateurs élèvent :

7,648 moutons ; 4,657 bêtes à corne ; 2,100 porcs ; 1,386 chevaux ; 25 essaims d'abeilles.

Ajoutons qu'en cette même année, le nombre des maisons habitées est de 910 et qu'elles abritent 5,656 personnes parmi lesquelles 777 sont propriétaires et 122 locataires. Le nombre des maisons inhabitées est de 22.

On ne cultive pas encore de tabac, ni de foin, ni de trèfle, ni de mil. Il n'est pas question de légumes, non plus.

Le recensement de 1851 <sup>5</sup> indique à Saint-Jacques une récolte de produits dont quelques-uns sont nouveaux : (nous les citons en italique) :

510,265 bottes et tonneaux de *foin* ; 9,683 livres de lin et de chanvre ; 6,819 livres de *tabac*.

---

4. Dubois, abbé Émile, *Le feu de la Rivière du chêne*, p. 289.

5. Le nombre des familles est descendu à 764. Celui des maisons atteint 465 dont 26 en pierre. Il y en a une dizaine dans ce qui bientôt sera Saint-Alexis.

L'on y fabrique 45,234 livres de *beurre* et 258 de *fromage*.

Le recensement de 1861<sup>6</sup> mentionne nos cultures actuelles.

À cette époque, Aimé Dugas mit en honneur la culture maraîchère chez ses concitoyens. Plus tard en 1888, l'on introduisait la culture des tomates<sup>7</sup>.

Nous citons ici les statistiques de 1945 qui sont encore sensitives, comme ailleurs<sup>8</sup>.

	<i>Village</i>	<i>Paroisse</i>	<i>Total</i>	
Terrains cultivés .....	1,185	14,748	15,981	acres
Terrains non cultivés .....	31	214	245	"
Terrains en forêt .....	148	2,820	2,968	"
Terrains incultes .....	22	190	212	"
Total .....	1,386	17,970	19,356	"

Depuis 1950 environ, l'agriculture tend à se spécialiser, chez nous, comme ailleurs.

« Le comté de Montcalm, comprend en 1966, 988 fermes dont 739 fermes commerciales. L'agriculture est mixte, à base d'industrie laitière, avec d'importantes spécialités comme la culture du tabac à cigare et à pipe. Les productions porcine, avicole, apicole, maraîchères et sucrières (érable et betterave) sont aussi importantes : 300 acres de culture de betteraves à sucre en 1962. Le comté de Montcalm fournit 50% de la récolte du Québec, soit 5 millions de livres annuellement ; le même pourcentage s'applique pour le tabac à pipe, soit 1 million ½ de livres par année. » (*La Ferme*, vol. 28, n° 2, Montréal, octobre 1966, Henri Lacoursière, agri.)

Depuis ce rapport de 1966, il y a eu encore plus grande tendance vers la spécialisation. La surface moyenne des fermes a augmenté en même temps que leur nombre a diminué. Plusieurs ont vendu leur troupeau laitier, tandis que d'autres l'ont augmenté.

En 1967, se forma sous la présidence de M. Jean-Paul Mailhot, le « *Syndicat des jardins* » pour la récolte industrielle des pois et des

---

6. La valeur des terres est chiffrée à \$717,869.

7. Vers 1900, une quinzaine de cultivateurs plantèrent des vergers de pommes et d'autres arbres fruitiers.

8. En janvier 1947, Jean-Paul Lapointe se classait deuxième de la région de Joliette, au concours national d'orge. Depuis, chaque année, certains méritent des prix ou des mentions dans les concours de ce genre, comme par exemple, Théobald et Rémi Brisson etc...

fèves. Il comprenait aussi des cultivateurs de Saint-Alexis ; ils étaient quinze en tout, et se procurèrent une imposante flotte de machines aratoires.

Voici, par ordre d'importance, les productions végétales cultivées en 1967, dans le comté de Montcalm, ainsi que les productions animales.

#### PRODUCTIONS VÉGÉTALES — par ordre d'importance :

Foin et pâturages céréales, maïs à ensilage, tabac à cigares et à pipe, (1,800 acres) ; pommes de terre, (700 acres) ; betteraves à sucre, (350 acres) ; fèves<sup>9</sup>, (400 acres) ; pois, navets et betteraves à vaches, petits fruits, concombres, autres légumes. L'industrie sucrière se pratique sur le  $\frac{1}{3}$  des fermes du comté. Environ 625 fermes produisent 1,800 acres de tabac à cigares et à pipe dans le comté pour des ventes brutes d'environ \$600,000 annuellement.

PRODUCTIONS ANIMALES — Industrie laitière : 715 fermes, 8,900 vaches, 53,000,000 livres de lait. Rendement moyen par vache : 5,800 livres.

Élevage du porc : pratiqué sur 160 fermes du comté.

Aviculture : pratiqué sur 330 fermes du comté.

Élevage du mouton : pratiqué sur 5 fermes du comté.

Élevage du vison : 3 fermes industrielles d'importance.

(*Le courrier de Montcalm*, 20 décembre 1967, Jean-Guy Paquin, agr.)

Précisons les statistiques concernant les fermes de visons : MM. Gérard Landreville, Gaston Landreville, Robert Richard et Denis Lanoue s'adonnent présentement et sur une haute échelle à cet élevage. Leur renommée s'étend à toute la province.

Ajoutons enfin, pour compléter ce sommaire tableau que, depuis 1949, la production traditionnelle du tabac est contrôlée par la Coopérative de tabac et que, depuis 1969, il y a ruée vers la culture des légumes et du maïs.

Inutile de rappeler que toute l'agriculture est mécanisée. Tout de même, certains continuent à garder au moins un cheval, ce noble

---

9. En 1971, le *Syndicat des jardins* contrôlait 3,000 arpents cadastrés de fèves et de pois.

Signalons aussi l'ouverture, en 1970, d'une centrale de triage de concombres au Ruisseau Saint-Georges, par la Compagnie Catelli. Chaque soir de juillet et d'août, c'est merveille d'y voir tant de concombres. Certains, comme MM. Jean Forest et Marcel Gagnon en cultivent plus de 25 arpents !

serviteur d'autrefois ; d'autres en garderont un imposant troupeau pour fins pharmaceutiques ou sportives.

Le bureau des agronomes (ouvert en 1920), les mouvements coopératifs, l'U.C.C., ont largement contribué à seconder l'esprit d'initiative de nos cultivateurs. Actuellement ce bureau comprend six personnes dont MM. Mastaï Dupuis et François Bouchard.

### Le tabac

La culture qui a le plus signalé Saint-Jacques, au pays comme sur les marchés étrangers, est celle du tabac <sup>10</sup>.

Dès 1694, l'intendant Hocquart fit les premiers essais de cette culture à Beauport, à Chambly et à Québec. En 1737, on tenta des essais aux environs de Québec. En 1846, cette industrie débutait pour de bon. « Elle prit son premier essor dans le comté de Joliette, grâce à l'initiative d'un jeune émigré français, Pierre Tourtange » <sup>11</sup>.

À Saint-Jacques, en 1851, il se récolte 6,819 livres de tabac. C'était le stage des expériences. Le docteur Genand, s'intéressait beaucoup à cette nouvelle culture, ainsi qu'à celle du ginseng. Il écrivait de nombreux articles sur ce sujet.

Dans la *Semaine Agricole*, (3 février 1870), il parle de ses expériences attentives et suivies, commencées en 1853. Il cultive l'Ohio, le Kentucky, le Virginie, le Latakia, différentes variétés de tabac. En 1867, il présente à l'Exposition Universelle de Paris, des spécimens mesurant de 38 à 42 pouces de longueur sur 25 de largeur <sup>12</sup>.

---

10. Après informations auprès de G.-E. Turcotte, gérant de la Coopérative, la production du tabac en 1946 se chiffrait par 141,000,000 de livres pour tout le Canada, dont 12,000,000 pour le Québec, soit environ 12%.

11. Conférence de J.-H. Lavoie, chef du Service de l'horticulture de la Province de Québec, prononcée devant la Société Linnéenne, à Québec. Le tabac, né en Amérique, portait jadis les noms cocasses : pétun, herbe étrange, herbe à tous les maux, herbe sainte, « herbe puante et sale du Nouveau Monde » (Jacques 1<sup>er</sup>), plante à Nicot ou nicotienne, du nom de l'ambassadeur français, qui, à son retour de Lisbonne, avait fait connaître le tabac aux grands priseurs de France, chez qui, la tabatière était en honneur, comme en témoigne la chanson « J'ai du bon tabac dans ma tabatière ».

12. Le docteur Genand écrivait aussi dans la *Gazette des Campagnes* (Sainte-Anne de la Pocatière). Chose surprenante, ce même docteur publiait des articles sur les effets néfastes du tabac : « Je ne connais pas de vice plus énervant, pour le corps et pour l'esprit et qui plus que lui torture toutes les facultés naturelles d'un homme que celui de l'usage du tabac » (*Semaine Agricole*, 3 mars 1870).

Peu à peu, grâce à Aimé Dugas, N.P. qui avait contribué à ouvrir à ses concitoyens le marché du tabac à Montréal, les cultivateurs de Saint-Jacques s'intéressèrent à ce nouveau produit. En 1867, Damase Marion<sup>13</sup> tenta une plantation de quelques arpents. Les résultats prouvèrent que notre sol était propice à cette culture. Chaque année, quelques milliers de livres rapportaient du bénéfice à nos courageux planteurs.

En 1881, Médéric Foucher, malgré les opinions des politiciens déclarant cette culture impossible au Canada, osa après un voyage d'études aux États-Unis, lancer une plantation de 28 arpents. Il se proposait, ni plus ni moins, d'enlever aux Américains le marché du tabac, au profit des Canadiens.

Le première année, les 36,000 livres récoltées rapportèrent \$90 et 44 sous par arpent.

L'année suivante, la production dépassait les 55,000 livres, et M. Foucher réalisait \$8,397 de recettes.

L'élan était donné<sup>14</sup> : chaque cultivateur plantait environ 5 arpents de tabac, par année. C'était considérable, quand on sait tout le soin requis par cette culture : dès avril, c'est la semence en couche chaude ; en fin de mai, vient la plantation, si la température est favorable ; en fin de juin, la transplantation, car souvent le ver à tabac mange le pied (ce ver apparut dès 1882) ; en juillet et août, le « piochage », puis « l'arrétage » (écimage), « l'édrageonnage » ; fin d'août, c'est la coupe, avec toutes ses opérations : la mise en tas, « l'enlottage », le transport au séchoir. Et, dès la fin de novembre, par un temps humide, le cultivateur dépend son tabac, pour « l'écotonner » (effeuiller).

Ce n'est pas tout. Avant d'avoir sa richesse en argent sonnant, il lui faudra, par les rigoureux froids de l'hiver, marchander son tabac, et finalement le vendre à celui des commerçants qui lui offrira le plus haut prix. S'il fait partie de la Société Coopérative Agricole, le problème de chercher acheteur ne se pose plus pour lui.

Voilà combien cette culture du tabac réclame de soins, de travail et de soucis de la part de nos cultivateurs. Elle fait honneur

---

13. Fils du capitaine Joseph Marion, époux d'Élise Perreault.

14. Ainsi en 1884, Venant Piquette, obtint avec 4 arpents  $\frac{1}{2}$  de tabac, \$1,400 pour sa récolte. En 1949, la plantation moyenne était de 6 arpents, par cultivateur. « Un arpent de tabac, note Ls-J. Sylvestre, agronome local, demande 300 heures de travail ».

à leur amour du sol. Et quand un bon soir d'hiver, le fermier produit devant sa femme et ses enfants, le chèque rémunérateur, toutes les peines s'oublient. Dans deux mois, il recommencera avec sa terre, ce long travail de coopération et d'amour.

Au nom de Médéric Foucher, il convient d'ajouter ceux de son fils Lionel et de Louis-Victor Labelle qui ont fait un travail énorme pour éveiller l'intérêt des gouvernements et des grands industriels en faveur de tabac canadien : modification des règlements de l'accise, augmentation des droits sur les tabacs étrangers etc . . .

En 1896, Sir Wilfrid Laurier, fut convaincu, au cours d'une assemblée politique tenue à Saint-Jacques, de la justesse des réclamations des planteurs de tabac et ne l'oublia point à son arrivée au pouvoir, puisqu'en avril 1897, il donna raison aux revendications prônées par M. Ls-V. Labelle. Ces mesures lancèrent l'industrie du tabac.

Et peu à peu les cultivateurs consentirent à améliorer leurs méthodes de production, la qualité et la variété de leurs produits : Cumstock Spanish, Seed Leaf Burley, Havane, Quesnel etc.

E.-N. Cusson, au début du siècle, s'employa à enseigner aux cultivateurs la nécessité d'une fumure intense et de l'emploi de la potasse, la façon de construire les séchoirs, les chevalets, les voitures etc . . . ; il fonda même la « Saint-Jacques Tobacco Packing » (Coopérative actuelle).

En 1903, Blaise Dugas, agronome, fut envoyé par le Gouvernement fédéral, en Belgique et en Angleterre, pour exhiber des échantillons de notre tabac et recueillir les observations des experts.

L'année suivante, pour les mêmes fins, il se rendait au Wisconsin, É.-U.

En 1905, on comprit la nécessité de créer un service fédéral, pour encourager la culture du tabac. On s'assura les services d'agents français : M. Charlan s'établissait à Saint-Jacques en octobre 1905 et M. Chevalier en 1909.

Pour améliorer sans cesse la qualité et le rendement maximum de ce produit, et fournir aux planteurs des engrais de première valeur, le gouvernement favorisa les expériences des chercheurs français, américains et canadiens. Ces expériences eurent lieu de 1908 à 1933 à Saint-Jacques ainsi qu'à Saint-Césaire, deux endroits justement renommés pour leur culture du tabac, et à Harrow, dans l'Ontario.

Vers 1930, l'Honorable L. Perron obtenait des subsides pour la S.C.A. du district de Joliette.

En 1931, le Gouvernement fédéral organisa des champs de démonstration, chez nos planteurs de la région de Montréal<sup>15</sup>.

Vers 1935, sous l'inspiration et la direction des agronomes, les efforts intelligents et tenaces de nos coopérateurs renouvelèrent à fond cette culture, redevenue florissante et rémunératrice.

### ASSOCIATIONS D'HIER

L'Église a toujours promu le bien-être de toutes les classes de la société. Mgr Bourget, dont on ne saurait trop bénir la mémoire, entoura les ruraux de son diocèse d'un amour et d'un esprit pratique peu communs. N'instituait-il pas, dès 1845, la Société de Colonisation du Nord, pour empêcher nos habitants de désertir la terre pour les filatures des États-Unis, les chantiers ou les usines.

« Ce serait, affirmera le curé Labelle, un puissant moyen de porter remède à ce chancre de l'émigration qui nous dévore en éparpillant dans les pays étrangers, les forces vives de la nation<sup>16</sup>.

Ces sages réflexions du fameux curé Labelle ont longtemps conservé toute leur actualité. Nos économistes ne tiennent pas d'autre langage, quand ils prouvent que nous avons eu un peu plus de 6 millions d'immigrants, et perdu 6 millions d'émigrants, ne conservant pour toute cette période de 1867 à 1947, qu'un faible excédent de 400,000 âmes ?

De toutes ses forces, Mgr Bourget appuyait les mouvements de colonisation suscités pour contrecarrer le mouvement annexionniste de 1849. Il précisait sa pensée dans une circulaire datée du 26 novembre 1850 et adressée à ses curés :

« Je crois devoir vous suggérer de former une Association d'agriculture dans votre paroisse et recommander à vos paroissiens de profiter des longues soirées d'hiver, pour acquérir toutes les connaissances agricoles qui leur sont nécessaires. La bibliothèque paroissiale pourra fournir les livres ou les journaux qui les aideront à passer agréablement et utilement un temps qui est souvent perdu à des entretiens frivoles »<sup>17</sup>.

15. Chez Henri et chez Paul Marsolais.

16. Brunet, Ls-Alexandre, *La famille et ses traditions*, 1881, p. 102.

17. Langevin, Frédéric, *Mgr Ignace Bourget*, 1931, p. 131 ; Brunet,

Le chapitre de la colonisation mettra en relief l'action prépondérante de notre curé Paré dans la fondation de plusieurs paroisses de la région.

Un premier cercle fut créé, vers 1856, et en 1884, une seconde association agricole se formait, désignée précisément sous le nom de Cercle Agricole n° 2.

On nous permettra de donner en détail les différents organismes dont nos cultivateurs ont été favorisés.

### **Cercle agricole**

Sous la devise « Religion et Patrie », et, avec le mot d'ordre « Union et Progrès », en 1884, nos cultivateurs formaient le Cercle n° 2.

Ils se proposaient l'encouragement de l'agriculture et de l'élevage du bétail.

Les 25 membres du début se quadruplèrent bientôt, et chaque dernier dimanche du mois, plus de cent membres venaient traiter de leurs expériences et mettre leurs efforts en commun.

Chaque année, jusqu'en 1939, l'on organisait une exposition, où des primes couronnaient les vainqueurs et multipliaient les encouragements.

Les premiers officiers du Cercle furent : Narcisse Forest, prés. ; Aristide Cloutier, vice-prés. ; Eugène Marion, N.P. sec. et Joseph Melançon, trés.

De 1888 à 1893, le cercle cessa ses activités, et, sous le même nom, Louis-Victor Labelle le fit renaître. Celui-ci occupa le poste de secrétaire jusqu'en 1902, quand Émile Forest lui succéda. Le cercle vécut jusqu'à 1944, avec Georges Gaudet, prés. et Émile Forest, sec.

### **Associations des Planteurs de Tabac**

La principale richesse de Saint-Jacques et des alentours, on le sait, c'était le tabac. Pour favoriser cette culture, nos cultivateurs créèrent, en janvier 1907, l'Association des Planteurs de Tabac du district de Joliette.

Blaise Dugas en fut le premier président, J.-Alcide Dupuis, vice-prés., Eugène-Damase Forest, Prosper Granger et Adelmars

Leblanc, directeurs, Émile Forest, sec.-trés. et Ludger Marion, vérificateur.

À maintes reprises, cette association traita avec les gouvernements fédéral et provincial, de l'avancement de la culture du tabac, des questions de taxes etc... Le gouvernement lui accordait une prime d'un dollar par membre jusqu'à concurrence de 400 participants. Les sociétaires atteignaient le chiffre de 600. Chaque année, les expositions et les primes de l'association stimulaient ses membres. Vers 1930, elle céda la place à l'U.C.C., Adrien Foucher en était le président.

## **GROUPEMENTS AGRICOLES CONTEMPORAINS :**

### **Société Coopérative Agricole de tabac du district de Joliette**

L'an 1930 marqua un renouveau dans les organisations rurales. Trop longtemps, les Canadiens français, et tout spécialement les cultivateurs, avaient souffert d'individualisme : il fallait inculquer dans les esprits que la force est dans l'union.

À Saint-Jacques, l'abbé Omer Bonin, vicaire, se fit le tenace champion de l'idée coopérative. À cause de lui, Saint-Jacques est le « berceau de la coopération dans le diocèse de Joliette » (N. Lemire)

En 1929, au milieu de railleries et de prédictions sinistres, 312 cultivateurs de la région s'unissaient pour former la Société Coopérative Agricole de tabac du district de Joliette, avec siège social et manufacture à Saint-Jacques. Notre député du temps obtint un octroi substantiel du gouvernement provincial.

Dans les années 1940-1950, cette manufacture recevait 90 ouvriers (en hiver, ce chiffre atteignait 225), à qui elle versait annuellement \$85,000 en salaire. L'on y préparait et empaquettait annuellement, 2,500,000 livres de tabac à cigare destiné au marché domestique. Le chiffre d'affaires de cette Coopérative s'élevait à \$750,000, en 1946. Actuellement : deux millions de dollars.

Par suite de modifications dans les différentes manipulations du tabac, il n'y a plus qu'une vingtaine d'employés réguliers et une quarantaine de saisonniers. Le personnel du bureau comprend 6 personnes.

Le service technique fourni par les deux gouvernements a éminemment contribué au succès de l'entreprise : les agronomes

Ls-J. Sylvestre, Anthime Charbonneau, J.-B. Cloutier, J.-H. Lavoie, R.-D. Cartier, agronomes officiels du Gouvernement provincial, ainsi que les agronomes Yvanhoe Puzé, P.-Émile Houle, J.-Guy Paquin, Mastaï Dupuis, Gilles Rochon, Réjean Bédard.

Il faudrait en dire autant des gérants, ou des propagandistes : J.-B. Flamand, Rosaire Roch, G.-E. Turcotte, Lucien Archambault, L. Bois etc . . .

De toute façon, le lecteur trouvera l'historique de ce mouvement, dans la très intéressante brochure publiée en 1955 par l'agronome Irénée Sylvestre, *Un pour mille, mille pour un*.

Depuis 1958, la Coopérative s'occupe aussi de la culture des pommes de terre, pour lesquelles elle a construit, à Joliette, en 1961, un immense entrepôt d'une capacité de 300,000 sacs.

Voici le nombre de ses membres : en 1929 : 213 ; 1934 : 136 ; 1940 : 291 ; 1946 : 600 ; en 1972 : 700.

En furent présidents : Édouard Landry, l'Assomption (1929-1933) ; Josept Renaud, Saint-Roch (1933-1935) ; Adrien Lamarche, Saint-Esprit (1935-1947) ; Mastaï Dumontier, Berthier (1947-1948, 1949-1952) ; Joseph Renaud, Saint-Gérard (1948-1949) ; Henri Mireault, Sainte-Marie (1952-1963) ; Médard Lasalle, Saint-Thomas (1963-1971) ; Raynald Villemaire, Sainte-Julienne (1971-).

### **Crèmerie Coopérative**

En 1931, à l'instigation du vicaire Omer Bonin, 135 de nos cultivateurs s'unissaient pour améliorer par un travail en commun, le rendement du produit laitier. Notre Crèmerie-Coopérative réunissait environ 175 patrons.

Jos. Marion, Alfred Migué, Gérard Gauthier, Conrad Venne et Louis-Marcel Dugas ont tour à tour présidé ce groupe, dont le chiffre d'affaire annuel moyen a même atteint au-delà de \$100.000.

Affiliée à la Coopérative Fédérée de Montréal, notre crèmerie a souvent mérité des premiers prix. Jusqu'en 1948, M. Onésiphore Beauchamp en fut le fabricant. M. Paul Gauthier lui succéda. Anselme Contant en fut le secrétaire.

Elle produisait annuellement plus de 215,000 livres de beurre.

De 1930 à décembre 1946, un entrepôt de grain et de moulée s'était ajouté à la crèmerie et par la suite, il céda la place à la Meunerie Coopérative.

En 1958, une industrie de lait en poudre (de Granby) s'ouvrant à Joliette, la Crèmerie coopérative ferma ses portes. Elle était située au 205, Saint-Jacques.

### **Couvoir Coopératif**

L'idée coopérative s'épanouissait et tous les domaines de la ferme entraient dans le mouvement.

En 1933, trente cultivateurs, avec le concours de techniciens avicoles, ouvraient le couvoir coopératif. Ses premiers membres se recrutaient à Sainte-Marie, Crabtree, Sainte-Julienne, Saint-Esprit, Saint-Liguori, Saint-Alexis et Saint-Jacques.

Ce couvoir se spécialisait surtout dans l'éclosion des poussins Plymouth Rock barrés.

Jos. Marion prit une part prépondérante dans la fondation de l'association. Succédant à Domina Sourdif, de Saint-Liguori, il en fut président de 1934 à 1939. Ensuite, Alfred Morin, marchand et aviculteur, occupa ce poste et lui donna, au prix de beaucoup de travail, un essor considérable. Eugène Sincerny en fut toujours le secrétaire-gérant depuis les débuts, et l'industrie était établie chez lui.

Le couvoir, grâce au zèle de ses directeurs et d'Adrien Dubé, agr., n'a connu que des succès. En 1933, il pouvait contenir 21,000 oeufs ; en 1946, 76,800. Les dernières ventes atteignaient une moyenne annuelle de 200,000 poussins. À cause de la concurrence des « broilers », le Couvoir dut fermer en 1956.

Entreprise viable, le couvoir coopératif honorait les aviculteurs de notre région, et, d'après M. Poulin, agr., il était le quatrième en importance, dans la Province.

### **Meunerie Coopérative de Montcalm**

En 1946, cent quarante-sept cultivateurs de Saint-Jacques, Saint-Alexis et Saint-Liguori, formaient une coopérative de grains. En décembre de la même année, Mgr A. Piette, curé, bénissait l'entrepôt, élevé près de la gare, et comprenant neuf silos d'une capacité respective de 70,000 livres de grain, et de 30 silos de grain moulu, d'une capacité respective de 10,000 livres chacun.

En 1955, on établit le service de machinerie agricole et celui de la distribution du pétrole ; en 1960, on construisit un poste de distribution de pétrole d'une capacité de 60,000 gallons.

Affiliée à la Coopérative Fédérée du Québec, elle réunit 329 sociétaires et emploie 22 personnes.

À Maurice Beaudry, agr., premier secrétaire-gérant, succèdent MM. René Allard (1948-1964) et Marcel Beauséjour (1964-1972).

\* \* \*

Au lecteur distrait, la série de nos réalisations agricoles apparaîtra sans doute comme une suite improvisée de dates, de fondations et d'activités diverses où le clergé déploya une animation extraordinaire. Il ne songera peut-être pas assez que l'Église a consacré d'abondantes énergies à la cause sociale, depuis Léon XIII jusqu'à Paul VI dont a qualifié les plus récents documents, comme *Populorum progressio* du plus merveilleux texte jamais publié depuis les Évangiles.

« L'Église, par sa doctrine sociale, nous apprend que la Société n'a été instituée que pour garantir à l'homme, la possession des biens que sa nature réclame, et que, laissé à lui seul, il ne pourrait se les procurer ». (Rutten, O.P., R.P. C.-M., *La Doctrine sociale de l'Église*, p. 33.)

#### **L'U.C.C. (U.P.A. depuis 1972 : Union des producteurs agricoles)**

Unir les cultivateurs dans la revendication et la défense de leurs droits, dans l'étude et la solution de leurs problèmes, sous le signe de la justice et de la charité : tel est le but de l'U.C.C. Fondée à l'automne de 1924, par Noé Ponton et Firmin Letourneau, agronomes, et par Laurent Barré, cultivateur, l'U.C.C. résolut de servir d'intermédiaire entre les familles et l'État.

Nos cultivateurs de Saint-Jacques étaient mieux préparés que quiconque à l'idée de l'association professionnelle.

Une élite de chez nous, formée de villageois et de ruraux, anciens membres de l'A.C.J.C. pour la plupart, aidée par des prêtres et des agronomes, découvrit le rôle primordial que jouerait l'U.C.C. et les organismes qu'elle favoriserait.

À Saint-Jacques, l'U.C.C. fut à l'origine de la Coopérative de tabac, la Caisse populaire et la Crémierie coopérative, du Couvoir

coopératif et des Frais Funéraires et de la Meunerie coopérative. Toutes ces entreprises autonomes doivent s'inspirer des principes de l'association professionnelle pour développer un meilleur esprit coopérateur ; pour employer, par exemple, leurs surplus à l'éducation de leurs membres. Son cercle de l'U.C.C. fut le premier de la Province à obtenir sa charte d'incorporation en 1935. Il se proposait, dès les débuts, l'achat d'une école en faveur des jeunes ruraux de 14 à 17 ans. La bonne entente entre les deux commissions scolaires et le concours de l'Église et de l'État avec les intéressés ont permis à un agronome et à un prêtre — l'abbé Piette — de diriger vers cette école de 1944 à 1950, une pépinière d'amis, d'apôtres et de chefs de l'U.C.C.

Sur cinq présidents diocésains, trois furent choisis chez nous : Joseph Marion, Ferdinand Contant et Gérard Gauthier. Ces trois apôtres sociaux se sont dépensés au service de la classe rurale. Doués de tempéraments divers, pourvus de tact et de ténacité, renseignés à fond sur une association qui évolue et s'adapte sans cesse, ces meneurs constamment aux prises avec des problèmes complexes, sagement avisés et secondés par les aumôniers et les agronomes, ont resserré continuellement les liens des groupements autonomes agricoles de l'U.C.C.

À l'instigation de M. Omer Bonin, vicaire, sous l'impulsion du P. Léon Lebel, S.J., et de Jos. Marion, maire, trente cultivateurs formaient, en septembre 1931, notre section paroissiale de l'U.C.C. Un mois après, dix-neuf autres membres s'inscrivaient. Le bureau de direction comprenait : Jos. Marion, prés. ; Athanase Desrochers, vice-prés. ; Antonio Desrochers, Marcel Lanoue, Alfred Migué, Adalbert Sincerny, Édouard Leblanc, directeurs ; Philippe Morin, secrés. Par la suite, Ferdinand Contant, Édouard Leblanc, Gérard Gauthier et Anatole Forest, Yves Gagnon, François Migué, Henri Beaudoin, Jean Forest se sont succédé à la présidence.

Après en avoir enregistré 150 membres, le Cercle en inscrit actuellement environ 90.

Parmi ces présidents, certains méritent plus que notre admiration. Citons Gérard Gauthier, Ferdinand Contant et Anatole Forest, vaillants propagandistes de l'esprit coopératif, on les retrouve avec G.-E. Turcotte et Lucien Archambault dans la fondation de la plupart des groupements sociaux.

### Syndicat des jardins de Saint-Jacques

En 1966, à l'instigation de MM. Jean-Paul Mailhot et Jean Forest, dix cultivateurs après s'être enquis de la possibilité de trouver un marché, unissaient leurs efforts en vue d'une production massive de fèves : MM. Anatole Forest, Édouard Leblanc, Jean Piquette, Marcel Gagnon, Jean-Paul Beaudoin, Marcel, Bernard et Henri Brisson. Et ils ensemencèrent 150 arpents.

L'Union régionale des Caisses Desjardins, leur prêtant au delà de \$200,000, ils achetèrent les machines aratoires nécessaires pour une si intense activité, et au syndicat « des fèves », ils ajoutaient celui « des pois », en 1968, pour finalement être reconnus sous le nom de « Syndicat des jardins de Saint-Jacques ».

En 1968, MM. Laurent Ricard, Roland et Gaston Beaudoin, André Marsolais et Gilles Robert vinrent grossir leurs effectifs.

Un syndicat de cette nature était une expérience nouvelle et, les distances entre les coopérateurs étant parfois assez longues à franchir, au milieu d'une course haletante, en vue d'être à l'heure indiquée par la Compagnie cliente, on conçoit facilement la somme d'efforts à dépenser pour satisfaire tous et chacun.

Aussi, en 1971, le Syndicat ne réunit plus que les gens d'en « Haut-du-Ruisseau » : MM. J.-Paul Mailhot, Jean Piquette, Jean-Paul, Gaston et Roland Beaudoin, et Gilles Robert.

En 1971, 1,200 arpents (950 acres) produisaient 2,800 tonnes de fèves, et 1,500 arpents (1,200 acres) de pois, 2,400 tonnes, et rapportaient \$225,000.

### ÉMIGRATION

Notre paroisse a contribué au développement de plusieurs localités environnantes et de quelques centres de l'Ontario, des États-Unis et de l'Ouest canadien.

Après la Conquête anglaise, nos ancêtres, laissés à leur propre sort, s'agrippèrent au sol. Seul le clergé les encourageait à tenir au terroir. Le vainqueur achetait de la part des seigneurs français ruinés leurs seigneuries du Bas-Canada, et les concédait à de nouveaux maîtres anglais, particuliers ou compagnies. Vers 1830, nos richesses forestières étaient plus que jamais octroyées à des amis du gouvernement : les agents des terres étaient surtout des Anglais, comme le déplorait M. le curé Paré, dont le loyalisme était au-dessus de tout soupçon.

Tout de même, les cadres de la paroisse étaient trop étroits. C'est ainsi que « des colons, venus des vieilles paroisses du fleuve et aussi de la paroisse acadienne de Saint-Jacques, figurent parmi les pionniers de Joliette, appelée alors l'Industrie »<sup>18</sup>.

En 1848, une ordonnance du gouverneur favorisait l'établissement de colons anglais dans les *townships* du Bas-Canada. Tout de suite, nos chefs spirituels, secondés par leurs paroissiens les plus clairvoyants, comprenant le danger de cette mesure pour les Canadiens français, créaient et patronnaient les sociétés de colonisation et multipliaient les lettres pastorales à ce sujet<sup>19</sup>.

À Saint-Jacques, M. Paré, responsable du Bureau de colonisation fonda, avec l'appui de Zacharie Cloutier, Magloire Granger, Séraphin Viger, M.D.<sup>20</sup>, B. Gauthier, Médéric Dorval et Pierre O'Donoghue, la Société des Défricheurs<sup>21</sup>, qui devait organiser l'établissement de quelques habitants de Saint-Jacques dans les alentours, c'est-à-dire, à Saint-Gabriel (1825)<sup>22</sup>, Chertsey (1856), Saint-Alphonse (1843) et Saint-Côme (1867).

« À partir de 1831-1837, plus spécialement entre les années 1848-1851, des colons allèrent défricher les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rangs (à Saint-Gabriel...) Ils venaient de... Saint-Jacques... Parmi eux, mentionnons : Léon Granger et ses fils, Joseph, Jean-Louis, Narcisse, Ulric et Magloire ; François Béliveau et ses fils ; Joseph et Moïse Marion ; France Me-

---

18. Bernard, Ant. C.S.V. *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, p. 73.

19. Mgr Bourget, 18 juin 1848. — NN. SS. les évêques, 11 mai 1850.

20. Magloire Granger et Séraphin Viger, M.D. semblent avoir été deux citoyens marquants de l'époque. Ainsi dans la charte de la Compagnie de chemin de fer du Saint-Laurent et de l'Industrie, leurs noms apparaissent avec celui d'Eucher Cloutier. Magloire Granger en outre fut avec Adolphe Fontaine, lui aussi de Saint-Jacques, un des principaux directeurs de la *Gazette de Joliette* (1866-1895). Décédé en 1863, Magloire Granger avait été proclamé de son vivant « l'un des plus grands promoteurs laïcs de la colonisation, dans nos cantons du Nord » (Drapeau, p. 414). *Journal des Débats du Bas-Canada*, Victoria, 19, App. 33.

21. Cette société a dû être inspirée à M. Paré par Mgr Bourget qui, dès 1845, comme nous l'avons signalé, avait institué la Société de Colonisation du Nord dans son diocèse pour empêcher nos habitants de désertir la terre pour les filatures des États-Unis, les chantiers ou les usines. (Langevin, F., S.J. *Ibid.*, pp. 131-132.)

22. Ducharme, G., *Histoire de Saint-Gabriel de Brandon*, p. 47. — M. Marcel Fournier, dans *Histoire de Chertsey*, 1972, considère le curé Paré comme fondateur de Chertsey, où un lac porte précisément son nom.

lançon ; Narcisse Lanoue, Narcisse Légaré et ses fils etc . . . » (Ducharme, *ibid.* p. 47).

« De 1853 à 1862, admet Stanislas Drapeau <sup>23</sup>, (publiciste et agent de colonisation), le gouvernement n'a pas octroyé moins de \$13,000 pour l'ouverture de routes nouvelles à travers les terres de la couronne du comté (de Montcalm), pour fins de colonisation ».

Drapeau brosse l'éloge du curé Paré et lui attribue les progrès accomplis dans le comté de Montcalm :

« La colonisation s'est considérablement développée durant cette époque décennale, grâce aux efforts de M. l'abbé J.-R. Paré, ci-devant curé de la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan. Il est probable que sans cette puissante intervention, alors que l'émigration des Canadiens français aux États-Unis faisait de si cruels ravages, on ne verrait pas aujourd'hui la population du comté de Montcalm aussi considérable et surtout aussi bien établie qu'elle semble l'être actuellement ».

Le curé F.-L. Provost de Saint-Alphonse, note l'arrivée en 1862, au Canton de Cathcart, d'une cinquantaine de personnes « venues en partie de la grande paroisse de Saint-Jacques, pour se choisir des lots à l'entour de l'église » <sup>24</sup>.

Puis, toujours vers 1850, une dizaine de familles se dirigeaient vers l'Ontario, dans le Comté de Russell. Ils augmentaient ainsi les effectifs de l'élément catholique et français de la nouvelle paroisse de Saint-Jacques d'Embrun <sup>25</sup>. Ce courant durera par intervalles une trentaine d'années. Plus tard, vers 1880, les familles d'Amédée Marion, Uldéric Marion, Camille Bourgeois, Aristide Gran-

---

23. Drapeau, Stanislas, *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada, depuis dix ans, 1851-1861*, p. 421.

24. Drapeau, *Ibid.*

25. Forget, J.-U. et Auclair, Élie-J., abbés, *Histoire de Saint-Jacques d'Embrun*, Russell, Ontario. Parmi les premiers colons qui, vers 1850, fondèrent la paroisse d'Embrun, nous remarquons Benjamin Brisson, Jacques Gibault, Élie Bourgeois, Pierre Bélisle, Joseph Goulet, Jérôme Lévesque, Louis Lapalme, Joseph Marion (époux de Madeleine Miron), Charles Piché, tous natifs de Saint-Jacques. En 1903, les descendants des vingt-trois Marion, qui, de 1858 à 1888, sont partis de Saint-Jacques pour Embrun, donnèrent leur nom à la nouvelle paroisse de Sainte-Thérèse de Marionville, démembrement de Saint-Jacques d'Embrun. Leurs enfants se comptent par dizaines et quinzaines.

ger, Ludger Brien et Médéric Dupuis s'implantaient à Saint-Victor d'Alfred ; Verner comptait Israël Lepage et Alexis Piquette parmi ses vaillants pionniers. (Voir *Doc. Hist.* n° 8 de la Soc. Hist. du Nouvel-Ontario, pp. 11, 30-31). C'est entre 1869-1880 que l'abbé Maxime Leblanc, auxiliaire dévoué du curé Labelle, contribuait à peupler le Nord de la province (*Hist. de Saint-Martin*, par J.-Ad. Froment).

Après l'Ontario, l'émigration gagna l'Ouest et les États-Unis.

Pieurs, attirés par l'aventure et les gains plus immédiats, optèrent pour les plaines de l'Ouest canadien, au service des Compagnies de fourrures : la Compagnie du Nord-Ouest ou la Compagnie de la Baie d'Hudson. L'arpenteur, Joseph Bouchette, n'en indique pas d'autres motifs quand il définit les *Voyageurs* :

« C'était le nom donné aux personnes employées dans le commerce des fourrures du Nord-Ouest, pour qui une vie errante, toute pénible et laborieuse qu'elle est, a des charmes supérieurs aux occupations plus régulières et plus profitables de l'agriculture »<sup>26</sup>.

Mgr Taché, d'autre part, demandait à Mgr Bourget des colons catholiques pour l'Ouest et délégua l'abbé Georges Dugas en 1871 pour y activer l'émigration. Auparavant vers 1840, l'émigration vers les États-Unis avait déjà commencé chez nous.

M. Paré, partageant à fond les idées de son évêque et celles de Mgr Laflèche, craignait beaucoup et trop souvent avec raison pour la foi et la langue de ceux qui prenaient la direction des États-Unis. Répondant à une enquête, menée à ce sujet par Mgr Bourget, il suggérait des remèdes urgents :

« Depuis cinq ans, écrit-il en 1849, pas moins de 500 personnes de cette paroisse ont émigré aux États. Le Gouvernement devrait ouvrir des chemins dans les townships du nord et y placer des agents de terres *Canadiens* ».

Beaucoup de nos gens, émigrés aux États-Unis, entre 1850 et 1870, après avoir amassé là-bas quelques biens, surtout à Holyoke, Mass., revinrent au pays. Une fois de plus, la nostalgie de son église et de sa terre ramenait l'Acadien parmi les siens.

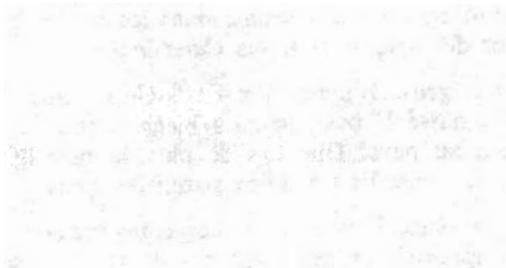
Les mauvaises récoltes, l'insouciance des gouvernements, en plus des raisons déjà apportées, n'exonèrent pas de tout blâme les

---

26. Bouchette, *Ibid.*, pp. 93, 94, 142.

émigrants, mais aident à mieux comprendre les motifs sérieux de leur expatriation, l'ampleur du problème démographique, et le surpeuplement de nos paroisses rurales.

Si la sagesse et la prudence humaines conseillaient de s'opposer à cette tendance de nos compatriotes à chercher fortune en pays étranger, toutefois la charité chrétienne et la justice pousseront nos évêques à ne pas abandonner ces âmes qui devaient former près de 40% des effectifs canadiens-français en Nouvelle-Angleterre. Les autorités ecclésiastiques n'y manquèrent pas et députèrent vers les États-Unis et les autres provinces canadiennes, des prêtres, missionnaires ou résidents, et des éducateurs choisis.



## Chapitre deuxième — L'industrie

L'industrie est à peu près toujours complémentaire de l'agriculture. Aussi à la campagne, c'est pendant la morte-saison des travaux agricoles, que l'industrie donne son maximum d'activité. Notre industrie saisonnière consiste surtout dans les dernières manipulations du tabac, et la livraison du maïs et du grain.

### Manufactures de tabac

Le produit le plus en vogue dans notre paroisse, c'est le tabac.

Une manufacture s'imposait pour le préparer avant de l'expédier sur le marché. Dès 1881, l'année même où il entreprenait la nouvelle culture sur une haute échelle, Médéric Foucher, qui n'hésitait devant aucune entreprise, forma avec son beau-frère Odilon Dupuis, la société de « *F.-A. Médéric Foucher & Cie* », à laquelle nos planteurs de tabac fournirent une souscription de \$3,000.

En 1882, cette manufacture, employant une vingtaine d'ouvriers, opérait dans une cave (au n° 2, Chemin Foucher). Des séchoirs s'élevaient aux alentours. Les champs de tabac de M. Foucher, entretenus comme des parterres, attiraient de partout les visiteurs, et spécialement les journalistes.

La Compagnie abandonna cette installation temporaire et construisit un autre établissement à Joliette, en octobre 1883, sous la nouvelle raison sociale de « *Compagnie de tabac de Joliette et de Saint-Jacques*. »

Les principales variétés de tabac cultivé étaient : le Kentucky, le White Burley, le Connecticut, le Grand Havana, le Heater, le Grandville Yellow, le Fuckaho, le Sweet Oronoka, le Pennsylvania, le Yellow Prior, le Canadien, le Cuban Tobacco Leaf etc . . .

Quand la manufacture de Joliette ouvrit ses portes, celle de Saint-Jacques, continua à opérer, chez M. Foucher. Celle-ci était devenue, cependant, la propriété d'Ovide Marion.

La distance ne le favorisait guère. En 1884, M. Marion transformait en manufacture le hangar appartenant aujourd'hui à Jos. Lanoue<sup>27</sup> (au n° 29, Grand Rang), et, en 1885, constituait une compagnie avec son fils Arthur, et Modeste Beauvais, comme directeurs. L'entreprise employait cinq ou six travailleurs. On y tour-

---

27. Fils de Jules Lanoue et de Joséphine Mireault.

nait le tabac en torquettes. On essaya différents procédés pour produire du tabac noir, mais sans succès.

Sur proposition de plusieurs notables, Ovide Marion construisit, en 1887, une manufacture au village, à l'extrémité de la rue Marion. Il s'unit à Salomon Venne, Zacharie Cloutier, Louis Piquette et Isaïe Forest pour former la *Compagnie de tabac canadien de Saint-Jacques*. Alcide Martin en était le gérant. Cette manufacture était l'une des premières du genre au Canada. Trop d'audace dans l'entreprise fit cesser les opérations, vers 1892. Salomon Venne acheta la manufacture et les entrepôts contenant 35,000 livres de tabac, et reprit pour quelque temps le commerce en compagnie de U. Gervais, de Joliette.

En 1917, Wellie Munn, associé à R. Boulet, de Joliette, acquérait la manufacture. Après quelques années, M. Munn en devint l'unique propriétaire jusqu'en 1942. Cette manufacture fournissait de l'ouvrage à une dizaine d'ouvriers. Elle fut convertie en logis vers 1948.

Entre-temps, d'autres manufactures ouvraient leurs portes. En 1900, Alphonse Fontaine, à qui succéda son fils Adolphe, fonda une entreprise qui employait régulièrement une quinzaine d'hommes.

En 1912, après un deuxième référendum, à l'effet d'obtenir un octroi de \$10,000 pourvu que, chaque année, \$6,000 seraient annuellement versés en salaires et que 300,000 livres de tabac seraient achetées à Saint-Jacques, M. Cusson, inventeur de la pipe « Cavité », bâtit, sur la rue Venne, la « *Saint Jacques Tobacco Packing* » qui devint la *Duys Canadian Tobacco*. Le 15 mai 1919, un incendie détruisait tout. L.-O. Grothé, de Montréal, forma une nouvelle compagnie et reconstruisit. En 1930, la *Société Coopérative Agricole du district de Joliette* acquérait cet édifice, et en 1942, lui ajoutait une aile.

Jos-A. Dupuis ouvrait lui aussi une manufacture, presque en même temps que M. Fontaine. Son frère David, (en 1917) et le fils de celui-ci, Henri, (en 1940) lui succédèrent. L'entreprise, après avoir régulièrement fourni de l'ouvrage à une vingtaine d'hommes, ferma ses portes en 1944. (au n° 42, rue Saint-Jacques)

Jos. Marion fut, de 1911 à 1940, à la tête d'un très florissant commerce de tabac, atteignant parfois annuellement les 3,000,000 de livres. Cette manufacture, située à l'arrière de sa demeure (au 157, rue Saint-Jacques) fut incendiée le 11 mai 1944.

Auguste Laporte dirigea un commerce de tabac à cigares de 1915 à 1921, à l'angle des rues Venne et Maréchal. Il occupait une vingtaine de travailleurs. Cet édifice, après avoir servi de local à la *Rock City Tobacco* de Québec, durant les étés de 1921 à 1930 environ, fut démoli à l'été de 1946.

Alcide et Emménil Venne (depuis 1914), Armand Richard, Arsène Mirault et son fils Albert, Arthur Morin, Émilien Coderre, Eugène Therrien, Henry Venne, se sont aussi adonnés au commerce du tabac dans les années 1920 à 1950.

Alphonse Forest (vers 1920), Wilfrid Mireault, Robert Richard, Marcel Lépine, ont manufacturé des cigares.

### Sucre d'érable

Les manuels de géographie indiquent les régions de la Chaudière et du Richelieu à la tête de l'industrie du sucre d'érable. Notre région est également renommée depuis longtemps pour ses érablières.

Ainsi, « en 1879, la production *minima* du sucre d'érable à Saint-Jacques était de 150,000 livres, lit-on dans le *Journal d'Agriculture* (avril 1879) : s'il y a une paroisse, entre toutes, continue le journal, qui mérite une mention spéciale dans la fabrication du sucre d'érable, la paroisse de Saint-Jacques doit, sans contredit, figurer en première ligne, tant sous le rapport de la quantité que de la qualité ».

La fabrication du sucre d'érable à Saint-Jacques date du temps des premiers colons.

Aujourd'hui, même si le déboisement semble avoir porté un rude coup à cette industrie, plusieurs possèdent une érablière.

Chaque printemps, les « gens de la ville » viennent à Saint-Jacques, revoir leurs parents, sans doute, mais aussi, regoûter les plaisirs de « la cabane ». Depuis environ 15 ans, plusieurs « cabanes » ont pris les proportions d'immenses salles à manger qui ont bien diminué le caractère des parties d'autrefois.

### Ceintures fléchées

Avant l'ère du machinisme, les arts domestiques (ou l'industrie fermée) régnaient dans nos campagnes. Pendant que « leurs hommes » fabriquaient augettes, balais de cèdre, baquets, sabots de bois, jougs, vans, pelles en cèdre, souliers de boeuf, meubles,

instruments agricoles, véhicules etc., les femmes transformaient en savon et en luminaire, les huiles et les graisses, et continuant une tradition acadienne, elles s'appliquaient à faire des catalognes et des tapis crochetés à broder et à tisser des ceintures fléchées <sup>28</sup>.

Autrefois, les bourgeois du Nord-Ouest, les membres de la Compagnie de la Baie d'Hudson, les engagés pour la traite, les canotiers, les voyageurs et les Patriotes portaient le costume national d'hiver comprenant le paletot en étoffe du pays, l'ample capuchon, tuque bleue ou rouge, et la ceinture fléchée autour des reins. Elle figurait comme article de l'uniforme officiel de plusieurs séminaires et collèges. C'était le cas pour le Séminaire de Québec et le Collège de l'Assomption. À Saint-Jacques, même vers 1900, quelques enfants s'en paraient encore.

Cette ceinture, à zigzag rouge, bleu, vert, jaune et blanc et d'un bel effet décoratif, est un chef-d'oeuvre d'industrie domestique au Canada. Les ouvrages savants, parus sur le sujet, indiquent différentes origines probables : indienne, normande ou espagnole, anglaise ou acadienne.

Nous optons pour l'origine normande. E.-Z. Massicotte, archiviste à Montréal, soutient qu'elle n'est pas un art indien. Provenant, selon nous, de Normandie, elle serait passée en Acadie, avec nos ancêtres. D'après la tradition, on en tissait déjà, peu après l'arrivée des Acadiens à Saint-Jacques. Par ailleurs en 1799, les livres de comptes de la Compagnie de la Baie d'Hudson la mentionnent pour la première fois.

D'où vient qu'elle fut presque toujours nommée « ceinture fléchée de l'Assomption » ? C'est qu'autrefois, les bateaux se rendaient à l'Assomption, terminus de la navigation, chef-lieu du comté (en 1845) et du district judiciaire de Leinster, et centre commercial achalandé. Tous les gens du Nord y venaient trafiquer. Bientôt, les Anglais désignèrent cette ceinture sous le nom de l'endroit (*The Assomption Sash*), où son commerce était le plus florissant, même si elle était fabriquée dans le « grand Saint-Jacques » d'avant 1888.

Dès 1837, Salomon Bélanger, qui avait été commerçant dans le Nord-Ouest durant plusieurs années, s'établit au Ruisseau Saint-Georges et devint l'agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il distribuait la laine aux tisseuses, de la « shetland » que les gens dénommaient « châtelaine », et veillait à la confection de ces ceintures, selon des modèles réguliers. La ceinture fléchée requérait

---

28. Voir chapitre 1<sup>er</sup> à *Vertus individuelles et sociales* (des Acadiens).

de la laine teinte que nos commerçants obtenaient d'Angleterre. En 1844, les statistiques gouvernementales nous renseignent sur notre industrie à domicile : l'on ne produisait chez nous que de la laine de couleur naturelle :

15,552 livres de laine blanche ou noire ; 13,620 verges de toile ; 9,055 verges d'étoffe foulée ; 7,880 verges de flanelle<sup>29</sup>.

Après le décès de M. Bélanger en 1870, l'agence passa à Joseph Dugas, commerçant, et ce trafic se maintenait très prospère, jusque vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Comme son prédécesseur, M. Dugas faisait confectionner ses ceintures par des tisseuses de la paroisse ou de Sainte-Marie-Salomé, et fournissait M. Corkran, agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

D'autre part, les ceintures fléchées de Saint-Jacques l'emportaient de beaucoup sur toutes les autres, en particulier sur les ceintures manufacturées en Angleterre. C'est tellement vrai, que malgré toutes les restrictions de la métropole anglaise pour détourner ce commerce du Canada et le diriger vers Coventry, les Bourgeois du Nord-Ouest réclamaient de préférence les ceintures de chez nous. À l'exposition de Londres de 1886, on donna les premiers prix aux deux ceintures de Zacharie Cloutier.

Nos ceintures se différenciaient des autres par la couleur, par la dimension et par le nombre de flèches. Les plus coûteuses, comme les plus difficiles à confectionner, étaient celles d'une seule couleur, la rouge, par exemple, et celles de 28 flèches. Elles exigeaient au moins quatre ou cinq semaines d'ouvrage ardu et peu rémunérateur.

Les ceintures de couleurs diversifiées résultaient du mélange du gros et du petit bleu, du vert, du rouge, du jaune et du blanc. Parfois, elles s'ornaient même de perles. Les plus grandes atteignaient jusqu'à quinze pieds de longueur, y compris la frange, et douze pouces de largeur.

Nos tisseuses de ceintures fléchées ressemblaient aux ouvrières de Malines et d'Alençon, maniant de fines dentelles. Elles se tenaient à la fenêtre, et leur travail fixé à la targe et à un clou planté dans le plancher, elles maniaient de leurs dix doigts les diverses couleurs de laine qu'au préalable, elles avaient nuancées... Une petite règle en bois ou tempié, recevait d'abord toute la pro-

---

29. En 1851 : 9,683 livres de lin et de chanvre, et 8,954 livres de laine. En 1861 : la production de l'étoffe domestique diminue, probablement à cause du marché anglais.

vision de laine qui pendait des deux côtés. On commençait la ceinture par le milieu. La moitié de cette laine était roulée sur la petite traverse accrochée à la fenêtre ; deux autres bâtonnets, placés en guise de lames, descendaient au fur et à mesure que l'ouvrage progressait <sup>30</sup>.

À partir de 1880, à cause de l'insuffisance des salaires et de l'introduction des étoffes manufacturées, la ceinture fléchée connut le sort de tant d'autres industries domestiques, le déclin. Vers 1900, comme il ne s'en tissait plus chez nous, ceux qui s'intéressaient à cette industrie, craignirent que leur secret ne se perdît. En 1907, la *Canadian Handicraft Guild*, sur l'instigation de Marius Barbeau, étalait à Montréal quelques modèles de ceintures.

E.-Z. Massicotte, en 1918, en exhibait lui aussi quelques-unes, aux Veillées du Bon Vieux Temps, à Montréal. Il s'entendait avec Mme Napoléon Lord, de Sainte-Marie-Salomé, pour enseigner cet art à deux religieuses. En 1927-1928, au Festival de la Chanson et des Arts manuels, au Château Frontenac, à Québec, Marius Barbeau engageait trois tisseuses de notre région, et, en 1929, l'École des Arts domestiques de Québec s'assurait les services de Mme Lord, toujours dans le même but.

Depuis, quelques Écoles Ménagères de la Province ont inscrit l'étude de cet art à leur programme. Sur demande de Sr Marie-Jeanne-de-France, Mme Jules Goulet (Augustine Marion) ainsi que Mme Alphonse Mireault (Florentine Riopel), et sa fille, Mlle Marie-Joseph, contribuèrent à faire revivre cette industrie locale.

Les articles et les livres de M. Barbeau sur ce sujet, sont très intéressants, mais laissent encore planer quelques doutes. Accordons-lui le grand mérite de s'être fait l'apôtre de cette industrie domestique avec E.-Z. Massicotte.

La ceinture fléchée est une de nos richesses, car c'est « le plus beau travail manuel qui se soit jamais fait en Amérique ou ailleurs » (Barbeau).

### Textile

À part la ceinture fléchée et les bas de laine vendus aux marchands, Saint-Jacques ne connut guère d'autres industries textiles avant 1944, quand Benny Rubenovitch dirigea (jusqu'en 1948) une

---

30. D'après les notes de M. l'abbé Pierre Poulin, ancien élève de l'Assomption.

manufacture de confection d'habits pour hommes, au n° 13 de la rue Bro. Il employait une quarantaine d'ouvriers.

En 1946, la *Nerom Hosiery n° 2* — (bas de soie) ouvrit une succursale au n° 42, Saint-Jacques, où cinquante employés travaillaient sous la direction de M. Camille Morin.

Depuis 1950, la *Northland Sportwear* occupe 112 employés dans l'assemblage de pièces d'habits de sport, pour le compte du magasin Simpson's Sear, de Montréal.

### **Plastique**

Les *Plastiques Cannon*, déjà désignés sous le nom de *Northern Resigns*, puis de *Lord Plastic*, fabriquent — depuis 1948 — des objets de matières plastiques aux formes les plus diverses. Ils emploient 55 ouvriers.

### **Abattoir**

Les *Abattoirs Saint-Jacques* (1958) dirigés par MM. Gervais Robert et Rosaire Thériault, occupent, depuis la construction de leur nouvelle usine (1967), 24 employés. (La première était située sur la rue Dupuis.)

### **Mailhot Hydraulique Incorporé**

En 1957, M. Gilles Mailhot transportait à Saint-Jacques, dans le « Grand Rang » (exactement sur la terre 557 concédée en 1775 à son ancêtre maternel, Jean Thériault) l'usine qu'il avait lancée à Saint-Liguori en 1955.

Le succès a plus que souri à son entreprise puisqu'en 1971, elle en était à son troisième agrandissement (en face de la première manufacture), grâce à une subvention du Gouvernement fédéral. Présentement, 45 ouvriers — bientôt 60 — y fabriquent des cylindres télescopiques pour camions, des chargeuses hydrauliques pour tracteurs et excavatrices. L'entreprise sera bientôt désignée sous le sigle de M H. Elle mérite une mention très honorable parmi les entreprises privées canadiennes-françaises, grâce à l'audace et au génie inventif de M. Mailhot et à l'intérêt qu'il a su créer parmi ses ouvriers, en les invitant à y souscrire un petit capital.

M. Mailhot est actuellement à mettre à point un tracteur d'un style tout à fait nouveau : transmission par pression liquide exercée sur chacune des roues ; absence de différentiel et de pédale

d'embrayage ; commande par simple contrôle hydraulique. Une machine vraiment nouvelle, quoi !

*Mailhot Hydraulique* assure donc à notre paroisse une publicité hors pair.

### **Joliette Asphalte Limitée**

En 1963, cette compagnie ouvrait une carrière chez nous. Qui aurait dit que sous la terre de Charles-Émile Forest, le long de l'ancien parcours de la route 41, à deux pieds du sol, gisaient de profondes couches de calcaire ? L'extraction ne se fait que durant la belle saison, et occupe une quinzaine d'employés.

### **Syndicats ouvriers**

Depuis 1945, les syndicats sont entrés dans la plupart de nos industries ou manufactures. Vu le caractère éminemment compliqué de ces mouvements qui n'achèvent pas de bouleverser l'atmosphère sociale du pays, et même de tout l'Occident, je ne me crois pas autorisé à en faire ici l'historique.

### **INDUSTRIES D'AUTREFOIS**

Nous avons appuyé sur les principales de nos industries actuelles.

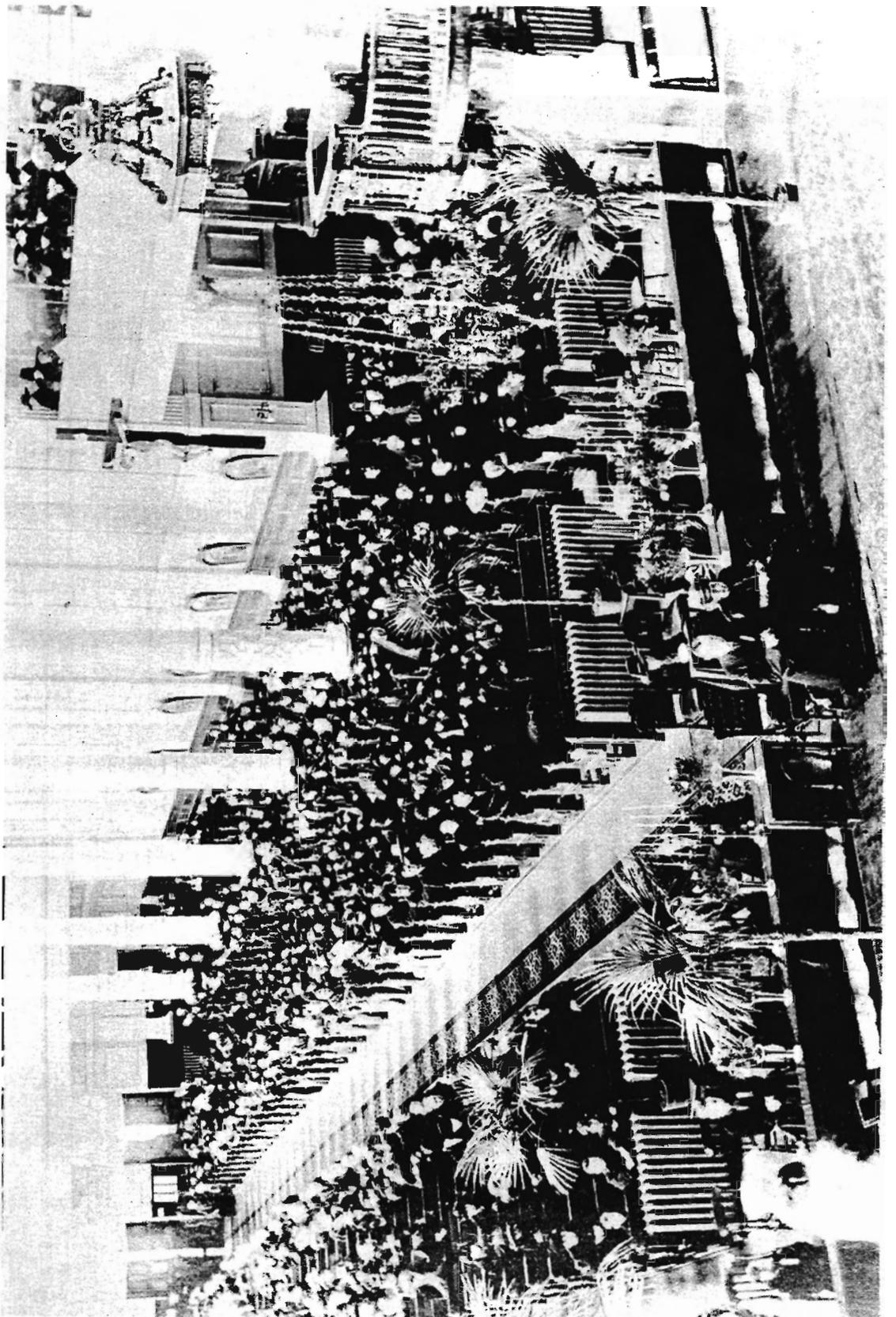
Autrefois, l'on exploitait la pierre de nos champs, ainsi que certaines carrières de pierre à chaux. Au ruisseau Saint-Georges, Maxime Masse était propriétaire d'une briqueterie (*la briquade*) ; Antoine Gaudet tenait un commerce de bois. Israël Lepage, vers 1870-1886 gagnait sa vie à fabriquer de la potasse avec les cendres qu'il recueillait ici et là.

Nos menuisiers étaient nombreux : Édouard Boulard, Séraphin Cadieux, Célestin Coderre, Hormisdas Coderre, Misaël Dupras, Pierre Gagnon, Odilon Goulet, Narcisse Majeron, Urgel Moreau, Arsène Morin, Érasme Piquette et Pierre Soulière, charpentiers ; Maxime Gaudet, fabricant de meubles ; Médéric Boulard, tonnelier.

Les cordonniers trouvaient dans leur métier l'occasion de faire oeuvre d'art. Ils fabriquaient eux-mêmes les chaussures que

---

Noces d'argent de M. et Mme Jos. Marion, mercredi, le 11 février 1920. — La foi s'imposait alors comme un absolu qu'on ne discutait pas. En pleine semaine, toute la paroisse savait s'unir autour de l'autel et de la chaire, dès qu'il s'agissait d'un événement important.



Rue Marion, 18 août 1912. — Ces voitures chargées de tabac se dirigent-elles vers Saint-Michel-des-Saints d'où l'on vient chercher sa provision d'hiver ? (Près de la porte de la manufacture une pancarte indique « Saint-Michel »).

Dans l'automobile — une des rares du temps —, Wellie Munn, commerçant de tabac, Mlle Rose-Anna Migué, le député J.-A. Dupuis et Wilfrid Dugas, marchand.

Dans le champ, à gauche : le bedeau Landry, et sur la clôture, Jos. Lanoue et Norbert Piquette. La maison d'Emmanuel Bolduc était l'ancienne école du ~~Presbytère~~ Continuant. Au loin, la gare du C.N.R.



l'on ménageait alors comme ses yeux : plusieurs de ceux qui avaient long à faire pour venir au village, attendaient d'en approcher, pour enlever leurs « souliers de boeuf » ou leurs sabots, et chausser leurs bottines neuves. François Normand, tanneur (chez R. Larivière) avec ses engagés, Joseph Momette, Aimé Forest, fournit le cuir à Éphrem Dugas, Jacob Ratelle, Alexis Raymond, Simon Riopelle, François et Olivier Prud'homme. Ces deux derniers, dignes fils de saint Crépin, avaient l'honneur de chausser le futur Sir Wilfrid Laurier et la communauté des Soeurs de Sainte-Anne.

Jacques Desjardins, Eusèbe Coderre, Albert Forest étaient les ferblantiers de la paroisse, tandis que Théodule « Cayen » se spécialisait dans l'industrie des terrines (chez William Lord).

Tout un contingent de forgerons s'empressaient de ferrer les chevaux : Ludger Marion, Wilfrid Ménard, Elzéar Poirier, Gilbert et Bonaventure Gaudet, Louis Gagnon, Patrick Carroll, Ferrier Leblanc, Georges Houle, Joseph Pellerin, Joseph Beaudoin (Ti-coq), Yvan et Maurice Beaudoin. Les selliers ou harnacheurs étaient Jules Éthier, Laurent Miron et Joseph Richard. Joseph Légaré ainsi que Médéric Bolduc fabriquaient des voitures.

Pendant que toute la paroisse présentait le spectacle d'une coopérative modèle, et que des centaines de mains réclamaient le « pain quotidien », les boulangers, Louis Marion, Élie Dupuis, Joseph Amireault, Ulric Lafontaine s'avançaient de maison en maison, pour distribuer l'aliment de vie, pétri avec la farine du meunier, Magloire Gagnon. Beaucoup boulangaient dans un vieux four de pierre des champs, situé près de la maison, du pain d'habitant ou de ménage. Là aussi, mijotaient du samedi soir au dimanche matin, dans le traditionnel pot de grès, de succulentes fèves au lard.

Les anciennes photographies « sur zinc » de l'artiste Antoine Mercure, nous rappellent les pantalons à « tuyaux » confectionnés par Médéric Leblanc, tailleur, ou par Charles Boon, marchand tailleur et drapier de Montréal. Ce dernier tenait une succursale à Saint-Jacques.

(Voir aussi la liste des artisans et commerçants, une page plus loin.)

## Chapitre troisième — Le commerce

Notre principale industrie étant le tabac, son commerce extérieur sera notre principale source de richesse. Il en est de même des légumes, de la betterave à sucre et du maïs.

Le commerce intérieur s'exerce, comme partout, par l'économie domestique des magasins, des épiceries etc.

### MAGASINS

Le magasin général, c'était le rendez-vous des rentiers du village, pour la partie de dames comme pour le passage au crible des « rouges » et des « bleus » de la paroisse et de tout le pays. Dans cette boutique, ça sentait le poivre, le savon, l'huile à lampe, avec « une odeur rampante de toile à sac » ; c'est là que s'alimentaient les nouvelles du village — comment un village peut-il vivre sans nouvelles ? — colportées par Nanon, ou une autre commère réputée ; on s'y procurait n'importe quelle mousseline, moutarde, prélarit ou moulée de grain.

De toutes parts, l'on accourait autrefois aux magasins de Médéric Foucher, qui, avec Euclide Dugas, occupaient le site de la Caisse Populaire, de même que chez Didace Forest dont la spécialité était les chaussures ; chez Médéric Dorval et Joseph Majeau (successeur de John Haly), chez Antoine Vincent, Eucher Cloutier, (en face de l'église) ; chez François Foucher (au n° 245, rue Saint-Jacques) et chez Euclide Leblanc (au n° 142, rue Saint-Jacques), sans oublier le magasin d'Ulric Munn (chez Jean-Paul Gaudet, aujourd'hui), et chez Johny Gaudet, au Ruisseau Saint-Georges.

### ARTISANS ET COMMERÇANTS

L'industrie autonome comprend des travailleurs indépendants stables, qui constituent la classe des artisans et commerçants dont voici les principaux représentants depuis 1900<sup>31</sup>.

ANTIQUAIRE — Jean Caris — « les Ruines » (dans la belle maison de pierre de Ludger Marion).

---

31. Cette liste dressée en faisant uniquement appel aux souvenirs, peut fort bien être incomplète, ce dont je m'excuse auprès de ceux qui auraient pu être oubliés.

**ARTISTES-PEINTRES** — SS. Marie-Azella, Zoé Chalifoux et Léda Hébert, S.S.A. ; Clémence Mercure, Yvon Forest, Jean Caris.

**BARBIERS** — Arthur Couture ; Joseph Desrochers ; Maurice Desrochers ; Robert Desrochers ; Jos-A. Dugas ; Charlemagne Landry ; Urgel Laporte ; Frank Picard ; René Rompré ; Rosaire Roy ; Lucien Landry ; Michel Lévesque.

**BEURRIERS ET FROMAGERS** — A.-A. Boucher ; O. Courtemanche ; Émile Dugas ; Joseph Lachapelle ; Joseph Marion ; Napoléon Marion ; ? Masse ; Joachim Robert ; Louis, Eustache, Paul et André Roy ; Abel Tremblay.

**BOUCHERS** — Stanislas Bleau ; Edmond, Germain et Alcide Chartier ; Médard Chevalier ; Albert Dugas ; André Gaudreau ; Siméon Marion ; Émery Riopel ; René Desrochers ; Arthur, Albert et Rémi Thériault.

**BOULANGERS** — A. Coutu ; Philiat Coderre ; Hugues Desrochers ; Wilfrid Ducharme ; Hosanna Henri ; Henri Jetté ; Magloire Lanoue ; Maxime Mireault ; Adélar Rivest ; Eustache Thériault ; ? Grisé ; Émile Desroches, Pierre et Michel Dupuis.

**COIFFEUSES** — Mmes Yves Marsolais ; Michel Dupuis ; Pierre Varin ; Rita Ménard ; Pierre Leduc ; Salon Linda.

**COMMERCE ET MÉTIERS DIVERS** — Hormidas, Ovide et Jean-Paul Coderre (bois) ; J.-Nap. Ferland (bois) ; J.-O.-Émile et Engelbert Forest (cadeaux etc.) ; Benoît Forest et ses fils, Michel Clément et Y. Bélanger (lingerie) ; Uldéric et Hector Forest (peinture) ; Albert Leblanc (manches de haches) ; William Lépine (meubles) ; Alonzo et William Lord (bois) ; Rose-Anna Migué (lingerie) ; Freddy Mireault (tailleur) ; Frédéric Rompré (tailleur) ; Euclide Leblanc (horloger etc.) ; Armand Labrèche (lingerie) ; Hugues Desrochers (cadeaux) ; Mme Bernard Landry (cadeaux) ; Yvan Gaudet (fournaises) ; Laurier Migué (meubles) ; Rodrigue Marchand (excavateur) ; Yvan Perreault (meubles) ; Émilien et Bruno Roy (machines aratoires) ; Gabriel Dupuis (fleurs) ; Wilfrid Riopel (fleurs) ; Maurice Gauthier et Yves Mailhot (légumes) ; Chez Perret (dames) ; Boutic Sport (Gilles Sincerny, J.-P. Coderre, Raynald Gaudet).

**CORDONNIERS** — O. Beaudoin ; Roméo Gagné ; Paul Lachapelle (sellier) ; Ludger Lévesque (« parle-pas-fort ») ; Siméon Rattelle ; Arsène Turcotte ; Ovide Turcotte (sellier) ; Villeneuve.

**COURTIERS** — Guy Dupuis ; Fernand Jetté ; Henry Venne.

**ÉLECTRICIENS** — Jos.-A. Dugas ; Élie Lasalle ; Gérard Moulin ; Lionel Turcotte ; Fernando Venne ; Jean Lanoue.

**ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION** — René Gaudet ; Al-phée Leblanc ; Réal Desrochers.

**ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES** — Tancrede Mainville ; Wilfrid Marion ; Tancrede Piquette ; Henri Thériault ; Napoléon Thériault ; Placide Perreault ; Fernand Forest ; Jean Labrèche.

**ÉPICIERS** — Hector Allard ; ? Beaupré ; Joseph Coderre ; Antonio Forest ; Cham et René Forest ; François Forest ; Roland Froment ; Albert Lépine ; Jos. Lévesque ; Armand Richard ; Émery et Pierre-Paul Riopel ; Roland Sourdif ; Arthur et Rémi Thériault ; Lionel St-Georges ; Jos. Papineau ; René Desrochers ; Mme Almanzor Breault ; Laurent Puzé ; Marcel Foster ; Roland Lajoie ; A.-M. Thomas ; Joseph Tanguay.

**FERBLANTIERS-PLOMBIERS** — Urgel, William et Marcel Lépine ; Herman, Guy et Yvon Lajoie ; Frédérum et Roland Varin ; Eugène Breault ; Georges Bourque ; Henri Richard ; Jacques Melançon ; J.-P. Lafontaine.

**FORGERONS** — Euclide Marion ; Ubald et Stanislas Auger ; Jos. Beaudoin (« Ti-coq ») ; R. Éthier ; Philias Gagnon ; Joseph Landry ; Léo Mireault ; Henry et Adjutor Perreault ; *Charles Plouffe*.

**GARAGISTES** — Ernest Boivin ; Laurent Brouillette ; Laurent Croze ; Alonzo et William Lord ; Adonias Laurin ; Jean-Paul Forest ; Gilles Lachapelle ; André Marion ; Raynald Gaudet ; Gilles Payette et Richard Dupuis.

**HÔTELIER** — Euclide Marion.

**LAITIERS** — Georges Chevalier ; Nap. et Mastai Forest ; Mastai Dupuis ; Édouard Mercier ; Claude Forest ; François Migué.

**LIBRAIRIE** — Louise Pariseau.

**MAGASINS GÉNÉRAUX** — Alph. Dugas ; Euclide et Wilfrid Dugas ; Ath. Gaudet ; Déliplat Gaudet ; Wilfrid et Jean-Paul Gaudet ; Odilon Goulet (1882), Ildas, Yves, Luc et Jean Goulet ; Sylvio Grégoire ; Oscar Lasalle ; Damien Lévesque ; Éloi Massicotte ; Monahan & Morin (Alfred) ; Théodore et Jules Morin ; Wellie Munn ; Polycarpe Pelletier ; Albert Lépine.

**PEINTRES** — Jos. Boivin ; Hormisdas Desjardins ; Benoît, Hector et Uldéric Forest ; Charles Alexander ; Yvan Lemarbre ; Robert Perreault.

**PHARMACIENS** — J.-A. Melançon ; Jean Massicotte.

**PHOTOGRAPHES** — Ls-Beaulieu Fontaine ; Antoine Mercure ; Guy Lanoue ; Yvon Forest.

**QUINCAILLERS** — Coderre, Ovide et Clément Coderre.

**RESTAURATEURS** — Jos. Desrochers ; Lucienne Forest ; Marcel Landry ; Georges Leblanc ; Yvan Lépine ; Rose-Anna Marion ; Théophile Marion ; Armand Melançon ; Eugène Melançon ; Mme Arthur Payette ; Paul Payette ; Raymond Perreault ; Henri Roy ; Mercedès Venne ; Roger Venne ; Philibert Forest ; Fernand Forest ; Madeleine Bureau ; Pierre Melançon ; Mme Victor Loyer ; Claude Bocage (L'Émérillon) ; J. Leblanc ; Hervé Duval (Le ? ) ; Roland Demontigny ; Charles Lapointe et Germain Forget (Pizzeria Poucet) ; Eugène Richard ; « L'Évangéline » (Eddy et Clément Beaudoin) ; Rémy Desrochers.

**TAXIS (propriétaires)** — Wilfrid Marion ; Napoélon Thériault ; Henry Thériault ; Camille Venne ; Alcide Payette ; Henri Jetté ; Antonio Forest ; Joseph Lanoue ; Roland Forest ; André Pauzé ; Lionel Desmarais ; Jean-Paul Roy ; Placide Perreault ; Gérard Payette ; Raymond Geoffroy ; J. Major.

**TRANSPORTS** — Forest Frères ; Émilien Roy ; Armand Thériault ; Jean-Jacques Forest ; Roger et François Roy.

De toute façon, plus de 500 personnes trouvent du travail à Saint-Jacques même dans des entreprises commerciales familiales.

## **ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT**

Pour favoriser l'industrie et le commerce, des institutions d'épargne sont nécessaires. Chacune, par ses propres moyens, tend à développer chez le citoyen les vertus de prudence, d'audace et d'économie.

Énumérons les principales de chez nous : l'Alliance Nationale (1890), la Mutuelle de Paroisse, la Société des Artisans, l'Union Saint-Joseph du Canada, la Caisse Populaire et la Banque Canadienne Nationale.

La Mutuelle de paroisse, fondée en 1906 par J.-E.-E. Marion, N.P., et refondue par Wilfrid Gaudet et Clovis Marion en 1937, assure un actif de \$718,000.

Les Artisans, établis à Saint-Jacques en 1899, grâce au dévouement du Dr Beaudry, compte trois succursales : Saint-Jacques (1899), Louis Archambault (1906), et Omer Houle (1920).

L'Union Saint-Joseph du Canada, introduite à Saint-Jacques en 1911 avec 5 membres, en enrôle environ 125.

### **Banque**

Pour faciliter les opérations commerciales, le conseil municipal pressait la **Banque d'Hochelaga**, en décembre 1905, d'ouvrir une succursale, quand la Banque de Commerce (Achille Marchand, gérant) quitta la place.

L'été suivant, en août 1906, nous conservions nos richesses monétaires, non plus à Joliette, mais à Saint-Jacques.

L'édifice de la Banque a toujours existé au coin des rues Venne et Saint-Jacques, sur l'ancienne propriété de Magloire Granger, N.P. Après l'incendie de 1910, la Banque transporta sa succursale à l'hôtel Marion, et en 1911, dans un spacieux édifice de trois étages, démoli en 1969 et remplacé par un plus petit.

En 1925, la Banque d'Hochelaga changeait son nom pour celui de Banque Canadienne Nationale.

Les Gérants de Banque furent : L.-N. Gill, 1906-1912 ; Aug.-P. Beaudoin, 1912-1922 ; G.-A. Charbonneau, 1922-1928 ; Cuthbert Lessard, 1928-1937 ; J.-A. Coutu, 1937-1946 ; J.-Alcide Génier, 1946-1965 ; Fernand Philibert, 1965-

### **Caisse populaire**

La Caisse Populaire, projetée en 1915 par les acéjistes lors d'une grande journée d'études sur le sujet, opère depuis 1935, grâce aux mêmes acéjistes, sous les auspices de l'U.C.C.

Les présidents furent : Ferdinand Contant, Wilfrid Gagnon, Gérard Gauthier, G.-Étienne Turcotte, Olivier Coderre, Euclide Forest et Viateur Cadieux.

Débutant avec 45 membres, à sa première assemblée annuelle, notre Caisse avait un actif de \$12,500, qui aujourd'hui atteint \$3,300,000. L'édifice actuel fut construit en 1960 et agrandi en 1969.

Le gérant-fondateur en fut Paul Lachapelle, jusqu'en 1967, auquel succéda M. Claude Lépine.

## **COOPÉRATIVE DES FRAIS FUNÉRAIRES DE MONTCALM**

En 1961, à l'instigation de l'U.C.C. qui a si bien répandu l'idée de la coopération, surgit l'idée d'une coopérative de Frais funéraires pour enrayer le coût exorbitant des funérailles au Canada et spécialement dans la Province.

MM. Gérard Gauthier, G.-E. Turcotte, Lucien Archambault, Anatole Forest, Henri Mireault et René Allard surent en propager l'idée dans les paroisses des alentours : Saint-Jacques, Saint-Alexis, Saint-Esprit, Sainte-Julienne, Saint-Calixte, Rawdon, Saint-Liguori et Sainte-Marie.

Les 250 membres du début élirent M. G. Gauthier, président ; et depuis 1970, M. Gilles Dufour, de Sainte-Julienne, dirige les 700 actionnaires actuels. M. J.-René Contant en fut le premier gérant et, en 1962, M. Roger Mireault lui succédait.

À cause de son assurance-groupe, une émission télévisée en janvier dernier, proclamait les Frais Funéraires de Montcalm l'entreprise du genre la mieux organisée parmi les sept qui existent au Québec \*.

### **Agents d'assurances**

Le commerce et l'industrie fournissent sur place, c'est-à-dire dans la paroisse même de l'ouvrage à environ 600 personnes.

À tous ceux qui assurent ainsi la subsistance d'un si grand nombre de citoyens, il faut ajouter ceux qui travaillent « l'argent », à savoir les courtiers comme Fernand Jetté et Guy Dupuis, et les agents d'assurances comme Réginald Lachapelle, Ronald Henrichon, Henry Venne, Norbert Jetté, Roland Pauzé, Paul Lachapelle, Rose-Alma Beaudry et Eugène Sincerny. (Ces trois derniers sont décédés)

---

\* En octobre 1972, dans les journaux de Joliette, Mgr O. Valois, secrétaire de la Société Historique de Joliette, publia un article pittoresque sur les coutumes funéraires d'avant 1940.

## VIE POLITIQUE ET MILITAIRE

### Chapitre premier — La vie politique

Notre histoire politique et militaire tiendra en peu de pages.

La grande histoire a tracé au sujet des réactions politiques au Canada de saisissants aperçus. Elles furent les mêmes, à Saint-Jacques, que dans la plupart des autres paroisses. Inutile de les décrire. Notons toutefois que notre vie politique, de 1763 à 1841, s'apparentait, sous bien des rapports, avec celle de la région de Montréal. Car, déjà la Métropole influençait beaucoup les campagnes environnantes. Les courants d'opinion venaient de là et se répandaient vite dans les alentours.

« Le public montréalais préréfait de beaucoup s'occuper de ses intérêts, plutôt que de chicaner sur la politique du gouvernement »<sup>1</sup>.

Cependant, si le vieil esprit français, un moment abattu par la Conquête, semble se désintéresser de la chose publique, il ne tardera pas à reconquérir sa traditionnelle vigueur, et les troubles de 1837 allaient lui en fournir l'occasion.

### MOEURS POLITIQUES

Le commerce attirait au marché de Montréal les cultivateurs qui s'informaient de toutes les manifestations et devenaient nos « Nouvellistes », types qui existent peut-être davantage en certains centres.

Nos « gazettes » avaient deux principales tribunes : le magasin général et le perron de l'église. Ainsi, se colportaient avec les altérations de la légende, les moindres actes et dits des citoyens. Ces « gazettes » vivantes ont probablement eu plus d'influence sur l'opinion que les journaux du temps, *Le Canadien*, *La Minerve*, de Duvernay, *L'Ami du Peuple* etc.

Les campagnards discutaient, et les plus huppés d'entre eux martelaient en formules heureuses l'opinion du peuple... Hélas ! elle était ensuite passée au tamis, et chacun la tirait de son côté... Survenait-il une campagne électorale avec ses assemblées contra-

1. *Histoire de Montréal*, t. II, p. 77.

dictoires, nos gens, en même temps très circonspects et avides de discours et de batailles politiques, écoutaient, muets comme des carpes, leurs orateurs préférés et formaient leur idée avant de voter par main levée. Car jusqu'en 1874, les Canadiens ignoraient le scrutin secret. Mais, quelles transes le ou les jours du scrutin qui pouvait, comme à Montréal en 1832, durer 24 jours, c'est-à-dire jusqu'au moment où, durant une heure, aucun électeur ne se présentait. Cette heure-là signifiait la clôture de l'élection.

Des candidats inexpérimentés furent souvent pris au dépourvu. Nos terriens, en apparence indifférents à la chose publique, leur posaient des questions pertinentes. Elles prenaient en défaut les blancs-becs du parti qui recevaient en public de cuisantes leçons.

Ils faudrait relater comment les opinions des chefs Patriotes se répandirent telle une traînée de poudre dans toutes les campagnes, et se butèrent à deux groupes : les arrivistes-opportunistes et les autres . . . Si les « Fils de la Liberté »<sup>2</sup> ne voulaient pas le sang, presque tous étaient prêts à se battre jusqu'à la dernière extrémité, plutôt que de sacrifier les droits promis par les traités et les chartes. Le gouvernement représentatif, que le régime constitutionnel de 1791 avait accordé, consacrait d'intolérables abus. L'Assemblée Législative, élue par le peuple, voulait une part plus large dans l'administration, afin de contrecarrer les projets injustes des Conseils Exécutif et Législatif. Ainsi Charles Courteau, député de Leinster en 1834, votant pour les subsides, reflétait l'opinion de l'immense majorité de ses électeurs.

Les troubles de « 37 » ne devinrent de l'histoire militaire, qu'après avoir été une âpre question politique, c'est-à-dire, après que Gosford, monté par les éléments fanatiques anglais que représentait le *Montreal Herald*, eut édicté une « proclamation » ou placard défendant les rassemblements et les manifestations populaires, ou après qu'on eut nommé, comme dénonciateurs, des officiers de justice pour assermenter certaines personnes de la ville et des campagnes environnantes.

Comme représailles aux mesures vexatoires de Gosford, on arrêta, suivant le mot d'ordre de Papineau, tout commerce avec l'Angleterre, dans le district de Montréal. La monnaie fut même frappée aux États-Unis.

---

2. Club fondé par André Ouimet à Montréal par opposition au « Doric Club », association des Loyalistes ou bureaucrates anglais du Canada.

De 1838 à 1841, nous avons eu, au Canada, une réplique du Régime de la Terreur, un régime dictatorial. L'époque de l'Union, de 1840 à 1867, faillit être un tournant de notre histoire politique.

Depuis 1867, nous vivons sous la Confédération canadienne.

Le Statut de Westminster (1931) a remplacé le terme de « colonie » (ou *dominion*) par celui de *Commonwealth*. Sur le sujet, continuent à s'élever les plus âpres discussions, voire des mouvements séparatistes.

### NOS DÉPUTÉS <sup>3</sup>

La paroisse de Saint-Jacques, née en 1767, fut d'abord régie selon les lois du gouvernement civil de 1763-1774.

De 1774 à 1791, le Conseil Législatif, formé en vertu de l'Acte de Québec, gouverna le pays.

En 1791, l'Acte Constitutionnel partageait la province en vingt-sept divisions électorales ou comtés chargés d'élire cinquante députés. Le 7 mai 1792, cette nouvelle constitution prenait force, quand Sir Alured Clarke déterminait les limites des dits comtés.

Notre comté de Montcalm s'appelait autrefois Leinster. On verra par la suite ses mutations géographiques et onomastiques.

De 1792 à 1830, le comté de Leinster était représenté par deux députés et comprenait

« toute cette partie de la province sur le côté nord du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Ottawa, entre le côté est du comté d'Effingham (Terrebonne) et une ligne courant nord-ouest de l'angle sud-est d'une étendue de terre communément appelée la seigneurie de Saint-Sulpice, ensemble avec toutes les îles dans le dit fleuve Saint-Laurent et la rivière Ottawa les plus voisines du dit comté et lui faisant face en tout ou en partie ».

Voici la liste de nos députés de 1782 à 1830 : MM. Larocque, François-Antoine (1792-1792) ; Panet, Bonaventure (1772-1800) <sup>4</sup> ; McBeath, George (1793-1796) ; Viger, Joseph (1796-

3. Desjardins, Joseph, *Guide Parlementaire historique de la Province de Québec, 1792-1902*. Pour plus amples détails sur les attitudes de nos députés que le lecteur consulte l'*Histoire de la Province de Québec* par Robert Rumilly, t. I-XX.

4. Voir le *Boréal Express*, Trois-Rivières, p. 10, 1972, vol. 4, 1-2.

1800) ; Beaumont, J. (1800-1804) ; Archambault, Jean (1800-1808) ; Lanaudière, Charles-Gaspard de (1804-1808) ; Faribault, Joseph-Édouard (1808-1809) ; Turgeon, Joseph (1808-1809) ; Panet, Bonaventure (1809-1810) ; Taschereau, Jean-Thomas (1809-1810) ; Archambault, Jacques (1810-1814) ; Viger, Denis-Benjamin (1810-1816) ; Lacombe, Jacques (1814-1815) ; Prévost, Michel (1815-1816) ; Beaupré, Benjamin (1816-1820) ; Lacombe, Jacques (1816-1821) ; Joliette, Barthélemy (1820-1820) ; Prévost, Michel (1820-1824) ; Rochon, Jean-Marie (1822-1827) ; Courteau, Charles-F. (1824-1827) ; Leroux, Laurent (1827-1830) ; Poirier, Julien (1827-1830).

L'accroissement de la population et les mouvements démographiques avaient changé la face de la province. Un remaniement des divisions électorales s'imposait et nous fîmes partie du nouveau comté de l'Assomption élisant deux députés, de 1830 à 1838. Pour cette époque, nous avons eu quatre députés : MM. Joliette, Barthélemy (1830-1832) ; Eno dit Deschamps, Amable (1830-1834) ; Rodier, Édouard-Étienne (1832-1838) ; Meilleur, Jean-Baptiste (1834-1838).

En 1841, nous quittons l'Assomption pour le comté le Leinster, qui n'élisait qu'un député jusqu'en 1854. Ce nouveau comté était formé des comtés de l'Assomption et de Lachenaie. Furent alors députés : MM. Raymond, Jean-Moïse (1841-1842) ; De Witt, Jacob (1842-1847) ; Dumas, Norbert (1848-1851) ; Viger, Hon. Louis-Michel (1851-1854).

En 1854, nouveau remaniement. Notre comté change de nom, sans changer de limites. Le comté de MONTCALM, formé d'une partie des comtés de Leinster et de Berthier, n'élima qu'un seul député, de 1854 à 1867. En 1869, on lui retranchera le canton de Doncaster annexé au comté de Terrebonne. Le comté de Montcalm a conservé ses mêmes limites jusqu'à nos jours. Depuis 1972, il n'y aura qu'un comté par 30,000 de population. Notre comté deviendra JOLIETTE-MONTCALM. De 1854 à 1867, MM. Dufresne, Joseph, C (1854-1861) (1862-1867) et Martin, Jean-Louis, démocrate, (natif de Saint-Jacques) (1861-1861) furent nos députés.

Depuis la Confédération nous avons droit à un représentant aux Chambres des Communes à Ottawa, et à un autre à l'Assemblée Législative de Québec. Voici les noms de nos députés pour la *Chambre des Communes* : MM. Dufresne, Joseph, C (1867-1871) ; Dugas, Philémon, C (1871-1872) ; Dugas, Firmin, C (1872-1887) ;

Thérien, Olaus, *C* (1887-1891) <sup>5</sup> ; Dugas, Joseph-Louis-Euclide, *C* (1891-1900) ; (Rumilly, VII, 98 ; VIII, 173 ; IX, 196.) ; Dugas, François-Octave, *L* (1900-1909) ; (Rumilly, XIV, 83) ; Lafortune, David-A, *L* (1909-1911-1918) (Rumilly, XIV, 85 ; XV, 87-88 ; XVIII, 202.) ; Séguin, P.-A., *L* (1918-1936) (L'Assomption et Montcalm furent réunis en 1917) <sup>6</sup> ; Ferland, Charles-Édouard, *L* (1936-1945) (Joliette-L'Assomption et Montcalm sont réunis depuis 1945) ; Lapalme, Georges-Émile, *L* (1945-1953) ; Breton, Maurice, *L* (1953-1958) ; Pigeon, Ls-J., *P.C.* (1958-1965) ; Comtois, J.-R., *L* (1965-1968) ; Lasalle, Roch, *P.C.* puis *ind.* (1968-).

Voici maintenant les noms de nos députés à l'Assemblée Législative de Québec : MM. Dugas, Firmin, *C* (1867-1874) ; Martin, Louis-Gustave, *C* (1874-1878) ; Magnan, Octave, *C* (1878-1881) (Rumilly, II, 200 ; III, 81.) ; Richard, J.-B.-Trefflé, *C* (1881-1886) <sup>7</sup> ; Taillon, Hon. Louis-Olivier, *C* (1886-1890) ; Martin, Joseph-Alcide, *C* (1890-1891) ; Magnan, Octave, *C* (1892-1897) ; Bissonnette, Pierre-Julien-Léonidas, *L* (1897-1908) ; Sylvestre, Joseph, *C* (1908-1916) ; Dupuis, J.-Alcide, *L* (1916-1917, décédé à Saint-Jacques) ; Daniel, J.-Ferdinand, *L* (1917-1929) ; Perron, Hon. Jos.-Léonide, *L* (1929-1931) ; Duval, Médéric, *L* (1931-1935) ; Tellier, Maurice, *U.N.* (1936-1939) ; Duval, Odilon, *L* (1939-1944) ; Tellier, Maurice, *U.N.* (1944-1948) (1948-1966) ; Hon. Masse, Marcel, ministre résidant à Saint-Jacques, Union nationale, puis *ind.* (1966- ) <sup>8</sup>.

*Martin  
Gérard G.*

5. L'élection de 1887 se fit sur la question Riel. Tout Saint-Jacques était « bleu », excepté 7 propriétaires « rouges » mais, quand Honoré Mercier souleva la Province au sujet de l'exécution de Riel, Saint-Jacques tourna « rouge ».

6. Défenseur de toutes les causes bilingues.

7. J.-B.-T. Richard avait concédé son siège à l'Hon. Taillon, défait dans son propre comté. C'est à cette occasion que Taillon riposta à ceux qui le taquinaient au sujet de sa défaite à Montréal : « J'ai perdu Montréal, mais j'ai gardé mon calme (« Montcalm »).

8. Né à Saint-Jean de Matha, le 26 mai 1936. Fils de Rosaire Masse, M.D. et d'Angéline Clermont. Étudia l'Histoire à l'Université de Montréal et à la Sorbonne ; les sciences politiques à Paris et à Londres. Enseigna à Joliette de 1962 à 1966 où il fut président de la Fédération des Enseignants de la Régionale de Lanaudière, président de la Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Joliette, membre du Comité de Planification de l'enseignement pré-universitaire et professionnel, président du Conseil des Arts de la région de Joliette. En 1964, président de l'Assemblée générale des Assises de l'Union Nationale et responsable de la Commission du programme politique de ce parti. Élu député de Montcalm le 5 juin 1966, puis, ministre d'État à l'Éducation, mi-

## NOS CONSEILLERS LÉGISLATIFS ET NOS SÉNATEURS

Au Conseil Législatif, à partir de 1856, nous avons toujours appartenu au collège électoral de Repentigny. Nos représentants furent : MM. les Honorables : Archambault, Pierre-Urgel (1858-1867) ; Archambault, Louis, père du premier évêque de Joliette et du conseiller suivant. (Rumilly, I à V) (1867-1888) ; Archambault, Horace (1888-1903) (Rumilly, V à IX, XI, XIV, XVI, XIX) ; Legris, Joseph-D. (1903-1913) ; Simard, G.-A. (1913- ).

Nos représentants au Sénat furent : MM. les Honorables : Armand, Jos.-Frs (1867-1903) le dernier des sénateurs nommés en 1867, lors de la Confédération (Rumilly, X, 214 ; II, VI, IX, X) ; Legris, Jos.-H. (1903-1932) (Rumilly, VII-XIII ; XV-XVII ; XVIII, XX, XXI) ; Rainville, J.-H. (1932-1942) (Rumilly, XII ; XIV-XVIII) ; du Tremblay, R.-Pamphile, (1942- ).

La liste de nos députés et de nos Conseillers Législatifs rappelle des noms illustres. Plusieurs sont entrés de plein pied dans la grande histoire. Garneau, Chapais, Turcotte, Lejeune et plus récemment, Rumilly, les citent. (Voir notre première édition, pp. 286-288)

\* \* \*

Depuis les années '30, à côté, ou plus précisément, face aux partis traditionnels des Libéraux (rouges) et des Conservateurs (bleus), apparurent sur la scène provinciale de nouvelles formations politiques à tendance fortement nationaliste, comme le Bloc Populaire, l'Union Nationale, et vers les années '60, le R I N, le Parti Indépendantiste, le Parti Souverainiste etc . . . etc . . . M. René Lévesque fonda le Parti Québécois qui continue à susciter beaucoup de ferveur : certains de ses membres préconisent soit une association avec Ottawa, soit l'indépendance du Québec.

Inutile de dire qu'à Saint-Jacques également, il y eut d'ardents adeptes de l'un ou l'autre de ces partis.

---

nistre délégué auprès du Comité responsable de l'organisation de la visite des chefs d'État. En 1968, ministre délégué à la Fonction publique en même temps que ministre responsable de l'Office de planification et de développement du Québec. En 1969, responsable de l'organisation du Congrès de nomination d'un successeur à feu Daniel Johnson, puis, ministre des Affaires intergouvernementales. En 1970, réélu député de Montcalm. En 1971, candidat au poste de chef de son parti où seuls quelques voix l'empêchent d'accéder. Enfin, depuis le 2 novembre 1971, il siège à titre d'indépendant. Époux de Cécile Martin, M. Masse est père de deux garçons, et réside à Saint-Jacques depuis 1966. C'est le seul ministre qui ait jamais résidé dans nos murs !

## Chapitre deuxième — La vie militaire

« L'antique bravoure de la race n'a jamais fait défaut au Canadien », écrivait Benjamin Sulte.

De 1774 à nos jours, notre race s'est illustrée en maintes occasions. Le 9 juin 1775, Carleton proclamait la loi martiale et appelait la milice sédentaire pour repousser l'invasion des Bostonnais (Américains) et maintenir la paix intérieure. « Cette mesure eut l'effet le plus désastreux en alarmant les indifférents et en forçant ceux qui s'étaient compromis, à se déclarer ». Elle fut très mal accueillie, ainsi que l'ordonnance de la milice de 1788, appliquée en 1793 (E.-Z. Massicotte)<sup>9</sup>. Cependant, en dehors de ces deux cas chaque fois que les lois militaires l'exigeaient, notre patrie a envoyé quelques-uns de ses fils défendre la patrie contre l'envahisseur.

### Guerre de 1812

Quand les États-Unis projetèrent de conquérir le Canada en 1812, le gouverneur Sir George Prevost « leva les milices ». Le colonel Charles de Salaberry remporta, le 26 octobre 1813, à Châteauguay une éclatante victoire qui sauva Montréal de l'invasion étrangère.

Notre région fournit un contingent de 20 francs-tireurs, dans cette campagne. (*Hist. de la milice canadienne-française*, 1760-1897, Desbarats, 1897, p. 33).

Combien des nôtres s'y illustrèrent ? Nous ne le savons pas. Cependant, un document élogieux fut décerné à Jean-Baptiste Richard. Durant quinze jours, il prit part sur un bateau à un combat acharné sur le lac Saranac, près du lac Champlain, où sur les 900 soldats, 700 périrent. Son capitaine lui remit un diplôme de bravoure : « Je certifie que Jean Richard s'est montré comme un brave défenseur de la Patrie à la bataille qui a eu lieu à Plattsburg, le 11 septembre dernier (1814). En foi de quoi, j'ai signé à Saint-Hyacinthe, le 24 mars 1815. » S. Nonvrayré, Cap. & Beau. B.N.L.S.

### Insurrection de 1837

Le conflit racial existe depuis longtemps au pays. Après la conquête de 1760, les sujets de litige furent nombreux. Britanniques et Canadiens s'opposaient par leur idéal religieux et leurs conceptions de la vie : les Britanniques étaient en majorité protestants et

9. Mgr Têtu. *Les Évêques du Québec*, p. 328 ; Benoist, *Histoire des grandes familles françaises du Canada* etc. Sénécal, 1867, pp. 334-341, montre le rôle de François Baby dans l'enrôlement en 1775.

s'attachaient au commerce et à l'industrie ; les Canadiens, catholiques et presque tous agriculteurs.

En 1834, les Canadiens, appuyés, même en Angleterre, par O'Connell et Hume, se plaignaient à bon droit de vexations ou d'ingérences indues de la part, soit du gouverneur, soit des Conseils, exécutif et législatif. Parmi leurs principaux griefs exposés dans les 92 résolutions, on signalait : la composition du Conseil exécutif où siégeaient les juges de la cour d'appel ; la mauvaise administration des services publics et de la justice, en particulier ; le favoritisme qui présidait aux concessions des terres publiques (dites de la Couronne) ; le cumul des emplois au bénéfice de certaines familles privilégiées ; la part prise aux élections par le gouverneur et par des conseillers législatifs ; les honoraires trop élevés exigés dans les départements publics ; etc . . . enfin la sujétion trop grande imposée par le ministre des colonies (Downing Street) à notre Province <sup>10</sup>. L'attribution des deniers publics sans l'approbation préalable des députés (ou la question des subsides) envenima les esprits, parce que les patriotes se voyaient frustrés ainsi de la principale prérogative du régime parlementaire.

Dès lors, ils décidèrent de protester et commencèrent la guerre économique. Ils projetèrent de tarir certaines sources de revenus en favorisant la contrebande, les produits domestiques et en *boycottant* les marchandises anglaises.

Les « Fils de la Liberté » fomentèrent les premières émeutes autour de Montréal. À Saint-Charles, le 23 octobre 1837, l'Assemblée des Six Comtés lança le cri de guerre.

Dans les campagnes, des bagarres éclatèrent. À Saint-Jacques, où les Acadiens n'avaient pas oublié les malheurs de leurs grands-parents, une révolte sanglante aurait pu se produire, si deux grands pacificateurs n'étaient intervenus : M. le curé Paré et l'Hon. Barthélemy Joliette, dont l'influence sur la région était considérable.

Une lettre de M. Paré, datée du 26 novembre 1837, nous fournit de précieux renseignements sur ces événements. Le curé demande à l'évêque la permission d'acheter et de faire exécuter, sans réunir d'assemblée, les articles inclus dans les ordonnances de la dernière visite pastorale.

« L'on temporise, écrit-il, parce que parmi mes marguilliers, une grande partie sont *Patriotes* (sic) et quelques-uns d'entre eux, avec d'autres mutins, parlent déjà de s'approvi-

---

10. Chapais, Thomas, *Histoire du Canada*, t. IV, pp. 23-26.

sionner avec notre coffre-fort. (Voir Chapais, t. IV, pp. 227-229). Ce qui m'a forcé de l'envoyer (ce coffre-fort), chez mon marguillier, Alexis Melançon, très honnête sujet de notre Souveraine. Le coffre-fort contient 10,000 livres. Nos méchants sont disposés à se défendre. Ils se sont fabriqués des balles et des *lames* (sic) et veulent tuer tous ceux qui ne seront point de leur avis, et les dépouiller pour s'approvisionner. Nous chantons une grand'messe demain ici, pour solliciter la paix du coeur, qui ne manquera pas de nous ménager l'autre, j'espère ».

Puis il ordonne un jeûne d'une journée aux fidèles et aux animaux.

Ces balles et boulets<sup>11</sup> se fabriquaient, la nuit, avec des cuillers d'étain, dans la cave du magasin de Zacharie Cloutier (site de la Station de pompes à incendie).

Au cours d'une assemblée tenue en 1832, à l'Assomption, par Papineau et notre député Rodier, 400 habitants de Saint-Jacques d'après la tradition, étaient allés renouveler leur ardeur de *Patriotes* et l'avaient communiquée à leurs co-paroissiens<sup>12</sup>. Cependant, l'on craignait, chez nous, les Loyalistes de Rawdon, et on les évitait. Dans ce temps-là, le simple fait, par exemple, de ne pas laisser assez de chemin à celui que l'on rencontrait, pouvait engendrer des bagarres dans tout un rang<sup>13</sup>.

D'après la même tradition, seulement quatre ou cinq de nos gens participèrent à la rébellion à Saint-Eustache et à Saint-Denis. En 1851, quinze ans après ces événements, les maîtresses d'école, à la prière du soir, faisaient réciter un « De Profundis » pour les Patriotes de « 37 ».

---

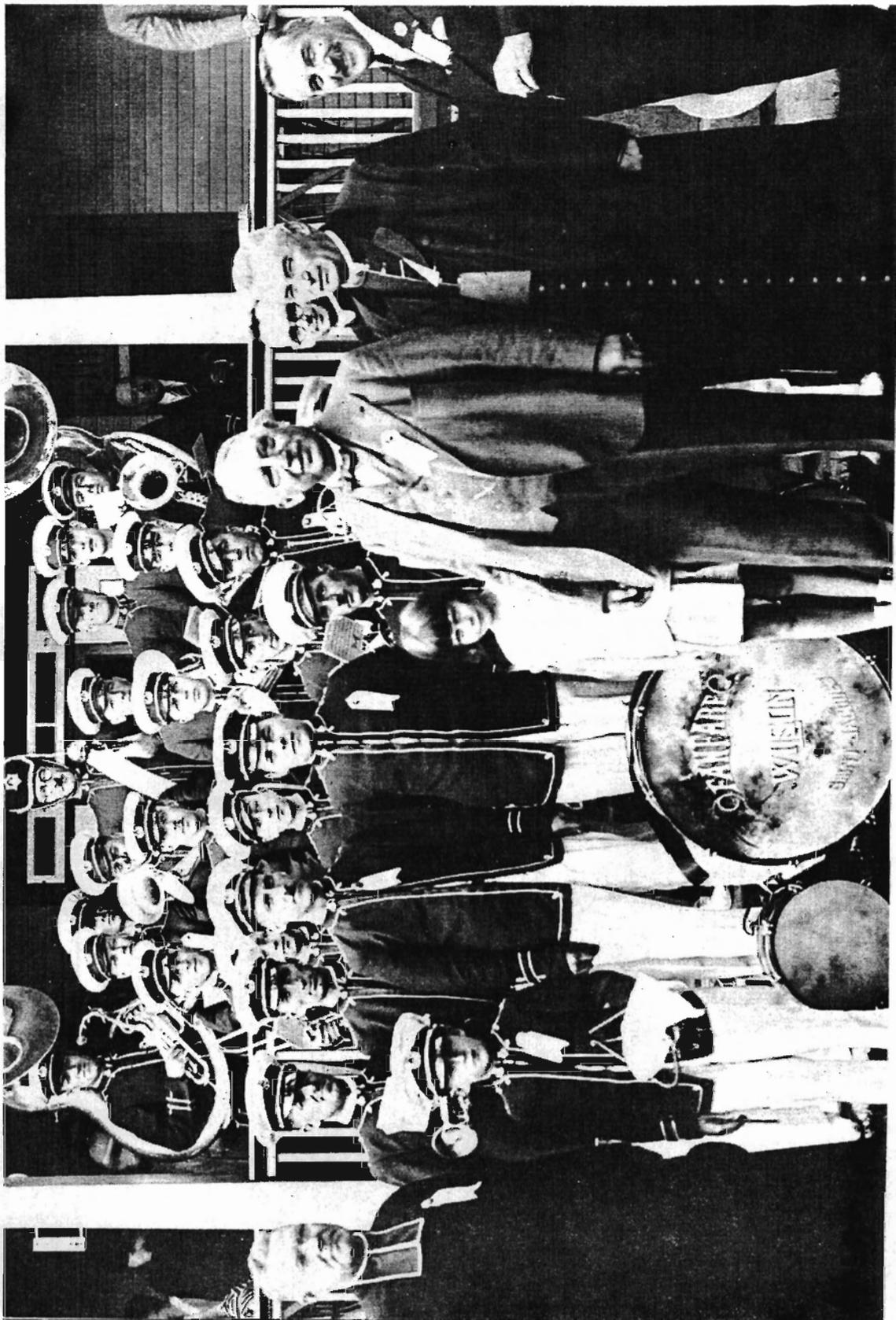
11. Un de ces boulets de 4 pouces  $\frac{1}{2}$  de diamètre a été trouvé dans la cave du magasin d'Alfred Morin. Je le conserve.

12. *Arch. du Collège de l'Assomption*; Rév. Z. Lacasse, O.M.I., Le Prêtre et ses **détracteurs**, p. 47 ss.

13. L'on **rapporte** qu'Edmond Melançon administra une magistrale raclée à un Loyaliste de Rawdon.

---

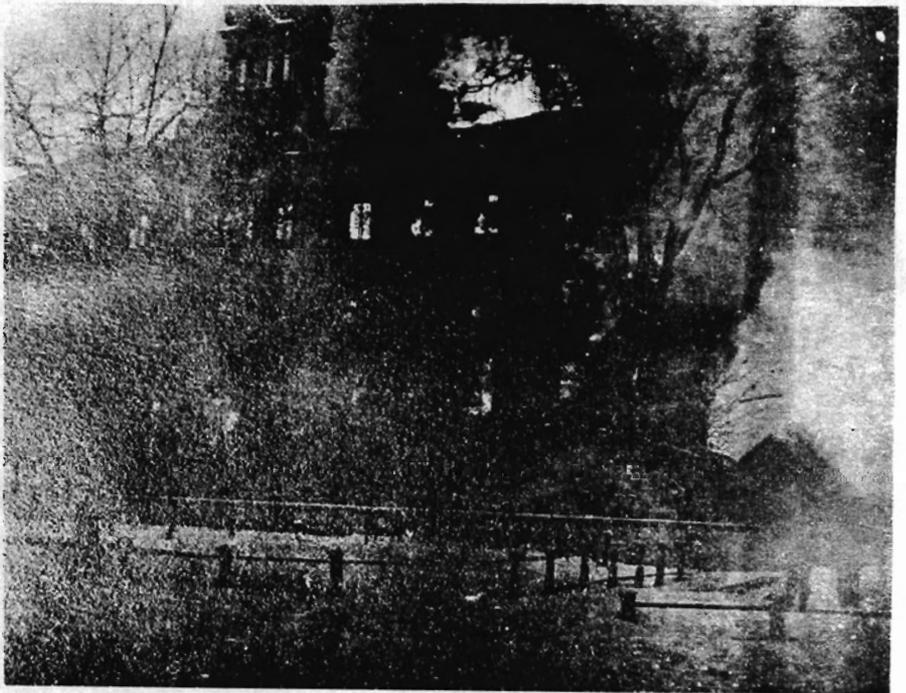
Notre fanfare au Festival de Côteau-du-Lac, 1930. — 1<sup>re</sup> rangée : F. Théophile, s.g., directeur ; Victor Munn, Jos. Lévesque, Eustache Sincerny, Eugène Sincerny, Yvan Beaudoin, Chs Trudeau, Sénateur L. Wilson, l'abbé Azellus Houle, le curé A.-O. Houle, Jean Goulet (Montréal) ; 2<sup>e</sup> rangée : Bernard Lasalle, Maurice Venne, Jacques Forest, Jacques Delorme ; 3<sup>e</sup> rangée : Arthur Leblanc, Paul Payette, Charles Racette, Yvan Lépine ; 4<sup>e</sup> rangée : Hildège Beaudoin, Rodolphe Marion, Henri Richard ; dernière rangée : Frank Picard, Adalbert Sincerny (?), Eustache Thériault, Marcel Dugas, Jean Léveillé, Sylvio Grégoire.





« Ma rue Marion » (1943).

Durant l'incendie du 3<sup>e</sup> couvent (1912), un nuage de fumée prit la forme d'une énorme tête. La crédulité populaire s'empressa de l'identifier à celle du présumé incendiaire



## Zouaves pontificaux

1860. Le roi d'Italie, Victor-Emmanuel, réclame, en vue de l'unité italienne, le sceptre, la couronne et le principat civil du Pape.

Pie IX, abandonné des grandes puissances, ne compte plus que sur le secours de ses enfants. Son cri de détresse éveille dans la chrétienté, les échos les plus sympathiques.

Au Canada, l'on suivait avec un intérêt passionnant les préludes du drame qui allait se jouer sur la terre d'Italie.

À Saint-Jacques toutefois, quand vint l'heure d'apposer les signatures aux adresses que le clergé de Montréal faisait parvenir au Saint-Père, pour protester du dévouement de l'Église canadienne, les esprits demeuraient méfiants. Ils craignaient d'être appelés par le Pape dans l'exécrable tuerie de la guerre :

« Ce sont quelques esprits « rouges », écrit M. Maréchal à Mgr en mars 1860, qui ont jeté cette belle idée dans l'esprit des ignorants. Plusieurs à Saint-Jacques ont cette répugnance . . . quelques paroisses du voisinage sont encore plus maîtrisées <sup>14</sup> par cette crainte ridicule ».

À la première assemblée tenue le 20 mars 1860, pour proclamer les droits du pape, les avis étaient très partagés. Si tous les citoyens marquants se montrent enthousiastes, trop d'habitants influencés par une sorte de vertige, s'opposent au pouvoir temporel du Souverain Pontife. Le curé a beau les rassurer, la plupart gardent leurs préventions, semés dans les esprits par « quelques rouges » et les *Suisses* de Sainte-Élisabeth, toujours au dire de M. Maréchal. Ces derniers dénonçaient volontiers ces assemblées comme une autre tactique du clergé pour soutirer de l'argent en faveur de Pie IX.

Les protestations de l'univers catholique n'empêchèrent pas les troupes royales d'Italie d'empiéter sur les domaines pontificaux. De France, de Suisse, de Hollande, de Belgique et du Canada se lèvent des volontaires pour défendre le Saint-Père.

En 1868, Mgr Bourget qui, avec Mgr Laflèche, était reconnu comme le chef des ultramontains, prêche une vraie Croisade en faveur des Zouaves pontificaux. Des centaines de Zouaves répondent à l'appel. Jusqu'en 1870, Montréal sera témoin du départ de la plus grande partie des 507 braves catholiques canadiens en route vers le Vatican.

---

14. Paralysées ou subjuguées seraient des termes plus justes.

Deux de nos co-paroissiens s'enrôlent : Moïse Melançon <sup>15</sup> et Arsène Dumond. L'un a dépassé la trentaine et l'autre n'a pas encore atteint vingt ans. M. Maréchal est tout glorieux de les offrir à Mgr Bourget ;

« leur bonne conduite, leur excellente santé, leur piété, leur dévouement garantissent la sincérité de leur mission. Les gens comprennent l'importance de la mission de leurs deux Zouaves qu'ils délèguent pour les représenter dans l'armée du Souverain Pontife ».

écrit M. Maréchal. Quel revirement d'opinion ! Les miliciens volontaires de Saint-Jacques leur expriment dans une adresse leurs sentiments d'admiration et leurs vœux. Comme preuve de leurs nouvelles convictions, ils versent la somme de \$108 en faveur de leur deux braves, qui partaient en septembre 1869 avec le 5<sup>e</sup> détachement <sup>16</sup>.

Mgr Bourget se trouve à Rome, à l'occasion du Concile oecuménique. Il répond à la lettre de M. Maréchal, et félicite la paroisse de son esprit de foi et de sa générosité.

Nos deux Zouaves se rendirent dans la Ville Éternelle. Ils en revinrent l'année suivante indemnes et remplis des plus purs souvenirs. Quelques jours après leur retour, on les reçut triomphalement à Saint-Jacques. Le docteur Genand composa vraisemblablement l'adresse grandiloquente qui fut lue par Euclide Dugas, capitaine de milice.

En 1891, lors d'une distribution de médailles données par Léon XIII, Moïse Melançon assistait à la convention des Zouaves, tenue à Sainte-Anne de la Pérade.

#### Guerre des Fénies (1866-1871)

Vers 1861, au lendemain de la guerre de Sécession, plusieurs milliers d'Irlandais des États-Unis, sous le nom de Fraternité des Fénies, voulurent profiter de l'attitude hostile de leurs pays d'adoption contre l'Angleterre, pour fonder un mouvement favorable

---

15. Jean et Bernard Melançon, N.P., de Montréal. conservent le costume de Zouave de leur père, ainsi qu'une lettre, dont ils ont eu l'amabilité de nous remettre une copie. Dans ce document, l'auteur réfute certaines gens de chez nous qui croyaient que les Zouaves chômaient à Rome ; puis il exprime sa joie d'avoir vu plusieurs fois Pie IX passer près de lui, sa fierté et celle des autres Zouaves canadiens de recevoir la bénédiction du saint vieillard.

16. *Nos croisés*, Fabre et Gravel, éditeurs, 1871, p. 66.

à la libération de l'Irlande. Le Canada, pensèrent-ils, s'unirait à eux, s'ils l'envahissaient. L'Angleterre se verrait ainsi forcée de libérer la Verte Erin.

En mars et avril 1866, un millier de Fénéiens tentèrent l'invasion du Nouveau-Brunswick, et ils furent repoussés.

Le 1<sup>er</sup> juin, après une sommation officielle, 1,500 Fénéiens, réunis au Fort Érié, attaquaient l'armée canadienne forte de 16,500 combattants et de 45 canons.

Au Canada, à partir de 1846, chaque localité qui possédait un capitaine de milice, une compagnie de volontaires<sup>17</sup> et quelques autres officiers, avait droit à un arsenal. À Saint-Jacques, l'arsenal, construit par Médéric Foucher, était l'ancien magasin de Wilfrid Dugas (site de la Caisse Populaire actuelle). On y gardait les armes et les costumes, les « habits rouges ».

Nous avons en 1869, une Compagnie de volontaires de près de 50 membres<sup>18</sup>. Ces volontaires qui faisaient partie du bataillon provisoire de Joliette, furent appelés sous les armes lors de l'invasion des Fénéiens. L'on fit surtout appel dans la Province aux anciens Zouaves.

« Ceux-ci feraient acte de patriotisme et donneraient une fois de plus un noble exemple à la population, en offrant leurs services au gouvernement. On a reproché au gouvernement de les avoir laissé partir pour s'enrôler sous un drapeau étranger. Ils ont une belle occasion d'exercer un noble vengeance en offrant à leur pays le secours de leur expérience ». (*Opinion publique*, 16 avril 1870).

---

17. Ducharme, G., *Histoire de Saint-Gabriel de Brandon*, p. 36 — Les capitaines de milices avaient droit de dresser un *mai* devant leur demeure. À Saint-Jacques, l'on se souvient encore de celui d'Euclide Dugas. Ce mai a dû être élevé quelques années avant 1874, puisqu'en cette année, officiers et soldats de la compagnie volontaire de Saint-Jacques profitent de sa restauration pour réitérer à leur capitaine leur admiration et leur estime et pour lui offrir un drapeau. (*Papiers Dugas* mis à notre disposition par Mme Wilfrid Dugas). Le mai du capitaine Marion s'élevait près du Bureau de poste actuel.

18. Chez nous, Jos. Marion (1855) et Magloire Granger, N.P. furent vers cette époque capitaines de milices. Trefflé Éthier et Clément Landry, après l'avoir été, furent promus au grade de lieutenant-colonel. D'après *La Minerve* du 15 juin 1870, 32 hommes de la Compagnie Saint-Jacques se rendirent à la frontière. Ils recevaient \$12 par mois passé en garnison.

Mgr Bourget considérait les Féniciens comme une société secrète. Il défendait même à son clergé de les absoudre. (*Arch. du Coll. Sainte-Marie*).

La COMPAGNIE VOLONTAIRE DE L'INFANTERIE DE SAINT-JACQUES en 1868-1869 comptait 46 membres<sup>19</sup>, sous le commandement d'Euclide Dugas, capitaine et Médéric Foucher, lieutenant.

En 1870, les Féniciens tentèrent une nouvelle invasion. Après un premier échec à Eccles Hill, ces Irlandais mécontents tentèrent d'envahir le pays par Saint-Armand et Huntingdon.

Sous le commandement du capitaine Euclide Dugas, quelques recrues quittèrent Saint-Jacques. Cantonnées quelques jours à Lannoraie, elles rejoignirent à Montréal le gros des troupes. Nos soldats n'allèrent pas plus loin que Laprairie, car les hostilités se réduisirent à de simples escarmouches.

Après quelques journées d'absence et d'émoi dans la paroisse — du 25 mai au 3 juin — tous réintégraient leur foyer. L'invasion fénicienne, fut traitée, après coup, d'illusion (*Opin'ion Publique*, 28 avril 1870) ou « *d'échauffourée* » (Bertrand, *ibid.*, p. 187).

Quelques-uns des nôtres furent décorés<sup>20</sup> : Camille Morin, capitaine, Marcel Fontaine, sergent, Alfred Lesage, Avila Lajunesse, Edmond Landry, Camille Lapointe, Joseph Morache, à Montréal, Gédéon Richard, Damase Roy, à Laprairie.

En 1880, cette compagnie de milices subsistait et les exercices de tir avaient lieu chez Camille Dugas (au n° 42, Bas-de-l'église S.).

### Grandes guerres I et II

En 1917, nos jeunes gens firent voeu d'élever un monument au Sacré-Coeur, s'ils étaient exemptés de la conscription. Ils le furent. Tout de même, quelques volontaires, dont Marcel St-Georges et Wilfrid Venne, combattirent au front.

---

19. *Archives Publiques d'Ottawa*, n° 28560.

20. MM. Léopold Éthier, Rodolphe Lesage, Arthur Morin (fils de Camille) et Mme Henriette Morache-Arcand, conservaient les médailles décernées à leur père ou oncle par le Gouvernement en souvenir de l'invasion des Féniciens. (Fenian Raid, 1870).

En 1940, quelques-uns prirent aussi les armes : Albert Leblanc (fils d'Alphonse), Bernard Dugas, aviateur, commandant-adjoint de section dans une escadrille de bombardiers « Wellington » en Afrique du Nord, Roland Lépine, Antonio Cadieux, Alfred Desrosiers, Pierre Forest traversèrent l'océan. Gérard Thouin<sup>21</sup>, cultivateur et jacobin militant, mourut sur les champs de bataille, lors de l'invasion de la Normandie, en 1944.

---

21. Fils de Favila.

## VIE INTIME

Dans une famille paroissiale, certains événements, sous l'influence de je ne sais quel sortilège, nous tiennent vivement au coeur. À ce titre, ils mériteraient d'être mentionnés au cours de cette histoire. Mais où les consigner, vu qu'ils n'entrent pas rigoureusement dans le cadre normal de la vie régulière, ni dans les divisions de cet ouvrage ?

Une nouvelle tranche de notre histoire s'impose. Ce sera la VIE INTIME. Elle groupera ces événements à la suite, comme un vieil album, pour en conserver à jamais le souvenir ou le charme.

### Société Saint-Jean-Baptiste

En avril 1943, pour se conformer au désir de Mgr Papineau, Mgr Piette établissait une section de la Saint-Jean-Baptiste<sup>1</sup>.

Le premier bureau de direction comprenait Mgr Piette comme aumônier ; Ferdinand Contant, prés. ; Rodolphe Lesage, vice-prés. ; Paul Lachapelle, Wilfrid Gagnon, Armand Richard, et Lucien Archambault, directeurs.

De 1944 à 1949, la présidence en fut confiée à Alfred Morin ; de 1949 à 1954, à Eugène Sincerny ; ensuite à Guy Lanoue. Notre « section Mgr Piette » fit sa première apparition officielle le 24 juin 1943, au Terrain de Jeux. L'on y couronnait, le soir, les vainqueurs dans un questionnaire historique appris dans toutes les écoles, dès le mois de mars<sup>2</sup>.

En peu d'années, cette organisation a réalisé de beaux projets, entre autres : la propagande des chansons canadiennes dans les écoles ainsi que des concours d'embellissement de nos propriétés<sup>3</sup>. Après les fêtes de 1955, ses activités ralentirent. Et, dans les années 1960, la Société modifiant ses buts, ses attitudes, sa mentalité, on se demanda si elle avait encore sa raison d'être. D'autant plus que d'autres groupements accusaient un regain de vie.

---

1. Cette section comptait deux cents membres. Déjà en 1836, deux ans après la fondation de la Société, on célébrait la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jacques, réputé depuis par le nombre et le succès de ses fêtes.

2. Marie-Reine Gareau et Marielle Melançon étaient les gagnantes du concours dont j'avais formulé les questions. F.L.

3. Jos. Lévesque fut couronné au concours de 1945.

### **Croix-Rouge, etc . . .**

Saint-Jacques n'a jamais manqué de coopérer à tous ces organismes sociaux qui, de par le monde, tâchent à soulager la misère humaine. C'est ainsi qu'en 1953, se fondait chez nous une section de la Croix Rouge internationale, groupant Saint-Jacques, Saint-Alexis, Saint-Liguori et Sainte-Marie. Comme toujours on trouva M. Émilien Roy, prêt à organiser ce mouvement humanitaire qui par des souscriptions après certains sinistres, des cueillettes de sang pour les malades et des travaux de couture contribue énormément à l'expansion de la charité. Chaque année, M. Roy continue avec une vaillante équipe d'auxiliaires à dépasser les objectifs qu'on fixe à notre section. Il importe de signaler ici le travail de M. et Mme Alfred Morin et de Mme F. Tourigny, et de combien d'autres !

À la Croix-Rouge, il faudra ajouter la Fédération des Oeuvres de charité qui, elle aussi, témoigne toujours de la traditionnelle générosité des gens de Saint-Jacques, comme aussi les collectes en faveur des missions catholiques, la Société du Cancer. Chaque année, la générosité, je le répète, coutumière à nos gens, sait se diriger à bon port.

### **Chambre de commerce**

Dans plusieurs villes ou localités importantes, des citoyens se sont parfois, sous le nom de Chambre de commerce, groupés dans le but de promouvoir divers projets sociaux, souvent préconisés par d'autres mouvements. C'est ainsi que chez nous, vers 1925, se fondait une Chambre de commerce qui vécut quelques années.

En 1964, une nouvelle Chambre de commerce prenait jour avec MM. Évangéliste St-Georges, prés. et Gilles Sincerny, sec.-trés. Elle a secondé divers projets sociaux comme Perspectives-Jeunesse par exemple ; elle organise les visites de certaines industries, le banquet des citoyens, le bal de coton etc . . .

Le président actuel en est M. Michel Lévesque. Parmi ses prédécesseurs on signale MM. Claude Lépine, Gilles Payette (+ 1972), Gilles Varin, Claude Riberdy, Fernand Philibert, Gilles Mailhot et Fernand Landreville.

### **L'âge d'or**

Parmi les derniers mouvements fondés chez nous, il faut signaler celui de « l'âge d'or », club social qui, avec beaucoup d'au-

tres surgissent dans la Province, regroupent les personnes du « troisième âge ».

Grâce à cet organisme la retraite peut devenir une carrière, peut-être la plus riche, puisqu'elle n'a pas le gain pour objet. C'est la carrière du dilettante, de l'idéalisme, de la créativité peut-être.

En décembre 1971, un comité fondateur s'est formé avec Mme Placide Perreault, comme présidente, assistée de Mmes Gérard Thérien, Fleur-Ange Turcotte-Vachon, et de MM. Henry Venne, Placide Perreault et Adalbert Lévesque.

Le club se réunit, comme toutes les autres associations paroissiales dans l'ancienne Académie Saint-Louis de-France. Il compte plus de 100 membres.

#### Chevaliers de Colomb

Établi à Saint-Jacques par C.-Philias Mainville, le 14 novembre 1939, ce groupe ouvrit une salle d'amusements, en 1945. Il devint Conseil Indépendant, en septembre 1947.

À M. Mainville, premier président, succéda Adolphe Fontaine, en 1944, puis, Henri Dupuis (1948-1950) ; J.-Georges Beaudry, N.P. (1950-1951) ; Alfred Morin (1951-1956) ; Émilien Roy (1956) ; Armand Dupuis (1956-1961) ; Albert Ratelle (1961) ; Alain Beaudry (1961-1965) ; Marcel Lépine (1965-1966) ; Henry Venne (1966) ; Alain Beaudry (1966-1968) ; Jean-Paul Coderre (1968-1971) ; Gilles Sincerny (1971- ).

Il y avait 50 membres au début ; actuellement, il y en a 350. Deux sous-conseils lui sont affiliés : Rawdon et Saint-Esprit. En plus de ses activités régulières, le Conseil se signale par sa participation aux aumônes en faveur de l'Amérique latine, aux Loisirs Nouvelle-Acadie (très importante collaboration), au Carnaval et surtout par son initiative d'avoir groupé dans l'ancienne Académie, une douzaine d'associations pour en faire un centre communautaire.

Les Filles d'Isabelle font partie du Conseil de Joliette. Elles sont une vingtaine.

#### Nos « quêteux »

Chaque paroisse a eu les siens, évidemment. De tous les âges, de tous les genres, de toutes les infirmités. Partout la formule de sollicitation était la même : « La charité pour l'amour du Bon Dieu, s.v.p. ». Chacun adoptait telle famille pour y coucher : un lit ou un banc-lit lui était réservé.

Chez nous, les plus célèbres entre 1900-1920 furent : Cyprien Barnabé (qui portait vareuse et képi militaire de la Guerre des Boërs), et sa femme, Sophie Gaouette (qui fumait la pipe) et leur petite charrette branlante ; « Mantelet » Perreault (qui s'endormait toujours) ; « Treize bouttes » (coiffé de trois et même quatre casquettes) ; la sympathique Aurélie L. (qui, elle aussi, fumait dans une pipe de plâtre) ; la bonne femme « Ti Quenne » B. (qui vendait de la savoyane) ; la « folle à P. » (qui, la veille de Noël, récitait ses 1000 Ave en un ¼ d'heure (!) et qui jetait des sorts en retroussant sa jupe « pour prendre un portrait ») ; le « Gros Charles » (Bourgeois) (qui portait des anneaux dorés aux oreilles, qui toussait très fort durant le sermon pour que le curé pense à l'inviter à dîner et qui, pour ses funérailles, avait demandé qu'on joue de la « band » (fanfare) comme à celles du député J.-A. Dupuis).

Leur arrivée dans le village incitait les enfants à commettre toutes sortes de gamineries qui provoquaient les « spectacles » que l'on imagine et des mots qui faisaient le tour de la paroisse.

Un autre patriarche, François Lacharité (?) ressemblait à saint Joseph et, rapporte-t-on, avait guéri un enfant au Ruisseau Saint-Georges. « Si vous n'acceptez chez vous ni gueux ni poète, ne m'ouvrez pas la porte », disait-il en se présentant. Il racontait l'histoire d'un « quêteux » qui léguait, par testament, quelque cinq mille dollars à une famille pauvre qui l'avait hébergé au moment où un riche venait de lui refuser l'aumône. Il y faisait venir le notaire et le curé. Et, décousant la doublure de sa casquette, il en retirait toute sa richesse, la remettait à ses hôtes puis rendait l'âme . . . Ceux-ci n'avaient qu'à lui « faire dire » des messes.

Il disait aussi à une dame qui lui avait fourni la possibilité de faire sa toilette, qu'il ne se reconnaissait plus « que par son parler à lui ».

Et voilà comment, de mille façons, nos « quêteux » savaient créer de l'inédit dans le calme du quotidien d'autrefois.

#### **Club du Lac-aux-Huards**

De 1900 jusqu'à ces dernières années, un groupe de citoyens sportifs avaient constitué un club, qui devenait acquéreur d'un endroit de campement au Lac-aux-Huards, situé à quelques milles au nord de Rawdon.

Les principaux membres de cette association nouveau genre étaient : Jos. Marion, Wellie et Freddy Munn, Wilfrid Dugas, J.-A.

Melançon, M.D., Alphonse Fontaine, David Dupuis, Me J.-A. Sylvestre et François Forest.

Le club caractérisait à merveille une certaine aristocratie villageoise qui prônait avec la gaieté une distinction de bon aloi.

Le chalet existe encore et vit des heures encore palpitantes avec MM. Victor Gaudet, Paul Leblanc et Freddy Venne.

## GRANDS INCENDIES

Quelles fortunes colossales englouties par les incendies ! Chaque histoire de paroisse en témoigne. Saint-Jacques a peut-être été éprouvé plus que d'autres, par leur nombre et leur importance.

**1890**

Le lundi après-midi, 2 juin 1890, chez le docteur Élie Lafferrière <sup>4</sup>, se déclarait un incendie. Le vent, en quelques heures, communiquait le feu à vingt-quatre maisons en bas du village. La demeure d'Alcide Martin (° 55, rue Saint-Jacques), fut épargnée, grâce à la protection, croit-on, du bon Monsieur Paré <sup>5</sup>.

### Deuxième couvent

À peine un mois après sa bénédiction solennelle, le nouveau couvent des Soeurs de Sainte-Anne était la proie des flammes le 4 avril 1900.

Les paroissiens et les Religieuses résolurent immédiatement d'élever un autre édifice.

**1910**

Le 31 juillet 1910, le feu anéantissait onze maisons dans le « bas du village », exactement au même endroit où, en 1890, il avait ruiné vingt-quatre maisons. L'incendie commença sur l'heure du midi, chez J.-H.-Arthur Forest. Par train spécial du Canadien Nord, les pompes de Joliette arrivèrent en hâte sur les lieux.

Durant l'incendie, M. le curé Houle, pleurant à chaudes larmes, et accompagné d'enfants de chœur, se rendit avec le Saint-Sacrement devant la Banque devenue un immense brasier. Là, priant le bon Dieu d'arrêter l'avance dévorante des flammes, il traçait dans

---

4. À la station de pompes (1946).

5. On avait suspendu sur les murs un morceau d'étoffe de sa soutane.

l'air de grands signes de croix avec l'ostensoir en disant : « Jésus-Hostie, détournez le vent et sauvez le haut du village ! » Le vent tomba et le feu s'éteignit <sup>6</sup>.

Le feu privait 21 familles de leur foyer excepté Cham Forest (n° 62, rue Saint-Jacques).

### Troisième couvent

Le 19 janvier 1912, un autre incendie anéantissait le couvent de Saint-Jacques. Au cours du sinistre, comme en témoigne une photographie, apparut près du clocher une figure que la croyance populaire a reconnue pour la tête de l'incendiaire.

Le dimanche suivant, Mgr Archambault, vint prouver sa sympathie et sa libéralité.

Faisant un appel pour la reconstruction du couvent, il lançait une souscription volontaire qu'il ouvrait par un don de mille dollars. Dès le lendemain, quatorze religieuses sollicitaient l'aumône à domicile. L'on rivalisa le générosité : des journaliers donnèrent jusqu'à vingt dollars, un servent de messe au couvent versa dix dollars etc . . .

La souscription atteignit \$9,213.80. Quinze jours avant l'incendie, ces mêmes paroissiens avaient versé \$2,200 au bazar organisé par les Soeurs.

En attendant la reconstruction, les vingt-cinq religieuses logeaient chez Mgr Marcel Dugas (coin des rues Saint-Jacques et Sainte-Anne). Les classes se donnaient dans la salle publique, et dans la maison de Léon Béliveau, au coin des rues Saint-Jacques et Marion ; les cours de musique, au presbytère.

Un an après, en 1913, un couvent plus spacieux recevait de nouveau les jeunes filles.

### Vieille église

Le lundi, 5 octobre 1914, un incendie naissait dans les hangars du magasin de L.-O. Lasalle, situé en face de l'église <sup>7</sup>. Un

---

6. Au cours de l'incendie, Madame Ovide Marion, femme très charitable et très pieuse, tenait élevé un portrait de saint Amable et suppliait Dieu. N'obtenant rien, elle dit : « Je vais être obligée de recourir à ce que j'ai de plus précieux au monde : un morceau d'étoffe de la soutane de M. Paré ». Elle lança la relique dans le feu qui diminua d'intensité et n'alla pas plus loin.

7. Hildège Lanoue découvrit le premier incendie et donna l'alarme.

vent terrible présageait un malheur immense. Cet incendie jeta sur le pavé les familles L.-O. Lasalle, Alfred Lesage, William Venne, Élie Lasalle et Denis Forest.

Les étincelles mirent le feu au temple, où seul, l'autel principal, qui était fixé au plancher, ne put être sauvé<sup>8</sup>.

Cette perte était, sans contredit, la plus pénible de toutes. L'église paroissiale n'est-elle pas le chez-nous de nos âmes ?

Notre vieille église dépassait son centenaire. Souvent agrandie et améliorée, elle avait, de l'extérieur, grand air et bonne mine. Les vieux clochers dominaient les environs. Ils attiraient les regards du voyageur venant de l'Assomption par la Savane, dès le Ruisseau Saint-Georges ; quelqu'un partait-il de Saint-Alexis, d'en Haut-du-Ruisseau, ou encore sortait-il du bosquet du Bas-du-Ruisseau, c'est-à-dire de Sainte-Marie Salomé, ou des Continuations en venant du Lac Ouareau, ou des hauteurs feuillues de Rawdon, bref, de presque tous les débouchés de l'horizon, la vieille église de Saint-Jacques, imposante dans sa rugueuse robe de pierre, se dressait dans son invitation perpétuelle à la prière, comme l'âme même du paysage et le légitime orgueil de nos gens<sup>9</sup>.

Chaque génération, depuis plus d'un siècle, s'était généreusement sacrifiée pour ajouter de la beauté à l'église. Nos gens y avaient contribué à même l'épargne diligemment amassée.

### Clocher

Le 8 juillet 1917, alors que la construction de l'église actuelle tirait à sa fin, le feu embrasait le clocher de droite, vers les sept heures du soir.

Les pompiers, dont plusieurs volontaires, parmi lesquels s'illustrèrent Donatien Marion et Rodolphe Lesage, réussirent à maîtriser l'incendie, vers 10 heures. La stupeur, qui étreignait la foule, fut à son comble lorsque la croix incandescente s'ébranla et dans un fracas formidable, s'effondra sur le toit de l'église. Défoncerait-elle la couverture pour propager un autre foyer d'incendie à l'intérieur, rempli d'échafaudages ?... Non, À la joie délirante de

---

8. Les autels sont aujourd'hui, l'un, dans l'église de Notre-Dame-de-la-Merci et l'autre à Berthier (mars 1972) ; le retable de ce dernier se trouve au Musée de Joliette.

9. Les pertes matérielles brutes s'élevaient à \$125,000.

tous, la lourde charpente de fer tombait à plat et glissait sur le sol, non loin du presbytère, mais sans causer d'autres dégâts.

Mgr Forbes, dans la soirée même, réconforta de sa présence le courage des paroissiens.

### **VISITEURS ILLUSTRÉS**

Le passage d'éminents personnages crée toujours une profonde impression et reste une date marquante. Les haltes des Délégués Apostoliques au Canada, Mgr Pietro di Maria, en 1924, Mgr Andrea Cassulo, en 1929, Mgr Ildebrando Antoniutti, en 1943, s'inscrivent dans nos registres comme dans nos esprits. Mais la venue des Cardinaux français, de nos frères les Acadiens de Louisiane, mérite plus qu'une simple mention.

#### **Cardinaux et évêques français**

Après le Congrès Eucharistique International de Chicago en 1926, une partie de la délégation des évêques français poursuivit son voyage à travers notre Province.

En route vers Joliette, ils honorèrent Saint-Jacques de leur visite, le 26 juin. M. le chanoine Houle et le maire Wellie Munn les reçurent, sur le parvis de l'église.

Le cardinal Louis-Ernest Dubois, archevêque de Paris, fit l'éloge de notre paroisse, et rappela en quelle estime la tenait Mgr Bruchési. Voulant répéter le geste de celui-ci en 1898, il demande : « Que les pères et mères, frères et soeurs, que les parents d'un prêtre ou d'une congréganiste lèvent la main ». C'est aussitôt une forêt de bras élancés<sup>10</sup>.

Le cardinal Alexis Charost, archevêque de Rennes, NN. SS. André du Bois de la Villerabel, archevêque de Rouen, Georges Grente, cardinal en 1953, évêque du Mans, Emmanuel Deschamps, auxiliaire de Montréal, et Mgr Georges Lepailleur, curé d'Hochelega, accompagnaient le cardinal-archevêque de Paris.

#### **Acadiens de Louisiane**

À l'été de 1930, des Acadiens de Louisiane, dans un patriotique pèlerinage, venaient saluer leurs frères du Canada. À Montréal,

---

10. Mgr Grente, *Le beau voyage des Cardinaux français aux États-Unis et au Canada*, Paris, Plon, 1927, p. 253.

Mgr J.-A. Richard, P.A., curé de Verdun, organisa d'enthousiastes réceptions, et les conduisit dans sa paroisse acadienne de Saint-Liguori, en les faisant arrêter à la paroisse-mère de Saint-Jacques, le 25 août 1930.

M. le maire Jos. Marion, dans une vibrante allocution, déclara aux visiteurs : « Nos demeures, nos bras, nos coeurs vous sont ouverts ! »

« Acadiens, s'écria M. le curé Houle, aimez à vous proclamer les descendants de ce petit peuple de héros »<sup>11</sup>.

Vingt-cinq jeunes filles représentant Évangéline, portaient le costume de leurs aïeules des jours de Grand-Pré : jupe bleue, corsage lacé, coiffe normande aux ailes flottantes. Avec leur sourire mélancolique et cette « expression de douceur à laquelle on reconnaît les Acadiens », elles se dressaient devant nous à la fois comme des visions du passé et des symboles d'espérance.

À Saint-Jacques, le groupe louisianais pria d'abord longuement dans l'église, puis la foule se réunit sur le perron du temple. Dudley Leblanc, chef de la délégation, demanda aux Acadiens de Louisiane de se rassembler à gauche, pendant que les Acadiens de chez nous demeureraient à droite. Tous s'arrêtèrent un moment et scrutèrent les visages. La voix du sang fit reconnaître des parents de part et d'autre.

De fait, les noms comme les visages de là-bas étaient les mêmes que ceux de nos gens. Les races fortes ne se démentent pas. Et plusieurs Leblanc, Landry, Forest, Gaudet, Richard etc... instinctivement, s'adressèrent à des Leblanc, Landry, Forest etc... et s'embrassèrent comme des parents qui se revoient après la longue et violente séparation de l'exil<sup>12</sup>.

Jamais visiteurs n'ont remué aussi à fond les fibres de notre être.

---

11. J.-B. Lachapelle, curé de Léonville, Dudley Leblanc, Mgr Georges Lepailleur, curé d'Hochelaga et Mgr A. Richard, curé de Verdun, adressèrent aussi la parole.

12. M. l'abbé Trefflé Gaudet, de Saint-Jacques, au cours d'un de ses voyages en Acadie, aurait dit à un Leblanc que ce dernier trouverait son sosie chez nous. Celui-ci vint, en effet, visiter Narcisse Leblanc, grand-père de Mgr Ambroise, O.F.M. En s'apercevant, les deux Acadiens se mirent à pleurer, tant leur ressemblance était parfaite.

### La « grippe espagnole »

En automne de 1918, l'*influenza* sévissait cruellement à travers tout le pays.

Pour calmer les malades, les autorités religieuses défendirent les sonneries de glas, et, par mesure de prudence l'entrée des dépouilles mortelles dans l'église.

À Saint-Jacques, la famille d'Ovide Gagnon fut particulièrement éprouvée. En l'espace d'une heure, elle vit disparaître, emportés par l'épidémie, le mari et la femme. Plusieurs familles s'empressèrent de secourir et d'adopter les orphelins<sup>13</sup>.

Le clergé ne fut pas plus épargné. Un prêtre, jeune et robuste, curé de Val-des-Bois, l'abbé Rodolphe Marion, fils du notaire, fut terrassé après quelques jours de maladie.

Le fléau faucha près de 50 victimes.

### Fêtes de 1920 et de 1932

Le dimanche, 5 septembre 1920, Mgr Azarie Dugas, assisté des abbés Omer Bonin et Napoléon Lévesque, célébrait la grand-messe solennelle chez Charles Plouffe, devant la même maison, où, en 1772, la première messe avait été dite.

Mgr Forbes et Mgr Marcel Dugas étaient présents.

Le R.P. Tancrede Dugas, C.S.V. rappela les origines de la paroisse.

Après la messe, Mgr bénit et dévoila un monument commémorant cet événement de juin 1772.

Le 24 juin 1932, on se réunissait au même endroit pour fêter le 160<sup>e</sup> anniversaire du même événement. M. l'abbé Gérard Coderre donna le sermon.

---

13. Ceci nous rappelle l'exemple d'extraordinaire charité de Bruno Dugas (époux d'Euphémie Perreault). Durant quatorze ans, il avait adopté douze enfants. Souvent il disait en badinant : « Quand saint Pierre me demandera ce que j'ai fait, je lui répondrai que je n'ai fait qu'élever les enfants des autres, mes douze orphelins ». — « Eh bien, dira saint Pierre, tu vas t'en aller au paradis des f... ». À ce moment-là, les yeux du vieillard se remplissaient de larmes.

Il y eut, aussi, des chants exécutés par le chœur des Troubadours du Séminaire de Joliette, sous la direction de M. l'abbé Édouard Jetté, séance de folklore, et, le soir, feu d'artifice.

#### **Fanfare et kiosque**

Jos. Marion, Wellie Munn, Alfred Morin, Freddy Munn, avec l'aide de l'abbé Azellus Houle et du F. Théophile, directeur de l'Académie, dotèrent la paroisse d'une fanfare, en 1928, grâce à la générosité du sénateur Lawrence Wilson, philanthrope bien connu.

M. l'abbé Houle ainsi que le F. Théophile dirigeaient nos musiciens.

Pour les concerts en plein air, Jos. Marion fit élever en 1930, un kiosque sur l'emplacement de la demeure d'Arthur Morin.

Un ouragan renversa l'édifice durant l'été de 1931. On le solidifia de nouveau. En 1937, on le transporta près du monument du Sacré-Coeur, puis, en août 1943, sur le Terrain de jeux du village.

#### **Nos vieillards centenaires**

La longévité de nos gens est vraiment remarquable. Les recensements annuels ont toujours retracé une quinzaine d'octogénaires et quelques nonagénaires. Vivaient même récemment deux personnes centenaires : Jean-Louis Houle (décédé à l'Assomption, en 1939) à l'âge de 102 ans, et Mme Hormisda Jetté (Marie Moisan) décédée à l'âge de 100 ans, le 24 juillet 1945.

#### **Noces de diamant**

M. et Mme Gustave Forest (née Alphonsine Forest) parvenaient à leur soixantième anniversaire de mariage, en janvier 1946. Parmi les marques d'affection et les témoignages de félicitations, deux de ces derniers notamment les comblèrent d'honneur et de fierté : celui de Leurs Majestés le Roi et la Reine d'Angleterre, Georges VI et Élisabeth<sup>14</sup>, et celui du Premier Ministre du Canada, le T. H. William Lyon Mackenzie King.

En 1971, M. et Mme Achille Marchand célébraient eux aussi leurs noces de diamant.

---

14. En voici la traduction : « Londres, 1<sup>er</sup> janvier 1946. Le Roi et la Reine vous transmettent leurs cordiales félicitations et leurs bons souhaits, à l'occasion du jour anniversaire de vos noces de diamant. Le Secrétaire privé. »

## Notre-Dame-du-Cap

Lors du Congrès Marial tenu à Ottawa en juin 1947, la réplique de la statue de Notre-Dame-du-Cap fut solennellement transportée de village en village et de ville en ville, à partir du Cap-de-la-Madeleine jusqu'à la capitale du pays. Jamais, les Canadiens n'ont rendu pareil témoignage officiel de piété envers la Vierge.

Après la grandiose réception de Joliette, « l'Arche d'Alliance » entra triomphalement à Saint-Jacques le 11 mai, un dimanche soir. Plus de 5,000 personnes l'accueillirent à « l'Équerre », avec grande dévotion. M. le maire Henri Dupuis remit à Notre-Dame les clefs de la paroisse et le curé, Mgr Piette, lui souhaita la bienvenue.

Toute la nuit, les groupes de fidèles se reléguèrent au pied de la Madone pour la prier, la remercier de faveurs obtenues et implorer la paix.

Avant le départ, la foule sans cesse accrue des assistants venus de toutes les paroisses voisines, reçut une dernière bénédiction de la Mère de Dieu, lui exposa de nouveau ses ferventes supplices. Des mamans faisaient toucher l'Arche d'Alliance à leurs petits enfants, y appliquaient longuement leur chapelet, des infirmes approchaient pour y puiser le courage dans l'épreuve ; tous, à genoux au pied de leur Reine, s'inclinaient profondément vers la terre pour mieux cacher leurs larmes. À la suite de ce spectacle si touchant, les RR. PP. Oblats déclaraient chez nous, et, le lendemain à la Radio, qu'ils avaient assisté à la plus pieuse de toutes les réceptions faites à Notre-Dame.

Un siècle auparavant, les Pères Oblats avaient prêché une mission incomparable et, à partir de cette retraite, M. le curé Paré avait institué la pratique quotidienne de la récitation du chapelet en famille. Notre-Dame du Rosaire a probablement voulu récompenser ces fidèles amis en s'arrêtant chez les descendants d'une race qui a toujours eu Notre-Dame de l'Assomption comme patronne <sup>15</sup>.

---

15. Pie XI, le 19 janvier 1938, proclamait officiellement Notre-Dame de l'Assomption patronne de tous les Acadiens. Un de nos plus grands artistes canadiens, le violoniste acadien Arthur Leblanc, ne termine jamais ses concerts autrement que par *Ave Maria* de Schubert en l'honneur de Notre-Dame des Acadiens. Deux religieux de chez nous ont particulièrement propagé la dévotion à Marie : le frère Ludger Puzé, C.S.V. (1836-1875), instigateur du Pèlerinage de Notre-Dame-de-Lourdes de Rigaud (1874), et le P. Ernest Desjardins, S.J., auteur du cantique « Notre-Dame du Canada ».

### **Croix de l'Année sainte de 1950**

À « l'équerre » du village, se dresse une imposante croix de granit. Son histoire est remarquable. La voici :

En 1950, la chrétienté fêtait le jubilé de l'Année sainte, tel que décrété par le Pape, à tous les 25 ans, depuis l'an 1300. Chez nous, la troupe scoutte voulant souligner l'événement, décida d'ériger une croix toute simple et modeste.

Cependant, le curé, Mgr Piette, manifesta le désir d'en faire un monument plus durable. Le comité protecteur des scouts devint comité de la Croix de l'Année Sainte. Arthur Thériault en était le président, assisté d'Alfred Morin, Bernard Landry, Lucien Archambault, Émilien Roy, Euclide Forest, Roger Venne, André Latendresse, Armand Melançon, et de l'abbé Paul Masse.

Ce fut un rare concours de générosité. MM. Sheppard, René Allard et Alfred Migué, les deux Conseils municipaux y allèrent de tranches de terrain, de droits de passage, de drainage, d'éclairage etc . . . Et la population d'une somme de plus de \$2,800.

La Maison Todoro de Montréal en fit l'installation, aidée d'ouvriers locaux (H. Geoffroy, F. Venne etc . . .). Le granit provient de Saint-Marc des Carrières, et le Christ, de la Maison Cogné, de Montréal. (Poids de la croix : 35,000 livres)

L'inauguration se fit d'une façon très solennelle, avec procession aux flambeaux, le soir du 12 juin 1951. Jusque vers 1960, c'est là qu'on célébrait la Fête du Sacré-Coeur.

### **Célébration du cinquantième du diocèse de Joliette (1954)**

En 1954, le diocèse de Joliette célébrait son cinquantième. Mgr J.-A. Papineau voulut marquer l'événement de façon grandiose : rénovation de l'Évêché, manifestations mariales, visite du cardinal P.-É. Léger, éclatante cérémonie à Joliette à laquelle assistaient de nombreux évêques etc . . .

Parmi les manifestations mariales, l'une consistait à faire vénérer dans chaque paroisse une statue de la Madone <sup>16</sup>, comme l'avait fait le Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine en 1947.

La Madone revint donc à Saint-Jacques en mai 1954.

---

16. Sculptée par Mlle Yvette Filion, de Montréal, cette statue se trouve actuellement au Secrétariat de l'Action Catholique, à Joliette.

Ce soir-là, tous comprirent que notre paroisse puise son caractère religieux exceptionnel dans sa *dévotion mariale*. Ce soir-là, notre paroisse ressemblait plutôt à une interminable cathédrale où chaque maison devenait un autel de la Vierge. Arc de triomphe, drapeaux, illuminations, banderoles, massifs de fleurs, tableaux etc . . . tout faisait « dévotieux ».

Précédée par une cavalcade, escortée d'une cinquantaine de jeunes filles de blanc vêtues et d'une centaine de bambines au costume rouge-vin, acclamée par les chants de milliers de fidèles, la Madone entra dans l'église toute fleurie dont les clochers formaient des lanternes géantes. Après la messe, procession aux flambeaux vers la Croix de l'Année Sainte. 20 mai 1954 : rarement, l'âme de la paroisse ne s'est sentie plus unie. Journée incomparable !

#### **Décorations pontificales**

En 1954, année mariale dans le monde entier, en même temps que celle du jubilé d'or du diocèse, Mgr J.-A. Papineau remit de la part du Pape Pie XII, plusieurs décorations pontificales à plusieurs de ses diocésains. Chez nous, M. et Mme Hector Gareau, parents de deux Oblats de Marie Immaculée et de cinq religieuses ; M. et Mme Ovide Coderre, parents de Son Exc. Mgr Gérard-Marie, de M. l'abbé René-Marie et d'une religieuse de Sainte-Anne ; Mlle Marie Dupuis, secrétaire provincial de l'U.C.F.R. reçurent la médaille « Bene merenti », tandis que notre curé, le chanoine Omer Bonin, devenait Prélat Domestique avec droit au titre de Mgr. — Le 5 décembre de cette année, l'évêque de Joliette remettait d'une façon solennelle ces insignes à ces dévoués serviteurs de l'Église.

#### **Visite du Cardinal Paul-Émile Léger**

Pour la première fois, notre messe paroissiale était rehaussée par la présence d'un prince de l'Église, le 17 avril 1955. En effet, le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, se dirigeant vers l'Institut Familial, avait accepté l'invitation de rencontrer « Saint-Jacques qu'il avait connu en pays de mission et à Rome », disait-il. M. Arthur Richard, assisté de MM. Éloi Venne et Maurice Contant, célébra la messe.

À la sortie du temple, le spectacle en était un d'Évangile ou de Rome : la foule se pressait pour baiser la main du Pasteur.

## DEUXIÈME CENTENAIRE DE LA DÉPORTATION DES ACADIENS (1955)

En 1955, notre paroisse s'unit à tous les Acadiens d'un peu partout pour commémorer le plus grand événement de leur histoire, leur déportation aux quatre coins du monde.

Saint-Jacques a voulu marquer cet anniversaire.

Étant **moi-même** l'organisateur de ces fêtes — même si mon nom ne figure presque nulle part — je ne peux consigner ici le récit de ces fêtes qu'en recourant aux journaux de 1955 (*La Patrie*, Montréal, 27 janvier 1955 ; *L'Action Populaire*, Joliette, nos 55 et 56, où M. le chanoine Léo Forest et Mme Dollard Blanchard ont publié de magnifiques reportages ; *L'Estudiant*, Joliette, octobre, article de M. Jean-Bernard Landry.)

### Préparatifs :

Durant l'été de 1954, je dresse les armoiries de Saint-Jacques, et je les fais dessiner par le R.P. Wilfrid Corbeil, C.S.V., de Joliette.

En novembre, devant un groupe de paroissiens dont le curé et les maires, je présente ces armoiries et un projet de fêtes : les deux sont acceptés avec enthousiasme.

La « section Mgr Piette » de la Société Saint-Jean-Baptiste se chargea d'organiser les célébrations : Guy Lanoue, prés. ; (il fit les choses **magnifiquement**) ; Gaston Gaudet, vice-prés. ; responsable **du comité du banquet** ; (il emplit la salle de 400 convives) ; **Fernand** Jetté, sec.-trés. au comité de stationnement (ce ne fut pas une mince affaire !) ; Émilien Roy, au comité des finances (il lui resta un peu d'argent en caisse) ; Lucien Venne, au comité des invitations (tous ceux des alentours répondirent) ; Euclide Forest, au comité de constructions (le théâtre du Pageant fut solide ; les portes aux entrées du village, le furent moins ; on n'avait pas prévu un coup de vent) ; Pierre Marsolais, dentiste, au comité de publicité (elle ne manqua pas, excepté celle de Radio-Canada ; d'ailleurs, où aurions-nous logé plus de 25,000 personnes ?).

Durant l'hiver, j'ai dû supplier le P. Antonin Lamarche, C.S.V., professeur au Séminaire — et je le ferai jusqu'à la dernière minute — d'accepter l'entreprise du Pageant : composition du texte, ce qu'il fait de main de maître —, et exercice des comédiens — ce qu'il hésita à prendre à cause de son état de santé. Tout de même, avec des artistes de la Télévision, Paul Alain et André Cail-

loux, des élèves du Séminaire, le Choeur de la Place Bourget et les PP. R. Brunelle et É. Marion, C.S.V., il consentit à faire tout l'enregistrement sur bande sonore du *Jeu de l'Ave Maris Stella*. Ce fut un travail de minutieuse précision et d'un art de haute qualité. (Quelques-unes de ces bandes sonores existent encore, dont l'une au presbytère de Saint-Jacques, et l'autre, à l'Université de Sudbury.)

En même temps, le P. Corbeil dressait le Programme ainsi que les décors de la scène du Pageant qui se déroulera dans la cour de l'Académie Saint-Louis-de-France ; d'autres maisons de Montréal ou de Joliette s'occupaient des insignes-souvenirs, des écussons, de l'impression du Programme ; M. Alcide Génier, de la souscription ; Mmes Lucien Archambault et Lionel St-Georges, des costumes rappelant sept provinces de France ; Sr Zoé Chalifoux, des tableaux illustrant la vie acadienne et exposés dans les vitrines des magasins, (en même temps que certains objets rapportés d'Acadie en 1767 : verres, petit pot à crème, croix-pendentif ainsi que des textes magnifiant Saint-Jacques : lettre de Pie XII, du Délégué Apostolique etc . . .

À propos des costumes, disons ici que le « Ruisseau Saint-Georges », portait celui du Poitou ; les « Continuations », celui de l'Anjou ; le « Ruisseau Vacher », celui de la Normandie ; la « rue Saint-Jacques », celui de la Touraine ; les « rues transversales », celui du Pays basque ; le « Haut-du-Ruisseau », celui de la Bretagne. Les jeunes portaient un flamboyant costume aux couleurs de la France, bleu, blanc, rouge.

Les portes de Port-Royal, Grand-Pré et Beaubassin souhaitaient la bienvenue. « *Au coeur, avions grand désir d'aller à Saint-Jacques*, faisons-nous dire aux visiteurs, sur une immense pancarte dressée sur le chemin de Joliette. Et nous leur répondions : « *Et nous, de vous recevoir !* »

Voici le programme des fêtes :

26 juin : ORDINATION SACERDOTALE conférée à six des nôtres par Mgr Édouard Jetté.

2 juillet : HOMMAGE AUX ANCÊTRES : messe célébrée à 4 heures p.m. à l'endroit même où fut célébrée la première messe en 1772. Prédicateur : R.P. Ls-Ph. Lépine, S.S.S. Après la messe, déposition de fleurs au Monument du Souvenir par le maire L. Venne. Sur un char paré, transfert de la « huche à pain » à l'église.

Grand concert, à 8 h 30 sur le parvis de l'église par le Choeur de la Place Bourget et l'Union Musicale de Joliette.

3 juillet : **JOURNÉE DU MAGNIFICAT** : les 6 nouveaux prêtres célèbrent la messe simultanément. Prédicateur : Mgr G.-M. Coderre.

À midi : banquet.

À 8 heures, **APOTHÉOSE** : parade, présentation des armoiries, Jeu de l'*Ave Maris Stella*, feux de joie sur les côteaux environnants.

#### **Ordinations sacerdotales, Messe du centenaire et allocutions**

Le 26 juin donc, Mgr É. Jetté ordonnait six prêtres et deux sous-diacres.

Le samedi suivant, 2 juillet, le curé de Saint-Jacques célébrait la messe à l'endroit de la première eucharistie en 1772. Toute la foule chanta un vibrant Magnificat. Le saint sacrifice était offert sur une huche qu'on nous disait être celle de 1772, du moins sa contemporaine. Certains soutenaient le contraire. Le P. Ls-Ph. Lépine, S.S.S., donna le sermon :

*Le peuple acadien depuis 1632 jusqu'à 1767 a vécu les mystères joyeux et les mystères douloureux de la Vierge et de Son Divin Fils. Aujourd'hui il vit les mystères glorieux, parce qu'il n'a jamais cessé de mettre sa foi et sa confiance dans l'Eucharistie \*, le Sacerdoce, la famille, la paroisse, l'Église et Marie.*

*On ne peut expliquer aujourd'hui, les 100 ans du mystère joyeux du peuple acadien avant son martyre, ni les années de mystère glorieux dont nous sommes les témoins que par les années des mystères douloureux vécues de 1755 à 1767 en particulier. La Croix explique le salut du monde. Le martyre acadien explique sa résurrection et ses triomphes.*

*Il y avait un peu de sang de nos ancêtres dans le calice de la 1<sup>re</sup> messe célébrée à Saint-Jacques. C'est à cause de cela que tant*

---

\* Signalons ici le fait suivant. Dans leur rapport quinquennal à Rome, les évêques mentionnent le nombre de communions faites dans chaque paroisse de leur diocèse. Devant le nombre élevé de celles faites à Saint-Jacques, Mgr Papineau dut, un jour, convaincre un prélat étonné ou soupçonneux, qu'il n'y avait pas d'erreur.

*de prêtres, enfants de Saint-Jacques peuvent offrir aujourd'hui le sang du Christ dans toutes les parties du monde où ils sont engagés par leur ministère auprès des âmes.*

Après la messe, le maire Lucien Venne déposa une couronne de fleurs au pied du monument-souvenir de la 1<sup>re</sup> messe. Puis, en transporta solennellement la huche-autel à l'église, où elle fut vénérée — dans la sacristie —, jusqu'en septembre 1971.

### **Journée du Magnificat**

Le dimanche, 3 juillet, après la célébration simultanée des messes des six nouveaux prêtres, il y eut banquet de 400 convives à la Société Coopérative de Tabac.

Après que M. Guy Lanoue, président des Fêtes, eut expliqué le sens des armoiries qui résument l'histoire de notre paroisse, le Maire, M. Émilien Roy, proclama que « l'Église, et elle seule, a fait le bonheur de Saint-Jacques : l'autorité civile y a puisé son énergie ainsi que dans le sang acadien ».

Le curé, Mgr Omer Bonin, affirma que la paroisse « a voulu, sous le patronage de la Vierge de l'Assomption, rendre hommage aux martyrs de la Déportation, à leur fidélité française et à leur foi catholique . . . *Un Acadien porte toujours son chapelet sur lui ; c'est là le secret de son espérance contre toute espérance* ».

Parlant au nom des prêtres natifs de Saint-Jacques, Mgr É. Jetté rendit hommage aux curés de Saint-Jacques, « véritables hommes de Dieu », aux Soeurs de Sainte-Anne, aux Frères de Saint-Gabriel, « à l'armée valeureuse des institutrices de campagne qui ont accompli non un métier, mais une mission, à l'ensemble des familles de la paroisse dont l'esprit de foi et de générosité a toujours fourni un si vivant exemple à la jeunesse ».

Mgr l'évêque de Joliette souligna la splendeur des Fêtes, les plus belles que Saint-Jacques, « qui pourtant y est habitué, » a vécues. Et il donna, comme d'habitude, des directives précises aux hommes qui font l'opinion : respect du dimanche, fréquentation de l'Eucharistie, prière en famille, apostolat, respect du prêtre, fidélité à la tempérance, souci de l'éducation, amour du travail, sens du devoir, de l'honnêteté, de la probité, de la moralité chrétienne.

Finalement, le président des Fêtes demanda que le chant national des Acadiens, *l'Ave Maris Stella*, soit adopté comme chant paroissial chez nous.

## Armoiries

Dans le Programme-souvenir, j'ai ainsi décrit nos armoiries :

Te voilà donc paré de tes armoiries. Tes quartiers de noblesse, tu les tires des sept générations qui, depuis 200 ans bientôt, ont vécu sur ton sol. Ce blason chargé d'honneur et de mérite te servira de guide. Il te rappellera ton histoire glorieuse.

*Les trois coquilles.* — *Écartelé au premier d'or aux trois coquilles de Messire saint Jacques.* Au Moyen Âge, la coquille était devenue un emblème de pèlerinage. Et ceux qui allaient prier au tombeau de Monseigneur saint Jacques de Compostelle d'Espagne ornaient leurs chapeaux de larges coquilles. C'était l'écusson distinctif de ces pèlerins.

Par la suite, l'usage s'est répandu dans l'art héraldique de blasonner les « Saint-Jacques » avec des coquilles. Nous avons donc le droit de les porter.

Elles se détachent sur fond d'or, ce qui symbolise l'honnête aisance de nos gens et leur proverbiale générosité.

*Le calice et l'hostie.* — *Au deuxième de gueules au calice d'or accompagné en chef d'une hostie d'argent.* Qui dit « Saint-Jacques » voit tout de suite défiler dans son esprit une légion de vocations sacerdotales et religieuses.

Le rouge — de gueules — symbolise cet amour particulier de Dieu pour Saint-Jacques.

*L'étoile et le bateau* — *Au troisième d'azur au vaisseau d'argent, voguant sur une mer du même senestré d'une étoile d'or.* Fils de l'Acadie malheureuse, nous avons gardé la dévotion presque instinctive à la Vierge, Étoile de la mer, Espoir des exilés. L'AVE MARIS STELLA reste l'hymne national des Acadiens.

Le bateau rappelle la déportation de 1755 ; l'étoile et le bleu azur sont les symboles de cet esprit marial.

*Le pied de tabac.* — *Au quatrième d'or au pied de tabac au naturel, tigé et fleuri sur une terrasse de sable.* Notre paroisse figure dans la grande Histoire, non pas seulement à cause de la Dispersion, mais aussi à cause de notre sens industriel qui a fait de chez nous, vers 1875, l'un des premiers centres de la grande culture du tabac en Canada.

Encore ici, l'or évoque la source des revenus fournis par cette industrie.

Ces armoiries sont l'emblème de ce que l'Acadie nous a donné de meilleur : sa dévotion à l'Eucharistie et à la Vierge ainsi que son esprit de travail.

Elles se présentent comme un grand poème d'actions de grâces. Elles veulent clamer le *Magnificat* de la reconnaissance pour deux siècles de bienfaits et rappeler dans chaque foyer et à chaque instant, aujourd'hui et à jamais ; aux quatre coins du ciel et de la terre, que *la Vierge est notre guide : ISPA DUCE*.

Certaines villes payent des sommes énormes pour se faire leur blason. Saint-Jacques n'a pas eu ce souci.

Depuis les siècles, les armoiries condensent en quelques symboles l'histoire profonde d'un personnage, d'une famille ou d'un groupement humain. Elles sont le signe d'un haut degré de civilisation. Aussi les trouve-t-on dans tous les documents officiels de qui les porte. Je me réjouis de les voir utilisées par nos deux Municipalités et par la Fabrique. J'ai souvent demandé qu'on les affiche aussi aux entrées de la paroisse, et souvent suggéré que l'artisanat en confectionne en céramique, en émail, en broderie etc... Ne serait-ce pas la décoration la plus appropriée à nos demeures, et le souvenir le plus apprécié du visiteur toujours en quête de quelque bibelot-souvenir original (dans son sens le plus vrai) ?

Décidément, je ne suis pas chanceux dans mes suggestions...

Il faut signaler que le drapeau qui les représente, et qui, à mon sens, devrait occuper une place d'honneur dans le sanctuaire de l'église, a été offert à la Fabrique par M. l'abbé Azellus Houle et M. et Mme Wilfrid Houle, à la vénérée mémoire de leur oncle, le chanoine Houle, curé de 1905 à 1934.

Enfin, voici avec quels accents, un jeune, Jean-Bernard Landry, sut traduire l'atmosphère de ces fêtes, dans le journal du Séminaire de Joliette. (*L'Étudiant*, octobre 1955)

#### **Le bicentenaire Acadien à Saint-Jacques**

Par toute l'Amérique et durant tout le bel été qui vient de se terminer, la grande voix de l'Acadie a fait entendre bien haut ses *Magnificat* et ses *Alléluias*.

Partout, on s'est remémoré le « grand dérangement », et partout, le peuple acadien a rendu grâces au Seigneur de sa survivance. Après deux siècles, les Acadiens étaient de nouveau des gens heu-

reux... Mais qu'ont-ils célébré dans toutes ces manifestations grandioses ?

Était-ce simplement pour se rappeler un fait historique navrant, que tous ces gens ont brandi le drapeau tricolore étoilé et chanté l'Ave Maris Stella ? Certes non, et s'ils firent le rappel de la dispersion, c'était simplement pour mieux mettre en lumière la partie la plus héroïque de leur histoire, celle qui commence après la tragédie de 1755. C'est en effet dans l'horrible épreuve qui suivit ces jours sombres, que s'épanouirent pleinement les grandes qualités morales qui dormaient depuis longtemps au fond du coeur de ce peuple humble et pieux. Cette année 1955 fut celle de la moisson, et les Acadiens, à bon droit, furent fiers d'étaler à la face du monde les gerbes lourdes de gloire, semées dans la souffrance et l'humiliation.

La voix du sang ne se dément pas, et avec les Acadiens de la Louisiane, des Maritimes et plusieurs groupes de la Province, ceux de Saint-Jacques se sont souvenu de leurs origines et ont chanté avec émotion l'Ave Maris Stella.

Saint-Jacques ouvrit ses fêtes par une cérémonie qui ne pouvait mieux symboliser la récompense des efforts d'un peuple. Dimanche, 26 juin, un enfant de la paroisse, Son Exc. Mgr Édouard Jetté, recevait dans le sacerdoce six de ses co-paroissiens.

Une joie inexprimable se lisait sur le visage de tous les assistants, et leur reconnaissance se traduisait par une riche décoration du temple paroissial et des demeures qui presque toutes avaient arboré le « magnificat » et les armoiries de la paroisse.

Ce fut une grande fête de famille. La nef était remplie de parents et d'amis des ordinands, dont l'appel constitua un des moments les plus touchants : « Accedant qui ordinandi sunt... » Chaque mention de ces noms bien acadiens de chez-nous, allumait dans l'assistance un enthousiasme et une fierté indicibles. « Voici, Seigneur, ce que nous, nous avons à vous offrir », semblaient dire les heureux parents.

La paroisse de Saint-Jacques comptait six fleurons de plus à sa couronne de gloire : cette poignée de réfugiés acadiens fournissait donc 116 prêtres à l'Église de Dieu... L'après-midi de ce jour, six banquets simultanés réunirent dans la joie et l'émotion les familles des nouveaux ordonnés. Toute la journée, on eut l'impression que la paroisse vivait l'un des plus grands jours de son histoire.

Durant la semaine qui suivit cet événement, les avenues du village furent agitées d'une activité inaccoutumée : embellissement, décorations, illumination, toute la paroisse était centrée sur un but et vibrait d'une même émotion : les fêtes des 2 et 3 juillet.

Toutefois, l'activité le plus fébrile se dépensait à l'Académie Saint-Louis-de-France où s'élevait le théâtre du pageant. Les mécanos s'affairaient autour de la reconstitution du village de Grand-Pré, oeuvre du Père W. Corbeil, C.S.V. Une équipe de collégiens, sous la direction du Père A. Lamarche, C.S.V., faisait de son mieux pour régler les mille et un détails qui assurent le succès d'une telle entreprise. Le soir, c'était les répétitions, après avoir composé le jeu scénique, le Père Lamarche en assurait également la réalisation. Il devait, lui-même, ou le R.P. Guy Courteau, S.J., s'occuper de faire répéter les nombreux acteurs et figurants, puis, tard dans la nuit, veiller aux essais d'éclairage et de son. Infatigable, il voyait à tout avec l'assurance d'un expert, corrigeant un mouvement d'acteur ou réglant un effet d'éclairage. Il a fourni jusqu'à la fin un effort surhumain et il n'en sera jamais assez remercié. Enfin, arrive le samedi, 2 juillet. L'enthousiasme est à son paroxysme, et la localité est imprégnée de cette atmosphère tout à fait spéciale d'une veille de grande fête. Le fleurdelisé flotte sur Saint-Jacques. Les dames et les jeunes filles — il y en a plus de 500 — ont revêtu le costume national de l'une des dix provinces d'origine des Acadiens : Bretagne, Anjou, Poitou, Tourraine, Normandie et Pays-Basques. Ces robes, ces coiffes, tout comme les costumes bleu-blanc-rouge des enfants donnent aux fêtes un cachet à la fois pittoresque et charmant.

À quatre heures de l'après-midi, Mgr Omer Bonin, P.D., curé de Saint-Jacques, célébra une messe solennelle, à l'endroit même où en 1772 la première messe fut dite sur notre sol. Cette messe est dite sur l'antique huche-à-pain dont s'était alors servi M. l'abbé Jacques Degeay. (Voir page )

Cette journée là, il y a près de deux cents ans, le célébrant avait fait la prophétie suivante : « Vous avez mangé le pain de l'exil plutôt que d'abandonner votre foi . . . Dieu qui récompense un verre d'eau donné en son nom, vous bénira dans vos enfants . . . Cette table, où je viens de dire la messe se transformera en un magnifique autel où vos fils viendront faire descendre le Dieu qui console les affligés . . . »

En 1955, les Acadiens de Saint-Jacques voient cette prophétie pleinement réalisée, et les fils des réfugiés de 1772 ont envoyé leurs

fils en très grand nombre, dans toutes les parties du monde pour que chaque matin, ils montent à l'autel.

Le soir, sur le parvis de l'église, l'Union Musicale de Joliette, et le réputé Choeur de la Place Bourget, donnent un concert conjoint. Cette musique, ces voix, ce peuple heureux sous les lumières multicolores, tout cela prend au coeur, et nous rend infiniment joyeux. Après le concert, la jeunesse heureuse danse dans la rue jusqu'à minuit, et le spectacle de ces gars de chez-nous dansant le folklore avec quelques charmantes Angevines ou Tourangelles est tout à fait délicieux.

« Quand le peuple est heureux, il faut qu'il danse . . . il faut qu'il danse. »

Le dimanche, 3 juillet, les six nouveaux prêtres célèbrent ensemble leur messe dans l'église paroissiale ; l'un au maître-autel, quatre autres aux autels latéraux, et l'aîné du groupe sur la vieille huche triomphalement transportée la veille, dans le sanctuaire.

Le sermon est donné par l'un des nôtres, Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean.

Le midi, un grand banquet réunit plus de quatre cents convives. Dans les allocutions prononcées par les dignitaires, on retrouve toujours ce même esprit de fierté reconnaissante qui anima toutes nos fêtes.

Le soir, dès six heures, la foule commence à envahir les trottoirs et les rues ; à huit heures, près de vingt-cinq mille personnes assistaient au défilé historique. La relique de saint Jacques, transportée par les six jeunes lévites en ornement sacerdotaux, noyauté le groupe le plus important de la procession. Le défilé comprend également les meubles des armoiries, les tableaux de la déportation, de vieux couples acadiens etc. Puis, enfin, Évangéline, toute belle, s'avance sur son char en saluant la foule.

Vers dix heures, des milliers de spectateurs envahissent la cour de l'Académie pour assister à la représentation du jeu de l'Ave Maris Stella. Texte, musique, éclairage, tout avait été fixé par une main de maître. L'assistance suit attentivement le spectacle et ne peut s'empêcher de vibrer de toute son âme, en écoutant l'histoire extraordinaire du peuple acadien. Nous avons d'abord, sous les yeux, le spectacle charmant de l'Acadie heureuse et pastorale des années 1730, avec ses fileuses, ses chants et ses danses. Puis soudain, comme un orage imprévu, le terrible malheur frappe la paisible bergerie.

Les soldats entrent en scène, cruels et impitoyables ; toute argumentation est vaine, c'est la déportation, avec ses tristes et émouvants épisodes . . .

Les déportés se retirent en chantant un Ave Maris Stella entrecoupé de sanglots et de lamentations. Bientôt, des nuages de fumée s'élèvent de leurs maisons dévorées par l'incendie. Le Ciel même participe à cette heure émouvante ; malgré le beau clair de lune, une légère ondée, jeu de scène réglé par le bon Dieu, symbolise bien le tragique moment.

C'est l'heure de l'apothéose ; les trompettes d'argent font entendre une éclatante sonnerie : la Vierge des Acadiens apparaît radieuse au sommet du décor pendant que la lune brille d'un éclat nouveau. Grave, la voix de l'évêque de Joliette fait l'appel nominal des cinquante prêtres de Saint-Jacques qui sont encore vivants ; et les grandes orgues entonnent le Magnificat.

La foule quitte lentement le lieu de la représentation. Les gens se retirent en demi silence, encore sous l'effet produit par le grandiose spectacle auquel ils viennent d'assister.

Mais la joie renaît bientôt : la population organise encore des danses dans les rues. Chacun tarde à regagner sa demeure ne pouvant à peine croire que tout est déjà fini . . . Si tôt . . .

Au dire de tous, nos fêtes furent un succès et Saint-Jacques est fier de l'éclat qu'il a donné à ses manifestations commémoratives. Mais le mérite d'une telle réussite, tout en demeurant une oeuvre de groupe, revient évidemment à certaines personnes en particulier. Avec tous mes co-paroissiens, je suis heureux de reconnaître ici la tâche de géant accomplie par l'un de nos professeurs, M. l'abbé François Lanoue. L'oeuvre du Père Antonin Lamarche dans la présentation du jeu scénique doit également être considérée comme un facteur primordial du succès de l'entreprise. Innombrables sont les collaborateurs de l'organisation, mais ces deux derniers doivent être placés au premier rang. Sans avoir eu le bonheur d'assister aux fêtes de Moncton et de Grand Pré, je crois pouvoir affirmer que celles de Saint-Jacques étaient dignes de l'événement qu'elles commémoraient. Et puis, il est tellement plus facile de découvrir des qualités lorsque l'on parle de chez nous.

J.-B. Landry, Belles-Lettres

En préparant ces fêtes, une prière de saint François d'Assise m'avait fasciné. « Seigneur », disait-il en parlant du lieu de sa nais-

sance, « tu as tellement aimé cette ville ! » De l'appliquer à notre paroisse me touchait au plus profond de l'âme. **MAGNIFICAT !**

### **Foyer Saint-Jacques**

Au cours des années '60, la question de logement des personnes âgées — l'âge d'or — prit une tournure nouvelle. Puisque les communautés religieuses dont le recrutement diminuait ne pouvaient pas suffire à la tâche, les laïcs s'intéressèrent davantage à la chose. Dans beaucoup de paroisses, les couvents désaffectés depuis le Rapport Parent, furent quelques-uns convertis en foyers pour vieillards, d'autres, simplement démolis avec promesse de reconstruire un foyer sur le même lieu, mais, en 1972, il n'y a encore **rien**, par exemple, à Saint-Esprit et à Saint-Ambroise. On pourra **dire** que cette époque aura été marquée plus que toute autre de la rage de la démolition de nos vieilles maisons et de nos maisons d'éducation. Lafontaine disait que lorsqu'on veut tuer son âne, on l'accuse de la rage ; ici, on disait que nos écoles « étaient dangereuses ».

Toujours est-il qu'à Saint-Jacques on voulut avoir un Foyer. « Quarante vieillards de chez-nous, est-il écrit dans le feuillet publicitaire, auront enfin leur chez-eux dans leur paroisse ! »

Après d'interminables recherches, requêtes etc... le Foyer devait être mis en chantier à l'automne de 1966. Il ne le fut qu'en 1969. Pourtant ce ne fut pas le dévouement qui manqua. MM. Gérard Gauthier, prés. du comité de promotion, Émilien Roy, Anatole Forest, Marcel Lafortune, M.D., G.-E. Beaudry, N.P. et maire, Paul Masse, curé, Mmes Robert Marsolais et Alfred Morin multiplièrent leurs démarches, de même que les membres du Comité de souscription, car la Société Générale d'Hypothèques prêtait 90% de l'entreprise, les autres 10% devant être fournis par une souscription publique.

Pour acquérir le terrain où il s'élève, il fallait faire modifier par Rome, certaines donations du curé Paré aux Soeurs de Sainte-Anne. Cela prit du temps. Comme aussi, les tractations avec le Gouvernement provincial.

Il fallait trouver une communauté de religieuses qui voulut bien en prendre la direction. Cela prit du temps aussi. Finalement, les Soeurs des Saints-Coeurs, de Joliette arrivèrent au nombre de quatre, avec Sr Maria Bruneau comme directrice. M. Viateur Cadieux vient de lui succéder.

Paraît-il qu'il fait bon de vivre au Foyer Saint-Jacques, dont les plans sont signés par Auguste Martineau.

### **Centre Culturel**

Sur la rue Maréchal, un édifice qui porte le nom de Centre Culturel, abrite la bibliothèque, la salle des Conseils municipaux et une autre pour réceptions et expositions. En même temps il assure l'entretien d'une piscine à ciel ouvert. À l'entrée, une plaque rappelle que pour célébrer le centenaire de la Confédération canadienne, 1867-1967, ce monument a été érigé par le Village de Saint-Jacques, en collaboration avec la Province de Québec et le Gouvernement du Canada. À cause du voisinage du Terrain de Jeux, on peut imaginer l'animation qui s'y déploie durant la belle saison.

### **Jumelage de Saint-Jacques et de Mamou (Louisiane)**

Le 2 mars 1969, en présence de 250 invités dont 30 couples représentant les familles acadiennes de la région, de MM. Marcel Masse et Bona Arsenault, députés, des maires M. Lépine et R. Dupuis, de Saint-Jacques, des maires des municipalités environnantes, des représentants de l'Office National du Film, de nombreux journalistes, notre paroisse « se fiançait » ou se jumelait à la ville de Mamou, Louisiane, qui avait délégué un « cousin », M. Chs-E. Landreneau. Discours, remise des armoiries et de l'histoire de Saint-Jacques au représentant de la Louisiane, présentation du film « Les Acadiens de la Dispersion », quelques « Évangéline » au timbre d'or (Doria Albert, du N.-B. ; Marius Savoie, de Joliette ; Angèle Thibodeau, de Crabtree ; Mmes Picard-Larivière et Louise Landry-Archambault, de Saint-Jacques) ; soli de M. Marc Brien, c'est bien l'atmosphère des grandes heures de l'histoire contemporaine de Saint-Jacques, atmosphère favorisée surtout par la présence du tableau de la Dispersion qui fermait l'avant-scène de la salle publique et qui nous a tellement marqués.

### **Parc Grand-Pré**

En octobre 1969, grâce aux bons soins de M. le ministre et député Marcel Masse, on convertissait en parc, avec fontaine, l'emplacement occupé depuis plus de cent ans par la famille du Dr O. Beaudry. Disparaissait donc ainsi ce jardin plein de « mystères » et cette demeure-musée de la famille Beaudry, dont le « bureau de

médecin » est ou sera reconstitué parmi les Canadianas de M. E. T. Moore, de Rawdon.

### **Crise d'octobre 1970**

Vers 1960 se formaient au Québec divers groupements politiques prêchant l'indépendance vis-à-vis d'Ottawa ou encore prônant un statut particulier pour le Québec.

Des mouvements clandestins apparurent ébranlant par la violence les options politiques. L'un portait le nom de Front de libération du Québec (F.L.Q.). L'agitation (à coups de bombes) ne tarda pas à apparaître en 1963, et son point culminant fut atteint quand, en octobre 1970, des membres de la « cellule Chénier » s'emparaient du diplomate britannique James Cross, de Montréal, et du ministre Pierre Laporte, de Saint-Lambert.

Les recherches pour les retrouver, furent on ne peut plus intenses. L'armée fit même son apparition. Les mass-media diffusaient les nouvelles avec un rare degré d'émotivité. Tout le monde cherchait les disparus.

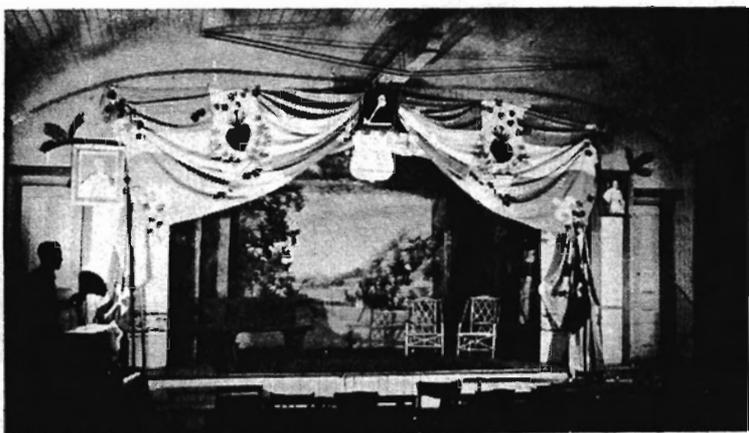
Un moment, les rumeurs les signalaient à Saint-Jacques, dans une « cabane à sucre » du côté du Cordon de Sainte-Julienne.

Aussi, un dimanche, vers 5 heures, sur un fond de gros nuages sombres, une dizaine de noirs hélicoptères de l'armée canadienne patrouillèrent notre ciel habituellement si serein, et des autobus véhiculaient des soldats qui fouillèrent toutes les cachettes de la région entre chez nous et Saint-Alexis. On revint même les jours suivants. En vain : les deux victimes se trouvaient à Montréal-Nord et à Saint-Hubert.

Jamais la Province n'avait-elle dansé sur un pareil volcan, et Saint-Jacques, avec de tels frissons !

### **« Ma » rue Marion**

La rue Marion — de Damase Marion qui demeurait sur l'emplacement du Bureau des Postes — a été ouverte en 1887 pour conduire à la manufacture de tabac d'Ovide Marion, sise au bout de la nouvelle rue. Cette manufacture était une des premières du genre au Canada. (Elle fut convertie en logis vers 1940, après avoir, un an ou deux, servi d'atelier de couture ; son entrepôt d'en face était devenu maison vers 1935, (chez Armand Landry, n° 25).

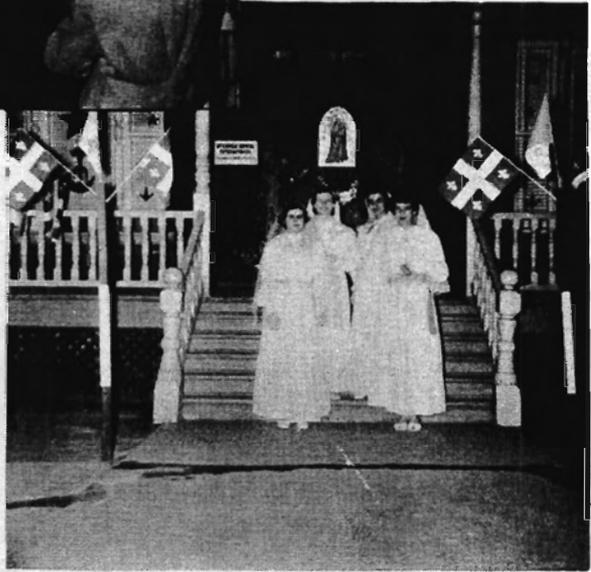


Un des décors habituels de la Salle Publique.  
Durant plus de soixante ans, nous avons rêvé devant ce tableau qui servait  
de rideau d'avant-scène : la Déportation des Acadiens (Dicksee).



Le cardinal Léger à Saint-Jacques (1955), accompagnés des abbés Paul Masse et Antonio Riopel, vicaires.

Année mariale (1954). Groupe de demoiselles devant chez le notaire Ls-Ph. Pariseau.



Semaine de la Fierté rurale (1946). Au premier rang, on reconnaît Alphonse Forest, Marie-Thérèse Dugas, Jacqueline Sincerny, Françoise Blache, ?, et Marie-Ida Lépine.

La première maison à s'élever dans cette rue fut celle d'Ulric Gagnon, en 1899 (Roger Leblanc, n° 7). Sa charpente faite avec le bois du premier presbytère de Saint-Jacques (1775) lui confère une valeur fort intéressante.

L'année suivante (1900), Placide Mireault construisait la maison de Mlle Délima Marion (n° 11) ; en 1902 Théophile Jetté, celle de Mlle Hélène Lanoue (n° 12 où je suis né) ; en 1903, Joseph Migué transportait du coin nord-ouest des rues Marion et Saint-Jacques où il se trouvait contigu à la maison de pierre de son père, le petit magasin de lingerie pour dames de Louisa Marion (la future Mme Ananie Jolicoeur, de Joliette), et l'agrandissait du double (n° 15) ; en 1904, voisin de chez moi, Elzéar Dupuis élevait la maison actuelle de M. Émile Payette (n° 14) et en 1905, on transportait du Bas-des-Continuations au bout de la rue, l'école qui devait dater de vers 1825 (Mme Antonio Cadieux, n° 24) ; quand, enfant, j'entraï dans cette maison, je me demandais pourquoi elle n'était pas faite comme les autres puisqu'un large corridor conduisait à la cuisine : j'étais loin de soupçonner que les chambres adjacentes étaient d'anciennes classes. Le toit galbé de cette maison témoigne bien de l'époque de sa construction (1971, on vient de l'agrandir).

En 1907, Georges Forest bâtissait au n° 4 (Mme Jules Leblanc) une immense maison rectangulaire. En 1911, Modeste Melançon, au n° 10 (M. Lucien Leblanc) et Édouard Boulard, au n° 17 (Mme Léo Racette). En 1921, du coin sud-est des rues Saint-Jacques et Marion, on transportait à quelques pieds de là, dans la rue Marion, la maison à combles français datant des environs de 1890, de Mme Arthur Payette (Mme L. Lapointe, n° 5) et, en 1930, Achille Thouin construisait au n° 16 (Mme J. Wolfe).

Telle était la rue de mon enfance, où en toute sécurité nous pouvions jouer dans « le chemin », car la circulation était principalement composée de piétons, surtout de la cinquantaine d'ouvriers qui, quatre fois par jour, se rendaient aux manufactures de tabac de Wellie Munn, et de la Duys sur la rue Venne. Les véhicules préféraient emprunter cette dernière qui était plus huppée que la nôtre.

À chacune de ces maisons que de souvenirs je pourrais relier. Chez ma voisine immédiate, Modeste Melançon, j'avais appris à pianoter « Un canadien errant » ; après mon « récital », Mlle Modeste me faisait, avec larmes, le récit de la Déportation des Acadiens ; chez Mme Achille Morin, dans ses belles fleurs nous allions, mes compagnons et moi, prendre des abeilles dans l'espoir de faire

une collection d'insectes ; et que d'heures passées dans sa grande balançoire à chanter et à deviser sur toutes sortes de projets dans notre vie future ! Chez Jos. Coderre, un compagnon succombait de temps à autre, le soir en septembre, à la tentation de nous faire déguster de délicieux melons ; chez « mémère Bolduc », que de tours nous jouions et de trucs nous inventions pour la faire sursauter ; chez Camille Léveill , que de belles histoires Alphonsine ne vous racontait-elle pas ; et chez Wilfrid Dugas, combien d'apr s-midi d'hiver n'avons-nous pas pass es. Jean-Ren  et moi,   « jouer aux cartes postales » : le jeu consistait   deviner ce que repr sentait la centaine de cartes postales que l'oncle Marcel Dugas, po te, envoyait d'Europe ; ainsi,   10 ans, je connaissais d j  presque tous les monuments des grandes villes europ ennes ; chez Emmanuel Bolduc, un compagnon et moi avions, un apr s-midi de mai, bris  quelques pieds de tabac, ce qui me valut une bonne fess e de la part de mon p re ; quand, en 1924, la famille Sam Piquette dont Pierre  tait mon grand ami, quitta Saint-Jacques, j'allai dans le hangar, verser d'abondantes larmes. Oh ! ma rue !

L'apr s-guerre am nera de nouvelles constructions : chez Euclide Venne (n  21) et chez Jean-Paul Forest (n  22), en 1954 ; chez Laur at Forest (n  8) et chez Laurent Chalifoux (n  9), en 1956, chez Oscar Moisan (n  19), en 1959 ; en 1960 chez Gilles Rochon (n  23) et enfin, la derni re en date, mais la premi re en qualit , chez Placide Perreault en 1970 (n  13).

L'espace est donc satur , m me si la plupart des habitations comportent un jardin potager. L'asphalte a, depuis longtemps, remplac  d'un trottoir   l'autre, l' troit chemin d'autrefois dont les bordures d'herbes rejoignaient nos pittoresques trottoirs de bois. Le style de chacune de ces maisons refl te bien l' poque de leur construction : une   toit galb , deux   combles fran ais, d'autres dont les versants du toit son rigides, d'autres de type californien, et la plus r cente, ancien style canadien.

De ce temps, de mon enfance, apr s le d part de Mlle Migu  pour le Foyer, il n'y aura plus que « chez moi »   en  tre les t moins.

### **La Salle Publique**

Non, il n'y a pas faute d'orthographe.

C'est intentionnellement que j'habille ce titre de deux lettres majuscules. La Salle Publique nous a si bien servis, elle a  t  le t moin de tant d' v nements qui nous ont marqu s, qu'elle m rite bien qu'on en parle comme d'un grand personnage.

Je l'ai vue pour la dernière fois, en ce premier dimanche d'août 1968. Les tonnerres de nos applaudissements, les vibrations des instruments de la fanfare ou celles de nos choeurs paroissiaux, les rires que faisaient cascader certaines comédies ou les conteurs d'histoires, les vocalises ou les triolets de Marie-Flore Beaudry, le froid qui l'engourdissait l'hiver, parce qu'on y allait faire un attisée seulement avant l'entrée des spectateurs, les rafales ou les relents de toutes les variétés de tabac de la région qui parfois tapissaient son plafond et ses murs, rien, absolument rien ne l'avait ébranlée. Et ce que le pic du démolisseur avait commencé en juillet, un bon coup de vent l'acheva le 7 août. En quelques minutes, cette grande cage de bois, rectangulaire et grise dispersait aux quatre vents cet épais duvet de « ripe » qui assurait sa chaleur et sa longévité.

Disparaissait donc ce témoin de notre vie paroissiale. Elle était d'un autre âge. Elle n'était pas belle. Elle prenait trop de place. Elle ne servait plus. On avait besoin d'espace pour garer les voitures, et patati et patata. Il fallait l'enlever.

Véritable centre culturel avant la lettre, elle fut le coeur bien vivant de notre vie artistique et sociale.

Qui saura jamais l'émotion profonde qui nous gagnait quand, enfants, nous frémissions de hâte avant le lever du rideau et que nous contemplions le tableau d'avant-scène de Dicksee. Nous connaissions déjà l'histoire qu'il illustre : c'était nos grands-parents, les héros de Grand-Pré. Avec quelques bagages, ils étaient là sur la plage et attendaient leur embarquement. Au milieu du groupe atterré, Évangéline cherchant à consoler son père, vieillard trapu, et le curé à la haute stature émergeant du groupe<sup>1</sup>. Les bateaux s'approchaient et quelques soldats s'apprêtaient à les recevoir.

Dieu que nous avons rêvé devant ce tableau ! — La mer, immense et mystérieuse, nous faisait signe à nous qui, à Saint-Jacques, n'avons aucun cours d'eau ! Ce regret de n'avoir ni rivière ni fleuve (!) revenait souvent dans nos conversations d'enfants. Mais on se demandait bien où placer l'église.

Parmi les déportés, on cherchait à identifier quelques vieillards de la paroisse. Le curé du tableau portait un rabat, comme les Frères de Saint-Gabriel, et cela nous intriguait d'y voir un de nos éducateurs.

---

1. La présence du curé n'est pas véridique, parce qu'on avait emprisonné les quatre curés de l'Acadie, avant la Déportation.

C'est là, à la Salle Publique, que j'ai assisté pour la première fois de ma vie, — j'avais sept ans —, à des « vues qui marchent ». Ce film sur les apparitions de Lourdes, m'a profondément marqué : il donnait vie au tableau qui nous ravissait dans la chapelle de l'Académie !

« La case de l'oncle Tom » fut le second film que je vis.

Quelque temps après, je lisais une vie de Bernadette Soubirous. Puis, feuilletant les pages des noms propres du Larousse, je fis cette trouvaille extraordinaire : « La case de l'oncle Tom », roman de Beecher Stowe. Première joie de la découverte intellectuelle ! C'était « du temps du Frère Théophile » (1925-1931).

C'était aussi de son « temps » que la salle publique avait, au 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Académie en 1926, abrité le fameux banquet qui, après une messe toute somptueuse de fleurs, de chants, de pages, de porte-flambeaux aux soutanes flamboyantes, de vêtements liturgiques tout neufs, avait réuni plusieurs centaines de convives. Un « banquet », le mot était neuf dans notre vocabulaire. Dans notre vie, la chose ne le sera plus que beaucoup plus tard.

En 1931, M. le curé A.-O. Houle fêtait lui aussi ses noces d'argent comme curé de Saint-Jacques. Cette fois encore, banquet à la Salle Publique. Mgr Papineau, à l'issue du repas, était en train de dire qu'il venait à Saint-Jacques pour la septième fois. Vif comme l'éclair, le Dr G. Courteau lui avait rétorqué : « Mgr, c'est toujours la première fois ». Mot d'esprit et de coeur qui m'enchantent encore.

En ce temps-là aussi, la fin de l'année scolaire était célébrée avec éclat à la Salle Publique : saynètes, exercices de culture physique, pyramides, chants — souvent composés par le Frère Théophile —, déclamations etc . . . montraient nos talents à toute la paroisse, et la pile de nos prix les prouvait. Je me souviens de la dernière strophe d'un poème du Frère Théophile que j'avais déclamé en 1931 et qui s'intitulait « Adieu à mon Académie ». La voici :

Et gravissant la cime où fleurit l'idéal,  
Généreux et soumis aux rêves de l'enfance,  
À son Alma Mater, toujours sera loyal,  
L'élève de l'Académie Saint-Louis-de-France.

Inénarrables soirs où la joie et la chaleur nous plongeaient dans « nos vacances chéries », comme nous le chantions.

Je n'ai pas connu, mais on en parle encore, ces fameuses séances de la première A.C.J.C. (Association Catholique de la Jeunesse Canadienne), animées par les vicaires Ant. Ducharme, Omer Bonin, Aimé Piette. Avec ce dernier, les comédies alternaient avec les pièces à thème patriotique. C'était l'événement capital des années de notre adolescence.

Faut-il rappeler — tout le monde s'en souvient, — ces séances de la J.A.C., de l'U.C.C., de « l'École ménagère », de la J.É.C., des Lacordaires, ces conférences souvent données par des visiteurs de marque etc... etc... ? Et que dire de ces populaires « soirées d'amateurs » animées avec un brio inégalable par le notaire Ls-P. Pariseau, entre les années 1935-1940 ? Tous les « talents » du patelin s'y déployaient... La Salle Publique, je l'ai dit, c'était, avec l'église, le coeur de notre vie paroissiale.

Là aussi, se tenait l'événement social par excellence qui défrayait les conversations des semaines durant, suscitait les plus beaux dévouements et parvenait à énerver des gens habituellement tranquilles : les parties de cartes, les « Euchres » (prononcer : youkeur), et après 1931, les bingos. Au chapitre des amusements, il faut rappeler le fameux bazar des Soeurs qui, en janvier 1921, avait, durant toute une semaine, réjoui la paroisse entière. Les zélatrices rappellent encore que, le dernier soir, M. Jos. Marsolais leur avait payé un délicieux goûter.

Vers les 1940-1950, l'abbé Aimé Piette en avait fait une salle de cinéma. Époque héroïque. Il fallait aimer beaucoup les jeunes pour s'astreindre à ce travail titanesque.

Enfin, en 1960, l'abbé Robert Crépeau lui fit faire une toilette qui la rendit coquette avec ses draperies et attrayante avec toutes sortes de jeux pour tous les âges. Deux ans plus tard, elle céda sa place au gymnase de l'École secondaire.

Elle avait aussi — et comment ! — servi à la chose religieuse. C'est là que, de 1910 à vers 1945, nous « marchions au catéchisme » pour la communion solennelle : deux semaines à l'automne et un mois au printemps. Pour la première fois de notre vie, nous faisons connaissance avec nos confrères et consœurs de la campagne dont nous intimidions quelques-uns et quelques-unes parce que nous étions « du village ». D'autre part, nous étions ravis de faire de l'oeil à certaines demoiselles pensionnaires du couvent : elles venaient de la ville... imaginez...

Durant la construction du temple paroissial (1915-1918), elle servit d'église. Et elle s'enorgueillissait même d'avoir un jubé avec sortie et balcon à l'étage.

Les assemblées électorales se tenaient là également. Et les flots d'éloquence du genre coulaient largement à travers les nuages de fumée de tabac fort.

Mais quel âge avait-elle ? — Dans le livre des délibérations de la Fabrique qui l'avait bâtie, on voit, qu'en 1905, sous M. Napoléon Maréchal, on avait décidé d'agrandir par la façade et par l'étage, la maison du bedeau pour en faire une salle paroissiale. Le décès du curé avait retardé l'entreprise. En mars 1906, avec le curé Houle, on reprend l'idée, mais, la Fabrique construira une salle paroissiale, distincte de la maison du bedeau, au prix de \$1,500. En août, on vote \$500 additionnels. On ne les dépensera pas tous, puisqu'elle coûtera \$1,908.21.

Et voilà. Elle disparaît en même temps que sa contemporaine, la Banque (1911), autre centre vital d'une paroisse.

C'est donc là, à la Salle Publique, qu'on célébrait nos grands jours. Pas de piscine, pas de chauffage central. Des décors de scène plus que modestes, au nombre de deux ou trois : jardin aux terrasses roses, forêt aux fougères vertes, appartements bleus. Pas de salaire à personne, non plus. Mais du dévouement, de l'entraide. Une belle vie familiale et paroissiale. En faut-il davantage pour que notre Salle Publique ait toujours quelque chose à nous murmurer ?

### **Notre ail des bois**

Après avoir humé l'odeur du blond sirop d'érable, nos forêts commencent à s'étonner puis à s'enivrer de l'arôme de « l'ail des bois ».

Qu'est-ce donc que cet ail ? En trouve-t-on partout ?? ?

Tous les botanistes le saluent en latin « *allium tricoccum* » (aiton, ail des bois, ail sauvage, wild leek).

Il règne dans les bois feuillus riches, à sol neutre ou calcaires, de l'ouest du Québec.

Ses parents sont l'ail cultivé, l'oignon, le poireau, l'échalote, la ciboulette.

Le mot « ail » vient peut-être du celtique « all » (chaud, âcre), « alu » (racine alimentaire), ou encore du grec « aglis » (ail, par

suppression du g). Le nom français se relie très étroitement à l'espagnol « ajo » et au portugais « alho ».

Les ails doivent leur saveur brûlante et leur odeur au sulfocyanure d'allyle ou de substances voisines. Enfin, on sait à quoi s'en tenir !

Notre « ail des bois » ou « ail sauvage », se distingue de son cousin, « l'ail canadien » qu'on trouve, par exemple, à Laprairie, au Nouveau-Brunswick, en Floride et même jusqu'au Texas.

De tous les ails, on dit que « le sauvage » est le plus doux et le plus savoureux. Reed Collins rapporte qu'en 1674, le P. Marquette et ses compagnons ne purent survivre que grâce à l'ail des bois et à l'ail canadien, pendant qu'ils faisaient route de Green Bay à Chicago. D'ailleurs, le Dr H.H. Smith affirme que la ville de Chicago doit son nom à l'ail, « shika'ko » désignant, chez les Indiens Menomini, « l'habitat des putois » (skunk place).

Le Frère Marie-Victorin écrit que « notre ail des bois » n'est connu que dans la vallée de l'Ottawa, les environs de Montréal et les Cantons de l'Est. Je crois pouvoir préciser en disant « surtout dans la région qui va de Joliette à Saint-Lin, avec surabondance dans les bois de Crabtree, Saint-Jacques et Saint-Alexis ».

Enfin, citons la page de l'historien F. Gabriel Sagard, qui, en 1623-1625, fit « *Le grand voyage au pays des Hurons* ». Il semble y parler de notre ail des bois : « Ils ont aussi de petits oignons nommés anonque, qui portent seulement deux feuilles semblables à celles du muguet, ils sentent l'ail autant que l'oignon ; nous nous en servions à mettre dans notre sagamité pour lui donner goût, comme d'une certaine petite herbe, qui a le goût et la façon approchante de la marjolaine sauvage, qu'ils appellent ongnehon : mais lorsque nous avons mangé de ces oignons et ails crus, comme nous faisons avec un peu de pourpier sans pain, lorsque nous n'avions autre chose, ils ne voulaient nullement nous approcher, ni sentir notre haleine, disant que cela sentait trop mauvais, et crachaient contre terre par horreur. Ils en mangent néanmoins de cuits sous la cendre, lorsqu'ils sont en leur vraie maturité et grosseur, et non jamais dans leur menestre (potage), non plus que toute autre sorte d'herbes, desquelles ils font très peu d'état, bien que le pourpier ou porcelaine leur soit fort commun et que naturellement il croisse dans leurs champs de blé et de citrouilles ». (Ed. Tross, p. 233).

D'après d'Urban, les Algonquins nomment cette plante : chik-wakwich, (cela sent mauvais), et les Iroquois Onéiouts, d'après

Waugh, unosagodadowaniyu, c'est-à-dire « oignon sauvage ». À qui allons-nous donner raison ?

## ANTHOLOGIE

### Petite patrie

Petite patrie si chère, dont le nom frappe l'âme, ouvre des sources jaillissantes. Patrie, petite patrie, arche sacrée où l'homme dans son souvenir passe et repasse. Petite patrie, passerelle jetée entre deux mondes.

Tes érables étaient si beaux ; leur doux feuillage palpitait de nids et les feuilles tremblaient d'extase quand le rossignol de minuit égrenait sa chanson divine. À l'ombre de tes tilleuls, ma jeunesse épia les proies du bonheur ! J'ai couru dans tes chemins, hanté ton église où mon âme priante se mêlait à l'encens et aux grondements des orgues. J'ai tout aimé de toi : terre, ciel, bois, moissons et les sapins neigeux qui tendaient leurs branches dans l'hiver inexorable. Et ces veillées pleines de rires, d'histoires et de tabac. Comme ils fument ton tabac avec délices, les gars, les grands gars de chez nous ! Richesse âcre ou mielleuse, suc de cannelle ou relents d'enfer, emportant bouches et gosiers... Petite patrie dorée par la lumière ou battue des grands vents, de la neige ou de la pluie, ton image tremble en moi comme une gestation, un amour indicible. J'ai le désir de vous, grands ormes berceurs où mon enfance a ri à la lumière et, dans sa vieillesse solitaire, je tends vers votre ombre, mes mains suppliantes.

Marcel Dugas \*, poète (*Salve Alma Parens*)

### Mon village

Saint-Jacques, mon chez-nous, témoin de mon enfance,  
Village aux fiers clochers qui nous ont vus grandir,  
Au moindre de tes fils, accorde l'espérance  
De pouvoir à jamais te louer, te bénir.  
De pouvoir contempler quand s'allume l'aurore,  
Aux flancs des verts côteaux, reflet de ta beauté,

---

\* Marcel Dugas dont le père était le marchand Euclide Dugas, demeurait à l'endroit exact où commence la rue Beaudry, côté Caisse Populaire. Il y avait deux tilleuls devant le magasin et, en face, deux ormes qu'on a abattus en 1949. L'école Grand-Pré se trouve sur son ancienne propriété, c'est pourquoi j'avais suggéré que l'école voisine porte son nom ou celui de Dugas-Beaudry, en l'honneur du Dr Beaudry, ancien maire, dont la propriété était elle aussi, voisine.

Le voile de tes champs, qu'un jour naissant colore  
D'un rayon de grandeur, de paix, d'immensité ;  
De pouvoir écouter celle qui te fascine,  
La chanson du passé que rythment tes berceaux,  
Les berceaux acadiens où chante Évangéline,  
Vieux refrains d'autrefois sur des refrains nouveaux,  
De pouvoir affirmer, sur ta glèbe fertile,  
Que, d'un rêve d'enfant dans l'azur ébauché,  
Ton peuple simple et fier au coeur noble et tranquille  
Ira vers l'avenir, toujours IPSA DUCE.

Fernand Delorme, Rhétorique, Séminaire de Joliette (1955).

### Une page de mon enfance

... Ma vie n'a été qu'une longue recherche de beauté, depuis le jour où, enfant bien du terroir jacobain, je soutenais, sans sourciller, que Saint-Jacques, le plus beau village de la Province, possédait aussi la plus belle église de la Province de Québec.

Je tiens à le proclamer : j'ai puisé mon enthousiasme pour les causes de la beauté dans l'émerveillement local : ... dans l'émerveillement pour ma petite patrie, pour ses humbles côteaux, pour ses braves cultivateurs et ses indicibles pasteurs qui ont tellement marqué mon enfance.

Émerveillement pour les cérémonies liturgiques où le bedeau Éthier paraît le sanctuaire de tout ce qu'il pouvait trouver de plus beau, où l'abbé Azellus Houle et le F. Théophile nous apprenaient à prier sur de la beauté, où le F. Romain nous faisait évoluer avec grâce et distinction. Tous savaient créer dans le sanctuaire un climat de beauté, générateur de piété et de ferveur.

Je ne puis m'empêcher en évoquant cet émerveillement devant le dévouement de nos prêtres, de nos éducateurs, de notre sacristain, de tisser entre eux qui étaient le sanctuaire et l'école, de tisser, dis-je, un lien avec certaines statistiques : de ce temps-là, de 1925 à 1931, nous sommes 10 prêtres, anciens élèves de l'Académie Saint-Louis-de-France.

Et combien d'autres sources d'émerveillement qui coulaient à flôts de ma petite patrie ! notre salle paroissiale qui nous servait de cent façons un complément de culture inappréciable ; nos fêtes paroissiales animées avec tant de brio par le curé Houle, le maire Jos. Marion et M. Alfred Morin ; les beaux tableaux à l'huile de Mme notaire Pariseau, de Mme Alfred Morin et de Mme Yves Goulet ; notre École Ménagère qui produisait de si beaux articles

d'artisanat dont l'exposition fleurissait le mois de mai ! Avec Marcel Dugas, notre poète bien à nous, j'ai bien le droit de dire : « Petite patrie, j'ai tout aimé de toi ». Et j'ajoute : Saint-Jacques, tu as été pour moi l'Église vécue !

#### Épilogue \*

*Nous avons chanté la terre de Saint-Jacques, terre qui s'étale au pied du plateau des Laurentides. Sur ces quelque trente milles carrés, que de vertus ont germé ! Fleurs de sagesse et de prudence, côte à côte avec l'amour de Dieu, de Notre-Dame et des ancêtres.*

*Nous avons chanté les traits de race et nous sommes allés de porte en porte, comme aux jours de la guignolée. Sur presque tous les seuils et les figures, nous avons retrouvé intact le cachet primitif acadien : simplicité de moeurs, résignation, amour de la paroisse, respect du prêtre, sens critique ancré sur un jugement de bon aplomb, esprit taquin et entreprenant, freiné par la souffrance et l'expérience.*

*Nous avons chanté aussi les mains de nos pasteurs, commissionnaires inlassables de nos requêtes, de nos offrandes et de nos actions de grâces sur la table du Rédempteur . . . ; les mains de nos terriens, ces modeleurs de fiefs et de territoires, et toutes ces mains prudentes élevant bien haut l'édifice paroissial jusqu'à cet ordre de grandeur qu'est l'âme humaine.*

*Notre chant s'achève . . . comme une ébauche de la perfection entrevue en nos rêves !*

*Ton rôle commence, paroissien de Saint-Jacques ! À toi de fredonner notre chant comme un refrain. À toi d'ajouter des couplets, car c'est toi, le véritable historien.*

*Quand tu monteras au bout de tes « trente arpents », arrête-toi sur les côteaues. Dis à tes enfants d'emplier leurs yeux de la beauté du paysage et leur coeur de l'amour du travail. Dessine-leur les terrains des premiers défrichés et rends-toi jusqu'à la ceinture bleutée des Laurentides.*

*Au fil de l'horizon, tu déploieras la leçon du passé. Elle surgira des hauteurs comme l'encens du soir. De côteau en côteau, les mouvements du terrain conduiront tes yeux jusqu'à embrasser tout le pays comme un élargissement de ta glèbe.*

---

\* Dans la première édition.

*Enseigne cette histoire à tes fils. Ressuscite l'Acadie et ses preux, les pasteurs de la Vigne du Christ, les religieuses, les éducateurs, les chefs de famille. Ravi de contempler les forces matérielles épanouies dans le spirituel, enseigne-leur par tes fidélités et tes chants d'espoir à rythmer sur tes gestes leurs gestes de semeurs.*

*Transmets la leçon apprise : « Mes enfants, les gens de chez nous sont nés fiers, fiers de leurs origines acadiennes, de leur paroisse plus que centenaire et de leur caractère de terriens. Et ils ont juré de le rester. Le passant nous admire : il a raison.*

*« Le visiteur se réjouit de nos entretiens sur nos parentés de famille en famille \*, de nos intarissables vocations, de notre attachement au sol, de la splendeur de nos fêtes profanes et de nos cérémonies liturgiques, de nos sacrifices pour la cause de l'éducation ; le visiteur est émerveillé, enfin, de ce rang du Haut-de-l'église où presque toutes les demeures regardent le clocher.*

*« Mes fils, souvenez-vous que des messages spirituels émanent d'un paysage, d'un rang, d'un clocher comme de tous les hauts lieux. Écoutez-les !*

*« Rappelez-vous aussi la beauté de nos ormes et des bosquets avec leur monde d'oiseaux ; la beauté du droit sillon de nos guérets d'automne ; la beauté des corvées par les cinguentes poudreries ; la beauté du nectar et des chansons de l'érablière ; la beauté des rubans multicolores des ruisseaux et des chemins ; la beauté de nos maisons hospitalières bourdonnantes de cris et de rires.*

*« Toute cette clameur innombrable ; voix unanime de nos ancêtres qui, depuis cinq générations ont mêlé leurs sueurs à ce coin de pays ; voix d'un passé filtré par le présent, c'est la voix de la Patrie. Cette voix commande de vous cramponner au terroir, pour mieux grandir et pour construire solides, vos foyers, au soleil de l'amour. Écoutez-là !*

*« Notre paroisse, c'est cela, mes enfants ! Certains doivent la quitter, d'autres la désertent. Les premiers en éprouvent du regret ; les derniers ont tort. La paroisse canadienne-française porte en elle-même son avenir dont nous sommes les héritiers responsables.*

*« Gardez l'âme de la paroisse et vous garderez l'âme de la Patrie » !*

---

\* À ce propos, je dirai que ma famille est alliée à 22 des 28 noms des premières familles arrivées à Saint-Jacques, et que j'ai connu près de 400 de mes parents.

*Paroissien de Saint-Jacques, si tu dégages, de l'histoire de ta petite patrie, ces impressions ou d'autres plus nobles, les auteurs auront amplement reçu la récompense de leurs travaux.*

*Saint-Jacques, malgré d'inévitables faiblesses humaines, tu as fièrement rempli ta mission d'être un vibrant témoignage catholique et français, parce que tu es demeurée constamment fidèle à tes ancêtres et au patrimoine qu'ils t'avaient légué.*

*Et vous, Acadiens très chers, les déportés de 1775 ; vous, nos pionniers, dormez en paix ! « L'épreuve et la souffrance ne sont-elles pas la base des oeuvres voulues par Dieu ? » \*\* Votre sang revit plus vermeil que jamais. Aussi, Dieu aime à s'en servir pour implanter la croix, l'Évangile et son Amour.*

## APRÈS 200 ANS

Que dire de nous autres, après 200 ans ?

Depuis le dernier démembrement (Sainte-Marie-Salomé, 1888), nos frontières sont demeurées stables. Cependant le réseau de nos rues s'est développé dans le village, et son parcours atteint les cinq milles, tandis que les « rangs » comptent toujours 22 milles½.

Le paysage domestique a changé. Nos admirables maisons de pierre du centre du village sont disparues, on le sait. Ce que les incendies ont épargné, la main des destructeurs s'en est chargée.

À la fin du siècle dernier, sont apparues chez nous aussi, des maisons cossues de style victorien (par ex. « le petit château avec tour », devant l'Académie, incendié en 1965), et d'autres à combles français ou mansardes.

Depuis 1945, s'élèvent un peu partout, en campagne comme au village, des habitations de style californien, à toits plat et ne comportant qu'un rez-de-chaussée avec sous-sol habitable. Le jardin potager a souvent fait place à une pelouse. Cette maison s'élève entre deux fermes de style traditionnel et modifie beaucoup le paysage habituel.

La population, on l'a vu, se maintient, depuis une vingtaine d'années, dans les 3,000. Le nombre des baptêmes a fortement diminué depuis 1963, comme partout ailleurs dans la Province qui, depuis trois ou quatre ans, accuse le plus bas taux de natalité au

---

\*\* Arseneault, J.-Edmond : *Les Acadiens et l'Agriculture*, Culture, 1946, t. VII, pp. 220-222.

Canada, au point que certains se demandent ce que les « séparatistes » auront à séparer du reste du Canada. Les décès se maintiennent dans la cinquantaine. L'apport de familles venant de l'extérieur permet seul de maintenir stables nos statistiques démographiques. C'est ce qui s'appelle survivre en perdant du terrain.

Depuis l'opulent seigneur terrien, Salomon Venne (1845-1921) qui, en 1885, se construisait une imposante demeure d'esprit victorien, (au n° 57, Bas-de-l'église, sud), nous n'avons pas connu beaucoup de richards chez nous. En général, la plupart de nos gens jouissent d'une modeste aisance, même si les assistés sociaux dépassent quelque peu la centaine actuellement.

Par ses écoles et ses coopératives, Saint-Jacques demeure le centre vers lequel convergent les paroisses limitrophes qui, bientôt, seront appelées à s'associer pour assurer certains services communautaires. Voilà pour l'aspect externe.

Mais qui donc, après la guerre de 1939-1945, aurait cru celui qui lui aurait décrit le paysage intérieur de 1960-1970, après la « révolution tranquille » ? — On avait beau dire que cette guerre changerait bien des choses, mais quoi au juste ?

Qu'aurions-nous dit si, en ce temps-là, quelqu'un nous avait prédit que la moitié de nos cultivateurs vendraient leur terre (75 sur 150), ou la loueraient à de jeunes entrepreneurs qui ne craindraient pas d'investir dans une agriculture mécanisée et spécialisée qu'ils exerceraient sur cinq et même huit fermes ? — Que des cultivateurs s'uniraient en syndicat ? — Que des cultivateurs — depuis toujours — et même des mères de famille — partiraient chaque matin travailler à l'extérieur, d'abord dans les usines de guerre de Saint-Paul-l'Ermitte, puis à Joliette et même à Montréal ?

Tout de même, certains sont restés fidèles à leur culture traditionnelle, augmentant quelque peu leur ferme, gérant bien leurs affaires et s'estimant aussi heureux que les « nouveaux salariés » et les super-fermiers. D'autres, — qui l'eût cru ? — ont vendu leurs vaches, ont abandonné la culture centenaire du tabac et se sont tournés vers celles des légumes. L'été, certains sont contraints de travailler sept jours par semaine ; la plupart continuent à croire que l'irrigation artificielle ne remplacera jamais totalement les Rogations, les neuvaines « pour obtenir du beau temps », et les messes pour les biens de la terre.

Qu'aurions-nous dit, si on avait dit, alors, que la culture du tabac à pipe et à cigare diminuerait au point de ne conserver qu'une

seule de nos huit ou neuf manufactures de tabac ? — Que nos magasins généraux où l'on trouvait à peu près de tout deviendraient plutôt des entreprises de dépannage immédiat, la préférence étant donnée aux super-marchés ou autres magasins spécialisés de Joliette ou de Montréal, qu'on atteindrait en quelques minutes ? (Les auto-routes peuvent nous cueillir à Joliette et à l'Épiphanie, depuis 1965).

Qu'aurions-nous dit, si on nous avait annoncé que, chaque année, une centaine de nôtres iraient, l'hiver, chercher le soleil des pays chauds, et l'été, celui d'outre-mer ?

Qu'aurions-nous dit, si on nous avait simplement chuchoté les changements liturgiques de 1965 et d'après ? — Qu'en un tournemain, ou presque, toute notre belle liturgie, nos cantiques, nos messes en latin — chantées en grégorien et souvent en parties \* —, s'évanouiraient pour laisser place à toutes sortes d'expériences nouvelles, — même à des messes-tintamarre ? — Que beaucoup prétendraient avoir perdu la foi, comme on perd une paire de gants ? — Que plusieurs prendraient leurs distances avec la pratique religieuse ?

Qu'aurions-nous dit, si on nous avait prédit le Rapport Parent qui, en 1964, et du jour au lendemain, fermerait nos écoles de campagne, transformerait nos collèges classiques, nos pensionnats, et lancerait tout de go, dans des autobus jaunes et scolaires, nos jeunes vers les écoles maternelles, les Régionales, les Polyvalentes, les CEGEP, nouveaux temples — ou usines —, du haut savoir ? — C'est ainsi que chaque matin, nos enfants quittent leur foyer vers 7 h 30, qui pour l'École secondaire Saint-Louis-de-France, qui pour Joliette, et que, de toutes les paroisses des alentours, les autobus en déversent des centaines chez nous, à Saint-Jacques. Aurait-on aussi imaginé que de très nombreuses mères de famille iraient enseigner dans ces écoles ?

Qu'aurions-nous dit, si on avait osé prétendre qu'un jour les prêtres ne porteraient plus (vers 1960) leur belle soutane avec ceinturon ? — Qu'on ne distinguerait plus un chanoine ou même un « monseigneur » d'un vicaire ? — Que d'aucuns s'habilleraient surtout n'importe comment ? — Que nous ne verrions plus les re-

---

\* Impossible de ne pas rappeler ici le ravissement où nous plongeait, à la messe de Minuit des années '30 sous la direction de l'abbé Azellus Houle, *Hodie Christus natus est* à 4 voix de Lambilotte, S.J., dans lequel le notaire G. Beaudry ou M. Rolland Varin était soliste.

ligieuses évoluer gracieusement dans la rigidité uniforme de leurs guimpes ou de leurs coiffes, et dans l'ampleur de leurs voiles et celle de leur « saint habit » ? (Pour nous, le costume des Soeurs de Sainte-Anne était, évidemment, le plus beau !) — Que les garçons porteraient moustache, rouflaquettes, et cheveux longs ? — triomphe des tignasses !) — Que la gent féminine — peu importe son âge ! — porterait pantalon en n'importe quelle circonstance ? — Que, malgré la publicité hallucinante, la mode serait celle de la « chienne-à-Jacques », pourvu que ça contredise les adultes — presque-tous-des-gens-à-qui-il-faut-en-remontre, ceux-ci devant même se faire pardonner de vieillir, même si c'est partout la course parfois farfelue vers les « antiquités » ? — Que dans presque tous les domaines, la jeunesse serait pour tout ce qui est contre, et s'il en est besoin, contre tout ce qui est pour ? — Enfin, elle afficherait, après pourtant l'avoir décrié, un triomphalisme, mais celui de la vulgarité, de la laideur et souvent, de la malpropreté ? — Y a-t-il dans l'Histoire du monde, génération d'adultes qui, comme la présente, aura autant sacrifié — j'allais écrire « flagorné » ! — au mythe de la jeunesse ? (cures, teintures, modes, régimes... sans parler de toutes les recettes (!) psychologiques, pédagogiques etc...)

Qu'aurions-nous dit, si on nous avait parlé de la Télévision (1952) qui, en quelques minutes et en couleurs (1966), peut défaire ou appuyer l'enseignement, l'éducation reçus à l'école ou dans la famille, devenant ainsi le troisième éducateur de l'enfant ?

Qu'aurions-nous dit, si on nous avait assuré que presque toutes les familles disposeraient d'une ou même de plusieurs automobiles ou de motos-neige, cette moto-neige qui, depuis environ 10 ans, permet, l'hiver, les plus aventureuses victoires sur l'immensité jusque-là inaccessible des champs, voire des forêts éloignées ?

Enfin, qu'aurions-nous dit des grèves harcelantes et à la chaîne ? — des films pornographiques et québécois ? — du « joul » qu'on oserait écrire en le truffant de tous nos jurons traditionnels qui servent non seulement d'interjections ou d'adverbes, mais d'adjectifs et parfois de verbes ?...

Hein ? qu'aurions-nous dit ?... — N'étions-nous pas des irréductibles, des Acadiens, des « pas-pareils » aux autres paroisses ? — Le vent des idées nouvelles pouvait-il, par exemple, arrêter le courant qui portait nos jeunes vers la vie religieuse ou sacerdotale ? — Pouvait-il affaiblir la première de nos forces, celle de l'unité familiale ?

Or, comme tant d'autres, notre paroisse a voulu « être dans le vent » ! Ce vent qui souvent fait plus que souffler, qui charrie, déracine, détruit . . .

Cependant, après l'orage, c'est ce même vent qui devient porteur de pollens fertilisants.

\* \* \*

Depuis toujours, au Canada français, on a chanté sur un ton gouailleur « on est canayen ou ben on l'est pas ! » — Cependant, depuis la révolution qui n'est plus tranquille, on est passé par une crise que certains qualifient de racisme, que d'autres comparent à celle de l'enfant de 8-10 ans pour qui son père est le plus fort, le plus riche, le plus capable etc . . . , et on s'est pris à piailler. « On est québécois ou bien on est quoi ? » On a, à qui mieux mieux, ridiculisé notre histoire du Canada, dans des manuels, dans le cinéma, dans le théâtre etc . . . De faux guides veulent même remplacer le français par le « joual » ; du même coup, les Canadiens français, déjà perdus dans l'Amérique anglo-saxonne, seraient coupés de la francophonie universelle et devraient apprendre une troisième langue ! Y a-t-il nation au monde qui de gaieté de coeur se soit lancée dans un pareil génocide ?

Dans cette mutation accélérée des idées, on a cru voir le progrès. On est en retard ! Sur quoi ? et sur qui ? on ne le précise pas trop. Une publicité touristique montre ne favorise-t-elle pas les pays qui sont restés fidèles à leurs habitudes de vie ancestrale ? Peut-on être en retard ou en avance sur son temps ? — Il n'y a de progrès qu'intérieur. Le progrès, c'est un cheminement avec Quelqu'un. Pas une course avec quelque chose.

Quand je considère les événements tragiques qui traversent notre Québec depuis quelques années, je ne puis m'empêcher de penser à cette sereine Marie-de-l'Incarnation qui, commentant vers 1650, les désastres et difficultés qui affligeaient la Nouvelle-France, écrivait qu'il semble y avoir une Providence spéciale pour ce pays.

Je pense également à cet économiste ou historien français contemporain (dont le nom m'échappe) qui, lui aussi, n'en revient pas de constater que les lois historiques classiques qui affectent les autres nations dans des circonstances semblables aux nôtres, ne jouent pas de la même façon, ici. Prions donc cette Providence « canadienne ».

L'histoire ressemble souvent aux phénomènes de la nature et plus précisément à cette lutte extraordinaire entre le ferment et la

pâte d'un gâteau ; entre le ferment toujours englouti, toujours sur le point d'être étouffé, et cette pâte, toujours lourde, toujours entamée, toujours presque triomphante et toujours un peu vaincue.

Après chaque Concile oécuménique, le levain a toujours marqué un degré de plus. Mais il y a eu lutte à livrer !

\* \* \*

Comment Saint-Jacques sortira-t-il de ce duel, de cette lutte ?  
— Impossible à préciser, évidemment.

Notre paroisse n'est pas meilleure que les autres, mais je veux continuer à la voir dans la tendresse de Dieu.

Puisque Vatican II a soufflé, puisque le levain de la piété, de l'entente, du travail, de l'instruction, du dévouement, de l'honneur, de la générosité — à un degré éminent ! —, a été abondamment inséré dans le coeur des huit ou neuf générations qui ont oeuvré à Saint-Jacques, j'ai bien confiance que ce levain sortira encore vainqueur.

D'ailleurs, le Seigneur et sa Mère n'ont-ils pas encore beaucoup de fervents amis chez nous ?

Et puis, SAINT-JACQUES, TU AS ÉTÉ TELLEMENT  
POUR NOUS L'ÉGLISE VÉCUE !



***Livre troisième***

**RAYONNEMENT DE SAINT-JACQUES**

« Le sol ne fait pas le tempérament,  
il y laisse pourtant son empreinte ».

**Mgr Landrieux**

« Peut-être n'est-on d'aucun autre pays  
que du pays de son enfance ».

**Rainer Maria Rilke**

## LE RAYONNEMENT DE SAINT-JACQUES

« Les paroisses de Québec ont toutes leur histoire. Ce sont de ces paroisses de Québec que partirent tant d'hommes qui ont marqué dans notre vie nationale, économique et littéraire ». (Marcel Dugas, *Approches*, p. 42)

Dans la première édition, nous avons élaboré la biographie de la plupart des nôtres qui sont entrés dans la grande histoire. J'y renvoie le lecteur intéressé (pp. 310-369).

Tout de même, voici les noms des bons ambassadeurs, anciens ou contemporains, de leur paroisse natale :

- \* *François Cassidy* (1823-1873), député et maire de Montréal, « vivante personnification de l'entente cordiale entre les Français » (i.e. Canadiens- français) « et les Irlandais canadiens » (Cf. L.-O. David, *Biographies et portraits, Representative Canadians*, n° 1, p. 7 ; et F. Beullac et E. Fabre-Surveyer, dans *Le centenaire du Barreau de Montréal*, 1849-1859).
- \* *Claude Grenache* (1827-1862), le « Samson canadien ».

*Mère Marie-Eulalie* (Domitille Richard) (1833-1914), supérieure générale des Soeurs de Sainte-Anne, « la bonne mère aux yeux bleus ».

*Georges Dugas*, *ptre* (1833-1928), auteur d'une dizaine de volumes etc . . .

- \* *Ludger Pauzé*, *C.S.V.* (1836-1875), fondateur du Sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, à Rigaud.

*Médéric Foucher* (1838-1909), « pionnier de la grande culture du tabac au Canada ».

- \* *Jean-Louis Légaré* (1841-1917), fondateur de Willow Brunch, Sask., porte-parole officieux des Indiens et des Métis de sa région auprès des autorités américaines ; grand-oncle de Mgr J.-Ls Légaré, évêque de Shefferville.

*Mère Marie Anastasie* (Modeste Lesage) (1843-1913), supérieure générale des Soeurs de Sainte-Anne durant 23 ans, « la mémoire au service de la délicatesse ».

*Mère Marie-Mélanie* (Alphonsine Dugas) (1843-1924), supérieure générale des Soeurs de Sainte-Anne, « très entendue dans la législation civile ».

- Nazaire Dupuis* (1844-1876), fondateur à Montréal de la Maison Dupuis Frères Limitée, connue d'un océan à l'autre, et son frère *Odilon*, président national de la Société Saint-Jean-Baptiste en 1855.
- Mgr Marcel Dugas, P.A.* (1845-1921), le magnanime curé de Cohoes, N.Y., auteur de quelques opuscules.
- Zacharie Lacasse, O.M.I.* (1845-1921), l'humoristique missionnaire du Labrador et de l'Ouest canadien ; auteur d'une dizaine de volumes.
- Mgr Médéric Lesage, P.D.* (1848-1932), le saint et cultivé curé de Chambly.
- Mgr François-Azarie Dugas, P.A.* (1852-1926), le grand-patriote, vicaire général et administrateur du diocèse de Saint-Boniface, Man.
- Achille Foucher, M.D.* (1856-1932), doyen de la Faculté de médecine et professeur à l'Université de Montréal, auteur de plusieurs traités de médecine.
- François-Octave Dugas* (1857-1918), député et juge de la Cour supérieure, l'homme courtois et droit.
- Mère Marie-Octavie Dugas* (1858-1933), supérieure générale des Soeurs Grises de Montréal durant 10 ans, « l'un des plus grands noms de sa Congrégation ».
- Mgr Athanase Desrochers, P.D.* (1861-1944), grand défenseur de la cause française en Nouvelle-Angleterre où il était curé.
- Émile Foucher, C.S.V.* (1861-1937), le très délicat et très distingué supérieur provincial des Clercs de Saint-Viateur au Canada.
- Louis-Napoléon Delorme, M.D.* (1861-1937), le médecin de famille de Pointe-Saint-Charles, professeur à l'Université de Montréal.
- Jacques Dugas, S.J.* (1866-1929), qui mourut, selon sa prière, après avoir assuré la canonisation des Saints Martyrs canadiens.
- Gaspard Courteau, M.D.* (1868-1934) le parfait médecin de campagne, dont le hobby l'amena à réunir l'une des plus complètes collections de monnaies et de médailles du Canada. Publia une dizaine de brochures.
- Mgr Eustache Dugas, P.A.* (1875-1963), l'évangélique curé de Saint-Lin, vicaire-général et capitulaire du diocèse de Joliette.
- Marcel Dugas* (1883-1947), le plus français de nos écrivains et parmi les grands de nos poètes en prose : publia plus de 15 volumes.
- MGR AMBROISE LEBLANC, O.F.M.** (1884-1960), préfet apostolique d'Urawa, Japon, l'une des plus éminentes figures contemporaines des Franciscains.

- \* *Sr Marie-Jeanne-de-France* (Corona Coderre) (1891- ), la vaillante instigatrice des Instituts Familiaux au Canada et même à l'extérieur.
- \* *Mgr Napoléon Lévesque, P.D.* (1895- ), l'héroïque fondateur de paroisses dans l'Abitibi non défrichée.
- Donatien Marion, M.D.* (1897-1971), gouverneur de l'Université de Montréal.
- \* *Guy Gourteau, S.J.* (1897-1970), ardent patriote, co-auteur d'*Une Nouvelle-Acadie, Saint-Jacques-de-l'Achigan*.
- \* *Philippe Forest, M.D.* (1897-1972), psychiatre renommé, vice-président du Vermont State Hospital, à Waterbury où une aile de l'édifice porte son nom.
- MGR ÉDOUARD JETTÉ* (1898- ), évêque de Taber et administrateur apostolique de Joliette (1962-1968), l'homme de foi calme.
- \* *Mgr Alphonse Neveu, P.D.* (1902- ), le discret procureur diocésain du diocèse de Saint-Jean.
- \* *MGR GÉRARD-MARIE CODERRE* (1904- ), évêque de Saint-Jean, promoteur intrépide du renouveau de la catéchèse au Canada français.
- \* *Martin Forest* (1910- ), le sympathique directeur général-adjoint de la Banque Canadienne Nationale.
- \* *Gaston Venne, O.S.M.* (1915- ), le jovial assistant-général de l'Ordre des Servites de Marie.
- \* *Étienne Gareau, O.M.I.* (1915- ), éminent latiniste à l'Université d'Ottawa.
- \* *Robert Gaudet, ptre* (1920-1969), secrétaire de l'Office catéchétique provincial.
- \* *Jean-Paul Morin* (1927- ), président de nombreux groupements sociaux à Joliette.
- \* *Yvan Desrochers, ptre* (1931- ), directeur de l'Office national du Clergé.
- \* *Yvan Forest* (1934- ), administrateur national de la Jeunesse Rurale Catholique, puis, secrétaire des Opérations à l'Institut Coopératif Desjardins de Lévis.

Après une liste aussi prestigieuse, comment ne pas citer les paroles d'un confrère-historien, le R.P. Florian Larivière, supérieur provincial des Jésuites au Canada : « ce cortège étrange de prélats, médecins, supérieurs, négociants, oblats, jésuites, évêques, nous laisse rêveur... **Inventaire des richesses d'un terroir vraiment remarquable...** »

---

\* la biographie n'existe pas dans la première édition.

## DOCUMENT I

### NOTRE FLORE \*

- 1 — ARBRES : Bois blanc (tilleul), bois dur, bouleau, cèdre, cenellier (senellier), chêne (blanc et rouge), épinette (blanche et rouge), érable (à Giguère, argenté, à sucre), hêtre à grandes feuilles, liard, marronnier, merisier, noyer, orme, peuplier, pin (blanc et rouge), pommier pruche, sapin, saule, sorbier, tilleul (bois blanc), tremble.
- 2 — ARBUSTES : Alisier, aubépine, aulne, bois de plomb, buis, cerisier, coudrier rostré (noisetier), épine vinette, if du Canada, lilas, noisetier (coudrier rostré), pimbina, pommetier, prunier.
- 3 — ARBRISSEAUX : Anisette (petit thé), cardères, catherinette (framboise noire), cenellier, framboisier, gadelier, groseillier, hart rouge (cornouiller), mûrier, petit thé, rosier (églantier), sureau (sureau blanc), thé du Canada (spirée).
- 4 — PLANTES : (s.b. : sous-bois — p. : printanier — e. : estival — a. : automnal) — Actée (rouge et blanche) (s.b. ; p), *ail des bois* \*\* (p), ail doux (rouge) (erythrine) (p), anémone (e), belle angélique (e), atocas (e), amarante (e), avoine (folle) (e), aster (p ; e ; a), baume (e), camomille (e), campanule (e), carcajou (snicroûte) (p ; e), chicorée (e), coeurs saignants (e), coquelicot (pavot) (e), cresson (c), eupatoire (e), folle avoine (e), fougère (s.b. ; p), galane glabre (e), gants de Notre Dame (ancolie) (e), gentiane (e), ginseng (s.b. ; p), Graine de lutin (grémil), herbe aux verrues (chélidoine) (e), immortelle (e), julienne (e), lis à fleurs orangées (e), lis d'un jour (e), liseron (e), lysimaque (e), maianthème (s.b. ; p), marguerite (e), mil (e), monotrope uniflore (s.b. ; p), muguet des bois (s.b. ; p), myosotis (e), oseille (e), pétard (silène cucubale) (e), petit mouton ou cochon (asclépiade) (e), pied-de-coq (e), quenouille (e), queue de renard et d'écureuil (e), rognon de coq (p), sabot de la Vierge (s.b. ; p), sang-dragon (sanguinaire) (p), sarracénie pourpre (e), sariette (e), savoyane (p ; e), smilacine s.b.), snicroûte (carcajou) (p ; e), soleil (hélianthe) (e), stellaires, thé des bois (s.b. ; p ; e).
- 5 — MAUVAISES HERBES : Artichaut, bouton d'or (renoncule), brunelle, café du diable, chardon, chiendent, chou gras, chou rave, chou sauvage (petit Pierrot) dandelion (pissenlit), graquia (bardane), herbe à chat, herbe à cochon (renouées des oiseaux), herbe à dinde, herbe à la puce, herbe à poux, herbe Saint-Jean, ivraie, laiteron, mouroin des oiseaux (stellaire), moutarde des champs, moutarde noire, petit Pierrot (chou sauvage), pissenlit (dandelion), plantain, pourpier, pourpier gras, renoncule (bouton d'or), tabac du diable.
- 6 — PLANTES CULTIVÉES : Ail, asperge, atocas, aubergine, avoine, betterave, blé, carotte, céleri, chanvre, chou, ciboulette (brulotte), concombre grimpant, concombre sauvage, cresson, échalotte, églantier (rosier), épinard, fèves, foin, galinsoga cilié, ginseng, lentille, lierre, lin, luzerne, maïs (blé d'Inde), melon, mil, navet, oignon, orge, panais, piment, poireau, pois, pomme de terre, raisin sauvage, réveille-matin, salsifis, sarrasin, sariette, seigle, tomate, topinambour, trèfle.

\* Voir Marie-Victorin, F., *La Flore Laurentienne*.

\*\* Région de Saint-Jacques et Oka.

## DOCUMENT II

Veut-on avoir une idée de ce que comprenait une ferme ordinaire, en 1794, après 20 ans de défrichement ? Voici l'inventaire fait par le notaire Rapmond, de l'Assomption, de la ferme de Joseph Leblanc, au décès de l'épouse Leblanc, née Magdeleine Dugas (chez M. Pierre-Michel Marsolais).

1 vieille ferrée puisée et estimée un sol	1 paillasse
1 marmite ou pos	1 rouette
4 grandes marmites	1 couchette, 2 draps, 1 courtepoinle
1 chaudron de cuivre	1 lit de plume complet
1 chaudron de tolle (tôle)	1 métier à toile complet
1 poêle à frire	1 petit baril à sel
1 couloir et 1 entonnoir	1 vieux quart et 1 barrique
1 chaudière de feu	2 petits chassis
5 assiettes d'étain	2 fariniers
3 bassins d'étain	2 saloirs
2 plats d'étain	4 tinettes vuides (vides)
4 assiettes de gré et 1 de terre	21 terrines
1 boîte à thé	1 boîte avec des fèves
1 salière de bois	1 petit ?
11 cuillères et 3 fourchettes	1 paire de balance
1 cuiller à pot de bois	2 poids
1 petit plat de bois	1 côté de cuir tanné
1 gobelet de fer blanc	10 morceaux de bois de sciage
3 seaux ?	½ minot
2 paniers et 1 vieux seau	1 van
1 coin de fer et des ferrailles	1 cuve et 1 cuvette
3 haches	2 chevaux, 1 coche à sabots
1 ferrée et 1 pioche	1 meule, 1 truëlle (?)
2 feaulx	28 livres $\frac{3}{4}$ de filasse
6 faucilles	1 partie d'étoupe
2 trarières et 1 cuillère à sabots	4 livres de brin et d'étoupe filé
1 ?	1 barrique et 1 champure
1 siotte, 1 égoiine	1 baratte
1 plaine, 1 gouge	60 minots de patates
1 tille plate (tôle)	10 cordes de bois
1 rabot	1 traîne ferrée
1 ciseau, 1 marteau, 1 petite boîte	1 carriole ferrée
1 perçoir et 1 paire de bouvets	1 grande charette
1 fusil	1 charrue complète
1 paire de fer à flasque	3 pelles de bois
2 paires de cardes	1 arnois complet
1 hache	2 vieux colliers
1 sas de léton	1 vieille selette, 1 vieille bride
6 vieilles chaises	2 rateaux et 2 fourches
1 table	1 dans la grange
11 livres $\frac{1}{4}$ de savon	1 garniture de haie de charette
1 dresseoir	160 bardeaux
1 poêle de fer	Animaux
1 buffet à 2 panneaux	1 juman sous poille brun de 8 ans
1 cassette	1 cheval de 2 ans, sous même poille
	1 boeuf de 4 ans

1 vache de 10 ans	12 moutons dont 10 femelles
1 de 5 ans	6 cochons tant grands que petits
1 de 4 ans	16 poulets et 1 coq
1 taure de 2 ans	1 partie de foin
2 petits taureaux d'un an	19 livres, 1 quart de seaux

### DOCUMENT III

Voici quelques bons mots de M. Paré que l'on aimera sans doute à relire ; nous les faisons suivre des « miracles » que la croyance populaire lui attribuait.

#### BONS MOTS

« Vous souffrez plus que moi à vos travaux, et je suis votre curé ! Ne serait-il pas honteux de me laisser surpasser par ceux à qui je dois donner l'exemple ? »

« Si Dieu ne nous envoie pas d'afflictions, c'est une preuve qu'il nous abandonne. Plus on a de croix, plus Notre-Seigneur nous aime ».

« Dans vos peines de conscience, sachez voir Dieu et dire : tant mieux ! Tout va bien ! J'ai une preuve que le diable n'est pas le maître chez moi ».

« Les biens que nous avons ne sont pas à nous. C'est le coffre-fort des pauvres ».

« Je vous ai donné l'exemple, pardonnez les injures que vous avez reçues et aimez-vous toujours comme de bons frères, en Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

#### MIRACLES

Parmi les faits surnaturels dus à l'intervention de M. Paré, citons les suivants :

Une femme était rongée par un chancre. Par les prières de M. Paré, elle fut promptement et parfaitement guérie.

Un jour, un paroissien se plaignit au curé, d'un prétendu dommage, causé par les animaux de celui-ci. Il exigeait une somme assez rondelette. M. Paré la lui remit dans la main, en disant : « Si cet argent n'est pas à toi, cette main sèchera ». La menace eut bientôt son effet. Ce paroissien, qui l'avait trompé, s'enfuit cacher sa honte aux États-Unis.

Un autre fidèle lui avait causé beaucoup de peine. « Je te pardonne, lui dit un jour M. Paré, mais tu auras le malheur de mourir sans les sacrements ». La prédiction s'accomplit, et, fait plus extraordinaire, peu de temps après.

En revenant de porter le Bon Dieu, il aperçoit, dans la rue du Couvent, un certain « Todule » s'en allant quérir de l'eau au puits. Cet homme ne pratique plus sa religion. « Pauvre homme, de dire M. Paré à son conducteur, il ne verra pas le coucher du soleil, aujourd'hui ». Le curé est à peine entré

au presbytère, qu'on vient lui demander de se rendre au chevet de ce pauvre « Todule ». L'apoplexie l'avait subitement terrassé.

Le tonnerre venait de foudroyer un nommé Lord. M. Paré, informé de l'accident, prononça cette prophétie parfaitement réalisée depuis, et souvent rappelée encore de nos jours : « Tonnerre, tu ne tueras plus dans ma paroisse ». Quelque quarante ans après cela, Joseph Bolduc et Camille Léveillé furent frappés par la foudre. On les retira de l'étable en flammes, souffrant de brûlures, mais vivants.

Quelqu'un souffrait-il d'une infection, de l'érysipèle, par exemple, M. Paré, n'avait qu'un remède infailible : une flanelle autour du cou. Ses prières faisaient le reste.

Un été, certains oiseaux dévastaient les récoltes, M. Paré les conjura. Ils s'enfuirent par volées « qui obscurissaient le ciel ». (Voir autres faits extraordinaires relatés dans *Vie Intime*, notes 5 et 6.)

#### DOCUMENT IV

JEAN-ROMUALD : (NN. SS. Ls-Marcel Dugas, P.A., Azarie Dugas, P.A., Eustache Dugas, P.A. V.G.) « Sacerdotium Domini est eorum hereditas » (Le Sacerdoce du Seigneur est leur héritage). Poids : 4,500 livres. Note : Do. A.D. 1917. (Cette cloche sert de bourdon).

JACQUES-BENOÎT-GUILLAUME : (Benoît XV, pape, Georges V, roi, Guillaume Forbes, évêque de Joliette, Arthur-Omer Houle, curé). « Fideles voco ad Domum Dei ». (J'appelle les fidèles à la maison du Seigneur). Poids : 1,850 livres. Note : Fa. A.D. 1917.

NAPOLÉON-JOSEPH-SINAÏ : (Napoléon Marion, Joseph Chevalier, Sinaï Leblanc, marguilliers). « Vox mea, vox Dei ». (Ma voix, c'est la voix de Dieu). Poids : 1,250 livres. Note : Sol. A.D. 1917.

ARTHUR-OMER : (Arthur-Omer Houle, curé de la paroisse.) « Laudate Dominum, omnes gentes » (Nations, louez toutes le Seigneur). Poids : 750 livres. Note : La. A.D. 1917.

ANTHIME-MATHIAS-PHILIPPE : (Anthime Ducharme, vicaire, Mathias Piette, vicaire, Philippe Richard, marguillier). « Benedicite omnes religiosi Dominum ». (Religieux, bénissez tous le Seigneur). Poids : 550 livres. Note : Do. A.D. 1917. (Cette cloche sonne le tinton).

#### DOCUMENT V

Mgr Joseph-Arthur Papineau, 3<sup>e</sup> évêque de Joliette  
(1875-1970)

Natif de Saint-Jean ; ordonné prêtre en 1900. Professeur au Séminaire de Sainte-Thérèse, puis supérieur-fondateur du Collège de Saint-Jean ; évêque de Joliette de 1928 à 1968 ; il décède en 1970, à l'Évêché de Joliette où depuis 1962 il vit dans la retraite.

Voici le témoignage du directeur du *Devoir*, à l'occasion de son décès. Cette voix de l'extérieur décrit fort bien celui qui durant 40 ans fut notre chef spirituel.

#### Deux grands disparus : Abel Marion et Mgr Papineau

Notre époque a, pour ainsi dire, perdu la mémoire. Notre société donne l'impression de n'avoir pas le sens de ses racines. Je n'en veux pour signe que l'extrême discrétion avec laquelle la presse a signalé, hier, le décès de deux hommes qui jouèrent pendant très longtemps un rôle de premier plan sur la scène québécoise : Abel Marion et Mgr Arthur Papineau.

\* \* \*

Mgr Arthur Papineau était fait de la même étoffe robuste, assez rugueuse, mais nette comme du bois franc, qu'Abel Marion. Il avait été pendant très longtemps un éducateur remarquable. À Joliette, il fut ensuite pendant trente-cinq ans le chef incontesté de l'Église diocésaine. Il gouvernait un peu durement, mais dans la clarté et la droiture. Il jouit longtemps, auprès de ses collègues de l'épiscopat, d'une influence considérable : il incarnait à leurs yeux le jugement, la continuité et la stabilité, vertus cardinales de l'époque de paix tranquille et d'influence peu contestée qui marqua la vie de l'Église au Québec jusque vers le milieu des années 50. La vigueur de Mgr Papineau était légendaire. Il faut avoir connu cet homme pour savoir que les vrais « Canadiens » d'une époque qu'on décrit souvent sans la connaître, n'étaient en rien des êtres chétifs ou diminués. Cet homme avait de la race. Il était fait pour gouverner. Et il gouverna, tout compte fait avec beaucoup d'équilibre et de sagesse, suivant un style qui convenait très bien à son époque.

Des noms comme ceux d'Abel Marion et de Mgr Papineau sont à peu près ignorés de la génération souvent dépaysée qui a accédé rapidement aux responsabilités intellectuelles et sociales à la faveur des changements accélérés des dernières années. Si, un jour, l'existence devait reprendre un rythme plus normal, on redécouvrirait, à l'étude de vies comme celles-là, que tout ne fut pas sans valeur dans l'expérience de ceux qui furent appelés à servir à des époques antérieures à la nôtre... (*Le Devoir*, 18 février 1970)

Claude Ryan

## DOCUMENT VI

Lettre autographe du futur Paul VI

Du Vatican, le 11 février 1950

SEGRETERIA DI STATO

di

SUA SANTITÀ

N. 221406

Mon Révérend Père,  
Monsieur l'Abbé,

Le Saint-Père a agréé avec bienveillance l'hommage filial que vous Lui avez adressé de votre livre : *Une nouvelle Acadie, Saint-Jacques de l'Achigan*, et il me charge de vous en remercier paternellement.

Unissant l'Amour de l'Église à celui de la terre de vos aïeux, vous avez voulu faire revivre une histoire tantôt douloureuse, tantôt glorieuse, mais où le Saint-Père se plaît à relever la fécondité spirituelle d'une paroisse qui a fourni à l'Église plus de 460 vocations. Priant Dieu que d'aussi chrétiennes traditions se perpétuent en se renouvelant sans cesse, pour répondre aux besoins actuels de l'Église, Sa Sainteté vous accorde volontiers la Bénédiction Apostolique.

Veillez agréer, mon Révérend Père et Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en N.S.

J.-B. Montini  
Subst.

## DOCUMENT VII

Voici la liste des voitures qui circulaient en 1920 : Maxwell, Graham-Paige ; McLaughlin-Buick ; Graydor ; Durand ; Pierce Arrow ; Essex ; Star ; Hudson ; Whippet ; Nash ; Studebaker ; Rickenbaker ; Willys Knight ; Ford ; Chevrolet ; Chrysler ; Cadillac ; Dodge ; Pontiac ; Plymouth ; Rolls Royce ; DeSoto ; Réo ; GrantSix ; Oldsmobile ; Cord ; Brook Steamer ; Hispano Suiza ; Austin ; Franklin ; Auburn ; Rocknew ; Stutz et quelques autres. sans doute

## BIBLIOGRAPHIE

**ANONYMES :** — *Livre terrier de toute la Seigneurie de Saint-Sulpice, Montréal* — *Livres de famille (Saint-Jacques)* — *Mandements des évêques de Québec et de Montréal* — *Retours du dénombrement des habitants du Bas-Canada durant l'année 1844* — *Suddivision du Bas-Canada en paroisses et townships, 1853* — *Les sols de la région de Joliette (Min. agriculture)* — *Rapport du surintendant de l'éducation, 1858.*

**ARCHIVES :** — *Archevêché de Montréal* — *Archives canadiennes, Ottawa* — *Collège de l'Assomption, de Sainte-Marie (Montréal)* — *Conseils municipaux (Saint-Jacques)* — *Fabriques de Saint-Jacques, de Rawdon, de l'Assomption* — *Clercs de Saint-Viateur (Joliette)* — *Rapports de l'archiviste de Québec (RAPQ)* — *Palais de Justice (Joliette, greffes)* — *Scolasticat de l'Immaculée-Conception (Montréal), Saint-Joseph (Ottawa)* — *Séminaire de Joliette* — *Société Historique de Joliette* — *Connecticut State Archives* — *Catholic Church in New England* — *Gazette Officielle de Québec.*

**AUTEURS :** — Adair et Wardleworth. *The Parish and Church of L'Acadie* — Allaire, J.-B. *Dictionnaire du clergé* — Auclair, Élie. *Histoire des Soeurs de Sainte-Anne; Mère Catherine-Aurélié* — Bernard, Antoine. *Le Drame Acadien; Les C.S.V. au Canada* — Bertrand, Camille. — *Histoire de Montréal* — Bouchette, Joseph. *Description topographique du Bas-Canada* — Bédard, Hélène. *Les maisons et les églises du Québec des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle* — Casgrain, H.-R. *Un pèlerinage au pays d'Évangéline* — Costain, Thomas-B. *Le régime français au Canada* — Chagnon, abbé F.-X. *Les annales religieuses de Saint-Jacques-de-l'Achigan; Vie de M. Jean-Romuald Paré* — Drapeau, Stanislas. *Études sur les développements de la colonie au Bas-Canada 1851-1861.* — Desjardins, J.-P. *Le Collège Sainte-Marie* — Desjardins, J. *Guide parlementaire historique de la Province de Québec, 1792-1902* — Dugas, A.-C. *Histoire de Saint-Liguori; documents inédits* — Fabre et Gravel, éditeurs *Nos croisés.* — Dubois, Émile. *Le feu de la Rivière du Chêne* — Ducharme, E. *Histoire de Saint-Gabriel de Brandon* — Forget et Auclair. *Histoire de Saint-Jacques-d'Embrun* — Forget, Anastase. *Histoire du Collège de l'Assomption* — Frégault, Guy. *passim* — Garneau, F.-X. *Histoire du Canada* — Gervais, Émile, S.J. *Mère Marie-Anne* — Gauthier, Henri, P.S.S. *Sulpitiana* — Gosselin, Auguste, ptre. *L'Église du Canada après la Conquête* — Grente, Mgr. *Le beau voyage des cardinaux français aux États-Unis et au Canada* — Groulx, abbé Lionel. *L'histoire acadienne* — Herbin, John Frederic. *History of Grand Pre* — Hugué-Latour. *Histoire de Boucherville* — Langlois, C. *Histoire de la population canadienne-française* — Lalonde, Ls, S.J. *Une vieille seigneurie, Boucherville* — Lauvrière, E. *La tragédie d'un peuple* — Laverdière, U.-W. et Morin, Léo. *Initiation à la géologie* — Lejeune, P. *Dictionnaire général du Canada* — Lessard, M. et Marquis, H. *Encyclopédie des antiquités du Québec* — Letourneau, F. *Histoire de l'agriculture* — Levack, D., C.S.S.R. *Mgr Ignace Bourget, un pionnier de l'abstinence totale* — Montpetit, E. *Notre milieu* — Moreau, abbé S. *Histoire de l'Acadie* — Morriset, G. *Philippe Liébert, et passim* — Ouellet, Fernand. *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850* — Pouliot, L. S.J. *La réaction catholique de Montréal* — Pouliot,

J.-Frs. *Traité de droit fabricien et paroissial* — Pagnuelo. E. *Études historiques et légales sur la liberté religieuse au Canada* — Perreault, Ant. *Religion, culte et liberté au Canada* — Rameau de Saint-Père. Edme. *Une colonie féodale en Amérique* — Roy, P.-G. *Vieux manoirs, vieilles maisons* — Roy, Christian. *Histoire de L'Assomption* — Rumilly, Robert. *L'Histoire de la Province de Québec* — Séguin, R.L. *La maison en Nouvelle-France* — Séguin, Maurice. *Le régime seigneurial au pays du Québec, 1760-1854* — Tanguay. Mgr Cyprien. *Le répertoire général du clergé canadien-français* — Tessier, Mgr Albert. *Pèlerinage dans le passé* — Têtu, Mgr. *Les évêques du Québec* — Turcotte, L.-Ph. *Le Canada sous l'Union* — Twaites. *Relations des Jésuites* — Traquair, Ramsay. *The Old Architecture of Quebec* — Vailancourt, Émile. *Une maîtrise d'art en Canada*.

JOURNAUX ET REVUES : — *L'Action Populaire* — *L'Étoile du Nord* — *La Gazette de Joliette* — *L'Évangéline* — *La Gazette des campagnes* — *Les Mélanges religieux* — *La Terre de chez nous* — *Le Moniteur acadien* — *Le Devoir* — *La Revue d'histoire de l'Amérique française* — *Le Cahier des Dix*.

## TABLEAU D'HONNEUR

Pour la première édition de ce volume, le P. Courteau et moi, avons fait appel à la générosité d'un certain nombre d'organismes et de quelques amis pour faire de ce travail une oeuvre collective. Devant le résultat obtenu, le chanoine L. Goulx me déclarait qu'à sa connaissance, cet exemple était unique.

En cette circonstance, il pourrait de nouveau adresser les mêmes louanges : Saint-Jacques n'est, certes pas, une paroisse comme les autres.

Je réitère donc mes remerciements à tous ces généreux mécènes qui par leur collaboration ont exprimé de façon tangible et parfois par d'émouvants sentiments l'amour qu'ils nourrissent pour notre paroisse ou l'amitié dont ils m'honorent. Certains ont souscrit « motu proprio » : leur geste m'a touché davantage.

Voici donc la liste de ceux qui ont versé ce que j'ai appelé un prix de fierté ou de courtoisie :

Le Conseil municipal de la Paroisse et celui du Village ; Azellus Houle, ptre ; le Conseil municipal de Sainte-Marie-Salomé ; Réal Michaud ; Fernand Delorme, m.d. ; Caisse Populaire de Saint-Jacques ; Pierre Roy ; Martin Forest ; Albert Giroux ; Société Coopérative Agricole de tabac du district de Joliette ; Mailhot Hydraulique Inc. ; Chevaliers de Colomb, Conseil Montcalm 3074 ; Eddy Beaudoin, m.d. ; Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jacques ; Rosius Guilbault, curé, Arthur Forest, C.S.V. ; Jeanne et Jean Cypihot ; André Venne, C.S.V. ; Mme Antoinette Piquette-Jasmin ; Mgr Gérard Coderre ; Meunerie Coopérative de Montcalm ; Gilles Aumont, ptre ; Fernand-J. Jetté ; Marcel Coderre ; Camille et Pierre Morin ; Damien-A. Ricard, ptre ; Marcel Masse, M.A.N. ; Dames de l'A.F.É.A.S. ; Médéric Payette, chan. ; Gaétan Coderre, O.S.M. ; Alban Sincerny, O.S.M. ; quelques prêtres natifs de Saint-Jacques ; Françoise Mercure ; Marcel Mercure ; Pierre Gaudet, ptre ; Étienne Marion, C.S.V. ; Anatole Forest ; Omer Lane, ptre ; Réjean Olivier ; Jean Forest ; Yvan Forest ; Laurent Ricard ; Bernard Gaudet ; Alban Forest.

Mes confrères de classe du Séminaire de Joliette : René Raymond ; Gustave Gingras ; René Buisson ; Jean Cuillerier ; Gérard Lavallée ; Maximilien Boucher ; Jean-Paul Rouleau ; Paul-Aimé Péloquin ; Maurice Casavant ; Maurice Chrétien ; Charles Forest ; Gaston Lasalle.

Je me dois aussi d'adresser des remerciements bien profonds à tous ceux qui, avec tant de patience, m'ont nourri d'encouragement ou fourni quantité de renseignements. Je citerai cependant quelques noms qui le méritent au plus haut point : Mgr Omer Valois, secrétaire de la Société historique de Joliette ; Me Serge Joyal, le dynamique promoteur d'une série de projets dans Joliette-DeLaudière ; Réjean Olivier, l'émérite bibliothécaire du Collège de l'Assomption ; le R.P. Étienne Marion, C.S.V. : le Dr René Raymond ; Mlle Monique Coulombe, de la Bibliothèque de Joliette ; ma soeur, Berthe, S.S.A. ; ma belle-soeur, Mme Jos. Lanoue qui nous fait profiter de son incomparable collection d'anciennes photos ; et enfin, — et combien ! —, ma soeur Hélène dont le dévouement et l'électronique mémoire nous a, une fois de plus, tous servis.

## INDEX ALPHABÉTIQUE

### A

Acadie : 44 ss.  
 Acadiens (caractère des) : 30, 31, 96, 97, 98.  
 Action Catholique : 201, 203.  
 Albany : 50.  
 Algonquins : 36.  
 Altitudes (à Saint-Jacques) : 35.  
 Amherst : 27.  
 Antoniutti, Mgr I. : 349, 357.  
 Archambault, Lucien : 258, 292, 304, 307, 327, 342, 354 ; Mgr Alfred : 173, 347 ; Mme Lucien : 289, 290, 291, 292, 357.  
 Armoiries : 360.  
 Arsenaull, Bona : 22, 32, 367.  
 Arts domestiques : 315.  
 Audet, Mgr René : 190.  
 Automobiles : 396.  
 Aylmer, Lord : 142.

### B

Banques : 326 ss.  
 Barat, Mère Sophie : 268.  
 Beaubassin : 17 ss., 24, 29.  
 Beaudrand, J.-M., O.M.I. : 145.  
 Beaudry, G.-E. : 237, 366, 382 ; Od., M.D., : 214, 253, 326, 367.  
 Beauséjour, fort : 21, 29.  
 Bédard, Joseph : 115 ss.  
 Bélair, Dorothée : 185, 291, 292.  
 Bélanger, abbé Joseph-Marie : 139, Pierre : 37 ; Salomon : 316, 317.  
 Belcher, juge : 20.  
 Béliveau, abbé Olivier : 178.  
 Bernard, Ant., C.S.V. : 31 ss.  
 Bonin, Mgr O. : 95, 153, 186 ss., 288, 303, 304, 351, 355, 359, 363, 372.  
 Borneuf, Joseph : 118 ss.  
 Boston : 25 ss., 50.  
 Boucher de Boucherville, Ch. : 261.  
 Boucherville : 136, 262, 276.  
 Bouchette, J. : 41, 308.  
 Bourgeau, V. : 148, 162, 163.  
 Bourgeois, Mère Marguerite : 18.  
 Bourget, Mgr I. : 137, 142 ss., 158 ss., 196, 212, 259, 266, 267 ss., 301, 309, 337.

Brassard, abbé L. : 153, 198.  
 Brassier, abbé G.-J. : 48 ss.  
 Briand, Mgr J.-O. : 54, 108.  
 Brien, Marc : 95, 99, 367.  
 Bro, abbé J. : 85 ss., 259, 265.  
 Bruchési, Mgr P. : 11, 157, 171, 174, 176, 213, 214.

### C

Cap Breton : 19.  
 Capitaines de milice : 231.  
 Cardinaux : 349, 355.  
 Carleton, Sir G. : 54, 231.  
 Caron, abbé C.-F. : 194.  
 Cassidy, Frs : 338.  
 Cassulo, Mgr A. : 349.  
 Centrale téléphonique : (responsables) 250.  
 Chaboillez, Ls : 113.  
 Chagnon, abbé F.-X. : 108 etc., 159, 168, 200, 284.  
 Champagneur, É. C.S.V. : 276.  
 Chapelles de procession : 144.  
 Charbonneau, abbé René : 99.  
 Charlemagne : 46.  
 Chefs de gare : 243.  
 Chefs de pompiers : 247.  
 Chertsey : 44, 143, 309.  
 Chiniquy : 165.  
 Cholette, abbé J.-F.-A. : 195.  
 Cimetière : 177, 183, 205.  
 Coderre, J.-P. : 258, 281, 344.  
 Coderre, Mgr G.-M. : 351, 355, 358, 364, 390.  
 Commissaires des chemins : 231.  
 Commission scolaire : 264.  
 Concile : 202, 385.  
 Conefroy, abbé P. : 121, 136.  
 Contant, Ferdinand : 258, 282, 288, 305, 326, 342.  
 Continuations (les) : 35, 57, 85, 109.  
 Corbeil, W., C.S.V. : 356 ss., 363.  
 Cordon (de la seigneurie) : 35, 85.  
 Courteau, G.-E., M.D. : 9, 191, 253, 372, 389 ; Guy, S.J. : 11, 363, 390.  
 Crabtree : 44 ss., 193, 198, 243, 305.  
 C.S.V. : 150, 166, 267, 292.  
 Cultures : 38.

**D**

Daguilhe, J.-B. : 44, 55 ss.  
 Dalhousie, Lord : 141.  
 Dalles, les : 39.  
 Dames : de la C.N.D. : 266, 267 ; du Sacré-Coeur : 145, 149, 266.  
 Davidson, A. : 116 ss.  
 Degeay, abbé J. : 44 ss., 88, 92, 104.  
 De Grandpré, Alp., C.S.V. : 178.  
 Delorme, S.-N. : 389.  
 Demers, Mgr N. : 150.  
 Denault, Mgr P., 112.  
 Desrochers, Mgr André : 190 ; Mgr Athanase : 389 ; abbé Yvan : 390.  
 Dévotions : 143, 145, 146, 147, 155, 162, 163, 182, 203, 212, 244, 287, 353, 355, 359, 361.  
 Dorval, A.-D. : 276.  
 Ducharme, abbé Anthime : 200, 288, 372 ; G. : 10.  
 Dufresne, J. : 153.  
 Dugas, Aimé : 166, 234, 252, 253, 273, 299 ; Bernadette : 185 ; Claude : 30 ; Daniel : 115 ss. ; Euclide : 9, 322, 340 ; Mgr Eustache : 389 ; Mgr F.-Az. : 389 ; juge F.-O. : 174, 389 ; abbé Georges : 311, 388 ; (passim) Jacques, S.J. : 286, 287 ; 389 ; H. Martel : 95, 376, 378, 389 ; (Mère Marie-Mélanie) : 388 ; Mère Marie-Octavie : 389 ; Mgr Marcel : 94, 95, 347, 351, 370, 376, 389.  
 Dumas, N. : 63.  
 Dupuis, abbé Alfred : 147 ; Dupuis Frères (les) : 389 ; J.-A. : 302, 314, 332.  
 Durocher, Eusèbe, O.M.I. : 145.

**E**

Écoles : 138, 143, 153, 173, 177, 261, 262, 265 ss., 272, 281, 284, 291, 357, 381, 382.  
 Église : 57, 138, 145, 148, 162, 163, 169, 171, 177, 179, 192, 204.  
 Éthier, Léopold : 209, 210, 213, 286, 288, 377.  
 Évêques : (Québec, Montréal, Joliette) 102.

**F**

Fabre, Mgr C. : 169, 176, 199, 212, 213.  
 Familles acadiennes (premières) : 44.  
 Familles canadiennes (premières) : 55.  
 Faribault, Me J.-E. : 118, 121.  
 Faune : 41.  
 Fêtes : 150, 167, 174, 180.  
 Flore : 41, 374, 391.  
 Fontaine, L.-U. : 36.  
 Forbes, Mgr G. : 178, 181, 199, 272, 349, 351.  
 Forest, Anatole : 258, 307, 308, 327, 366 ; Charles : 26, 88 ; J.-O.-É. : 234, 253, 254, 302 ; Jean : 49, 307, 308 ; Léonard : 32 ; Ls-Ph., M.D. : 390 ; Martin : 390 ; Yvan : 390.  
 Foucher, Achille : 389 ; Émile, C.S.V. : 178, 389 ; Médéric : 186, 253, 299, 300, 313 ss., 322, 339, 388.  
 Frères de Saint-Gabriel : 278 ss.

**G**

Gagnon, Camille : 177 ; abbé Frs : 141.  
 Gamelin, Mère : 223.  
 Gareau, Étienne, O.M.I. : 390.  
 Gaudet, abbé Robert : 390.  
 Gaulin, Mgr Remi : 147.  
 Gauthier, Gérard : 86, 258, 282, 304, 307, 326, 327, 366 ; Lorenzo, C.S.V. : 185.  
 Genand, F.-L., M.D. : 43, 276, 298.  
 Geoffroy, abbé Joseph, P.M.É. : 200, 202.  
 Giroux, Albert : 178.  
 Goulet, Jules : 249, 317 ; Odilon : 205, 242.  
 Grand-Pré : 17 ss.  
 Granger, Magloire : 166, 253, 309.  
 Grenache, Claude : 388.  
 Grosse Roche (la) : 37.  
 Groulx, chan. L. : 95, 399.  
 Guilbault, Rosius : 186, 192.  
 Guy, Me Ls : 116.

## H

Halifax : 20.  
Holyoke Mass : 311.  
Honorat, J.-B., O.M.I. : 145.  
Hôtels : 137, 236.  
Houle, chan. A.-O. : 153, 175 ss., 213, 286, 288, 292, 346, 349, 350, 372, 377; Azellus, abbé : 200, 211, 218, 279, 290, 351, 359, 377, 381.  
Hubert, Mgr François : 110, 112.  
Huet, de la Valinière, abbé P : 110.  
Huguet-Latour : 118.

## I

Indiens : 36, 129, 146.  
Industrie : 235, ss.  
Institut Familial : 281, 282.  
Isle-Dieu, abbé de L' : 105.

## J

Jeanne-de-France, Sr Marie : 283, 318, 390.  
Jeanson, Antoine : 116, 118.  
Jetté, Mgr Édouard : 200, 212, 351, 358, 359, 390.  
Joliette, Barthélemy : 121, 156, 335; ville : 16, 32, 87, 100, 242, 274, 284.  
Joyal, Me Serge : 11, 400.  
Juges de paix : 232.

## K

Kamouraska : 17.  
Kersaint, Mme de : 268 ss.

## L

Labelle, Mgr Ant. : 153; Louis-Victor : 300 ss.  
L'Acadie : 50.  
Lacasse, Zacharie, O.M.I. : 286, 336, 389.  
Lachapelle, Paul : 258, 326, 327, 342.  
Lacoursière, Luc : 93.  
Lafèche, Mgr L.-F. : 172, 311, 337.  
Lagier, Lucien, O.M.I. : 145, 150.  
Lahaie, Taraise, C.S.V. : 275.  
Lamarche, Ant., C.S.V. : 90; Mgr Ls-Ph. : 184.  
Landry, Jean-Bernard : 356, 361, 365.  
Langage (caractéristiques) : 98.

Lanoraie : 37; seigneurie de : 147.  
Lanoue, Guy : 258, 281, 342, 355, 359; Hélène : 185, 258, 369, 400.  
Lartigue, Mgr J.-J. : 137 ss., 193, 263.  
L'Assomption (collège) : 37, 87, 274; (ville) : 30 ss., 94, 96, 100, 108, 110, 164, 266, 267, 284.  
Latour, P. : 118.  
Laurier, Sir Wilfrid : 174, 242, 244.  
Lavaltrie : 141; seigneurie de : 147.  
Lawrence : 17 ss.  
Leblanc, Mgr Ambroise : 180, 389; Dudley : 349; Édouard : 258, 265, 307, 308.  
Lecours, Raymond, M.D. : 253.  
Légaré, Jean-Louis : 388; abbé Magloire : 167.  
Léger, Cardinal P.-É. : 283, 354, 355.  
Leinster : 46.  
Le Loutre, abbé : 20.  
Lemaire, abbé : 20.  
Léonard, J.-C., O.M.I. : 145.  
Lépine, Ls-Ph., S.S. : 284, 357, 358.  
L'Épiphanie : 46, 54, 193, 198, 245.  
Lesage Mgr Médéric : 167, 180, 389; Modeste (Mère Marie-Anastasie) : 388; Rodolphe : 238, 258, 292, 342.  
Le Sueur, Pierre : 47.  
Lévesque, Mgr Napoléon : 390.  
Liébert, Philippe : 128.  
Liturgie (changements) : 202, 203, 382.  
Loiselle, Ls-R., N.P. : 56 ss.  
Longfellow : 18 ss.  
Longitude : 35.  
Louis XV : 27.  
Loyalistes : 139, 193.  
L'Union (régime de) : 233, 260.

## M

Madran, abbé J.-M. : 126 ss.  
Mac Mahon, abbé B. : 139.  
Mailhot, Gilles : 319, 343.  
Maires : 237.  
Manseau, abbé Ant. : 149, 270.  
Maisons de pierre : 41; anciennes maisons : 87; Maquignons : 43.  
Maîtres ambulants (les) : 138, 274.  
Maîtres de poste : 245.  
Maréchal, abbé Ls-A. : 150, 159 ss., 197, 200, 210, 273 ss., 337; abbé

Napoléon : 172, 214, 244, 374 ;  
 abbé Théophile : 170 ss.  
 Marion, Jos. : 177, 180, 253, 254,  
 272, 279, 304, 305, 314, 345, 350,  
 351, 377 ; Rose-Délina : 289, 369,  
 Marsolais, Mme Robert : 290, 291,  
 366.  
 Martin, Henri : 31 ; J.-Ls : 146.  
 Masse, Marcel : 332, 367 ; abbé Paul :  
 187, 191, 354, 366.  
 Massignon, Geneviève : 99.  
 Mc Gill, James : 113.  
 Mc Nab Morin : 232.  
 Mc Reavy, abbé D. : 195.  
 Meilleur, J.-B., M.D. : 42, 261.  
 Médecins : 252.  
 Melançon, Modeste : 290, 369.  
 Mère Marie-Anne : 160, 272.  
 Mines (les) : 21, 29.  
 Monk, James : 116 ss.  
 Monnaie (système) : 111.  
 Montgolfier, Étienne de : 47 ss., 108.  
 Monument le : 146.  
 Monuments : 179, 205.  
 Morin, Alfred : 258, 305, 342, 351,  
 366, 377 ; Mme Alfred : 343, 354 ;  
 Jean-Paul : 390 ; abbé Michel : 139.  
 Morissette, Gérard : 40.  
 Munn, Wellie : 253, 314, 345, 349,  
 351, 369.  
 Murray, Sir J. : 27, 30, 231.

## N

Neveu, Mgr Alp. : 390.  
 New Heaven : 50.  
 New London : 50.  
 Norwich : 50.  
 Notaires : 252.  
 Numismatique : 389.

## O

Oblats de Marie-Immaculée : 146,  
 166, 353.  
 Ogden, Isaac : 36 ss.

## P

Panet, Mgr B.-C. : 142 ; Pierre-Ls :  
 116 ss., 123, 142, 243.  
 Papes : 102.

Papineau, Mgr J.-A. : 180, 181, 354,  
 355, 359, 372, 394 ; Ls-Joseph :  
 118, 154, 295, 336, 342.  
 Paré, Jean-Romauld : 131 ss., 213,  
 262, 267 ss., 284, 302, 309, 310,  
 335, 366, 393.  
 Pariseau, Ls-Ph. : 211, 372, 377.  
 Particularités culinaires : 100.  
 Paul VI : 395.  
 Pausé, frère L., C.S.V. : 253, 388.  
 Pépin, Joseph : 128.  
 Pères du S.S. : 218, 284.  
 Perreault, abbé Joseph : 197.  
 Petit, abbé Ls : 16.  
 Petit Rocher : 131.  
 Piette, abbé Aimé : 201, 282, 288,  
 291, 292, 372 ; Mgr Alp. : 88, 153,  
 182, 289, 290, 305, 342, 353, 354.  
 Pietro Di Maria, Mgr : 349.  
 Pie XII : 133, 180, 355, 357.  
 Plessis, Mgr Octave : 109, 120 ss.  
 Pomfret Center : 50.  
 Port-Royal : 16 ss.  
 Préfets de district : 232.  
 Proulx, abbé J.-B. : 242.

## Q

Québec : 24, 30, 44, 50.

## R

Raizenne, abbé J. : 120 ss.  
 Rapport Parent : 261, 284, 366, 382.  
 Rawdon : 39 ss., 86, 130, 139, 140,  
 143 ss., 193 s.q., 242, 246, 247.  
 Recensements : 37, 110, 131, 138,  
 239, 296.  
 Reid, James : 120.  
 Régime municipal : 229 ; seigneurial :  
 229 ss.  
 Régionale DeLanaudière : 265.  
 Repentigny : 46, 110.  
 Richard, Domitille (Mère Marie-Eu-  
 lalie) : 388 ; Mgr J.-A. : 96, 97,  
 350.  
 Rivière : 36.  
 Roche (la grosse) : 40.  
 Roland, Jean-Roch : 122.  
 Ross, David : 115.  
 Roy, Me Christian : 44 ss., 87, 101,  
 105 ; Émilien : 258, 343, 344, 354,  
 355, 359, 366 ; abbé Jean-Joseph :  
 112, 123.

Ruisseau St-Georges : 35, 36 ss., 55,  
85, 86 ss.  
Ruisseau Vaché : 36, 55, 85, 86 ss.

## S

Saint-Alexis : 44, 63, 85, 164, 195,  
305, 327, 443 ; Alphonse : 44, 159,  
309 ; Ambroise : 159, 273, 366 ;  
Charles-de-Bellechasse : 44 ; Côme :  
44, 309 ; Esprit : 85, 138, 242, 305,  
327, 366 ; François de Montma-  
gny : 132, 156 ; Gabriel : 309 ; Gé-  
rard : 46 ; Grégoire de Nicolet :  
44 ; Jérôme : 242, 273 ; Liguori :  
44, 63, 85 ss., 193, 195, 243, 305,  
327, 343 ; Lin : 242, 267 ; Paul de  
Joliette : 86, 122, 140, 176, 267 ;  
Paul l'Ermité : 46 ; Roch : 85, 94,  
106, 121, 122, 266, 267 ; Roch de  
Québec : 134 ; Sulpice : 44 ss., 54.  
Saint-Ours (Paul-Roch de) : 118.  
Sainte-Élisabeth : 148, 176, 182, 186,  
192, 242, 267 ; Émélie : 37 ; Ju-  
lienne : 44, 193, 195, 234, 305,  
327 ; Marie-Salomé : 36, 37, 44 ss.,  
63, 85, 171, 198, 243, 245, 305,  
327, 343.  
Salem : 50.  
Salle des habitants : 161.  
Salle des oeuvres : 183, 250.  
Salle publique : 177.  
Secrétaires-trésoriers : 238.  
Seigneurie (évaluation) : 47.  
Servites de Marie : 218, 284.  
Sewell Stephen : 115 ss.  
Shirley : 20.  
Soeurs de la Providence : 267 ; de  
Sainte-Anne : 149, 158, 159, 160,  
169, 180, 264, 266, 271, 280, 366 ;  
SS. N. J.M. : 267.  
Stephenson, Dr : 42.  
Sulpiciens : 46 ss., 86, 110, 231 ss.

## T

Tableaux : 141, 164, 178.  
Taché, Mgr A. : 311.  
Telmon P., O.M.I. : 146.  
Température (records) : 40.  
Terres transmises dans la même fa-  
mille : 49.  
Tessier, Yves : 141, 164.  
Théophile, frère : 279, 280, 351, 372,  
377.  
Townships : 193, 231.  
Troubles de 1837 : 144, 260, 334.  
Trou de fée : 40.  
Truteau, abbé A.-F. : 196.  
Turcotte, G.-Étienne : 258, 265, 298,  
304, 307, 326, 327.

## U

Utrecht : 19.

## V

Vaillant, abbé Alfred : 199.  
Vallée, abbé Joseph : 195.  
Valois, Mgr Omer : 7, 184, 187, 327.  
Vaudreuil : 271 ; G. : 27.  
Végétation (nombre de jours) : 41.  
Venne, Gaston, O.S.M. : 390 ; Lu-  
cien : 357, 359 ; Salomon : 248,  
253, 314, 381.  
Vinot, Mgr J.-J. : 139, 193, 200.  
Vocations religieuses : 90.  
Voyer (le grand) : 231, 243.

## W

Waltham : 50.  
Wilmington : 26.  
Wilson, Lawrence : 352.  
Winslow : 20 ss.

## Y

Yamachiche : 44.



## TABLE DES MATIÈRES

Prologue ..... 9

### LIVRE PREMIER — L'ANCIENNE ACADIE

Chapitre unique : Nos ancêtres, les Acadiens

L'ancienne Acadie, 15. — Vertus individuelles et sociales, 16. — Agriculture et commerce, 16. — Instruction, 18. — Situation politique, 19. — 5 septembre 1755, 21. — Déportation, 22. — Lamentable exil, 25. — Espoir, 27. — Conclusion, 30.

### LIVRE DEUXIÈME — UNE NOUVELLE ACADIE

#### *Les débuts (1767-1774)*

Chapitre premier : Géographie de Saint-Jacques

Le paysage, 35. — La population, 36. — Le sol, 37. — Le sous-sol, 38. — Le climat, 40. — La flore et la faune, 41.

Chapitre II : Les Acadiens à Saint-Jacques

Vers L'Assomption, 44. — Seigneurie de Saint-Sulpice, 46. — Groupe de 1766, 47. — Groupe de 1767, 50. — Distribution des lots, 54. — Premières concessions, 58. — Cent ans après : 1861, 63. — Jusqu'en 1780, 83. — Premiers chemins, 85. — Moulins, 86. — Premières habitations, 87. — Première messe, 88. — Une maison jusque vers 1900, 90. — Saint-Jacques de...?, 92. — Atmosphère des débuts, 95. — L'âme acadienne de chez nous, 97. — L'Assomption et Saint-Jacques, 100.

#### *La vie (1774-1972)*

#### *La vie religieuse et paroissiale*

Chapitre premier : Les curés

Article premier. — Les précurseurs de M. Paré

*Jean-Baptiste Bro*, 105. — Premiers registres, 106. — Presbytère-chapelle, 108. — Bataille de cloche, 109. — Familles canadiennes, 110. — Première visite pastorale, 110. — Premier bedeau, 111. — Première église, les procès, 112. — Au seuil de l'éternité, 123. — Physionomie de précurseur, 125.

*Jean-Marie Madran*, 126. — Le pacificateur, 127. — Un partisan de la « finition » de l'église, 128. — Algonquins et Anglophones, 129. — Départ de M. Madran, 130.

Article II : Le « saint » curé Paré, archiprêtre

*Jean-Romuald Paré*, 131. — La montée d'obstacles, 132. — Au service de tous, 136. — Desserte de Rawdon, 139. — Nouvelles paroissiales, 140. — Érection canonique, 141. — Reconnaissance civile, 142. — État de la paroisse en 1837, 142. — Consécration de l'au-

tel, 144. — Nouvelles réparations à l'église, 145. — Première retraite paroissiale, 145. — Première ordination sacerdotale, 147. — Agrandissement de l'église, 148. — Dames du Sacré-Coeur et Soeurs de Sainte-Anne, 149. — Derniers jours, 149. — Le « saint », 152.

Article III : Les continuateurs de M. Paré

*Louis-Adolphe Maréchal*, 159. — L'aumônier, 160. — Le digne curé, 160. — Restauration de l'église, 161. — Consécration, 162. — La « vieille église », 163. — Crises économiques, 165. — Après cent ans, 1872, 167. — Enrichissement du temple, 169. — Le vicaire général, 169.

*Théophile Maréchal*, 170.

*Napoléon Maréchal*, chanoine, 172.

*Arthur-Omer Houle*, chanoine, 175. — Constructeur, 177. — Notre église, 179. — Réjouissances paroissiales, 180. — Heures d'épreuves, 181. — Un vénéré père, 181.

*Mgr Alphonse Piette, P.D.*, 182. — (Le P. L. Gauthier, C.S.V., 185).

*Mgr Omer Bonin, P.D.*, 186.

*Paul Masse*, 191. — *Rosius Guilbeault*, 192.

Chapitre II : Les démembrements

Rawdon, 193. — Sainte-Julienne, 195. — Saint-Alexis, 196. — Saint-Liguori, 196. — L'Épiphanie, 198. — Sainte-Marie Salomé, 198. — Rang du « Grand Lac Ouareau » de Crabtree, 199.

Chapitre III : Les vicaires

Les plus marquants : Azellus Houle, 200. — Aimé Piette, 201. — Liste complète, 201.

Chapitre IV : Foyers de vie surnaturelle, 203. — Changements dans la liturgie, 203.

Chapitre V : Autour du culte :

Monuments religieux, 205. — Devant l'église, 205. — Cimetière, 205. — Les marguilliers, 206. — Les sacristains, 209. — Les organistes, 210. — Les maîtres-chantres et les maîtres de chapelle, 211. — La criée, 211. — Les cloches, 212.

Vocations sacerdotales et religieuses : une scène émouvante, 213. — Prêtres, 214. — Religieuses, 218. — Religieux-frères, 227.

### *La vie civique*

Chapitre premier : La municipalité

Le pouvoir public local, 229. — Le régime municipal, 253. — Salles du Conseil, 234. — Après 100 ans : 1877, 235. — Village et paroisse, 237. — (Maires). — Valeur immobilière, 238. — Statistiques démographiques, 239.

Services d'utilité publique : Chemins de fer, 241. — Voies et autres moyens de transport, 243. — Bureau de poste, 245. — Aqueduc, 245. — Service d'incendie, 247. — Électricité, 247. — Rues, 248. — Télégraphe, 249. — Téléphone, 249. — Salle paroissiale, 250.

Chapitre II : Serviteurs insignes :

Notaires, 252. — Médecins, 252.

Joseph Marion, 254. — J.-O.-Émile Forest, 256.

## *La vie éducative*

### Chapitre premier : Formation scolaire

Vers le régime scolaire actuel, 260. — Écoles de fabriques, 261. — École supérieure, 262. — Commission scolaire, 263 (présidents). — Dames du Sacré-Coeur, 267. — Soeurs de Sainte-Anne, 271. — Mère Marie-Anne, 272. — Maison-Mère, 273. — Maison provinciale, 274.

Éducation des garçons : C.S.V., 275. — Maîtres laïques, 278. — Frères de Saint-Gabriel, 278. — Directeurs, 280.

École Esther-Blondin, 280. — École secondaire Saint-Louis-de-France, 281.

Écoles complémentaires : École maternelle, 281. — École rurale spécialisée, 282. — Institut Familial, 282.

Vers les collèges classiques, 284.

### Chapitre II : Formation extra-scolaire

L'A.C.J.C., 286. — Cercle d'études des dames, 288. — Ouvroir, 289. U.C.F.R., 290. — et A.F.É.A.S., 291. — Cours post-scolaires, 291, — Loisirs organisés, 291. — Bibliothèque, 292.

## *La vie économique*

### Chapitre premier : L'agriculture

Exploitations agricoles, 295. — Le tabac, 298.

Associations d'hier, 301. — Cercle agricole, 302. — Association des Planteurs de tabac, 302.

Groupements contemporains : Société coopérative agricole de tabac, 303. — Crèmerie coopérative, 304. — Couvoir coopératif, 305. — Meunerie coopérative, 305. — L'U.C.C., 306. — Syndicat des jardins, 308.

Émigration, 308.

### Chapitre II : L'industrie

Manufactures de tabac, 313. — Sucre d'érable, 315. — Ceintures fléchées, 315. — Textile. Plastique, Abattoir, 317, 318. — Mailhot Hydraulique, 319. — Joliette Asphalte, 320. — Syndicats, 320. — Industries d'autrefois, 320.

### Chapitre III : Le commerce

Magasins, 322. — Artisans et commerçants, 322.

Établissements de crédit, 325. — Banque Canadienne Nationale, 326.

— Caisse Populaire, 326. — Coopérative des Frais funéraires, 327, — Agents d'assurances, 327.

## *La vie politique et militaire*

### Chapitre premier : La vie politique

Moeurs politiques, 328. — Nos députés, 330. — Conseillers législatifs et sénateurs, 333.

### Chapitre II : La vie militaire

Guerre de 1812, 334. — Insurrection de 1837, 334. — Zouaves pontificaux, 337. — Guerre des Fénéens, 338. — Grandes guerres de 1914 et de 1939, 340.

### *La vie intime*

Société Saint-Jean-Baptiste, 342. — Croix-Rouge, 343. — Chambre de commerce, 343. — Chevaliers de Colomb, 344. — Club de Lac-aux-huards, 344. — Nos « quêteux », 345.  
Grands incendies : 1890, 346. — deuxième et troisième couvent, 346. — ancienne église, 347. — clocher, 348.  
Visiteurs illustres : cardinaux et évêques français, 349. — Acadiens de Louisiane, 349.  
La grippe « espagnole », 351. — Fêtes de 1920, 1932, 351. — Fanfare et kiosque, 352. — Nos vieillards centenaires, 352. — Noces de diamant, 352. — Notre-Dame du Cap, 353. — Croix de l'Année sainte de 1950, 354. — Cinquantenaire du diocèse de Joliette, 354. — Décorations pontificales, 355. — Visite du cardinal P.-É. Léger, 355. — Deuxième centenaire de la Déportation, 356-366. — Armoiries, 360. — Foyer Saint-Jacques, 366. — Centre culturel, 367. — Jumelage de Saint-Jacques et de Mamou, Louisiane, 367. — Parc Grand-Pré, 367. — La rue Marion, 368. — Crise d'octobre 1970, 368. — La Salle Publique, 370. — Notre « ail des bois », 374.  
Anthologie : « Petite patrie adorée » (Marcel Dugas), 376. « Saint-Jacques, mon village » (Fernand Delorme, m.d.), 376.  
Une page de mon enfance, 377. ,  
Épilogue, 378.

### **APRÈS 200 ANS** , 380.

#### **LIVRE TROISIÈME — LE RAYONNEMENT**

Tableau des nôtres qui se sont signalés à l'extérieur, 388.

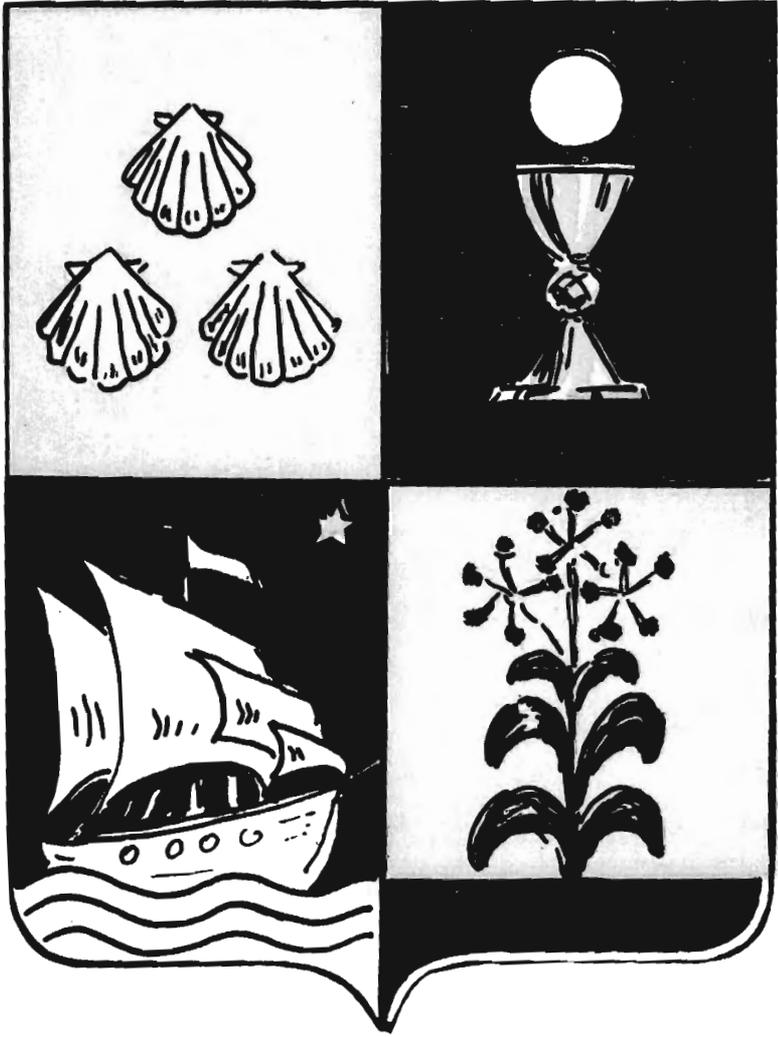
#### **DOCUMENTS**

Notre flore, 391.  
Inventaire des biens de Joseph Leblanc en 1794, 392.  
Bons mots et « miracles » du curé Paré, 393.  
Nos cloches, 394.  
Quelques notes biographiques de Mgr J.-A. Papineau, 3<sup>e</sup> évêque de Joliette, 394.  
Lettre autographe du futur Paul VI aux auteurs d'*Une Nouvelle-Acadie, Saint-Jacques-de-l'Achigan*, 395.  
Automobiles d'autrefois, 396.  
Bibliographie, 397. — Tableau d'honneur, 399. — Index alphabétique, 401.









IPSA DUCE